

VOJISLAV G. PAVLOVIĆ

DE LA SERBIE VERS LA YOUGOSLAVIE

LA FRANCE ET LA NAISSANCE
DE LA YOUGOSLAVIE 1878-1918



VOJISLAV G. PAVLOVIĆ

DE LA SERBIE VERS LA YOUGOSLAVIE
LA FRANCE ET LA NAISSANCE DE LA YOUGOSLAVIE 1878-1918



INSTITUT DES ETUDES BALKANIQUES
ACADEMIE SERBE DES SCIENCES ET DES ARTS
EDITIONS SPECIALES 131

VOJISLAV G. PAVLOVIĆ

DE LA SERBIE VERS LA YOUGOSLAVIE

LA FRANCE ET LA NAISSANCE DE LA YOUGOSLAVIE
1878-1918

Rédacteur en chef
DUŠAN T. BATAKOVIĆ
Directeur de l'Institut des Études balkaniques ASSA

BELGRADE
2015

Institut des Études balkaniques
L'Académie serbe des Sciences et des Arts
Belgrade, Knez Mihailova 35/IV
www.balkaninstitut.com
e-mail: balkinst@bi.sanu.ac.rs

Revue par

Dragoljub R. Živojinović, membre de l'Académie serbe des Sciences et des Arts
Dušan T. Bataković, Institut des Études balkaniques

ISBN 978-86-7179-092-5

La publication de l'ouvrage est soutenue par le Ministère de l'Éducation, des sciences et du développement technologique de la République de la Serbie (N° 177011: l'Histoire des idées politiques et des institutions dans les Balkans au dix-neuvième et vingtième siècle)

à Sabrina

Table des matières

PRÉFACE	9	
INTRODUCTION	13	
I. L'ESPACE YOUGOSLAVE DANS LE SYSTÈME		
DES ALLIANCES FRANÇAISES AVANT 1914	23	
1. <i>La coopération économique et financière franco-serbe.</i>	26	
2. <i>L'affaire Bontoux.</i>	29	
3. <i>Le Comptoir National d'Escompte et les réformes des gouvernements progressistes</i>	40	
4. <i>La gestion radicale et le rachat des chemins de fer et des monopoles</i>	45	
5. <i>La Banque Ottomane et la conversion de la dette serbe</i>	53	
6. <i>Le veto russe sur les emprunts français à la Serbie</i>	60	
7. <i>L'engagement croissant des financiers français. L'emprunt des Monopoles.</i>	70	
8. <i>L'affaire des canons et la question des conjurés</i>	72	
II. LA SERBIE DANS LE SYSTÈME DES ALLIANCES FRANÇAISES		95
1. <i>Le projet de chemin de fer de Novi Pazar</i>	98	
2. <i>L'Annexion de la Bosnie-Herzégovine</i>	107	
3. <i>L'offensive des capitaux français en Serbie</i>	120	
4. <i>La stratégie de Milovanović</i>	134	
5. <i>Les guerres balkaniques</i>	160	
6. <i>La « Main noire »</i>	170	
7. <i>La crise du juillet 1914</i>	188	
III. LA NAISSANCE DU PROGRAMME YOUGOSLAVE LORS DES TENTATIVES		
ALLIÉES DE CRÉER UNE NOUVELLE ALLIANCE BALKANIQUE	195	
1. <i>L'initiative russe de faire rentrer en guerre la Bulgarie et l'Italie</i>	198	
2. <i>La formulation du programme yougoslave</i>	203	
a) <i>Les vues serbes sur l'organisation interne de l'État yougoslave</i>	206	
b) <i>La naissance du Comité yougoslave</i>	209	
3. <i>Le Pacte de Londres</i>	220	
4. <i>La réaction de la Serbie et des Yougoslaves au traité de Londres</i>	229	
5. <i>Les intellectuels français et l'idée yougoslave</i>	240	
IV. LA FRANCE ET LA QUESTION YOUGOSLAVE		
SEPTEMBRE 1915 - SEPTEMBRE 1918	247	
1. <i>La défaite et l'exode</i>	254	
2. <i>Le front de Salonique</i>	259	
3. <i>Le procès de la « Main noire »</i>	265	
4. <i>Les efforts pour préserver les effectifs alliés sur le front d'Orient en 1917.</i>	267	
5. <i>La Révolution d'Octobre et Caporetto</i>	269	
6. <i>Georges Clemenceau et la politique orientale de la France</i>	270	
7. <i>Les Déclarations de Lloyd George, les Quatorze points du président Wilson et les buts de guerre français</i>	277	

8. Le revirement de la politique alliée envers l'Autriche-Hongrie	288
9. Le Congrès des nations opprimées à Rome. Le rapprochement entre les Italiens et les Yougoslaves	295
a) Le sénateur libéral Luigi Albertini et la groupe autour du Corriere della Serra	295
b) La politique étrangère alternative d'Orlando	306
c) La France et le Congrès de Rome	310
d) Le Congrès des nations opprimées à Rome.	312
e) L'échec de la politique de rapprochement entre les Italiens et les Yougoslaves.	318
10. L'attitude de la France envers la Serbie pendant l'hiver 1917-1918.	322
11. Tentatives d'une paix séparée	327
12. Le différend entre le gouvernement Pašić et le Comité yougoslave.	332
a) La tentative officieuse de Pašić d'examiner l'étendue des compensations territoriales accordées à la Serbie	332
b) Les demandes des Yougoslaves d'une réunion de l'Assemblée yougoslave en France	337
c) La réunion de l'Assemblée serbe à Corfou	342
13. La France et la demande de Trumbić et du Comité yougoslave d'être reconnu comme le représentant officiel des Yougoslaves de l'Autriche-Hongrie	346
a) La France se prononce résolument pour la création d'un État yougoslave	346
b) Dilemme : un ou deux centres de l'union yougoslave	348
 V. UNION SOUS L'ÉGIDE FRANÇAISE OU UNION	
DE FAIT SEPTEMBRE-NOVEMBRE 1918	355
1. Les préparatifs pour l'offensive en Orient	360
2. La percée du front du Salonique et l'armistice bulgare.	363
3. La conception serbe de l'union yougoslave.	368
4. Une force nouvelle, le Conseil national des Slovènes, Croates et Serbes. La naissance de l'État SHS	381
5. L'armistice avec l'Autriche-Hongrie	389
6. La Conférence de Genève	398
7. Le conflit avec l'Italie en Adriatique	420
a) La question de la flotte austro-hongroise	423
b) La délimitation des zones d'occupation dans les Balkans. La question de Fiume	431
8. L'union de fait. La proclamation de l'État yougoslave le 1 ^{er} décembre à Belgrade	452
CONCLUSION	459
Union ou unions nationales	461
La France et la création de la Yougoslavie	463
Une union centrée sur la Croatie ou sur la Serbie	466
SOURCES	469
BIBLIOGRAPHIE	471
CARTES	483
INDEX	493

PRÉFACE

Tout grand livre s'ordonne autour d'un questionnement fort. C'est le cas de l'ouvrage de Vojislav Pavlović qui s'interroge sur la validité de la vieille thèse selon laquelle la France aurait porté le « royaume des Serbes, des Croates et des Slovènes » sur les fonts baptismaux.

Cette question en appelle une autre : la France est-elle entrée en guerre en août 1914 avec un projet yougoslave ou, à tout le moins, balkanique? Vojislav Pavlović montre bien qu'une stratégie balkanique lui fait alors défaut. La première phase des relations franco-serbes après le Congrès de Berlin se place sur le terrain financier. Mais Paris ne recourt pas immédiatement à l'arme financière à des fins politiques puisque ses banques présentes sur le marché serbe s'y allient avec des banques austro-hongroises. De même l'affaire de l'équipement militaire de la Serbie se traite dans une première phase en partenariat avec l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie. C'est seulement en 1906 que ce partenariat cesse. Si la France s'engage peu à peu dans les Balkans et apporte ainsi son soutien diplomatique à la Serbie dans la crise de 1908/09, c'est par rapport à des considérations plus vastes. Le principal souci de la diplomatie française est alors de ne pas se séparer de la Russie. Ce souci de l'alliance russe la guide encore, avant tout autre calcul, tout au long de la crise de juillet 1914.

Pour autant un parti pro-serbe est à l'œuvre dans la société française. Il se recrute moins dans la classe politique que dans les milieux intellectuels, notamment chez les historiens et les slavisants comme Ernest Denis et Emile Haumant. Il épouse les revendications serbes, ce qui va bientôt en faire un parti pro-yougoslave. Une fois la guerre éclatée, la cause serbe est encore renforcée dans l'opinion par les faits d'armes de l'armée royale, puis par les malheurs de la Serbie victime de l'offensive des puissances centrales d'octobre/novembre 1915. A l'égal de la « petite Belgique », autre pays mar-

tyr, le thème de la « petite Serbie » amie de la France revient comme un leitmotiv dans les discours.

Mais ce parti n'est pas aux commandes de la diplomatie française. D'autres enjeux se mêlent à la question serbe et retentissent sur la position française. Que la Serbie ne soit pas la priorité, rien ne le montre mieux que le traité de Londres signé en avril 1915 par la France, le Royaume-Uni et la Russie avec l'Italie. Or pour obtenir l'entrée de Rome dans la guerre aux côtés des puissances de l'Entente, celles-ci ont avalisé des revendications en contradiction avec plusieurs aspirations de Belgrade.

A la fin de 1917, la France n'a toujours pas de projet yougoslave. Clemenceau analyse les différents fronts diplomatiques à travers le prisme de la guerre. L'affaire est d'autre part compliquée par le conflit opposant Pašić à Trumbić. Ce différend oppose assurément des ambitions contradictoires, mais aussi et surtout deux cultures différentes, la culture unitaire de la Serbie et la culture fédérale héritée de l'Autriche-Hongrie. Ces querelles ne restent pas sans conséquence sur le jugement porté par la France sur le dossier yougoslave. En janvier 1918, Paris adhère à l'idée de la création d'un État yougoslave, mais sans s'engager sur la forme que celui-ci devra revêtir. En septembre 1918, la France s'abstient encore de trancher entre les deux camps, même s'il est vrai qu'elle entretient des rapports officiels avec Pašić et la Serbie. A l'inverse, elle se garde de reconnaître l'État SHS proclamé dans les limites des territoires sud-slaves de l'Autriche-Hongrie, où il faut peut-être voir un signe du choix qu'elle fera quelques semaines plus tard.

Cette prudence trouve aussi son explication dans le facteur italien. Paris ne souhaite pas une dégradation de ses relations avec l'Italie. En accord avec ce souhait, la France entend respecter les clauses du traité de Londres qui engagent sa parole. Elle se refuse en revanche à aller plus loin. Or, plusieurs dossiers (question de la flotte austro-hongroise – délimitation des zones d'occupation dans les Balkans – affaire de Fiume) ne laissent aucun doute sur la volonté hégémonique de l'Italie. Du même coup le mois de novembre est marqué par la montée des tensions entre Paris et Rome.

Mais là encore la diplomatie française réagit aux événements. Les initiatives italiennes accélèrent le mouvement vers l'Union. La peur de l'Italie emporte les obstacles qui s'étaient mis jusqu'alors en travers de la formation d'un État yougoslave. Ce n'est donc pas la France qui la porte sur les fonts baptismaux, c'est la crainte de l'Italie qui est à l'origine de sa naissance.

L'ouvrage de Vojislav Pavlović fait donc justice d'une thèse qui avait pris, avec le temps, la valeur d'un mythe. Reste que la France a contribué

d'une autre manière à la création de la Yougoslavie. Celle-ci aurait-elle été possible sans le succès de l'offensive de l'Armée d'Orient commandée par le général Franchet d'Espèrey et dans laquelle soldats français et soldats serbes combattaient côte à côte. Rien n'exprime mieux cette solidarité que le monument élevé à la France dans l'entre-deux-guerres dans le parc Kalemegdan à Belgrade et orné de la belle inscription « Aimons la comme elle nous a aimés ».

Jean-Paul Bled
Professeur émérite
Université de Paris – Sorbonne

INTRODUCTION

Les événements qui secouèrent l'espace yougoslave pendant la dernière décennie du XX^e siècle ont été à l'origine d'une riche production historique. La fin tragique de l'État yougoslave incite à un réexamen de son histoire. Ce nouveau regard sur les soixante-treize années de vie commune des nations yougoslaves prend un caractère de révision de plusieurs axiomes de l'histoire yougoslave. Dans une certaine mesure les auteurs sont unanimes pour déclarer que l'idée yougoslave, dans sa version bourgeoise ou sa version autogestionnaire, périclète définitivement sur les nouveaux champs de bataille de l'ex-Yougoslavie. La fin sanglante de l'idée qui anima plusieurs générations dans l'espace yougoslave, justifie les prévisions de ses adversaires du premier jour. L'historiographie récente jette une nouvelle lumière sur les réserves exprimées notamment par l'opposition croate à la Yougoslavie unitaire, soit celle des Karadjordjević, soit celle de Josip Broz.¹ Les nations yougoslaves, notamment bosniaque, arrivant à leur pleine maturité lors de cette dernière crise, incitèrent une nouvelle lecture de l'histoire yougoslave.² Les ouvrages fondateurs de leur histoire nationale permirent aux derniers acteurs du drame yougoslave qui ne l'avaient pas encore fait, d'exprimer leurs vues sur la période de la vie commune. Finalement, on est obligé de se poser la question suivante : comment cet État yougoslave a-t-il pu naître vu les réserves de la vaste majorité de ses habitants ?

¹ LAMPE John R., *Yugoslavia as History : twice there was a country, The United States and East Central Europe 1914-1918*, Cambridge 2000 ; RUPNIK Jacques, *De Sarajevo à Sarajevo : l'échec yougoslave*, Bruxelles 1992 ; RAMET Sabrina Petra, *Balkan Babel : politics, culture and religion in Yugoslavia*, Boulder Colorado 1992.

² ROUX Michel, *Minorité nationale, territoire et développement : les Albanais en Yougoslavie*, Toulouse 1990 ; MUDRY Thierry, *Histoire de la Bosnie-Herzégovine, faits et controverses*, Paris 1999 ; HOARE Marko Attila, *The History of Bosnia*, London 2007 ; VICKERS Miranda, *Between Serb and Albanian : a History of Kosovo*, New York 1998.

L'histoire de sa naissance s'est, depuis toujours, déclinée en deux volets étroitement liés. Le premier consiste dans l'étude du mouvement yougoslave et de tous les mouvements centrifuges qui naissent avec lui. Le deuxième relève du domaine de l'histoire diplomatique étudiant l'influence de la constellation des forces en Europe sur sa naissance. Or la nouvelle historiographie, dite révisionniste, aborde le plus souvent les deux volets en même temps. Finalement, et malgré la multitude d'approches, les ouvrages récents accordent la responsabilité pour la forme de l'État créé le 1^{er} décembre 1918 à la Serbie et, accessoirement, au soutien apporté par la France. On évoqua même l'hypothèse qu'une alliance jacobine était à l'origine de la naissance de la Yougoslavie unitaire. L'idée n'est pas neuve, car elle était présente depuis les années vingt, mais elle n'est pas moins importante, car elle incite à une réévaluation de l'alliance franco-serbe. Or le regard traditionnel sur cette alliance forgée dans la Grande guerre, était depuis trop longtemps prisonnier d'une approche traditionnelle, célébrant l'amitié des armes. Il nous est donc paru utile d'entreprendre une nouvelle étude de la question maintenant que la charge émotionnelle liée à la question a définitivement disparu avec le départ du dernier des poilus d'Orient, et que la Yougoslavie est devenue de nouveau un terme géographique.

Pourtant, un tel travail nécessite d'emblée un certain nombre de précisions. L'alliance franco-serbe dans tous ses aspects, est un sujet vaste et riche d'enseignements, mais ce n'est pas le nôtre. Nous avons voulu évaluer l'importance du rôle que la France a joué dans la naissance de la Yougoslavie. Or, il nous est paru indispensable d'étudier ce processus sur une longue durée, à savoir de la formulation du programme national serbe et de l'idée yougoslave comme son corollaire, jusqu'à son aboutissement, à savoir la création de l'État yougoslave. L'État serbe était à la fois le centre de gravité de l'action nationale serbe et le pivot de l'union yougoslave. Sa lutte contre la Double Monarchie posait les bases de l'union des Serbes, rendant en même temps possible l'union de tous les Yougoslaves. Dans les régions centrales de la péninsule, telles que la Bosnie-Herzégovine, la Slavonie, le Srem, la frontière militaire, voire dans certaines parties de la Dalmatie, les populations serbes, croates et musulmanes étaient à tel point mélangées que la solution yougoslave s'imposait d'emblée. L'idée yougoslave, lorsqu'elle prit forme au début du XX^e siècle, signifiait une sorte de compromis entre les mouvements nationaux des Serbes et des Croates qui se disputaient jusqu'alors les provinces citées.

Dans cette perspective, le Congrès de Berlin et l'indépendance de la Serbie représentaient le point de départ obligatoire. Dès lors, le mouvement national serbe prend forme avec la constitution des partis politiques,

tandis que les banques françaises deviennent, dès les années quatre-vingts, les grands argentiers de la modernisation serbe et de sa politique étrangère. D'autre part, le premier décembre 1918 s'impose comme la date limite de notre étude. Au-delà de cette date charnière, l'histoire de la Yougoslavie se résume à de complexes relations intérieures sur lesquelles la France a peu d'influence. Cependant, l'étude du regard porté par la France sur la question yougoslave pendant quarante ans pose une série de questions, dont la moindre n'est pas qu'elle n'intéressait guère les gouvernements français avant le printemps 1918. Il fallait donc se concentrer à la fois sur les réactions françaises aux revendications territoriales serbes issues de son programme yougoslave, et sur les premiers contacts entre les diplomates français et les partisans de l'idée yougoslave originaires de la Double Monarchie, réunis pendant la guerre au sein du Comité yougoslave de Londres. La pénétration italienne dans les Balkans représente un autre aspect important de notre étude. La lente transformation du binôme franco-russe, en un autre, franco-italien, dans les Balkans pendant la guerre, attire tout particulièrement notre attention, car ce dernier porte en soi le germe du futur conflit. L'étude des relations dans le triangle traditionnel Paris-Saint-Petersbourg-Belgrade reste, au moins jusqu'à 1917, le prisme inévitable pour comprendre la politique française dans les Balkans.

A notre avis, l'influence française sur le processus qui donne lieu à la naissance de la Yougoslavie se décline en quatre étapes. Dans la première étape précédant la guerre naît, plutôt sur le terrain que dans les cabinets du Quai d'Orsay, une étrange collaboration entre la France et la Serbie. Les causes, le déroulement et les conséquences de cette collaboration forment le fond sur lequel naquit la Yougoslavie. L'aide financière apportée par la France permet à la Serbie de s'affranchir de l'emprise politique et économique de la Double Monarchie. Or, le soutien français n'est conditionné par aucune contrepartie politique ou territoriale. C'est pourquoi les radicaux, les principaux architectes de cette collaboration, devinrent les partisans inconditionnels d'une alliance avec la France. Avec l'aide de la France, le programme national serbe se réalise pour se transformer au début du XX^e siècle en un mouvement yougoslave. Or, il faut poser la question : les gouvernements français se rendent-ils compte des effets de leur aide à la Serbie ? La question est d'une importance toute particulière si l'on prend en compte la longévité des hommes politiques qui participent à la collaboration franco-serbe. Pour n'en citer que quelques uns : Ribot, Delcassé, Poincaré, Clemenceau du côté français, Pašić, Protić, Pierre I^{er} du côté serbe, décident du sort des relations bilatérales dès les années quatre-vingt-dix, pour finalement être en fonction lors de la naissance de l'État

commun des Slaves de Sud. En conséquence, il est légitime de se poser la question ; à quel point l'attitude française envers le mouvement national serbe présage-t-elle la nature de l'approche française envers le mouvement yougoslave pendant la guerre ?

Pendant la deuxième étape, à savoir du commencement de la guerre jusqu'à la défaite de l'Italie à Caporetto, le gouvernement serbe est perçu à Paris comme le seul promoteur du projet yougoslave. L'approche française envers le programme yougoslave connaît alors deux phases. Avant la défaite de la Serbie, l'attitude française envers la question yougoslave est conditionnée par sa volonté de persuader l'Italie, la Bulgarie et la Roumanie de se ranger du côté des Alliés. La guerre prend alors le caractère du troisième conflit balkanique, dont la Serbie se démarque nettement avec son programme yougoslave. Or, il nous est paru d'un intérêt particulier d'établir le rôle et les critères guidant la France lors des difficiles tentatives d'arriver à un compromis entre les revendications territoriales italiennes, roumaines et serbes. Dans ce vaste marchandage, il faut discerner jusqu'à quel point la diplomatie française suit ses Alliés, et quand elle prend une initiative particulière. Finalement, on en vient à se poser la question : son manque d'objectifs directs dans les Balkans favorise-t-il le programme yougoslave ? Autrement dit, n'ayant pas d'ambitions particulières dans les Balkans, la France était-elle davantage favorable au programme yougoslave que ses Alliés ou, en revanche, restait-elle, à l'instar de la Russie, prisonnière de concepts anciens cherchant à satisfaire exclusivement les exigences serbes ?

L'étude de la troisième étape, entre Caporetto et l'offensive de septembre 1918, permet de poser toute une série de questions, telles que l'évolution de l'attitude alliée envers les nationalités vivant dans la Double Monarchie, la nature de la coopération entre l'Italie et les Yougoslaves, la naissance du conflit entre le gouvernement serbe et le Comité de Londres, et finalement l'accueil réservé par la France au programme yougoslave. Au-delà de ces questions particulières, il faut répondre à la question primordiale : le programme yougoslave était-il pour le gouvernement Clemenceau un fin en soi, ou une nouvelle arme de guerre ?

La quatrième et dernière étape, entre septembre et décembre 1918, pose le problème principal de l'influence française dans la naissance de la Yougoslavie. Le problème est de savoir si la France avait une politique définie envers la question yougoslave. Était-elle favorable ou non et pourquoi à la naissance d'un État yougoslave ? Comment cet État s'inscrivait-il dans sa politique orientale, si elle en avait une ? Finalement, est-ce que tout État yougoslave avait son soutien ? Sinon, lequel était favorisé et pour quelle

raison, à savoir, jusqu'à quel point la stratégie d'après-guerre influence son attitude envers l'État yougoslave en formation. Dans cette perspective, le conflit naissant avec l'Italie était-il un facteur majeur de sa politique balkanique, c'est-à-dire, l'État yougoslave était-il perçu comme la barrière contre la poussée italienne ou celle de l'Allemagne ?

Notre étude ne pouvait pas se limiter aux relations bilatérales franco-serbes. L'histoire de la naissance de la Yougoslavie est nécessairement polycentrique. On a donc essayé de présenter les influences de tous les Alliés, notamment celle des Italiens. L'étude des relations entre les Serbes et les Yougoslaves s'avère nécessaire pour expliquer la nature du mouvement yougoslave souvent obscurcie par une confusion terminologique. Le concept d'un peuple ayant trois noms, l'essence même du mouvement yougoslave se prête mal à l'étude, car il s'avère finalement un stratagème à la fois destiné à l'opinion publique alliée et indispensable pour cacher l'intégration nationale des deux plus grandes nations yougoslaves. De cette façon, et dans les limites de notre étude, il fallait essayer de discerner les différences entre les mouvements nationaux croate et serbe et leurs particularités respectives. Finalement, une précision terminologique devient nécessaire. Dans le cours du livre on utilisera le terme Yougoslaves pour désigner les habitants, Serbes, Croates, et Slovènes des provinces méridionales de l'Autriche-Hongrie, sauf lorsqu'on y ajoutera la précision suivante : *dans le sens large du terme*. Dans ce cas le terme yougoslave désignera les Serbes de la Serbie propre et les habitants du Monténégro en plus des Yougoslaves déjà cités.

Notre travail est principalement consacré à l'étude des réactions des acteurs institutionnels en France. Si importante qu'elle ait été, l'attitude de l'opinion publique, et des divers milieux culturels, reste d'une portée assez limitée. D'abord parce que la question yougoslave en soi ne provoque pas une attention particulière, mais surtout parce qu'il nous est paru difficile de trouver des preuves d'une influence substantielle de l'opinion publique sur les décisions du gouvernement français de l'époque, du moins en ce qui concerne la question yougoslave. Les hommes d'État français, soit connaissaient déjà bien la région, soit s'informèrent directement lors des contacts avec des représentants serbes et yougoslaves. D'autre part, dès le début de la guerre, même les émigrés yougoslaves, pour ne rien dire des agents diplomatiques serbes, avaient assez fréquemment la possibilité de présenter leurs vues aux plus hauts responsables de la République. Néanmoins, il fallait signaler la présence d'un milieu d'intellectuels acquis à la cause serbe et à celle des Yougoslaves.

Pour une étude conçue d'une telle façon, le choix des archives diplomatiques s'imposait d'emblée. Or, le travail dans les archives du Quai d'Orsay, comme il est bien connu, pose une difficulté majeure. Le processus de prise des décisions est très difficile, voire impossible à cerner. L'inexistence d'indications sur la genèse de telle ou telle décision nous a obligé à mettre l'accent sur le travail dans les archives personnelles des personnages impliqués dans le dossier yougoslave tels que les envoyés français en Serbie, Auguste Boppe ou Joseph de Fontenay, voire les ministres successifs des Affaires étrangères, tels que Théophile Delcassé ou Stephen Pichon pour ne pas oublier le président Poincaré, ou l'ambassadeur Camille Barrère. D'autre part, les fonds consacrés à la Serbie pendant la guerre contenant des informations presque exclusivement sur les relations bilatérales, il fallait chercher les indications sur l'attitude française dans les cartons consacrés aux relations entre la France et l'Italie, l'Autriche-Hongrie, et la Russie, voire dans ceux consacrés aux Conférences internationales. Les archives de la légation française auprès de la cour serbe se sont avérées d'une importance assez limitée à cause de l'exode à travers l'Albanie. En revanche, les archives de l'armée de terre et les archives de la marine à Vincennes posaient un autre problème, celui de savoir jusqu'à quel point les vues et les analyses de militaires avaient une influence sur la prise de décisions politiques concernant la Yougoslavie. Notre impression est que les militaires intervinrent dans la question yougoslave, comme dans une question éminemment politique, seulement lors de l'avancée des troupes alliées à partir du septembre 1918, et même alors sous une étroite surveillance de la présidence du Conseil.

En revanche, les archives serbes et yougoslaves se sont avérées être une source d'information assez importante. Si, pour toute une série d'entretiens, il n'existe pas de traces dans les archives françaises, on en trouve toujours des procès verbaux dans les archives de Belgrade. Évidemment, l'importance respective de telles rencontres n'était pas comparable. En plus des renseignements sur les contacts bilatéraux, les archives serbes et yougoslaves renferment toute la documentation sur la propagande yougoslave. Or, le caractère unitaire de l'État yougoslave entre les deux guerres empêchait la dispersion de la documentation relative à la question yougoslave entre plusieurs archives nationales dans l'ancienne Yougoslavie. L'exception notable étant les archives du Comité yougoslave, c'est-à-dire les papiers Trumbić gardés à Zagreb. Néanmoins, la publication des mémoires et de la documentation à partir de ces archives permet de reconstruire les positions de l'émigration yougoslave.

Les archives diplomatiques serbes, et les archives personnelles d'hommes d'État et intellectuels serbes tels que, Nikola Pašić, Jovan Jovanović, Milovan Milovanović, Milenko Vesnić, Jovan Žujović, Jovan Cvijić, Božidar Marković, pour n'en citer que quelques uns, permettent de reconstituer et la position officielle de la Serbie, et celle de sa propagande, voire l'attitude de l'opposition serbe. Les renseignements sur le concept serbe de l'union yougoslave sont d'une utilité primordiale, surtout à cause de la confusion terminologique de l'époque. Pour discerner ce qu'ils entendaient par idée yougoslave, et quelles étaient leurs vues sur l'organisation de l'État yougoslave il a fallu se référer aux archives privées.

Tout travail sur la question yougoslave est à la fois facilité et gêné par la vaste bibliographie qui lui est consacrée. Du côté yougoslave elle se décline en deux catégories. D'abord la littérature officielle, « hagiographique », soit dans la perspective de l'idée unitaire yougoslave entre les deux guerres, soit vantant les courants socialistes et communistes comme supports de la véritable idée yougoslave, après 1945. Or, comme c'est souvent le cas, ces ouvrages sont surtout un témoignage sur leurs auteurs. En revanche, la période qui suit la guerre à vu naître une riche production de mémoires des principaux acteurs de l'union yougoslave. Du côté français, dans les mémoires et les correspondances de Poincaré, Paul Cambon, Ribot, Charles-Roux, le général Mordacq,³ pour ne citer qu'eux, on trouve des indications précieuses sur l'attitude française envers l'union yougoslave. Il faut citer aussi le travail pionnier d'Émile Haumant. En revanche, les ouvrages français consacrés entre les deux guerres au front de Salonique sont d'une moindre utilité, car concentrés sur l'aspect militaire des relations franco-serbes.

Dans la vaste bibliographie consacrée, dès les années soixante, à la Grande Guerre, la question yougoslave attire d'abord l'attention de l'historiographie italienne. Les travaux d'Albertini, Valiani, Tambora ou Pastorelli,⁴ rendent la politique orientale de l'Italie plus compréhensible. La

³ POINCARÉ Raymond, *Au services de la France*, vol. I-X, Paris 1926-1933 ; CAMBON Paul, *Correspondance, Les guerres balkaniques, la Grande Guerre, l'organisation de la paix, 1912-1924*, Paris 1946 ; RIBOT Alexandre, *Journal d'Alexandre Ribot et Correspondances inédites*, Paris 1936 ; MORDACQ Général, *Le Ministère Clemenceau, Journal d'un témoin*, vol. I-IV, Paris 1931 ; CHARLES-ROUX François, *Souvenirs Diplomatiques, Rome-Quirinal*, Paris 1956.

⁴ ALBERTINI Luigi, *Le origini della guerra del 1914*, vol. I-III, Milan 1943 ; TAMBORRA Angelo, *L'Idée di nazionalità e la guerra 1914-1918*, dans « Atti del XLI Congresso di Storia del Risorgimento italiano », Rome 1963 ; VALIANI Leo, *La dissoluzione dell'Austria-Ungheria*, Milan 1966 ; PASTORELLI Pietro, *L'Albania nella politica estera italiana 1914-1920*, Naples 1970.

publication des Documents Diplomatiques italiens, en même temps que l'important travail d'édition des mémoires et de la correspondance de Sonnino permettent de discerner les bases de la stratégie italienne pendant la guerre. Dès les années soixante-dix la question yougoslave attire tout particulièrement l'attention de l'historiographie anglo-saxonne. Les travaux de Mamatey, Calder, Lederer, Hugh et Christopher Seton-Watson, et Hanak, éclairent l'attitude britannique et américaine sur la question yougoslave.⁵

L'historiographie yougoslave naturellement fait le plus grand effort afin de reconstruire l'histoire du mouvement yougoslave. Dès les années cinquante, et malgré une certaine censure implicite, les travaux de Janković, Krizman, Djordjević, Aleksić-Pejković, Šepić,⁶ définissent le cadre de l'étude du mouvement yougoslave. Les années soixante-dix caractérisées par le regain de tensions nationales en Yougoslavie, virent naître les premières dissensions parmi les historiens yougoslaves. Les perspectives nationales s'établirent parallèlement avec les études des divers mouvements nationaux du temps de la Grande Guerre. Dans les années quatre-vingts, il faut noter deux tentatives de proposer la synthèse de la question yougoslave, celle de Ivo Banac et celle de Milorad Ekmečić.⁷ Finalement la dernière décennie du XX^e siècle l'éclatement de l'historiographie yougoslave et une incursion excessive de la politique dans l'étude d'une question aussi brûlante que celle de l'histoire du mouvement yougoslave.

⁵ MAMATEY Victor S., *The United States and East Central Europe : A Study in Wilsonian Diplomacy and Propaganda*, Princeton University Press, 1957 ; CALDER Keneth, *Britain and the Origins of the New Europe, 1914-1918*, Cambridge 1976 ; HANAK Harry, *Great-Britain and Austria-Hungary during the First World War*, Londres 1962 ; LEDERER Ivo J., *Yugoslavia at the Paris Peace Conference*, Londres et New Haven 1963 ; SETON-WATSON Hugh et Christopher, *The Making of the New Europe*, Seattle 1981.

⁶ JANKOVIĆ Dragoslav, *Srbija i jugoslovensko pitanje 1914-1915* (La Serbie et la question yougoslave 1914-1915), Belgrade 1973 ; JANKOVIĆ Dragoslav, *Jugoslovensko pitanje i Krfska deklaracija 1917. godine* (La question yougoslave et la déclaration de Corfou), Belgrade 1967 ; KRIZMAN Bogdan, *Hrvatska u Prvom svetskom ratu. Hrvatsko-srpski politički odnosi* (La Croatie dans la Première guerre mondiale. Les relations politiques serbo-croates), Zagreb 1989 ; KRIZMAN Bogdan, *Raspad Austro-Ugarske i stvaranje jugoslovenske države* (La dissolution de l'Autriche-Hongrie et la création de l'État yougoslave), Zagreb 1973 ; ALEKSIĆ-PEJKOVIĆ Ljiljana, *Odnosi Srbije sa Francuskom i Engleskom 1903-1914* (Les relations de la Serbie avec la France et l'Angleterre 1903-1914), Belgrade 1965 ; ŠEPIĆ Dragovan, *Italija, saveznici i stvaranje Jugoslavije* (L'Italie, les Alliés et la création de la Yougoslavie), Zagreb 1970.

⁷ BANAC Ivo, *The National Question in Yugoslavia*, New York 1984 ; EKMEČIĆ Milorad, *Stvaranje Jugoslavije 1790-1918* (La création de la Yougoslavie 1790-1918), vol. I-II, Belgrade 1989.

Or, les tragiques événements de la Yougoslavie ont produit un regain d'intérêt pour la région en dehors de ses frontières. L'historiographie française ne manqua pas de s'intéresser de nouveau à la région et au problème. Jusqu'alors la question yougoslave n'était traitée qu'accessoirement dans les thèses d'État de Poidevin, ou Michel, consacrées à la période avant 1914.⁸ Une riche production publiciste débordant sur le domaine historique traita la question yougoslave dont notamment les ouvrages de Garde et Hristić⁹ offrit les premières explications du drame yougoslave. Elle fut suivie vers la fin de la décennie par un certain nombre de thèses consacrées à l'histoire yougoslave. Parmi ces dernières il faut noter les travaux de Fassy sur le front de Salonique, de Gradwohl sur l'armistice en Hongrie, de Grandhomme sur la mission du général Berthelot en Roumanie, de Sandu sur les relations franco-roumaines entre les deux guerres et de Bataković sur la naissance de la démocratie parlementaire en Serbie.¹⁰

Les thèses de Jasna Adler et de Grumel-Jacquignon et de Miro Kovač consacrées tout spécialement à la question yougoslave. Très bien documentés, les trois ouvrages partageaient la même désillusion devant l'engagement français dans la question yougoslave. Dans le cas d'Adler, elle est motivée par son analyse de l'attitude française envers l'État des Slovènes, Croates et Serbes (SCS) dans les frontières de la Double Monarchie. Grumel-Jacquignon, en revanche, expose les limites de la politique yougoslave de la France entre les deux guerres. Dans son livre Miro Kovač concentre ses recherches sur les relations entre la République et le mouvement national croate, accordant à une alliance de fait, entre la France, l'Italie et la Serbie, la responsabilité pour la création d'une Yougoslavie unitaire. Il nous est paru qu'il fallait peut-être nuancer leur jugement sur les responsabilités de la France pour la création de la Yougoslavie. L'échec subi par l'idée yougos-

⁸ POIDEVIN Raymond, *Les relations économiques et financières entre la France et l'Allemagne de 1898 à 1914*, Paris 1998, 2^e éd. ; MICHEL Bernard, *Banques et banquiers en Autriche au début de XX siècle*, Paris 1976.

⁹ GARDE Paul, *Vie et mort de la Yougoslavie*, Paris 1992 ; CHRISTITCH Kosta, *Les faux frères*, Paris 1996.

¹⁰ FASSY Gérard, *Le Commandement français en Orient, octobre 1915 – novembre 1918*, Paris, Economica, 2003 ; GRADVOHL Paul, *Genèse et mise en oeuvre du contrôle militaire interallié en Hongrie : un exemple de politique militaire française au centre de l'Europe en 1918-1927*, Thèse d'histoire, doctorat de nouveau régime, Université de Paris IV, 1998 ; BATAKOVIĆ Dušan T., *Les sources françaises de la démocratie serbe (1804-1918)*, Paris, CNRS, 2013 ; ADLER Jasna, *L'union forcée. La Croatie et la création de l'État yougoslave*, Genève 1997 ; GRUMEL-JACQUIGNON François, *La Yougoslavie dans la stratégie française de l'entre-deux-Guerres (1918-1935)*, Berne 1999 ; KOVAČ Miro, *La France, la création du royaume « yougoslave » et la question croate, 1914-1929*, Bern, P. Lang, 2001.

lave donne raison, *a posteriori*, aux partisans d'une autre politique française envers la Yougoslavie. A notre avis, avant de discuter de la viabilité de la politique française envers la Yougoslavie il faut d'abord poser la question essentielle : existait-il une politique française envers la Yougoslavie ? Or, l'analyse de la documentation française ne permet pas de discerner une telle politique. Au titre d'exemple on peut constater que, l'attitude du général d'Esperey et de Fontenay mises à part, la Yougoslavie unitaire avait peu de partisans en France. D'autre part, on peut se poser la question si l'inexistence de politique n'était pas en soi une politique envers la Yougoslavie. Autrement dit, la France, en laissant faire les Serbes, n'imposait-elle pas une solution unitaire ? Or, la responsabilité implicite dans ce cas ne doit pas incomber exclusivement à la France, mais à tous les Alliés.

En ce qui concerne le plaidoyer suggestif en faveur de l'État SCS de Jasna Adler, il nous a paru très riche en renseignements sur les positions des acteurs croates de l'union yougoslave. En revanche, il semble qu'une telle solution de la question yougoslave, c'est à dire l'indépendance pure et simple de l'État SCS, était inacceptable pour tous les Alliés sauf pour l'Italie. D'ailleurs, les principaux intéressés eux-mêmes n'en voulaient pas, craignant l'impérialisme italien. De Lorković et à Trumbić, la solution envisagée par les hommes d'État croates était finalement une Yougoslavie confédérale avec un État SCS gouverné de Zagreb. Dans ce cas l'union yougoslave n'aurait probablement pas été considérée comme *forcée*, par les Croates. En revanche, on peut se poser la question si un État SCS indépendant n'aurait pas ressemblé étrangement à une *Grande Croatie*. Il n'est pas du domaine de l'historien de deviner qu'elles auraient été dans ce cas les réactions des autres nations yougoslaves, notamment celles qui auraient dû en faire partie.

I. L'ESPACE YOUGOSLAVE DANS LE SYSTÈME DES ALLIANCES FRANÇAISES AVANT 1914

Les diverses nations de l'ex Yougoslavie avaient la malchance d'être déchirées par la frontière séculaire entre le monde catholique et le monde orthodoxe, voire celui de l'Islam. Cette position particulière les oblige de voir, in extremis, l'aboutissement de leurs projets nationaux dans la disparition des deux empires, plurinationaux, voire antinationaux, dont les origines médiévales et les structures (malgré des réformes substantielles) de l'Ancien régime, ne s'accordent guère avec le principe national. Le mouvement yougoslave, dans le sens le plus large du terme, lutte donc dans les plaines de Macédoine et sur les rives de l'Adriatique pendant plus de six ans afin de pouvoir fonder son ou ses États nationaux. La guerre commencée à Sarajevo engendre non seulement la disparition des Habsbourg et des Ottomans, mais aussi des Romanov et des Hohenzollern. Lorsque les premières institutions yougoslaves voient le jour en 1918, la France reste seule parmi les grandes puissances encore présentes dans les Balkans et en Europe centrale.

La victoire yougoslave est aussi celle de la France, voire celle du principe démocratique. Elle est de courte durée car les divergences, au sein même des nations yougoslaves, et les ambitions italiennes, vont provoquer une nouvelle lutte acharnée pour la domination des pays yougoslaves. Néanmoins, la France, n'ayant pas de revendications territoriales et dont les ambitions économiques sont limitées, était l'interlocuteur privilégié des Yougoslaves tout au long des guerres menant à leur libération du joug étranger. Elle représente surtout un modèle démocratique et culturel, dont les élites yougoslaves naissantes cherchent à s'inspirer. Son influence est plus importante chez les Serbes, car ils recherchent un modèle démocratique différent de la culture autoritaire de la Monarchie voisine et de la tradition autocratique de leurs frères Russes.¹ Les nations yougoslaves au

¹ BATAKOVIĆ, *Les sources françaises de la démocratie serbe*, pp. 26-28.

sein de la Double Monarchie subissent une forte influence de la culture germanique, et l'influence française a bien du mal à s'y installer, mais la guerre est dans ce sens un catalyseur formidable.

Le dialogue entre la France et les nations yougoslaves commence bien avant les guerres du début du XX^e siècle. L'événement charnière est certainement le coup d'État de mai 1903 à Belgrade. La fin du régime du dernier des Obrenović représente une révolution avec des conséquences pour tous les peuples yougoslaves. Belgrade devient le centre du mouvement national serbe, mais aussi, dans une moindre mesure, yougoslave. La fin de la période d'asservissement de la politique étrangère serbe à la Double Monarchie ouvre des possibilités à une collaboration soutenue avec la France. Dans un premier temps, la Serbie commence une bataille afin de se donner les moyens de sa politique étrangère et nationale. La lutte avec l'Autriche-Hongrie pour l'indépendance économique sera l'occasion de contacts intensifs avec le gouvernement de la République. Les causes de ce conflit économique et politique se trouvent dans les décisions du Congrès de Berlin. Ainsi l'analyse des relations économiques et financières entre la France et la Serbie doit commencer avec cet acte fondateur qu'est l'indépendance de la Principauté serbe accordée par le Congrès de Berlin en juillet 1878.

I. La coopération économique et financière franco-serbe

La lutte commencée en 1804 par Karageorge s'achève presque trois quarts de siècle plus tard lorsque la Serbie obtient finalement son indépendance. Le 13 juillet 1878 le chancelier allemand, Bismarck communique formellement au président du Conseil serbe Jovan Ristić, la décision du Congrès de Berlin de reconnaître l'indépendance de la Principauté serbe. Cette décision est accompagnée d'une série de conditions dont notamment : l'obligation de respecter l'égalité confessionnelle de tous les citoyens serbes, (la référence est faite tout spécialement au statut légal des Israélites), de construire les chemins de fer reliant l'Europe aux chemins de fer ottomans, d'accepter une partie de la dette ottomane, de respecter les privilèges économiques et politiques issus des capitulations au moins avant de conclure des traités économiques avec les pays concernés. L'indépendance est donc conditionnée par une série d'obligations très dures pour la Principauté, épuisée par les deux guerres contre la Turquie en 1876 et en 1877/78. Les guerres démontrent toutes les limites de l'administration serbe, la milice faisant figure d'armée étant sévèrement battue par les forces turques. Le

système fiscal est incapable de financer l'effort de guerre, et la Serbie doit recourir aux emprunts, intérieurs et extérieurs, avec de faibles résultats. Finalement c'est tout le système administratif qui démontre son incapacité de faire face à une situation de crise. La Principauté sort de ces guerres financièrement ruinée, avec une économie dévastée par l'inactivité, par les réquisitions occasionnées par la guerre, et avec toute sa partie sud pillée et saccagée par les troupes ennemies.

Une grave crise politique s'ajoute aux problèmes économiques, car les Serbes se rendent compte, lors des négociations qui précèdent la conclusion du traité de San Stefano en février 1878, qu'ils sont abandonnés par les Russes au profit d'une grande Bulgarie. La diplomatie serbe ignore complètement l'accord conclu en janvier 1877 à Budapest entre la Russie et l'Autriche-Hongrie, laissant la Bosnie-Herzégovine à la Double Monarchie et faisant de la Bulgarie le principal pion russe dans les Balkans. C'est seulement à Berlin que Jovan Ristić, le président du Conseil serbe, constate que son pays n'a d'autre choix que de trouver un arrangement avec la Monarchie voisine. Ayant obtenu le droit d'occuper la Bosnie-Herzégovine, la Double Monarchie est devenue le maître incontesté de la partie occidentale des Balkans. La Serbie, confrontée aux revendications territoriales bulgares soutenues par la Russie, cherche l'appui de Vienne pour sauvegarder les fruits de sa victoire tardive contre les Ottomans. Finalement elle obtient les villes de Niš, Vranje et Pirot, mais en contrepartie elle doit accepter les conditions posées par le ministre des Affaires étrangères de la Double Monarchie, comte Gyula Andrassy.

Ristić, à la demande d'Andrassy, signe le 8 juillet 1878 à Vienne une Convention concernant les chemins de fer, le commerce et la régulation des Portes de Fer. Le gouvernement serbe doit donc s'engager au préalable à construire les chemins de fer reliant le réseau austro-hongrois à celui de la Turquie en direction de Constantinople et de Salonique. Elle prend l'obligation aussi de conclure un traité économique avec sa voisine, voire d'étudier la possibilité d'une union douanière. Le cabinet de Vienne choisit donc les moyens économiques pour affermir son influence en Serbie.² Les obligations prises par Ristić sont confirmées par l'article 38 du traité de Berlin stipulant que la Principauté serbe doit se substituer à la Turquie pour reprendre ses obligations en vue de la construction des chemins de fer et en

² STOKES Gales, *Politics as Development. The Emergence of Political Parties in Nineteenth-Century Serbia*, Londres 1990, pp. 135-138.

les raccordant aux chemins de fers austro-hongrois.³ Cette obligation formelle est concrétisée par la convention ferroviaire serbo-austro-hongroise du 9 mars 1880 prévoyant le raccordement des chemins des fers serbes aux deux lignes turques, Mitrovica-Salonique et Constantinople-Belova en Bulgarie. La Serbie s'engage à construire une ligne Belgrade-Niš, avec deux embranchements : 1) vers Vranje, la frontière turque, Skopje et Salonique, 2) vers Pirot, la frontière bulgare, Sofia, Belova et Constantinople, avant le 13 juin 1883.⁴ La Serbie, ayant pris l'obligation de commencer les travaux en 1880 et ne disposant ni de moyens financiers ni de capacités techniques, fait en novembre un appel d'offres à la fois pour la construction des chemins de fer et pour l'emprunt qui doit la financer.

Lorsque cet appel est rendu public, Ristić est démissionnaire. Il menait depuis deux ans les négociations économiques avec Vienne, en refusant d'accepter que la Double Monarchie jouisse automatiquement du droit de la nation la plus favorisée sous prétexte qu'elle l'avait avec l'Empire Ottoman. Il est prêt en octobre 1880 à affronter une guerre douanière avec la puissante Monarchie voisine pour sauvegarder l'indépendance économique de la Principauté.⁵ Néanmoins le prince Milan Obrenović y est opposé. Profondément meurtri par l'abandon russe, craignant pour son trône, il est décidé à confier le sort de son pays et son avenir personnel à la protection du gouvernement austro-hongrois. Il confie donc le 26 octobre le gouvernement à ses amis, austrophiles comme lui, du Parti progressiste. Ce gouvernement, et notamment son ami personnel, Čedomilj Mijatović, ministre des Affaires étrangères et ministre des Finances par intérim, hérite la lourde tâche de trouver les moyens pour la construction des chemins de fer. La réponse à l'appel d'offres est bien moyenne. On y trouve notamment un entrepreneur russe Baranoff, dont la candidature est jugée par le gouvernement serbe comme une manœuvre russe pour empêcher l'emprise économique austro-hongroise sur les voies de communications serbes. Mijatović se rend en décembre à Vienne afin de chercher conseil. Au Ballhausplatz on lui fait savoir que la candidature russe est hors de question. Il se rend compte que le gouvernement austro-hongrois est favorable à la candidature de l'Union Générale, banque française présidée par Eugène Bontoux. Ainsi, l'obligation de construire les chemins de fer

³ ŽIVOJINOVIĆ Dragoljub, VOJVODIĆ Mihailo, *Dokumenta 1878* (Les Documents de 1878) Belgrade 1980, p. 125.

⁴ ARNAOUTOVICH Dragomir, *Histoire des Chemins de fer yougoslaves*, Paris 1937, p. 61.

⁵ ŽIVANOVIĆ Živan, *Politička istorija Srbije u drugoj polovini XIX veka* (l'Histoire politique de la Serbie dans la deuxième moitié du XIX^e siècle), Belgrade 1924, vol. II, pp. 108-111.

selon les vœux de la Double Monarchie sera l'occasion pour la Principauté d'établir les premiers contacts avec les finances françaises.

2. *L'affaire Bontoux*

Eugène Bontoux, ingénieur français, directeur de la Südbahn austro-hongroise jusqu'à 1878, très bien introduit en Autriche-Hongrie, devient la même année, un des fondateurs à Paris de l'Union Générale, banque d'affaires catholique et légitimiste. Bontoux, son président à partir de l'été 1878, passe la plupart de son temps à Vienne. Il y noue des liens étroits avec le cabinet du comte Eduard Taaffe au pouvoir à partir de janvier 1879. Ce gouvernement cherchant à se créer une base financière propre et à se libérer de l'emprise financière des banques austro-hongroises attachées au cabinet précédant, fait appel aux finances françaises. Bontoux, et sa banque l'Union Générale, connaissant déjà la place de Vienne, obtiennent le privilège de fonder le 11 novembre 1880 à Vienne la Banque Impériale Royale Privilégiée des Pays Austro-hongrois, appelée la *Länderbank*. L'ambassadeur français à Vienne estime que la nouvelle banque est créée sous le patronage direct du gouvernement avec l'objectif de prendre en charge les affaires financières de l'État.⁶ L'une des premières de ces affaires d'État sera la construction des chemins de fer serbes.

Mijatović entre en contact avec Bontoux en décembre 1880. La candidature de l'Union Générale une fois retenue, son représentant, le vicomte d'Harcourt se rend à Belgrade afin de convaincre les parlementaires serbes. En janvier, Bontoux s'y rend en personne, accompagné de divers personnages dont le journaliste Michel Rosen, ancien correspondant à Belgrade, déjà bien introduit dans les cercles restreints de l'élite belgradoise. La double démarche de Bontoux, la pression diplomatique austro-hongroise exercée par le ministre austro-hongrois, le baron Herbert, et les sommes proposées par Rosen aux hommes politiques serbes, et notamment à l'entourage même du prince, portent leurs fruits. Le vicomte d'Harcourt signe le 3 février 1881 avec le gouvernement progressiste une convention sur : 1) l'emprunt pour financer la construction des chemins de fers ; 2) leur construction ; 3) la création d'une société pour l'exploitation des chemins de fer serbes. Selon cette convention, l'Union Générale accorde à la Serbie un emprunt de 100 millions de francs nominaux, dont 30 % fournis par la *Länderbank*, pour la construction et l'exploitation de la ligne des chemins

⁶ BOUVIER Jean, *Le Krach de l'Union générale (1878-1885)*, Paris 1960, p. 61.

de fer serbes de Belgrade jusqu'à Vranje sur la frontière ottomane.⁷ Les conditions de cet emprunt sont très onéreuses pour la Serbie.⁸ Néanmoins la Skupština, le parlement serbe, vote le 24 mars 1881 la loi sur l'emprunt, car c'est une obligation prise envers les grandes puissances lors du Congrès de Berlin. Elle fait partie de l'accord entre Ristić et Andrassy.⁹

Bontoux, désirant clarifier la situation financière du Royaume, répond favorablement à la demande du gouvernement serbe et lui accorde le 1^{er} avril un nouvel emprunt pour qu'il puisse épurer sa dette flottante et les dettes occasionnées par la guerre.¹⁰ L'annuité du crédit des chemins de fer est du fait du nouvel emprunt réduit à 5,4 millions, et si on y ajoute l'annuité du nouvel emprunt, dit l'emprunt à lots, de 1,6 millions, l'annuité totale s'élève donc à 7 millions. Or le budget annuel serbe en 1881 est de 23 millions. L'endettement de la Serbie est considérable, et le montant de l'annuité tellement important pour son système fiscal rudimentaire qu'elle sera incapable de l'honorer. Les sommes accordées à l'épuration de la dette interne s'avèrent insuffisantes et la spirale de l'endettement catastrophique est définitivement enclenchée.¹¹

⁷ LAMPE John, « Serbia 1878-1912 », dans CAMERON Rondo, *Banking and Economic Development. Some Lessons in History*, New York 1972, p. 156.

⁸ D'abord l'emprunt de 100 millions est conclu à un taux de 71,4 % effectifs. L'Union Générale propose de construire les voies ferrées serbes au prix de 198 000 francs par kilomètre, dont Bontoux estime son profit à 45 000 francs, soit presque 23 %. Les chemins de fer restent la propriété de la Serbie, qui fixe le prix du transport, mais l'Union Générale garde le droit d'exploitation moyennant un revenu fixe pendant 25 ans. Le remboursement de l'emprunt est garanti par le produit net de la ligne des chemins de fer, le produit des douanes, et jusqu'à concurrence par le produit de l'impôt civil. Une caisse spéciale est créée pour recueillir les sommes destinées au remboursement de la dette. En contrepartie à ces garanties solides, Bontoux ne fixe aucune date limite pour la construction ni par ailleurs aucune garantie dans le cas contraire. La charge annuelle de la dette est de 6 millions de francs, et la durée d'amortissement de 50 ans, ce qui représente un lourd fardeau pour le budget serbe d'environ 23 millions. LAMPE John R., JACKSON Marvin, *Balkan Economic History 1550-1950. From Imperial Borderlands to Developing Nations*, Bloomington 1982, p. 212.

⁹ STOKES, *Politics as Development*, pp. 207-209.

¹⁰ L'emprunt est conclu pour une somme nominale de 33 millions, dont un tiers est échangé contre 20 000 actions de 500 francs nominaux de l'emprunt des chemins de fer. De cette façon l'emprunt des chemins de fer atteint finalement 90 millions nominaux, l'État serbe ayant échangé 10 millions de cet emprunt contre 11 millions de francs du nouvel emprunt. Les deux tiers restants sont affectés au remboursement de la dette intérieure serbe. L'Union générale prend quatre sixièmes fermes, c'est à dire 12 millions effectifs, le taux étant de 75,5 %. Elle se réserve le droit d'option sur les deux sixièmes restants. Le délai de remboursement du nouveau crédit est de 50 ans également. SIMITCH Milan, *La dette publique de la Serbie de l'origine à la guerre de 1914*, Paris 1925, pp. 110-113.

¹¹ *Ibid.*

La cause de cet endettement galopant, l'état chaotique du système fiscal serbe mis à part, est sûrement la nature usurière des emprunts concédés par Bontoux. Il a personnellement estimé le profit escompté sur toute l'opération à plus de 30 millions, sur 83,4 millions effectivement engagés, un gain donc de 36 %.¹² Néanmoins, il faut souligner que le gouvernement serbe y trouve son compte aussi. Le crédit serbe est inconnu sur les places européennes, et la Serbie n'est pas en mesure de trouver un financement d'une telle envergure. C'est surtout la caution austro-hongroise qui attire Bontoux en Serbie. Les risques qu'il prend sont compensés par le profit considérable escompté.

En revanche, la Principauté serbe, contrainte d'entreprendre de gros travaux de modernisation et d'industrialisation, voire d'armement, ne disposant ni des moyens ni des capacités techniques propres, est obligée de suivre les conseils financiers de la puissance dont elle jouit, à ce moment-là, de la protection. La Serbie à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e, peut choisir entre la Double Monarchie et la Russie. Le choix ne dépend d'elle que lorsque ses protecteurs potentiels sont en désaccord, ce qui n'est pas le cas au début des années quatre-vingts. Le renouvellement de l'alliance des trois Empereurs, le 18 juin 1881, confirme l'appartenance de la Serbie à la zone d'influence austro-hongroise. Cependant, l'affaire Bontoux est le premier de la longue série des conflits sur la scène politique serbe opposant deux courants politiques, austrophile et russophile.

Même après l'indépendance il est nécessaire de parler des courants politiques, car seule la loi du 13 avril 1881 permet la création de partis politiques. Cependant, depuis le début des années soixante-dix, les noyaux de trois futurs partis politiques existent en Serbie, ceux des libéraux, des progressistes et des radicaux. A vrai dire ce ne sont que des clubs parlementaires informels, dépourvus de toute structure et dont les idées ressemblent assez vaguement aux concepts de leurs homologues occidentaux. Leurs visions de la politique étrangère et l'action nationale serbe séparent les progressistes austrophiles des libéraux et des radicaux russophiles. Ces deux derniers suivent une politique nationale vigoureuse, étant entièrement convaincus qu'elle jouit du soutien russe. Ils affichent, comme objectif principal de leur action politique, la libération de tous les Serbes vivant encore sous le joug étranger. Seule la manière d'y arriver les différencie.

Les libéraux, au gouvernement en 1876, appellent à la guerre contre les Turcs, comme à un soulèvement national réunissant l'État et les citoyens dans un seul effort uni pour achever la lutte commencée en 1804 sous Ka-

¹² BONTOUX Eugène, *L'Union Générale*, Paris 1904, p. 89.

rageorge. Confiants que la force d'une milice nationale et l'élan guerrier des paysans serbes auront raison des troupes turques, ils s'étonnent lorsque les défaites de cette armée paysanne démontrent les limites de leur concept de soulèvement national. Leur action politique est en général patriarcale, voire paternaliste. Finalement la Serbie dans leur interprétation est comparable à une famille patriarcale, dont ils sont appelés, étant les premiers lauréats serbes des universités européennes, à guider le destin, jouissant d'une autorité indiscutable et semblable à celle d'un père de famille. Leur interprétation de la démocratie et des libertés personnelles est un savant amalgame des principes démocratiques vus lors de leurs études et de la démocratie patriarcale et paysanne serbe, fondée sur la cellule clé de la *zadruga*. Finalement Jovan Ristić et ses amis et contemporains, Vladimir Jovanović, Radivoje Milojković, Alimpije Vasiljević, et leurs allié en soutane, le métropolitain Michel, ne perçoivent nullement la nécessité de voire instaurer toute une série d'intermédiaires entre le gouvernement et le peuple. Leur autorité finalement doit être absolue, indiscutable. La contestation par une Skupština paysanne est combattue par Ristić, chef incontesté des libéraux, par un mélange d'autoritarisme et d'énergie et par la savante manipulation de l'administration lors des élections. Toujours parfaitement habillé, dans sa redingote noire au sein d'une Skupština vêtue à moitié encore à la manière turque, autoritaire, connaissant parfaitement ses dossiers, parlant d'une voix calme et persuasive, il est pour la majorité de parlementaires paysans l'image même de l'autorité gouvernementale. De ses études en Allemagne il ramène l'estime pour le système de gouvernement prussien, dont la légitimité est assurée par la Skupština, censée se réunir pour approuver la politique gouvernementale.

Les radicaux rapportent de leurs études, notamment en Russie, en Allemagne et en Suisse, les notions du socialisme et de démocratie parlementaire. Connaissant parfaitement l'écart entre la situation en Serbie et celle de l'Europe occidentale, ils fondent leur idée de la démocratie sur la décentralisation et l'autonomie communale. Ils perçoivent pour la première fois le paysan serbe comme l'acteur et non seulement comme l'objet de la politique. Ils veulent être précisément les intermédiaires entre le gouvernement et les électeurs serbes, voire leurs représentants et défenseurs face à une bureaucratie oppressive et avare. Leur démarche politique est différente. Ils seront le premier véritable parti politique en Serbie, car ils cherchent l'appui des électeurs, d'où la nécessité d'être représentés dans chaque ville et chaque village du pays. Ils ne peuvent bénéficier ni de l'autorité gouvernementale des libéraux ni de la renommée familiale et des moyens des progressistes, donc seul un parti structuré avec ses conven-

tions annuelles, ses bureaux locaux, une contribution annuelle, peut leur assurer la longévité et le succès sur la scène politique serbe. Cette démarche complètement nouvelle leur assurera finalement le statut incontesté du plus important parti politique serbe. Le Programme du Parti radical, publié le 8 janvier dans leur journal *Samouprava* (l'Autogestion), résume bien leurs idées politiques.¹³ Ce programme reste le seul et l'unique programme du Parti radical tout au long de son activité politique. Ainsi ses chefs, Nikola

¹³ « - A l'intérieur, liberté et bien-être de la Nation ; à l'extérieur, indépendance de la Nation Serbe, délivrance des autres fractions Serbes et union avec elles.

- Pour atteindre ce double but, développer les forces matérielles et morales du peuple, et cela en relevant le bien-être par une plus juste répartition des charges, et son niveau moral par des institutions libres.

- C'est pourquoi nous réclamons les réformes suivantes dans le plus bref délai possible.

Législation Générale : révision de la Constitution, à l'exception des articles qui reconnaissent à la dynastie des Obrenović le droit à la Couronne et déclarent le culte orthodoxe religion d'État.

Suffrage universel : réunion et séparation de la Skupština à des époques fixes ou lorsque le Souverain croit utile de convoquer ou de proroger la session. La Skupština aura le pouvoir législatif sans restriction. Réunion périodique de la Grande Skupština en assemblée constituante pour la révision de la Constitution. Suppression du Conseil d'État ;

Administration : Créer une administration plus simple, plus économique et plus apte à remplir sa mission. Par conséquent suppression des préfetures et des départements ; direction du pays en communes administratives et cercles avec le moyens d'administration directe...

Justice : tribunaux élus en matière civile. Jury en matière criminelle ou correctionnelle ;

Combiner le système électoral avec l'élection des juges...

Finances : abolition totale du système actuel d'impôts ; adoption de l'impôt progressif sur le revenu sur la base de la richesse et des revenus des citoyens...

Instruction Publique : procéder à l'institution d'un enseignement général obligatoire, libre de tout charge...

Armée : pour la défense de l'indépendance national et pour la réalisation des aspirations des Serbes, veiller avec le plus grand soin à l'organisation, l'instruction et l'armement de la Milice. En conséquence l'armée permanente servira uniquement d'école à la Milice Nationale....

Politique Extérieure : la politique extérieure doit se guider d'après nos intérêts politiques et économiques... Travailler actuellement à la fédération des États balkaniques et plus particulièrement s'efforcer d'arriver à un accord avec la Bulgarie et le Montenegro. Propager les idées nationales dans les pays serbes encore sous le joug étranger (Turquie). Exciter le sentiment de race dans les provinces Serbes soumises à une influence étrangère (Autriche-Hongrie) créer des débouché à la production de au commerce. En ce qui toucha nos relations avec la Bulgarie à laquelle nous unissent des liens de voisinage et de Nationalité, s'efforcer d'établir des rapports intimes politiques par des institutions communes. » Annexe à la dépêche de Patrimonio à Spuller, Belgrade le 9 septembre 1889, AMAE, CP, Serbie, vol. 10.

Pašić, Aca Stanojević, Kosta Taušanović, apparaissent sur la scène politique au début des années quatre-vingt pour la dominer jusqu'à la fin de la Grande Guerre.

Les objectifs des libéraux et des radicaux sont les mêmes, la libération de tous les Serbes. Ristić et Pašić, leurs chefs respectifs, sont certainement parmi les hommes d'État serbes les plus farouches des défenseurs de l'indépendance et de l'action nationale serbes. Seule leur manière diffère. Ristić considère naturel que le pays le suive en 1876, tandis que Pašić concentre toute son activité politique afin de persuader le pays qu'une lutte commune est indispensable. L'échec dans les guerres de libération démontre les limites de l'action de Ristić, tandis que le travail des radicaux sera récompensé un demi-siècle plus tard par la victoire dans les guerres balkaniques. Néanmoins la politique russophile et l'action nationale différencient fondamentalement les deux partis des progressistes.

Les progressistes, héritiers d'Ilija Garašanin et du prince Michel Obrenović jouissent de l'avantage incontestable dû à la renommée familiale, mais n'ont point la même envergure. Cette deuxième génération des progressistes a pour chef de file officieux le prince Milan Obrenović. Élevé en Valachie, il amène en Serbie des manières aristocratiques encore inconnues. Son irresponsabilité politique et financière, due aux moyens et au statut social hérité, est une nouveauté pour un pays de petits propriétaires terriens dont l'échelle des valeurs est fondée sur le travail et l'épargne. Intelligent, mais ombrageux, impulsif mais manquant de volonté, pourvu des capacités d'analyse politique, mais incapable de mettre en pratique ses conclusions, et jaloux de ses prérogatives princières, Milan reste incompris et haï par la classe politique et par les Serbes en général. Il est, après 1878, l'architecte du rapprochement avec l'Autriche-Hongrie. Ce choix s'impose après l'entrée des troupes austro-hongroises en Bosnie-Herzégovine en juillet 1879. Désormais la seule voie ouverte pour l'action nationale serbe est celle vers le Sud. Mais, craignant pour la survie de son trône, abandonné des Russes, il se jette corps et âme dans les bras de la diplomatie austro-hongroise. L'alliance austro-hongroise pour lui n'est pas une nécessité mais la garantie indispensable de son règne. D'autre part sa manière irresponsable de gérer ses finances personnelles et celle de l'État en fait le client privilégié et en même temps l'otage des financiers austro-hongrois. L'affaire Bontoux n'est que la première de ses opérations financières dont les conséquences sont ruineuses pour le pays. Ses tendances autoritaires l'opposent à toute figure prééminente sur la scène politique serbe et en premier lieu à Ristić. A un niveau plus large sa conception autoritaire de

gouvernement l'oppose aux radicaux, et leur lutte domine la vie politique serbe jusqu'au début du XX^e siècle.

Les chefs progressistes, Milutin Garašanin, Milan Piroćanac, Čedomilj Mijatović, partagent les idées de Milan sur la nécessité de l'alliance austro-hongroise. Cependant, ils la voient comme un expédient temporaire permettant à la Serbie d'effectuer les réformes intérieures nécessaires. Eux aussi appartiennent à l'élite serbe formée en Europe, dont ils ont adopté non seulement les idées mais aussi le mode de vie au quotidien. Fermeement convaincus que les réformes nécessaires ne peuvent être imposées que par une bureaucratie autoritaire et disciplinée, ils s'accordent bien avec l'autoritarisme princier. Leur influence politique en pâtit considérablement, au point d'être considérés comme inféodés au prince.

La démission de Ristić est l'occasion pour Milan et les progressistes de mettre en pratique leur programme de réformes intérieures, et surtout de rapprochement avec la Double Monarchie. L'emprunt Bontoux est le premier volet d'une nouvelle politique austrophile dont les bases sont posées par la signature, le 6 mai 1881, du traité économique et le 28 juin de la fameuse « Convention secrète » avec l'Autriche-Hongrie.¹⁴ Les avantages accordés à l'économie austro-hongroise par ce traité rendent la Serbie économiquement dépendante de la Double Monarchie. Conclue sur l'initiative du prince Milan, la « Convention secrète » annule pratiquement le statut d'État indépendant récemment obtenu par la Serbie. Par cet acte diplomatique, la Principauté s'engage à ne pas conclure de traités diplomatiques sans avoir obtenu au préalable l'accord de la diplomatie austro-hongroise. En retour, la Double Monarchie se déclare, dans des termes vagues, prête à soutenir l'action nationale serbe vers le Kosovo et la Macédoine, mais surtout elle prend l'obligation formelle de sauvegarder le trône à Milan et à ses descendants. Même ses amis progressistes ne sont pas prêts à accepter cet asservissement des intérêts de l'État serbe à l'Autriche-Hongrie et au profit de Milan lui-même. Les modifications exigées par le président du gouvernement, Milan Piroćanac, quoiqu'introduites dans le texte final, sont annulées par Milan. Il déclare, au ministre des Affaires étrangères austro-hongrois qu'il respectera scrupuleusement le texte originel de la convention.

Néanmoins, l'existence de la Convention reste inconnue de la totalité de la classe politique et les conflits naissent déjà à propos de l'emprunt Bontoux. Les radicaux et les libéraux s'y opposent violemment. Ils ignorent

¹⁴ EKMEČIĆ Milorad, *Stvaranje Jugoslavije* (La création de la Yougoslavie) vol. 2, Belgrade 1989, p. 373 ; ŽIVANOVIĆ, *Politička istorija Srbije*, vol. II, p. 182.

la participation de la Länderbank dans l'emprunt, mais tout le monde sait que Bontoux est le fondateur de cette banque viennoise, et l'aide apportée par la diplomatie austro-hongroise au financier français ne laisse guère de doute sur le caractère austrophile de l'opération.

Certes, l'opposition radicale et libérale se montre aussi sensible aux avancées pécuniaires de Rosen que le gouvernement progressiste. Les libéraux quittent la Skupština, tandis que les radicaux participent au vote assurant le quorum et permettant à la majorité relative progressiste de voter la loi sur l'emprunt Bontoux.¹⁵ La conclusion du traité économique avec l'Autriche-Hongrie en mai provoque un nouveau conflit. Toute une série de conventions (vétérinaire, sur l'extradition, sur l'héritage) en même temps que le traité économique, permettent de remplacer finalement le système des capitulations toujours en vigueur après le Congrès de Berlin. Les radicaux et les libéraux soulignent les avantages obtenus par la Double Monarchie, dont notamment : les tarifs douaniers préférentiels pour son industrie, tandis que l'exportation de l'artisanat serbe est lourdement taxée ; le contrôle exercé sur l'exportation du bétail serbe avec le droit de fermer la frontière à sa guise. Nullement déconcerté par cette opposition parlementaire, certes encore minoritaire, Milan s'acharne surtout à éradiquer les derniers vestiges du gouvernement libéral. Ainsi il congédie le 4 octobre 1881 le métropolitain Michel. Lorsque l'emprise de Milan et des progressistes sur la vie politique serbe paraît complète arrivent les nouvelles de l'écroulement de l'Union Générale.

Les affaires serbes de Bontoux s'arrêtent en janvier 1882 lorsque l'Union Générale, victime des projets ambitieux de son président, dépose son bilan lorsqu'elle est redevable à la Serbie à l' hauteur de 43 millions.¹⁶ Pour un pays dont c'est 187 % de son budget annuel, la possibilité d'une telle perte est inconcevable, voire catastrophique. Mijatović, encore lui, part précipitamment à Paris. Épaulé par le chargé d'affaires austro-hongrois, Goluchowski, il s'empresse de trouver une solution avec le syndic des créanciers qui avait saisi tout les actifs de la banque. Ce dernier veut gar-

¹⁵ ŽIVANOVIĆ, *Politička istorija Srbije*, p. 175.

¹⁶ L'Union Générale détenait 62 088 obligations de l'emprunt des chemins de fer serbes, placées mais non remboursées, et 110 000 obligations de l'emprunt à lots, en tout 35,7 millions de francs de papiers serbes dans ses caisses. Si l'on tient compte du fait que Bontoux n'avait pas versé à la Principauté les 12 millions prévus par l'emprunt à lots mais seulement neuf, et si on y ajoute les deux premières annuités (3,4 millions) payées par la Serbie, et les intérêts, l'Union Générale lors de sa faillite est redevable à la Serbie d'une somme totale de 43 millions. BOUVIER, *Le Krach*, p. 102 ; SIMITCH, *La dette publique*, pp. 115-117.

der les conventions signées entre la banque française et l'État serbe dans ses actifs pour les vendre au plus offrant et récupérer les sommes nécessaires afin de dédommager les créanciers. Mijatović se rend compte qu'il ne peut pas récupérer les fonds serbes, sauf en ayant recours à un procès long, dont l'issue est incertaine. Alors, suivant les conseils de la diplomatie austro-hongroise, il invite le Comptoir National d'Escompte à se substituer à l'Union Générale.

Soutenu par cette banque parisienne, il réussit à conclure avec le syndic des créanciers l'arrangement suivant : le Comptoir d'Escompte et la Länderbank créent la Compagnie de construction et d'exploitation des chemins de fer serbes avec le capital de 15 millions (seule une moitié versée) dont le siège social est à Paris.¹⁷ Avec l'aide décisive de la diplomatie austro-hongroise, Mijatović accepte que les chemins de fer serbes restent sous le contrôle des financiers proches du gouvernement austro-hongrois. Le groupe bancaire, le Comptoir National d'Escompte et la Länderbank, vont dominer les finances serbes tout au long des années quatre-vingts.

Dans le consortium les rôles sont strictement partagés. Le gros du capital est apporté par la banque française. La Länderbank et la diplomatie austro-hongroise garantissent la sécurité de l'opération en faisant pression sur le gouvernement serbe pour qu'il assure le remboursement des emprunts concédés. De cette façon la construction des chemins de fer peut continuer sans difficultés. Certes, il faut souligner encore une fois l'importance des profits escomptés, car une Société créée *ad hoc* avec un capital de seulement 15 millions a pu se substituer à l'Union Générale et reprendre toutes ses obligations envers la Principauté serbe. L'opinion publique en Serbie est fort troublée par le déroulement de ce qu'on appelle désormais l'affaire Bontoux. La diplomatie austro-hongroise choisit précisément ce moment-là pour honorer une promesse faite à Milan lors de la signature de la « Convention secrète ». La naissance du Royaume serbe est solennellement proclamée le 6 mars 1882.

¹⁷ Cette nouvelle société, selon le protocole conclu le 3 février 1882 reprend, en accord avec le gouvernement serbe et le syndic, tous les droits et devoirs de la défunte Union Générale. Le Syndic, pour sa part et en vertu de l'arrangement à l'amiable, accepte de libérer 18 millions des fonds serbes. Les 25 millions restants sont remboursés à la Serbie de la façon suivante : 13 millions par le syndic et 12 millions par le Comptoir National d'Escompte. Ce dernier garde en contrepartie le droit de se faire rembourser, une fois les actifs définitifs établis, à la place de l'État serbe, de la totalité des sommes dues par l'Union Générale. Ayant obtenu l'accord du gouvernement serbe, Mijatović signe le 10 avril la convention avec le Comptoir National d'Escompte. SIMITCH, *La dette publique*, p. 129.

Néanmoins, l'opposition ne se laisse pas impressionner. Les radicaux déposent une interpellation formelle à la Skupština, demandant des explications au sujet de l'affaire Bontoux. Le gouvernement progressiste refuse tout simplement de répondre. Finalement le 17 mars 1882, les radicaux et les libéraux démissionnent de leurs postes estimant que la dignité de la représentation nationale est bafouée par l'obstination gouvernementale.¹⁸ Le gouvernement décide alors de compléter le parlement par des élections en mai. Il est obligé de les annuler car les radicaux et les libéraux sont réélus et refusent toujours de siéger. Lorsqu'en juin, pour la deuxième fois, les électeurs confient leur votes à l'opposition, le gouvernement décide par un simple décret de confier les sièges aux candidats arrivés seconds sur la liste électorale. Cette atteinte flagrante à la vie parlementaire annonce une série d'actes autoritaires censés assurer aux progressistes une majorité parlementaire qu'ils sont incapables d'obtenir d'une manière légale. La presse est muselée par une nouvelle loi et la gendarmerie instaurée. Avec une Skupština acquise par avance au gouvernement et gardée par les nouvelles forces de l'ordre, et avec l'opposition privée des moyens de s'exprimer, la loi sur l'acceptation de l'arrangement avec la Société de Construction et d'exploitation des chemins de fer serbes est votée fin juin 1882.

La pression du gouvernement dure plus d'un an avant qu'il se décide de procéder à de nouvelles élections. Malgré ses promesses, le gouvernement renonce à changer la Constitution de 1869 puisque le roi Milan y est opposé. Les radicaux, en revanche, font campagne précisément en se déclarant partisans d'une nouvelle Constitution démocratique. Les électeurs leur accordent largement leur confiance et aux élections du 19 septembre 1883 ils obtiennent une majorité indiscutable. Les raisons de la défaite des progressistes et la nouvelle situation politique en Serbie sont décrites par le chargé d'affaires français à Belgrade, le comte Sala, de la manière suivante :

« Il n'est pas douteux que le désastre de l'Union Générale où le crédit naissant de la Serbie a failli sombrer, le refus du Ministère de donner à ce sujet des explications catégoriques, la réforme ecclésiastique qui a eu pour résultat le renvoi puis l'exil de l'ancien métropolitain Michel, ne soient les principales causes d'un changement d'opinion aussi marqué. ...

Le Roi considère, d'ailleurs, les radicaux comme les pires ennemis de son pays et de son trône, et jamais il ne consentira à les associer au pouvoir. C'est une lutte qu'il entreprend et dût-il y sombrer, il le dit lui-même, il la poursuivra jusqu'au bout...

¹⁸ ŽIVANOVIĆ, *Politička istorija Srbije*, p. 202.

En tout cas, c'était une tentative ; échouait-elle ? C'en était fait pour longtemps du parti radical en Serbie. »¹⁹

Le roi Milan de retour de son voyage en Allemagne et en Autriche-Hongrie, fort du soutien des Puissances Centrales, opte pour une solution extraparlamentaire. Il confie le 1^{er} octobre 1883 le gouvernement au vieux ministre de la Police de Michel Obrenović, Nikola Hristić. Ce dernier, le 4 octobre, d'un seul coup ouvre et ferme la session de la Skupština. De ce fait il ajourne *sine die* les discussions sur la révision de la Constitution de 1869. Les radicaux se rendent compte de la détermination royale de trouver une solution autoritaire. Lorsque l'impasse paraît complète des troubles éclatent, début novembre 1883, dans la région de Timok. La cause de la révolte est la campagne de désarmement de la milice nationale au profit de l'armée régulière, instaurée par les progressistes. Les radicaux n'ont guère le choix. S'ils ne réagissent pas, ils risquent de s'éloigner de leur base électorale particulièrement forte dans la région en question. Pašić est le député de la ville de Zajecar dans cette région. D'autre part, s'ils s'y engagent, ils seront sûrement considérés comme les principaux coupables et persécutés par le roi. Finalement ils apportent leur soutien à la révolte. La révolte est vite écrasée et les chefs radicaux sont emprisonnés sauf Nikola Pašić et Aca Stanojević qui se sont exilés.

Le roi Milan, finalement devenu maître incontesté de la Serbie, épaulé par le gouvernement de son choix, doit encore faire face à une situation financière aggravée par sa tendance à disposer des revenus de l'État comme de ses propres revenus. Le déficit budgétaire augmente tous les ans. Il atteint déjà 6, 77 millions de francs en 1882 pour s'élever en 1886, après la défaite dans la guerre contre les Bulgares en 1885, à 13,83 millions.²⁰ Cette dette flottante et les arriérés du temps de la guerre d'indépendance obligent le gouvernement à recourir tous les ans à de nouveaux emprunts, hypothéquant de cette façon les principaux monopoles d'État. Les principaux créanciers sont toujours le Comptoir National d'Escompte et la Länderbank.

¹⁹ Chargée d'affaires de Sala à Challemel-Lacour, Belgrade le 7 octobre 1883, MAE, CP Serbie, vol. 4.

²⁰ *Stenografske beleške Narodne Skupštine* (Compte rendu sténographique de l'Assemblée Nationale), Belgrade 1887.

3. *Le Comptoir National d'Escompte et les réformes des gouvernements progressistes*

Une fois au pouvoir, les progressistes doivent d'abord régler les vestiges de la dernière guerre. L'article 36 du Traité de Berlin oblige la Serbie à racheter les propriétés privées turques se trouvant dans les territoires annexés. Une commission gouvernementale serbe fixe en 1880 les prix des propriétés en question. La loi du 22 juin 1882 décide que les indemnités seront payées par l'État. La Serbie doit, à cet effet, conclure un nouvel emprunt. Les deux banques déjà créancières de la Serbie lui accordent le 12 novembre un nouvel emprunt de 6 millions de francs effectifs (8,403 millions de francs nominaux) à un taux de 71,4 %, un intérêt de 5 % et une durée d'amortissement de 25 ans. Finalement les sommes ainsi obtenues servent aussi à payer les annuités des emprunts précédents et les dépenses courantes de l'État.²¹

La même année le gouvernement serbe cherche à résoudre un autre problème posé par la guerre. Le gouvernement progressiste, fidèle à son concept d'un pouvoir fort, remplace par la loi du 17 janvier 1883 la milice nationale par une armée régulière, dont la durée de service est établie à deux ans. Il veut armer cette nouvelle armée de 100 000 fusils de type nouveau. L'effort de réarmement augmente considérablement le budget du Ministère de la Guerre. Entre 1879 et 1883 il monte de 7,243 millions à 10,385 millions de francs.²² C'est à cet effet qu'il se décide à accorder le monopole de l'importation du sel à l'Anglo-Österreichischebank moyennant l'obtention en contrepartie d'un emprunt de 5,6 millions de francs. Les conditions de cet emprunt sont particulièrement favorables, car le taux est de 100 %, l'intérêt de 6 % et la durée d'amortissement de 15 ans.²³ Cette amélioration considérable du crédit serbe s'explique par les profits remarquables tirés du commerce du sel. Le profit annuel estimé est d'un million de francs. Donc, c'est seulement pour une affaire juteuse que les progressistes peuvent trouver de nouveaux créanciers, mais toujours austro-hongrois.²⁴

Les autres réformes entreprises par les progressistes grèvent considérablement le budget de l'État. Le dernier budget des libéraux, 1879-1880, s'élève à 19,56 millions de francs, tandis que les progressistes prévoient un budget de 34,47 millions pour 1882-1883. Une augmentation de quinze

²¹ SIMITCH, *La dette publique*, p. 158.

²² JOVANOVIĆ Slobodan, *Vlada Milana Obrenovića* (La règne du prince Milan Obrenović), vol. III, Belgrade 1934, pp. 362 et 385.

²³ SUNDHAUSSEN Holm, *Historische Statistik Serbiens 1834-1914*, Munich 1989, p. 500.

²⁴ JOVANOVIĆ, *Vlada Milana Obrenovića*, p. 388.

millions s'explique par la volonté des progressistes de renforcer l'administration de l'État. À cause de la loi sur l'indépendance des juges de février 1882, leurs salaires sont augmentés. La loi sur l'éducation élémentaire obligatoire augmente le budget du Ministère concerné de presque 30 %. Finalement, la tendance d'épurer les rangs de l'administration de ses opposants politiques, amène les progressistes à pousser à la retraite une bonne partie des fonctionnaires nommés par les libéraux. Les finances serbes ressentent vivement ce zèle partisan. Enfin les annuités des divers emprunts deviennent la dépense la plus importante de l'État serbe. En 1883 la somme totale de toutes les annuités est de l'ordre de 8 millions. Vu la situation financière de la Serbie, il est bien compréhensible que seules les institutions financières déjà engagées se décident à soutenir le crédit serbe.

La dette flottante provoquée par le déficit budgétaire, (21 % en 1882 et 19 % en 1883) oblige le gouvernement serbe à conclure un nouvel emprunt. Déjà l'emprunt à lots a été conclu à cet effet, mais l'usage en a été fait aussi à d'autres fins, et les arriérés des dettes de la guerre traînaient encore. Quand on y ajoute les déficits budgétaires, et les sommes nécessaires afin d'achever les lignes de chemins de fer commencées, le gouvernement serbe a besoin d'un nouvel emprunt de 25 millions de francs. Le Comptoir National d'Escompte, contacté par le gouvernement serbe, pose les conditions suivantes. Il demande d'abord le monopole sur les futurs emprunts serbes. En plus de la garantie proposée, l'impôt sur le timbre, il exige que le timbre soit imprimé en France. Le gouvernement serbe refuse de se lier définitivement à la banque française et de lui accorder cette nouvelle source de profit. Sa volonté de chercher des fonds ailleurs est encouragée par la démarche des banques allemandes tentant d'entrer sur le marché serbe.²⁵ Malgré les contacts établis avec les banques allemandes et anglaises,²⁶ la Serbie doit finalement accepter la proposition du Comptoir National d'Escompte et de la Länderbank. Avant que l'emprunt ne soit conclu, le roi Milan a dû émettre un décret, contre la volonté de son gouvernement, précisant que le timbre sera imprimé en France.²⁷ Le contrat entre le gouvernement serbe et ses créanciers traditionnels, associés à un groupe de banques allemandes, est signé en octobre 1884.²⁸ Le taux effectif est de 59 %, l'intérêt de 5 % et

²⁵ Reverseaux à Ferry, Belgrade le 26 Avril 1884, AMAE, Correspondance consulaire et commerciale (par la suite CCC), Belgrade, vol. 6, pp. 265-266.

²⁶ Reversaux à Ferry, Belgrade le 26 juillet 1884, AMAE, CCC, Belgrade, vol. 6, pp. 301-302.

²⁷ Richemont à Ferry, Belgrade le 11 septembre 1884, AMAE, CCC, Belgrade, vol. 6, pp. 326-327.

²⁸ Reverseaux à Ferry, Belgrade le 14 octobre 1884, AMAE, CCC, Belgrade, vol. 6, pp. 350-351.

la durée d'amortissement de 70 ans. Cet emprunt est connu sous l'intitulé « la rente serbe ou la rente d'or », et il est garanti par l'impôt du timbre et par l'impôt sur les consommations des boissons. Une caisse spéciale pour le remboursement de cet emprunt est créée, sous le double contrôle des représentants du gouvernement serbe et de ses créanciers. L'annuité s'élève à 2,08 millions de francs.²⁹

Les conditions de cet emprunt sont parmi les plus mauvaises imposées à la Serbie et démontrent en même temps l'inefficacité de son système financier et l'écroulement de son crédit sur les places européennes. Néanmoins, il est utilisé comme un expédient à court terme pour soulager le budget serbe. Les annuités et les arriérés des emprunts déjà contractés sont payés en premier lieu. De cette façon la Serbie arrive à épurer les arriérés des dettes contractées auprès de ses créanciers traditionnels. Cependant, les dettes de la guerre d'indépendance ne sont pas payées en totalité, car il en reste encore 8 millions de francs. Même après la conclusion du nouvel emprunt le déficit budgétaire reste en 1884 d'environ 4,65 millions de francs.³⁰

La Serbie, malgré son épuisement financier, doit raccorder ses chemins de fer au réseau bulgare. Elle conclut en mars 1885 à cet effet un nouvel emprunt de 30 millions dans les mêmes conditions que le premier avec l'Union générale, auprès du Comptoir National d'Escompte. La construction de la ligne Niš-Pirot est confiée à la Société de construction et d'exploitation des chemins de fer serbes.³¹ En octobre de la même année elle conclut un emprunt de 12,5 millions auprès de la banque française et toujours aux mêmes conditions. Il est destiné à la construction de deux lignes locales, Smederevo-Velika Plana et Lapovo-Kragujevac. Ainsi le réseau des chemins de fer serbes est complètement hypothéqué par les emprunts contractés avec le Comptoir National d'Escompte.

L'état chroniquement dramatique des finances serbes est aggravé cette année-là par les ambitions balkaniques du roi Milan. L'unification de la Bulgarie est ressentie comme un affront par le roi serbe. Il se décide à éliminer ce nouveau et dangereux concurrent dans la lutte pour l'héritage turc en lui déclarant la guerre en novembre 1885. Auparavant, il est obligé de faire appel de nouveau à ses créanciers. Malgré les hésitations, vu le caractère politique de l'emprunt, le consortium international fondé l'année

²⁹ *Zbirka zakona, ugovora i pogodaba o srpskim zajmovima* (Recueil des Lois, Contrats et Conventions, des emprunts serbes), Belgrade 1899 pp. 297-307

³⁰ SIMITCH, *La dette publique*, p. 162-171.

³¹ *Zbirka zakona, ugovora i pogodaba*, pp. 429-440.

précédente accorde, en octobre 1885, un nouveau crédit à la Serbie.³² Cette décision s'explique par la garantie en forme du fermage du monopole du tabac accordé pour une période de 50 ans. Le montant nominal de l'emprunt est de 40 millions dont 25 millions effectifs, c'est à dire à un taux de 62,5 %. En déduisant les frais des banques le taux effectif est finalement de 57,5 %, et l'intérêt annuel de 5 %.³³ Les termes de cet emprunt sont onéreux pour la Serbie, car le monopole du tabac, particulièrement lucratif, se trouve complètement hors de son contrôle. Les banques doivent lui verser les profits dépassant le montant de l'annuité fixée à 2,25 millions, mais elles déclarent les revenus insuffisants pour couvrir l'annuité. Les abus de cette gestion sont évidents. Une fois le monopole repris, la régie serbe dégage les profits dépassant largement le montant de l'annuité. Les effets négatifs de l'emprunt sont augmentés par la manière dont il est utilisé. L'insolvabilité chronique oblige le gouvernement à consacrer plus des trois quarts des fonds reçus au service de la dette, et seulement 22,5 % au règlement des dépenses de la guerre. En conséquence, les frais de guerre, n'ayant pas été payés en totalité, s'ajoutent aux dettes déjà considérables de l'État serbe.³⁴

Les frais de la guerre font monter le déficit en 1886 à plus de 13 millions. Dans cette situation, le gouvernement serbe s'efforce de mobiliser toutes les ressources du pays. Tous les fonds scolaires et ceux des hôpitaux réunis lui permettent de conclure au nom de *Uprava fondova*, Crédit foncier serbe, un emprunt de 12 millions auprès de la Berliner Handelsgesellschaft à un taux de 76 %, et un intérêt de 5 %. Cet emprunt permet le règlement d'une partie de la dette flottante. Depuis longtemps annoncé, le capital allemand, représenté par la Berliner Handelsgesellschaft, arrive en Serbie. Cette banque allemande aura par la suite le monopole des affaires serbes sur le marché allemand. Dans un premier temps elle est acceptée dans le cercle très restreint des créanciers majeurs serbes. Avec le Comptoir National d'Escompte et la Länderbank elle fournit en janvier 1888 un nouvel emprunt à la Serbie destiné encore une fois à l'épuration de la dette flottante. L'emprunt est de 30 millions nominaux à un taux de 66,3 % et un intérêt de 5 %.³⁵

Ce dernier emprunt est contracté par le nouveau gouvernement radical, mais il est censé régler les conséquences des dettes encourues par les gouvernements progressistes. Il convient donc de l'inclure dans l'analyse

³² Reverseaux à Ferry, Belgrade le 3 octobre 1885, AMAE, CCC, Belgrade, vol. 7, p. 40.

³³ *Zbirka zakona, ugovora i pogodaba*, pp. 350-372.

³⁴ SIMITCH, *La dette publique*, p. 180.

³⁵ *Zbirka zakona, ugovora i pogodaba*, pp. 481-498.

de la coopération de ces gouvernements avec le Comptoir National d'Escompte, principal créancier serbe. Cette banque française, après avoir pris le relais de l'Union Générale ; contrôle presque entièrement le crédit serbe jusqu'à son écroulement en mars 1889. Les effets de la gestion progressiste sont mis à jour par une commission parlementaire, formée le 13 juin 1887 après l'arrivée au pouvoir d'une coalition des libéraux et des radicaux, avec Jovan Ristić comme président du Conseil. Ses conclusions sont désastreuses. La Direction de la dette publique est un désordre total. Les comptes exacts n'existent pas. Les seules bases existantes de calcul sont des documents établis par des créanciers, car la Serbie n'avait pas tenu une comptabilité parallèle de ses obligations. Selon les données disponibles en été 1887, la dette consolidée de la Serbie est de 254 123 467 francs, dont seuls 5 millions existaient au moment de l'arrivée des progressistes au pouvoir. L'annuité est de 14 703 174 francs sur un budget de 44,6 millions. La dette flottante s'élève à 32 millions.³⁶

La dette serbe ainsi établie est principalement contractée auprès du Comptoir National d'Escompte, qui domine la gestion du crédit serbe durant les années quatre-vingts. Soutenue par la Länderbank, la banque française accorde à la Serbie jusqu'en mars 1889, 283 millions de francs nominaux à un taux moyen de 66 % et un intérêt annuel de 5 %. Dans ce groupement bancaire, qui détient plus de 91 % de la dette serbe contractée à ce jour, la banque parisienne occupe une place prépondérante. Les deux banques contrôlent aussi l'exploitation des chemins de fer serbes à travers la Société créée à cet effet, et le monopole sur les principaux impôts indirects (tabac, timbre, boissons). Les obligations serbes sont placées sur les places allemandes, austro-hongroises, tandis que seul le premier emprunt Bontoux obtient la cote à Paris. La coopération franco-austro-hongroise en Serbie est pour la banque française une bonne affaire. La construction et l'exploitation des chemins de fer et la régie des monopoles dégagent des profits considérables, pour une bonne partie soustraits au contrôle du gouvernement serbe. Finalement l'asservissement politique de la Serbie à la Double Monarchie est financé par les banques françaises. Elles placent les titres serbes, attirées par les possibilités des gains et rassurées par la caution austro-hongroise, car elle est capable, le cas échéant, d'exercer une pression politique voire militaire sur le Royaume. Le gouvernement de la République ne s'immisce pas dans ces affaires. Il ne voit pas d'inconvénients à ce que les fonds français soient utilisés aux fins de la domination politique austro-hongroise en Serbie. Les tentatives des envoyés français

³⁶ SIMITCH, *La dette publique*, pp. 187-190.

à Belgrade d'inciter un intérêt politique ou une action économique française en Serbie restent sans effet. Les seuls intérêts français engagés dans le Royaume sont précisément ceux des porteurs français des obligations serbes. Le gouvernement de la République n'intervient que lorsque le gouvernement radical entreprend une campagne de nationalisation des chemins de fer et des monopoles accordés aux étrangers.

4. La gestion radicale et le rachat des chemins de fer et des monopoles

La chute des progressistes est confirmée par la victoire des radicaux aux élections de septembre 1887. Les élections, conduites cette fois sans la pression gouvernementale, changent complètement le paysage politique serbe.³⁷ Les radicaux obtiennent une victoire indiscutable, tandis que les progressistes ne sont plus représentés.³⁸ En conséquence, le roi confie le gouvernement le 31 décembre 1887 au général Sava Grujić, un radical modéré. Les nouvelles élections de mars 1888 apportent une majorité écrasante aux radicaux, car seuls 15 élus libéraux côtoient les 133 radicaux dans la nouvelle assemblée.³⁹ Après l'échec des progressistes, les libéraux doivent s'effacer à leur tour face au raz-de-marée radical. Le seul contre-pouvoir restant dans le pays est le roi en personne. Malgré une dernière tentative autoritaire avec le gouvernement technique de Nikola Hristić d'avril 1888, il est, lui aussi, obligé de s'incliner devant les radicaux.

Il a perdu déjà le soutien des progressistes en octobre 1888 à cause de son divorce forcé de la reine Nathalie. Lassé de la politique serbe, il songe à l'abdication. Auparavant, il veut doter la Serbie d'une constitution démocratique, intimement convaincu que le pays n'y est pas prêt, et que l'introduction des règles démocratiques provoquera une paralysie totale de l'État. Se voyant déjà rappelé par un appel populaire afin de sauver le pays de l'anarchie, il convoque les élections pour l'Assemblée constituante. L'assemblée, élue en décembre 1888, confirme la domination des radicaux. Selon leurs vœux, la constitution, votée en janvier 1889, pose les bases d'une véritable démocratie en Serbie. Le cabinet Hristić démissionne immédiatement et un nouveau gouvernement radical avec Grujić en tête arrive au pouvoir. Mettant en pratique ses projets, le roi Milan abdique le 6 mars 1889

³⁷ M. de Meneval à Rouvier, Belgrade, le 3 octobre 1887, AMAE, Correspondance politique (par la suite CP), Serbie, vol. 8.

³⁸ M. de Meneval à Rouvier, Belgrade le 11 novembre 1887, AMAE, CP, Serbie, vol. 8, N° 24.

³⁹ René Millet à Flourens, Belgrade, le 10 mars 1888, AMAE, CP, Serbie, vol. 8.

au profit de son fil Alexandre. Le Conseil de Régence, formé de Jovan Ristić et deux généraux, Kosta Protić et Jovan Belimarković, prend en charge les prérogatives royales durant la minorité du roi. Ainsi les radicaux, devenus les maîtres incontestables de la Serbie, peuvent enfin rapatrier leur chef, Nikola Pašić, qui a vécu en exil depuis la révolte de Timok en 1883.⁴⁰

Entre 1889 et 1892 les radicaux vont réorienter la politique étrangère du pays et esquisser les contours d'une nouvelle gestion des finances de l'État. La libération de la tutelle austro-hongroise devient une priorité absolue. Ils y sont d'autant plus favorables qu'ils ignorent l'existence de la Convention secrète. Les régents doivent confirmer par écrit sa validité le 19 mars 1889, mais ils n'en informent pas le gouvernement de Grujić. L'affranchissement de l'emprise austro-hongroise va de pair avec une politique russophile et une vigoureuse action nationale dans les provinces turques voisines, voire en Bosnie-Herzégovine. Le rôle accordé à la France est bien résumé par l'envoyé français lors de la conclusion, par le cabinet libéro-radical de Ristić en octobre 1887, de l'emprunt destiné à épurer la dette flottante en janvier 1888 :

« Le nouvel emprunt médité par le gouvernement serbe serait d'au moins 20 millions de francs et ce Gouvernement préférerait le contracter en France plutôt que partout ailleurs. Au point de vue politique, en effet, la combinaison serait préférable, car la France ne peut pas être un danger pour la Serbie et ne saurait, aussi lourdement, peser sur cette puissance que l'influence voisine et détestée de l'Autriche. »⁴¹

Dans un premier temps les radicaux veulent en effet accorder le même rôle au capital français que le gouvernement austro-hongrois. Les finances françaises, dépourvues de toute revendication politique, doivent fournir les moyens aux ambitions politiques des radicaux, en l'occurrence l'affranchissement économique de la Monarchie voisine. Néanmoins ce n'est que la première étape du programme économique des radicaux, dont l'auteur est le ministre des Finances Mihailo Vujić, professeur d'économie politique à la Grande École, Université de Belgrade. Au-delà de l'influence austro-hongroise, il veut libérer la Serbie de toute emprise des sociétés étrangères. En homme nouveau, intègre et honnête, dépourvu d'intérêts personnels, appliquant ses idées avec une conviction doctrinaire, il change complètement la politique financière du pays. Vujić ne veut plus d'emprunts. Il s'efforce d'abord de reprendre les impôts indirects des fi-

⁴⁰ ŽIVANOVIĆ, *Politička istorija Srbije*, pp. 370-418

⁴¹ M. de Méneval à Rouvier, Belgrade, le 28 octobre 1887, AMAE, CP, Serbie, vol. 8.

nanciers étrangers et d'améliorer la perception fiscale, voire d'introduire de nouveaux impôts. Cette politique va provoquer un conflit avec le gouvernement français.

Déjà lorsqu'il était le ministre des Finances dans le premier Ministère de Grujić en 1888, Vujić avait établi le projet de nationalisation du monopole du tabac. La régie du monopole du tabac était depuis la conclusion de l'emprunt de 1885 sous le contrôle de la Société fondée à cet effet par le Comptoir National d'Escompte et la Länderbank. Les différends entre elle et Vujić naissent à propos de la taxe régale. Vujić exige que la Société s'acquitte de la taxe régale, dont les gouvernements progressistes l'ont exonérée. La Société se défend de ne pas être en mesure de le faire, car elle affiche un déficit net de plus 1,5 millions de francs pour l'année 1887. Utilisant cela comme prétexte, Vujić se déclare prêt à payer ces dettes et à reprendre le monopole du tabac, tout en dédommageant les actionnaires de la perte des bénéfices escomptés. La loi à cet effet est votée et Vujić autorisé à conclure un emprunt de 5 millions de francs afin de compenser les dépenses prévues. Après l'écartement temporaire des radicaux, le gouvernement de Nikola Hristić, qui leur succède, doit se charger de trouver les fonds nécessaires. Il conclut un emprunt auprès de la Wiener Bankverein de 10 millions nominaux et au taux de 61 %, garanti par une seconde hypothèque (la première étant celle de la rente de tabacs de 1885) des revenus du monopole du tabac. En effet, la banque viennoise ne verse dans un premier temps que 5 millions à l'État serbe. Par la suite elle y ajoute encore plus d'un million, mais après avoir placé les obligations de l'emprunt, elle en tira un profit de 7 millions, donc plus de 100 %.⁴²

Malgré l'échec de cette première nationalisation, les radicaux revenus au pouvoir appliquent à la lettre leur programme économique. L'écroulement du Comptoir National d'Escompte en mars 1889 leur en fournit l'occasion. La banque française subit les contrecoups de la spéculation sur le prix de cuivre de son président. Après son décès et l'assaut sur ses guichets, la Banque de France et les principales institutions financières de la place de Paris se réunissent pour défendre son crédit et fonder une nouvelle banque portant le même nom. L'intérêt de cette opération est de se débarrasser des obligations et des créances qui étaient à l'origine de ses problèmes.⁴³

Les difficultés de son principal créancier inquiètent le gouvernement serbe et posent la question de ses affaires avec la Serbie. En mai le gouver-

⁴² SIMITCH, *La dette publique*, pp. 228-233.

⁴³ NEYMARCK Alfred, *Finances contemporaines*. Vol. VI. *L'épargne française et les valeurs mobilières 1872-1910*, Paris 1911, pp. 300-318.

nement serbe est formellement informé par l'envoyé français à Belgrade, Salvatore Patrimonio, que le nouveau Comptoir National d'Escompte reprend toutes ses obligations et activités en Serbie. Néanmoins, le premier juin 1889 le gouvernement Grujić déclare qu'il reprend sous 24 heures l'exploitation des chemins de fer serbes. La réaction des actionnaires français de la Société de construction et d'exploitation des chemins de fer serbes et du gouvernement français est immédiate : Patrimonio exige soit la reprise de l'activité de la Société, soit le dédommagement de ses actionnaires.

Vujić et les radicaux reprennent le contrôle des chemins de fer, car ils sont convaincus que leur exploitation est une affaire profitable. En revanche, ils estiment que la Société gère mal les chemins de fer serbes, tirant le maximum de profits et se souciant peu de la sécurité du transport et de la qualité des services. Le gouvernement serbe nationalise les chemins de fer car il craint aussi que les banques allemandes et austro-hongroises ne cherchent à obtenir le contrôle des chemins de fer balkaniques. La diplomatie serbe informe secrètement Patrimonio que la Staatsbahn, épaulée par la Deutsche Bank, veut racheter au baron Hirsch les Chemins des fer orientaux.⁴⁴ En même temps, le directeur de la Berliner Handelsgesellschaft, Karl Fürstenberg, arrive à Belgrade en mai et propose de financer le rachat des chemins de fer serbes.⁴⁵ Confronté à cette offensive du capital allemand, le gouvernement serbe cherche l'appui des financiers français.

Pourtant la nationalisation, saluée par l'opinion publique en Serbie, est très mal accueillie à l'étranger.⁴⁶ Les investisseurs soulèvent la question de la sécurité des placements français en général en Serbie. Les actionnaires de la Société de construction et de l'exploitation des chemins de fer serbes exigent un dédommagement adéquat, car dès le début il était clair que la reprise est hors de question. Patrimonio s'aperçoit que la participation française dans la Société en question est assez limitée. Son siège est à Paris, d'où la nécessité de lui apporter un soutien. En revanche, ses principaux actionnaires sont suisses, belges et grecs. La Société, contrairement à ce qui a été toujours dit au gouvernement serbe, se porte plutôt bien financièrement. Elle obtient, pendant la construction et l'exploitation des chemins de fer serbes de 1881 à 1889, un profit de 9 574 814, sur un capital initial de 16 millions versé seulement à moitié. Donc ses action-

⁴⁴ Patrimonio à Spuller, Belgrade le 26 mai 1889, AMAE, CP, Serbie, vol. 9, p. 177.

⁴⁵ Patrimonio à Spuller, Belgrade le 10 juin 1889, AMAE, CP, Serbie, vol. 9, p. 219.

⁴⁶ JOVANOVIĆ, *Vlada Milana Obrenovića*, pp. 104-106.

naires ont pu récupérer les sommes investies et même en tirer profit après seulement 8 années d'existence.⁴⁷

Patrimonio affirme aussi que le climat politique a complètement changé à Belgrade. Jusqu'alors la caution de la Double Monarchie était la garantie des investissements français en Serbie. Désormais, avec l'arrivée des Radicaux au pouvoir, l'influence russe dépasse largement celle de l'Autriche-Hongrie. Il soutient même que toute tentative de chercher l'appui de la Double Monarchie, sera improductive.⁴⁸ En conséquence, la diplomatie française cherche à défendre les intérêts de la Société française en doublant ses efforts d'une action diplomatique. Dès le mois de juin Patrimonio fait pression sur Grujić et soutient les démarches de Monchicourt, président du conseil de la Société en question, venu de Paris. D'autre part, le ministre des Affaires étrangères, Jacques Spuller, tente de s'assurer le soutien de Saint-Pétersbourg. Dès la mi-juin, il insiste auprès du ministre des Affaires étrangères russe, Nicholaï de Giers, dans les termes suivants :

« Les services rendus à la Russie par les capitalistes français leur donneront des titres à son appui là où ils peuvent efficacement s'exercer pour la sécurité de leurs intérêts. »⁴⁹

L'engagement des capitaux français en Russie permet à la diplomatie française de solliciter l'aide de Saint-Pétersbourg et Giers accepte d'envoyer des conseils de modération au gouvernement serbe.⁵⁰

Finalement, les intérêts français seront le mieux défendus par l'intervention d'un autre financier français. Émile Hoskier, banquier d'origine danoise établi à Paris, a des liens étroits avec la cour de Saint-Pétersbourg grâce à la princesse danoise, épouse du tzar Alexandre III. Il sert en 1888 d'intermédiaire lors de la conclusion du premier emprunt russe en France. Ainsi il établit des contacts avec le ministre des Finances russe Vischnegradski. A travers ce dernier il cherche à inciter le gouvernement russe à faire pression sur les radicaux pour qu'ils donnent satisfaction à la Société française. La Russie est d'ailleurs directement intéressée par l'affaire, car elle a pris part au capital de la Société des chemins de fer serbes.⁵¹

Les pourparlers commencés en juin entre Monchicourt et le gouvernement reprennent, après une pause, en août à Belgrade. Très vite il s'avère

⁴⁷ Patrimonio à Spuller, Belgrade le 14 juin 1889, AMAE, CP, Serbie, vol. 9, p. 310-312.

⁴⁸ Patrimonio à Spuller, Belgrade le 10 juin 1889, AMAE, CP, Serbie, vol. 9, p. 219.

⁴⁹ Spuller à Patrimonio, Paris le 18 juin 1889, AMAE, CP, Serbie, vol. 9, p. 315.

⁵⁰ *Ibid.*

⁵¹ Wischnegradsky à Hoskier, le 28 mars 1890, AMAE, Affaires Diverses Politiques (par la suite ADP), Serbie, dossier 43, Finances, p. 63.

que l'écart entre les deux parties intéressées est considérable. Le gouvernement serbe propose de payer, pour le droit d'exploitation et tout le matériel roulant, une somme de 7,32 millions de francs. Monchicourt n'accepte pas la somme proposée et estime qu'il faut dédommager les actionnaires aussi pour la perte des bénéfices futurs, le privilège initial étant accordé pour une durée de 50 ans. Il exige au moins 14 millions. Suivant les instructions de Spuller, Patrimonio intercède formellement auprès de Grujić en faveur de la Société française. Il ne manque pas de souligner que dans le cas contraire le gouvernement serbe risque de perdre les sympathies de la France.⁵² Le gouvernement Grujić refuse de payer plus de 7,32 millions de francs, et Monchicourt rompt les négociations et quitte Belgrade.⁵³ Désormais, le seul représentant des intérêts français, Patrimonio, menace de demander formellement au nom de la Société française un arbitrage du contentieux.⁵⁴

Vischnegradski, quant à lui, n'accepte pas non plus la somme de 14 millions. Il propose d'abord à Hoskier d'entrer dans le conseil de la Société des chemins de fer serbes. Ensuite il estime l'arbitrage néfaste pour les intérêts serbes et conseille une solution intermédiaire de 10 à 11 millions.⁵⁵ Spuller se range aussitôt à cette proposition.⁵⁶ Le ministre des Finances russe, par la suite, se montre disposé même à accepter un dédommagement de 9 millions, tandis que la diplomatie française insiste sur la somme de 10,5 millions. Néanmoins ses efforts restent sans effet. Malgré une note formelle française exigeant l'arbitrage, le gouvernement serbe propose début septembre 9 millions. Spuller est obligé de suggérer un compromis de 9,5 millions.⁵⁷

Le contentieux est réglé en septembre 1889 lors du séjour de Hoskier à Belgrade. Il s'engage à trouver des fonds nécessaires pour accorder un emprunt à la Serbie afin qu'elle puisse dédommager la Société française et obtenir en plus un emprunt de 10 millions de francs. Suivant les conseils de Vischnegradski, il accepte la proposition serbe de 9 millions. Encore 250 000 francs sont accordés par le gouvernement serbe comme preuve de l'importance qu'il accorde aux bonnes relations avec la France.⁵⁸ Hoskier

⁵² Patrimonio à Spuller, Belgrade le 11 août 1889, AMAE, CP, Serbie, vol. 10, p. 66-70.

⁵³ Patrimonio à Spuller, Belgrade le 16 août 1889, AMAE, CP, Serbie, vol. 10, p. 87.

⁵⁴ Patrimonio à Spuller, Belgrade le 16 août 1889, AMAE, CP, Serbie, vol. 10, p. 87 ; Spuller à Patrimonio AMAE, Belgrade le 18 août 1889, CP, Serbie, vol. 10, p. 89.

⁵⁵ Hoskier à Spuller, 11 août 1889, AMAE, ADP, Serbie, vol. 3, dossier 43, Finances, pp. 54-57.

⁵⁶ Spuller à Patrimonio, Paris le 12 août 1889, AMAE, CP, Serbie, vol. 10, p. 73.

⁵⁷ Spuller à Patrimonio, Belgrade le 4 septembre 1889, AMAE, CP, Serbie, vol. 10, p. 145.

⁵⁸ Spuller à Patrimonio, Belgrade le 19 septembre 1889, AMAE, CP, Serbie, vol. 10, p. 186.

estime que les actionnaires sont dédommagés d'une manière satisfaisante, car le gouvernement serbe accepte de verser aussi les derniers intérêts, soit 140 000 francs. De cette façon l'action, dont la valeur initiale était de 250 francs, sera rachetée au prix de 372 francs, donc avec un profit de 122 francs.⁵⁹

Après l'arrivée au pouvoir des radicaux, les capitaux français cherchent la caution du gouvernement russe pour leurs opérations en Serbie. Remplaçant le Comptoir d'Escompte, un nouveau groupe de banques françaises arrive sur le marché serbe. Hoskier, homme de confiance de Saint-Petersbourg, mobilise pour la conclusion du nouvel emprunt serbe les fonds du Crédit Lyonnais, une autre banque ayant d'importants intérêts en Russie.⁶⁰ Le nouvel emprunt est destiné au dédommagement des actionnaires de la Société des chemins de fer serbes et au paiement d'une partie de dette flottante. De ce fait il se met en contact aussi avec la Länderbank et avec la Berliner Handelsgesellschaft.⁶¹ Il reprend le rôle du gérant effectif de la dette serbe, ayant à ce titre l'agrément et du gouvernement français et du gouvernement russe.⁶² L'emprunt de 26,6 millions de francs est conclu fin décembre 1889, à un taux de 75 % et un intérêt de 5 %. La Banque Nationale serbe prend $\frac{1}{4}$ du montant de l'emprunt. A part le paiement des actionnaires français, l'emprunt permet de payer les annuités des années précédentes dues à la Länderbank, soit 1,4 millions de francs et à la Berliner Handelsgesellschaft, soit 4,36 millions de francs.⁶³

Hoskier place au début de 1890, avec un grand succès, l'emprunt serbe sur le marché parisien, ce qui lui vaut les félicitations de Vischnegradski et l'invitation des radicaux à trouver les crédits nécessaires pour la reprise du monopole du sel.⁶⁴ La Société l'administrant, une filiale de la Anglo-Österreichische Bank, et son gérant sont accusés par Vujić d'avoir fourni un sel de mauvaise qualité et d'avoir tenu une comptabilité irré-

⁵⁹ La Société de constructions et d'exploitation des chemins de fer serbes était fondée avec le capital de 16 millions, c'est à dire de 32 000 actions de 500 francs dont seulement la moitié était versée. Patrimonio à Spuller, Belgrade le 22 septembar 1889, AMAE, CP, Serbie, vol. 10, pp. 231-232.

⁶⁰ Mazerat, directeur du Crédit Lyonnais à Wichnegradsky, Paris le 29 mars 1890, AMAE, ADP, Serbie, dossier 43, Finances, p. 64.

⁶¹ Hoskier à Furstenberg, Paris le 5 novembre 1889, AMAE, ADP, Serbie, vol. 3, dossier 42, Finances, p. 4.

⁶² Hoskier à MAE, Paris le 22 décembre 1889, AMAE, ADP, Serbie, vol. 3, dossier 42, Finances, pp. 2, 3.

⁶³ SIMITCH, *La dette publique*, pp. 234-246.

⁶⁴ Wischegradsky à Hoskier, Saint-Petersbourg, le 17 mart 1890, AMAE, ADP, Serbie, vol. 3, dossier 43, Finances, p. 59.

gulière. La solution du contentieux est trouvée par un accord conclu en décembre 1889 avec la banque viennoise. La Serbie s'engage à payer 6 millions de francs pour le droit de monopole et pour les annuités restantes du crédit de 1882. Hoskier, remplaçant le Comptoir National d'Escompte dans le consortium des créanciers serbes, accorde le 1^{er} mars 1890 (avec la Länderbank et la Berliner Handelsgesellschaft) au gouvernement serbe un nouveau crédit de 6 millions avec un taux de 100 % et avec un intérêt de 6 %.⁶⁵

La stratégie financière des radicaux, dont la reprise des monopoles n'est qu'une partie, apporte des bénéfices considérables. Les monopoles et les chemins de fer repris dégagent un profit même après le paiement des annuités des emprunts contractés pour leur rachat.⁶⁶ Les radicaux, de plus, centralisent la perception des monopoles au sein d'une institution indépendante et, de ce fait, augmentent considérablement leur rendement. Le deuxième volet de la stratégie financière des radicaux est la réforme de l'impôt direct. Il devient progressif par la loi de décembre 1889, et contribue aussi à l'amélioration de l'état des finances serbes. Finalement, ils s'emploient à mettre en place un programme de réduction des dépenses. Les salaires des fonctionnaires sont réduits et même le budget du Ministère de la Guerre est diminué d'un tiers. Les radicaux se méfiant de l'armée régulière ; ils réduisent ses crédits et la durée du service militaire. Néanmoins, toutes ces mesures n'ont pas réussi à rééquilibrer les budgets qui augmentent d'une année à l'autre. Le premier budget radical pour l'année 1890 est de 46,2 millions de francs et celui de 1892 de 60,11 millions de francs. Les raisons de cette augmentation sont d'une part le service de la dette d'État et de l'autre la centralisation de toutes les dépenses de l'État dans le budget, dont une bonne partie jusqu'alors n'en faisait pas partie. Malgré le vaste programme de réformes financières, après la chute de gouvernement radical en août 1892, la dette flottante est de 31,5 millions de francs.⁶⁷ Néanmoins, les radicaux refusent de contracter de nouveaux emprunts pour l'épurer, tout en cherchant à trouver des fonds afin de réarmer l'armée serbe.

⁶⁵ *Zbirka zakona ugovora i pogodaba*, pp. 569-585.

⁶⁶ Les revenus nets étaient :

les chemins de fer	1890 – 206 000 francs
	1891 – 1 997 973 francs
le monopole de tabac	1890 – 3 452 750 francs
	1891 – 4 261 267 francs
le monopole de sel	1890 – 2 476 367 francs
	1891 – 247 250 francs

⁶⁷ JOVANOVIĆ, *Vlada Milana Obrenovića*, pp. 99-123, SIMITCH, *La dette publique*, p. 252.

Déjà en février 1890, lors de sa visite à Saint-Pétersbourg, Pašić sollicite l'aide de la Russie à cet effet. Il expose à Alexandre III et à Giers son intention de libérer la Serbie de la tutelle austro-hongroise. C'est pourquoi il demande à ses hôtes de lui donner les moyens de mener à bien sa nouvelle politique. Il obtient des fusils et un crédit de trois millions de francs pour le réarmement.⁶⁸ Certes, les fonds nécessaires pour le réarmement de la Serbie dépassent largement les moyens de la Russie. Finalement la stratégie financière des radicaux leur avait permis de limiter l'emprise des étrangers sur les ressources du pays et d'améliorer considérablement la gestion des finances de l'État. Pourtant, la Serbie a toujours besoin de capitaux étrangers afin d'équilibrer son budget et elle en a surtout besoin lorsqu'elle veut entreprendre une réforme importante, tel le programme de réarmement. Les radicaux sont donc à leur tour obligés de s'adresser aux traditionnels créanciers serbes. La caution russe ne suffit pas à leur assurer de nouveaux emprunts et ils se voient de nouveau obligés d'accepter une ingérence étrangère dans les finances serbes. L'attitude du gouvernement français ne change pas non plus. Les seuls intérêts français présents en Serbie sont financiers, et assurés dès 1890 par une nouvelle institution financière française, la Banque Impériale Ottomane.

5. *La Banque Ottomane et la conversion de la dette serbe*

La Banque Ottomane rachète, en octobre 1890, 24 286 400 francs d'obligations serbes à la Banque des Fonds d'État de Genève en faillite.⁶⁹ Pryam Naville, le directeur de la Banque Ottomane à Paris, est à l'origine de cette opération. Désormais, et pour le prochain quart de siècle, Naville, au nom de la Banque Ottomane, représente le capital français sur le marché serbe. De cette façon la Banque Ottomane prend part à la gestion de la dette serbe, dont la situation est particulièrement compliquée. Naville en effet rachète les obligations que les créanciers serbes n'ont jamais placées. Les banques émettrices détiennent tout l'emprunt agricole de 1882 (8,403 millions de francs) et la dernière tranche de l'emprunt des chemins de fer de 1885 (12,5 millions de francs). La deuxième tranche de l'emprunt des chemins de fer de 1885 (30 millions de francs, et l'emprunt de 1888, dit l'emprunt de l'*obrt*, soit 40 millions de francs) sont seulement en partie

⁶⁸ Patrimonio à Ribot, Belgrade le 11 juin 1890, AMAE, CP, Serbie, vol. 11, N° 48 ; JOVANOVIĆ, *Vlada Milana Obrenovića*, p. 139.

⁶⁹ AUTHEMAN André, *La Banque Impériale ottomane*, Paris 1996, p. 197.

placés. Les trois principaux créanciers serbes (la Banque Ottomane, la Berliner Handelsgesellschaft et la Länderbank) placent les papiers serbes non cotés dans le portefeuille de la Société Financière Franco-Suisse.⁷⁰ Cette dernière institution financière est une filiale de la Banque Impériale Ottomane. Les papiers serbes déjà placés sont généralement cotés à la bourse de Berlin, sous les auspices de la Berliner Handelsgesellschaft. La place de Paris n'a accordé la cote qu'à l'emprunt Bontoux de 1881 (de 90 millions) et au dernier en date parrainé par Hoskier (20 millions effectifs, dont 15 fournis principalement par le Crédit Lyonnais).

L'arrivée de la Banque Ottomane dans les affaires serbes s'est opérée avec l'accord sinon l'invitation des deux autres banques impliquées dans la gestion de la dette serbe. Naville achète les obligations serbes en octobre 1890, lorsque Fürstenberg signe avec Vujić un projet de conversion de la dette serbe. Le banquier allemand se charge de constituer un consortium capable d'effectuer la conversion de plus de 280 millions de la dette serbe. On peut supposer que c'est dans ce but que la Banque Ottomane s'intéresse aux papiers serbes. L'achat des papiers serbes est donc pour Naville le moyen de participer à la conversion de la dette serbe, une affaire particulièrement juteuse pour les banques émettrices du nouvel emprunt unifié.

Vujić est le véritable auteur du projet de conversion de la dette serbe, car il y songe depuis son arrivée au poste de ministre des Finances. Il veut d'abord assainir les finances serbes et relever la cote des papiers serbes. Sa gestion habile des affaires serbes est saluée par les marchés, et la cote des obligations serbes monte en 1890 à 93 %. C'est à ce moment-là qu'il conclut (octobre 1890) le contrat avec la Berliner Handelsgesellschaft pour la conversion de la dette serbe en un seul emprunt au taux de 83 %, l'intérêt de 4 % et la durée d'amortissement de 75 ans. Les économies escomptées par Vujić sont de 2,5 millions par an pendant les trois premières années et de 1,5 million par an par la suite. La banque berlinoise doit, dans un délai de 6 mois, former un consortium international pour la conversion de la dette qui sera accomplie en trois ans. Un projet de loi à cet effet est même déposé à la Skupština en mars 1891. La formation du cabinet Pašić et la démission de Vujić en octobre de la même année mettent un terme à ce projet.⁷¹

Malgré l'échec du projet de conversion, la coopération entre les banques réunies à cet effet sera prolongée. Les principaux créanciers serbes

⁷⁰ Note sur les finances serbes 1892 avant le voyage de Naville à Belgrade, AMAE, ADP, Serbie, vol. 3, dossier 42, Finances, pp. 33-40.

⁷¹ SIMITCH, *La dette publique*, pp. 261-262

forment en effet un vrai consortium pour la gestion des finances serbes. Vu qu'ils détiennent encore une bonne partie des papiers serbes dans leurs portefeuilles, ils sont particulièrement sensibles à la fluctuation de leur cote. Le gouvernement radical présidé par Nikola Pašić est donc obligé de s'adresser à ce consortium pour régler les deux problèmes financiers non résolus par la réforme financière de Vujić, la dette flottante et l'emprunt destiné au réarmement.

Le service de la dette oblige les radicaux à conclure en 1891 un nouvel emprunt de 14 millions nominaux, dont 8 effectifs, auprès de la Berliner Händelsgesellschaft et la Länderbank. Les impôts directs sont augmentés de 6 % pour garantir le nouvel emprunt.⁷² La Banque Ottomane ne participe pas à cette opération, car elle s'oppose aux nouveaux emprunts serbes, craignant la diminution de la cote des papiers serbes. Naville est donc chargé par le consortium des créanciers serbes d'aller à Belgrade en 1892 afin d'expliquer à Pašić et à Ristić qu'un nouvel emprunt serbe destiné à l'achat des armes est impossible. Les marchés sont saturés et l'emprunt de ce genre aurait provoqué les craintes d'une conflagration possible dans les Balkans, dont la première conséquence serait l'effondrement de la cote des obligations serbes. La perte ainsi provoquée pour les porteurs français serait durablement nuisible au crédit serbe et finalement elle serait un sérieux revers pour les bailleurs de fonds de la Serbie. Le soutien accordé par l'industrie française d'armement aux demandes serbes oblige Naville à expliquer à Alexandre Ribot, ministre des Affaires étrangères, que la spéculation sur un possible emprunt serbe de ce genre a déjà fait chuter la cote des papiers serbes de 93 % à 75 %. Il soutient même que les profits escomptés par l'industrie d'armements française, d'ailleurs à l'origine de ces rumeurs, sont bien inférieurs aux pertes subies par les porteurs de papiers serbes. Naville avertit aussi le gouvernement serbe, que malgré les efforts de ses créanciers, son crédit subira une forte baisse s'il continue à contracter des emprunts dépassant ses capacités financières.⁷³

L'engagement croissant de la Banque Ottomane dans le marché serbe est concrétisé par la décision de ses partenaires de lui confier la gestion au quotidien des affaires serbes. Une réunion des représentants des créanciers serbes est convoquée le 25 septembre 1892 à Karlsruhe afin de réagir à la chute de gouvernement Pašić, intervenue en août. Le nouveau gouvernement libéral présidé par Jovan Avakumović a un problème temporaire

⁷² Naville à Ribot, Paris le 30 septembre 1892, AMAE, ADP, Serbie, vol. 3, dossier 42, Finances, pp. 62-64.

⁷³ Naville à Ribot, Paris le 29 juillet 1892, AMAE, ADP, Serbie, vol. 3, dossier 42, Finances, p. 55.

de trésorerie. Les banques décident de lui avancer encore trois millions de francs. L'emprunt accordé est de 25 millions de francs nominaux, dont seulement 11 versés, y compris 8 déjà avancés l'année précédente, et garantis par une augmentation de 10 % (avec 6 % existants, l'augmentation est en effet de 16 %) de l'impôt direct. Les fonds supplémentaires sont fournis par la Banque Ottomane. Elle est désormais chargée de la gestion de la caisse centrale de l'emprunt. Ses agents doivent transférer les fonds perçus à Paris, d'où ils seront envoyés à Berlin et à Vienne.⁷⁴ Déjà en juin 1892, de Saint-Balmont, ancien haut fonctionnaire de la Banque Ottomane à Constantinople, arrive à Belgrade pour représenter les intérêts des porteurs français auprès des autorités serbes. Un représentant des porteurs allemands y était déjà depuis un certain temps.⁷⁵ De cette façon commence l'intrusion directe des créanciers étrangers dans les finances serbes.

Après une absence d'à peine six mois, Vujić retourne aux affaires au sein d'un gouvernement radical proche de la cour, formé après le coup d'État et la prise du pouvoir par le roi Alexandre le 1 avril 1893. Il constate une nette augmentation de la dette flottante à plus de 35 millions de francs. Obligé de conclure un nouvel emprunt, il signe en août 1893 un nouveau contrat avec les créanciers serbes permettant à la Serbie de disposer de 44 millions, dont 18 fermes, à un taux de 76 %, et 5 % d'intérêts. La majeure partie sert au remboursement de l'emprunt précédent.⁷⁶ Néanmoins le service de la dette continue à connaître de sérieuses difficultés. Naville exige du gouvernement serbe la création d'une caisse centralisant tous les revenus destinés au remboursement de la dette serbe. Dès avril 1893, il sollicite l'appui du Quai d'Orsay pour la mission d'André Turentini, qui doit se rendre à cet effet à Belgrade. Naville appuie sa demande arguant que ce banquier suisse représente à Belgrade les trois banques françaises et les porteurs de 120 à 130 millions de papiers serbes placés en France.⁷⁷ Malgré le soutien inconditionnel de Patrimonio sur place, Tarentini échoue et Naville est forcé d'aller lui-même à Belgrade en décembre. Il constate un désordre complet dans la gestion des finances serbes. Il propose, comme seule solution, la conversion de la dette serbe et la diminution de la charge annuelle.⁷⁸

⁷⁴ Naville à Ribot, Paris le 30 septembre 1892, AMAE, ADP, Serbie, vol. 3, dossier 42, Finances, pp. 62-64.

⁷⁵ Naville à MAE, Paris sans date 1892, AMAE, ADP, Serbie, vol. 3, dossier 42, Finances, pp. 69-72.

⁷⁶ SIMITCH, *La dette publique*, pp. 253-256.

⁷⁷ Naville à Deville, Paris le 15 avril 1893, AMAE, ADP, Serbie, vol. 3, dossier 42, Finances, pp. 62-64.

⁷⁸ Note sur les finances serbes, rédigée d'accord avec M. Patrimonio, Paris le 2 août 1894, AMAE, ADP, Serbie, vol. 3, dossier 42, Finances, p. 117.

Ces premiers signes de la possible faillite de l'État serbe sont ignorés à cause du bouleversement provoqué en janvier 1894 par le retour de l'ex roi Milan au pays. Pendant l'année 1894, les gouvernements de Djordje Simić, Svetozar Nikolajević, et encore une fois Nikola Hristić, vont se succéder tout en laissant la véritable gestion des affaires entre les mains de Milan. Le Ministère des Finances est occupé par ses amis intimes, Čedomilj Mijatović, d'abord, et Vukašin Petrović ensuite. Leur gestion ne peut qu'augmenter les troubles financiers du pays. Mijatović, subissant une forte pression des créanciers français, accepte en mars 1894 d'y mettre de l'ordre et invite le gouvernement français à envoyer en Serbie un inspecteur des finances.⁷⁹ En revanche, Petrović, dès son arrivée au pouvoir en avril abandonne le projet. Il prend même 2 millions destinés au remboursement de la dette pour financer les besoins immédiats du gouvernement.⁸⁰ Patrimonio décrit en juillet 1894 les effets de cette gestion erratique de la manière suivante :

« Certes, le régime radical avait des défauts, mais au moins les observateurs impartiaux sont obligés de reconnaître que le déficit chronique s'atténuait chaque année et que l'on pouvait entrevoir le moment où l'équilibre entre les recettes et les dépenses serait définitivement établi. Aujourd'hui on dépense sans s'inquiéter de la question de savoir comment on payera, ou plutôt comme si on avait pris son parti de la banqueroute. »⁸¹

En juillet 1894 la Serbie n'est en mesure d'honorer que la moitié de la somme due à ses créanciers qui sont obligés de lui avancer trois millions de francs pour qu'elle ne soit pas en défaut de paiement. La diplomatie française estime qu'elle ne sera pas en mesure de faire mieux en décembre.⁸² En effet, à la fin de l'année le pays se trouve au bord de la banqueroute. Le déficit budgétaire atteint 16 millions et la dette flottante 40 millions.⁸³

Dès octobre 1894, l'ex-roi Milan aidé par Petrović, cherche à conclure un nouvel emprunt pour payer l'échéance de décembre, voire pour obtenir de nouveaux fonds.⁸⁴ Les négociations avec le consortium des créanciers serbes aboutissent le 26 décembre 1894 à la conclusion d'un emprunt de

⁷⁹ Casimir-Périer à Finances, Paris le 6 mars 1894, AMAE, ADP, Serbie, vol. 3, dossier 42, Finances, p. 90.

⁸⁰ Comme la note 79.

⁸¹ Patrimonio à Hanotaux, AMAE, Belgrade le 11 juillet 1894, ADP, Serbie, vol. 3, dossier 42, Finances, p. 109.

⁸² Comme la note 79.

⁸³ SIMITCH, *La dette publique*, p. 258.

⁸⁴ Hanotaux à Finances, Paris le 7 octobre 1894, AMAE, ADP, Serbie, vol. 3, dossier 42, Finances, p. 127.

98 millions de francs nominaux, dont 41,5 millions fermes à un taux de 70 % et 4 % d'intérêt. L'emprunt est destiné à la conversion des emprunts contractés depuis 1890 et pour l'épuration de la dette flottante. Le nouvel emprunt prolonge la durée d'amortissement et diminue l'intérêt de 5 à 4%. La conversion de l'emprunt des chemins de fer série C et de l'emprunt agricole est aussi prévue. Le Trésor serbe n'aurait bénéficié de cette façon que de 3,5 millions de francs.⁸⁵ Il s'agissait en effet d'une conversion de la dette flottante et des papiers serbes encore entre les mains des créanciers serbes. Le reste de l'emprunt était concédé aux banques contractantes en une option divisée en deux parties égales, l'une jusqu'au 1-er avril, l'autre jusqu'au 1-er décembre 1895.

Naville fournit en avril à la Direction politique du Quai d'Orsay les informations sur l'utilisation de l'emprunt entier pris à 70 %. La plus grande part de l'emprunt, soit 59 millions, sera utilisée à la conversion des emprunts non placés et des emprunts contractés depuis 1890, à payer l'échéance de décembre 1894 et à former une réserve de 9 millions à Paris. Seuls neuf millions seront versés au gouvernement serbe, dont une petite partie sera consacrée à l'achat de fusils en France. Cette commande doit être faite avant la conclusion définitive du contrat sur l'emprunt.⁸⁶

Malgré tous les efforts déployés pour persuader les créanciers et à travers eux le gouvernement français, la Skupština repousse en avril 1895 la loi sur l'emprunt. Les progressistes, ayant la majorité à la Skupština, n'acceptent pas d'hypothéquer tous les monopoles d'État, car c'était la garantie exigée par les banques. Ils rechignent aussi à la création de la Direction des Monopoles et surtout à la présence de représentants étrangers au sein de son conseil de direction.⁸⁷ C'est un échec personnel pour l'ex-roi Milan, initiateur de l'emprunt. Son fils se range à l'avis des progressistes, tandis que lui, en signe de protestation, quitte immédiatement le pays.

Pourtant ce n'est qu'un excès d'orgueil des progressistes. Le nouveau ministre des Finances, Steva Popović, présente en mai 1895 à la Skupština le sombre bilan des finances serbes. La dette flottante atteint 40,220 millions et le déficit budgétaire pour l'année 1894 la somme de 4,838 millions. La banqueroute paraît inévitable si la charge de la dette ne peut être diminuée. La conversion complète de la dette d'État s'imposait. A cet effet, le gouvernement de Nikola Hristić informe les gouvernements de ses

⁸⁵ SIMITCH, *La dette publique*, p. 264.

⁸⁶ Bénger à Nissard, Paris le 23 avril 1895, AMAE, ADP, Serbie, vol. 3, dossier 43, Finances, pp. 10-14.

⁸⁷ ŽIVANOVIĆ, *Politička istorija Srbije*, vol. II, p. 296.

principaux créanciers, la France, l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie, qu'il envisage de garantir le nouvel emprunt unifié par la création d'une nouvelle autorité indépendante des Monopoles. Celle-ci aurait la tâche de gérer indépendamment de l'État et sous contrôle des représentants des créanciers siégeant dans sa direction, les revenus engagés comme garantie. En contrepartie le gouvernement serbe demande la prolongation des délais d'amortissement de la dette unifiée.⁸⁸

Sur cette base, les négociations commencent en juin 1895 à Karlsbad entre Popović et les représentants de la Banque Ottomane, de la Berliner Handelsgesellschaft et de la Länderbank. L'accord conclu le 20 juin prévoit la conversion de 310 543 775 francs de la dette serbe unifiée à 5 % d'intérêt en un nouvel emprunt à 4 % d'intérêt et d'une durée d'amortissement de 72 ans (voir le tableau 1). Les créanciers accordent à la Serbie une somme supplémentaire de 44 748 225 francs destinée : 1) au remboursement de l'emprunt russe de 1876 dont le montant restant à payer le 1-er juillet 1895 est de 3 286 000 ; 2) au remboursement de l'emprunt du sel de 1890 s'élevant à 4 075 000 dinars ; 3) à l'épuration de la dette flottante et à l'augmentation de l'encaisse du Trésor.⁸⁹ Le montant total de l'emprunt de 355 292 000 est garanti par les revenus déjà accordés aux emprunts convertis. Une administration indépendante des Monopoles est créée et chargée de gérer les monopoles du tabac, du sel, du pétrole, et d'assurer le remboursement de l'emprunt en veillant aussi sur les autres garanties accordées, dont notamment : 1) les revenus nets des chemins de fer construits par les emprunts convertis ; 2) les revenus nets des taxes judiciaires et administratives ; 3) le revenu net de l'impôt sur les boissons ; 4) le revenu de l'obrt. La nouvelle administration est gérée par un Conseil de six membres, dont deux sont désignés par les porteurs des titres serbes.⁹⁰ Cet accord est transformé en loi, votée par la Skupština le 20 juillet, à la suite du soutien apporté par le nouveau gouvernement progressiste de Stojan Novaković.⁹¹

Néanmoins, toute la dette serbe n'est pas convertie. Mis à part l'emprunt russe de 1876 et celui du sel, dont les provisions sont assurées par l'emprunt de conversion, la Serbie est chargée d'assurer le service d'encore

⁸⁸ SIMITCH, *La dette publique*, pp. 273-274.

⁸⁹ La loi sur la conversion de la dette serbe, Belgrade le 20 juillet 1895, AMAE, ADP, Serbie, dossier 43, Finances, pp. 106-118.

⁹⁰ *Ibid.*

⁹¹ VOJVODIĆ Mihailo, *Srbija u međunarodnim odnosima krajem XIX i početkom XX veka* (La Serbie sur la scène internationale à la fin du XIX^e et au début de XX^e siècle), Belgrade 1988, pp. 50-53.

trois emprunts : 1) le deuxième emprunt Bontoux d'avril 1881 ; 2) l'emprunt contracté en 1886 par le Crédit foncier serbe auprès de la Berliner Handelsgesellschaft ; 3) l'emprunt contracté auprès de la Wiener Bankverein en 1888 pour le rachat du monopole du tabac (voir tableau 2). La totalité de la dette serbe s'élève donc fin juillet 1895 à 413 997 000 francs. L'exacte participation française dans la dette serbe n'est pas facile à établir. Formellement parlant elle se limite aux deux emprunts, celui, initial, de Bontoux et celui de 1890 piloté par Hoskier, dont la somme atteint 107 millions. Cependant, de cette façon, la participation du Comptoir d'Escompte dans les crédits accordés conjointement avec la Länderbank à la Serbie n'est pas prise en compte. L'important engagement de la Banque Ottomane dans les affaires serbes depuis 1890 est aussi de cette manière négligé. Il ne serait donc pas inexact de conclure que les financiers français sont, avant la conversion de la dette serbe, de loin les principaux bailleurs de fonds du petit Royaume balkanique.

Les créanciers serbes, en accordant un nouvel emprunt, effectuent une nouvelle répartition de la dette serbe. La participation respective des capitaux de trois pays concernés par le nouvel emprunt serbe dépend de leur disponibilité. L'introduction des valeurs serbes sur les bourses de Berlin et de Paris, (la bourse de Vienne ayant un potentiel bien inférieur), dépend de la décision des gouvernements concernés. De cette façon, l'engagement des capitaux français dans les affaires serbes devient une décision politique. En effet, elle sera prise en fonction des vœux de la Russie, le nouvel allié français.

6. Le veto russe sur les emprunts français à la Serbie

Depuis la conclusion de l'alliance avec la Russie en 1893, la France cherche à s'aligner sur la politique russe en Serbie. Cette dernière, favorable aux radicaux et aux libéraux, est profondément bouleversée en janvier 1894 par le retour de l'ex-roi Milan. Désormais l'éloignement de l'ex roi Milan sera la condition indispensable à l'amélioration des relations entre Saint-Petersbourg et Belgrade. Toute aide, financière ou autre, est soumise à cette condition. Hoskier informe Mijatović, le ministre de Finances, en avril 1894 que le soutien financier russe est conditionné par le départ de l'ex roi Milan.⁹²

⁹² Hoskier à Mijatović, Paris le 4 avril 1894, AMAE, ADP, Serbie, vol. 3, dossier 42, Finances, p. 97.

Milan, pour sa part, tente de rapprocher la Serbie au Triplice. Le roi Alexandre, lors de ses visites à Vienne et Berlin en octobre 1894, propose effectivement l'adhésion de son pays à l'alliance des Puissances centrales.⁹³ Il s'y heurte à un refus presque dédaigneux de la part de ses hôtes.⁹⁴ Cependant ces ouvertures du roi Alexandre sont notées et à Paris et à Saint-Pétersbourg. Lorsque le ministre des Finances serbe Vukašin Petrović demande en octobre 1894 l'appui du Quai d'Orsay à la consolidation de la dette serbe, il est accueilli avec beaucoup de réserve.⁹⁵ La nouvelle tendance dans la politique étrangère du Royaume inquiète beaucoup plus la diplomatie russe que celle de la République. L'ambassadeur russe à Paris, le baron Arthur Monhrehnheim, explique à Gabriel Hanotaux, ministre des Affaires étrangères français, le 7 février 1895, que la Russie ne souhaite pas la survie de l'actuel régime en Serbie, car il lui est hostile. Il demande que la cote ne soit pas accordée au nouvel emprunt serbe. Il soutient même qu'il est en effet destiné à l'achat de canons en Autriche-Hongrie. Hanotaux se défend en disant que le gouvernement ne contrôle pas la place de Paris. Il insiste sur l'obligation du gouvernement français de veiller aux intérêts des porteurs français de papiers serbes.⁹⁶

Cependant, le gouvernement présidé par Alexandre Ribot avec Gabriel Hanotaux au Quai d'Orsay se montre particulièrement sensible à la protestation russe. La réaction de deux parmi les plus notables architectes de l'entente avec Saint-Pétersbourg est bien compréhensible. Il faut remarquer que, parmi les voix qui s'élèvent contre la conversion de la dette serbe, on dénombre presque exclusivement les amis de la Russie. Les radicaux, après avoir perdu les élections du printemps 1895 à cause de la pression gouvernementale, déclarent qu'ils considéreront la ratification de la loi sur la conversion de la dette par la Skupština, composée des progressistes, comme illégitime.⁹⁷ Le projet de conversion de la dette serbe est combattu activement aussi par Hoskier et le Crédit Lyonnais. Ces deux banques françaises, proches du gouvernement russe, n'acceptent pas la diminution du

⁹³ Note pour le Ministre, Paris le 18 octobre 1894, AMAE, ADP, Serbie, vol. 3, dossier 42, Finances, p. 131.

⁹⁴ Patrimoine à MAE, Belgrade le 25 mai 1895, AMAE, ADP, Serbie, vol. 3, dossier 43, Finances, p. 15.

⁹⁵ Note pour le Ministre, Paris le 18 octobre 1894, AMAE, ADP, Serbie, vol. 3, dossier 42, Finances, p. 131.

⁹⁶ Procès verbal de l'entretien entre Bourgeois et l'ambassadeur russe, Paris le 7 février 1895, AMAE, ADP, Serbie, vol. 3, dossier 43, Finances, p. 6.

⁹⁷ MAE à Finances, Paris le 12 avril 1895, AMAE, ADP, Serbie, vol. 3, dossier 43, Finances, p. 9.

Tableau 1
Les emprunts serbes convertis en 1895

Année	L'intitulé et l'institution émettrice de l'emprunt	Le montant nominal en francs	Le montant au 1/7/1895 en francs	Le cours initial	Le taux d'intérêt
1881	Emprunt de chemin de fer Belgrade - Vranje, série A	90 000 000	80 790 000	71,4 %	5 %
	Union Générale				
1882	Emprunt agraire	8 403 000	5 782 755	71,4 %	5 %
	Länderbank, Comptoir d'Escompte				
1884	Rente d'or	40 270 000	39 324 500	61 %	5 %
	Länderbank, Comptoir d'Escompte				
1885	Emprunt de chemin de fer Niš - Pirot, série B	30 000 000	28 115 000	71,4 %	5 %
	Länderbank, Comptoir d'Escompte				
1885	Emprunt des chemins de fer Smederevo - Velika Plana Lapovo - Kragujevac, série C	12 500 000	11 900 000	71,4 %	5 %
	Länderbank, Comptoir d'Escompte				
1885	Emprunt de tabac	40 000 000	37 663 000	62,5 %	5 %
	Länderbank, Comptoir d'Escompte				
1888	Emprunt d'obrt	30 000 000	28 755 000	80 %	5 %
	Länderbank, Comptoir d'Escompte Berliner Handelsgesellschaft				
1890	Emprunt de rachat des chemins de fer	26 666 500	26 213 500	75 %	5 %
	Hosquier, Crédit Lyonnais, Banque nationale serbe				
1893	Emprunt pour l'épuration de la dette flottante	4 000 000	18 000 000		
	Länderbank, Banque Impériale ottomane, Berliner Handelsgesellschaft		26 000 000 non réalisés		
1893	Emprunt pour le rachat du matériel des chemins de fer	8 000 000	5 000 000 3 000 000 non réalisés		
		total:	total:		
		329 838 000	281 543 775		

Tableau 2

Les emprunts serbes non inclus dans la conversion de 1895

Année	L'intitulé et l'institution émettrice de l'emprunt	Le montant nominal en francs	Le montant au 1/7/1895 en francs	Le cours initial	Le taux d'intérêt
1876	L'emprunt russe	8 533 835	3 286 000	79,8 %	6 %
	Banque nationale Saint-Petersbourg				
1881	L'emprunt à lots	33 000 000	30 885 000	74,5 %	5 %
	Union Générale				
1886	L'Emprunt de Crédit foncier serbe	12 000 000	10 694 000	76 %	5 %
	Berliner Handelsgesellschaft				
1888	l'Emprunt du Tabac	10 000 000	9 772 000	61 %	
1890	l'Emprunt du sel	6 000 000	4 075 000	al pari	6 %
	Hosquier, Länderbank Berliner Handelsgesellschaft				
		total:	total:		
		69 533 835	58 722 000		

taux d'intérêt annuel de 5 à 4 %.⁹⁸ Alexandre Ribot, en tant que ministre des Finances, appuie les protestations de Hoskier et du Crédit Lyonnais.⁹⁹ En conséquence, Patrimonio est chargé de demander officiellement que l'emprunt de 1890 soit exempté de la conversion. Dans le cas contraire, il avertit le gouvernement de Novaković que la cote des obligations serbes sera considérablement diminuée.¹⁰⁰ Après la ratification de la conversion, Ribot proteste vigoureusement contre les brefs délais laissés aux porteurs pour l'échange de leurs titres de la dette serbe. Ils n'ont en effet que six semaines pour l'effectuer, car, après ce délai, la conversion ne pourrait être faite qu'avec l'accord du gouvernement serbe. Ribot juge ce procédé arbitraire et nuisible aux intérêts des porteurs français.¹⁰¹ En conséquence,

⁹⁸ Hoskier à MAE, Paris le 28 juin 1895, AMAE, ADP, Serbie, vol. 3, dossier 43, Finances, pp. 30-31.

⁹⁹ Finances à MAE, Paris le 29 juin 1895, AMAE, ADP, Serbie, vol. 3, dossier 43, Finances, p. 32.

¹⁰⁰ Hanotaux à Finances, Paris le 17 juillet 1895, AMAE, ADP, Serbie, dossier 43, Finances, p. 95.

¹⁰¹ Ribot à Hanotaux, Paris le 21 août 1895, AMAE, ADP, Serbie, dossier 43, Finances, p. 125-126.

Hannotaux informe Novaković le 28 août que la cote ne sera pas accordée au nouvel emprunt unifié serbe.¹⁰²

Après l'arrivée au pouvoir du cabinet Bourgeois, le nouveau ministre des Finances, Paul Doumer, continue la politique de son prédécesseur. Il s'oppose à l'introduction de nouveaux titres serbes sur le marché français. Il considère en effet que seul l'emprunt de 1890 se trouve aux mains des porteurs français. C'est pourquoi il est opposé à la tentative de la Banque Ottomane d'introduire 65 millions de francs en obligations serbes à la bourse de Paris.¹⁰³ Lorsqu'en novembre le Comptoir National d'Escompte invite les porteurs français à convertir leurs titres serbes, Patrimonio conseille que la conversion soit acceptée. Doumer confirme son opposition, car il ne croit pas à la capacité de la Serbie d'honorer ses obligations. De cette façon il veut définitivement exclure la Serbie du marché français.¹⁰⁴ Le gouvernement se range à son avis et informe Monhrenheim de sa décision.¹⁰⁵

La décision du cabinet Bourgeois est motivée principalement par le souci de défendre les intérêts des porteurs français représentés par Hoskier. Cependant, ce dernier arrive en janvier 1896 à un arrangement avec la Länderbank, représentant les deux autres banques. Les négociations, commencées en octobre, s'achèvent lorsqu'il accepte le dédommagement représentant le 4 % de la valeur nominale de l'emprunt de 1890.¹⁰⁶ La Banque Ottomane a pour sa part racheté au gouvernement russe les 3,5 millions de nouvelles obligations serbes, versées auparavant par la Serbie au titre de remboursement de la dette de 1876.¹⁰⁷ Ainsi le dernier obstacle est levé à l'obtention de la cote, puisque le gouvernement Novaković a su déjà apaiser l'hostilité russe. Ce cabinet progressiste réussit à empêcher le retour de l'ex roi Milan en Serbie. En effet, Novaković avait posé au roi Alexandre cette

¹⁰² Note de MAE sur les finances serbes, Paris le 26 novembre 1895, AMAE, ADP, Serbie, dossier 43, Finances, pp. 41-43.

¹⁰³ Doumer à Bourgeois, Paris le 11 novembre 1895, AMAE, ADP, Serbie, dossier 43, Finances, p. 33.

¹⁰⁴ Doumer à Bourgeois, Paris le 18 novembre 1895, AMAE, ADP, Serbie, dossier 43, Finances, p. 36.

¹⁰⁵ Bourgeois à Doumer, Paris le 26 novembre 1895, AMAE, ADP, Serbie, dossier 43, Finances, p. 40.

¹⁰⁶ Hoskier à Bourgeois, Paris le 18 janvier 1896, AMAE, ADP, Serbie, dossier 43, Finances, p. 82.

¹⁰⁷ Doumer à Bourgeois, Paris le 22 janvier 1896, AMAE, ADP, Serbie, dossier 43, Finances, p. 36.

condition préalable avant de prendre la direction du pays.¹⁰⁸ Finalement le gouvernement Bourgeois accorde en mars le cote pour 107 millions de nouvelles obligations serbes. De cette façon il n'accepte que la conversion du premier emprunt Bontoux et celle de l'emprunt de 1890 (voir tableau 1).¹⁰⁹ Cependant, Doumer exige que toute tentative d'introduction des obligations serbes dépassant la somme accordée soit empêchée.¹¹⁰

La méfiance envers les papiers serbes continue à déterminer la position des gouvernements français malgré les successifs changements d'attitude du gouvernement russe envers la Serbie. Monhrenheim demande au travers d'Hoskier en avril 1897 que la cote soit accordée à la totalité de l'emprunt unifié serbe. Le gouvernement russe le souhaite car de cette façon la Serbie sera en mesure de rembourser les derniers arriérés des emprunts russes.¹¹¹ Patrimonio, à la demande du président du conseil serbe, Djordje Simić, appuie en juin cette demande. Il cite l'exemple de la bourse de Berlin où la cote est accordée à la totalité de l'emprunt serbe depuis juin 1897.¹¹² Néanmoins, le Ministère des Finances s'y oppose toujours. Le ministre, George Cochery, craint l'arrivée de papiers serbes en provenance des bourses de Berlin et de Vienne, puisque le capital est nettement moins cher en France qu'en Allemagne ou en Autriche. En conséquence la France risquerait de devenir la seule détentrice des papiers serbes. De ce fait la possibilité d'exercer une pression internationale sur la Serbie disparaît, puisque la France serait seule engagée dans le pays.¹¹³

L'exclusion des papiers serbes de la bourse de Paris comporte de graves conséquences pour les finances serbes. L'emprunt unifié accordé à la Serbie, après la conversion de toutes les dettes existantes, lui laisse une somme de 70,46 millions de francs en nouvelles obligations, qu'elle n'arrive pas à placer.¹¹⁴ Elle est donc obligée de les céder le 15 avril 1896 à

¹⁰⁸ VOJVODIĆ, *Srbija u medjunarodnim odnosima*, p. 48.

¹⁰⁹ Doumer à Bourgeois, Paris le 9 février 1896, AMAE, ADP, Serbie, dossier 43, Finances, p. 87.

¹¹⁰ Doumer à Bourgeois, Paris le 9 mars 1896, AMAE, ADP, Serbie, dossier 43, Finances, p. 87.

¹¹¹ Notice à Monsieur E. Hoskier de la part de M. Baron de Monhrenheim, Paris le 12 avril 1897, Archives du Ministère des Finances, Sauvigny sur Orge, B31270, p. 627.

¹¹² Patrimonio à Hanotaux, Belgrade le 17 juin 1897, Archives du Ministère des Finances, Sauvigny sur Orge, B31270, p. 625.

¹¹³ Cochery à Hanotaux, Paris le 10 août 1897, Archives du Ministère des Finances, Sauvigny sur Orge, B31270 p. 622.

¹¹⁴ Le contrat de l'emprunt prévoyait que 44 731 225 francs soit versés au gouvernement serbe. Quant on y ajoute le 26 millions de l'emprunt de 1893, et 3 millions de l'emprunt des chemins de fer de 1893, qui n'ont jamais été réalisés, le Royaume dispose d'une somme de

un consortium, réuni à cet effet et formé de : la Banque Impériale Ottomane, la Länderbank, la Banque Internationale de Paris, le Comptoir National d'Escompte, la Société Financière d'Orient, la Société Générale et la banque Hoskier. Ce consortium avec une nette domination du capital français prend 16 millions fermes des papiers serbes à un taux de 66 %, et le reste sous forme de diverses options échelonnées dans le temps.¹¹⁵ La baisse de la cote des papiers serbes oblige le Royaume à accorder aux membres du consortium la liberté d'exécuter le droit d'option à leur gré et même par tranches de 500 000 francs, tout en prolongeant ainsi leur droit d'option. D'autre part, si la cote à la Bourse de Paris n'est pas obtenue, l'arrangement entier sur les options devient caduc. De cette façon la Serbie reçoit immédiatement seulement 10 605 555 francs, dont 2,4 millions sont retenus pour le paiement des frais de conversion et pour le paiement des dettes sur le compte courant chez la Länderbank. Ainsi, le Royaume reçoit effectivement 8,203 millions qui sont entièrement utilisés en règlement des dettes flottantes les plus pressantes. Les titres serbes n'ayant pas obtenu la cote à Paris, l'arrangement sur les options dépend exclusivement de la bonne volonté des banques. Finalement les banques s'en servent pour accorder à la Serbie des avances de 2 millions nominaux dont seulement 1 355 416 versées.¹¹⁶

Lorsque la faillite du Royaume paraît imminente, Vujić, revenu aux affaires, cherche à ouvrir le marché anglais aux papiers serbes. L'accord conclu en juillet 1897 avec un groupe de courtiers anglais et les habitués créanciers serbes, la Banque Ottomane, la Berliner Handelsgesellschaft et la Länderbank, prévoit le placement d'un million de livres sterling, soit 25 millions de francs. Il est prévu d'utiliser à cet effet toute la troisième option et une partie de la quatrième. Or, la souscription est ouverte à Londres après la chute de gouvernement Simić en octobre 1897, ce qui fait rapidement descendre la cote des papiers serbes au-dessous de 60 %. En conséquence seulement 517, 720 livres (soit 12 943 000 francs) de papiers serbes sont placés.¹¹⁷

Le gouvernement de Vladan Djordjević, formé le 21 octobre 1897 selon les vœux de la cour, mais sans aucun appui de la classe politique, dé-

73 731 225 francs. Après le paiement de la dette russe il dispose de plus de 71 millions de francs (voir le tableau 2).

¹¹⁵ Cinq millions francs à option pour 10 mois au cours de 68 % ; 5 millions à option pour 12 mois au cours de 69 %, 22, 460 millions à option pour 14 mois au cours de 71 %, et 22 millions à option pour 18 mois au cours de 73%. SIMITCH, *La dette publique*, p. 324.

¹¹⁶ *Ibid.*, pp. 328-329.

¹¹⁷ *Ibid.*, p. 340.

truit définitivement toute crédibilité des finances serbes. Ce gouvernement n'était que la façade d'une gestion autoritaire du roi Alexandre et de son père. Ce dernier devient en janvier 1898 le commandant de l'armée active. L'hostilité de la Russie, apaisée par la politique modérément russophile des cabinets Novaković et Simić s'envenime de nouveau. Le gouvernement de Saint-Petersbourg se sert aussi de l'arme financière pour faire pression sur la Serbie. Il exige dès janvier 1898 le paiement immédiat des intérêts sur les emprunts accordés en 1867, 1878 et 1890.¹¹⁸ Le gouvernement russe réitère ses demandes à plusieurs reprises tout en exigeant du gouvernement de la République d'empêcher toute tentative serbe de conclure un nouvel emprunt en France.¹¹⁹ Vu que la place de Paris est définitivement fermée aux papiers serbes, le cabinet austrophile de Djordjević cherche l'appui des financiers viennois et berlinois. Vukašin Petrović, homme de confiance de l'ex-roi Milan, s'adresse en janvier et février 1898 à la Länderbank et à la Berliner Handelsgesellschaft pour conclure un nouvel emprunt sur base des obligations de 1895 non placées. Il se heurte à un refus catégorique. Fürstenberg déclare clairement que le retour de l'ex-roi Milan au pays ne peut qu'inquiéter les créanciers. Il cite en plus toute une série des raisons pour lesquelles il préfère se désintéresser de la Serbie, dont notamment : l'instabilité politique, le chaos dans la gestion des finances, et le surendettement. Finalement il se dérobe en conseillant à Petrović de s'adresser aux financiers français.¹²⁰

Les créanciers allemands et austro-hongrois se refusent donc d'émettre un nouvel emprunt sans l'appui du capital français. Ce bel exemple de solidarité entre les créanciers serbes est surtout motivé par l'écroulement du crédit serbe. Néanmoins, lorsque la possibilité de jouir de la garantie du gouvernement austro-hongrois et d'obtenir des gages solides apparaît, ils changent complètement d'attitude. Le gouvernement austro-hongrois, soucieux d'aider financièrement son client serbe, l'invite en juillet 1898 à entreprendre des négociations avec un groupe de banques austro-hongroises, représentées par l'Union Bank de Vienne. La charge de négocier est de nouveau confiée à Petrović. Il apprend en août qu'au titre de garantie on demande à la Serbie de céder à ces nouveaux créanciers l'exploitation de ses chemins de fer et le droit d'achat de certaines forêts. Les banques austro-hongroises refusent toute garantie sous forme

¹¹⁸ VOJVODIĆ, *Srbija u međunarodnim odnosima*, p. 181.

¹¹⁹ *Ibid.*, p. 184. POIDEVIN Raymond, « Les intérêts financiers français et allemands en Serbie de 1895 à 1914 », *Revue Historique* 232, juillet-septembre 1964, p. 51.

¹²⁰ SIMITCH, *La dette publique*, p. 359.

de revenus fiscaux. Elles demandent simplement qu'on leur vende un certain nombre de forêts et qu'on leur confie l'exploitation des chemins de fer avec le droit de construction. Il s'agissait effectivement de leur vendre aussi le droit d'exploitation et de construction des chemins de fer, car le nouvel emprunt doit être conclu au nom de la nouvelle Société. La Serbie serait de cette manière dispensée de garantie et de paiement du nouvel emprunt. Elles, par contre, se chargent de verser à la Direction des Monopoles les sommes nécessaires au remboursement des dettes antérieures et concluent un arrangement à cet effet avec les créanciers serbes. Cette proposition est parrainée par le ministre des Finances de la Double Monarchie, Benjamin von Kallay.¹²¹

Même le gouvernement Djordjević, inféodé et complètement soumis à la cour, s'opposa fermement à cette proposition. La vente des dernières réelles ressources serbes à la Double Monarchie était inconcevable pour les ministres, mais le roi Alexandre y était favorable. Finalement le gouvernement serbe décide de temporiser et permet à Petrović de continuer les négociations, en se réservant le droit de se prononcer ultérieurement. Les pourparlers continuent en août et la Serbie cherche à conclure un emprunt de 25 millions qui ne sera pas garanti par la cession des droits d'exploitation des chemins de fer. Les banques acceptent cette possibilité à condition d'obtenir une garantie explicite de la part du gouvernement de l'Autriche et, ou de la Hongrie. Les deux gouvernements doivent s'engager à assurer le remboursement régulier du prêt au cas où la Serbie ne serait pas en mesure de le faire. Pourtant, lorsque les journaux serbes rapportent de Vienne que la Double Monarchie souhaite s'emparer des chemins de fer et des forêts serbes, Kallay immédiatement retire la caution envisagée. Finalement l'emprunt est conclu en janvier 1899 avec l'Union Bank. Le montant est de 11 millions, le cours 82 % et il est garanti par tout le matériel roulant et tout l'immobilier des chemins de fers serbes.¹²²

Il est intéressant de noter la présence de la Berliner Handelsgesellschaft dans le groupe des banques réunies par l'Union Bank. Est-ce une manière de se désolidariser de ses partenaires français, voire de les exclure du marché serbe ? La question est d'autant plus pertinente que la banque berlinoise est directement intéressée par les revenus des chemins de fer qui font partie des garanties de l'emprunt unifié de 1895. Elle ne proteste guère à Belgrade contre la tentative de vendre l'exploitation de chemins de fer, même si la plupart des obligations serbes de 1895 sont placées à Berlin.

¹²¹ *Ibid.*, p. 376.

¹²² *Ibid.*, p. 393.

En revanche, le projet initial ne prévoit pas l'emprunt mais l'achat pur et simple des droits d'exploitation des chemins de fer et des forêts. Pour une affaire si juteuse et peu risquée, le soutien du capital français n'était point nécessaire. Or, lorsque cette possibilité disparaît, la banque berlinoise se désintéresse de l'opération. Elle ne participe pas à l'emprunt de janvier 1899. Dès avril 1899 elle confirme son attachement au consortium des créanciers serbes en signant avec la Banque Ottomane et la Länderbank un contrat pour unifier les emprunts consentis à la Serbie.¹²³

Les banques avaient avancé depuis 1895, chacune de son côté, des sommes considérables au gouvernement serbe. Elles décident en avril 1899 de les unifier et de les placer auprès de la Banque Ottomane ayant comme gage les obligations de l'emprunt de 1895. Le Royaume donc déposa les obligations non placées dont il disposait, en tout 35,837 millions de francs, pour garantir les 17 975 324 francs avancés par les banques. Ce nouvel emprunt unifié à court terme, chargé d'un intérêt de 6 %, devait être remboursé en totalité le 31 décembre 1899. Le marché français étant toujours fermé aux obligations serbes, le gouvernement serbe n'est pas en mesure de respecter les échéances prévues. L'emprunt est reporté, mais avant la fin de 1900 la Banque Ottomane exige qu'il soit remboursé dans les plus brefs délais. La banque parisienne s'impatiente face à l'impossibilité de placer les obligations serbes à Paris. Elle exige que la cote soit obtenue à tout prix.¹²⁴

Lorsque cette demande pressante arrive à Belgrade, la situation y est profondément changée. Le roi Alexandre annonce en juillet 1900 ses fiançailles avec Draga Mašin, la dame de compagnie de sa mère. Son père, profondément hostile à ce mariage, est banni définitivement. Son départ diminue les possibilités de soutien de la Monarchie voisine. Le roi fait appel aux radicaux modérés, cherchant ainsi à s'assurer de nouveau le soutien de la Russie. La bénédiction de la cour russe est indispensable pour que cette mésalliance royale soit acceptée par l'opinion politique. Dans cette nouvelle situation, l'accès à la bourse parisienne devient imaginable. Dès sa formation, le gouvernement d'Aleksa Jovanović sollicite l'aide de la Russie afin d'obtenir un nouvel emprunt en France.¹²⁵ La cote des obligations serbes est formellement demandée en novembre.¹²⁶

Le gouvernement français se doit de réexaminer sa position puisque les intérêts de la Banque Ottomane y sont directement engagés. La caution

¹²³ POIDEVIN, « Les intérêts financiers », p. 53.

¹²⁴ SIMITCH, *La dette publique*, p. 424.

¹²⁵ VOJVODIĆ, *Srbija u međunarodnim odnosima*, p. 294.

¹²⁶ POIDEVIN, « Les intérêts financiers », p. 52.

russe présente une garantie nécessaire, mais finalement insuffisante. En s'inspirant des procédés déjà appliqués en Egypte et en Grèce, le cabinet Waldeck-Rousseau pose comme condition à l'octroi de la cote, la désignation d'un représentant officiel français dans l'administration autonome des Monopoles. Son salaire doit être à la charge du gouvernement serbe.¹²⁷ L'idée déjà ancienne d'assurer la sécurité des placements français en Serbie par le contrôle international prend ainsi sa forme définitive. Il ne faut pas oublier qu'un représentant des porteurs allemands siège déjà dans l'Administration des Monopoles. Lorsque la condition française est connue, le cabinet Jovanović est remplacé par celui de Mihailo Vujić. Ce dernier, bien renseigné sur l'état catastrophique des finances serbes, s'empresse le 8 mars 1901 de donner satisfaction au gouvernement français. Faut-il souligner qu'il espère profiter aussi du placement des titres serbes ! En conséquence la cote de la totalité de l'emprunt unifié est accordée en avril 1901. Les obligations serbes sont placées à un taux variant entre 63 % et 66,6 %, ce qui permet au gouvernement serbe de bénéficier, après le paiement des dettes, de nouveaux fonds. Ensuite se produit l'effet prévu par le Ministère des Finances français. Les titres serbes en provenance d'Allemagne arrivent en masse à Paris. Déjà en mars 1903 seuls 20 % d'obligations serbes sont encore cotés à Berlin. Au début de l'année suivante on dénombre à la bourse de Paris 173 582 200 francs de papiers serbes.¹²⁸

L'alliance russe avait pour la première fois introduit une note politique dans l'engagement des capitaux français en Serbie. Néanmoins, les intérêts des porteurs français restent toujours la priorité absolue du gouvernement français. La caution, voire les conseils russes sont évalués en fonction de cet objectif primordial. L'arrivée d'un représentant officiel français à l'Administration autonome des Monopoles, à la place d'un représentant des banques, voire des porteurs français, accorde à la question de la dette serbe une importance toute particulière et permet la reprise des affaires avec le Royaume après une pause de six ans.

7. L'engagement croissant des financiers français

L'emprunt des Monopoles

L'accès au marché parisien ne réglait pas en soi tous les problèmes des finances serbes. L'héritage laissé par le gouvernement Djordjević était parti-

¹²⁷ SIMITCH, *La dette publique*, p. 425.

¹²⁸ POIDEVIN, « Les intérêts financiers », p. 53.

culièrement lourd. Les dettes flottantes s'élèvent en 1901 à plus de 36 millions de francs. Le délégué français dans l'administration des Monopoles Saladrouze de Lamornaix, inspecteur des finances, s'engagea personnellement dans la recherche d'une solution à cette situation alarmante, aggravée par un déficit budgétaire, prévu pour l'année 1902, de plus de 3 millions. Le gouvernement Vujić entreprend des négociations avec le consortium des créanciers serbes afin de conclure un emprunt de 60 millions nominaux. Les difficiles négociations avec la Banque Ottomane, la Société Financière d'Orient, la L nderbank, et le Berliner Handelsgesellschaft aboutissent le 5 septembre 1902   la signature d'un contrat pr voyant dans un premier temps l'allocation d'une avance de 15 millions   la Serbie gag e sur les obligations du nouvel emprunt. Ce dernier est  tabli   60 millions au taux de 80 %, et 5 % d'int r t et   la dur e d'amortissement de 50 ans. Les garanties fournies sont les surplus des revenus de l'administration des Monopoles et les revenus non engag s des chemins de fer.¹²⁹ Pryam Naville dirige le groupe financier fran ais engag  dans cet emprunt. Le financier fran ais est en m me temps membre du Conseil de la Banque Ottomane, vice-pr sident du Conseil de la Soci t  franco-suisse et pr sident du Conseil de la Soci t  Financiere d'Orient. Cette derni re banque fran aise d tient les obligations serbes issues et contr le leur remboursement. A cette occasion, la Serbie prend m me l'engagement de ne pas conclure un nouvel emprunt sans accord pr alable du groupe organis  par Naville. De ce fait il contr lera d sormais les affaires serbes en France.

Or, Maurice Rouvier, ministre des Finances,  met des r serves   propos du contrat conclu. D'abord il note que le montant des dettes flottantes n' tait pas  tabli auparavant. Il craint que ce soit un moyen de permettre au gouvernement serbe d'utiliser l'emprunt comme il veut au lieu de le consacrer exclusivement   l' puration de la dette flottante. Il exige que le remboursement soit effectu    travers l'administration des Monopoles, et non   travers la caisse de la Direction de la dette serbe. De cette mani re le d l gu  fran ais pourra contr ler la perception des sommes dues. Enfin, il demande que le d l gu  fran ais soit pourvu du droit de veto afin d'emp cher toute utilisation de l'emprunt autre que pr vue par la loi serbe, vot e   cet effet, c'est- -dire l' puration de la dette flottante.¹³⁰ Ministre des Affaires  trang res, Delcass , soutenant les r serves de Rouvier, doit prendre en compte aussi l'avis de la diplomatie russe. Nariskin lui  crit, en septembre

¹²⁹ SIMITCH, *La dette publique*, p. 433-450.

¹³⁰ Rouvier   Delcass , Paris le 15 septembre 1902, Archives du Minist re des Finances, Sauvigny sur Orge, B31270, p. 526.

1902, lui demandant de faciliter la démarche du gouvernement serbe.¹³¹ En conséquence, Delcassé renonce au droit de veto du délégué français, le considérant trop humiliant pour le gouvernement serbe.¹³² Vujić, se pliant aux exigences de Rouvier, confirme par lettre du 19 novembre que le gouvernement est d'accord avec le droit de regard de l'administration des Monopoles sur l'utilisation de l'emprunt.¹³³ Les conditions posées par Rouvier étant satisfaites, Delcassé accorde formellement le 22 novembre la cote au nouvel emprunt serbe.¹³⁴

La démission de gouvernement Vujić, intervenue le 25 octobre 1902, retarde le placement des nouveaux titres serbes. La souscription n'est ouverte que le 26 février 1903 et exclusivement à Paris. Elle rencontre un succès considérable, car la souscription dépasse plus de deux fois le nombre de titres proposés. Le gouvernement serbe obtient, après paiement de la commission, du droit de timbre et de l'intérêt sur le prêt initial de 15 millions, 45,9 millions de francs. Ces fonds sont utilisés au règlement de la dette flottante, du déficit de 1902 et des avances pour 1903, en laissant à la Trésorerie serbe 5,693 millions de francs.¹³⁵ De cette façon au début du siècle le marché français absorbe une large majorité des titres serbes. La participation allemande continue à diminuer, tandis que les finances austro-hongroises, dépourvues de l'aide apportée par l'ex-roi Milan décédé en février 1902 à Vienne, disparaissent des affaires serbes.

8. *L'affaire des canons et la question des conjurés*

La domination française dans les affaires serbes se confirme à la veille du sanglant coup d'État du 11 juin 1903. Le roi Alexandre et la reine Draga sont assassinés par les conjurés de l'organisation « l'Union ou la Mort », mieux connue sous l'appellation de *La Main noire*. Dès 1901, les fondateurs de la conspiration, les lieutenants Dragutin Dimitrijević dit Apis et Anta Antić, obtiennent l'adhésion d'un grand nombre de jeunes officiers à l'idée

¹³¹ ANDREW Christopher, *Théophile Delcassé and the Making of the Entente Cordiale*, New York 1968, p. 244.

¹³² Delcassé à Rouvier, Paris le 27 septembre 1902, Archives du Ministère des Finances, Sauvigny sur Orge, B31270, p. 535.

¹³³ Vujić à Société Financière d'Orient, Paris le 19 novembre 1902, Archives du Ministère des Finances, Sauvigny sur Orge, B31270, p. 525.

¹³⁴ Delcassé à Rouvier, Paris le 22 novembre 1902, Archives du Ministère des Finances, Sauvigny sur Orge, B31270, p. 522.

¹³⁵ SIMITCH, *La dette publique*, p. 451-452.

du coup d'État. Lorsqu'il réussissent à gagner le concours d'un certain nombre de leurs supérieurs, tels que les colonels, Petar Mišić, Damjan Popović, Aleksandar Mašin et des libéraux tels que Djordje Genčić et Jovan Avakumović, la conspiration prend sa forme définitive. Les conjurés forment dès le 11 juin le gouvernement de coalition libéralo-radical présidé par Jovan Avakumović. Déjà le 11 juin l'armée acclame le prince Pierre Karadordjević comme nouveau souverain serbe. En effet les conjurés avaient dès le début décidé de confier le trône serbe au descendant des Karageorge. Néanmoins, ils cherchent à s'assurer du soutien russe. Lorsque, le 14 juin l'envoyé russe les assure que l'élection de Pierre Karadordjević était la meilleure solution possible, ce choix est confirmé par l'Assemblée nationale.¹³⁶

La dynastie des Obrenović sombre donc par la main des officiers, dont le roi Milan favorisait le recrutement et la formation. Depuis son exil en 1900, l'armée est la cible privilégiée des restrictions budgétaires. De nombreux officiers se trouvent complètement démunis. Les réductions des effectifs de l'armée obligent une bonne partie d'entre eux à quitter leurs régiments. Ceux qui restent ne sont guère mieux lotis. Ils reçoivent leurs salaires avec plusieurs mois de retard. Le roi Alexandre démontrait son indifférence envers l'armée en nommant aux postes clés les officiers appartenant à la coterie de sa femme et de ses frères. Le favoritisme et les difficultés matérielles n'expliquent qu'en partie l'acte des conjurés.¹³⁷

Leur nationalisme ardent fournit l'autre moitié de l'explication. L'armée, dans un pays comme la Serbie, était, l'administration mise à part, une voie d'ascension sociale de première importance. Dans les internats de l'armée, pépinières du corps des officiers, on trouve surtout des garçons issus de familles modestes. L'armée leur ouvre une voie de formation, leur donne la possibilité de voyager, tandis qu'ils y apportent la force de leurs convictions et leurs valeurs patriarcales. Or, ces hommes se considèrent chargés d'une mission, à savoir libérer tous les Serbes du joug étranger. L'armée, sous leur commandement, est censée être le fer de lance de l'action nationale serbe. Le roi Alexandre, lorsqu'il néglige les besoins de l'armée, ne met pas simplement en difficulté le corps des officiers, mais il l'empêche de mener à bien sa mission. Les déboires du couple royal avec la fausse grossesse de la reine Draga, persuadent les officiers que le dernier des Obrenović est devenu un affront à la dignité de l'État et un obstacle à l'accomplissement de l'action nationale serbe.

¹³⁶ ŽIVOJINOVIĆ Dragoljub, *Kralj Petar I Karadjordjević* (Le roi Pierre I^{er} Karadjordjević), Belgrade 1990, p. 30.

¹³⁷ BATAKOVIĆ, *Les sources françaises de la démocratie serbe*, pp. 438-440.

Le coup d'État met fin à l'autoritarisme des Obrenović. L'assemblée nationale serbe vote lors de la même session l'élection de Pierre Karadjordjević et la réinstallation de la constitution modifiée de 1888. Il est même décidé que le nouveau souverain devrait prêter serment à la constitution avant d'accéder au trône. La renaissance de la démocratie parlementaire est ainsi la conséquence du coup d'État. Elle sera d'ailleurs respectée à la lettre par le roi Pierre tout au long de son règne s'achevant en juin 1914 à la veille de la guerre. Elève de Saint-Cyr, et vétéran de la guerre franco-allemande de 1870, chef des insurgés bosniaques de 1875-1878, il vivait en exil depuis 1858. Après un passage assez tourmenté chez son beau-père à Cetinje, il menait une vie calme et retirée en Suisse. Traduisant l'ouvrage de John Stuart Mill « De la Liberté » dans sa jeunesse, il démontra son attachement à la liberté individuelle et à la démocratie. Son long exil lui permit de s'en convaincre davantage. Revenant en Serbie, il y apporte la connaissance et le respect sincère des procédés et des institutions de la démocratie parlementaire. Contacté par les conjurés, il exige d'être élu par la représentation nationale.¹³⁸

L'avènement du roi Pierre marque également le début d'une nouvelle époque dans les relations franco-serbes. L'austrophilie du roi Milan et l'inconstance de son fils sont remplacées par la claire francophilie du roi Pierre. Le nouveau roi serbe était tout acquis à la France. Il était à ce point acquis aux principes démocratiques issus de la Révolution française que ses pouvoirs en pâtirent. Soucieux de respecter son serment, il se limite à régner en laissant aux gouvernements le soin de mener les affaires du pays. Le temps du pouvoir arbitraire royal était définitivement révolu. Cependant, le pouvoir inconstitutionnel s'était simplement déplacé. Les conjurés, contrôlant parfaitement l'armée, étaient ce contre-pouvoir à la représentation nationale, jadis détenu par les derniers Obrenović. Les relations avec Paris en subirent le contrecoup, malgré les sympathies royales et une coopération déjà traditionnelle avec les radicaux. Or, une scission s'est opérée en 1901 dans le Parti radical. L'aile regroupant les vieux ténors, tels que, Pašić, Protić, Milovanović, Lazar Paču, s'est séparée de la nouvelle génération de Ljuba Stojanović, Jovan Žujović, Milorad Drašković.¹³⁹ L'échiquier politique serbe est complété par la présence intermittente des progressistes et libéraux, réduits à jouer des seconds rôles.

¹³⁸ Voir BATAKOVIĆ, *Les sources françaises de la démocratie serbe*.

¹³⁹ Il nous est paru utile d'utiliser dorénavant l'intitulé radicaux seulement pour désigner les vieux radicaux, tels que Pašić, Protić, Milovanović, Paču, tandis que pour désigner les radicaux indépendants, on utilisera désormais le terme indépendants.

Le coup d'État met définitivement fin à l'étroite collaboration avec l'Autriche-Hongrie instaurée par le roi Milan après le Congrès de Berlin. Au bout d'un quart de siècle la Serbie peut de nouveau choisir librement ses alliances. Cependant, la Double Monarchie restait toujours une voisine menaçante. Son marché absorbait une grande partie des exportations serbes, et ses produits dominaient le modeste marché serbe. Ses ambitions dans les Balkans sont plus que jamais le principal obstacle à l'action nationale serbe dans les provinces turques voisines et en Bosnie-Herzégovine. Néanmoins, le gouvernement de Vienne, lassé par l'inconstance du défunt roi, s'accorde avec le gouvernement russe dès le lendemain du coup d'État, pour le considérer comme une affaire intérieure serbe. La Russie, intéressée principalement à sa politique d'expansion en Extrême Orient, veut éviter des conflits dans les Balkans. N'étant pas en mesure d'intervenir dans la région, elle s'engage, en accord avec la Double Monarchie, à y préserver le statu quo. L'acceptation russe du fait accompli est d'une importance particulière pour les auteurs du coup d'État. Le cabinet Avakumović et les conjurés, ainsi que les deux courants radicaux, partagent avec le roi Pierre un sentiment russophile aussi profond que sincère. L'agrément russe exerce également une influence décisive sur la réaction française.¹⁴⁰

Délcassé se range tout de suite à la position russe. Informé par l'ambassadeur Bompard à Saint Petersburg que le gouvernement russe avait reconnu le roi Pierre, il fait de même. Il déclare au *Figaro* que les événements de Belgrade sont une affaire intérieure, et que les puissances ne doivent pas s'y immiscer. Lorsque le gouvernement britannique cherche, fin juin, à susciter la condamnation et l'isolation du régime issu du régicide, il affirme que les capitaux français engagés dans les affaires serbes l'obligent à une réaction modérée. Lorsque le roi Pierre notifie le 24 juin son avènement au président Emile Loubet, ce dernier lui répond en lui souhaitant toutes les chances dans sa nouvelle et difficile tâche.¹⁴¹ L'envoyé français à Belgrade Georges Benoît reprend les contacts officiels avec le gouvernement serbe dès le premier juillet 1903.

Le cabinet Avakumović, ayant assuré la reconnaissance internationale du changement de la dynastie, cède la place en novembre à une coalition des radicaux et des indépendants, issue des élections de septembre, et présidée par le général Sava Grujić. Ces deux courants du Parti radical partagent avec le roi et les libéraux la conviction profonde que le seul

¹⁴⁰ ALEKSIĆ-PEJKOVIĆ Ljiljana, *Odnosi Srbije sa Francuskom i Engleskom 1903-1914* (Les relations de la Serbie avec la France et l'Angleterre 1903-1914), Belgrade 1965, pp. 50-60.

¹⁴¹ ŽIVOJINOVIĆ, *Kralj Petar I*, p. 37.

véritable objectif de la politique étrangère ne peut être que la libération et l'union de tous les Serbes. Le programme inauguré par les radicaux en 1888 est de nouveau actualisé, à savoir : développement économique, libération de la tutelle politique et économique de la Monarchie voisine, réarmement et construction des voies ferrées. Ainsi le gouvernement de Sava Grujić proclame dès son arrivée au pouvoir son intention de continuer la construction des chemins de fer et de réarmer le pays. Néanmoins, l'état des finances serbes subit le contrecoup des changements politiques. Une nette amélioration des recettes des Monopoles, affichant en 1902 un profit de plus de 19 millions de francs, et l'emprunt conclu l'année précédente n'étaient pas suffisants pour couvrir les dépenses extraordinaires provoquées par le changement de dynastie.¹⁴² A la fin de l'année la dette flottante atteint de nouveau 20 millions.¹⁴³ Le nouveau ministre des Finances Laza Paču, propose en mars le budget pour l'année 1904, en prévoyant un déficit de 6 millions. Pour le combler, il avance l'idée d'augmenter exceptionnellement cette année-là les impôts directs de 40 %.¹⁴⁴ Dans ces conditions il était impossible de songer à de nouveaux emprunts. *L'Uprava fondova* (le Crédit foncier) s'étant déjà engagé à fournir les fonds pour la construction des chemins de fer, l'administration des Monopoles se voit sollicitée de les fournir pour le réarmement. Pašić, depuis février ministre des Affaires étrangères du cabinet Grujić, tente d'acheter les armes à terme en utilisant les recettes des Monopoles. Le délégué français s'y oppose fermement.¹⁴⁵

En conséquence, et malgré l'état lamentable du crédit serbe, Pašić doit de nouveau s'adresser aux financiers français. Il propose au groupe Naville d'acheter les armes en France si on lui accorde un nouveau crédit à cette fin. La Serbie avait surtout besoin de canons. La cour et le gouvernement optent pour les canons Schneider-Creusot. C'est un choix politique autant que financier. L'alternative austro-hongroise, les canons Škoda, est écartée d'emblée, toute ingérence de Vienne dans le domaine clé de l'armement ne pouvant qu'augmenter la dépendance à la Monarchie voisine. Elle aurait ainsi la possibilité d'utiliser l'approvisionnement en munitions, voire la livraison des canons comme un nouveau moyen de pression sur la Serbie. Les canons Krupp étaient une alternative réelle, mais elle est abandonnée aussi à cause des liens étroits entre les deux Puissances centrales.

¹⁴² Benoît à Delcassé, Belgrade le 8 juillet 1903, AMAE, Nouvelle série (par la suite NS), Serbie, vol. 24, p. 15.

¹⁴³ Benoît à Delcassé, Belgrade le 15 décembre 1903, AMAE, NS, Serbie, vol. 24, pp. 34-35.

¹⁴⁴ William Martin à Delcassé, Belgrade le 9 mars 1904, AMAE, NS, Serbie, vol. 24, p. 45.

¹⁴⁵ ALEKSIĆ-PEJKOVIĆ, *Odnosi Srbije*, p. 91.

D'ailleurs, la Serbie étant déjà inféodée au capital français, il paraissait inévitable qu'elle lui demande un nouvel emprunt et lui passe commande des canons. A cet effet Pašić s'adresse au gouvernement Combes. Il veut savoir si le nouvel emprunt serbe de 30 millions, dont 10 sont destinés à rembourser l'emprunt contracté en 1898 à Vienne et les 20 restants à l'achat des armes en France, peut obtenir la cote à Paris.¹⁴⁶

La demande serbe est repoussée par le ministre des Finances, Maurice Rouvier. Les raisons avancées sont d'abord une nouvelle importante dette flottante et le déficit budgétaire. Or, Rouvier n'accepte surtout pas que toutes les créances serbes se retrouvent à Paris. La France détient déjà 233 millions de papiers serbes et avec le nouvel emprunt elle en aurait 266. Il ne veut pas que la France devienne le seul créancier serbe, en reprenant le crédit conclu à Vienne, car ainsi elle perdrait la possibilité d'organiser une pression internationale sur le Royaume au cas où il ferait défaut à ses obligations. L'idée même d'achat d'armes déplut fortement à Rouvier, qui y voyait les signes avant-coureurs d'une conflagration dans les Balkans, forcément néfaste aux investissements français dans la région et en Serbie. Finalement il conclut en disant que la cote des papiers serbes est déjà descendue à 84 %. Dans ces conditions les banques n'accepteront pas d'émettre un nouvel emprunt serbe.¹⁴⁷ Les raisons évoquées par Rouvier incitent Pašić à modifier sa proposition. Il décide en août de réunir l'emprunt pour les chemins de fers et celui de l'armement afin de solliciter un seul emprunt de 40 millions.¹⁴⁸ Rouvier note certaines améliorations dans cette nouvelle mouture de l'emprunt serbe. D'abord, la moitié de l'emprunt est destinée à un usage profitable, à savoir la construction des chemins de fer. Néanmoins, l'état des finances serbes reste préoccupant et il ne comprend pas pourquoi la Serbie tient tellement à contracter de nouvelles dettes. Cependant, vu que l'idée du remboursement de la dette austro-hongroise était abandonnée, il ne voit pas de raison de s'opposer à la demande serbe, estimant toutefois que les banques françaises n'y seront pas favorables.¹⁴⁹

En effet, les financiers français sont surtout intéressés par l'emprunt des chemins de fer, tandis que le roi et le cabinet Grujić accordent une importance primordiale à l'achat des canons. Benoît, le ministre français en Serbie, croit nécessaire de souligner que la volonté des Serbes de se procurer les canons à tir rapide est telle qu'ils risqueraient de s'adresser aux

¹⁴⁶ Benoît à Delcassé, Belgrade le 12 mai 1904, AMAE, NS, Serbie, vol. 24, p. 78.

¹⁴⁷ Rouvier à Delcassé, Paris le 9 juin 1904, AMAE, NS, Serbie, vol. 24, p. 86.

¹⁴⁸ William Martin à Delcassé, Belgrade le 1 août 1904, AMAE, NS, Serbie, vol. 24, p. 92.

¹⁴⁹ Rouvier à Delcassé, Paris le 26 août 1904, AMAE, NS, Serbie, vol. 24, p. 113.

autres fournisseurs prêts à leur fournir un emprunt exclusivement à cette fin.¹⁵⁰ Effectivement, sur l'initiative de la diplomatie allemande, la Dresdner Bank propose à la Serbie un emprunt de 60 millions de francs à condition que la fourniture des armes et du matériel ferroviaire soit réservée exclusivement à l'industrie allemande.¹⁵¹ La Länderbank avec le Bodenkreditanstalt, fait elle aussi une proposition d'emprunt à condition que la commande des canons soit confiée à Škoda.¹⁵² Fort des propositions des banques allemandes et austro-hongroises, Paču soumet à Lamornaix en octobre un nouveau projet d'emprunt. Evoquant les prévisions d'un équilibre budgétaire dès cette année, il augmente le montant de l'emprunt à 65 millions, en y incluant de nouveau le remboursement de l'emprunt conclu à Vienne.¹⁵³ Delcassé repousse la nouvelle demande à cause de l'emprunt austro-hongrois en fournissant à Rouvier l'argumentation suivante :

« Ainsi que vous le savez, si d'une façon générale, je ne peux qu'être soucieux d'assurer à notre industrie nationale la préférence pour des commandes importantes de canons ou de rails, je partage d'autre part la conviction exposée dans votre lettre pour y voir relativement aux périls que pourrait entraîner pour l'épargne française une prépondérance trop exclusive de nos capitaux dans la dette d'un pays que sa situation géographique met particulièrement hors de notre portée. »¹⁵⁴

Rouvier ne peut que se ranger à l'avis de son collègue. Le reprise de l'emprunt austro-hongrois est hors de question, tandis que les autres éléments de l'emprunt sont acceptables.¹⁵⁵ Cependant, incitées par les offres de leurs concurrents, la Banque Ottomane et la Banque de Paris et des Pays Bas font à leur tour une proposition soutenant l'industrie française.¹⁵⁶

Finalement, les trois groupes nationaux, au lieu de se faire concurrence sur le marché serbe, arrivent à un accord en divisant l'emprunt et les commandes. La solution est trouvée à la réunion du 12 décembre 1904 des groupes français et allemand. Le groupe Naville conclut un accord avec le groupe allemand mené par Karl Fürstenberg, directeur de la Berliner Handelsgesellschaft. Ces deux financiers, avec les représentants des banques allemandes et françaises suivantes, Bethman frères de Ham-

¹⁵⁰ Benoît à Delcassé, Belgrade le 26 septembre 1904, AMAE, NS, Serbie, vol. 24, p. 125.

¹⁵¹ POIDEVIN, *Les relations économiques*, p. 324.

¹⁵² POIDEVIN, « Les intérêts financiers », p. 56.

¹⁵³ Benoît à Delcassé, Belgrade le 30 octobre 1904, AMAE, NS, Serbie, vol. 24, p. 130.

¹⁵⁴ Delcassé à Rouvier, Paris le 12 novembre 1904, AMAE, NS, Serbie, vol. 24, p. 134.

¹⁵⁵ Rouvier à Delcassé, Paris le 24 novembre, AMAE, NS, Serbie, vol. 24, p. 142.

¹⁵⁶ POIDEVIN, *Les relations économiques*, p. 324.

bourg, Emile Hoskier & cie, maison N. J. & S. Bardac, décident de partager l'emprunt et les commandes serbes en deux parties égales. Il est décidé aussi que la construction des chemins de fer sera confiée à une Société franco-allemande créée à cet effet. Cet accord est modifié, le 8 février 1905, lorsque les institutions austro-hongroises y sont introduites et le partage définitif est fait selon les proportions suivantes : 40 % aux banques et à l'industrie françaises, et 30 % respectivement aux banques et aux industries allemandes et austro-hongroises.¹⁵⁷

Cette volonté de préserver la coopération entre les créanciers serbes est mise à mal par l'attitude de la diplomatie austro-hongroise. Le projet serbe de se procurer des canons déplaît fortement à Vienne. Les cibles privilégiées des attaques austro-hongroises sont les vieux radicaux et leur souhait de conclure l'emprunt en France.¹⁵⁸ Une campagne de presse en Autriche-Hongrie est organisée pour dénoncer la « trahison serbe ». Le gouvernement de Vienne menace pour la première fois de suspendre les relations économiques avec la Serbie. La diplomatie austro-hongroise trouve un allié de circonstance dans les Indépendants. Ils s'opposent à la conclusion d'un emprunt pour la construction des chemins de fer. Vu que la Monarchie voisine est la seule à proposer un emprunt exclusivement pour l'achat des armes, les Indépendants, malgré eux, deviennent ses alliés de fait. En revanche, les Indépendants souscrivent complètement au projet de l'emprunt en France. Ils veulent aussi se libérer de la tutelle austro-hongroise en commandant les canons en France. Cependant, ils souhaitent que les chemins de fer soient construits par les fonds serbes et par des forces locales. Exprimant les vœux de la moyenne bourgeoisie serbe ils y voient une source d'emploi pour les entrepreneurs locaux et un moyen de mobiliser et faire fructifier les modestes fonds des banques serbes. Les radicaux, malgré leurs origines socialistes, deviennent avec les temps les défenseurs de la grande bourgeoisie serbe. Cette dernière se considère capable de coopérer, voire de profiter des grands travaux financés par les emprunts de l'État. En conséquence, leurs différends provoquent la chute du gouvernement Grujić en novembre 1904.¹⁵⁹

Pašić arrive à former un gouvernement en novembre 1904 en s'assurant d'abord le soutien des conjurés. Ils approuvent son ambitieux programme de réarmement et se méfient des réductions budgétaires des

¹⁵⁷ Compte-rendu de la réunion des banques françaises et allemandes, Paris le 24 janvier 1904 et le 8 février 1905, AMAE, NS, Serbie, vol. 24, pp. 178-179.

¹⁵⁸ Reverseaux à Delcassé, Vienne le 25 janvier 1905, AMAE, NS, Serbie, vol. 24, p. 172.

¹⁵⁹ ALEKSIĆ-PEJKOVIĆ, *Odnosi Srbije*, p. 98.

indépendants. La diplomatie et la presse austro-hongroises stigmatisent immédiatement le nouveau cabinet comme inféodé à la France. Néanmoins, la diplomatie austro-hongroise sait que la participation des finances françaises dans le nouvel emprunt est indispensable. Son objectif est d'abord de garder le contrôle des capacités défensives de la Serbie, s'assurant qu'elle achète les canons Škoda. A cette fin elle met en place une double stratégie. D'abord elle exerce une pression diplomatique, économique et de propagande sur le cabinet Pašić pour qu'il opte pour les canons Škoda. Ensuite, afin de faire accepter cette décision par les financiers français, elle exige que tous les canons en lice soient testés et les résultats comparés avant que la décision définitive ne soit prise. L'architecte de cette pression sur la Serbie est le ministre austro-hongrois à Belgrade, Constantine Dumba. Il menace le cabinet Pašić de suspension du traité économique, empêchant ainsi les exportations serbes. Cette pression s'avère particulièrement efficace à la cour. Les deux proches collaborateurs du roi Pierre, Živojin Balugdžić son secrétaire personnel, et le Dr Jakov Nenadović, son parent et chef de cabinet, sont austrophiles. Ils considèrent la politique de confrontation avec la Double Monarchie nuisible aux intérêts de la dynastie des Karadjordjević. En tant que correspondant belgradois de la *Neue Freie Presse*, Balugdžić organise avec Dumba une campagne de presse en Serbie afin de s'opposer à l'emprunt français et à l'achat des canons français. Elle devient vite un ramassis de calomnies, accusant pêle-mêle les radicaux et même le roi en personne de corruption. Finalement le roi Pierre cède sous la pression et décide en décembre 1904 d'organiser les tests comparatifs des canons.¹⁶⁰

Or, les tests des canons deviennent vite un enjeu majeur de la politique intérieure. Une coalition se forme contre les radicaux, regroupant l'entourage du roi et les indépendants, parrainée dans l'ombre par Dumba. L'objectif était de diminuer voire d'anéantir l'importance politique de Pašić et des radicaux. Pašić répond en essayant de diviser ses adversaires. Il augmente le budget du Ministère de la Guerre afin de gagner le soutien des conjurés militaires. Il réagit à l'hostilité ouverte des conseillers royaux en posant la question du rôle constitutionnel du souverain. Les articles de Balugdžić sortent nettement du cadre de la réserve royale. Le problème des relations entre la couronne et le gouvernement est ainsi posé. Le spectre des tendances autoritaires de la couronne assure à Pašić le soutien temporaire des indépendants. Il oblige donc le roi Pierre à remercier Balugdžić en janvier 1905. Néanmoins, lorsqu'il soumet sa démission au roi Pierre en février, arguant que les forces inconstitutionnelles veulent lui imposer les

¹⁶⁰ ŽIVOJINOVIĆ, *Kralj Petar I*, p. 162.

tests comparatifs des canons, Pašić n'est pas soutenu par les indépendants. Une victoire totale de Pašić sur la cour aurait déséquilibré profondément le rapport des forces en Serbie. Balugdžić est même condamné pour ses calomnies, mais les prérogatives royales sont sauvegardées. Les conjurés y veillaient, car le roi restait le moyen le plus sûr pour eux d'influencer la politique serbe. Ainsi Pašić doit retirer sa démission et accepter les tests comparatifs. Nenandović à son tour quitte la cour en avril. La victoire de Pašić sur les austrophiles dans l'entourage du roi est complète.

Le cabinet Pašić ayant survécu à la pression de la diplomatie austro-hongroise, il lui reste encore à éviter les tests comparatifs. Le roi Pierre y insistait toujours, craignant, dans le cas contraire, une rupture des relations commerciales avec l'Autriche-Hongrie.¹⁶¹ Pašić doit accepter les tests, mais il n'interrompt pas pour autant les négociations avec les créanciers. Son ministre de Finances, Paču, sonde le terrain en mars à Vienne et à Berlin pour la conclusion du nouvel emprunt.¹⁶² Les banques viennoises, avec le Bodenskreditanstalt, actionnaire principal de Škoda, proposent de fournir la totalité de l'emprunt. Il s'agit d'une offre purement politique, car les financiers viennois n'ont pas à eux seuls les moyens d'une telle opération. Ils font une telle offre sous la pression du Ballhausplatz pour empêcher la Serbie de soustraire son système de défense au contrôle austro-hongrois.¹⁶³ Or, le marquis de Reverseaux, ambassadeur français à Vienne, évoque à cette occasion l'obligation prise par la Serbie envers le groupe Naville en 1902. En tout cas la participation de la Banque Ottomane et de ses filiales au nouvel emprunt serbe était assurée.¹⁶⁴ De ce fait Paču peut repousser la proposition de Bodenskreditanstalt. Les négociations avec Fürstenberg n'étaient pas concluantes, car il ne voulait pas se lancer dans les affaires serbes sans ses partenaires français. Les pourparlers se déroulent principalement, comme les radicaux l'avaient souhaité depuis le début, à Paris. Le groupe Naville, accepte une participation austro-hongroise dans l'emprunt serbe à hauteur de 30 %, comme il était déjà établi entre les banques. Rouvier n'y était guère opposé, insistant pour que seulement 40 % d'emprunt soit placé à Paris.¹⁶⁵ Il tenait toujours à assurer avant tout une garantie internationale aux investissements français en Serbie. Le montant de l'em-

¹⁶¹ Benoît à Delcassé, Belgrade le 5 février 1905, AMAE, NS, Serbie, vol. 24, p. 180.

¹⁶² Benoît à Delcassé, Belgrade le 10 février 1905, AMAE, NS, Serbie, vol. 24, p. 183.

¹⁶³ ALEKSIĆ-PEJKOVIĆ, *Odnosi Srbije*, p. 104.

¹⁶⁴ Reverseaux à Delcassé, Vienne le 1 mars 1905, AMAE, NS, Serbie, vol. 24, p. 200.

¹⁶⁵ Compte rendu de la visite de Paču, Paris le 8 mars 1905, AMAE, NS, Serbie, vol. 24, p. 201.

prunt est établi à 100 millions nominaux à un taux de 83 %. A cette occasion Paču promet formellement que les canons seront achetés en France.¹⁶⁶

L'accord ainsi conclu, Lamornaix, ayant participé aux négociations, insiste dès son retour à Belgrade pour que les tests comparatifs soient abandonnés et l'emprunt conclu immédiatement. Il avertit le roi Pierre que la situation à la bourse parisienne est particulièrement favorable à la conclusion de l'emprunt serbe. Les banques sont bien disposées, la bourse de Paris monte, et les fonds sont disponibles. Toute hésitation pourrait, selon lui, empêcher la réalisation de l'emprunt. Le ministre français, Benoît le soutient, et le cabinet Pašić accepte donc volontiers cette solution. Néanmoins, le roi Pierre hésite encore, il faut une menace de démission du cabinet Pašić pour qu'il accepte le 3 avril le compromis suivant. Les sociétés Krupp, Saint Chamond et Creusot-Schneider sont invitées à envoyer à Belgrade leurs propositions avec les prix et les délais de livraison pour l'achat de 47 batteries de campagne et 9 de montagne avec 2000 obus chacune. Ainsi, le choix sera fait à partir de leurs offres sans qu'il y ait de tests comparatifs. Une commission d'artillerie, formée d'officiers, est créée pour les examiner et décider.¹⁶⁷

Les propositions arrivent à Belgrade en même temps que la demande austro-hongroise d'être traitée au même titre que la France, c'est-à-dire exigeant une participation de 40 % dans l'emprunt et dans les commandes.¹⁶⁸ La tentative austro-hongroise de saboter l'opération présente moins de problème pour le cabinet Pašić que la concurrence des deux sociétés françaises. Saint Chamond proposait un délai de livraison sensiblement moins important que Creusot. Pašić souhaite accorder la commande des canons à Creusot. Il invite donc Delcassé à faire pression sur cette société française pour qu'elle change sa proposition. La commission d'artillerie se prononce également en faveur des canons Creusot, mais ils s'avéraient les plus chers, ce qui provoque un tollé dans la presse serbe. Le cabinet Pašić est accusé de ne pas avoir suscité les offres de Škoda et d'Erhard qui auraient été moins onéreuses. Pašić se voit obligé de faire de nouveau appel à Delcassé pour qu'il incite Creusot à aligner sa proposition sur celle de ses concurrents.¹⁶⁹ Il s'agit en effet de diminuer la commission accordée par Creusot

¹⁶⁶ ALEKSIĆ-PEJKOVIĆ, *Odnosi Srbije*, p. 105.

¹⁶⁷ ŽIVOJINOVIĆ, *Kralj Petar I*, p. 167 ; Benoît à Delcassé, Belgrade le 3 avril 1905, AMAE, NS, Serbie, vol. 24, p. 206.

¹⁶⁸ Benoît à Delcassé, Belgrade le 19 avril 1905, AMAE, NS, Serbie, vol. 24, p. 214.

¹⁶⁹ Benoît à Delcassé, Belgrade le 18 avril 1905, AMAE, NS, Serbie, vol. 24, p. 211.

au groupe Naville.¹⁷⁰ Le chargé d'affaires à Belgrade, de Fontenay, propose aussi qu'une campagne de presse favorable aux intérêts français soit financée pour s'opposer à l'agitation austro-hongroise. Naville le refuse avec indignation. La pression des journaux soudoyés par la Double Monarchie augmente quotidiennement, tandis que les dernières négociations se déroulent en mai à Paris entre Paču et le groupe Naville.¹⁷¹

L'accord conclu le 6 mai 1905 avec les banques signataires de l'accord du 24 décembre avec en plus le Bodenkreditanstalt de Vienne stipule que l'emprunt sera de 110 millions au taux de 83,5 % et l'intérêt de 4,5 %. La participation du groupe français est de 40 %, et des groupes allemands et austro-hongrois, respectivement de 30 %. Paču confie les commandes des canons à l'industrie française, sans aucune décision formelle dans ce sens. Krupp obtient les commandes de la totalité des autres matériels d'artillerie, cette société allemande étant tenue à concéder une partie des commandes à Škoda. La commande des fusils revient à l'industrie austro-hongroise. Les commandes du matériel des chemins de fer et des munitions doivent être réparties entre les industries allemande et austro-hongroise.¹⁷² Le contrat est soumis à l'approbation de la Skupština, l'option étant valable jusqu'au 14 juin.¹⁷³

Les termes de l'emprunt n'étaient pas véritablement favorables. D'abord les banques avaient obtenu une commission de 2 % de la Serbie et le groupe Naville d'au moins 5 % de l'industrie d'armement. Le taux était inférieur à la cote des papiers serbes. Néanmoins, le gouvernement radical estime que c'est le prix à payer pour obtenir une réelle possibilité de se défendre. Les indépendants ne partagent pas leur analyse. La nécessité d'un emprunt pour le réarmement et le choix du fournisseur n'étaient pas en cause. Néanmoins, ils critiquent vivement les termes et le montant de l'emprunt. Ils avancent l'idée d'un emprunt plus modeste destiné exclusivement à l'achat des armes. Les indépendants étaient bien conscients que leur projet ne correspondait pas à la situation financière du pays, et qu'il ne tenait pas compte de l'orientation de la politique étrangère. Cependant, ils considéraient l'emprunt comme exclusivement profitable à la grande bourgeoisie proche des radicaux. Cette opération risquait donc de renforcer politiquement et économiquement leurs rivaux et ils l'attaquèrent violemment à la Skupština. Les libéraux, devenus parti nationaliste, et les

¹⁷⁰ ALEKSIĆ-PEJKOVIĆ, *Odnosi Srbije*, p. 108.

¹⁷¹ *Ibid.*, p. 110.

¹⁷² *Ibid.*, pp. 841-845.

¹⁷³ Benoit à Delcassé, Belgrade le 12 mai 1905, AMAE, NS, Serbie vol. 13, p. 7.

progressistes les soutenaient par pur opportunisme politique. Les conjurés se rangent à cette coalition pour affaiblir Pašić, et pour ne pas perdre leur position d'arbitre sur la scène politique serbe. La demande de l'Angleterre que les régicides soient jugés les pousse aussi à chercher les faveurs de la Monarchie voisine. Cette coalition avance de nouveau l'idée des tests comparatifs comme le moyen le plus impartial de résoudre la question des canons tout en repoussant l'emprunt contracté par les radicaux. Mis en minorité à la Skupština, le cabinet Pašić démissionne fin mai et le roi confie le gouvernement aux indépendants avec la tâche d'organiser les élections.¹⁷⁴ Ils informent le chargé d'affaires français qu'ils ne souhaitaient pas ratifier l'emprunt contracté par Paču.¹⁷⁵

Le projet d'emprunt des radicaux a échoué entre autres parce qu'il était jugé selon des critères économiques par le gouvernement et les financiers français. Pourtant, son objectif était purement politique, à savoir se donner les moyens de se défendre face à la Double Monarchie et de mener une action nationale active. Cet aspect de l'emprunt n'intéresse nullement les financiers français. Ils favorisent une coopération avec les banques allemandes et austro-hongroises, cherchant à s'assurer le plus grand rendement de l'opération. Les indépendants estiment plus important d'obtenir la présidence du Conseil en Serbie et d'empêcher que les chemins de fers ne soient construits avec des fonds étrangers. Cependant, une fois au pouvoir ils seront obligés d'affronter les mêmes problèmes, c'est-à-dire moderniser l'armée serbe et continuer la construction du réseau ferroviaire serbe. Les indépendants arrivent à la majorité d'un siège aux élections de juillet 1905, ce qui leur permet d'inviter les sociétés d'armements à participer aux tests comparatifs en Serbie. Or, tous les fournisseurs sauf Škoda et Erhard refusent d'envoyer leurs canons en Serbie. Les indépendants sont donc obligés d'envoyer une commission d'officiers serbes pour suivre les tests sur les polygones des fournisseurs. L'utilité de ces tests était plus que discutable, car les tests auraient dû démontrer lequel des canons était le mieux adapté à la configuration du terrain en Serbie.¹⁷⁶

Les indépendants n'ont guère plus de succès dans leur tentative de conclure un nouvel emprunt. Les financiers français se refusent toujours à leur accorder un emprunt destiné exclusivement à l'achat des armes. Fontenay tente néanmoins de les y intéresser, estimant que l'enjeu n'est pas économique, mais politique. Selon lui, la France a tout intérêt à aider la Ser-

¹⁷⁴ Bénéît à Delcassé, Belgrade, le 26 mai 1905 et le 28 Mai 1905, AMAE, NS, Serbie, vol. 4.

¹⁷⁵ Fontenay à Delcassé, Belgrade le 7 juin 1905, AMAE, NS, Serbie, vol. 24, p. 229.

¹⁷⁶ ALEKSIĆ-PEJKOVIĆ, *Odnosi Srbije*, p. 116.

bie à sortir de l'ombre de sa puissante voisine. Finalement il n'est soutenu ni par le groupe Naville ni par le gouvernement Rouvier. Comme déjà dit, seules les banques viennoises sont prêtes à financer exclusivement l'achat d'armes. L'Unionsbank de Vienne, associée à la Dresdner Bank et la Société Générale (dont la participation se limite à 7 %) proposent en octobre au cabinet indépendant de Ljuba Stojanović un emprunt de 60 millions. Ne comportant aucune obligation d'achat, l'emprunt laisse au gouvernement serbe l'impression d'avoir le libre choix des fournisseurs d'armes. Fontenay, s'empresse de dissiper les illusions de Stojanović en lui expliquant que l'Unionsbank est très proche de Ballhausplatz et que la Dresdner Bank est étroitement liée à Krupp. Il cherche à lui démontrer que la Serbie serait en tout cas obligée de suivre les vœux de ses nouveaux créanciers.¹⁷⁷

Il s'agit d'une initiative personnelle de Fontenay, car ni le gouvernement Rouvier, ni le groupe Naville ne font aucune proposition alternative. Le gouvernement Stojanović conclut en novembre un emprunt avec le groupe formé de L'Unionsbank de Vienne, la Dresdner Bank, les Stern Brothers de Londres, l'Oltorpe d'Amsterdam et la Société Générale, de 70 millions dont seulement 40 effectifs et le reste en option.¹⁷⁸ A ce moment là seulement, le groupe Naville et Fürstenberg réagissent, fermant l'accès à ce nouvel emprunt serbe aux bourses de Paris et de Berlin. En conséquence, comme l'avait prédit Fontenay, l'emprunt est complètement soumis à la bonne volonté du gouvernement de Vienne, car sa bourse était seule ouverte à des obligations serbes. Cette situation favorise effectivement l'achat des canons Škoda et met en échec l'objectif politique de l'opération.

L'échec de l'emprunt aggrave d'avantage la position du cabinet Stojanović, déjà bien secoué par la question des conjurés. Ces derniers étaient l'obstacle principal à la reprise des relations diplomatiques avec l'Angleterre, réduites au strict minimum après le coup d'État. Le gouvernement britannique exigeait l'éloignement des principaux conjurés, tandis que le roi Pierre, leur débiteur et défenseur, s'y opposait. Les conjurés s'approchent de la Double Monarchie, défendant l'emprunt et favorisant l'achat des canons Škoda. Les indépendants sont incapables de gérer la situation où les conjurés et le roi font preuve d'une austrophilie opportuniste, tandis que l'opinion publique exige la normalisation des relations avec l'Angleterre et le réarmement du pays. Le cabinet Stojanović démissionne en mars 1906,

¹⁷⁷ Fontenay à Rouvier, Belgrade le 1^{er} novembre 1905, AMAE, NS, Serbie vol. 13, p. 24.

¹⁷⁸ Benoit à Rouvier, Belgrade le 23 novembre 1905, AMAE, NS, Serbie vol. 13, p. 37.

après avoir renoncé à soumettre à Skupština le projet de loi sur l'emprunt conclu avec le groupe de l'Unionsbank de Vienne.¹⁷⁹

Le cabinet Stojanović se retire aussi parce qu'il subit une forte pression de la Double Monarchie. Depuis un an déjà l'Autriche-Hongrie menace la Serbie de représailles économiques au cas où elle choisirait un autre fournisseur des canons que Škoda. Cette menace devient particulièrement réelle après l'expiration le premier mars 1906 du traité économique entre les deux pays. L'emprise austro-hongroise sur la Serbie est telle que même Fürstenberg conclut que la caution de la Double Monarchie s'avère indispensable. Il se rend donc à Vienne afin de négocier avec le Bodenskreditanstalt et la Länderbank les termes du nouvel emprunt serbe.¹⁸⁰ Auparavant le groupe Naville accepte de se désintéresser de l'emprunt au profit du groupe austro-allemand mené par Fürstenberg, moyennant une participation de 25 % dans les bénéfices escomptés.¹⁸¹ Fürstenberg négocie par la suite un accord avec les deux banques viennoises en vue des commandes des canons de campagne à Krupp et ceux de montagne à Škoda. La constitution de ce groupe austro-allemand a une influence décisive sur les délibérations de la commission d'artillerie, réunie depuis l'été afin de statuer sur les qualités des canons en lice. Sous l'influence des conjurés, vu l'accord entre Krupp et Škoda, la commission se déclare en faveur du canon Krupp.¹⁸² Le groupe austro-allemand propose donc en mars au nouveau gouvernement Indépendant, présidé par le général Sava Grujić, un emprunt de 70 millions.¹⁸³ Cependant, la diplomatie austro-hongroise renchérit, envoyant le 5 avril un ultimatum au cabinet Grujić. Cette fois elle exige une priorité absolue dans la commande des canons, sinon elle menace la Serbie d'une guerre douanière.¹⁸⁴ Le Ballhausplatz n'est désormais pas disposé à tolérer en Serbie la concurrence de son allié. Confronté à l'ultimatum austro-hongrois, Grujić cherche à résoudre au moins la question des conjurés, proposant la mise en retraite de certains des conjurés les plus connus. Lorsque le roi lui refuse son accord, Grujić démissionne à son tour, ne s'estimant pas en mesure de faire face à la double pression de l'Autriche-Hongrie et des conjurés, soutenus par le roi Pierre.¹⁸⁵

¹⁷⁹ ŽIVOJINOVIĆ, *Kralj Petar I*, p. 230.

¹⁸⁰ Reverseau à Rouvier, Vienne le 7 mars 1906, AMAE, NS, Serbie, vol. 25, p. 5.

¹⁸¹ POIDEVIN, *Les relations*, p. 325.

¹⁸² Benoît à Bourgeois, Belgrade le 15 mars 1906, AMAE, NS, Serbie, vol. 13, p. 46.

¹⁸³ POIDEVIN, « Les intérêts financiers », p. 57.

¹⁸⁴ ALEKSIĆ-PEJKOVIĆ, *Odnosi Srbije*, p. 171.

¹⁸⁵ Benoît à Bourgeois, Belgrade 18 avril 1906, AMAE, NS, Serbie, vol. 4.

La Serbie entre alors dans une crise profonde. Pour la première fois après le coup d'État de 1903, la démocratie parlementaire est menacée par les agissements de ses auteurs et par la témérité et l'indécision du souverain. Toutes les questions pendantes étaient bloquées, à savoir, le sort des conjurés, le traité économique avec l'Autriche-Hongrie, le réarmement et l'emprunt. Le roi Pierre se refuse toujours de céder sous la pression britannique. Il est prêt à accepter le gel diplomatique avec Londres, plutôt que de mettre en retraite contre leur gré les principaux conjurés. L'enjeu de cette crise est de savoir si l'orientation russophile, voire ententiste, de la Serbie changerait sous la pression conjointe de la Monarchie voisine et des conjurés. L'attaché militaire austro-hongrois propose au souverain serbe fin avril de s'appuyer entièrement sur la Double Monarchie. La Serbie obtiendrait l'emprunt, le traité économique serait renouvelé et même l'empereur François-Joseph lui accorderait une audience.¹⁸⁶ Cette solution est suggérée au roi en même temps par les conjurés et par ses amis et conseillers, Balugdžić et Nenadović, soutenus par le ministre austro-hongrois. Ce dernier lui conseille de ne pas sacrifier les conjurés sous la pression britannique. La diplomatie austro-hongroise informe les conjurés et le roi Pierre qu'elle aiderait au rétablissement des relations avec l'Angleterre tout en évitant l'éloignement des auteurs du coup d'État. Il semble finalement que l'indifférence française et l'attitude britannique poussent la Serbie dans les bras de la Double Monarchie et de l'Allemagne.

Cependant, des deux côtés de La Manche, les dispositions changent aussi à cause de la pression austro-allemande sur la Serbie. Le chargé d'affaires anglais à Belgrade, Thesidger, avertit le Foreign Office que la diplomatie austro-hongroise cherche à empêcher la reprise des relations diplomatiques avec la Serbie pour mieux isoler et contrôler le pays. La diminution de l'influence russe, due à sa défaite dans la guerre contre le Japon, laisse à la Serbie une seule alternative à la domination austro-allemande, à savoir un rapprochement avec la France, l'Angleterre, et l'Italie. Selon Thesidger, la classe politique serbe le souhaite. L'Angleterre a tout intérêt à l'aider dans cette voie, car une Serbie libérée de la tutelle austro-hongroise serait un obstacle à l'expansion de l'influence austro-hongroise en Macédoine et dans les Balkans. Le gouvernement britannique réagit lorsqu'il apprend que les conjurés, aidés par les ministres austro-hongrois et allemand, cherchent à renverser le nouveau cabinet Pašić. Pour la première fois, en mai, sir Edward Grey accepte de formuler ses conditions et commence par

¹⁸⁶ ŽIVOJINOVIĆ, *Kralj Petar I*, pp. 235-236.

la suite les négociations avec Pašić, avec l'objectif de rétablir les relations diplomatiques avec la Serbie.¹⁸⁷

La réaction française ne se fait pas attendre. Déjà avant la chute du cabinet Grujić, Benoît avait averti le Quai d'Orsay qu'aucune coopération financière franco-allemande n'était plus possible. Cette précision était indispensable, car le dernier avis de Rouvier était d'accepter la cote à Paris seulement pour la partie de l'emprunt destinée aux achats en France. Désormais, la France a le choix ou de prendre tout l'emprunt et de fournir la totalité des commandes ou de s'abstenir. Cette dernière possibilité signifie, selon Benoît, céder la place en Serbie au groupe austro-allemand aussi bien dans le domaine des finances que dans les fournitures d'armes et dans la construction des voies ferrées.¹⁸⁸ Il s'agit pour la France de décider si elle doit changer son attitude envers les emprunts serbes, résumée de la manière suivante par Léon Bourgeois, ministre des Affaires étrangères :

« Nous refusons d'assumer la charge intégrale d'emprunt dans un pays comme la Serbie qui se trouverait entièrement soustraite à nos moyens d'action. Le jour où elle viendrait à faillir à ses engagements financiers nous considérons comme l'intérêt bien entendu des porteurs français de ne concourir aux emprunts serbes qu'avec d'autres pays en mesure de faire valoir efficacement leur droit de créanciers. »¹⁸⁹

En effet la question était posée si l'intérêt politique de soustraire la Serbie à la domination des puissances hostiles à la France méritait de passer outre les réserves du Ministère des Finances. La réponse de Raymond Poincaré, ministre des Finances, pose de nouvelles règles pour les investissements français en Serbie en leur accordant une importance politique de la façon suivante :

« Il n'est pas douteux, en effet, que l'affaire est passée du terrain industriel et financier sur le terrain politique et que l'attribution de l'emprunt et des commandes de matériel de guerre affermira auprès du Gouvernement serbe l'influence de la Nation qui l'obtiendra et impliquera, par contre, l'abstention financière des pays éliminés au point de vue des commandes. Aussi s'il vous paraît qu'il est d'intérêt du gouvernement de la République de ne pas laisser inféoder le Royaume balkanique à une influence hostile à la France, je ne ferais pas d'objection à donner mon adhésion à l'admission à la cote de la totalité d'un emprunt de 70 millions. J'ajoute que la situation

¹⁸⁷ ALEKSIĆ-PEJKOVIĆ, *Odnosi Srbije*, pp. 177-180.

¹⁸⁸ Benoît à Bourgeois, Belgrade le 28 mars 1906, AMAE, NS, Serbie, vol. 25, p. 15.

¹⁸⁹ Bourgeois à Poincaré, Paris le 3 avril 1906, AMAE, NS, Serbie, vol. 25, pp. 20-21.

financière de la Serbie et le fonctionnement de l'Administration des Monopoles me paraissent présenter, pour le souscripteur au nouvel emprunt, des garanties qui méritent d'être prises en considération. Toutefois, je ne pense pas qu'il y a lieu de suivre le gouvernement serbe dans la voie qu'il indique, c'est-à-dire que nous ne devons pas promettre la cote, tout en laissant au Cabinet de Belgrade la liberté d'attribuer les commandes de guerre, à qui il lui conviendrait. Les engagements, de part et d'autre doivent à mon avis être simultanés. Je ne crois pas avoir besoin d'insister pour faire ressortir la nécessité de ce mode de procéder. »¹⁹⁰

Désormais la France est prête à assumer les risques financiers afin de préserver le marché serbe pour son industrie. Le veto des Finances levé, il appartient à Léon Bourgeois et à la diplomatie française de décider de la date où la proposition serait faite à Belgrade. L'arrivée au pouvoir du cabinet radical sous la présidence de Pašić facilite la reprise des négociations interrompues depuis la chute de son dernier cabinet.

Le roi Pierre met fin à la crise le 30 avril en confiant le gouvernement aux radicaux. Les conjurés, et même le ministre austro-hongrois étaient favorables à cette solution, car Pašić accepte au préalable de repousser le problème des conjurés. Il proclame même que la conclusion du traité économique avec la Double Monarchie et le dénouement de l'affaire des canons seraient la priorité de son gouvernement.¹⁹¹ Or, les conjurés et la diplomatie austro-hongroise ne croient guère en ses capacités de résoudre les problèmes cités. En revanche, ils espèrent qu'il n'y arrivera pas. Après avoir renversé le gouvernement Indépendant, les conjurés croient que l'échec du gouvernement Pašić ne pourrait que mener à une solution extraparlimentaire, à savoir un gouvernement technique. De cette façon, ils auraient enfin à travers le souverain une complète maîtrise de la scène politique serbe.

Or, Pašić, toujours persuadé de la nécessité de se lier d'avantage à la France et à l'Angleterre, cherche à résoudre simultanément et la question des conjurés et celle de l'emprunt. Il propose, au travers de l'ambassadeur anglais à Vienne, Goschen, de mettre en retraite les cinq principaux conjurés. Il présente à Thesidger cette proposition comme un moyen de se défendre de la pression conjointe des conjurés et de l'Autriche-Hongrie. Ce dernier soutient vigoureusement la proposition serbe. Finalement, pour empêcher le remplacement du cabinet Pašić par un autre favorable aux Puissances Centrales, Grey informe Belgrade que la proposition serbe satisfait les conditions du rétablissement des relations diplomatiques entre

¹⁹⁰ Poincaré à Bourgeois, Paris le 19 avril 1906, AMAE, NS, Serbie, vol. 25, pp. 24-25.

¹⁹¹ Benoît à Bourgeois, Belgrade le 30 avril 1906, AMAE, NS, Serbie, vol. 4.

les deux pays. Une fois que le gouvernement anglais a fait savoir que les conjurés représentaient le seul obstacle à la normalisation des relations, les jeunes conjurés, tels que Apis et Antić, font pression sur leurs aînés.¹⁹² Les colonels Aleksandar Mašin, Damjan Popović, et les lieutenants-colonels Petar Mišić et Luka Lazarević, ainsi que le commandant Ljubomir Kostić sont le 29 mai 1906 mis en retraite à leur demande.¹⁹³ Après avoir résolu le problème des conjurés, Pašić doit faire face à la pression austro-hongroise et trouver une solution à la question du réarmement.

Il faut qu'il réponde d'abord à l'ultimatum austro-hongrois du 5 avril. Pašić répond donc qu'il est prêt à conclure un emprunt de 26 millions pour l'achat de matériel militaire sauf les canons. Il veut ainsi trouver l'appui des industriels hongrois intéressés par ces commandes. D'autre part, il était déjà prêt en mai 1905 à accorder cette commande à la Double Monarchie. Lorsque cette offre est repoussée par Vienne, il sollicite la médiation de Paris. Pašić souhaite que la diplomatie française incite Vienne à ne plus poser la commande des canons comme condition à la reprise des relations économiques. Bourgeois se dérobe en répétant que la cote à Paris ne peut être obtenue qu'à condition de confier la commande des canons à l'industrie française. La diplomatie française hésite encore à s'opposer ouvertement à la Double Monarchie.¹⁹⁴ Or, Pašić insiste en exigeant de savoir si la France serait prête à accorder à la Serbie l'emprunt même au cas elle serait engagée dans une guerre douanière avec la Double Monarchie.¹⁹⁵ Lamornaix soutient la demande serbe en soulignant l'orientation francophile et russophile du cabinet Pašić.¹⁹⁶ Naville, au nom du groupe qu'il représente, se déclare favorable à un compromis avec le groupe austro-allemand. Néanmoins, il est prêt, au cas où un accord ne serait pas possible, à accorder l'emprunt dans sa totalité, à condition que le gouvernement français accepte de lui donner la cote.¹⁹⁷ Quant à Pašić, il se déclare prêt à accepter tout compromis laissant la commande des canons à la France, ce qui d'ailleurs était sa position dès le début. Il était prêt à se rendre personnellement à Vienne pour signer un tel accord si le marquis de Reverseaux, arrive à

¹⁹² BATAKOVIĆ Dušan, « La « Main Noire » (1901-1917), l'armée serbe entre la démocratie et autoritarisme », *Revue d'histoire diplomatique* 2, Paris 1998, p. 101.

¹⁹³ Vujić à Bourgeois, Paris le 20 mai 1906, AMAE, NS, Serbie vol. 13, p. 51.

¹⁹⁴ Burgeois à Benoît, Paris le 18 juin 1906, AMAE, NS, Serbie, vol. 25, p. 28.

¹⁹⁵ Benoît à Bourgeois, Belgrade le 17 juin 1906, AMAE, NS, Serbie, vol. 25, p. 27.

¹⁹⁶ Note de Lamornaix sur les négociations à propos de l'emprunt serbe, Paris le 20 juin 1906, AMAE, NS, Serbie, vol. 25, pp. 29-34.

¹⁹⁷ Naville à MAE, Paris le 21 juin 1905, AMAE, NS, Serbie, vol. 25, pp. 35-38.

en convaincre comte Goluchowski, ministre des Affaires Etrangères.¹⁹⁸ Bourgeois envoie des instructions dans ce sens à Reverseaux, ajoutant que le manque de coopération de la part de Goluchowski compromettrait les tentatives austro-hongroises d'obtenir l'accès à la place de Paris.¹⁹⁹

Finalement on se rend compte au Quai d'Orsay que le véritable objectif de la pression austro-allemande n'était pas la commande des canons, mais la volonté d'inféoder la Serbie économiquement et politiquement aux Puissances Centrales. Les deux diplomaties agissaient conjointement à Belgrade. Le ministre allemand informe Pašić que la seule alternative possible aux canons Škoda sont ceux de Krupp. Sinon la guerre douanière deviendrait inévitable.²⁰⁰ Reverseaux confirme que Goluchowski s'est désintéressé de l'emprunt, car il a l'intention de se servir de la guerre douanière pour obliger la Serbie à accéder aux demandes austro-hongroises. Il est convaincu également que le gouvernement allemand le soutient.²⁰¹ L'intransigeance de Goluchowski ne laisse guère le choix à Bourgeois, et il répond le 1^{er} juillet à la demande du soutien de Pašić de la façon suivante :

« Dans cette situation, si le gouvernement serbe était disposé, comme semblent l'indiquer les ouvertures faites tout récemment par le Président de Conseil à M Sallandrouze de Lamornaix, à faire appel à la finance française, nos banques ne manqueraient pas d'envisager avec le plus grand intérêt toute combinaison permettant de maintenir entre la Serbie et la France les relations économiques et financières traditionnelles qui sont toujours en rapport avec la situation et avec la disposition des deux pays. »²⁰²

Après une hésitation de deux mois, le Quai d'Orsay est prêt à s'opposer à la tentative austro-allemande d'évincer Schneider-Creusot et le groupe Naville du marché serbe. Dans une note interne de juillet 1906, les raisons de cette décision sont évoquées : défense du prestige français en Serbie et dans les Balkans, soutien à Schneider-Creusot et le fait que le nouvel emprunt n'augmentera pas considérablement la dette serbe, car elle dépasse déjà 250 millions.²⁰³ En réponse au soutien français, Pašić déclare qu'il est fermement décidé à confier la commande des canons à Schneider.²⁰⁴ Renforcé

¹⁹⁸ Benoît à MAE, Belgrade le 25 juin 1906, AMAE, NS, Serbie, vol. 25, pp. 41-42.

¹⁹⁹ Bourgeois à Reverseaux, Paris le 26 juin 1906, AMAE, NS, Serbie, vol. 25, pp. 46-49.

²⁰⁰ Lettre personnelle de Lamornaix à Henry (directeurs de mouvements de fonds au Ministère des finances), Belgrade le 28 juin 1906, AMAE, NS, Serbie, vol. 25, pp. 51-53.

²⁰¹ Reverseaux à Bourgeois, Vienne le 29 juin 1906, AMAE, NS, Serbie, vol. 25, p. 54.

²⁰² Bourgeois à Benoît, Paris le 1 juillet 1906, AMAE, NS, Serbie, vol. 25, p. 56.

²⁰³ Note pour le ministre, Paris le 4 juillet 1906, AMAE, NS, Serbie, vol. 25, pp. 64-68.

²⁰⁴ Benoît à Bourgeois, Belgrade le 5 juillet 1906, AMAE, NS, Serbie vol. 13, p. 52.

par l'alliance avec le capital français et par la victoire aux élections du 24 juin, Pašić attend avec sérénité le commencement de la guerre douanière le 7 juillet 1906.

Les négociations sur l'emprunt entre le groupe Naville (Banque Ottomane, Société financière d'Orient, Société Franco-Suisse et la Banque Bardac) et le cabinet Pašić se terminent en novembre. Goluchowski avait interdit aux banques viennoises d'y participer.²⁰⁵ Le Berliner Handelsgesellschaft n'y prend part non plus. Fürstenberg voulait prendre 25 % de l'emprunt à condition que l'industrie allemande obtienne une participation équivalente. Le Quai d'Orsay s'y oppose pour ne froisser ni la Serbie ni l'Autriche-Hongrie.²⁰⁶ Finalement, Fürstenberg obtient une participation à la hauteur de 25 % aux bénéfices, autant qu'il avait concédé au groupe Naville en mars.²⁰⁷ La Serbie signe le 7 novembre le contrat avec Schneider-Creusot pour une commande de 60 batteries de campagne et de 25 batteries de montagne. Le contrat sur l'emprunt est signé le 12 novembre 1906 à Genève. Le montant de l'emprunt est de 95 millions, le cours nominal de 90 %, mais après déduction des commissions bancaires le cours effectif descend à 86 %, tandis que l'intérêt est de 4,5 %. Les conditions sont nettement meilleures que dans toutes les moutures précédentes de l'emprunt. L'emprunt était destiné à l'achat d'armes à la hauteur de 46 millions et de 35 millions pour la construction des chemins de fer.²⁰⁸

Après la conclusion de l'emprunt serbe, le gouvernement Clemenceau se montre disposé à arriver à un accord avec la Double Monarchie. Les émissaires officiels du nouveau ministre des Affaires étrangères de l'Autriche-Hongrie, le baron Aehrenthal, négocient en octobre et novembre avec Clemenceau et son ministre des Affaires étrangères, Stephen Pichon. Ils arrivent à l'accord selon lequel la France céderait à l'Autriche-Hongrie une partie des commandes des canons et une participation à l'emprunt, tandis qu'en revanche la Double Monarchie soutiendrait la France au Maroc.²⁰⁹ Cependant, lorsqu'en janvier 1907 Reverseaux fait une proposition formelle dans ce sens à Aehrenthal, il se heurte à un refus.²¹⁰ L'ambassadeur français explique de la manière suivante les raisons de ce refus :

²⁰⁵ MICHEL Bernard, *Banques et banquiers en Autriche au début de XX^e siècle*, Paris 1978, p. 268.

²⁰⁶ Pichon à Finances, Paris le 4 décembre 1906, AMAE, NS, Serbie, vol. 24 p. 64.

²⁰⁷ POIDEVIN, *Les relations*, p. 326.

²⁰⁸ ALEKSIĆ-PEJKOVIĆ, *Odnosi Srbije*, p. 851-856 ; SIMITCH, *La dette publique*, pp. 456-463.

²⁰⁹ MICHEL, *Banques et banquiers*, p. 269.

²¹⁰ Reverseaux à Pichon, Vienne le 16 janvier 1907, AMAE, NS, Serbie vol. 13, p. 121.

« A cette cause il faut ajouter le désir de faire sentir à la Serbie qu'elle ne peut pas exister sans la permission de l'Autriche, car le baron Aehrenthal est persuadé, que , tôt ou tard, on viendra de Belgrade « implorer » le pardon austro-hongrois. Bref le nouveau Ministre des Affaires étrangères subit, autant et peut-être plus que son prédécesseur, l'influence et la crainte de Berlin, et il ne paraît pas disposé à séparer la cause des deux alliés dans les Balkans, quelque préjudice que cette situation puisse causer à son pays. »²¹¹

La conclusion de Reverseaux résume succinctement l'importance de l'affaire des canons. Le conflit austro-serbe était la cause du premier engagement politique français en Serbie. Le petit Royaume balkanique reste toujours d'une importance relative pour la France. Ses intérêts sont parfois soumis à la plus grande stratégie française, comme c'était le cas avec le Maroc. Néanmoins, l'intransigeance austro-hongroise pousse le Quai d'Orsay à voir la Serbie non seulement comme un État débiteur et un marché pour son industrie, mais aussi comme un obstacle à un expansionnisme austro-allemand dans les Balkans. Néanmoins, ce n'est que la première escarmouche, voire l'introduction aux conflagrations suivantes, dont la première, l'annexion de la Bosnie-Herzégovine, est en quelque sorte la conséquence directe de l'indépendance politique et économique obtenue par la Serbie grâce au soutien de la France.

L'affaire des canons montre une tendance particulière de la scène politique serbe. Quoique toutes les forces politiques soient d'accord sur la nécessité de se tourner vers les financiers français afin de se soustraire à la domination politique et économique de la Double Monarchie, lors des conflits internes, cet impératif est négligé au profit de la lutte politicienne. Les auteurs d'un régicide, dont l'objectif était de mettre fin à l'asservissement à la Monarchie voisine, deviendront à terme ses alliés afin de sauvegarder leur pouvoir inconstitutionnel. Ils cherchent dans l'alliance avec elle une solution inconstitutionnelle, en forme de gouvernement technique, finalement semblable à ceux de la dynastie qu'ils avaient anéantie. Le roi Pierre, ancien officier français, succombe assez vite à la pression des conjurés et aux menaces de la diplomatie austro-hongroise. Sentant son trône vaciller, il met de côté ses préférences personnelles et épouse la cause des conjurés. Les indépendants, dans leur puritanisme économique, négligent complètement la réalité de la situation financière et politique serbe. Accusant, peut-être à juste titre, les radicaux de corruption, ils s'avèrent incapables de trouver une alternative viable à l'emprunt français pour l'achat

²¹¹ Reverseaux à Pichon, Vienne le 22 janvier 1907, AMAE, NS, Serbie vol. 13, p. 122.

des armes et pour la construction des chemins de fer. Dans leur lutte contre les radicaux, ils deviennent les alliés des conjurés et même de la Double Monarchie. Malgré de nombreux compromis, les Radicaux sont les seuls à rester fidèles à leur programme initial, la libération de la tutelle austro-hongroise. Leur russophilie les amène à chercher l'alliance française depuis les années quatre-vingt-dix. Pendant toutes les crises qui succèdent au coup d'État ils cherchent avec détermination le soutien des financiers français, seul moyen de se libérer de l'emprise austro-hongroise. La clairvoyance de Pašić et de ses amis assure à la Serbie les prémisses d'une politique étrangère indépendante.

II. LA SERBIE DANS LE SYSTÈME DES ALLIANCES FRANÇAISES

Lors de la guerre douanière, la Serbie a non seulement gagné son indépendance économique, mais de ce fait son conflit avec la Double Monarchie dépasse le cadre régional et devient un problème de politique européenne. La vaillante résistance du petit Royaume oblige désormais l'Autriche-Hongrie à recourir à des mesures plus importantes, déséquilibrant ainsi, non comme jadis les Balkans, mais l'Europe entière. Le système des alliances, achevé par l'entente russo-anglaise d'août 1907, divise l'Europe en deux blocs, et assure en même temps un équilibre précoce et une réaction en chaîne lors d'une crise régionale, telle que celle provoquée par le conflit austro-serbe. L'équilibre des forces entre la Triple Alliance et la Triple Entente reposait sur une série d'accords régionaux dont l'accord austro-russe sur les Balkans de 1877. L'entente entre les deux empires, renouvelée à plusieurs reprises, dont la dernière en 1904, sous-entendait un partage des Balkans en zones d'influence. Depuis 1877 au moins, la Serbie se trouvait dans la zone austro-hongroise, tandis que la Bulgarie faisait partie de la zone russe. Finalement, cette entente est brisée par la détermination de l'action nationale serbe. La perspective d'un prolongement de cette action dans les provinces yougoslaves de la Double Monarchie, incite cette dernière à y voir une menace pour sa cohésion interne. Le baron Aehrenthal, ministre des Affaires étrangères de la Double Monarchie, traduit en pratique la conviction largement répandue à Vienne qu'une telle politique serbe était intolérable pour une grande puissance, telle que l'Autriche-Hongrie. Il est l'auteur de la stratégie dont l'objectif était double : briser l'impertinente résistance serbe et rétablir la domination austro-hongroise dans les Balkans et de ce fait retrouver l'envergure d'une grande puissance européenne. A cause du système des alliances, sa politique dans les Balkans et envers la Serbie provoque plusieurs crises européennes (l'annexion de la Bosnie-Herzégovine, les guerres balkaniques et la question

albanaise), et amène la question serbe voire yougoslave à l'attention des grandes puissances.

La France, à cause de ses alliances et de ses investissements en Serbie, porte un intérêt accru et à la Serbie et à la région entière. Au-delà de la Serbie, elle tâche d'arrêter la poussée austro-allemande vers l'Est et de veiller sur ses intérêts dans l'Empire Ottoman. L'entente avec la Russie exige qu'elle suive et soutienne son alliée dans les Balkans. Or, la diplomatie française s'emploie à préserver l'alliance, sans se laisser entraîner dans les projets balkaniques russes. La diplomatie française esquisse de ce fait pour la première fois une politique autonome envers la Serbie. Elle est subordonnée à ses projets balkaniques, et s'inscrit dans une vaste stratégie anti-allemande, mais néanmoins la Serbie devient un élément à part entière de l'échiquier européen. Cette importance accrue accordée à la Serbie est accompagnée d'un engagement économique et financier conséquent. Désormais, la France cherche à établir sa présence exclusive sur le marché serbe. La caution et la coopération étrangère ne sont plus recherchées, car la France trouve aussi un intérêt politique à affermir sa présence en Serbie. L'étendue et l'importance de l'action politique et économique française en Serbie dans les années 1908-1914 peuvent être démontrées en analysant : le projet de chemin de fer de Novi Pazar, la crise bosniaque, la pénétration des capitaux français sur le marché serbe, les guerres balkaniques.

1. Le projet de chemin de fer de Novi Pazar

Déjà en janvier 1877, lors des conventions de Budapest, l'Autriche-Hongrie exige et obtient l'accord russe à l'occupation de la Bosnie-Herzégovine. Au Congrès de Berlin, les autres grandes puissances souscrivent à leur tour à cette occupation. La Double Monarchie amorce ainsi son avancée dans les Balkans. Au bout de trente années d'occupation, l'importance des deux provinces s'est nettement accru. Les deux provinces deviennent la base de l'expansion de la Double Monarchie vers l'est et l'empire ottoman chancelant. Elles acquièrent ainsi un nouveau rôle, celui de barrière aux mouvements yougoslaves naissants. Le mouvement yougoslave, au début du siècle, se répand dangereusement au sein de l'Autriche-Hongrie, tandis que la Serbie démontre clairement son intention de jouer le rôle de Piémont yougoslave. L'échec de la guerre douanière est la meilleure preuve de sa détermination et laisse présager de nouvelles agitations dans les provinces yougoslaves. C'est à ce moment, le 26 octobre 1906, que le baron

von Aehrenthal succède à Goluchowski au poste de ministre des Affaires étrangères de la Double Monarchie.

La guerre douanière avec la Serbie dure depuis plusieurs mois, or cette dernière ne cède pas, mais persiste, achète les canons et conclut l'emprunt en France. La guerre douanière n'arrive pas à étouffer la Serbie. Le volume de son commerce extérieur reste sensiblement inchangé en 1906. Les exportations ne diminuent que de 0,5 %, car la Serbie trouve de nouveaux marchés en Allemagne, en Belgique, en France et en Turquie. Les importations en provenance des pays cités augmentent au détriment des importations en provenance de la Double Monarchie.¹ Finalement, seul le commerce avec le Double Monarchie en pâtit. Aehrenthal est obligé le 27 octobre 1907 de constater l'échec de la politique des pressions économiques sur la Serbie.² Il était conscient du fiasco de la guerre douanière depuis bien longtemps. En conséquence, il s'efforce de proposer une alternative, sous forme d'une nouvelle orientation de la politique étrangère.

Quelques mois seulement après sa nomination, en février 1907, il présente, dans une série de mémorandums, une large vision de la politique intérieure et extérieure de la Double Monarchie. L'objectif avoué est de relever le prestige de la Monarchie et d'effectuer des réformes intérieures, déjà plusieurs fois retardées. L'idée principale de son projet est la création d'une entité yougoslave au sein de la partie hongroise de la Monarchie. Il propose de réunir la Dalmatie à la Croatie et à la Slavonie. De cette façon, il veut confier aux Hongrois la gestion de deux problèmes difficiles, à savoir, la question yougoslave et le conflit avec l'Italie dans l'Adriatique. Il est convaincu qu'ils deviendront ainsi intéressés davantage à la cohésion interne de la Monarchie. D'autre part, la création de cette entité yougoslave renforcerait l'allégeance des diverses nations yougoslaves à la Monarchie. Dans cette perspective l'annexion définitive de la Bosnie-Herzégovine devient la suite logique de la constitution d'une entité yougoslave. Cette dernière, en raison de son importance par rapport à Belgrade, deviendrait le centre du mouvement yougoslave attirant inévitablement vers la Monarchie le Royaume serbe également. Elle représenterait en même temps le fer de lance de l'expansionnisme austro-hongrois dans les Balkans.³

¹ DJORDJEVIĆ Dimitrije, *Carinski rat Srbije 1906-1911* (La guerre douanière de la Serbie 1906-1911), Belgrade 1962, pp. 383-384.

² *Ibid.*, p. 415.

³ MITROVIĆ Andrej, *Prodor na Balkan i Srbija. Srbija u planovima Austro-Ugarske i Nemačke 1908-1918* (Le Drang nach Östen et la Serbie. La Serbie dans les projets austro-hongrois et allemands 1908-1918), Belgrade 1981, pp. 68-71.

Ces projets, cohérents et ambitieux, témoignent d'une ferme volonté d'Aehrenthal de sortir la politique étrangère de la Double Monarchie de la torpeur d'une démarche consensuelle. Il fallait prouver que la Monarchie séculaire était encore capable d'agir et de se faire respecter, sinon ailleurs, du moins dans les Balkans. Appartenant à la moyenne aristocratie bohème, diplomate de carrière - avant de devenir ministre il était l'ambassadeur à Saint-Pétersbourg - entièrement dévoué à la maison des Habsbourg, Aehrenthal croyait fermement en la capacité de l'administration et de l'armée royale et impériale à assurer la cohésion de la Monarchie, une fois qu'un succès diplomatique lui aurait redonné confiance.⁴ Le bouc émissaire de sa politique était la Serbie, et son objectif principal l'écrasement de cette dernière. Par sa position géostratégique et comme foyer de la propagande yougoslave, elle était un obstacle à sa politique. La leçon qui devrait lui être infligée serait un avertissement aux agitateurs de toutes sortes et la preuve incontestable de la domination austro-hongroise sur la partie occidentale des Balkans.

Le général Conrad von Hötzendorf, chef de l'état-major austro-hongrois depuis novembre 1906, croyait lui aussi, que le prestige de la Monarchie ne pouvait être rétabli qu'en écrasant la Serbie. Militaire de carrière, dévoué aux Habsbourg, il croit tout comme Aehrenthal, que seule une politique ambitieuse est digne de la Monarchie des Habsbourg. Il propose en décembre 1907 une politique d'expansion dans les Balkans, dont les deux premiers volets sont l'annexion de la Bosnie-Herzégovine et de la partie septentrionale de la Serbie, y compris la ville de Niš, l'objectif étant la domination dans les Balkans. Ainsi la Monarchie se serait ouvert la voie à une expansion outre-mer.⁵ Malgré leurs différences, les deux hauts dignitaires austro-hongrois partagent l'intime conviction que l'attitude de la Serbie est un affront intolérable à la Monarchie. Lorsque la diplomatie et l'armée austro-hongroise, deux piliers principaux de la Monarchie, épousaient une même stratégie elle devenait la politique officielle.

Si Aehrenthal et Hötzendorf désignent les objectifs à long terme de la politique étrangère, le baron Buriàn, ministre des Finances, leur suggère le moyen de la mettre en pratique. Réactualisant un vieux projet de Benjamin Kallay de 1900, il avance en février 1907 l'idée de construction du chemin de fer à travers le sandjak de Novi Pazar. Ainsi le réseau bosniaque serait relié au réseau turc à Mitrovica, la Double Monarchie ayant

⁴ BRIDGE Francis Roy, *From Sadowa to Sarajevo. The Foreign Policy of Austria-Hungary 1866-1914*, Londres 1972, p. 289.

⁵ MITROVIĆ, *Prodor na Balkan i Srbija*, p. 73.

obtenu le droit d'y construire un chemin de fer dès le Congrès de Berlin. Aehrenthal se saisit de cette suggestion en faisant la base d'une stratégie de pénétration économique à l'intérieur de la péninsule balkanique. Il envisage la construction d'un réseau de chemins de fer à trois branchements, à savoir : 1) Le chemin de fer vers le littoral monténégrin, reliant les Bouches de Cattaro à Scuttari et à Saint Jean de Médua. L'intérêt en était de repousser l'influence italienne du Monténégro et de l'Albanie septentrionale. 2) Le chemin de fer de la frontière bosniaque à Mitrovica, et à travers le réseau turc vers Salonique. Ainsi la Serbie aurait été isolée et écartée des principales voies de communication entre l'Europe et la Turquie, et son accès à l'Adriatique aurait été empêché. En revanche, l'Autriche-Hongrie obtiendrait la voie libre soit vers la Bulgarie, soit vers Constantinople, soit vers Durazzo sur la côte albanaise. 3) Le rattachement du réseau bosniaque au réseau serbe. De cette façon Aehrenthal croyait pouvoir offrir une alternative au projet serbe du chemin de fer de l'Adriatique, car elle aurait eu accès à un des ports tel que Metković. C'était aussi un moyen d'inféoder économiquement de nouveau la Serbie à la Double Monarchie.⁶

Cependant ce projet se heurte en mars et juillet 1907 à l'hostilité des présidents des conseils austro-hongrois et hongrois. L'idée maîtresse d'Aehrenthal, à savoir, la mise en place d'une politique indépendante austro-hongroise dans les Balkans, est récusée. Les pourparlers entre la Russie et la Grande Bretagne étaient en cours. Il fallait donc éviter de fournir un prétexte aux diplomates russes et britanniques d'élargir leur accord sur les Balkans. Ainsi la diplomatie austro-hongroise s'empresse-t-elle de préserver l'unité du concert européen dans les Balkans, ainsi que la validité des accords de Mürzsteg.⁷

Aehrenthal décide de réagir après la signature de l'accord russo-britannique en août 1907 et l'enlisement du projet des réformes en Macédoine. Il informe le 17 décembre 1907 le général Hötzenndorf que l'objectif de sa politique balkanique est l'annexion de la Bosnie-Herzégovine et le partage de la Serbie avec la Bulgarie.⁸ La première étape serait la construction du chemin de fer du sandjak de Novi Pazar. Selon Aehrenthal elle ne devrait pas poser de problèmes car il s'agit d'une question bilatérale. L'article XXV du Congrès de Berlin avait accordé à la Double Monarchie le droit d'y construire le chemin de fer. Le ministre des Affaires étrangères aus-

⁶ DJORDJEVIĆ, *Carinski rat*, pp. 416-417.

⁷ BRIDGE Francis Roy, *Great Britain and Austria-Hungary 1906-1914 : A Diplomatic History*, Londres 1972, p. 78.

⁸ SCHMITT Bernadotte, *The Annexation of Bosnia 1908-1909*, New York 1970, 2^e éd., p. 5.

tro-hongrois prévoit donc d'abord de rester dans les limites du traité pour en tirer le maximum de profits afin de renforcer l'emprise économique sur les Balkans, préservant ainsi aussi l'unité du concert européen. Une fois les avantages concédés par le traité exploités, il se propose de l'outrepasser en annexant la Bosnie-Herzégovine.

Aehrenthal demande donc à la Porte, en décembre 1907, au travers de son ambassadeur à Constantinople, le marquis Johann von Pallavicini, la concession de construire le chemin de fer de Novi Pazar.⁹ Il avertit en janvier 1908 les autres grandes Puissances de son initiative. Leurs réactions sont, dans un premier temps, plutôt modérées. Néanmoins, lorsqu'il fait le 27 janvier une déclaration officielle à cet effet devant la Délégation Hongroise, la Russie réagit. Or, le 3 février, les généraux russes informent le comte Isvolsky, ministre des Affaires étrangères, que la Russie, après sa défaite en Extrême Orient n'est pas encore prête pour la guerre. Le ministre des Finances, Piotr Stolypine, lui indique qu'une politique étrangère agressive pourrait provoquer une nouvelle révolution et mettre en péril la survie de la dynastie des Romanov.¹⁰ Le comte Isvolsky se trouve donc obligé d'esquisser une réponse diplomatique en forme de rapprochement avec les puissances occidentales, notamment la France, l'Italie et la Grande Bretagne.

Cette dernière accueille favorablement les ouvertures d'Isvolsky, car elle est particulièrement hostile à Aehrenthal après l'abandon du projet des réformes judiciaires en Macédoine, dont elle lui attribue la responsabilité. Les ambassadeurs des grandes puissances à Constantinople repoussent le 5 février 1908 d'un commun accord *sine die* le projet des réformes judiciaires en Macédoine. Cette décision intervient après que l'iradé du 4 février accorde à la Double Monarchie le droit d'effectuer l'étude préliminaire du futur chemin de fer. La vitesse avec laquelle l'administration turque, habituellement très lente, donne satisfaction à Aehrenthal, incite la diplomatie britannique à faire le rapprochement avec l'abandon du projet de réformes judiciaires en Macédoine intervenu le lendemain. L'ambassadeur britannique O'Connor confirme les soupçons du Foreign Office en attribuant la responsabilité de l'échec des réformes judiciaires à son collègue austro-hongrois. Le projet austro-hongrois du chemin de fer de sandjak de Novi Pazar sert donc de catalyseur du rapprochement russo-britannique dans les Balkans. Isvolsky informe le 17 février l'ambassadeur britannique à Saint-Pétersbourg de son intention d'abandonner l'action commune avec

⁹ DJORDJEVIĆ, *Carinski rat*, p. 522.

¹⁰ SCHMITT, *Annexation of Bosnia*, p. 8.

la Double Monarchie selon les accords de Mürzsteg, pour rallier les positions des autres Puissances désirent réellement les réformes en Macédoine. Cette ouverture russe est accueillie favorablement au Foreign Office. Désormais on y considère le projet austro-hongrois comme une tentative allemande de sonder la solidité de l'entente russo-allemande.¹¹

L'entente entre Rome et Saint-Pétersbourg s'effectue autour d'un vieux projet serbe, celui du chemin de fer Danube-Adriatique. N'étant pas en mesure de s'opposer au projet austro-hongrois à cause de la décision du Congrès de Berlin, Isvolsky avance le projet du chemin de fer Danube-Adriatique.¹² L'Italie y était particulièrement favorable. Le chemin de fer proposé lui permettrait un accès direct au cœur des Balkans, et le ministre des Affaires étrangères italien, Tomaso Titoni en était un partisan convaincu.¹³ La diplomatie française, quant à elle, se devait de soutenir son alliée russe. Cependant, le gouvernement Clemenceau était nettement plus concerné par la question du Maroc, cherchant même un compromis à ce sujet avec l'Allemagne.¹⁴ En conséquence, et malgré les importants intérêts financiers engagés en Turquie et en Serbie, la France suit les affaires balkaniques avec un certain désintéressement. Pichon exprime dans les termes suivants la position officielle de la France :

« Quant à nous, n'ayant pas dans les Balkans d'intérêts directs, nous n'avons à prendre d'initiative ni dans l'affaire des réformes, ni dans celle des chemins de fer. Il suffira que, là comme ailleurs, nous facilitions, autant qu'il dépendra de nous, le rapprochement anglo-russe, et que nous donnions à la Russie le même concours que nous recevons d'elle dans les régions où nos intérêts le comportent. »¹⁵

Finalement l'initiative d'Aehrenthal provoque de profonds changements dans la constellation des forces dans les Balkans. A l'échelle européenne, le comte Isvolsky cherche le rapprochement avec les puissances occidentales pour s'opposer à la domination austro-hongroise dans les Balkans. Au niveau balkanique, la Serbie profite de la relance de la question d'Orient pour réactualiser son projet de chemin de fer Danube-Adriatique. L'initiative aux deux niveaux appartient à Isvolsky. Il invite en février la Serbie à demander à son tour la concession de construction du chemin fer lui donnant

¹¹ BRIDGE, *Great Britain and Austria-Hungary*, pp. 83, 84.

¹² Note du Quai d'Orsay, Paris le 17 février 1908, DDF, 2^e série, vol. XI, doc. 285.

¹³ Barrère à Pichon, Rome le 19 mars 1908, DDF, 2^e série, vol. XI, doc. 312.

¹⁴ DUROSELLE Jean-Baptiste, *Clemenceau*, Paris 1988, pp. 532-534.

¹⁵ Pichon à Barrère, Paris le 24 février 1918, DDF, 2^e série, vol. XI, doc. 297.

accès à l'Adriatique à travers le territoire turc.¹⁶ Or, Isvolsky veut, par ce projet alternatif du chemin de fer, ainsi que par le rapprochement avec les Puissances occidentales, faire pression sur la Double Monarchie. La diplomatie russe, en effet, cherchait des compensations à l'avancée austro-hongroise dans les Balkans, n'étant pas en mesure de l'arrêter. Le chemin de fer Danube-Adriatique n'en était pas une. Après avoir organisé une série de réactions au projet du chemin de fer du sandjak de Novi Pazar, Isvolsky s'empresse en avril de démontrer à Aehrenthal qu'un compromis est toujours possible. Il propose à ce dernier que les deux empires accordent leur soutien aux deux projets en question.¹⁷ En même temps il avance l'idée d'une concession partielle concernant le projet Danube-Adriatique. Le gouvernement serbe proteste vivement, arguant qu'une étude partielle du tracé ne servait à rien et que le gouvernement turc n'accorderait jamais la concession pour l'étude du restant du trajet. Néanmoins, Vienne et Saint Pétersbourg demandent fin avril que la concession pour l'étude du tracé soit accordée aux deux projets en même temps.¹⁸ Cette ébauche d'une nouvelle entente avec Vienne, au dépend des intérêts de la Serbie, n'était que le prélude à la présentation de vrais objectifs d'Isvolsky. Dans un autre mémoire daté du 2 juillet, il propose à Aehrenthal une nouvelle entente. Sous réserve d'approbation des autres diplomaties européennes, Isvolsky propose à Aehrenthal de consentir à l'annexion de la Bosnie-Herzégovine et du sandjak de Novi Pazar à condition que son homologue austro-hongrois accepte l'ouverture des détroits aux navires de guerre russes. Déjà, lors des négociations avec la Grande Bretagne, il avait évoqué la possibilité de l'ouverture des détroits. La réponse est évasive, mais pas négative. Ainsi il fallait gagner l'accord de l'autre puissance intéressée avant de songer à cette véritable compensation de la perte d'influence dans les Balkans.

Malgré le lent mais constant désintéressement russe, le gouvernement de Nikola Pašić continue de pousser son projet de chemin de fer Danube-Adriatique, car c'est un élément-clé de la stratégie du désenclavement économique du pays. Ce projet couvrait dans les dossiers serbes depuis les années quatre-vingt-dix. Depuis l'arrivée au pouvoir des radicaux, la Serbie essaie d'obtenir l'accès à la mer par une ligne de chemin de fer entièrement sous son contrôle, ou au moins hors de portée de la Monarchie voi-

¹⁶ Descos à Pichon, Belgrade le 12 février 1908, DDF, 2^e série, vol. XI, doc. 281.

¹⁷ SCHMITT, *Annexion of Bosnia*, p. 9.

¹⁸ DJORDJEVIĆ Dimitrije, « Projekat Jadranske železnice u Srbiji 1896-1912 » (Le projet du chemin de fer de l'Adriatique en Serbie 1896-1912), *Istorijski glasnik* 3/4, Belgrade 1956, pp. 3-35.

sine. Ce chemin de fer devrait relier les réseaux russe et roumain, à travers la Serbie et la plaine du Kosovo, au port de Saint Jean de Medue en Albanie. Jusqu'alors il était irréalisable à cause du manque de volonté des autres puissances de braver le veto de la Double Monarchie. La situation créée par la déclaration tonitruante d'Aehrenthal devant la délégation hongroise donne au projet serbe du chemin de fer de l'Adriatique une dimension européenne, car il permet d'ouvrir une autre communication avec la Russie en contournant les territoires allemand et austro-hongrois.

L'action du gouvernement Pašić se déroule à trois niveaux, à savoir : 1) obtenir l'accord des grandes Puissances ; 2) assurer la jonction au réseau turc ; 3) former un consortium international capable de financer et de construire le chemin de fer Danube-Adriatique. Au niveau diplomatique, le soutien russe lui est, au moins au début, acquis. Aehrenthal doit aussi promettre à contre coeur au gouvernement Pašić qu'il ne s'opposera pas au projet Danube-Adriatique. Il ne peut pas faire autrement, Isvolsky ayant déjà exigé le même traitement, et du projet serbe et du projet austro-hongrois.¹⁹ L'Allemagne suit son allié, tandis que la France et l'Italie donnent leur accord à l'instigation de la diplomatie russe.²⁰ La réaction du gouvernement britannique est plus réservée. Le gouvernement de Sa Majesté ne tient pas à prêter son soutien à tous ces projets de chemins de fer, les considérant comme des obstacles à la réforme judiciaire.²¹

Une fois le soutien de la majorité des grandes puissances acquis, le gouvernement serbe peut commencer les négociations avec la Porte. Suivant les conseils russes, il ne demande que la jonction de son réseau au réseau turc. Lorsque le ministre serbe à Constantinople, Jakov Nenadović, présente le 12 mars la demande serbe, elle est immédiatement soutenue par les notes identiques de la France, de l'Italie et de la Russie. Confrontée à une initiative conjointe de plusieurs grandes puissances, la Porte temporise ; il est cependant clair qu'elle n'est pas favorable au projet. Malgré l'absence de l'accord turc, le gouvernement serbe s'attelle à réunir un groupe financier capable de financer le projet, et d'obtenir la concession pour la partie du tracé en territoire turc.²²

La Serbie s'adresse, au travers de son envoyé à Paris, Milenko Vesnić, d'abord à Naville et à sa Société Financière d'Orient. L'envergure du projet oblige Naville à y associer la Banque Ottomane. Lors de la rencontre du 5

¹⁹ BRIDGE, *Great Britain and Austria-Hungary*, p. 82.

²⁰ Descos à Pichon, Belgrade le 1 mars 1908, DDF 2^e série, vol. XI, doc. 302.

²¹ Paul Cambon à Pichon, *ibid.*, doc. 304.

²² DJORDJEVIĆ, « Projekat Jadranske železnice », p. 8.

mars 1908 entre Vesnić et Oboin, représentant de la Banque Ottomane, ce dernier accepte de participer au financement du projet serbe. Or, la Banque Ottomane, en tant qu'institution turque, ne pouvait pas demander la concession. Aussi est-il décidé que l'une de ses filiales, domiciliée à Paris, la société Jonction Salonique-Constantinople, demandera la concession des études préliminaires pour la partie turque du tracé. Cependant, c'est à ce moment-là que le gouvernement italien demande de participer au projet. La Banque Ottomane y est opposée, ne voulant pas partager les bénéfices escomptés. En revanche, le gouvernement serbe accueille avec satisfaction cette initiative italienne. L'envoyé serbe à Rome, Milovan Milovanović soutient que l'accord de la concession dépend de la pression exercée sur la Porte. Dans cette perspective l'importance de l'Italie devient primordiale. D'autre part, il est convaincu que le gouvernement ottoman n'accordera jamais une garantie de rendement par kilomètre à la nouvelle ligne de chemin de fer. Il n'en a pas les moyens et il en a déjà refusé l'octroi au chemin de fer de Bagdad. En conséquence il faut prévoir que le chemin de fer de l'Adriatique pourrait engendrer des pertes considérables. Le concours de l'Italie à cet effet serait précieux.²³

La participation italienne est l'objet d'après négociations entre les banquiers français et italiens. C'est seulement après une forte pression du Quai d'Orsay que la Banque Ottomane accepte, en principe, le 1^{er} mars la participation italienne. Néanmoins, les négociations continuent pour définir la hauteur du concours des capitaux italiens. Plusieurs interventions de la diplomatie italienne sont nécessaires avant d'arriver à un accord. Titoni en fait même une question de relations entre les deux pays. Barrère soutient vivement les exigences italiennes.²⁴ Confrontée à la pression italienne, la Banque Ottomane exige la participation de capitaux serbes et russes.²⁵ L'intérêt en est double. D'abord, elle est la principale créancière des deux pays, dont elle aurait à fournir les fonds, et de ce fait leurs voix lui sont acquises.²⁶ De plus, la participation russe rassurerait les investisseurs français, qui croyaient que la Russie serait en mesure d'effectuer une pression efficace sur la Porte au cas où l'entreprise serait bloquée par une action turque. Pichon est, lui aussi, particulièrement favorable à la participation russe, car il y voit une garantie supplémentaire de la réussite du projet. Finalement l'accord, signé le 6 juin 1908 à Paris, prévoit une participation

²³ *Ibid.*

²⁴ Barrère à Pichon, Rome le 30 avril 1908, DDF, 2^e série, vol. XI, doc. 343.

²⁵ Pichon à Barrère et au Vice-amiral Truchard, Paris le 4 mai 1908, 2^e série, vol. XI, doc. 348.

²⁶ Barrère à Pichon, Rome le 8 mai 1908, DDF, 2^e série, vol. XI, doc. 353.

française à hauteur de 45 %, italienne de 35 %, russe de 15 % et serbe de 5 %. Le consortium international doit fonder deux sociétés, l'une pour la construction du port et l'autre pour la construction du chemin de fer dans la partie turque de la ligne.²⁷

Le sort du chemin de fer Danube-Adriatique est décidé par l'entente entre Isvolsky et Aehrenthal. Leur accord d'avril de soutenir seulement la demande de l'étude du tracé entre la frontière serbe et la bourgade de Stimlje sur la ligne Uskub-Mitrovica, permet à la Porte de se rallier à cette solution. Elle déclare qu'elle n'accordera pas la concession pour le reste du tracé à cause des troubles dans les régions albanaises. Néanmoins, le coup de grâce au projet serbe arrive avec le déclenchement de la révolution des Jeunes Turcs en juillet. Ils sont opposés à tous les projets de chemins de fer et ils le font savoir dès leur accession au pouvoir. Malgré l'échec du projet Adriatique, la Serbie peut constater que son conflit avec la Monarchie voisine prend désormais une dimension européenne. Certes, dans les circonstances particulières, et jusqu'à un certain degré, une coalition formée de la Russie, de l'Italie et de la France, soutient ses intérêts. La diplomatie française, au début peu intéressée, soutenant son allié russe et veillant sur ses intérêts financiers, se voit amenée finalement à appuyer activement le projet serbe. Néanmoins, les limites de son engagement dans les Balkans sont clairement démontrées lors de la crise suivante, provoquée par l'ambitieux ministre des Affaires étrangères austro-hongrois.

2. *L'Annexion de la Bosnie-Herzégovine*

Après l'échec de son projet de chemin de fer, la politique balkanique d'Aehrenthal est relancée en juillet 1908 par la révolution des Jeunes Turcs. La renaissance nationaliste en Turquie met en danger la position de la Double Monarchie en Bosnie-Herzégovine. Les jeunes et vigoureux officiers nationalistes turcs se proposent d'inclure les deux provinces dans les réformes démocratiques entamées dans l'empire entier. Cette fois, l'annexion devient imminente et inévitable. Aehrenthal revient donc à son projet initial, en avançant l'idée que la solution du problème yougoslave ne se trouve pas dans le sandjak de Novi Pazar, mais à Belgrade. C'est-à-dire, le mal doit être extirpé à la racine. Au lieu d'empêcher l'union de la Serbie et du Monténégro en assurant la présence austro-hongroise dans le sandjak de Novi Pazar, il faut s'emparer de Belgrade et de la Serbie. D'autre part il

²⁷ Pichon à Barrère, Paris le 6 juin 1908, DDF, 2^e série, vol. XI, doc. 374.

faut aussi favoriser la formation d'une grande Bulgarie, à laquelle seraient accordées, outre la Macédoine, les parties orientales de la Serbie. Le mouvement yougoslave serait ainsi éradiqué, mais l'objectif du projet est plus vaste. Il s'agit d'assurer la domination austro-hongroise dans les Balkans, en réorganisant les Balkans en une série d'États clients ou au moins redevables à la Double Monarchie. La grande Bulgarie créée grâce au soutien de Vienne mise à part, il faut favoriser la formation d'un État albanais. La traditionnelle hostilité entre les Albanais et les Slaves assurerait à la Monarchie la position d'arbitre. Finalement, le Monténégro devrait être lié à la Monarchie par une série d'avantages économiques. De cette façon l'Autriche-Hongrie deviendrait maître incontestable des Balkans.²⁸

Cette version élaborée et détaillée du projet initial d'Aehrenthal, donne les grandes lignes de la politique balkanique de la Double Monarchie jusqu'à la guerre. Elle exprime avec clarté le projet de *Drang nach Osten*, dans sa version austro-hongroise. La Serbie y représente l'obstacle principal, et son soutien au mouvement yougoslave menace à terme l'existence même de la Double Monarchie. Ce danger est clairement perçu au Ballhausplatz. Pour l'écarter, Aehrenthal choisit d'agir pendant que la Russie, à cause de sa défaite en Extrême Orient, n'est pas en mesure d'apporter son soutien à la Serbie. La décision de principe d'annexer la Bosnie-Herzégovine est prise le 19 août lors de la réunion du Ministère conjoint austro-hongrois.²⁹ Vu l'échec du projet du chemin de fer de Novi Pazar, cette fois Aehrenthal décide de préparer au préalable l'annexion avec un certain nombre de consultations diplomatiques. En premier lieu, il répond aux ouvertures d'Isvolsky de juillet.

Il fait comprendre à Isvolsky que la Double Monarchie peut être amenée à annexer la Bosnie-Herzégovine. Dans ce cas elle évacuerait le sandjak de Novi Pazar. En revanche, il ne se prononce pas sur l'idée russe d'ouvrir les détroits, se déclarant prêt seulement à en discuter.³⁰ L'intention d'Aehrenthal est vite comprise de son homologue russe. Il avertit le nouveau ministre des Affaires étrangères serbe, Milovan Milovanović, que l'annexion est proche et inévitable. Il lui conseille d'exiger le moment venu des compensations. La stratégie d'Isvolsky, esquissée déjà au début de l'année, est donc plus que jamais d'actualité, et il réussit à convaincre aussi son homologue serbe. L'origine de la stratégie, basée sur la décision de ne pas s'opposer à l'annexion mais d'exiger des compensations, se trouve dans le

²⁸ MITROVIĆ, *Prodor na Balkan i Srbija*, pp. 76-77.

²⁹ SCHMITT, *Annexation of Bosnia*, pp. 12-14.

³⁰ *Ibid.*, p. 14.

constat fait et à Saint-Pétersbourg et à Belgrade, que les deux pays ne sont pas prêts pour la guerre.³¹ Le défaut de cette logique réside dans le fait que la Double Monarchie est consciente de l'incapacité de ses adversaires probables de mener la guerre.³² En conséquence, et Isvolsky et Milovanović s'apprentent à faire pression sur Aehrenthal, n'ayant pas les véritables moyens de leur action, et de surcroît à l'insu de leurs gouvernements et de leurs opinions publiques. Isvolsky n'avait ni l'accord de son gouvernement ni du tsar Nicolas II pour sa stratégie des compensations, tandis que Milovanović s'était bien gardé d'en informer son gouvernement. Les diplomates avaient confiance dans leur habileté, ne tenant pas compte du fait qu'ils étaient confrontés à un adversaire convaincu et coriace et, qui plus est, disposait du soutien de son gouvernement. La première rencontre, et finalement la rencontre décisive, entre Isvolsky et Aehrenthal a lieu le 15 septembre à Buchlau.

Elle se déroule sans témoins et sans qu'un procès verbal soit établi, d'un commun accord. Aehrenthal envoie par la suite sa version à Isvolsky, que ce dernier ne conteste pas dans l'immédiat. En conséquence, les deux participants en gardent des impressions fort différentes. Le principe d'un *quid pro quo*, l'annexion de la Bosnie-Herzégovine pour l'ouverture des détroits à la marine de guerre russe, est confirmé. Or, la manière dont il serait appliqué diverge selon les deux interprétations. Aehrenthal soutient qu'il a obtenu l'accord explicite russe à une annexion prochaine. En revanche, Isvolsky affirme par la suite qu'il s'agissait d'un accord de principe, conditionné par le consentement des autres puissances lors d'une conférence réunie à cet effet. L'annexion, évidemment, n'est pas en cause, mais le prix que la Double Monarchie devrait payer pour la modification en sa faveur de la décision du Congrès de Berlin. Dans l'esprit d'Isvolsky, une conférence internationale devrait approuver et l'annexion et l'ouverture des détroits. Elle est indispensable, car l'ouverture des détroits exige l'accord de toutes les grandes Puissances. Aehrenthal veut justement éviter de demander l'accord de qui que ce soit, craignant d'être exposé à des demandes de concessions. Il précise même qu'il est hors de question de négocier la cession d'un seul kilomètre avec aucun des États balkaniques. La Serbie et le Monténégro ne peuvent donc espérer obtenir des compensations qu'au dépens de la Turquie.³³ Ainsi sa diplomatie cavalière trouve toute sa raison

³¹ ALEKSIĆ-PEJKOVIĆ, *Odnosi Srbije*, pp. 410-412.

³² Le Commandant Grion, attaché militaire de France à Vienne à Général Picquart, ministre de la Guerre, Vienne le 22 décembre 1908, DDF, 2^e série, vol. XI, doc. 590.

³³ SCHMITT, *Annexion of Bosnia*, pp. 19-26.

d'être. L'annexion devrait rester l'acte unilatéral et indépendant de sa Majesté Impériale et Royale François-Joseph, marquant un demi-siècle de son accession au pouvoir.

Les deux interlocuteurs quittent Buchlau convaincus chacun de son côté d'avoir obtenu satisfaction. Isvolsky continue donc sa tournée des capitales européennes, cherchant à persuader ses interlocuteurs de la nécessité d'ouvrir les détroits. Il voit notamment le 29 septembre Tittoni à Désio et discute avec lui des conséquences de l'annexion. Tittoni en avait été déjà informé par Aehrenthal au début du mois dans les termes les plus vagues. Cette fois Isvolsky lui confirme les intentions austro-hongroises, mais laissant entendre qu'elle ne serait pas imminente. Ils tombent d'abord sur la nécessité de réunir une conférence internationale à cet effet.³⁴ Aehrenthal, quant à lui, continue ses préparatifs et finalement, fin septembre, il envoie une série de lettres privées à son homologue italien, au chancelier allemand Bülow et au secrétaire du Foreign Office, sir Charles Harding, les informant de l'annexion. La diplomatie française est informée par l'ambassadeur austro-hongrois, le comte Khevenhüller le 3 octobre, lorsqu'il présente au président Fallières la lettre de François-Joseph annonçant l'annexion. Il assure Pichon que l'accord de la Russie, de l'Italie et de l'Allemagne est déjà assuré. Lorsque le comte Isvolsky arrive le lendemain à Paris, il nie en bloc les affirmations de l'ambassadeur austro-hongrois.³⁵

Il y est obligé car sa stratégie de *do ut des* s'est soldée finalement par un échec cuisant. Désavoué par son gouvernement, il doit donc nécessairement clamer haut et fort avoir ignoré les intentions austro-hongroises. Le cabinet russe, lorsqu'il est informé le 2 octobre par Charykov, adjoint d'Isvolsky, de la teneur des discussions de Buchlau, refuse d'accepter l'annexion. Le président du Conseil Stolypine, soutenu par tous les ministres, exige la réunion d'une conférence internationale. Stolypine récuse la politique des concessions pour apaiser les protestations des milieux slavophiles en Russie. En revanche, le ministre des Finances, Kokotsov, demande que la Russie suive une politique prudente et modérée, car elle est seule en mesure de rassurer ses créanciers. Il était en train de négocier un nouvel emprunt à Paris. Les cercles financiers français exigent que la Russie fasse une déclaration modérée et pacifique et en parfait accord avec les Puissances occidentales. Isvolsky doit donc demander une conférence internationale

³⁴ Barrère à Pichon, Rome le 30 novembre 1908, DDF, 2^e série, vol. XI, doc. 573.

³⁵ SCHMITT, *Annexion of Bosnia*, pp. 27-29, 34.

pour rassurer les financiers.³⁶ La réussite de cette nouvelle stratégie imposée à Isvolsky dépendait du soutien des alliés français et britanniques.

Or, le gouvernement Clemenceau se montre réservé, cherchant avant tout l'appui britannique. Néanmoins, dans un premier temps, la suggestion française est de ne pas accepter l'annexion. Elle est bien accueillie à Londres, car le gouvernement britannique voit dans l'annexion de la Bosnie-Herzégovine et dans la proclamation de l'indépendance bulgare, intervenue en même temps, les éléments de la même politique austro-hongroise dont l'objectif est de déstabiliser le nouveau régime des Jeunes Turcs. Or, ces nouveaux nationalistes turcs jouissent de toutes les sympathies de Londres. D'abord parce qu'ils veulent introduire un régime parlementaire en Turquie. Le cabinet Asquith, par égard aux nombreuses populations musulmanes vivant dans l'Empire Britannique, souhaite jouer le rôle de défenseur des intérêts turcs. Pour les mêmes raisons le Foreign Office est opposé à l'ouverture des détroits. Le gouvernement britannique refuse en principe de faire n'importe quelle pression sur le régime des Jeunes Turcs. D'ailleurs, ni l'Amirauté britannique, ni le cabinet ne veulent ouvrir les détroits exclusivement aux navires russes. Isvolsky, arrivé le 9 octobre à Londres doit accepter une solution de compromis. Le gouvernement britannique est prêt à soutenir l'idée d'une conférence diplomatique, mais le problème de l'ouverture des détroits ne doit pas y être discuté.³⁷

Sa stratégie de compensations devint ainsi caduque. Pourtant, suivant les instructions de son gouvernement, il continuait à exiger la réunion d'une conférence internationale dont l'objectif initial, l'ouverture des détroits, était désormais irréalisable. A sa demande, les Puissances occidentales exigent dorénavant la réunion d'une conférence internationale sachant pertinemment que l'annexion ne pouvait désormais être contestée.³⁸ Ainsi, un ordre du jour pour la conférence est établi exclusivement par la France, la Grande Bretagne et la Russie. Les compensations pour la Serbie et pour le Monténégro y figureraient à la demande de la Russie.³⁹ Le

³⁶ SPRING D. W., « Russia and the Franco-Russian Alliance », *The Slavonic and East European Review*, vol. 66, n°4, 1988.

³⁷ BRIDGE, *Great Britain and Austria-Hungary*, p. 112.

³⁸ Le Président de la République, Fallières écrit le 23 octobre à François-Joseph pour l'informer que la France accepte l'annexion, DDF, 2^e série, vol. XI, doc. 503. Sir Edward Grey informe Isvolsky à la fin d'octobre que l'annexion est un fait accompli que la conférence peut ratifier mais ne peut discuter. BRIDGE, *Great Britain and Austri-Hungary*, p. 116.

³⁹ Il faut souligner que la diplomatie française exigeait que dans l'agenda proposé ne figure pas le terme compensations mais avantages pour la Serbie et Monténégro. Selon le Quai d'Orsay, il fallait affirmer l'importance du concert européen et relever le prestige de

cabinet de Berlin, informé par la suite, le récuse et accorde tout son soutien à la Double Monarchie. De cette façon la question des compensations pour la Serbie et pour le Monténégro devient le principal point de litige entre les deux blocs. On s'en réjouit à Belgrade, car, dans son différend avec la Monarchie voisine, la Serbie jouit désormais du soutien non seulement de la Russie, mais aussi de la France et de la Grande Bretagne.

Le gouvernement serbe, poussé par Milovanović, exige formellement le 12 octobre des compensations territoriales aux dépens de la Bosnie-Herzégovine. Milovanović réclame l'établissement d'un couloir entre la Serbie et le Monténégro le long de la frontière nord du Sandjak de Novi Pazar. L'intérêt de la demande réside dans la volonté d'arrêter définitivement l'avancée de la Double Monarchie vers l'intérieur des Balkans, permettant en même temps le passage à travers le même couloir d'une voie ferrée reliant la Serbie à l'Adriatique. Milovanović, sachant pertinemment que l'annexion est irrévocable, veut en profiter pour couper l'Autriche-Hongrie du reste des Balkans et pour achever le programme de désenclavement économique de la Serbie. Pourtant cette stratégie, comme dans le cas russe, se heurte à l'opposition des milieux slavophiles représentés par les vieux radicaux avec leur chef emblématique Nikola Pašić. Ils accusent Milovanović d'un marchandage odieux avec les intérêts vitaux de la nation et demandent l'autonomie pour les provinces turques. Cependant, la stratégie de Milovanović l'emporte à la Skupština, mais son sort dépend de l'accueil qui lui sera réservé dans les capitales européennes.

Or, le Quai d'Orsay est plus que réservé. Dès l'annexion, Pichon et Clemenceau s'empressent d'expliquer à Vesnić qu'on ne veut pas et qu'on ne peut pas entrer en guerre à cause de la Bosnie-Herzégovine sous prétexte que les termes du traité de Berlin ont été bafoués. Harding, quant à lui, explique à l'envoyé serbe Grujić qu'on ne peut pas discuter des compensations tant qu'on n'est pas certain qu'il y aura une conférence internationale à ce sujet. Confronté à une véritable éruption de l'opinion publique en Serbie, Milovanović se doit d'agir. Ainsi il décide de faire une tournée des capitales occidentales afin de mobiliser le soutien à son projet, tandis que Pašić est envoyé à Saint-Petersbourg avec le même objectif et Stojan Novaković à Constantinople.⁴⁰

Lorsque Milovanović arrive à Paris début novembre, la question des compensations est déjà résolue par l'attitude allemande. Lors de son séjour

l'Entente bafouée par l'acte unilatéral de la Double Monarchie. En revanche, il ne fallait pas mettre en péril l'amorce d'un compromis avec l'Allemagne par des exigences excessives.

⁴⁰ ALEKSIC-PEJKOVIĆ, *Odnosi Srbije*, pp. 412-415.

à Berlin du 24 au 26 octobre, le prince Bülow informe Isvolsky de son intention de soutenir l'Autriche-Hongrie « de toute manière et en toute circonstance ». ⁴¹ Vu qu'Aehrenthal avait déjà refusé le 19 octobre de discuter d'éventuels avantages territoriaux à accorder à la Serbie et au Monténégro, la réunion de la conférence internationale voulue par Isvolsky devient improbable. ⁴² Pichon fait clairement savoir à Milovanović que l'attitude ferme de Bülow et d'Aehrenthal exclut désormais toute possibilité d'accorder des concessions territoriales à la Serbie et au Monténégro. La Serbie peut tout au plus espérer une liaison ferrée avec l'Adriatique. Néanmoins, Pichon accepte de soutenir les demandes serbes tant que le gouvernement russe les soutiendra. ⁴³ Clemenceau, pour sa part, explique à Milovanović que dans les Balkans la France suit la politique de son allié russe. Or, la Russie ayant déjà déclaré catégoriquement qu'elle n'entrerait pas en guerre à cause de la Bosnie-Herzégovine, la France s'empresse donc d'améliorer les relations entre Vienne et Saint-Petersbourg afin de désamorcer la crise. ⁴⁴ Clemenceau ne veut pas, finalement, mettre en péril l'amorce de compromis avec l'Allemagne au Maroc à cause des compensations territoriales serbes. Milovanović n'a pas plus de succès à Londres. Grey n'est prêt qu'à suivre la politique russe dans les Balkans. ⁴⁵

L'échec de Milovanović est aggravé par la réussite de Pašić à Saint-Petersbourg. Accompagné par le prince héritier Georges, le vieil homme d'État serbe milite en Russie pour une autonomie de la Bosnie-Herzégovine. Ainsi il suit son agenda personnel au lieu de se conformer aux instructions de Milovanović. C'est seulement après avoir été informé par le tsar Nicolas II et par Isvolsky que la Russie n'avait pas l'intention d'entrer en guerre à cause de la Bosnie-Herzégovine, qu'il avance la possibilité de compensations territoriales. Or, il soutient dans la presse russe que les territoires annexés par la Double Monarchie dépassent largement l'étendue de la Bosnie-Herzégovine. La différence territoriale, nettement plus importante que celle demandée par Milovanović, devrait donc revenir à la Serbie. ⁴⁶

⁴¹ Panafieu, chargé d'affaires, à Pichon, Saint-Petersbourg le 2 novembre 1908, DDF, 2^e série, vol. XI, doc. 525.

⁴² SCHMITT, *Annexion of Bosnia*, p. 56.

⁴³ Milovanović au Ministère des Affaires étrangères serbe, Paris le 4 novembre 1908, Archives de Serbie, Belgrade, Département politique (par la suite AS, DP), N° 2426.

⁴⁴ Les papiers Milovanović, AS, vol. X, N° 39-40.

⁴⁵ ALEKSIĆ-PEJKOVIĆ, *Odnosi Srbije*, pp. 432-434.

⁴⁶ La note de Pašić sur l'entretien avec l'empereur Nicolas II, Saint-Petersbourg le 11 novembre 1908, AS, DP, 1908 ; Pašić à Velimirović, Saint-Petersbourg le 19 novembre 1908, *ibid.*

Les intentions des deux hommes d'État serbes étaient identiques, couper l'Autriche-Hongrie du reste des Balkans, assurer la continuité territoriale entre la Serbie et le Monténégro et construire la voie ferrée jusqu'à l'Adriatique. Les différences dans leurs approches reflètent leurs divergences de style et d'orientation politique. Milovanović, un ancien élève de la Sorbonne, membre d'une loge maçonnique de Rome, était complètement occidentalisé et dans ses manières et dans sa manière de pensée. Il était très estimé dans les chancelleries européennes comme le meilleur diplomate et comme un des plus brillants hommes d'État serbes. Il incarnait l'aile modérée des vieux radicaux proche des radicaux indépendants. A l'instar de son homologue russe, il se croyait capable de résoudre la crise grâce à son influence personnelle dans les cabinets européens. Pašić, le vieux routier de la politique serbe, se fia d'avantage à la pression exercée par l'opinion publique russe et serbe chauffées à blanc par les journaux et des agitateurs slavophiles. C'était aussi une occasion pour lui de renverser le gouvernement serbe de l'époque présidé par Petar Velimirović, et de reprendre la conduite de la politique étrangère. Personnellement il n'était prêt à accepter l'annexion qu'en dernier recours et seulement comme une solution provisoire. Ainsi il lutte à Belgrade et à Saint-Pétersbourg pour l'autonomie des deux provinces, tout en tentant de limiter l'étendue de l'annexion.

Le jugement porté par l'opinion publique serbe sur les deux stratégies confrontées est catastrophique pour Milovanović. Les journaux stigmatisent dès le début sa stratégie de compensations. Il est ridiculisé publiquement comme un minable marchand de tapis, complètement incapable de saisir l'importance des deux provinces pour la cause serbe. Les journaux radicaux et de l'opposition tout entière soutiennent que l'annexion était complètement inacceptable. La demande des compensations territoriales est aussi inadmissible, car elle ne donne aucune garantie contre les futures pressions austro-hongroises. La seule solution possible est l'autonomie des deux provinces sous la souveraineté turque, accompagnée de la garantie européenne.⁴⁷

Dans cet état d'esprit général la Skupština serbe se réunit fin décembre pour discuter de la crise. L'opposition est unanime dans sa demande d'autonomie pour la Bosnie-Herzégovine. Pašić et Novaković attaquent vivement la stratégie des compensations territoriales. La majorité de la Skupština se rallie à leur position. Confronté à la possibilité de voir sa politique publiquement désavouée, Milovanović opère une volte face complète. En réponse à l'interpellation de Novaković il exige solennellement

⁴⁷ *Samouprava*, Belgrade le 30 novembre 1908, pp. 1-2.

que la Bosnie-Herzégovine ait la liberté d'entrer dans une alliance économique et politique avec la Serbie et le Monténégro. Ainsi il réussit à sauvegarder son portefeuille de ministre des Affaires étrangères et à prolonger la vie du gouvernement Velimirović. Finalement, en janvier 1909, lors d'un discours public, il soutient que la frontière austro-hongroise devrait être établie le long du Danube et de son confluent la Save. Ainsi la crise intérieure serbe est désamorcée et le consensus établi. Le gouvernement, l'opposition et l'opinion publique avancent des demandes maximalistes, sachant pertinemment que leurs chances de réalisation sont minimales. Il fallait être d'autant plus exigeant que le fondement des demandes serbes était plus que discutable.

La Serbie n'était pas signataire du traité de Berlin. Elle n'avait *stricto sensu* aucun droit de protester contre l'annexion. Aehrenthal en était parfaitement conscient. Depuis l'origine de la crise il s'efforce de la traiter comme un conflit avec la Turquie. Son véritable objectif pourtant est de détruire toute velléité d'aspirations serbes aux deux provinces et au-delà de détruire le mouvement yougoslave naissant. L'idée même que la Serbie puisse contester l'annexion est pour lui inadmissible. Il s'emploie donc à l'obliger de renoncer à la médiation des Puissances pour discuter avec Vienne, dans un cadre strictement bilatéral, des possibilités d'arrangements économiques. La condition indispensable d'une telle stratégie était le soutien allemand.

Dès le début décembre Aehrenthal écrit à Bülow l'avertissant de la nécessité de mener une action punitive contre la Serbie. Il évoque aussi la possibilité d'un conflit européen, qui en serait la conséquence, proposant des réunions entre les deux états-majors afin de s'y préparer. Le chancelier allemand soutient inconditionnellement son allié, suggérant la fermeté face à la Serbie et à la Russie. Il est convaincu que la Russie n'a pas les moyens de son action et qu'elle bluffe. Le chancelier et l'empereur assurent Aehrenthal en janvier 1909 qu'en cas de guerre avec la Russie à propos de la Serbie, l'Allemagne mobiliserait son armée et soutiendrait inconditionnellement son allié.

Ainsi une stratégie européenne de Bülow se superpose à la stratégie balkanique d'Aehrenthal. Il conseilla à Aehrenthal de s'entendre au plus vite avec la Turquie et de gagner la confiance des voisins des Serbes en satisfaisant leurs revendications territoriales aux dépens de la Serbie. La guerre contre la Serbie serait ainsi gagnée d'avance et une alliance balkanique, sous l'égide austro-hongroise, serait formée sur les décombres du Royaume slave. La défaite serbe n'est pour Bülow que le moyen d'infliger une leçon à leurs défenseurs russes. Convaincu que la France ne veut pas

la guerre, il croit ferme que la Russie sera obligée de reculer sous la pression austro-allemande. Cet échec cuisant, espère-t-il, l'amènera à reconsidérer son système d'alliances. L'objectif principal du soutien accordé à Aehrenthal est donc de prouver à la Russie l'inefficacité de ses alliances avec la France et l'Angleterre pour qu'elle rejoigne de nouveau la ligue des trois empereurs. En soutenant la Double Monarchie dans son différend avec la Serbie, Bülow tente de briser l'encerclement de l'Allemagne par l'Entente.⁴⁸

Cette stratégie repose sur le règlement préalable des différends avec les deux Puissances occidentales précitées. L'Allemagne et la Double Monarchie s'y emploient chacune de son côté. En décembre Aehrenthal reprend les négociations avec les Turcs. Il réussit à convaincre les Hongrois qu'il faut offrir un dédommagement aux Turcs. Sinon pour l'annexion, au moins pour les biens immobiliers appartenant au Sultan dans les deux provinces. A ce titre un accord est établi le 11 janvier 1909. La Double Monarchie accepte de payer 2,5 millions de liras turques et l'accord formel est signé le 26 février.⁴⁹ Le principal point de litige entre l'Autriche-Hongrie et la Grande Bretagne est ainsi résolu. Depuis le début de la crise, Sir Edward Grey jouait le rôle de défenseur du nouveau régime turc. Il le poussait à exiger des dédommagements pécuniaires, convaincu que l'annexion était irréversible. Lorsque le principal intéressé, la Turquie, accepte l'annexion, il faut encore s'assurer de l'accord des puissances signataires du Traité de Berlin.

Bülow, s'empresse de modérer la position française en lui proposant un compromis à propos du Maroc.⁵⁰ Avant qu'il ne soit signé, il accueille favorablement la suggestion française d'une médiation commune de la France, de l'Angleterre et de l'Allemagne et à Vienne et à Saint-Pétersbourg.⁵¹ Cependant il change d'avis après la signature le 9 février de l'accord reconnaissant les intérêts économiques allemands au Maroc, laissant à la France la charge d'y maintenir l'ordre.⁵² Le gouvernement allemand refuse le 23 février toute idée d'une médiation à Vienne. Il propose que la pression soit exercée exclusivement sur le gouvernement serbe pour qu'il

⁴⁸ SCHMITT, *Annexion of Bosnia*, pp. 94-96 ; MITROVIĆ, *Prodor na Balkan i Srbija*, pp. 88-90 ; RENOUVIN Pierre, *Histoire des relations internationales*, Paris 1994, vol. III, p. 189.

⁴⁹ BRIDGE, *Great Britain and Austria-Hungary*, p. 124.

⁵⁰ Jules Cambon à Pichon, Berlin le 6 janvier 1909, DDF, 2^e série, vol. XI, doc. 596.

⁵¹ Jules Cambon à Pichon, Berlin le 6 janvier 1909, DDF, 2^e série, vol. XI, doc. 620.

⁵² RENOUVIN Pierre, *La crise européenne et la Première Guerre mondiale*, Paris 1969, p. 163.

s'adresse à Vienne afin de trouver une solution à la crise dans les contacts bilatéraux.⁵³ La diplomatie allemande rejoint ainsi la position de son allié.

Aehrenthal refuse dès l'origine de la crise toute médiation étrangère dans son différend avec la Serbie. Il ne voit pas de raison que les Puissances se mêlent d'une affaire purement bilatérale. A son avis, après la signature de l'accord avec la Turquie, l'annexion devient un fait accompli et tout le problème des concessions territoriales caduc. La Serbie doit donc cesser toutes les préparations militaires en cours, modérer les propos de sa presse et s'adresser directement à Vienne, afin de savoir quelles sont les concessions économiques qu'on est prêt à lui concéder. Dans le cas contraire Aehrenthal menace ouvertement de recourir à la force.⁵⁴

Ayant résolu les différends avec les alliés occidentaux de la Russie, les Puissances Centrales prennent une position bien plus ferme envers cette dernière et envers la Serbie. Leur détermination fait en sorte que la crise internationale se focalise sur la nécessité d'empêcher une éventuelle expédition punitive austro-hongroise contre la Serbie. Les objectifs de cette guerre locale ont changé, eux aussi. Aehrenthal informe le 19 janvier 1909 le général Conrad que l'annexion de la Serbie est actuellement impraticable.⁵⁵ Les raisons évoquées sont multiples. Il faut d'abord assurer la reconnaissance de l'annexion de la Bosnie-Herzégovine. Le projet trialiste, à l'origine de la stratégie d'Aehrenthal, est vigoureusement repoussé par les Hongrois. Finalement, Aehrenthal n'abandonne pas, mais repousse l'annexion de la Serbie tout en essayant d'obtenir sa soumission politique et économique. Il y est obligé à cause de l'échec du volet balkanique de sa stratégie. La Bulgarie repousse ses propositions d'une alliance politique et militaire. Sa principale préoccupation, litige avec la Turquie après la proclamation de l'union avec la Roumelie, est résolue par la médiation anglo-russe. Le Foreign Office exige un dédommagement pour la Turquie. La Bulgarie rechigne à le payer. La Russie, essayant de soustraire la Bulgarie aux ouvertures austro-hongroises, le paye en renonçant aux réparations turques de 1878. Le compromis à cet effet est trouvé en février et l'accord formel entre la Turquie et la Bulgarie signé en avril 1909.⁵⁶

Face à la détermination des deux Puissances Centrales, l'Entente affronte le volet serbe de la crise en ordre dispersé et sans position commune. Le sort des revendications serbes ne fait guère de doute. En revanche, la

⁵³ Jules Cambon à Pichon, Berlin le 23 février 1909, DDF, 2^e série, vol. XII, doc. 40.

⁵⁴ Crozier à Pichon, Vienne le 24 février 1909, DDF, 2^e série, vol. XII, doc. 47.

⁵⁵ MITROVIĆ, *Prodor na Balkan i Srbija*, p. 90.

⁵⁶ BRIDGE, *Great Britain and Austria-Hungary*, pp. 125-126.

stabilité du système des alliances et le prestige du gouvernement russe dans les Balkans sont mis à rude épreuve. Isvolsky s'efforce d'y attirer l'attention de ses homologues français et britannique. Evoquant la pression exercée par l'opinion publique, il soutient que la Russie sera forcée d'entrer en guerre à cause de la Serbie et qu'elle s'attend à voir ses alliés se joindre à elle en cas d'une guerre généralisée.⁵⁷ Brandissant la menace d'une guerre européenne, il souhaite que ses alliés fassent pression sur Vienne et Berlin. Pour la même raison il conseille au gouvernement serbe de prendre une position intransigeante dès décembre 1908. Or, cette stratégie est complètement improductive, car ses adversaires ne croient guère à ces menaces, tandis que ses alliés en y croyant, s'empressent de désamorcer la crise. Pichon et Clemenceau refusent catégoriquement d'envisager même la possibilité d'une guerre européenne à cause de la Serbie. La fameuse dépêche de Pichon de 25 février 1909 définit la position française de la manière suivante :

« Nous ne pouvions douter que le Gouvernement impérial serait d'accord avec nous pour penser qu'il serait du devoir des deux Gouvernements de tout faire pour écarter le risque d'un conflit dans une affaire où tous les intérêts primordiaux de la Russie ne sont pas engagés et dont, par conséquent, l'opinion publique de notre pays ne pourrait comprendre qu'une guerre pût sortir à laquelle les armées de la France et de la Russie devraient prendre part aux termes de l'alliance. »⁵⁸

L'Angleterre aussi fait savoir à la Russie qu'elle n'est pas prête à considérer l'attaque austro-hongroise contre la Serbie comme un *casus foederis*. Dans ce cas elle se déclare prête seulement à soutenir son allié sur le champ diplomatique.⁵⁹ Isvolsky se plaint amèrement de cet abandon, cependant il est obligé de conseiller à Belgrade d'abandonner l'idée des concessions territoriales.⁶⁰

Or, ce recul aussi important qu'il fût, n'est pas suffisant pour désamorcer la crise. Aehrenthal, profitant de son avantage, exige que les Puissances reconnaissent l'arrangement austro-turc et conseillent au gouvernement serbe de faire de même.⁶¹ Demandant que l'annexion soit reconnue comme une affaire bilatérale austro-turque, Aehrenthal veut d'abord éviter

⁵⁷ Le Vice-amiral Touchard à Pichon, Saint-Pétersbourg le 16 février 1909, et le 23 février 1909, DDF, 2^e série, vol. XII, doc. 19 et 23.

⁵⁸ Pichon à Vice-amiral Touchard, Paris le 25 février 1909, DDF, 2^e série, vol. XII, doc. 55.

⁵⁹ Paul Cambon à Pichon, Londres le 27 février 1909, DDF, 2^e série, vol. XII, doc. 62.

⁶⁰ Vice-amiral Touchard à Pichon, Saint-Pétersbourg le 28 février 1909, DDF, 2^e série, vol. XII, doc. 64.

⁶¹ Paul Cambon à Pichon, Londres le 28 février 1909, DDF, 2^e série, vol. XII, doc. 67.

la réunion d'une conférence internationale à cet effet, et ensuite isoler complètement la Serbie. Dépourvue du soutien des Puissances, la Serbie doit accepter les concessions économiques que la Double Monarchie se décide à lui accorder. Il voulait avant tout empêcher la Russie de jouer le rôle de défenseur des Slaves du Sud. Ainsi il n'accepte pas la médiation russe à Belgrade, exigeant que le gouvernement serbe s'adresse directement à la Double Monarchie.⁶²

Les Puissances centrales exigent désormais que la soumission serbe soit formellement reconnue dans une note rédigée selon les vœux de la Monarchie voisine.⁶³ Même au cas où la Serbie serait prête à se plier à ses exigences, Aehrenthal n'accepte pas que les Puissances interviennent dans les négociations économiques avec Belgrade.⁶⁴ La Serbie, suivant les conseils russes, remet le 11 mars à Aehrenthal la note laissant la solution de l'annexion aux Grandes Puissances. Or, elle ne contient pas une reconnaissance formelle de l'annexion et de ce fait Aehrenthal la considère comme insatisfaisante.⁶⁵ La Double Monarchie continue à brandir la menace de la guerre,⁶⁶ tandis que l'Allemagne continue ses préparatifs militaires pour appuyer son allié dans le cas d'une guerre avec la Russie.⁶⁷ L'appui allemand prend sa forme définitive le 23 mars. L'Allemagne demande à la Russie d'accepter l'abrogation de l'article XXV du Traité de Berlin dû à l'arrangement austro-turc. Sinon, elle se déclare obligée de laisser à l'Autriche-Hongrie toute liberté d'action contre la Serbie. Cet ultimatum oblige la Russie à céder définitivement, et à accepter inconditionnellement l'annexion.⁶⁸ Isvolsky informe ses alliés de sa décision, la France s'y rallie dès le 25 mars.⁶⁹ Finalement, pressée par le concert des Grandes Puissances la Serbie dut faire le 31 mars 1909 la déclaration en forme désirée et dictée par la Double Monarchie.⁷⁰

La victoire austro-allemande n'a quand même pas les conséquences escomptées. La défaite russe et la perte de son influence dans les Balkans obligent la Russie à accorder une plus grande attention à la région. Le mécontentement russe après la crise force ses alliés occidentaux à être particu-

⁶² Croizier à Pichon, Vienne le 2 mars 1909, DDF, 2^e série, vol. XII, doc. 76.

⁶³ Jules Cambon à Pichon, Berlin le 4 mars 1909, DDF, 2^e série, vol. XII, doc. 81.

⁶⁴ Paul Cambon à Pichon, Londres le 4 mars 1909, DDF, 2^e série, vol. XII, doc. 82.

⁶⁵ Croizier à Pichon, Vienne le 11 mars 1909, DDF, 2^e série, vol. XII, doc. 93.

⁶⁶ Croizier à Pichon, Vienne le 15 mars 1909, DDF, 2^e série, vol. XII, doc. 101.

⁶⁷ Jules Cambon, Berlin le 15 mars 1909, DDF, 2^e série, vol. XII, doc. 100.

⁶⁸ Vice-amiral Touchard à Pichon, Saint-Pétersbourg le 23 mars 1909, DDF, 2^e série, vol. XII, doc. 127.

⁶⁹ Circulaire de Pichon, Paris le 25 mars 1909, DDF, 2^e série, vol. XII, doc. 133.

⁷⁰ Descos à Pichon, Belgrade le 31 mars 1909, DDF, 2^e série, vol. XII, doc. 147.

lièrement attentifs à ses visions géostratégiques y compris dans les Balkans. L'Entente sort ébranlée mais toujours existante de la crise.

La politique étrangère serbe ne change pas non plus, car elle n'a pas véritablement d'alternative. Les conflits internes se soldent en février par la création d'une coalition regroupant les quatre plus grands partis politiques serbes avec Stojan Novaković comme président du Conseil, Milovanović gardant le portefeuille de ministre des Affaires étrangères. A l'instar de son homologue russe, il doit aussi constater le recul de la France et de l'Angleterre face à la pression austro-allemande. Il est donc obligé, fin février, d'accepter l'abandon de son projet de compensations territoriales. L'échec de sa stratégie du désenclavement avec l'abandon du projet de chemin de fer Adriatique est la véritable défaite serbe. La défaite finale avec la rédaction de la note austro-hongroise ne fait que confirmer l'échec de son projet Adriatique. Pourtant il continue d'y travailler. Toujours menacée d'étouffement par la Monarchie voisine, la Serbie se doit impérativement de s'assurer le libre accès à l'Adriatique.

3. L'offensive des capitaux français en Serbie

Le déroulement de la crise bosniaque démontre les limites d'engagement des Grandes Puissances en faveur de la Serbie. Son importance comme barrière contre l'avancée austro-allemande vers l'Est, s'estompe face aux engagements plus importants des pays alliés tels que l'engagement français au Maroc, ou tels que le soutien anglais au nouveau régime turc. Milovanović conclut que le soutien des Puissances telles que la France ou l'Angleterre ne sera jamais suffisant tant que sur place, dans les Balkans, il n'y aura pas de force capable de résister à la pression austro-allemande. Il développe donc pendant les trois années suivantes une double stratégie. Il travaille, soutenu par l'opinion publique serbe, à la mise en place d'une alliance balkanique, convaincu qu'elle aura l'approbation russe. D'autre part il continue le processus de modernisation et de consolidation de l'économie serbe en s'appuyant exclusivement sur des capitaux français.

Dès la fin de la crise, Milovanović s'adresse au gouvernement français. Il lui demande de soutenir l'émission d'un emprunt de 100 millions de francs dont 40 millions destinés à l'achat d'armements. Il déclare que ses intentions sont pacifiques et qu'il a l'intention de laisser de côté les problèmes soulevés par la crise bosniaque.⁷¹ Pichon avait déjà refusé une de-

⁷¹ Descos à Pichon, Belgrade le 22 avril 1909, AMAE, NS, Serbie, vol. 26.

mande analogue en février en plein milieu de la crise bosniaque. Cette fois-ci, n'y voyant pas d'inconvénient, il déclare que la question est désormais du ressort du Ministère des Finances. Or, il souligne la nécessité de lier l'accord de l'emprunt avec les commandes à l'industrie française à savoir :

« En ce qui me concerne, si l'idée de l'emprunt en question paraissait financièrement réalisable, j'attacherais du prix à ce que, conformément à ce qui s'est déjà produit lors d'émission d'emprunts d'autre pays, nous obtenions en échange de l'appui financier qui lui serait prêté, que le gouvernement serbe réserve à notre industrie nationale un certain nombre des commandes dont le chiffre serait à déterminer. »⁷²

le ministre des Finances, Joseph Caillaux y étant favorable, l'accord du gouvernement français est ainsi acquis.

Mais la question de la composition du consortium censé fournir les fonds surgit. Les relations entre Naville et le gouvernement serbe étaient depuis un certain moment assez tendues. Ce dernier avait parrainé en 1906 l'émission de l'emprunt de la Croix Rouge serbe. L'opération s'est soldée par un échec, et Naville depuis faisait pression sur le gouvernement serbe lui demandant de prévoir le remboursement de son opération personnelle lors de la conclusion du nouvel emprunt sur le marché parisien.⁷³ C'est pourquoi Milovanović accueille favorablement la proposition de la maison Bardac d'organiser seule le placement du nouvel emprunt serbe. L'envoyé serbe à Paris Milenko Vesnić crut comprendre que Bardac agissait sur l'initiative de Caillaux, dont l'objectif était d'introduire le Crédit Lyonnais dans les affaires serbes. Il intervient même auprès de la Banque Ottomane pour que Naville soit exclu de l'affaire.⁷⁴

Le délégué français dans *l'Uprava Fondova*, Joseph Simon, condamne vigoureusement l'attitude de Naville. Il repousse ses tentatives de faire de lui son agent personnel en Serbie. Il désapprouve les opérations personnelles de Naville, craignant que son attitude méprisante et le chantage auquel il se livre puissent obliger le gouvernement serbe à se tourner vers les capitaux allemands et austro-hongrois. Simon estime nécessaire de faire un geste envers la Serbie après la crise bosniaque pour y affermir l'influence française. La conclusion d'un emprunt pour l'achat de canons français lui paraît le meilleur moyen d'arrimer de nouveau le bateau serbe

⁷² Pichon à Caillaux, AMAE, Paris le 28 avril 1909, NS, Serbie, vol. 26, p. 39.

⁷³ ALEKSIĆ-PEJKOVIĆ, *Odnosi Srbije*, p. 224.

⁷⁴ Note de 17 mai 1909, Archives du Ministère des Finances, Sauvigny sur Orge, B31271.

à la France.⁷⁵ La Direction des Mouvements de fonds se range à l'opinion de Simon. Vu de Paris, il faut surtout empêcher la concurrence allemande de s'installer à Belgrade. Naville devient donc un obstacle au bon déroulement des affaires serbes et la banque Ottomane accepte de l'en exclure. Elle craint la mise en place d'un groupe concurrent austro-allemand soutenu par la Société Générale.

Milovanović se réjouit de la possibilité d'élargir le cercle des créanciers serbes et d'échapper aux pressions de Naville. De son côté il cherche à intéresser la Banque de Paris et des Pays Bas aux affaires serbes. Or, son directeur informe Vesnić en avril que sa Banque continuera à soutenir la Banque Ottomane en Serbie et qu'elle ne souhaite pas la concurrencer. Selon l'accord tacite entre les banques, la Banque Ottomane a la primauté dans les affaires de la région.⁷⁶ Enfin, en mai, Milovanović rencontre Bardac à Venise afin de discuter du nouvel emprunt serbe. Ils se mettent d'accord sur la composition du nouveau consortium. La Banque Ottomane y est toujours présente, ainsi que Naville, car il détient encore une quantité énorme d'obligations serbes. Bardac promet de convaincre le Crédit Lyonnais d'aider l'augmentation des taux des obligations serbes et de participer au nouvel emprunt. La participation d'une banque anglaise (Baring) et de Berliner Handelsgesellschaft est prévue également. Le montant estimé est de 130 à 150 millions et l'émission prévue pour novembre. L'industrie française doit avoir la totalité des commandes du matériel de guerre.

La tentative de mettre en place un nouveau groupe de créanciers provoque de vives réactions de toutes les parties engagées jusqu'alors dans les affaires serbes. Le ministre français à Belgrade, Descos, voit dans l'introduction de nouvelles banques étrangères une possibilité pour le gouvernement serbe de s'affranchir du contrôle rigoureux de la Banque Ottomane et de Naville. Il conseille d'assurer au préalable à l'industrie française la partie de commandes qui lui était due.⁷⁷ Pichon, étant particulièrement sensible à cet aspect de l'emprunt, exige immédiatement de Bardac qu'il y prête attention.⁷⁸ Naville, tout en étant écarté des négociations, continue à exercer son influence sur la Banque Ottomane. En son nom il exige que la Serbie garantisse le nouvel emprunt par les recettes des monopoles et par son budget d'État.⁷⁹ Les banques anglaises demandent comme garantie

⁷⁵ Le rapport de Simon sur la situation financière de la Serbie, Belgrade le 16 mai 1909, *ibid.*

⁷⁶ Vesnić à Milovanović, Paris le 29 avril 1909, AS, DP, N° 108.

⁷⁷ Descos à Pichon, Belgrade le 5 juin 1909, AMAE, NS, Serbie vol. 13, p. 157.

⁷⁸ Decos à Pichon, Belgrade le 5 juin 1909, AMAE, NS, vol. 13, p. 161.

⁷⁹ Naville à Milovanović, Paris le 28 mai 1909, AS, DP, 1909, N° 124.

l'entrée de leur représentant dans le Conseil d'Administration des Monopoles.⁸⁰ Les radicaux saisissent la question pour attaquer le projet en entier. Stojan Protić, ministre des Finances, soutenu par l'opinion publique, refuse d'envisager cette possibilité, agitant le spectre d'une demande identique des créanciers austro-hongrois. La présence des contrôleurs étrangers en Serbie était généralement perçue comme une atteinte à la souveraineté nationale. Or, les radicaux, déjà très mécontents de voir Milovanović monopoliser la conduite des affaires étrangères, ne voulaient à aucun prix lui permettre de supplanter Protić et Paču dans les questions financières. Milovanović est obligé de supplier Bardac que la demande soit abandonnée.⁸¹

De son côté Bardac a beaucoup de mal à obtenir la participation du Crédit Lyonnais. Cette banque française demande des réformes dans l'Administration des Monopoles. Lorsque Vesnić écarte catégoriquement cette possibilité, elle se désintéresse complètement des affaires serbes⁸². Ainsi la tentative de Bardac échoue. Les traditionnels créanciers serbes, à savoir la Banque Ottomane, la Société Financière d'Orient, la Société Financière Franco-Suisse et la banque Bardac, se mettent d'accord fin juin pour proposer à la Serbie un emprunt de 110 millions dont une avance de 40 millions.⁸³ Après l'échec de Bardac, du côté serbe ce sont les radicaux qui reprennent le contrôle de l'affaire et Paču arrive le 10 juillet à Paris pour mener les négociations.⁸⁴

Les pourparlers sont assez difficiles. D'abord le gouvernement français accepte la suggestion des banques et permet la participation de Fürstenberg à la hauteur de 25 %. Pichon y tenait, voulant prolonger l'entente franco-allemande dans les Balkans. Or, cette participation était conditionnée par la demande de la partie allemande que cette partie de l'emprunt ne puisse pas être écoulee à Paris. Pichon insiste de son côté pour qu'au moins les trois quarts, sinon la totalité des commandes militaires soient réservées à l'industrie française. Or, le vrai problème apparaît à propos du taux de l'emprunt. Le gouvernement serbe est profondément insatisfait du taux proposé, nettement au-dessous de ce qui était promis par Bardac à

⁸⁰ Vesnić à Milovanović, Paris le 5 juin 1909, AS, DP, 1909, N° 1523.

⁸¹ Milovanović à Bardac, Belgrade le 12 juin 1909, AS, DP, 1909.

⁸² Vesnić à Milovanović, Paris le 15 juin 1909, AS, DP, 1909, N° 126.

⁸³ Descos à Pichon, Belgrade le 6 juillet 1909, AMAE, NS, Serbie, vol. 13, p. 160.

⁸⁴ Paču à Milovanović, Paris le 14 juillet 1909, AS, DP, 1909, N° 1854.

Venise.⁸⁵ Finalement Paču obtient une avance de 6 millions et les négociations sont repoussées à l'automne.⁸⁶

Protić et Paču reprennent les négociations en octobre à travers le délégué français Simon. Cette fois ils précisent les exigences dès le début. Ils veulent le même type d'emprunt que celui de 1906, mais cette fois-ci de 150 millions. Ils demandent qu'il soit réalisé tout de suite après son approbation par la Skupština. En revanche, ils ne souhaitent pas donner de garantie écrite concernant la partie des commandes réservées à la France. C'est un moyen d'empêcher l'industrie française d'augmenter les prix outre mesure.⁸⁷ Sur ces bases, Paču part négocier à Paris, tandis qu'à Belgrade le gouvernement de coalition se trouve en difficulté à cause de la manière dont les radicaux gèrent la question de l'emprunt.

Les deux petits partis, les nationalistes (anciens libéraux) et les progressistes ne trouvent plus leur participation au gouvernement favorable à leurs partis. Les deux branches radicales gouvernent le pays sans les consulter. Aussi décident-ils de retourner dans l'opposition. Cette fois Pašić obtient la présidence du Conseil d'un gouvernement constitué d'un nombre identique de ministres radicaux et indépendants.⁸⁸

Pourvu cette fois-ci du mandat formel du gouvernement, Paču continue les négociations difficiles avec les mandataires de la Banque Ottomane, représentant le consortium des créanciers serbes. Ces derniers proposent un emprunt aux mêmes conditions qu'en 1906 avec deux modifications importantes. Ils exigent comme garantie l'hypothèque sur les chemins de fer à construire avec les fonds empruntés, et ils réduisent le cours à 81 % net. Cette dernière demande représente la principale pierre d'achoppement des négociations.⁸⁹ Pašić fait pression sur Descos, menaçant comme toujours de recourir aux capitaux étrangers. Finalement le 9 novembre Paču accepte le cours de 82,5 %.⁹⁰ La répartition des participations française et allemande reste la même, respectivement 75 % et 25 %. La Skupština vote la loi à cet effet le 18 décembre 1909.⁹¹

⁸⁵ Bardac avait proposé un cours de 86 % avec 4,5 % d'intérêts, tandis que le consortium proposa le cours de 80 % et 5 % d'intérêts.

⁸⁶ Descos à Pichon, Belgrade le 21 août 1909, AMAE, NS, Serbie vol. 13, p. 162 ; Paču à Milovanović, Paris le 18 juillet, 1909, AS, DP, 1909.

⁸⁷ Simon à Caillaux, Belgrade le 11 octobre 1909, Archives du Ministère des Finances, Sauvigny sur Orge, B31271.

⁸⁸ ALEKSIĆ-PEJKOVIĆ, *Odnosi Srbije*, pp. 249-253.

⁸⁹ Paču à Pašić, Paris le 26, 27, 28, 29, octobre 1909, AS, DP, 1909, N° 2466, 2467, 2471, 2488.

⁹⁰ Paču à Pašić, Paris le 14 novembre 1909, AS, DP, 1909, N° 2512.

⁹¹ SIMITCH, *La dette publique*, p. 491.

Or, les conflits internes mettent en péril la réalisation de l'emprunt. Les indépendants et Milovanović ne sont pas favorables au monopole des radicaux sur les affaires financières. Considérant le nouvel emprunt comme une affaire radicale, dont seuls profitent les partisans radicaux, ils exigent que la ville de Belgrade soit habilitée à conclure un emprunt de 60 millions. Les Indépendants y ont la majorité et ils s'attendent à en tirer des profits électoraux. Protić et les Radicaux proposent que la somme soit réduite à 15 millions. Ainsi il ne s'agit plus de l'emprunt, mais de l'avenir électoral des partis participant à la coalition gouvernementale. Les indépendants ripostent en essayant de faire échouer l'emprunt conclu par Paču. Après le vote de la Skupština, le gouvernement serbe avait publié un appel d'offres publiques pour l'achat des canons et des fusils.⁹² Or, la proposition française s'était avérée 30 % plus chère que l'offre analogue allemande ou anglaise. L'envoyé allemand intervient immédiatement, exigeant que les termes de l'appel d'offres soient respectés et qu'une partie de commandes d'armement soit confiée à l'industrie allemande.⁹³

Pourtant la Serbie ne veut en aucun cas commander des armes en Allemagne, car les expériences précédentes n'ont pas été concluantes. L'empereur Guillaume en 1908, pendant la crise bosniaque, empêche les livraisons d'armes à la Serbie à cause de la guerre possible contre Autriche-Hongrie.⁹⁴ Le gouvernement Pašić ne peut pas non plus accepter les prix français. L'origine de cette surenchère est dévoilée par Simon. Il apprend que Naville et sa Société Financière d'Orient imposent à l'industrie française une provision de 10 %.⁹⁵ Ce dernier, à la demande du Ministère des Finances français, est obligé de réduire sa provision à 3 %.⁹⁶ Pašić peut donc annuler le premier appel d'offres, tout en prenant l'obligation d'accorder, lors de la deuxième, $\frac{3}{4}$ des commandes à la France.⁹⁷ Néanmoins, les indépendants et Milovanović demandent que l'offre française soit alignée sur l'offre alle-

⁹² L'appel d'offres était fait pour l'achat de 10 batteries d'obusiers, 40 batteries de canons à tir rapide, réparations des canons Debange, 90 000 fusils à tir rapide, 120 mitrailleuse, 120 millions de cartouches, et le matériel nécessaire pour 200 000 fantasins. *Politika*, 30 novembre 1909.

⁹³ ALEKSIĆ-PEJKOVIĆ, *Odnosi Srbije*, p. 269.

⁹⁴ POINDEVIN Raymond, « Fabricants d'armes et relations internationales au début de XIX^e siècle », *Relations Internationales*, n° 1, mai 1974, p. 54.

⁹⁵ Lettre de Simon, Belgrade le 18 décembre 1909, Archives du Ministère des Finances, Sauvigny sur Orge, B31271.

⁹⁶ Lettre de Simon, Belgrade le 25 décembre 1909, Archives du Ministère des Finances, Sauvigny sur Orge, B31271.

⁹⁷ Simon à Protić, Belgrade le 4 janvier 1910, Archives du Ministère des Finances, Sauvigny sur Orge, B31271.

mande. Pašić évoque la possibilité d'une crise gouvernementale au cas où un accord serait impossible. Descos croit qu'il s'agit d'une revanche de Milovanović et des indépendants, exclus des négociations avec les créanciers français.⁹⁸ Finalement Naville doit réduire sa commission à 1 %. Suite à l'avertissement du gouvernement Briand que c'était la dernière concession française et qu'en cas de refus l'emprunt serait annulé, le contrat d'achat d'armement est signé le 3 février 1910.⁹⁹

L'emprunt serbe ne fut émis que le 19 février 1910 au taux de 90,5 %, et il fut immédiatement souscrit en totalité. C'était une bonne affaire pour les créanciers serbes, car ils enregistrèrent un profit immédiat de 8 %. La presse serbe de l'époque était pleine d'insinuations sur la participation des radicaux dans les profits ainsi dégagés. Au-delà des accusations partisans, il est indiscutable que les emprunts étaient considérés comme une source de pouvoir dans les conflits internes en Serbie. L'épisode avec l'emprunt de la ville de Belgrade le démontre clairement. Or, un cercle très restreint des chefs radicaux gère les affaires financières, et ils gardent jalousement ce privilège. Ils garantissent par leur influence politique la sécurité des engagements financiers et en tirent un profit politique et probablement personnel.¹⁰⁰ Pourtant, de cette façon les radicaux assurent la primauté des intérêts français sur le marché serbe. Ils repoussent avec détermination toute tentative allemande de participer aux commandes militaires. Leur objectif reste inchangé, à savoir, utiliser les capitaux français pour assurer l'indépendance politique et économique de la Serbie face à la Monarchie voisine.

Malgré l'échec du projet Adriatique, les capitaux français commencent dès 1910 à dépasser le cadre des emprunts d'État et prennent graduellement le contrôle du marché financier en Serbie. C'est encore une conséquence de la crise bosniaque. Les capitaux austro-hongrois étaient les seuls présents en Serbie avant la crise, à travers deux banques serbes. La *Länderbank* contrôlait la Banque de crédit serbe, et la Banque commerciale de Pesth en a fait autant avec la Banque Andréévitch.¹⁰¹ Dès l'éclatement de

⁹⁸ Decos à Pichon, Belgrade le 5 janvier 1910, AMAE, NS, Serbie, vol. 7.

⁹⁹ Pichon à Decos, Paris le 15 janvier 1910, AMAE, NS, Serbie, vol. 7.

¹⁰⁰ Les quotidiens serbes tels que *Srpska zastava* publiaient des informations sur les provisions d'ordre de 5 % accordées aux chefs radicaux par Naville. Protić accorda une certaine crédibilité à ces accusations en écrivant à Naville pour protester contre de telles opérations.

¹⁰¹ La Banque de crédit serbe (*Srpska kreditna banka*) était fondée en 1881 par la *Länderbank* et le Comptoir d'Escompte de Paris dans le sillage de l'engagement de Bontoux dans les affaires serbes. Elle devint une succursale de la *Länderbank* en 1883 après la chute de Bontoux. Son activité en Serbie se limitait aux prêts à court terme à l'agriculture, et à l'exportation. Son développement restait limité et dans la première décennie du XX^e siècle

la crise bosniaque, les deux banques, suivant les ordres du Ballhausplatz, coupent immédiatement le crédit, aggravant ainsi la crise économique provoquée par les bruits d'une guerre imminente.¹⁰² Il n'est donc pas étonnant que Milovanović ait demandé à Bardac, lors de leur rencontre à Venise, d'aider l'ouverture d'une banque française à Belgrade. Il fallait empêcher les capitaux austro-hongrois de déstabiliser le marché financier serbe.¹⁰³

Les deux banques austro-hongroises finançaient principalement les exportations serbes vers la Double Monarchie. Malgré leur taille modeste, elles étaient le seul lien avec le système bancaire européen. A la suite du début de la guerre douanière, la Serbie avait particulièrement besoin de capitaux afin de financer l'introduction de ses produits sur des marchés plus éloignés. Le système bancaire serbe n'était pas suffisamment structuré pour répondre à ces nouvelles épreuves. Ses défauts se résumaient en trois caractéristiques : taux de crédit élevé, absence de liens entre la Banque nationale serbe et les institutions financières de province, et poids des influences politiques.

La Serbie n'avait pas de banque d'État. La Banque nationale serbe était une institution privée pourvue du privilège d'émission, mais sous le contrôle rigoureux du gouvernement. Fondée en pleine suprématie des progressistes dans les années quatre-vingts, ses principaux actionnaires appartenaient à ce parti. Dépourvus d'un véritable réseau politique, majoritairement de gros exportateurs belgradois, les actionnaires progressistes ne développaient pas de succursales dans les villes de province. Une multitude de petites banques autonomes prit le relais et assura le lien entre l'institution émettrice et le gros des paysans et des marchands serbes.¹⁰⁴

elle était largement dépassée par les banques belgradoises et en terme de capitaux engagés et en terme d'activité.

La *Pester Ungarische Commercialbank* avait prit le contrôle de la Banque Andréévitch en 1889. Or, son importance était même moindre que celle de la Banque de crédit serbe. Sa principale activité étaient les prêts à court terme aux exportateurs serbes. Lors de la crise bosniaque elle coupa ces lignes de crédits à ses clients même les plus solvables et transféra tous ses capitaux sur le sol austro-hongrois. Les conséquence en était catastrophique pour sa réputation. Elle perdit l'accès aux crédits de la Banque nationale de Serbie ainsi qu'à la possibilité de faire les prêts à l'État serbe. Malgré la prise de participation, de la Berliner Handelsgesellschaft en 1910, son chiffre d'affaires se réduisit de moitié entre 1910 et 1911. Pour plus des détails voir : LAMPE John R., « Serbia 1878-1912 », dans Rondo CAMERON, *Banking and Economic Development*, New York, 1972, pp. 122-155 ; LAMPE John R., JACKSON Marvin, *Balkan Economic History*, Bloomington 1982, pp. 201-236.

¹⁰² Descos à Pichon, Belgrade le 25 octobre 1908, DDF, 2^e série vol. XI, doc. 506.

¹⁰³ Descos à Pichon, Belgrade le 5 juin 1909, AMAE, NS, Serbie, vol. 13, p. 157.

¹⁰⁴ La Serbie avait en 1911, 176 banques dont 4 avec les capitaux étrangers.

Cette lourde chaîne financière eut comme conséquence un taux de base de la Banque nationale de 6 %, tandis que le taux de crédit à court terme des banques oscillait entre 10 % et 12 %.¹⁰⁵ Le caractère partisan de la Banque Nationale incita les autres partis à fonder des institutions financières afin d'accompagner les entreprises de leurs partisans.

Les libéraux créèrent à la fin des années quatre-vingts la *Vračarska zadruka* et la Banque commerciale belgradoise (*Beogradska trgovačka banka*). Les radicaux, dès leur retour aux affaires en 1901 fondèrent l'Export banque (*Izvozna banka*) et la Banque du pays (*Zemaljska banka*). Avec le déclenchement de la guerre douanière, les commerçants proches des radicaux investirent et fondèrent 20 des 33 nouvelles banques entre 1906-1908, dont deux ayant un potentiel supérieur à 10 millions de dinars.¹⁰⁶ Néanmoins, la crise bosniaque démontra la fragilité du système bancaire. La ruée sur les banques après l'annonce de l'annexion de la Bosnie-Herzégovine obligea la majorité de banques à fermer leurs guichets.¹⁰⁷ Afin de faire face à la crise, le gouvernement Veljković dut augmenter le montant de l'argent en circulation. A la fin de la guerre douanière le total de l'argent en circulation fut doublé.¹⁰⁸ Pour consolider le système bancaire serbe et pour lui permettre d'avoir accès aux marchés européens, les radicaux firent donc appel aux financiers français.

Bardac accueillit favorablement l'idée d'ouvrir une banque française à Belgrade. Or, vu son incapacité à réunir les fonds nécessaires pour l'emprunt serbe, il fallait attendre qu'il soit accordé. Lorsque Milovanović et Paču revinrent à la question en novembre 1909 lors de leur séjour à Paris, Bardac accepta d'esquisser le projet de la banque franco-serbe. Il prit pour modèle la Banque Ottomane et son statut de Banque d'État en Turquie. La nouvelle banque devait jouir du privilège d'émission et un tiers de son capital devait être souscrit par les banques russes. C'était la garantie indispensable pour les investisseurs français. La présence des chefs radicaux, tels Milovanović, Paču, et Vujić dans les conseils de direction en était une autre. Le capital prévu était de 50 millions de francs.¹⁰⁹ Or, Milovanović repoussa catégoriquement l'idée d'une nouvelle banque d'État, à côté de la Banque nationale de Serbie.¹¹⁰

¹⁰⁵ DJORDJEVIĆ, *Carinski rat*, pp. 477-478.

¹⁰⁶ *Ibid.*, p. 360.

¹⁰⁷ Descos à Pichon, Belgrade le 25 octobre 1908, DDF, II^e série vol. XI, doc. 506.

¹⁰⁸ LAMPE, « Serbia 1878-1912 », p. 142.

¹⁰⁹ Vesnić à Milovanović, Paris le 13 février 1910, AS, DP, 1910, N° 12.

¹¹⁰ Remarque de Milovanović, *ibid.*

De leur côté, le ministre français à Belgrade Descos et le délégué français Simon étaient des adeptes fervents d'une banque franco-serbe. Ils la considéraient indispensable à l'affermissement de l'influence politique et économique en Serbie. Simon était convaincu que la France, contrôlant déjà le crédit d'État, devait s'efforcer d'être présente sur le marché financier serbe. Il évoqua cette possibilité avec les successifs ministres des Finances, Caillaux et Cochery, qui lui accordèrent en principe leur approbation. Il tenta de convaincre la Banque Ottomane de parrainer la fondation d'une banque à Belgrade.¹¹¹ Les financiers français ne réagirent qu'à la suite de la participation que la Berliner Handelsgesellschaft prit dans la banque Andréévitch. L'apparition de la concurrence allemande incita la Banque Ottomane à abandonner l'idée d'une banque d'État. Début avril, la Banque Ottomane, la Société financière d'Orient, la Banque de l'Union parisienne, et la banque Bardac décidèrent d'ouvrir une banque à Belgrade.¹¹² Leurs représentants vinrent à Belgrade en mai. L'accueil fut très chaleureux et le gouvernement serbe les assura que toutes les permissions seraient vite accordées à la nouvelle banque. Après des consultations à Belgrade, il fut décidé de fonder la Banque franco-serbe dont le siège social était à Paris, et la succursale à Belgrade. Les fondateurs étaient la Banque Ottomane, la Société financière d'Orient et la Banque de l'Union parisienne. Bardac fut finalement exclu. Le capital de la nouvelle banque était de 12 millions de francs dont seulement $\frac{1}{4}$ versé. Le Conseil d'administration de la nouvelle banque était composé de deux représentants de chaque banque fondatrice. Joseph Simon fut désigné comme délégué du Conseil d'administration à Belgrade.¹¹³ Le Conseil de surveillance, siégeant à Belgrade, à la demande des banques françaises, était composé d'hommes politiques serbes, notamment Milovanović, Paču, Drašković et Voja Veljković. Ces derniers représentaient en même temps les deux partis radicaux (Milovanović et Paču - radicaux, Drašković - indépendants) et le Parti libéral (Veljković), et leurs principales banques.¹¹⁴ Ils assurèrent donc le lien avec le marché financier serbe. Leur devoir était de contrôler l'activité de la banque en Serbie et d'ai-

¹¹¹ Simon à Cochery, Belgrade le 2 juin 1910, Archives du Ministère des Finances, Sauvigny sur Orge, B31272.

¹¹² Vesnić à Milovanović, Paris le 9 avril 1910, AS, DP 1910, N° 31.

¹¹³ Simon à Directeur de la Direction des mouvements des fonds, Belgrade le 21 mai 1910, Archives de Ministère des Finances, Sauvigny sur Orge, B31269.

¹¹⁴ Milovanović était un des principaux actionnaires de *Izvozna banka*. Paču était le président du Conseil d'administration de la *Zemaljska banka*. Drašković était le président du Conseil d'administration de *Izvozna banka*. Voja Veljković représentait la *Vračarska zadru-ga* des libéraux.

der Simon lors de l'octroi des crédits supérieurs à 20 000 francs. Le Conseil d'administration devait décider de la manière de rétribuer les membres du Conseil de surveillance.¹¹⁵

La création de la nouvelle banque était généralement saluée à Belgrade pour des raisons définies ainsi par Descos : « Tous les politiciens serbes se sont nantis dans les dernières années, qui d'une mine, qui d'une forêt en vue du développement économique qui commence aujourd'hui. »¹¹⁶ Au-delà de l'enthousiasme des entrepreneurs, l'ouverture de la nouvelle banque fut acclamée, car elle était la source des crédits quasiment inépuisables et bon marché. Sa politique commerciale était très agressive. Les locaux avaient été loués dans le même immeuble qui abritaient déjà la banque Andréévitch. Ainsi les clients potentiels avaient sur-le-champ une alternative plus avantageuse. La banque accorda durant les trois premières semaines 4 millions de francs des nouveaux crédits. Qui plus est elle attira les cadres de la banque Andréévitch en leur offrant des salaires plus importants.¹¹⁷

Malgré de multiples tergiversations, la création de la Banque franco-serbe suivait le même chemin que la coopération générale de la Serbie avec les financiers français. Suite aux âpres négociations, la menace allemande eut raison des réserves françaises. L'accord, encore une fois, était signé entre les radicaux et le groupe Naville (Banque Ottomane et Société financière d'Orient). L'épisode Bardac se soldait par un double échec. Néanmoins, il fut utile dans le processus de marchandage habituel entre Naville et les radicaux. Ces derniers utilisèrent désormais les capitaux français pour chasser les capitaux austro-allemands, cette fois du marché financier serbe.

La Banque franco-serbe était une représentation officieuse du groupe Naville à Belgrade. Son activité principale concernait donc des *affaires plus grandes*, c'est à dire le placement des emprunts serbes sur le marché parisien. Elle réussit donc à placer en 1911 l'emprunt de 30 millions de francs de *l'Uprava fondova* (Crédit foncier), dont le bénéficiaire était la Municipalité de Belgrade. Lors de la conclusion de cet emprunt la Banque franco-serbe dut arriver à un accord avec une autre banque française, présente depuis peu en Serbie, la Banque française du commerce et de l'industrie.

¹¹⁵ Statut de la Banque franco-serbe, Archives de Ministère des Finances, Sauvigny sur Orge, B31269.

¹¹⁶ Descos à Pichon, Belgrade le 12 mai 1910, Archives du Ministère des Finances, Sauvigny sur Orge, B31272.

¹¹⁷ *Samouprava*, Belgrade le 3 septembre 1910.

Cette banque parisienne assura en 1910 le placement à Paris de l'emprunt de l'*Uprava Fondova*.

Le Crédit foncier serbe avait déjà en 1908 constaté un déficit de 10 millions, il prit donc la décision de conclure un emprunt pour le combler. Or, l'emprunt d'État ayant la priorité, les négociations ne pouvaient reprendre qu'en 1910. Lors des négociations les indépendants nouèrent des liens étroits avec la Banque française du commerce et de l'industrie. Ils cherchaient déjà depuis longtemps des soutiens à Paris comme une alternative à la position privilégiée des radicaux dans les négociations avec la groupe Naville. Jaša Prodanović, ministre indépendant de l'économie nationale, conclut donc avec cette banque un emprunt de 30 millions dont 25 millions effectifs. De cette façon, le groupe Naville et sa Banque franco-serbe avaient désormais un concurrent direct sur le marché serbe soutenu par les indépendants, l'autre partie de la coalition gouvernementale.¹¹⁸

Les indépendants pouvaient donc s'appuyer sur la Banque française de commerce et de l'industrie lors de la conclusion de l'emprunt de la Municipalité de Belgrade. Le montant de cet emprunt était la cause d'une crise gouvernementale dès novembre 1909. Le différend entre les partenaires survécut à la conclusion de l'emprunt de l'État. Les indépendants, ayant la majorité dans la municipalité, demandèrent un emprunt de 60 millions, tandis que les radicaux n'acceptèrent que 15 millions. C'est de l'issue de ce conflit que dépendaient les résultats des prochaines élections municipales. Les radicaux firent tout pour priver les indépendants de moyens afin d'empêcher une nouvelle victoire de leurs adversaires à Belgrade et de les priver ainsi de l'un de leurs derniers appuis locaux. Cet antagonisme au niveau local explique les attaques incessantes des indépendants du processus d'attribution des commandes financées par le nouvel emprunt. Cette discorde fut si grave qu'on parlait à Belgrade de la dissolution de la coalition gouvernementale. Les deux partis, ne voulant pas d'élections, arrivèrent à un compromis. Le montant de l'emprunt municipal fut établi à 40 millions effectifs, dont seuls 15 millions devaient être réalisés dans l'immédiat. D'autre part, les indépendants acceptèrent que les commandes d'artillerie soient accordées à l'industrie française après l'alignement de ses prix sur ceux des ses concurrents allemands.¹¹⁹

A l'instar de leurs partenaires serbes, les deux groupes financiers français arrivèrent, eux aussi, à un accord. Lorsque la Municipalité belgradoise publia, en décembre 1910, un appel d'offres pour la conclusion de

¹¹⁸ ALEKSIĆ-PEJKOVIĆ, *Odnosi Srbije*, p. 315.

¹¹⁹ *Samouprava*, Belgrade le 1 avril 1910 ; *Štampa*, Belgrade le 16 avril 1910.

la première partie de l'emprunt, les deux banques françaises déposèrent une proposition commune. Elles envisageaient un vaste programme d'investissements en Serbie, dont l'objectif était de fournir les crédits nécessaires aux municipalités et aux ministères serbes. En même temps, les deux banques prévoyaient la création de la Société franco-serbe d'entreprises industrielles et de travaux publics, capable d'effectuer les travaux financés par les fonds français. Dans cet objectif, il était prévu de fusionner un certain nombre de sociétés de travaux publics déjà présentes en Serbie, telles la société Vezin, la société Batignolles, la Société française d'entreprise de dragage etc. Ce vaste projet reposait sur un crédit nominal de 100 millions accordé à *l'Uprava fondova*, avec une première tranche de 45 millions, dont 37 effectifs. Les banques françaises choisirent d'accorder le crédit à *l'Uprava fondova*, une institution d'État bénéficiant de la garantie gouvernementale. *L'Uprava fondova* aurait à son tour accordé l'emprunt à la municipalité belgradoise. Le gérant de l'emprunt du côté français était la Banque franco-serbe.¹²⁰

Or, il était évident que cette dernière banque avait largement affirmé sa préséance en Serbie. Son partenaire français, la Banque française de commerce et de l'industrie, avait manifestement abandonné l'idée de la concurrencer sur le marché serbe. De ce fait les indépendants, ayant perdu l'appui d'une banque parisienne, tentaient à tout prix de contrecarrer la proposition de la Banque franco-serbe. La tentative d'une alliance avec les progressistes en forme d'une proposition de la Banque nationale de Serbie, échoua à cause du veto du ministre des Finances, Stojan Protić, ministre de tutelle de la Banque nationale. Protić refusait également la garantie gouvernementale à tous les emprunts conclus par la Municipalité belgradoise, arguant de son incapacité financière. Lorsque les indépendants réussirent à trouver les banques prêtes à accorder l'emprunt sans garantie, il demanda une caution et finalement exigea le paiement des taxes supplémentaires.¹²¹ Protić était résolu à empêcher les indépendants de briser le monopole des radicaux et des financiers français sur les affaires serbes.

De leur côté, Descos et Simon firent pression en faveur de la proposition française. Le Président du Conseil, Caillaux se joignit à cette campagne. Il fit remarquer à Vesnić que toutes les autres propositions n'étaient pas sérieuses, et que la conduite actuelle nuisait au crédit de la Serbie et rendrait bien plus difficiles ses futures tentatives d'obtenir un emprunt.¹²²

¹²⁰ Decos à Pichon, Belgrade le 1 janvier 1911, AMAE, NS, Serbie, vol. 13.

¹²¹ *Odjek*, Belgrade le 25 octobre, et le 7 novembre 1911 ; *Pravda*, Belgrade le 24 mars 1911.

¹²² Vesnić à Milovanović, Paris le 4 avril 1911, AS, La Légation serbe à Paris.

Protić était obligé d'en faire une question de crédibilité de la Serbie sur les marchés étrangers. Il exigea que toutes les négociations avec d'autres banques soient interrompues et que l'emprunt soit conclu auprès des deux banques françaises. Finalement en juin 1911 l'emprunt de 30 millions à un taux de 84 % fut contracté. Le différend entre les deux partis radicaux fut terminé par une victoire indiscutable des radicaux. Non seulement la Banque franco-serbe gardait la prééminence sur le marché financier serbe, mais la coalition tomba sur la question de l'emprunt et ils formèrent seuls le nouveau gouvernement.¹²³

Le soutien inconditionnel des radicaux assura à la Banque franco-serbe le monopole dans les affaires avec la Serbie. Les autres banques françaises furent donc obligées de se joindre à elle. Lors de la première Assemblée générale de la Banque, le Conseil d'administration fut élargi pour accueillir un représentant de la Société générale et un représentant de la Banque du commerce et de l'industrie. Ils y étaient poussés par de bons résultats de la Banque. A ce moment-là, la Banque franco-serbe déclara un profit de 480 000 francs. Il fut donc décidé d'augmenter le capital de 12 à 20 millions pour que la Banque puisse avoir les moyens de participer au financement de grands travaux publics en Serbie tels que la construction des chemins de fer.¹²⁴

Le projet établi à propos de l'emprunt de *l'Uprava Fondova*, prit sa forme définitive en juin 1912. L'entrée de la Banque du commerce et de l'industrie fut suivie de la création, avec la Société française d'entreprise de dragage et la banque Louis Dreyfus, de la Société franco-serbe d'entreprises industrielles et de travaux publics. Cette dernière centralisa donc toutes les participations françaises dans les travaux publics en Serbie. Elle s'attela tout d'abord à prendre contrôle sur la construction du tracé serbe du chemin de fer de l'Adriatique.

Les diverses sociétés françaises en avaient déjà obtenu le contrôle. Lors de la conclusion de l'emprunt de novembre 1909 il était prévu qu'une partie serait consacrée à la construction de la partie nord du tracé, depuis le futur port sur le Danube, Prahovo, jusqu'à la ville de Zaječar. La construction était conférée à l'entrepreneur Vezin, qui n'était que l'homme de paille de la Banque Ottomane. La suite du tracé de Zaječar à Paraćin, après plusieurs affaires, fut accordée à l'entrepreneur français François Mange. Lui aussi était soutenu par la Banque Ottomane. La concession

¹²³ ALEKSIĆ-PEJKOVIĆ, *Odnosi Srbije*, p. 329.

¹²⁴ Le rapport annuel de la Banque franco-serbe juin 1912, Archives du Ministère des Finances, Sauvigny sur Orge, B31269.

pour la construction du port de Prahovo fut accordée à l'ingénieur russe Tauburn. Il obtint aussi le droit de faire l'étude du tracé de Niš à la frontière turque, avec priorité sur les droits de construction. N'ayant pas à sa disposition les fonds nécessaires, il s'adressa aux financiers français, notamment à la Société d'entreprises de dragage. Tauburn céda en décembre à la Société franco-serbe d'entreprises industrielles et de travaux publics, sa concession sur la construction et l'exploitation du port de Prahovo.¹²⁵ Cette société compléta sa mainmise sur le tracé pendant les guerres balkaniques. Au printemps 1913 elle proposa au gouvernement serbe un emprunt de 60 millions de francs. En retour elle exigea la concession, auparavant accordée à Tauburn, du chemin de fer de Niš à la frontière turque. Non seulement elle l'obtint, mais on lui accorda également la concession de la construction du réseau ferré dans la province nouvellement acquise du Kosovo. Elle reprit aussi à la Société d'entreprises de dragage le droit de l'étude de toute une série de lignes en Serbie proprement dite.¹²⁶ Ainsi la Société française, émanation de la Banque franco-serbe, contrôla la presque totalité des chemins de fer en construction en Serbie.

4. La stratégie de Milovanović

L'empressement des capitaux français à assurer la concession sur la construction de la partie serbe du chemin de fer de l'Adriatique témoignait de son importance. Toute la stratégie de Milovanović était fondée sur elle. Or, le projet Adriatique mit à jour une nouvelle forme de la politique austro-hongroise dont les origines datent de la crise bosniaque. Cette dernière continuait à se développer en forme de tenailles. La quête d'une alliance avec la Bulgarie formait toujours sa branche orientale, tandis que sa branche occidentale était désormais transformée. Le projet de chemin de fer du Sandjak fut abandonné au profit du soutien déterminé au mouvement national albanais. Milovanović répondit en oeuvrant plus vigoureusement pour une entente avec la Bulgarie.

Dans ces conditions, il fallait surtout déjouer une éventuelle tentative d'attaque cordonnée de la part de l'Autriche-Hongrie et de la Bulgarie. Novaković, et le gouvernement serbe étaient au courant des projets aus-

¹²⁵ ALEKSIĆ-PEJKOVIĆ, *Odnosi Srbije*, p. 299.

¹²⁶ Il s'agissait de suivantes lignes de chemin de fer : Kruševac, Jankova Klisura, Mrdare, Kragujevac, Kraljevo, Raška, Valjevo-Loznica, en totalité 300 km. *Ibid.*

tro-hongrois sur le partage de la Serbie avec la Bulgarie.¹²⁷ Ainsi l'entente avec l'Autriche-Hongrie devenait souhaitable. Milovanović chercha donc à arriver à un compromis avec elle aussi temporaire qu'il soit. Il s'empessa d'abord de lui démontrer que l'issue de la crise ne l'avait pas intimidé. Il brandissait sa liberté d'action en évoquant les négociations sur le nouvel emprunt et ses projets de réarmement. Il assura même Descos que la Serbie accordait un intérêt limité à la reprise des rapports économiques avec sa voisine. Elle a su s'ouvrir d'autres marchés et c'est finalement l'économie austro-hongroise qui pâtit de l'inexistence des rapports économiques entre les deux pays. Ce ne fut que le moyen de dire que la Serbie n'avait plus de raisons de quémander des faveurs à Vienne.¹²⁸ Or, les projets de Milovanović dépendaient du soutien des Grandes Puissances. C'est pourquoi Milovanović voulait s'en assurer, et en premier celui de la France.

Le gouvernement Clemenceau, dès la fin de la crise bosniaque, s'empessa de rassurer la Serbie quant à son appui. Comme premier signe du soutien français, Pichon appuie en juin 1909 la demande serbe de mise en exécution du projet Adriatique.¹²⁹ Milovanović s'entretint avec Clemenceau en août 1909 à Carlsbad. Ce dernier fit aussi un effort particulier afin d'effacer la fâcheuse impression d'avoir abandonné la Serbie lors de la crise bosniaque. Pourtant, en évoquant la nature particulière des alliances formant l'Entente, Clemenceau mit en garde Milovanović contre une politique agressive. Il fallait patienter, laissant à la Russie le temps d'achever ses préparatifs militaires et à l'Angleterre de former une armée de terre. Entre-temps, l'Entente ne pouvait pas agir dans les Balkans. Il conseillait à Milovanović d'oeuvrer en vue de la formation d'une alliance balkanique, c'est-à-dire d'arriver à un accord avec la Bulgarie. C'était un moyen poli de signaler à Milovanović que la Serbie ne pouvait pas compter sur l'appui de l'Entente.¹³⁰

La Serbie, dépourvue du soutien effectif de ses protecteurs, devait donc arriver à un accord avec la Double Monarchie. Un rapprochement avec l'Autriche-Hongrie lui aurait permis de réaliser et le projet Adriatique et, à terme, une alliance balkanique. C'est pourquoi Milovanović tenait à tout prix qu'il soit fait sur un pied de parfaite égalité. Il définit les bases de cet accord possible de la manière suivante :

¹²⁷ Descos à Pichon, Belgrade le 11 août 1909, DDF, 2^e série, vol. XII, doc. 282.

¹²⁸ Descos à Pichon, Belgrade le 10 juin 1909, DDF, 2^e série, vol. XII, doc. 217.

¹²⁹ Pichon à Descos, Paris le 21 juin 1909, DDF, 2^e série, vol. XII, doc. 213.

¹³⁰ Les Papiers Milovanović, AS, vol. V, pp. 61-67.

« Il faudrait qu'elle (l'Autriche-Hongrie) abandonnât la Bulgarie, qui lui discutera un jour le chemin de Salonique, et qu'elle nous facilitât les moyens de nous étendre nous-mêmes vers Uskub. A ce prix, nous ratifierons volontiers l'annexion de la Bosnie-Herzégovine, dont nous avons, au fond, fait notre deuil depuis longtemps. »¹³¹

Cette stratégie se rapprochait, toutes proportions gardées, de l'esprit de la « Convention secrète » de 1881. Or, cette dernière s'était avérée impraticable et prévoyait une soumission serbe, ce que Milovanović excluait. Son objectif véritable était d'exclure la Double Monarchie des Balkans par un accord, vu qu'il avait perdu l'épreuve de force lors de la crise bosniaque. Une alliance balkanique, dont le but était de parvenir au partage des possessions turques en Europe, était au même titre inacceptable pour Aehrenthal que les visées serbes sur la Bosnie-Herzégovine. Le véritable enjeu de la dernière crise et du conflit austro-serbe n'était pas le sort des deux provinces, mais la domination dans les Balkans. La volonté serbe de voir une alliance des pays balkaniques en décider l'avenir s'opposait aux projets d'Aehrenthal d'en faire une zone d'influence exclusive de la Double Monarchie.

Pour Milovanović la logique de ce rapprochement avec la Double Monarchie était double. D'abord il fallait présenter l'Autriche-Hongrie comme l'auteur des troubles dans les Balkans, menaçant directement la Serbie. D'autre part il était indispensable de présenter à l'Europe la question serbe dans sa totalité. Il se chargeait de le faire d'une manière acceptable pour les chancelleries, à savoir pacifique et respectant les conseils du concert européen. Néanmoins, ses objectifs étaient clairs, dont notamment, le libre accès à l'Adriatique, et le droit aux pays balkaniques de partager l'héritage turc en Europe. Vues ainsi, ses tentatives d'arriver à un accord avec l'Autriche-Hongrie devaient témoigner aux Grandes Puissances l'attitude raisonnable et pacifique de la Serbie.

Toute idée d'une entente avec l'Autriche-Hongrie devint caduque après l'entretien avec Aehrenthal. Désormais, vu l'attitude plus que réservée de la Bulgarie,¹³² Milovanović ne pouvait oeuvrer que sur l'avancement du projet Adriatique. Il le fit de deux manières. D'abord en essayant d'obtenir l'approbation de l'Entente pour la prise du Sandjak de Novi Pazar et en oeuvrant pour la réalisation du projet de chemin de fer de l'Adriatique. En novembre 1909 il entreprit le voyage à Londres et à Paris pour sonder le terrain concernant une intervention au Sandjak. Sir Edward Grey et Charles Harding étaient résolument opposés à toute tentative de remettre

¹³¹ Guillemin à Pichon, Vienne le 4 août 1909, DDF, 2^e série, vol. XII, doc. 270.

¹³² Paléologue à Pichon, Sofia le 24 septembre 1909, DDF, 2^e série, vol. XII, doc. 318.

en question le statu quo dans les Balkans. Pichon et Clemenceau montraient plus de compréhension pour sa demande que la Serbie soit seule à récupérer le Sandjak si la Turquie disparaissait. Néanmoins, ils soulignèrent aussi que la Serbie ne devait en aucun cas fournir un prétexte à la Double Monarchie d'intervenir soit en Turquie soit en Serbie proprement dite. Milovanović devait se satisfaire du fait que la question serbe était désormais bien comprise dans les chancelleries européennes.¹³³ Il dut donc se plier aux demandes des deux pays alliés d'abandonner tout projet menaçant le statu quo dans les Balkans.

En revanche, le projet de chemin de fer Danube-Adriatique avait le soutien inconditionnel de l'Entente. Or, un nouvel obstacle se dressait, le mouvement national albanais soutenu par l'Autriche-Hongrie. Les prémisses d'un mouvement albanais étaient posées dès l'année 1878 et la création de la Ligue de Prizren.¹³⁴ Pourtant c'était la révolution des Jeunes Turcs qui suscita véritablement une effervescence nationale en Albanie et au Kosovo. La fin du cadre séculaire du régime traditionnel ottoman et les élections parlementaires poussaient les Albanais à formuler leurs exigences nationales. Il y avait une différence nette des vues entre le Sud d'une part et le Nord de l'Albanie et le Kosovo de l'autre. Ces deux dernières régions étaient plus fermées et plus traditionnelles. Les idées pan-turques du nouveau régime turc y étaient vivement combattues. Les demandes d'autonomie avaient pour objectif la sauvegarde de la structure traditionnelle de leur société. Pour les mêmes raisons, tout projet de réforme européenne aussi bien que le projet serbe de chemin de fer étaient repoussés.¹³⁵ Le chemin de fer de l'Adriatique posait un problème particulier, car il soulevait la question des relations entre les Serbes et les Albanais au Kosovo, et la question plus large de l'avenir de la région.

L'emprunt français permit la relance du projet du chemin de fer de l'Adriatique. Ce projet était relégué au second plan par la révolution des Jeunes Turcs. Après la crise bosniaque, la Serbie mise à part, l'Italie et la Russie lui étaient les plus favorables. Ces deux pays étaient même prêts à accorder une garantie de rendement par kilomètre, dont la Turquie ne voulait pas entendre parler. Les deux souverains, russe et italien, décidèrent lors de

¹³³ Les Papiers Milovanović, AS, vol. XX, pp. 1-4, vol. IX, p.7 ; Milovanović à Novaković, Paris le 11 novembre 1909, AS, DP, N° 2552.

¹³⁴ CLAYER Nathalie, *Aur origines du nationalisme : La naissance d'une nation majoritairement musulmane en Europe*, Paris, Kathala 2007, p. 246.

¹³⁵ MIKIĆ Djordje, « The Albanians and Serbia during the Balkan Wars », dans KIRALY B., DJORDJEVIĆ D., éd., *East Central European Society and the Balkan Wars*, New York 1987, pp. 167-172.

leur rencontre à Raconigi, de soutenir le projet.¹³⁶ L'emprunt français permit à la Serbie d'assurer sa participation dans les sociétés fondées pour le réaliser. Le gouvernement français, tout en soutenant le projet, refusait de lui accorder la garantie de rendement par kilomètre. Le résultat de la pression diplomatique des trois Puissances intéressées fut la permission accordée le 3 septembre à la société Jonction Salonique-Constantinople de faire des études préliminaires sur le terrain. La permission était obtenue pour le tracé entier, c'est à dire de la frontière serbe jusqu'à la côte albanaise. La société française envoya deux ingénieurs qui arrivèrent à Priština fin octobre. Or, ils durent quitter précipitamment la région en décembre après avoir été attaqués par des bandes albanaises près de Peć.¹³⁷ Lors de leur voyage à Constantinople en avril 1910, le roi Pierre et Milovanović soulèverent la question du chemin de fer de l'Adriatique à la Porte. La réponse fut inattendue, car le sultan déclara que la Porte allait se charger seule de la construction. La Turquie n'en avait manifestement pas les moyens, et c'était donc un moyen de repousser le projet. Néanmoins, les nouvelles de la visite de roi serbe attisèrent l'inquiétude de la population albanaise et furent une des raisons du grand soulèvement albanais de l'été 1910.¹³⁸ Ainsi ce projet prit une nouvelle dimension, celle du conflit serbo-albanais. Le chemin de fer parrainé par la Serbie était perçu par les Albanais d'abord comme une intrusion dans leur société traditionnelle, et comme la preuve des ambitions territoriales de la Serbie. L'opposition était d'autant plus farouche sur le terrain.

Le gouvernement Pašić ne put soulever la question de nouveau qu'en 1911 lors de la grave crise financière en Turquie. La Turquie fut obligée de demander un nouvel emprunt à Paris. Le gouvernement serbe réussit à insérer la demande de concession pour le chemin de fer de l'Adriatique à la liste des concessions exigées en retour par les créanciers français.¹³⁹ Alors que la concession paraissait proche, la rivalité franco-allemande en Turquie fit naître un nouvel obstacle. La Deutsche Bank et l'ambassadeur allemand, suivant les suggestions du Ballhausplatz, firent pression pour que le tracé soit changé. Ils proposèrent que le futur chemin de fer suive le tracé plus au sud de Skopje, à Gostivar, Debar et Medova. L'armée turque, subissant une forte influence allemande, y était favorable, car elle aurait ainsi

¹³⁶ Circulaire de Milovanović, Belgrade le 27 octobre 1909, AS, DP, N°2537.

¹³⁷ DJORDJEVIĆ, « Projekat Jadranske železnice », p. 22.

¹³⁸ Note sur la visite du roi Pierre à Constantinople, Belgrade le 6 octobre 1910, AS, DP, N° 526.

¹³⁹ Lettre de Londres de février 1911, AS, DP, N° 17 et N° 27.

obtenu l'accès à l'Albanie. La Serbie, soutenue par les gouvernements français et italien, y était farouchement opposée. Le nouveau tracé aurait annulé tout l'intérêt du projet pour la Serbie en la faisant de nouveau dépendre du réseau turc, contrôlé par les capitaux austro-allemands. Finalement en juillet 1911 le concert international pour la construction du chemin de fer de l'Adriatique se prononça définitivement pour le tracé nord, à savoir la frontière serbe, Prizren, Medova.¹⁴⁰ Le contrat entre le gouvernement turc et la Régie Générale des chemins de fer, agissant comme le représentant du concert international, fut signé le 29 juillet 1911. Le tracé retenu fut celui décidé au préalable à Paris.¹⁴¹

Lorsque toutes les conditions étaient réunies pour la réalisation du projet en automne 1911, la guerre entre l'Italie et la Turquie éclata. La dernière tentative de le réaliser date du printemps 1912. Une équipe de techniciens arriva sur le terrain, et fut obligée de rebrousser le chemin très vite, après le soulèvement des Albanais le 19 mai 1912. Le sort du projet serbe de chemin de fer de l'Adriatique fut finalement résolu par les armes. L'alliance balkanique et la guerre avec la Turquie permirent à la Serbie de se frayer la route jusqu'à la côte albanaise. La question du libre accès serbe à l'Adriatique se confondait dorénavant avec le vaste problème de la recomposition des Balkans après la défaite turque.

L'opposition albanaise étant le principal obstacle au projet Adriatique, Milovanović et le gouvernement serbe essayèrent de nouer des liens avec les clans du Kosovo et du Nord de l'Albanie lors des soulèvements albanais de 1910-1912. L'envoi d'armes et d'argent avait un triple objectif : 1) aider les tendances centrifuges chez les Albanais ; 2) combattre l'influence des consuls austro-hongrois qui aidaient et finançaient les insurgés albanais en leur suggérant l'idée de la création d'une Grande Albanie de l'Adriatique jusqu'au Vardar ; 3) améliorer le sort de la population serbe pendant les soulèvements albanais.¹⁴² C'était aussi un moyen de gagner leur confiance afin de pouvoir obtenir leur assentiment au projet Adriatique, voire au rattachement de la région à la Serbie.¹⁴³ Or, pour les clans

¹⁴⁰ Rapport de Constantinople, Constantinople le 1^{er} juillet 1911, AS, DP, 1911, N° 1375.

¹⁴¹ Milovanović à Grujić, Belgrade le 12 août 1911, AS, DP, 1911, N° 1509.

¹⁴² BATAKOVIĆ Dušan, *Kosovo i Metohija, istorija i ideologija* (Kosovo et Metohija, l'histoire et l'idéologie), Belgrade 1998, p. 88-94.

¹⁴³ A la veille des guerres balkaniques Pašić offrit aux Albanais l'accord leur garantissant la liberté de confession, l'usage de l'albanais dans les écoles, dans les cours et dans l'administration locale, et une assemblée locale pourvue de prérogatives législatives dans le domaine confessionnel, dans l'éducation et dans la jurisprudence. MIKIĆ, « The Albanians and Serbia », p. 170.

albanais, les propositions serbes n'étaient jamais une alternative sérieuse. Les beys du Kosovo ne voulaient pas d'autonomie dans le cadre de la Serbie. Ils souhaitaient garder tous les privilèges qu'ils avaient jusqu'alors, voire les augmenter en prenant le contrôle absolu des régions formant la Grande Albanie.

Depuis la fin de la crise bosniaque, Milovanović dénonçait devant les diplomates européens le projet austro-hongrois d'une Grande Albanie. Il leur expliquait que la Grande Albanie n'était que la tête de pont de l'avancée austro-hongroise, dont l'objectif était le contrôle définitif des Balkans. Les vibrantes attaques de Milovanović contre la Double Monarchie et sa politique balkanique étaient attentivement suivies et à Paris et à Londres comme le témoignage d'un spécialiste connu de la région. Des réserves n'étaient émises qu'à propos de quelque action pouvant irriter la Double Monarchie. En effet, des troubles dans les Balkans dans les années 1910 et 1911 furent perçus dans la perspective de la crise marocaine. La position de la Double Monarchie y était cruciale, et il ne fallait pas provoquer son hostilité par une action imprudente dans les Balkans. Il était impératif de repousser toute tentative d'y susciter des troubles. Milovanović eut donc une audience attentive, mais n'obtint pas le soutien à une action contre les manoeuvres austro-hongroises en Albanie.¹⁴⁴

La note préparée en 1911 avant l'arrivée du roi Pierre en France démontre les limites de la politique balkanique de la France :

« En général, il paraîtrait inopportun d'aborder soit avec le Roi de Serbie, soit avec son Ministre des Affaires étrangères, des questions de politique générale afférentes à l'affaire serbe. Celle-ci qui est la pierre d'achoppement dans les rapports entre l'Autriche-Hongrie et la Russie, est particulièrement délicate et ne peut nous intéresser que très indirectement ; en cas de besoin, une allusion très discrète à la conformité de notre attitude avec celle de la Russie pourrait suffire.

Les intérêts véritables que la France possède en Serbie et qui méritent toute la sollicitude du Département sont de nature économique et intellectuelle. Les banques françaises sont devenues les régulatrices à peu près exclusives du crédit serbe : la plus grande partie des fonds publics et les titres de l'Ouprava fondova (Crédit foncier opérant sous le contrôle du gouvernement) sont presque exclusivement placés en France. »¹⁴⁵

¹⁴⁴ Les Papiers Milovanović, AS, vol. XXVII, p. 6-7.

¹⁴⁵ Note pour le Pichon à propos du voyage du roi Pierre à Paris, Paris le 20 mai 1911, AMAE, NS, Serbie, vol. 13, p. 200.

La seule question que la diplomatie française était prête à discuter officiellement en novembre 1911 lors de la visite du roi Pierre à Paris, était celle du chemin de fer de l'Adriatique.¹⁴⁶ Or, Milovanović déclara à l'envoyé russe Hatrwig à Belgrade, avoir reçu des encouragements officieux pour sa politique balkanique. On lui avait assuré à Paris que la France était prête à soutenir les aspirations nationales serbes autant que le faisait la Russie. En effet, la note du Quai d'Orsay prévoyait la possibilité de faire aux hommes d'États serbes : « une allusion très discrète à la conformité de notre attitude avec celle de la Russie ».¹⁴⁷ En revanche, Milovanović était catégorique, lorsqu'il affirma que De Selves, ministre des Affaires étrangères, avait salué une éventuelle alliance serbo-bulgare dont l'objectif serait de défendre les Balkans d'une invasion étrangère.¹⁴⁸

Quoique les archives françaises ne contiennent pas de confirmation du soutien français à l'alliance balkanique, la question principale est de savoir quel aurait pu en être l'intérêt. Le gouvernement Caillaux suivait dans les Balkans la politique russe. Or, en automne 1911, l'ambassadeur russe à Constantinople, Charykov, pendant l'absence de son ministre de tutelle Sazonov, menait une politique audacieuse, dont l'objectif était d'obtenir le libre passage des navires de guerre russes à travers les détroits. Afin d'obtenir l'accord de la Turquie il proposait de la laisser construire les chemins de fer dans les territoires adjacents à la frontière russe. Qui plus est il prévoyait de réunir au sein d'une alliance balkanique la Serbie, la Bulgarie et la Turquie avec l'objectif de sauvegarder le statu quo dans les Balkans. Les deux États slaves menaient depuis l'été 1911 des négociations intenses et Charykov se proposait d'en profiter pour mener à bien son projet. Pour l'ouverture des détroits il fallait obtenir l'accord des autres Grandes Puissances également. La France fut donc consultée dès octobre. Sa réponse étant ambiguë, Neratov, l'adjoint de Sazonov le remplaçant à ce moment-là, demanda, le 2 novembre, si la France était prête à lui accorder la pleine liberté d'action dans les détroits.¹⁴⁹ De cette façon le Quai d'Orsay fut informé du projet russe d'une alliance balkanique juste avant l'arrivée de la délégation serbe à Paris. Quoique lors du séjour du roi Pierre à Paris il n'y ait pas eu de discussions officielles du projet serbe d'alliance balkanique, la diplomatie

¹⁴⁶ Note pour le Ministre à propos du voyage du roi Pierre, Paris le 15 novembre 1911, AMAE, NS, Serbie, vol. 13, p. 236.

¹⁴⁷ *Ibid.*

¹⁴⁸ ALEKSIĆ-PEJKOVIĆ, *Odnosi Srbije*, p. 520.

¹⁴⁹ THADEN Edward C., *Russia and the Balkan Alliance*, University Park Pennsylvania 1965, pp. 38-58.

française en avait été déjà informée par Vesnić. Ce dernier avait remis le 4 octobre à De Selves un mémorandum sur l'accord serbo-bulgare.¹⁵⁰

Or, le témoignage de Milovanović, tout en étant véridique, ne prouve nullement un changement de la politique française. De Selves, cherchant à seconder son allié russe dans les Balkans, soutenait en effet son projet d'alliance serbo-bulgare. C'était d'ailleurs la partie la moins contestable du projet de Charykov, car elle prévoyait la sauvegarde du statu quo. Quant à l'idée d'ouvrir les détroits à la marine de guerre russe, elle était bien plus discutable. La réponse à la demande de Neratov ne fut envoyée que le 4 janvier, lorsque la question n'était plus d'actualité, Sazonov ayant déjà abandonné ce projet.¹⁵¹ De Selves accepta seulement un échange d'idées sur le sujet lorsqu'il serait d'actualité, car selon lui, il ne l'était pas en ce moment. La France ne pouvait souscrire à la politique dont l'objet était d'affaiblir la Turquie. Son souhait d'aider la Russie ne lui permettait pas par contre de la rassurer immédiatement dans la question qui était une des raisons principales de son attachement à l'Entente. De Selves saluait donc une alliance défensive, dont l'objectif était la sauvegarde du statu quo contre une éventuelle manoeuvre austro-hongroise. Neratov voyait exactement dans cette perspective l'alliance serbo-bulgare. En revanche, et le gouvernement bulgare et le gouvernement serbe se gardaient bien d'informer la France de l'orientation anti-turque de leur alliance.

Le gouvernement de Selves, tout en étant informé des discussions entre Belgrade et Sofia ignorait complètement leur teneur. Si la diplomatie officielle gardait sa réserve, la propagande serbe tentait par tous les moyens de présenter la cause serbe à l'opinion publique en France. A cet effet on se servit même des franc-maçons. La loge serbe Pobratim décida, après l'annexion de la Bosnie-Herzégovine, de couper tous les liens avec les loges hongroises auxquelles elle était jusqu'alors attachée et de s'affilier au Grand Orient de France.¹⁵² La nouvelle loge serbe Union, rattachée au Grand Orient, fut créée en mai 1909. Elle se donna pour objectif d'oeuvrer pour l'union des Slaves de Sud.¹⁵³ Lors de la visite du roi Pierre à Paris, Dimitrije Stefanović, chef du service de presse au Ministère des Affaires

¹⁵⁰ GIRAULT René, « Les Balkans dans les relations franco-russes », *Revue historique* 253, Paris 1975, p. 167.

¹⁵¹ THADEN, *Russia and the Balkan Alliance*, pp. 38-58.

¹⁵² Descos à Pichon, Belgrade le 1 novembre 1908, AMAE, NS, Serbie, vol. 13, p. 148.

¹⁵³ Descos à Pichon, Belgrade le 8 mai 1909, AMAE, NS, Serbie, vol. 13, pp. 153-154.

étrangères serbe, et franc-maçon appartenant à la loge Union, fut reçu au Grand Orient.¹⁵⁴ Il put y présenter la question serbe.

La délégation serbe partit donc de Paris convaincue du soutien français et notamment de son appui à l'alliance serbo-bulgare. Milovanović y vit une nouvelle confirmation de la continuité de l'attitude française. Dès août 1909, Clemenceau lui avait suggéré l'alliance avec la Bulgarie. Pichon et Clemenceau en novembre 1909 lui confirmèrent leur appui à l'entente balkanique.¹⁵⁵ Or, le soutien français était acquis à une alliance défensive, tandis qu'il songeait à une alliance offensive. Elle devint possible seulement après que les événements de 1911 eurent posé la question de la décomposition de la Turquie. Le soulèvement des Albanais et la guerre entre l'Italie et la Turquie mirent en doute la capacité de cette dernière de survivre aux troubles internes et aux pressions extérieures.

La Serbie et Bulgarie furent donc poussées à négocier par crainte d'une mainmise albanaise, soutenue par la Double Monarchie, sur la Macédoine. Jusqu'alors, la Bulgarie repoussait toute négociation avec Belgrade. Le gouvernement russophile de Stoyan Danev et Ivan Geshov luttait encore en avril pour la création d'une Macédoine autonome. Ils refusaient toute négociation avec Belgrade, car celle-ci impliquait la nécessité d'un partage, tandis qu'ils espéraient exercer une influence dominante sur la Macédoine autonome. C'est pourquoi le gouvernement bulgare menait une politique turcophile limitant l'aide aux insurgés bulgares en Macédoine. Or, le régime des Jeunes Turcs n'était pas prêt à faire des concessions à la Bulgarie et continuait sa politique de centralisation. L'échec de la tentative de rapprochement avec la Turquie et la menace d'une guerre italo-turque contraignent en septembre le gouvernement Danev à renouer le dialogue avec Belgrade. Les premiers contacts entre les deux pays eurent lieu après le déclenchement de la guerre. Milovanović et Geshov se réunirent le 11 octobre 1911 secrètement en Serbie. Milovanović insista sur la nécessité d'obtenir le soutien des Grandes Puissances et en premier lieu celui de la Russie. Il fut convenu de ne pas agir avant la fin de la guerre italo-turque, pour respecter la volonté des Puissances. Geshov accepta en principe de discuter du partage de la Macédoine. Ils tombèrent d'accord en considérant que la partie au Nord de la Montagne Šar devait appartenir à la Serbie, tandis que la région d'Andrinople devait incontestablement revenir à la Bulgarie. Il restait à se mettre d'accord sur le partage des régions qui se trouvaient entre les deux zones. Le partage de cette zone, consistant de vi-

¹⁵⁴ Descos à Poincaré, Belgrade le 4 mars 1912, AMAE, NS, Serbie, vol. 13, p. 250.

¹⁵⁵ *Ibid.*

layets de Monastir et de Salonique présentait de graves difficultés aux deux alliés. Qui plus est, le gouvernement russe désapprouvait le caractère offensif de l'alliance. Neratov insistait sur la nécessité d'envisager seulement une délimitation des zones d'influence culturelle. Il conseillait même le 6 décembre que la Turquie soit invitée à rejoindre cette alliance.¹⁵⁶

Les deux obstacles à la conclusion de l'alliance serbo-bulgare furent levés en décembre. Le gouvernement serbe, réuni en consultation spéciale, décida de suivre la ligne de son président Milovanović et de faire les concessions nécessaires à la Bulgarie. Lors de cette réunion, Pašić fut intransigeant, refusant toute concession nouvelle. De cette façon Milovanović était de nouveau le seul architecte de l'alliance balkanique, tandis que Pašić et le Parti radical se posaient en garants des intérêts nationaux serbes. Il faut souligner que la perspective des deux hommes était toujours différente. Milovanović suivait sa ligne convaincu de la nécessité de briser le carcan austro-hongrois autour de la Serbie par une alliance bulgare. Pašić, toujours très sensible à la réaction de l'opinion publique, laissait à Milovanović toute la responsabilité de cette audacieuse tentative, afin de pouvoir s'en désolidariser, au cas où elle échouerait.¹⁵⁷

Le retour de Sazonov aux affaires mi-décembre changeait aussi l'attitude russe. Constatant que la Turquie avait refusé les propositions de Charykov, il décida de renforcer l'influence russe dans les Balkans en soutenant l'alliance serbo-bulgare. Il y était poussé par crainte de l'influence montante de la Double Monarchie en Bulgarie. Il soupçonnait que le Ballhausplatz avait déjà proposé à la Bulgarie de lui laisser les mains libres en Macédoine. Sazonov voulait aussi avoir un meilleur contrôle de la suite des événements dans les Balkans à travers l'alliance serbo-bulgare. L'Alliance sous l'influence russe devait être en même temps un obstacle à l'avancée austro-hongroise et un moyen d'empêcher une guerre intempestive contre la Turquie. La diplomatie russe à travers ses envoyés à Belgrade, Hartwig, et à Sofia, Nekliudov, offrit donc ses services afin d'aplanir les différences entre les deux parties en question. La conclusion de traité commercial entre l'Autriche-Hongrie et la Bulgarie obligeait Sazonov à offrir des garanties supplémentaires pour que celle-ci signe l'alliance. Il promit que le gouvernement russe ferait en sorte que le dernier litige territorial, portant sur une ville au bord de lac Ohrid, soit résolu en faveur de la Bulgarie. Finalement Milovanović et le roi Pierre signèrent le traité d'alliance le 11 mars 1912, et Geshov et le roi Ferdinand firent de même le 13 mars. Le système

¹⁵⁶ THADEN, *Russia and the Balkan Alliance*, pp. 74-81.

¹⁵⁷ DJORDJEVIĆ Dimitrije, *Milovan Milovanović*, Belgrade 1962, pp.156-158.

des alliances bilatérales fut complété par le traité bulgaro-grec signé le 29 mai 1912.

Le traité d'alliance et d'amitié serbo-bulgare était accompagné d'une annexe secrète, définissant les détails du partage de la Turquie. Les troubles internes en Turquie y étaient cités comme le *casus belli*. Le rôle d'arbitre, dans les questions de la déclaration de guerre et du litige territorial, était accordé à la Russie. Les deux gouvernements balkaniques s'empressèrent d'assurer la Russie de leurs intentions pacifiques. Sazonov avertit fermement Milovanović et Geshov que la guerre contre la Turquie était hors de question. Néanmoins, la diplomatie russe acceptait le rôle qui lui était accordé par ce traité à caractère résolument offensif. Sazonov dut donc sonder en février les réactions des ses alliés à un dénouement possible de la crise dans les Balkans. Il demanda au gouvernement Poincaré un échange des vues sur les trois possibles scénarios dans les Balkans : 1) crise interne en Turquie ; 2) démarche active de l'Autriche-Hongrie dans le sandjak de Novi Pazar ou en Albanie ; 3) conflit armé entre la Turquie et les États balkaniques.¹⁵⁸

Par cette demande, Sazonov démontrait sa volonté de mener une politique active dans les Balkans, malgré l'échec de la tentative de Charykov. Avec l'alliance balkanique il était désormais en mesure d'exercer son influence sur le déroulement des événements dans les Balkans. La sauvegarde du statu quo restait son objectif immédiat, mais il prévoyait, à l'instar des États balkaniques, la nécessité de se préparer à un changement éventuel. Sazonov voulait, le cas échéant, connaître la nature de la réaction de l'Entente. Avec cet objectif il tentait de faire accepter par le gouvernement français l'éventualité d'un changement du statu quo dans les Balkans.

Poincaré, président du Conseil depuis janvier, était plus réceptif que ne l'était son prédécesseur Caillaux aux vœux de son allié russe. A la tête d'un gouvernement de centre droit il voulait renforcer la défense française après la crise d'Agadir. Cette dernière dépendait, à son avis, de la solidité de l'Entente et de l'équilibre des forces en Europe. Il travaillait donc sur le renforcement de l'Entente tout en veillant à ce que la composition des deux blocs reste inchangée. Poincaré était convaincu que tout changement dans la structure des blocs aurait provoqué une instabilité menant directement à la guerre européenne.¹⁵⁹

Ainsi la politique russe dans les Balkans obtint une importance particulière. Poincaré cherchait en 1912 à comprendre l'attitude de Sazonov

¹⁵⁸ Louis à Poincaré, Saint-Pétersbourg le 15 février 1912, DDF, 3^e série, vol. 2, doc. 43.

¹⁵⁹ KEIGER John, *Raymond Poincaré*, Londres 1988, pp. 130-136.

envers les Balkans. La demande de consultation et les événements évoqués en février l'inquiétèrent considérablement. Déjà l'accord russo-italien de 1909 et la tentative de Charykov démontraient la volonté russe de faire cavalier seul dans les Balkans. Poincaré, avant de répondre, exigea des informations supplémentaires en ajoutant que la France ne pouvait soutenir la Russie que lorsque ses propres intérêts vitaux n'étaient engagés. Il affirma aussi que la France, à cause de son engagement considérable en Turquie, tenait à préserver l'intégrité territoriale de cette dernière.¹⁶⁰

Les tentatives de Poincaré de préserver le statu quo subissent un nouveau coup lorsque Isvolsky l'informe, le premier avril, de la signature de l'alliance serbo-bulgare. Or, l'ambassadeur russe ne lui communique pas la teneur de l'alliance. Lorsque Poincaré cherche des renseignements à travers ses envoyés dans les deux capitales balkaniques, Descos est incapable de les fournir. En revanche, Panafieu l'informe que les deux parties contractantes se sont mises d'accord, sous les auspices de la Russie, pour préserver le statu quo. Or, si le statu quo venait à être rompu par une tierce puissance, les deux alliés entreraient immédiatement en Turquie.¹⁶¹

Poincaré eut donc du mal à discerner le véritable objectif de l'alliance balkanique et, à travers elle, de la politique russe. Milovanović et Sazonov firent de leur mieux afin de la présenter comme ayant un caractère anti-austro-hongrois. Les représentants diplomatiques serbes, Vesnić à Paris et Bogićević à Berlin, attiraient assidûment l'attention du gouvernement français sur les visées austro-hongroises sur le Sandjak de Novi Pazar.¹⁶² La demande russe de consultation en février mentionnait la même possibilité. Isvolsky y revint en mai lors de l'entretien avec Poincaré. Encore une fois, l'ambassadeur russe soulignait la nécessité d'un position commune face à la Double Monarchie.¹⁶³

À la demande de la Russie, Poincaré soutint activement une alliance balkanique orientée contre l'emprise austro-hongroise sur les Balkans. Lorsque la Bulgarie demande, en février, un emprunt, le gouvernement Poincaré répond qu'il ne peut être accordé qu'aux pays alignant leur politique à celle de l'Entente.¹⁶⁴ C'était un moyen de mettre en garde la Bulgarie contre un rapprochement avec la Double Monarchie suite à la signature

¹⁶⁰ Poincaré à Louis, Paris le 17 février 1912, DDF, 3^e série, vol. 2, doc. 48.

¹⁶¹ Panafieu à Poincaré, Sofia le 3 avril 1912, DDF, 3^e série, vol. 2, doc. 297.

¹⁶² Circulaire de Poincaré de 1^{er} juin 1912, DDF, 3^e série, vol. 3, doc. 62.

¹⁶³ Poincaré à Vieugué (chargé d'affaires à Saint-Petersbourg), Paris le 13 mai 1912, DDF, 3^e série, vol. 3, doc. 5.

¹⁶⁴ Paléologue à Poincaré, Sofia le 16 février 1912, DDF, 3^e série, vol. 2, p. 39.

de leur traité commercial. Après la signature du traité serbo-bulgare, la Russie garantit, en avril, les intentions pacifiques de Sofia. En conséquence, Poincaré accepte de donner la cote à l'emprunt bulgare, tout en laissant en suspens les conditions financières. Il fallait s'assurer qu'une bonne partie de commandes financées par l'emprunt en question seraient accordées à l'industrie française. Finalement, après une nouvelle intervention russe en mai et l'avis favorable du Ministère des Finances, le contrat est signé le 22 juin à Paris.¹⁶⁵ Le gouvernement Poincaré alignait son attitude envers l'alliance serbo-bulgare sur celle de son allié russe, en veillant sur la promotion de ses intérêts économiques. Il accordait aux pays balkaniques son aide sans avoir obtenu une confirmation officielle sur l'orientation de leur alliance. Milovanović allait jusqu'à nier l'existence du traité, même devant Descos.

D'autre part, des indications sur le caractère offensif et anti-turc de l'alliance balkanique arrivaient sans cesse au Quai d'Orsay. En juin, Jules Cambon informa Poincaré que les sources officieuses indiquent que l'objectif de l'alliance balkanique était le partage de la Turquie.¹⁶⁶ Le caractère offensif de l'alliance était confirmé par une dépêche de Dumaine de Vienne.¹⁶⁷ Panafieu, de Sofia indiquait que l'alliance était complétée par le ralliement de la Grèce, avertissant aussi que son caractère anti-turc et anti-austro-hongrois avait attiré l'attention des représentants diplomatiques des deux pays visés.¹⁶⁸ George Louis affirma de son côté que la Russie était convaincue que le statu quo dans les Balkans était désormais intenable.¹⁶⁹

L'indication la plus claire des intentions des alliés balkaniques était fournie par Miroslav Spaljković, l'envoyé serbe à Sofia. Il était un des principaux auteurs de l'alliance et un des plus proches collaborateurs de Milovanović. Il exposait fin mai à Panafieu les fondements de la politique serbe. Selon lui, les troubles internes poussaient la Double Monarchie vers une solution tripartite dont l'avocat le plus fervent était l'héritier du trône, l'archiduc François-Ferdinand. La Double Monarchie attendait le changement de souverain, cherchant entretemps à empêcher tout changement dans les Balkans. Une fois l'entité yougoslave - regroupant la Croatie, la Slovénie, la Dalmatie et la Bosnie-Herzégovine - créée, elle aurait exercé par son poids une attirance irrésistible sur le Monténégro, sur la Serbie et

¹⁶⁵ GIRAULT, « Les Balkans dans les relations franco-russes », p. 178.

¹⁶⁶ Jules Cambon à Poincaré, Berlin le 8 juin 1912, DDF, 3^e série, vol. 3, doc. 83.

¹⁶⁷ Dumaine à Poincaré, Vienne le 10 juin 1912, DDF, 3^e série, vol. 3, doc. 87.

¹⁶⁸ Panafieu à Poincaré, Sofia le 28 juin 1912, DDF, 3^e série, vol. 3, doc. 150.

¹⁶⁹ Louis à Poincaré, Saint-Petersbourg le 3 juin 1912, DDF, 3^e série, vol. 3, doc. 65.

même sur la Macédoine. Le *trialisme* était donc le premier pas sur la route de la Double Monarchie vers Salonique. La menace austro-hongroise sur la Macédoine a fait naître l'alliance serbo-bulgare que la Grèce vient de rejoindre. La Serbie la considérait comme le seul moyen de préserver son indépendance en s'unissant au Monténégro et aux provinces serbes de la Macédoine avant que l'entité yougoslave ne soit formée. Il signalait aussi que l'alliance devait résoudre la question macédonienne au plus vite, car celle-ci ne pourrait pas résister à une longue période d'inaction. Cela deviendrait possible si l'Entente venait à l'aide des alliés balkaniques.¹⁷⁰

Spalajković présenta aussi l'alliance balkanique et son objectif, à savoir le partage de la Macédoine, comme une barrière à l'avancée de la Double Monarchie, voire comme le seul moyen d'empêcher l'Autriche-Hongrie de s'emparer de l'héritage turc dans les Balkans. Or, il eut plus de succès qu'il ne l'espérait. Bompard, ambassadeur français à Constantinople le crut, mais en tira des conclusions opposées. La Serbie serait inévitablement absorbée par la Double Monarchie. C'est pourquoi il fallait sauvegarder la Turquie, qui était toujours la meilleure digue à l'avancée austro-hongroise. Il résuma la politique française dans les Balkans de la manière suivante :

« Pour nous, qui n'avons rien à gagner et beaucoup à perdre au remaniement de la carte de la péninsule, nous ne saurions évidemment que seconder toute combinaison tendant à maintenir le statu quo et à le fortifier. »¹⁷¹

Ce n'était pas donc l'alliance balkanique qui l'inquiétait, mais les véritables objectifs de la Russie qui la soutenait. Tout en approuvant son caractère anti-austro-hongrois, Bompard se souciait de l'orientation anti-turque que la diplomatie russe semblait lui donner.¹⁷² A l'instar de son ambassadeur, Poincaré était principalement préoccupé par l'attitude russe dans les Balkans. La teneur de la politique russe devenait soudain encore plus énigmatique à la suite de l'information annoncée par Isvolsky le 5 juin sur la prochaine rencontre de Nicolas II et de Guillaume II.¹⁷³ Poincaré demande immédiatement des explications au nom de son gouvernement.¹⁷⁴ Lorsqu'il apprend que le chancelier allemand et Sazonov seraient présents à la rencontre des deux empereurs il craint un accord russo-allemand sur la Question d'Orient. Afin de parer à cette menace il propose que l'Entente

¹⁷⁰ Panafieu à Poincaré, Sofia le 28 mai 1912, DDF, 3^e série, vol. 3, doc. 48.

¹⁷¹ Bompard à Poincaré, Constantinople le 13 juin 1912, DDF, 3^e série, vol. 3, doc. 97.

¹⁷² *Ibid.*

¹⁷³ Poincaré à Louis, Paris le 5 juin 1912, DDF, 3^e série, vol. 3, doc. 72.

¹⁷⁴ Poincaré à Louis, Paris le 6 juin 1912, DDF, 3^e série, vol. 3, doc. 74.

fasse avant la réunion une déclaration à propos de la guerre italo-turque.¹⁷⁵ Sa rédaction de la note commune se heurta à des réserves britanniques et russes, démontrant des failles dans l'alliance. Sir Edward Grey ne voulait pas une déclaration commune rédigée dans la logique des blocs, car elle réduisait les chances de voir l'Italie se dissocier de la Triple Alliance.¹⁷⁶ Il voulait arriver à une position commune des cinq Puissances, à savoir l'Entente plus l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie.¹⁷⁷

Après quelques hésitations, Sazonov refusa le texte français. Il ne voulait pas souscrire au pacte général se désintéressant des Balkans, proposé par Poincaré. Il se défendit de vouloir ouvrir la question des détroits, mais il ne pouvait pas abandonner la politique séculaire russe menée dans les Balkans. L'opinion publique russe et les États balkaniques l'auraient compris comme une abdication pure et simple face à ses concurrents.¹⁷⁸ Poincaré tentait d'expliquer que le désintéressement en question se référait explicitement à la guerre italo-turque, mais Sazonov restait intraitable.¹⁷⁹ Lorsque Grey se rallia à la position russe, Poincaré dut céder. Dans la rédaction finale de la note de l'Entente le désintéressement n'était pas mentionné et l'accord de cinq Puissances était recherché.¹⁸⁰

L'échec de sa proposition démontra à Poincaré que le renforcement de l'Entente ne pouvait pas se faire sur la base de la sauvegarde du statu quo dans les Balkans. La Russie ne voulait pas s'y engager et Grey se sentait obligé de suivre la politique russe.¹⁸¹ Il fallait donc y renoncer tout en cherchant d'autres moyens pour renforcer l'Entente. La conclusion de la convention navale franco-russe et les consultations des deux états-majors en juillet en étaient sûrement un.¹⁸² Dans les Balkans, Poincaré continuait de suivre l'initiative de Sazonov. A sa demande il soutint l'avertissement russe à Sofia en juillet. Les deux alliés, en vertu de la note du 14 février,

¹⁷⁵ Poincaré à Louis, Paris le 7 juin 1912, DDF, 3^e série, vol. 3, doc. 78.

¹⁷⁶ Paul Cambon à Poincaré, Londres le 10 juin 1912, DDF, 3^e série, vol. 3, doc. 86.

¹⁷⁷ Paul Cambon à Poincaré, Londres le 11 juin 1912, DDF, 3^e série, vol. 3, doc. 89.

¹⁷⁸ Louis à Poincaré, Saint-Petersbourg, le 19 juin 1912, DDF, 3^e série, vol. 3, doc. 121.

¹⁷⁹ Poincaré à Louis, Paris le 19 juin 1912, DDF, 3^e série, vol. 3, doc. 122.

¹⁸⁰ Poincaré à Lois et à Cambon, Paris le 22 juin 1912, DDF, 3^e série, vol. 3, doc. 132.

¹⁸¹ Frey déclara à Poincaré qu'il ne pouvait pas demander à Sazonov de se désintéresser des Balkans comme en 1908 : il avait pris l'engagement de se montrer favorable au règlement de la question des Détroits. Paul Cambon à Poincaré, Londres le 10 juin 1912, DDF, 3^e série, vol. 3, doc. 86.

¹⁸² Le procès verbal de la réunion des États-majors russe et français, Paris le 13 juillet 1912, DDF, 3^e série, vol. 3, doc. 200 ; La convention navale russo-française, Paris le 16 juillet 1912, DDF, 3^e série, vol. 3, doc. 206.

demandèrent au gouvernement Danev de ne pas entrer en guerre contre la Turquie.¹⁸³ Or, le pacifisme mis à part,¹⁸⁴ Poincaré n'était pas renseigné davantage sur le véritable objectif de la politique balkanique de Sazonov. Il lui fallait faire une mise au point lors de sa visite à Saint-Pétersbourg en août.

Or, pendant le mois de juillet, la situation dans les Balkans se compliquait davantage. La tension entre le Monténégro et la Turquie devint inquiétante¹⁸⁵. Le soulèvement des Albanais provoquait une vive réaction des pays balkaniques. Ils s'opposèrent, soutenus par la Russie, à la création d'une Albanie autonome. Bompard crut que cela ne pouvait que susciter d'autres revendications du même type et à terme mener à la disparition de la Turquie en Europe. Il y vit une manoeuvre de la Double Monarchie.¹⁸⁶ L'aide pécuniaire et matérielle de l'Autriche-Hongrie aux Albanais fut confirmée par les consuls français.¹⁸⁷ Les intentions de la Double Monarchie furent confirmées également par la déclaration d'août 1912 de Berchtold, son nouveau ministre des Affaires étrangères. Il se déclara en faveur de la décentralisation de la Turquie au profit des nationalités chrétiennes, tout en demandant aux pays balkaniques d'attendre pacifiquement les résultats de cette initiative.¹⁸⁸ Son initiative fut comprise par la Serbie et par la Bulgarie comme une tentative d'accorder l'autonomie aux Albanais exclusivement.¹⁸⁹ Cette déclaration intervint juste après que les insurgés albanais se furent emparés de Skopje.

Le soulèvement albanais de juin 1912 provoqua la chute du gouvernement des Jeunes Turcs. Le nouveau gouvernement de Gazi Ahmed Muktar Pasha dissout le mouvement des Jeunes Turcs et introduit l'état de siège. Ce gouvernement « neutre » arrête toute action contre les rebelles albanais en leur permettant d'exprimer leurs vœux. Ils exigeaient de nouvelles élections, la permission de porter les armes, une amnistie générale et l'introduction des lois islamiques. Le retrait des forces gouvernementales permit aux Albanais d'obtenir le contrôle du Kosovo et du Nord de la Ma-

¹⁸³ Louis à Poincaré, Saint-Pétersbourg le 8 juillet 1912, DDF, 3^e série, vol. 3, doc. 174 ; Poincaré à Louis, Paris le 8 juillet 1912 ; DDF, 3^e série, vol. 3, doc. 175.

¹⁸⁴ Finalement, le 5 août, Neratov informa officiellement la Serbie, la Bulgarie et la Grèce que le gouvernement russe considère la guerre contre la Turquie entièrement inopportune et qu'elles ne pouvaient pas compter sur le soutien russe. THADEN, *Russia and the Balkan Alliance*, p. 111.

¹⁸⁵ Circulaire de Poincaré de 24 juillet 1912, DDF, 3^e série, vol. 3, doc. 220.

¹⁸⁶ Bompard à Poincaré, Constantinople le 4 août 1912, DDF, 3^e série, vol. 3, doc. 242.

¹⁸⁷ Duchesne à Poincaré, Janjina le 4 août 1912, DDF, 3^e série, vol. 3, doc. 243.

¹⁸⁸ Circulaire de Briand, Paris le 14 août 1912, DDF, 3^e série, vol. 3, doc. 270.

¹⁸⁹ Panafieu à Bompard, Sofia le 12 août 1912, DDF, 3^e série, vol. 3, doc. 263.

cédoine. Ils se refusaient à participer aux réunions avec les représentants du nouveau gouvernement et entraient même à Skopje. Le gouvernement turc ne réussit à les chasser que le 20 août.¹⁹⁰

La visite de Poincaré à Saint-Pétersbourg commença donc sur le fond des troubles dans les Balkans. Son attitude dans la question des Balkans était conditionnée par ses conséquences éventuelles sur la paix en Europe. Or, d'après le rapport de Jules Cambon, au cas où la Turquie disparaîtrait de l'Europe, le chancelier Bethman-Hollweg ne souhaitait pas être mêlé à la guerre qui pouvait en résulter. Il ne voulait pas choisir entre la Double Monarchie et la Russie dans une possible conflagration balkanique. Sa seule préoccupation restait la réaction de la France.¹⁹¹ Poincaré ne devait pas, comme Clemenceau lors de la crise bosniaque, craindre une guerre européenne à cause des Balkans. Il lui était d'autant plus facile de s'entendre avec ses hôtes lors des pourparlers qui commencèrent le 12 août.

C'est seulement à Saint-Pétersbourg qu'il eut connaissance de la teneur de l'alliance serbo-bulgare. Il y vit ses craintes sur le caractère offensif du traité se confirmer. Il y constatait la possibilité d'une guerre contre la Turquie et même contre l'Autriche-Hongrie. Lorsqu'il apprit que le traité prévoyait le partage de la Turquie sous les auspices de la Russie, il se déclara étonné de ne pas avoir été informé. Il posa la question de l'attitude d'Isvolsky. Ce dernier avait présenté le traité comme destiné à la sauvegarde du statu quo, et avait même, à ce titre, soutenu l'emprunt bulgare. Le rôle d'arbitre, prévu pour la Russie dans le traité, l'inquiétait tout particulièrement. Il craignait que cela ne soit compris par les pays concernés comme un encouragement.¹⁹²

Confronté au fait accompli, Poincaré ne pouvait que faire confiance à la capacité de la diplomatie russe d'exercer pleinement le rôle, qui lui avait été accordé par le traité, afin de modérer les ardeurs belliqueuses des pays balkaniques. Tout en jugeant sévèrement le comportement de son alliée, car le partage de la Macédoine risquait à coup sûr de provoquer une réaction de la Double Monarchie, il était obligé de la soutenir pour renforcer la solidité de l'Entente. Désormais, il oeuvrait énergiquement sur la sauvegarde de la paix dans les Balkans, tout en sachant que la Russie se réservait le droit d'y mener une politique active, voire de profiter d'un changement

¹⁹⁰ VOJVODIĆ Mihailo, « Serbia and the First Balkan War : Political and Diplomatic Aspects », dans KIRALY, DJORDJEVIĆ, éd., *East Central European Society and the Balkan Wars*, p. 245.

¹⁹¹ Jules Cambon à Poincaré, Berlin le 22 juillet 1912, DDE, 3^e série, vol. 3, doc. 216.

¹⁹² Notes de Poincaré sur les entretiens avec Sazonov, Saint-Pétersbourg le 13 août 1912, DDE, 3^e série, vol. 3, doc. 264.

probable.¹⁹³ La politique menée par Sazonov et Isvolsky eut sa récompense, car la France accepta officieusement la possibilité d'un changement du statu quo afin d'empêcher toute discorde entre les membres de l'Entente.

Or, Poincaré redoublait d'efforts en vue d'éviter une conflagration dans les Balkans. Avec Sazonov il souscrivit à l'initiative de Berchtold.¹⁹⁴ Bompard y était opposé. Il estimait que le véritable objectif de Berchtold était de créer une Albanie autonome comme une digue contre l'expansion slave.¹⁹⁵ Selon lui toute décentralisation menait directement à la décomposition de la Turquie en Europe. Il convenait donc de demander d'abord des précisions à Berchtold avant de souscrire à sa proposition.¹⁹⁶ Il crut même déceler des arrières pensées chez Berchtold, qui évoquait sa volonté de gagner l'estime des populations slaves en Macédoine en leur proposant l'autonomie.¹⁹⁷ En revanche, Poincaré croyait la proposition de Berchtold comme un moindre mal, tout en acceptant les réserves de Bompard. L'identité des vues entre les gouvernement austro-hongrois et russe était primordiale, car elle rendait toute conflagration impossible. Poincaré estimait qu'il fallait à tout prix empêcher une action intempestive des alliés balkaniques contre la Turquie.¹⁹⁸ La réaction française à l'initiative de Berchtold était encore une fois conditionnée par la Russie. Le gouvernement russe soutenait les demandes de la Bulgarie et de la Grèce, à savoir que leurs co-nationaux vivant en Turquie soient associés aux négociations en cours entre le gouvernement turc et les Albanais afin qu'ils puissent bénéficier au même titre de l'autonomie prévue pour les Albanais.

À la même occasion Sazonov repoussait l'idée de Berchtold qu'un avertissement soit envoyé aux pays balkaniques.¹⁹⁹ De son côté sir Edward Grey ne voulait pas imposer des réformes à la Turquie, d'autant plus qu'elle se déclara opposée à l'initiative de Berchtold.²⁰⁰ Poincaré, toujours particulièrement soucieux de préserver l'unité d'action de l'Entente, répondit à l'initiative de Berchtold en respectant les vœux de ses alliés. C'est seulement au cas où le gouvernement turc se serait décidé à accorder spontanément certaines avantages aux Albanais, qu'il lui conseillait d'en faire autant pour

¹⁹³ *Ibid.* Poincaré à Paul Cambon, Paris le 15 octobre 1912, DDF, 3^e série, vol. 4, doc. 170.

¹⁹⁴ Poincaré à Briand, Saint-Pétersbourg le 16 août 1912, DDF, 3^e série, vol. 3, doc. 279

¹⁹⁵ Bompard à Briand, Constantinople le 15 août 1912, DDF, 3^e série, vol. 3, doc. 272

¹⁹⁶ Bompard à Briand, Constantinople le 16 août 1912, DDF, 3^e série, vol. 3, doc. 277

¹⁹⁷ Bompard à Briand, Constantinople le 16 août 1912, DDF, 3^e série, vol. 3, doc. 282.

¹⁹⁸ Poincaré à Briand, Saint-Pétersbourg, le 18 août 1912, DDF, 3^e série, vol. 3, doc. 282.

¹⁹⁹ Note de l'Ambassade de la Russie, Paris le 19 août 1912, DDF, 3^e série, vol. 3, doc. 299.

²⁰⁰ De Fleuriau à Poincaré, Londres le 17 août 1912, DDF, 3^e série, vol. 3, doc. 286.

les Serbes, les Bulgares et les Grecs. Néanmoins, le gouvernement français refusait toute responsabilité d'une modification du statu quo actuel.²⁰¹ Finalement le gouvernement turc repoussa catégoriquement l'initiative de Berchtold comme une ingérence inacceptable dans ses affaires internes. Il se déclara prêt à accorder de son propre gré certains privilèges à toutes les communautés sans distinction.²⁰²

Néanmoins, l'initiative de Berchtold provoqua une grande effervescence dans les Balkans, car le gouvernement turc n'accorda de larges concessions qu'aux Albanais exclusivement. Toutes leurs demandes, sauf le port libre d'armes, étaient acceptées. Cependant, la création d'un État albanais autonome était refusée et le système administratif turc n'était pas modifié.²⁰³ Ces concessions inquiétèrent les capitales balkaniques, car la fin des pourparlers n'avait pas rétabli l'ordre, mais au contraire laissait la région sous le contrôle des Albanais. L'anarchie régnait toujours en Macédoine et au Kosovo. Lorsque l'agitation nationale albanaise surgit dans la région de Janina, le gouvernement grec réagit. Il proposa à ses alliés de se mettre d'accord afin de défendre mutuellement leurs intérêts dans les Balkans contre toute ingérence étrangère.²⁰⁴ En Bulgarie, les organisations des indépendantistes macédoniens, telles que l'IMRO, organisèrent en août une série de réunions publiques demandant l'autonomie pour la Macédoine ou l'entrée en guerre de la Bulgarie.²⁰⁵ Le gouvernement bulgare, à la réunion du 26 août et en présence du roi Ferdinand, décida que les alliés devaient exiger de la Turquie, en vertu de l'article XXIII du traité de Berlin, des réformes immédiates pour la Macédoine. Il prévoyait que cette demande serait refusée, fournissant aux alliés un prétexte pour entrer en guerre.²⁰⁶ La Bulgarie opta alors définitivement pour la guerre.

Le gouvernement serbe était quotidiennement informé des troubles en Macédoine et les rapports sur les exactions commises contre les Serbes vivant dans la région de Skopje, Kumanovo, et au Kosovo, arrivaient tous les jours à Belgrade.²⁰⁷ Le gouvernement serbe de l'époque, présidé par Marko Trifković, considérablement affaibli depuis le 1er juillet et le décès de Milovanović, subissait une forte pression de l'opinion publique. Ce

²⁰¹ Poincaré à Berchtold, Paris le 22 août 1912, DDF, 3^e série, vol. 3, doc. 313.

²⁰² Bompard à Poincaré le 27 août 1912, DDF, 3^e série, vol. 3, doc. 332.

²⁰³ Bompard à Poincaré, Constantinople le 24 août 1912, DDF, 3^e série, vol. 3, doc. 325.

²⁰⁴ Le rapport de l'envoyé, Athènes le 20 août 1912, AS, DP 1912, dossier X, fichier D/3, N^o 1155.

²⁰⁵ GESHOV I. E., *The Balkan League*, Londres 1915, p. 49-50.

²⁰⁶ THADEN, *Russia and the Balkan Alliance*, p. 106.

²⁰⁷ VOJVODIĆ, « Serbia and the First Balkan War », p. 245.

gouvernement intérimaire temporisait, optant pour des démarches diplomatiques. Or, l'opinion publique exigeait des mesures fortes en faveur des co-nationaux vivant en Turquie. Jovan Jovanović, ministre des Affaires étrangères par intérim, attira l'attention des diplomates russe et française par deux fois sur les menées austro-hongroises en faveur d'un État albanais autonome.²⁰⁸

La situation explosive en Serbie exigea que les affaires du pays soient confiées à un gouvernement pourvu d'une réelle légitimité politique. Les radicaux, encore une fois, prirent la responsabilité, formant le 12 septembre un gouvernement homogène présidé par Nikola Pašić, et constitué de leurs ténors tels que Stojan Protić, Laza Paču et le général Radomir Putnik. La formation du gouvernement radical fut saluée par Descos, dans les termes suivants :

« Les principaux personnages serbes intéressés à nos affaires se trouvaient ainsi faire partie de la combinaison. M. Pachitch peut être considéré comme entièrement dévoué, sinon à la légation de la Russie, du moins au gouvernement russe et a multiplié, dans ces derniers jours, les déclarations rassurantes touchant l'état des Balkans. »²⁰⁹

Or, Descos était encore une fois hors du coup. Malgré les liens étroits des radicaux avec les finances françaises et le dévouement de Pašić à la Russie, son gouvernement était un gouvernement de guerre. Lors des réunions des 15, 25 et 28 septembre, tenues à la cour en présence du roi Pierre, la Serbie décide d'entrer en guerre contre la Turquie.²¹⁰ La coopération militaire avec la Bulgarie était confirmée par une convention militaire signée par les deux états-majors le 28 septembre 1912 à Sofia. Selon cette convention les deux armées se partageaient les théâtres d'opération. L'armée serbe se réservant celui de la Macédoine, tandis que l'armée bulgare concentrait ses effectifs dans la Thrace. La Serbie et le Monténégro signèrent une convention militaire le 2 octobre.

Les événements dans les Balkans se précipitèrent dès la fin du mois de septembre. La Turquie retint d'abord les fournitures d'armes françaises à la Serbie, et le 22 septembre elle mobilisa 100 000 réservistes en Thrace. L'opinion publique dans tous les pays balkaniques était fort agitée par l'attitude de gouvernement turc. Le gouvernement Pašić avertit que les deux

²⁰⁸ Descos à Poincaré, Belgrade le 24 août et 3 septembre 1912, DDF, 3^e série, vol. 3, doc. 323 et 364.

²⁰⁹ Descos à Poincaré, Belgrade le 12 septembre 1912, DDF, 3^e série, vol. 3, doc. 392.

²¹⁰ ŽIVOJINOVIĆ, *Kralj Petar I*, p. 414.

actions turques pouvaient changer la nature des relations entre les deux pays. Les alliés balkaniques ordonnent la mobilisation le 30 septembre. Le roi du Monténégro fait cavalier seul en déclarant la guerre à la Porte le 8 octobre. La Grèce, la Serbie et la Bulgarie présentent des notes identiques à la Porte demandant des réformes immédiates. La Turquie n'y donne pas suite et retire ses représentants des capitales balkaniques. Les trois alliés, le 17 octobre déclarent la guerre à la Turquie.

Finalement, les alliés balkaniques ne se décident d'agir qu'après le soulèvement albanais et l'initiative de Berchtold, qui menaçaient de leur imposer une réorganisation de la Turquie faite en faveur des Albanais. Le prétexte évoqué dès l'origine, les troubles internes en Turquie, prit en occurrence une forme concrète, à savoir la mainmise albanaise sur les territoires turcs en Europe. Une telle évolution de la crise balkanique n'était pas ignorée de la diplomatie européenne, et en premier lieu de celles de la Russie et de la France. Cherchant à renforcer l'Entente, Poincaré doit en juin abandonner une action énergique en faveur du statu quo dans les Balkans. Désormais il est obligé de suivre son allié russe, agissant en qualité de protecteur attitré de l'alliance balkanique. Ce dernier, très préoccupé par l'effervescence de l'opinion publique en Bulgarie, propose le 31 août une action commune de l'Entente en faveur des chrétiens vivant en Turquie.²¹¹ Il projette d'étendre les privilèges accordés aux Albanais aux populations chrétiennes.²¹²

Poincaré acquiesce, insistant sur une action commune de l'Entente, et demandant des précisions sur sa teneur.²¹³ L'idée des réformes en faveur des chrétiens lui plaît, car c'est une manière de sauvegarder l'intégrité de l'Empire ottoman. Il est opposé à la décentralisation, car elle ne peut qu'accroître l'influence austro-hongroise, aussi bien que les concessions accordées exclusivement aux Albanais. Les réformes proposées par Sazonov ont son appui, car elles permettraient une pénétration des intérêts économiques, et une activité culturelle accrue de la France dans la région, jusqu'alors inaccessible.²¹⁴

Grey, sollicité par Sazonov, est plus circonspect, car il insiste toujours sur la nécessité d'une action commune de toutes les Puissances. Il veut éviter une confrontation des blocs à propos des Balkans.²¹⁵ Finale-

²¹¹ Note de l'Ambassade de la Russie, Paris le 30 août 1912, DDF, 3^e série, vol. 3, doc. 342.

²¹² Louis à Poincaré, Saint-Pétersbourg le 30 août 1912, DDF, 3^e série, vol. 3, doc. 346.

²¹³ Poincaré à Louis, Paris le 30 août 1912, DDF, 3^e série, vol. 3, doc. 348.

²¹⁴ Poincaré à Bompard, Paris le 31 août 1912, DDF, 3^e série, vol. 3, doc. 355.

²¹⁵ Fleury à Poincaré, Londres le 31 août 1912, DDF, 3^e série, vol. 3, doc. 353.

ment il accepte à son tour un échange de vues entre les membres de l'Entente à ce sujet, mais exige qu'il soit tenu secret afin de ne pas provoquer la méfiance de l'autre bloc.²¹⁶ Or, Sazonov, troublé par l'agitation dans les Balkans, n'est pas en mesure dans l'immédiat de préciser la teneur des réformes exigées.²¹⁷

Néanmoins, l'unité d'action de l'Entente est de nouveau confirmée. Elle sera désormais mise à rude épreuve car les différences entre la Russie et ses alliés occidentaux commencent à se creuser. Poincaré hésitait jusqu'alors entre l'attitude prudente de Grey, fondée sur une action commune du concert européen et l'attitude nettement plus offensive de Sazonov voulant sauvegarder la paix par le biais de concessions aux alliés balkaniques. La marge de manoeuvre du président de Conseil français s'accroît nettement lorsqu'il est informé de l'appréciation de l'état-major français sur les conséquences d'une guerre européenne. Il avait demandé, le 22 août, à l'état-major français d'étudier les conséquences d'une action militaire austro-hongroise dans les Balkans.²¹⁸ Selon la réponse du 2 septembre, même une action isolée ne provoquant pas une contre-mesure russe, serait désastreuse pour la Triple Alliance. L'engagement austro-hongrois risquerait d'affaiblir considérablement les forces concentrées sur les fronts russe et français, voire de provoquer le retrait du bloc de l'Italie. Finalement une action austro-hongroise en Albanie ou en Macédoine était jugée très peu probable, car néfaste pour les intérêts de la Triple Alliance.²¹⁹ Ainsi son soutien à l'alliance balkanique, à savoir créer une digue à l'avancée austro-hongroise, perdait sa raison d'être. Dorénavant le danger majeur pour la paix dans les Balkans et pour les intérêts français engagés en Turquie venait des alliés balkaniques. Poincaré en tint compte lors de ces tentatives de sauvegarder la paix dans les Balkans en automne.

Il se montre très réservé envers la nouvelle initiative austro-hongroise en faveur des chrétiens en Turquie.²²⁰ A la demande de la Russie, il refuse l'émission de l'emprunt à la Bulgarie.²²¹ Il continue à adresser

²¹⁶ Fleuriau à Poincaré, Londres le 2 septembre 1912, DDF, 3^e série, vol. 3, doc. 360.

²¹⁷ Poincaré à Louis et Paul Cambon, Paris le 4 septembre 1912, DDF, 3^e série, vol. 3, doc. 367.

²¹⁸ Poincaré à l'État-major français, Paris le 22 août 1912, DDF, 3^e série, vol. 3, doc. 314.

²¹⁹ Note de l'État-major de l'armée, Paris le 2 septembre 1912, DDF, 3^e série vol. 3, doc. 359. Lors de la rencontre entre Berchtold et le chancelier Bethman-Hollweg, début septembre, ce dernier lui fit comprendre que l'Allemagne souhaitait qu'une possible guerre balkanique soit localisée au plus vite. MITROVIĆ, *Prodor na Balkan i Srbija*, p. 113.

²²⁰ Circulaire de Poincaré, Paris le 5 septembre 1912, DDF, 3^e série, vol. 3, doc. 369.

²²¹ Louis à Poincaré, Saint-Petersbourg le 5 septembre 1912, DDF, 3^e série, vol. 3, doc. 370 ; Poincaré à Panafieu, Paris le 12 septembre 1912, DDF, 3^e série, vol. 3, doc. 393.

des conseils de prudence aux capitales balkaniques.²²² Lorsque finalement Sazonov peut préciser la teneur des réformes à exiger de la Turquie, Poincaré y est désormais opposé. Des trois réformes exigées, à savoir : 1) la sécurité des personnes et des biens ; 2) l'égalité devant les lois ; 3) la participation à l'administration locale conformément à la composition de la population locale, il refuse d'emblée la dernière. Avant de souscrire aux deux premières, il veut avoir l'accord de Londres, et pour la première fois il souhaite s'assurer au préalable l'avis favorable des gouvernements allemand et austro-hongrois.²²³

Lorsque Sazonov vient à Paris en septembre, il essaie de convaincre Poincaré de la détermination des Bulgares d'entrer en guerre contre la Turquie. Le seul moyen de les retenir serait d'obtenir des concessions de la Porte. Sazonov n'insiste plus sur la participation des chrétiens dans l'administration locale. Or, Poincaré ne croit pas que la situation soit si alarmante. Il y voit une tentative des Bulgares de faire pression sur le gouvernement russe afin qu'il agisse en faveur des chrétiens vivant en Turquie.²²⁴ Or, une fois les craintes de Sazonov confirmées par l'ambassadeur turc, Poincaré propose, le 22 septembre, une déclaration commune de l'Entente. L'objectif de cette démarche, à laquelle l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie sont invitées à souscrire, est de sauvegarder le statu quo dans les Balkans. Dans cet objectif Poincaré propose : 1) de lancer des avertissements solennels aux alliés balkaniques afin qu'ils ne troublent pas la paix dans les Balkans ; 2) au cas où, malgré tout, le conflit éclaterait, les Puissances devraient le localiser et se refuser d'accepter toute extensions territoriale issue de la guerre ; 3) si la situation le demandait les Puissances pourraient même faire une démonstration militaire conjointe, 4) finalement les Puissances interviendront auprès de la Porte en lui conseillant d'exécuter des réformes en faveur des populations chrétiennes.²²⁵ Grey et Sazonov n'acceptèrent que les deux premiers points de son projet.²²⁶

Or, une démarche des Puissances s'impose car la situation dans les Balkans se dégrade rapidement. La diplomatie russe a connaissance de la prochaine démarche collective des alliés balkaniques demandant des réformes. Elle s'y oppose dans les termes les plus vifs, invitant les autres

²²² Circulaire de Poincaré, Paris le 6 septembre 1912, DDF, 3^e série, vol. 3, doc. 377 ; Descos à Poincaré, Belgrade le 9 septembre, DDF, 3^e série, vol. 3, doc. 387

²²³ Circulaire de Poincaré du 19 septembre 1912, DDF, 3^e série, vol. 3, doc. 428.

²²⁴ Poincaré à Paul Cambon, Paris le 21 septembre 1912, DDF, 3^e série, vol. 3, doc. 445.

²²⁵ Poincaré à Paul Cambon, Paris le 22 septembre 1912, DDF, 3^e série, vol. 3, doc. 451.

²²⁶ Paul Cambon à Poincaré, Londres le 25 septembre 1912, DDF, 3^e série, vol. 3, doc. 459.

Puissances à en faire autant.²²⁷ Dès le 30 septembre, les nouvelles des mobilisations des alliés balkaniques affluent au Quai d'Orsay.²²⁸ En accord avec Grey et Sazonov, Poincaré les avertit le même jour ainsi que la Turquie de s'abstenir de toute action inopportune et notamment de ne pas concentrer leurs troupes aux frontières.²²⁹

Cependant, depuis l'échec de sa déclaration du 22 septembre, la diplomatie française avait entrepris des consultations avec ses homologues allemands. Lors des entretiens entre Maurice Paléologue et le baron Lacken d'une part et entre Jules Cambon et Kinderlen-Wachter d'autre part, fin septembre, début octobre, se dessinait le projet de mandater la Russie et l'Autriche-Hongrie d'agir, au nom des Grandes Puissances, dans les capitales balkaniques et à Constantinople.²³⁰ La teneur de cette action correspondait aux objectifs du projet français du 22 septembre. D'abord parce que la coopération des deux Puissances principalement intéressées avait l'avantage de localiser d'emblée un éventuel conflit balkanique. Tel était aussi le mobile principal de cette coopération franco-allemande. L'ultime objectif en était la sauvegarde du statu quo dans les Balkans.²³¹ Malgré les réticences d'Isvolsky et de son adjoint Neratov, Sazonov finit par accepter le mandat européen dans la crise balkanique. Or, il avertit immédiatement que la clé de la réussite d'une action commune de la Russie et de la Double Monarchie est l'introduction de réformes réelles en Turquie.²³² Tandis que Sazonov et Poincaré sont favorables à des réformes concrètes, Kinderlen-Wachter veut se limiter à une demande générale, comme celles exprimées jadis.²³³ L'étroite collaboration entre Paris et Berlin réussit à résoudre le dernier problème des réformes. Poincaré rédige le projet d'une déclaration commune, soit de toutes les Puissances, soit de la Russie et de l'Autriche-Hongrie agissant au nom des Puissances, en utilisant les termes des plus vagues pour désigner les réformes à effectuer en Turquie. Il y exige : 1) que la paix soit sauvegardée ; 2) qu'il n'y ait pas de changements

²²⁷ Circulaire de Poincaré, Paris le 27 septembre 1912, DDF, 3^e série, vol. 3, doc. 463.

²²⁸ Halguet à Poincaré, Athènes le 29 septembre 1912, DDF, 3^e série vol. 3, doc. 472 ; Panafieu à Poincaré, Sofia le 30 septembre 1912, DDF, 3^e série, vol. 3, doc. 474 ; Descos à Poincaré, Belgrade le 30 septembre 1912, DDF, 3^e série, vol. 3, doc. 479.

²²⁹ Poincaré à Bompard, Paris le 30 septembre 1912, DDF, 3^e série, vol. 3, doc. 475.

²³⁰ Jules Cambon à Poncaré, Berlin le 28 septembre et 1 octobre 1912, DDF, 3^e série, vol. 3, doc. 468, et 3^e série, vol. 4, doc. 3.

²³¹ Jules Cambon à Poncaré, Berlin le 1 octobre 1912, DDF, 3^e série, vol. 4, doc. 9.

²³² Poincaré à Jules Cambon, Paris le 3 octobre 1912, DDF, 3^e série, vol. 4, doc. 25.

²³³ Poincaré à Paul Cambon, Paris le 3 octobre 1912, DDF, 3^e série, vol. 4, doc. 26 ; Jules Cambon à Poincaré, Berlin le 3 octobre 1912, DDF, 3^e série, vol. 4, doc. 28.

territoriaux dans les Balkans après la guerre ; 3) que les réformes soient effectuées en Turquie selon l'article XXIII du congrès de Berlin.²³⁴ Il doit par la suite préciser son projet à cause des réserves britanniques. Sir Edward Grey accepta de confier le mandat à la Russie et à la Double Monarchie pour une action conjointe dans les capitales balkaniques. Or, en ce qui concerne une démarche à Constantinople il propose une action de toutes les cinq Puissances. Il traite la Turquie avec une attention particulière, par égard aux réactions de populations musulmanes en Inde.²³⁵

La dernière mouture de la note française limite l'action de la Russie et de l'Autriche-Hongrie à la démarche auprès des pays balkaniques.²³⁶ Après les dernières modifications apportées par le gouvernement austro-hongrois le 6 octobre, la note française est approuvée par la Russie, la Double Monarchie et l'Allemagne.²³⁷ Or, les réserves britanniques obligent les Puissances à fonder leur démarche à Constantinople sur la volonté publiquement exprimée de la Turquie d'introduire des réformes. Elles se proposent seulement d'en discuter avec la Porte.²³⁸ Finalement le 8 octobre la Russie et l'Autriche-Hongrie, lorsque le Monténégro déclare la guerre à la Turquie, informent les pays balkaniques de la position des Grandes Puissances. Les Grandes Puissances font, le 10 octobre, leur déclaration commune à la Porte.

Les deux notes n'eurent pas d'effet dans les Balkans. Mais ce n'était qu'une partie de leur intérêt. Poincaré, depuis la rédaction de son projet du 22 septembre oeuvrait pour éviter qu'une conflagration européenne ne vienne en conséquence d'une guerre balkanique. Il y réussit pleinement. Néanmoins, la guerre éclata, car les alliés balkaniques ne voulaient pas manquer l'occasion de résoudre la situation qui traînait depuis le Congrès de Berlin. Tout au long de la crise le gouvernement français suivait des objectifs précis. D'abord renforcer l'Entente, d'où le soutien à l'attitude ambiguë de la Russie, voire l'abandon de la déclaration en faveur du statu quo en juin. Cependant, lorsque cet objectif était atteint avec la signature des conventions navales, et après les consultations des états-majors, voire après le voyage de Poincaré en Russie, le gouvernement français s'attela de plein gré à la sauvegarde de la paix dans les Balkans. D'ailleurs, le soutien

²³⁴ Circulaire de Poincaré, Paris le 4 octobre 1912, DDF, 3^e série, vol. 4, doc. 41.

²³⁵ Paul Cambon à Poincaré, Londres le 4 octobre 1912, DDF, 3^e série, vol. 4, doc. 43.

²³⁶ Circulaire de Poincaré, Paris le 5 octobre, DDF, 3^e série, vol. 4, doc. 49.

²³⁷ Dumaine à Poincaré, Vienne le 6 octobre 1912, DDF, 3^e série, vol. 4, doc. 62 ; Poincaré à Paul Cambon, Paris le 6 octobre 1912, DDF, 3^e série, vol. 4, doc. 64.

²³⁸ Poincaré à Paul Cambon, Paris le 7 octobre 1912, DDF, 3^e série, vol. 4, doc. 74 ; Circulaire de Poincaré, Paris le 7 octobre 1912, DDF, 3^e série, vol. 4, doc. 76.

russe lui était acquis, ainsi que celui de l'Angleterre. Or, Poincaré, lorsque la situation devint critique, prit l'initiative de contacter l'Allemagne afin de localiser le conflit.

Il faut souligner que les revendications des pays balkaniques n'eurent nullement son soutien. La France voulait que l'intégrité territoriale de la Turquie soit préservée. Parmi les alliés balkaniques, la Bulgarie tint le premier rôle. La qualité des rapports de Panafieu fit en sorte que la Bulgarie était considérée comme l'auteur de l'alliance. Descos, en revanche, était très mal informé, et les gouvernements serbes apparaissent à la traîne de leur allié bulgare. Les efforts déployés par Milovanović afin de persuader la Bulgarie de se joindre à une alliance balkanique étaient ainsi occultés. Les intérêts financiers français dans les divers pays balkaniques n'influencèrent point les décisions de Poincaré. Il s'en servit exclusivement comme un moyen de pression, comme dans le cas de l'emprunt bulgare, dont d'ailleurs l'émission n'avait pas été approuvée. Avant le commencement de la première guerre balkanique, le gouvernement français ne s'occupa pas des questions balkaniques vu qu'elle cherchait à y sauvegarder le statu quo. C'est seulement après que les victoires des alliés balkaniques eurent rendu cette position intenable, que le gouvernement Poincaré dut y consacrer toute son attention.

5. Les guerres balkaniques

Les victoires des alliés balkaniques, et notamment de la Serbie en Macédoine et de la Bulgarie en Thrace en octobre, menaçaient directement les intérêts austro-hongrois et russes dans les Balkans. L'armée serbe, après sa victoire à Kumanovo, poursuivit son avancée et entra au Kosovo et dans le Sandjak de Novi Pazar. Les visées austro-hongroises sur la dernière région citée firent craindre à Paris une intervention de la Double Monarchie. La marche victorieuse de l'armée bulgare ravivait l'angoisse de la diplomatie impériale russe de la voir s'installer à Constantinople. Le gouvernement Poincaré, poursuivant son rôle modérateur, dut donc composer avec les exigences de ces deux Puissances, dont celles de l'Autriche-Hongrie lui paraissaient capables de déséquilibrer les rapports entre deux blocs en faveur de la Triple Alliance.

La Double Monarchie vécut les victoires serbes comme une véritable secousse. Le spectacle de la victorieuse progression de l'armée serbe, dont l'avant garde s'arrêta seulement sur les rives de l'Adriatique et les rives des lacs de Ohrid et de Doiran, détruisit toute une série d'idées reçues sur

le Royaume voisin. Les prouesses de l'armée serbe en firent un véritable concurrent pour la Double Monarchie soit dans les Balkans, soit dans ses provinces orientales sous l'emprise d'une propagande yougoslave. Les manifestations de solidarité avec la Serbie se multiplièrent, ravivant les demandes d'autonomie, voire en appelant de leurs vœux la fin du système dualiste. A Vienne, on commençait de douter même de la loyauté des régiments slaves. François Joseph, en novembre, résuma l'opinion générale en disant qu'on pouvait désormais faire confiance seulement aux Hongrois.²³⁹ Des voix s'élevèrent à Vienne pour dire qu'avec la disparition de la Turquie, l'Autriche-Hongrie devenait le prochain « malade de l'Europe », voué à une disparition prochaine. La victoire du principe national menaça directement le dernier État dont la structure reposait sur l'allégeance à la maison de Habsbourg.

Les généraux austro-hongrois voulaient depuis toujours en découdre avec la Serbie afin d'extirper le mal à la racine. Le chef de l'état-major propose en septembre 1912 comme indispensable au moins la prise du Kosovo pour séparer le Monténégro de la Serbie. Le véritable chef de la mouvance radicale était toujours le général Conrad. Depuis sa retraite, dans une série de mémorandums envoyés à l'empereur et à l'héritier du trône, il conseillait que la Double Monarchie prenne la tête de l'alliance balkanique. Cette dernière aurait assuré le contrôle des Balkans. Or, il fallait à tout prix s'assurer que la Serbie et le Monténégro soient sous l'influence directe de Vienne. Au cas où cela serait impossible, il était impératif de créer une Albanie indépendante comme contrepoids aux États slaves, et en même temps empêcher de cette façon l'avancée de l'Italie dans les Balkans.²⁴⁰

Or, cette politique belliqueuse s'avéra impossible. Les victoires des alliés balkaniques étaient unanimement saluées à Berlin. Le gouvernement allemand ne voulait pas entrer en guerre à cause des Balkans. En été 1912, Guillaume II avait décidé de ne pas agir dans le cas d'un conflit dans les Balkans. Kinderlen-Wachter, en octobre, suivait toujours les vœux de son souverain. En effet, ce dernier ne soutenait pas la politique audacieuse de son alliée dans les Balkans. Au Ballhausplatz on devait donc limiter ses objectifs. Lors de réunion des 25 et 30 octobre, il fut décidé de ne pas permettre à la Serbie de s'emparer des territoires peuplés par les Albanais, voire de l'empêcher d'avoir un débouché sur l'Adriatique. Il fallait donc ériger un État albanais comme une digue contre l'avancée des Slaves. Les deux royaumes voisins devaient être liés à la Double Monarchie par d'étroits

²³⁹ MITROVIĆ, *Prodor na Balkan i Srbija*, p. 99.

²⁴⁰ *Ibid.*, pp. 106-112.

liens économiques. Ce fut l'essence des demandes présentées le 6 novembre par l'ambassadeur austro-hongrois à Paris.²⁴¹

Sazonov déclara de son côté déjà le 20 octobre, qu'après les victoires des alliés balkaniques le statu quo n'était plus tenable. Il était donc prêt à accorder aux vainqueurs les territoires revendiqués, y compris un port sur l'Adriatique aux Serbes.²⁴² Or, il ne vouait en aucun cas permettre aux Bulgares de s'emparer de Constantinople.²⁴³ De cette façon, toute la stratégie diplomatique de Poincaré fut mise à mal. Dès le début il voulait confier la médiation dans les Balkans aux deux Puissances principalement intéressées. Désormais, l'effondrement de la Turquie les mettait au prise l'une contre l'autre. Ainsi les prémisses d'une conflagration européenne étaient réunies.

Dans ce cas Poincaré avança l'idée d'une déclaration des Grandes Puissances, annonçant leur désintéressement dans le conflit. C'était une réactualisation de son projet de juin.²⁴⁴ Or la Double Monarchie le repoussa. Ainsi naquit chez Poincaré la crainte que l'Autriche-Hongrie ne cherche à profiter du conflit pour satisfaire ses revendications territoriales dans les Balkans. Il y était catégoriquement opposé, car de cette façon l'équilibre des forces en Europe aurait été rompu.²⁴⁵ A ce propos, les nouvelles des pourparlers directs entre la Serbie et la Double Monarchie inquiétèrent Poincaré.²⁴⁶ Il estima inacceptable un arrangement entre les deux parties, permettant un agrandissement territorial de la Double Monarchie.²⁴⁷ Ses interlocuteurs serbes, Vesnić en premier lieu, saisissaient l'occasion pour lui faire comprendre que la Serbie pourrait être tentée par un arrangement avec la Double Monarchie si c'était le seul moyen d'obtenir un accès à l'Adriatique.²⁴⁸ Même après que Vesnić eut formellement démenti tout contact avec l'Autriche-Hongrie, la menace planait encore.²⁴⁹

En effet le gouvernement Pašić avait reçu des propositions dans ce sens. L'émissaire spécial de Berchtold, le professeur Josef Redlich vint le 2 novembre à Belgrade pour une mission spéciale et secrète. Il assura Pašić que la Double Monarchie approuvait et l'union entre la Serbie et le Mon-

²⁴¹ Note du Ministre, Paris le 6 novembre 1912, DDF, 3^e série, vol. 4, doc. 363.

²⁴² Louis à Poincaré, Saint-Pétersbourg le 29 octobre 1912, DDF, 3^e série, vol. 4, doc. 276.

²⁴³ Fleuriau à Poincaré, Londres le 1 novembre 1912, DDF, 3^e série, vol. 4, doc. 307.

²⁴⁴ Circulaire de Poincaré, Paris le 30 octobre 1912, DDF, 3^e série, vol. 4, doc. 279.

²⁴⁵ Poincaré à Fleuriau, Paris le 2 novembre 1912, DDF, 3^e série, vol. 4, doc. 312.

²⁴⁶ Poincaré à Descos, Paris le 31 octobre 1912, DDF, 3^e série, vol. 4, doc. 293.

²⁴⁷ Vesnić à Pašić, Paris le 30 octobre 1912, AS, DP, vol. X, N° 462.

²⁴⁸ Pašić à Vesnić, Belgrade le 30 octobre 1912, AS, DP, vol. X, N° 2421, 2361.

²⁴⁹ Note de Département, Paris le 1 novembre 1912, DDF, 3^e série, vol. 4, doc. 303.

ténégro et leur agrandissement territorial aux dépens de la Turquie. Or, il fallait que la Serbie oriente son avancée vers la mer Égée, car la Double Monarchie ne permettait pas à la Serbie de s'emparer des territoires albanais, ni d'avoir un port sur la côte albanaise. En revanche, la Serbie devait accepter les liens étroits avec la Double Monarchie. À terme, les deux pays devaient conclure une union douanière. Le gouvernement radical jugea les propositions austro-hongroises comme inacceptables. L'union douanière signifiait l'annulation de tous les efforts consacrés à l'émancipation économique depuis plusieurs décennies. La suggestion de l'avancée vers l'Égée n'était que le moyen le plus sûr de briser l'alliance avec la Bulgarie. Pašić déclina l'offre et les rapports entre les deux pays s'envenimèrent considérablement.²⁵⁰

Les relations entre la Serbie et l'Autriche-Hongrie devinrent le point crucial de la crise balkanique. Si la Double Monarchie devenait impliquée dans le conflit balkanique, par le jeu d'alliances, une conflagration européenne risquerait d'être déclenchée. On craignait au Quai d'Orsay une intervention austro-hongroise dans le Sandjak de Novi Pazar afin d'empêcher l'union entre la Serbie et le Monténégro. Or, cette crainte fut écartée dès le début de novembre. La diplomatie austro-hongroise multipliait des déclarations précisant qu'elle renonçait à toute revendication territoriale. Finalement l'ambassadeur austro-hongrois à Saint-Pétersbourg, le comte de Thurn, déclara à Sazonov, que la Double Monarchie ne demandait de la Serbie que des avantages économiques.²⁵¹

Réduisant ses exigences, Berchtold avait donné un autre caractère au différend austro-serbe. Dès que l'équilibre des forces en Europe n'était plus en question, le problème prit de nouveau un caractère régional. Désormais l'attention fut concentrée sur la question de l'accès serbe à l'Adriatique. L'armée serbe poursuivant les troupes turques repliées en Albanie jusqu'au 24 novembre, prit la partie septentrionale de l'Albanie jusqu'à la rivière Skumba. Les objectifs serbes étaient doubles. Il fallait s'assurer l'accès à l'Adriatique, mais on songeait aussi à l'incorporation des territoires albanais dans l'État serbe. Cela était nécessaire afin d'assurer une liaison territoriale avec le futur port serbe. D'autre part, on ne croyait pas les Albanais capables à former un État indépendant. Divisés entre les trois religions monothéistes, partagés entre les deux tribus, Ghegas au Nord et Toscas au Sud, les Albanais paraissaient dépourvus des capacités nécessaires à former un

²⁵⁰ VOJVODIĆ, « Serbia and the First Balkan War », p. 252, MITROVIĆ, *Prodor na Balkan i Srbija*, pp. 124-126.

²⁵¹ Paul Cambon à Poincaré, Londres le 7 novembre 1912, DDF, 3^e série, vol. 4, doc. 378.

État viable.²⁵² Or, la diplomatie austro-hongroise fit tout son possible pour qu'un État albanais soit créé. Elle prit sous son aile le mouvement national albanais, en amenant Ismail Kemal, le leader albanais de Constantinople, à Vienne et ensuite à Valona. Il exigea la création d'un État albanais réunissant les villes de Monastir, Janina, Skopje, Pristina et Prizren. Finalement il fut à l'origine de la proclamation de l'indépendance albanaise, coïncidant avec l'arrivée des troupes serbes.²⁵³

Le gouvernement Pašić ignore la naissance d'un État albanais. Or, c'était un nouvel obstacle sur sa route vers l'Adriatique. Le gouvernement serbe donna l'impression de bafouer le principe national, sa principale justification de la guerre contre la Turquie. La diplomatie austro-hongroise ne manquait pas de le souligner en élaborant les raisons qui la poussaient à s'opposer à l'accès serbe à l'Adriatique. Une véritable stratégie cordonnée des membres de la Triple Alliance fut mise en place à ce propos. L'Albanie était le seul allié austro-hongrois possible dans les Balkans désormais sous le contrôle des Royaumes balkaniques. Il fallait donc empêcher à tout prix son partage entre les pays balkaniques, voire pousser ces derniers à se brouiller en se disputant la vallée de Vardar, après que la Serbie serait repoussée de l'Adriatique. L'Italie tenait, depuis l'accord avec l'Autriche-Hongrie de 1902, à ce que la côte albanaise ne soit pas prise par une autre puissance que la Turquie. C'était sa voie d'accès dans les Balkans, et il fallait qu'elle reste ouverte par le biais d'un faible État albanais. En ce qui concerne l'Allemagne, elle se devait de soutenir son alliée, afin que leur alliance ne soit pas brisée dans les Balkans.

Le compte Szecsen, l'Ambassadeur austro-hongrois à Paris, informe Poincaré le 6 novembre du programme austro-hongrois pour la paix dans les Balkans. On y trouve, d'abord, un refus catégorique d'accorder à la Serbie l'accès à l'Adriatique, et la demande qu'un État albanais soit créé. En ce qui concerne les questions économiques, la Double Monarchie exige que la voie jusqu'à Salonique lui soit ouverte à travers les pays balkaniques, et que ce port soit un port libre ou neutralisé.²⁵⁴ Kinderlen-Wächter soutient la position de son allié. Il propose que les Serbes soient privées de l'accès à l'Adriatique et les Bulgares de l'Andrinople. C'est un moyen d'offrir des concessions à la Russie.²⁵⁵ Néanmoins, il est fort surpris lorsque le chargé d'affaires serbe à Berlin, Bogićević, exprime avec clarté la position serbe.

²⁵² BATAKOVIĆ, *Kosovo i Metohija*, p. 98.

²⁵³ MIKIĆ, « The Albanians and Serbia », p. 175.

²⁵⁴ Note du Ministre, Paris le 6 novembre 1912, DDF, 3^e série, vol. 4, doc. 363.

²⁵⁵ Jules Cambon à Poincaré, Berlin le 4 novembre 1912, DDF, 3^e série, vol. 4, doc. 371.

Lors de son audience auprès de Kinderlen-Wächter il déclare que la Serbie ne peut, au prix d'une guerre, renoncer à l'accès à l'Adriatique. Il affirme qu'elle jouit du soutien russe, en demandant directement à son interlocuteur si l'Allemagne, au risque d'une guerre européenne, serait prête à soutenir la Double Monarchie.²⁵⁶ Kinderlen-Wächter s'efforce de trouver une solution diplomatique à la question, évoquant l'idée d'un accès serbe à la mer Égée.

L'Italie, pour une fois, se range aux côtés de ses alliés. Elle n'approuve pas pour autant la totalité des exigences austro-hongroise. Giolitti considère que les concessions économiques demandées équivalent à un véritable protectorat austro-hongrois sur les Balkans. Il tient à ce que toutes les Puissances aient un accès au marché balkanique.²⁵⁷ Tittoni, ambassadeur italien à Paris, propose même une solution en évoquant la possibilité d'accorder à la Serbie, à travers le Sandjak de Novi Pazar, d'ailleurs partagé entre la Serbie et Monténégro, l'accès au port d'Antivari au Monténégro. Un deuxième port neutralisé pouvait être accordé à la Serbie sur la côte albanaise, dont l'accès serait assuré par un chemin de fer neutralisé lui aussi.²⁵⁸

La demande serbe d'un accès à l'Adriatique eut des résultats mitigés dans les capitales alliées. Grey se décida de remettre la question à plus tard pour qu'elle soit traitée ensemble avec tous les problèmes issus de la guerre.²⁵⁹ Poincaré fit de même en attendant de connaître la position russe.²⁶⁰ Sazonov, quant à lui niait avoir garanti l'accès à la mer à la Serbie. Or, il avertissait qu'un ultimatum de la Triple Alliance, semblable à celui de mars 1909 ne resterait pas sans réponse. A l'instar de ses alliés, il était favorable aux Serbes, mais estimait judicieux de repousser la question pour le moment.²⁶¹ Cependant Sazonov adressa à Pašić un message beaucoup plus explicite. L'Entente était prête à accorder seulement un soutien diplomatique à la Serbie. En revanche, elle n'était nullement disposée à risquer une guerre européenne à cause de l'accès serbe à l'Adriatique.²⁶²

La question de l'accès serbe à l'Adriatique avait une importance toute relative pour le gouvernement Poincaré. Ce dernier tenait surtout à soutenir son allié russe, tout en assurant les alliés balkaniques de sa sym-

²⁵⁶ Jules Cambon à Poincaré, Berlin le 7 novembre 1912, DDF, 3^e série, vol. 4, doc. 377.

²⁵⁷ Barrère à Poincaré, Rome le 9 novembre 1912, DDF, 3^e série, vol. 4, doc. 407.

²⁵⁸ Criculaire de Poincaré, Paris le 18 novembre 1912, DDF, 3^e série, vol. 4, doc. 481.

²⁵⁹ Paul Cambon à Poincaré, Paris le 8 novembre 1912, DDF, 3^e série, vol. 4, doc. 393.

²⁶⁰ Poincaré à Paul Cambon, Paris le 9 novembre 1912, DDF, 3^e série, vol. 4, doc. 401 ; Note de M. Poincaré, Paris le 9 novembre 1912, DDF, 3^e série, vol. 4, doc. 403.

²⁶¹ Louis à Poincaré, Saint-Petersbourg le 10 novembre 1912, DDF, 3^e série, vol. 4, doc. 411.

²⁶² Note de l'Ambassade de la Russie, Paris le 12 novembre 1912, DDF, 3^e série, vol. 4, doc. 431.

pathie. Cette question régionale l'intéressait dans la mesure où elle aurait des conséquences pour le système des alliances françaises. Ainsi, il tint à rassurer Sazonov qu'il ne permettrait pas qu'un camouflet semblable à celui de mars 1909 lui soit infligé. Il était prêt à respecter les termes de l'alliance, en précisant que la France soutiendrait la Russie au cas où jouerait le *casus foederis*.²⁶³ Or, il se gardait bien de suivre sans réserve son allié, car ce dernier avait la fâcheuse tendance de lui accorder toute la responsabilité pour les décisions douloureuses telle que celle annoncée à Pašić. Poincaré s'empressa de faire comprendre à Pašić que c'était une décision russe à laquelle la France s'était ralliée.²⁶⁴

Avec la progression des armées serbes en Albanie, l'attitude de la Double Monarchie se durcit. Les ministres de la Triple Alliance informèrent formellement Pašić qu'un accès à l'Adriatique sur la côte albanaise était impossible.²⁶⁵ Or, Pašić, poussé par la diplomatie russe, acquiesça seulement à repousser la question après la fin des hostilités.²⁶⁶ La réaction austro-hongroise ne se fit pas attendre. Les nouvelles des préparatifs militaires du côté de la Bosnie-Herzégovine se multiplièrent.²⁶⁷ Berchtold se servit de l'attitude de l'armée serbe envers les consuls austro-hongrois en Albanie pour faire une pression supplémentaire sur la Serbie.²⁶⁸

Les menaces de la Double Monarchie se faisant de plus en plus pressantes, Sazonov conseillait à Pašić de remettre aux Grandes Puissances le choix du moyen pour effectuer la communication de la Serbie avec l'Adriatique.²⁶⁹ Finalement, suivant les conseils russes, le gouvernement Pašić se déclara prêt le 2 décembre à respecter l'autonomie albanaise et de retirer ses troupes.²⁷⁰

La conférence internationale se réunit à Londres en décembre pour statuer sur le traité de la paix et à résoudre la question albanaise. Poincaré et Isvolsky conseillaient au délégué serbe, Novaković, de renoncer à l'accès à l'Adriatique sous peine d'exposer son pays à l'attaque austro-hongroise. La conférence proclama le 17 décembre l'indépendance albanaise, prévoyant le chemin de fer reliant la Serbie à la côte albanaise. Le gouver-

²⁶³ Poincaré à Louis, Paris le 19 novembre 1912, DDF, 3^e série, vol. 4, doc. 494.

²⁶⁴ Poincaré à Descos, Paris le 14 novembre 1912, DDF, 3^e série, vol. 4, doc. 452.

²⁶⁵ Louis à Poincaré, Saint-Pétersbourg le 18 novembre 1912, DDF, 3^e série, vol. 4, doc. 471.

²⁶⁶ Descos à Poincaré, Belgrade le 18 novembre 1912, DDF, 3^e série, vol. 4, doc. 486.

²⁶⁷ Poincaré à Louis, Paris le 18 novembre 1912, DDF, 3^e série, vol. 4, doc. 487.

²⁶⁸ Dumaine à Poincaré, Vienne le 19 novembre 1912, DDF, 3^e série, vol. 4, doc. 496.

²⁶⁹ Poincaré à Louis et à Paul Cambon, Paris le 22 novembre 1912, DDF, 3^e série, vol. 4, doc. 526.

²⁷⁰ MIKIĆ, « The Albanians and Serbia », p. 178.

nement Pašić, accepta la décision et annonça le 6 janvier 1913 le retrait de ses troupes de l'Albanie.

Le revers subi dans la question albanaise prouva encore une fois que le différend entre la Serbie et la Double Monarchie ne pouvait qu'être résolu en faveur de cette dernière à chaque fois qu'il était traité comme une question régionale. L'essence de l'attachement serbe à l'Entente se trouvait dans le fait que ses membres n'avaient pas des intérêts directs engagés dans les Balkans. De cette façon il n'y avait point de différend, mais ils ne voulaient pas risquer un conflit européen à cause de la Serbie. Seulement dans le cas où les Puissances étaient momentanément immobilisées par le jeu d'alliances, les pays balkaniques pouvaient agir. Ainsi les guerres balkaniques eurent un succès incontestable. Or, l'échec serbe de sortir sur l'Adriatique bouscula complètement les prémisses de l'alliance serbo-bulgare, car les deux alliés se trouvaient au prises l'un contre l'autre en Macédoine.

Le conflit éclata à propos de la demande serbe d'obtenir des compensations en Macédoine. Lorsque Novaković fut informé en décembre par Poincaré et Isvolsky de l'impossibilité d'obtenir l'accès à l'Adriatique, il soutint que la Serbie devait exiger la renégociations du traité avec la Bulgarie afin d'avoir des compensations en Macédoine. Ces interlocuteurs reçurent cette possibilité avec beaucoup de réserve. Poincaré dit même que la ville de Monastir doit revenir en tout cas aux Bulgares.²⁷¹ Néanmoins, le gouvernement Pašić, soutenu par l'ensemble de la classe politique serbe, crut la renégociation du traité indispensable. Le revers subi en Albanie rendait toutes ses victoires vaines. Un des principaux objectifs de la guerre, à savoir le désenclavement économique, n'était pas atteint. Il était donc impératif pour la Serbie de contrôler le chemin de fer Skopje-Salonique. De cette façon elle aurait pu obliger le futur propriétaire, quel qu'il soit, du port de Salonique, de composer avec elle. En conséquence, en évoquant l'échec subi en Albanie et l'apport de ses armées en Macédoine, elle exigea le contrôle de la rive droite du Vardar, et la frontière commune avec la Grèce jusqu'au lac d'Ohrid. Les territoires demandés se trouvaient déjà sous le contrôle de ses armées. Il appartenait donc à la Bulgarie de les lui contester. C'était d'autant plus difficile pour cette dernière, qu'elle se voyait obligée de demander le 27 janvier 1913 des renforts à la Serbie pour gagner la bataille d'Adrianople. Pašić acquiesça, en évoquant la possibilité des compensations ultérieures. Il précise sa pensée le 22 février lorsqu'il demande formellement la révision du traité d'alliance.

²⁷¹ Novaković à Pašić, Londres le 13 décembre 1912, AS, DP, 1912, N° 4673.

La demande serbe était très délicate, car elle pouvait être désignée comme cause de dissolution de l'alliance balkanique. Cette dernière, au-delà de son importance régionale, était un maillon important dans le système d'alliance de l'Entente. Elle représentait la barrière à l'avancée germanique vers l'Est, et vers Salonique en particulier. Sachant pertinemment que la France était tout particulièrement sensible à cet aspect de l'alliance balkanique, la diplomatie serbe mit en place une intense campagne d'explication. Des sommes considérables furent utilisées afin de promouvoir les vues serbes dans la presse française.²⁷² La demande officielle dans ce sens était adressée en avril au Quai d'Orsay. Pašić y soutint que la Serbie était prête à défendre avec les armes la rive droite de Vardar contre l'avancée bulgare. La Serbie ne pouvait pas se permettre de voir son accès à l'Égée coupé par une frontière commune bulgare-albanaise. La question était d'une importance vitale pour la Serbie.²⁷³

A propos de la demande serbe tous les représentants diplomatiques français dans la région exprimèrent leur avis. Leur réactions démontraient toute la complexité de la situation balkanique. L'intérêt primordial de la France était de préserver l'influence de l'Entente sur l'alliance balkanique, voire de persuader la Roumanie de s'y joindre. Or, les différences territoriales entre les alliés et entre les alliés et la Roumanie rendaient cette tâche particulièrement difficile. Initialement la demande serbe était vue avec une certaine circonspection, car elle était précisément à l'origine d'un nouveau différend. Avec le temps, la recherche d'un équilibre des forces dans les Balkans et la crainte que la Serbie puisse basculer dans le camp adverse persuadèrent certains diplomates français à rallier la cause serbe. Dumaine, ambassadeur à Vienne, était persuadé que le roi bulgare changerait de camp à la première occasion pour renouer avec sa politique austrophile. Il fallait donc permettre à la Serbie d'avoir une frontière commune avec la Grèce, seul autre véritable allié de l'Entente dans les Balkans.²⁷⁴ C'était aussi l'avis des ministres français à Athènes et à Bucarest. Ce dernier oeuvrait pour une entente serbo-roumaine à caractère anti-bulgare. Il fallait donc attirer la Roumanie en soutenant ses revendications aux dépens de la Bulgarie. Seul Panafieu, l'envoyé à Sofia, faisait exception.

Le Directeur des Affaires Politiques, Maurice Paléologue, fit preuve d'une certaine compréhension pour les thèses serbes. Il promit au chargé

²⁷² Vesnić reçut 50 000 francs en juin. Vesnić à Pašić, Paris le 1^{er} juin 1913, AS, DP, 1913, N° 2017.

²⁷³ ALEKSIĆ-PEJKOVIĆ, *Odnosi Srbije*, p. 675.

²⁷⁴ DDE, 3^e série, vol. 4, doc. 526.

d'affaires serbes que la France soutiendrait la Serbie autant que la Russie. L'impression que le véritable relais de la politique française dans les Balkans étaient la Serbie, la Roumanie et la Grèce faisait son chemin au Quai d'Orsay également.²⁷⁵ L'intransigeance bulgare rendit en juin cette dernière responsable de la dissolution de l'alliance.

La défaite bulgare dans la deuxième guerre balkanique (16 juin au 18 juillet 1913) résout temporairement la question de la Macédoine. Selon le traité de Bucarest (10 août 1913), la Serbie obtint cette province, achevant ainsi la partie orientale de son action nationale. La victoire contre la Bulgarie fut aussi le fruit de la coopération franco-serbe. Les fonds français permirent la modernisation de l'armée serbe, lui donnant ainsi les moyens de son action nationale. Vu que la France exerça peu de suivi de l'utilisation de ses emprunts ; la stratégie des radicaux fut couronnée par un net succès. Le soutien des banquiers français leur permit de s'affranchir de la tutelle austro-hongroise et de réaliser une partie de leur programme national.

En revanche, les financiers français contrôlaient l'économie du pays. Les investissements français en Serbie s'élevèrent à plus de 814 millions de francs, dont 770 millions dans les fonds d'État. La structure des investissements français démontre son caractère hautement politique. Néanmoins, à travers la Banque franco-serbe les capitaux français dominèrent aussi les finances privées. Or, la diplomatie française ne fit aucun usage de cette position dominante. Ainsi se révéla l'avantage de la stratégie radicale. Le prix à payer pour le soutien financier français était exclusivement économique. Une stratégie balkanique faisait défaut à la France. Écrivant en 1917, Maurice Bompard, ancien ambassadeur à Constantinople, décrivait l'engagement français dans les fonds publics en Serbie et dans les Balkans en général de la manière suivante :

« Or, il n'y a pas à contester que les porteurs de fonds publics, surtout s'ils sont laissés à eux-mêmes par les établissements émetteurs, n'exercent pas ou exercent bien peu d'influence dans les pays étrangers dont ils possèdent les titres. Sans doute lorsqu'un emprunt étranger se négocie en France, le gouvernement français, si son action n'est annihilée par des rivalités sur notre propre marché, peut mettre à profit cette circonstance pour faire régler à notre satisfaction un certain nombre de questions d'ordre économique intéressant nos nationaux, sinon même d'ordre politique intéressant l'État ; il peut aussi exiger des commandes en fournitures d'armement, ou des avantages en matière des travaux publics ; mais son action, pour puissante qu'elle soit à ce moment, est éphémère ; son efficacité ne

²⁷⁵ Pavlović à Pašić, Paris le 21 et 24 avril 1913, AS, DP, 1913, N° 1710, 1759.

« dure que le temps nécessaire à conclure l'emprunt ; celui-ci souscrit, nous restons sans influence, avec une créance souvent considérable ; qui ne nous donne nullement barre sur le gouvernement du pays emprunteur ; elle nous subordonnerait plutôt à son bon vouloir. »²⁷⁶

Une fois arrivée au Kosovo et après avoir ouvert la voie vers Salonique, c'est à dire vers les marchés d'outre mer, la Serbie pouvait se consacrer à consolider administrativement et économiquement ses nouveaux territoires.

La victoire serbe dans les guerres balkaniques résulte d'un processus long plus de trente ans aboutissant à la création de l'identité nationale serbe. La cause nationale, plus exactement celle des Serbes du *vilayet* de Kosovo, fut adoptée par la plupart des conscrits serbes en octobre 1912. Leur chef de guerre fut en toute logique Nikola Pašić, l'architecte de l'entrée de la paysannerie serbe en politique. Selon les critères d'aujourd'hui, cette guerre incarne le nationalisme serbe moderne. Mais cette constatation nous révèle d'avantage sur notre époque que sur celle qu'elle cherche à décrire, car le nationalisme était l'idéologie du moment. Ceux qui étaient incapables de la mettre en œuvre, ne disposaient pas d'une action nationale suffisamment forte et articulée, ainsi qu'il en va des nations en cours de formation. Les victoires des alliés balkaniques furent acquises au nom du principe national, et les rapports respectifs entre eux furent déterminés par la position de leurs armées sur le champ de bataille.

Vues dans la perspective de l'époque, comme une alternative au désordre et à l'anarchie dans l'Empire ottoman, les guerres balkaniques ont certainement apporté une amélioration dans le cadre de vie des anciens sujets de sultan. Cependant, comme on a pu le constater, aucun compromis ne fut possible avec les intérêts nationaux des nations balkaniques en devenir, albanaise ou macédonienne. Les alliés balkaniques l'apprirent à leurs dépens lorsqu'ils se retrouvèrent à la place occupée jadis par le défunt Empire. De tous les vainqueurs, la Serbie se trouva incontestablement dans cette position, ce qui peut expliquer que sa victoire ait été si vivement contestée.

6. La « Main noire »

Outre la contestation au niveau international la victoire dans les guerres balkaniques provoqua la confrontation décisive au sujet de l'organisation

²⁷⁶ Bompard à Ribot, Paris le 21 septembre 1917, AMAE, Série Z, Europe 1918-1940, Yougoslavie, vol. 121, pp. 2-35.

des Nouvelles territoires entre les radicaux et la partie la plus active des conjurés de 1903. La Serbie connaît, de 1903 à 1914, un essor sans précédent de la vie politique. Les libertés de presse et d'expression permettent l'essor sans précédent de la démocratie parlementaire. Cependant l'événement fondateur de la période est le coup d'État du 29 mai 1903, lorsqu'un groupe d'officiers s'organise pour « libérer » la Serbie du dernier souverain Obrenović. Ces officiers-conjurés représentent pendant toute la période un contre-pouvoir aux deux piliers du système constitutionnel serbe, la monarchie et l'assemblée nationale. Or, les conjurés n'ont aucune organisation interne structurée, car il s'agit d'officiers de promotions rapprochées, réunis par leurs paires et menés par les champions de leur génération, dont notamment Dragutin Dimitrijević, dit Apis. Le plus souvent Apis, avec ses amis les plus proches, une dizaine au plus, décide au nom des conjurés et, en tant que meneur d'hommes hors pairs, il arrive à mobiliser le reste des officiers-conjurés. Dans certains moments clés de la période 1903-1914, Apis et ses amis exercent une influence politique considérable, car ils étaient soutenus par le roi Pierre Ier Karadjordjević et par une partie de l'Haut-commandement comme la partie la plus active et la plus patriotique du corps des officiers. Sur la scène politique serbe, seules les deux branches du Parti radical et notamment les vieux radicaux avec leur chef emblématique, Nikola Pašić, sont à même de leur faire face.

L'absence d'une structure propre aux conjurés est démontrée par le fait qu'ils se divisent en fractions exclusivement sur la base des rivalités personnelles. Vers 1911, Apis avec ses amis forment le gros des troupes de l'organisation la « Main noire », tandis que ses ennemis personnelles se rallient au prince héritier Alexandre et fondent la « Main blanche ». Les deux branches des conjurés choisissent des stratégies différentes. Les partisans de la « Main noire », veulent garder leur indépendance et maintenir leur rôle d'arbitre au sein de l'armée et de ce fait influencer la vie politique. Leurs frères ennemis de la « Main blanche » optent pour le rôle plus confortable d'une coterie autour du prince Alexandre. La légitimité et l'autorité du futur homme fort de la Serbie,²⁷⁷ représentent un écran parfait pour les membres de la « Main blanche ». Agissant au nom d'Alexandre, ils croient pouvoir exercer plus efficacement et plus durablement leur influence sur l'armée et la vie politique. Malgré les stratégies différentes, la

²⁷⁷ A la veille de la Grande guerre, en juin 1914, le prince Alexandre devient régent. Après le décès du roi Pierre, en 1921, il est couronné roi, d'abord du Royaume des Serbes, Croates et Slovènes et, depuis 1929, de la Yougoslavie.

volonté d'outrepasser leur rôle constitutionnel, était manifeste des deux côtés.

Ce pouvoir politique tellement désiré par la partie dirigeante des officiers-conjurés, aussi bien de la « Main noire » que de la « Main blanche », était-il utilisé en fonction d'objectifs définis ? Les conjurés, en raison du caractère secret et officieux de leur association, n'affichaient aucun programme. On est même en droit de se demander s'ils en avaient un ? Autrement dit, s'agissait-il d'un groupe de pression de caractère corporatif ou d'une conjuration dont les penchants politiques demeuraient imprécis ? Leur histoire a été déjà amplement décrite dans des ouvrages récents.²⁷⁸ Mais il me paraît que l'analyse de leurs idées et mobiles reste encore incomplète. Une lecture attentive de leurs écrits permet d'énumérer trois grands motifs de leur action politique : la morale conservatrice, le dilemme entre démocratie et autoritarisme, et l'action nationale.

Les officiers-conjurés sont tous issus des écoles militaires serbes à la fin du XIX^e siècle. Le roi Milan Obrenović entreprend, après la défaite dans la guerre contre la Bulgarie en 1885, une vaste campagne de renouveau du corps des officiers. Ce personnage complexe était un autocrate à l'image des boyards roumains de son enfance. Il ne croyait guère à la possibilité d'instaurer un régime démocratique en Serbie. Sa tentative de régner dans les années quatre-vingt avec l'aide d'un parti politique acquis à sa cause, les progressistes, s'est soldée par son abdication en 1889. Revenu en Serbie en 1897, sous le règne de son fils Alexandre, il essaie de faire de l'armée le

²⁷⁸ Les conjurés de 1903 ont fait l'objet de nombreuses études, parmi les ouvrages de référence on peut citer BOGITCHEVITCH Miloche, *Le colonel Dragoutine Dimitrievitch Apis*, Paris, 1928 ; ŽIVANOVIĆ Milan, *Solunski proces 1917. godine. Prilog proučavanju političke istorije Srbije 1903-1918* (Le procès de Salonique de 1917. Contribution à l'étude de l'histoire politique de la Serbie), Belgrade 1955 ; NEŠKOVIĆ Blagoje, *Istina o Solunskom proces* (La vérité sur le procès de Salonique), Belgrade 1953 ; VUČKOVIĆ Vojislav, « Unutrašnje krize u Srbiji i Prvi svetski rat » (Les crises internes de la Serbie et la Première guerre mondiale), *Istorijski časopis XIV-XV*, Belgrade 1963-1965, pp. 173-229 ; parmi les travaux récents, voir MACKENZIE, David, *Apis, the Congenial Conspirator. The Life of Colonel Dragutin Dimitrijević Apis*, East European Monographs, Boulder, 1989 ; du même auteur, *The Black Hand on Trial*, East European Monographs, Boulder, 1995, et *The Exoneration of the Black Hand 1917-1953*, East European Monographs, Boulder, 1998 ; BATAKOVIĆ Dušan T., « Storm over Serbia : the rivalry between civilian and military authorities (1911-1914) », *Balkanica XLIV* (Belgrade 2013), pp. 307-356 ; du même auteur, « Izazovi parlamentarnoj demokratiji : Nikola Pašić, radikali i Crna ruka » (Les défis à la démocratie : Nikola Pašić, les radicaux et la Main Noire), dans *Nikola Pašić. Život i delo* (La vie et l'œuvre de Nikola Pašić. Recueil d'articles), Belgrade, SANU/Zavod za udžbenike, 1998 pp. 310-329, et « La Main Noire (1911-1917), l'armée serbe entre démocratie et autoritarisme », *Revue d'histoire diplomatique* n° 2, Paris 1998 pp. 95-144.

pilier de la monarchie.²⁷⁹ Afin d'élargir son assise sociale, il avait ouvert les portes des écoles militaires aux fils des classes moyennes et de la paysannerie, et depuis 1897 il leur accorde un position privilégié au sein de la société serbe.²⁸⁰ Or, cette seconde tentative de former un parti royaliste, d'essence militaire cette fois, se retourne contre son fils, Alexandre, car ces nouvelles recrues vont constituer la partie la plus importante des conjurés.

Les débuts sont pourtant prometteurs. L'armée, et particulièrement les officiers, sont mieux payés et mieux instruits. Le prestige des officiers au sein de la société serbe grandit considérablement. Après avoir démontré un net rejet de l'armée régulière au temps de la révolte du Timok en 1883, la société serbe la considère désormais comme l'image vivante de la gloire nationale. Cette réussite quasi complète est remise en question en 1900 par le projet de mariage du roi Alexandre.

Un tel retournement de situation était toutefois prévisible. La Serbie était un pays de petits propriétaires terriens, dont sont issus, au début de XIX siècle, les deux dynasties autochtones. En conséquence, la monarchie n'était pas au-dessus des luttes politiques. Au contraire, elle était jugée parfois plus sévèrement que les hommes politiques, car on lui accordait un rôle de modèle. Les officiers nouvellement promus adhéraient d'autant plus vigoureusement à cette conception de la monarchie, qu'ils savaient que leur prestige en découlait. Leur conception de la monarchie et de l'armée était différente de celle du roi Milan et de son fils. Pour eux, la défense de la monarchie n'était pas un devoir absolu, mais elle était conditionnée par l'acceptation et la promotion par la monarchie d'une série de postulats que les officiers puisaient dans leurs origines, notamment la morale conservatrice et patriarcale. C'est à ce niveau que le contrat implicite entre les officiers et leur souverain fut rompu par le roi Alexandre Obrenović.

L'histoire est bien connue et presque banale. Le roi Alexandre décide en 1900 de convoler avec une dame de compagnie de sa mère, Dragga Mašin, divorcée et jouissant d'une mauvaise réputation dans la société serbe. Pour les officiers, c'était un crime de lèse-majesté. Selon l'un des auteurs principaux de la conjuration, Antonije Antić, ce mariage royal était une honte pour le pays et pour le peuple serbe, mais surtout il l'était pour le

²⁷⁹ BATAKOVIĆ, *Les sources françaises de la démocratie serbe*, pp. 280, 329.

²⁸⁰ Lors du retour du roi Milan en 1897, le nombre des inscrits à l'Académie militaire passe de 80 à 100 et atteint 200 l'année suivante. Il retombe à 100 après son départ et tourne autour de 30 après 1903. Le roi Milan avait réduit le cursus tout en augmentant la proportion des élèves boursiers, il transforma dans le même temps certains bataillons en régiments, permettant ainsi aux jeunes officiers issus de l'Académie d'accéder rapidement à des postes de commandement. BATAKOVIĆ, « Izazovi parlamentarnoj demokratiji », p. 310.

corps des officiers. Antić et son comparse, Apis, en arrivent à la conclusion que les officiers serbes devaient réagir. Ils décident d'assassiner le roi et son indigne fiancée.²⁸¹

À première vue la réaction de ces deux officiers est incompréhensible : ils ont prêté serment au roi, qu'ils projettent maintenant, sans états d'âme, d'assassiner. Ils font par ailleurs partie tous deux de familles traditionnellement liées à la dynastie des Obrenović. L'oncle d'Antić, Djordje Genčić, était un ancien ministre et ami personnel du roi Milan. Le beau-frère de Dimitrijević, Živan Živanović, était lui aussi un ministre des Obrenović.²⁸² Dans la Serbie de la fin du siècle, les liens familiaux avaient autant, sinon d'avantage, d'importance que l'appartenance politique ou le mérite personnel. La décision des officiers pouvait ainsi lourdement compromettre l'avenir de leurs familles. Même si leur réaction est très violente, elle n'est pas moins caractéristique, car le corps des officiers dans son ensemble manifestait son opposition au mariage royal. Les officiers de garnison de Belgrade s'apprétaient à le faire savoir au roi, lorsqu'il les réduisit au silence en leur rappelant leur devoir de réserve.²⁸³

Vue dans le contexte international de l'époque, la réaction des officiers serbes semble encore plus incohérente. Le retour, en 1897, de l'ex roi Milan au pays avait provoqué le gel des relations avec la Russie et l'on était revenu à une diplomatie austrophile, délaissant l'aide aux Serbes hors de Serbie entreprit après son l'abdication en 1889.²⁸⁴ Le gouvernement de Vladan Djorđević, formé en 1897, presque exclusivement de proches de l'ex-roi, fut le seul à assumer la responsabilité de son retour au pays. Le poids politique de ce gouvernement était minime, car il dépendait exclusivement du soutien du roi, vu que les partis politiques dans leur ensemble le privaient de leur soutien.²⁸⁵ Finalement, alors que la fin de l'action nationale et l'asservissement à l'Autriche-Hongrie ne provoquèrent pas la réaction des officiers, la mésalliance du roi les fit penser tout de suite au régicide.

²⁸¹ ANTIĆ Antonije, *Beleške* (Notes), Zaječar, Fondation Nikola Pašić, 2010, p. 39.

²⁸² *Ibid.*, p. 38.

²⁸³ PANKOVIĆ Pavle, « Mémoires », Archives de l'Académie serbe des Sciences et des Arts (ASANU), n°14434, p. 2.

²⁸⁴ Le croyant profondément lié à la Double monarchie, la Russie mit tout en œuvre tout pour éloigner Milan de Serbie : elle lui versa même une somme d'argent considérable lors de son abdication, à condition qu'il ne revienne jamais dans son pays. JOVANOVIĆ Slobodan, *Vlada Aleksandra Obrenovića* (Le règne d'Alexandre Obrenović), vol. I, Belgrade, Srpska književna zadruga, pp. 67-69.

²⁸⁵ *Ibid.*, pp. 90-93.

L'attitude des officiers peut s'expliquer seulement par leur esprit de corps. Ils s'accommodaient bien du retour de l'ex-roi, car il était l'architecte de leur ascension sociale. Ils ne réagissaient que lorsque leur nouveau prestige semblait en danger. Or, le mariage royal le mettait en péril à plusieurs titres : en les discréditant aux yeux de la société serbe et en détériorant leur situation économique. D'abord, la honte de ce mariage ne pouvait que se répercuter sur le prestige des officiers unanimement considérés comme les premiers soutiens de la royauté. Les officiers, en cautionnant cette union par leur silence, auraient été privés de leur aura et relégués au niveau des serviteurs d'une cour socialement inacceptable voire infréquentable pour la société serbe. En Serbie les femmes étaient en outre les gardiennes de la morale conservatrice. Elles disaient haut et fort ce que leurs maris pensaient, à savoir que la future reine n'était pas digne d'être reçue dans une maison qui se respecte. Ainsi, lorsque Antić et Dimitrijević cherchaient à mobiliser les officiers, leur argument majeur consistait à dire qu'on ne pouvait pas accepter l'outrage de voir une débauchée devenir reine de la Serbie²⁸⁶. Ce raisonnement suffisait largement pour faire adhérer à leur conspiration nombre de jeunes officiers. Antić et Dimitrijević n'avaient point besoin d'autres arguments de caractère politique, national ou social pour les convaincre.

La détermination des officiers ne faiblit pas, elle se renforça au contraire lorsque le roi Alexandre Obrenović abandonna l'orientation austrophile et se réconcilia avec la Russie. Les réussites du gouvernement de Mihailo Vujić, un radical modéré, pesaient peu aux yeux des officiers face aux déboires de la fausse grossesse de la reine Draga. Vujić avait réussi non seulement à rétablir les contacts avec la Russie mais il avait aussi relancé la politique nationale. Or ces succès mettaient en danger la position sociale des officiers. Le désintéressement du roi Alexandre envers l'armée et la rigueur budgétaire imposée par Vujić pesaient sur le quotidien des officiers. Le contraste avec les journées fastes du temps du roi Milan était flagrant. Les officiers étaient mal et tardivement payés et ils étaient lourdement endettés²⁸⁷. Il n'était pas surprenant alors que les conjurés regrettassent le soutien jadis accordé par son père l'ex roi Milan, à l'armée. Le revirement politique entrepris par le roi Alexandre après son mariage s'était en définitive effectué aux dépens des partisans de son père, et donc de l'armée. En marge de l'indignation des officiers se profile ainsi une raison plus profonde du coup d'État : la réaction des fidèles de Milan, orphelins de leur

²⁸⁶ ANTIĆ, *Beleške*, pp. 68-71.

²⁸⁷ BATAKOVIĆ, *Les sources françaises*, p. 338-342.

roi protecteur mort en 1901, aux changements voulus par Alexandre. Mais Milan, tout en y étant hostile, refusait de s'opposer publiquement au mariage de son fils, ce qui avait amèrement déçu les futurs conjurés. En août 1900, Milan expliquait à Genčić qu'un coup d'État en sa faveur pourrait provoquer des troubles dans le pays à cause d'une réaction négative de la Russie.²⁸⁸ Après une telle déclaration, les conjurés conclurent que l'inconsistance morale et le manque de courage étaient une caractéristique familiale chez les Obrenović. Ils estimèrent par conséquent que le renversement de la dynastie était la seule solution possible.

Parmi les partisans du roi Milan se trouvaient deux groupes ayant en commun la volonté de retrouver leur prestige et leurs positions. De jeunes officiers rejoignaient les anciens ministres mis à l'écart du pouvoir, pour redorer ensemble, par un coup d'État, le blason de la Serbie et de son armée. Les considérations personnelles et familiales n'étaient pas absentes d'une telle coalition. Il fallait aussi assurer l'avenir des fidèles des Obrenović, dont les actions du roi Alexandre avaient lourdement hypothéqué la destinée. Entre la morale conservatrice et la défense de la dynastie les partisans de la dynastie des Obrenović ont fait leur choix. C'est ainsi que s'explique la réaction d'Antić et de Dimitrijević. Le triumvirat des conjurés, Antić, Dimitrijević et Genčić, fit du complot une affaire dirigée par les fidèles des Obrenović déçus par le comportement de Milan et de son fils. Les deux premiers recrutaient de jeunes officiers en faisant appel à leur honneur bafoué, tandis que Genčić assurait les contacts avec les partis politiques. Antić et Dimitrijević sollicitèrent aussi l'adhésion d'officiers supérieurs, gages de l'importance et du sérieux de la conspiration. Ces colonels étaient censés prendre le commandement de l'armée après le coup d'État et se poser en garants de son bon fonctionnement. Antić et Dimitrijević s'adressèrent donc aux colonels Petar Mišić, Aleksandar Mašin et Damjan Popović, qui avaient chacun de bonnes raisons pour adhérer à la conjuration. Ils y voyaient également un moyen de remédier au retard de leur carrière et d'accéder aux postes qui leur échappaient jusqu'alors. S'il était question de prestige, il s'agissait aussi de leur prestige personnel.²⁸⁹

Dimitrijević apporta la pierre finale à l'édifice en se déclarant dès le début un partisan inconditionnel de l'arrivé sur le trône du prétendant Pierre Karadjordjević.²⁹⁰ La structure de la conspiration fut ainsi parachevée. L'armée avait trouvé un roi pour incarner ses valeurs. Un homme qui

²⁸⁸ ANTIĆ, *Beleške*, p. 60.

²⁸⁹ *Ibid.*, pp. 88, 107, 137.

²⁹⁰ PANKOVIĆ, « Mémoires », p. 6.

s'était illustré dans la guerre franco-prussienne et dans la révolte des Serbes de Bosnie lors de la grande crise orientale 1875-1878, et qui vivait une vie sobre et retirée à Genève, à l'image même d'un bon bourgeois serbe.²⁹¹ Ainsi, les officiers allaient-ils effacer l'affront de la mésalliance royale et retrouver leur statut privilégié. Les hauts gradés et les politiciens associés à la conspiration devaient obtenir des postes importants dans le nouveau régime. En somme, pour les jeunes conjurés, la raison d'être de la conspiration était la défense des valeurs inhérentes à cette nouvelle génération d'officiers, à savoir la morale conservatrice et patriarcale, le prestige et les intérêts du corps des officiers. Toute autre considération était secondaire et ils ne se sont jamais posé la question du caractère antidémocratique de leur projet.

Après le coup d'État, les conjurés eurent précisément à résoudre le dilemme entre démocratie et autoritarisme car ils ne croyaient pas que leur rôle dût s'achever dans les jardins du palais royal en ce petit matin du 29 mai 1903. Ils ne projetaient nullement d'instaurer une dictature militaire et ils apportèrent leur soutien à la création du gouvernement intérimaire dont firent partie notamment Genčić et Mašin, avec à sa tête un autre libéral et membre de la conspiration, Jovan Avakumović.²⁹² Cependant les conjurés affirmaient avec vigueur leur intention de veiller sur leur œuvre. Ils repoussèrent d'abord avec force toute tentative républicaine et s'assurèrent que Pierre Karadjordjević serait élu au trône.²⁹³ Son élection était à la fois le couronnement de leur entreprise et la condition indispensable de leur action future. Les officiers entouraient effectivement le nouveau roi et monopolisaient les postes dans la garnison de Belgrade, tout en contrôlant les promotions dans l'armée.²⁹⁴ À travers eux l'armée devint une force politique de premier ordre.

Pourtant après le coup d'État, « écraser l'infâme » ne suffisait plus comme programme politique. Les conjurés se trouvaient désormais devant les épreuves du pouvoir. Il leur fallait, d'une manière toujours officieuse, se positionner face aux partis politiques et opter pour une alliance sur le plan international. Voulant faire de la politique, ils avaient besoin d'un programme. Or, celui-ci resta singulièrement absent de leurs écrits. C'est à peine si l'on peut discerner les contours d'un programme politique

²⁹¹ ŽIVOJINOVIĆ Dragoljub R., *Kralj Petar I Karadjordjević, u Otadžbini* (Le roi Pierre Karadjordjević, Dans la patrie), Belgrade, Zavod za udžbenike, 2003, p. 58.

²⁹² *Ibid.*, p. 2.

²⁹³ ANTIĆ, *Beleške*, p. 188.

²⁹⁴ *Ibid.*, pp. 190-193.

chez les principaux auteurs de la conspiration. Issus de familles libérales, lorsqu'ils se décident à contacter des hommes politiques, les conjurés se tournent naturellement vers le parti libéral. Selon un de chefs de la conspiration, Antonije Antić, les conjurés considéraient que le Parti libéral, grâce au rôle primordial joué par des conjurés issus des familles libérales dans la conspiration et dans le premier gouvernement créé après le coup d'État, pouvait devenir la base politique de la nouvelle dynastie. Cette idée n'était pas dépourvue de discernement. Après plus de quarante ans de poursuites et brimades sous les Obrenović, le dernier prince Karadjordjević avait quitté la Serbie en 1858 et leurs partisans étaient marginalisés et peu nombreux. En transformant le Parti libéral en parti fidèle à nouveau souverain, la conjuration aurait été légitimée et la longévité de son influence assurée. Genčić était un libéral, et il informa dès le début de la conspiration Jovan Avakumović, un autre ténor de la veille génération des libéraux. Dimitrijević, avant même le coup d'État, avait essayé de contacter Stojan Ribarac, le chef de file de la jeune génération des libéraux, mais ce dernier refusa de le rencontrer.²⁹⁵ Avakumović et Genčić, en revanche, firent partie du gouvernement intérimaire issu du coup d'État. Pourtant, le conflit entre les générations au sein du Parti libéral empêcha la création d'un parti royaliste, il se présenta divisé aux élections de 1903 et fut sévèrement battu par les radicaux. Ces derniers, divisés eux-mêmes depuis 1901 entre radicaux indépendants et vieux radicaux, monopolisaient la scène politique serbe grâce à leur forte implantation locale.²⁹⁶ L'époque où l'on pouvait influencer l'issue des élections grâce au soutien du souverain était désormais révolue. Ainsi les conjurés furent-ils réduits à constituer un parti royaliste officieux ayant comme source de pouvoir leur emprise sur l'armée.

Après le coup d'État et l'élection du nouveau souverain, Antić et Dimitrijević perdirent la direction du mouvement au profit des colonels Mišić, Popović ou Mašin. Ces derniers occupaient désormais les postes clés dans l'entourage du roi Pierre et dans l'armée et ils représentaient la partie visible de la conjuration sur la quelle se concentraient les attaques de tous ceux qui désapprouvaient le régicide. La monarchie britannique était particulièrement outrée par l'assassinat du dernier Obrenović, et elle exigea la mise à l'écart et le jugement des conjurés. Menacées par la pression de la Grande Bretagne, à laquelle se joignirent les diplomaties des autres puissances mettant en place une espèce de « grève » diplomatique, en refusant tout contact avec le palais et quittant Belgrade au début de 1904, l'ancienne

²⁹⁵ *Ibid.*, pp. 143-149.

²⁹⁶ BATAKOVIĆ, *Les sources françaises*, p. 382.

génération des conjurés se soucia d'abord de son sort personnel. Elle cherchait, par une série des promotions ou de mises à l'écart dans le Corps des officiers, de s'assurer le contrôle absolu sur l'armée. Finalement, les principaux membres de la veille génération des conjurés furent éloignés de la cour par une décision royale du 31 mars 1904, mettant ainsi un terme à la « grève » diplomatique, exception faite du représentant de la Grande Bretagne. Néanmoins, nommés dans l'état-major et au commandement des grandes divisions, ils maintinrent leur influence sur l'armée et le roi et, de cette façon, sur la vie politique.²⁹⁷

C'est alors qu'apparurent les clivages entre les conjurés. Les hauts gradés étaient prêts à toutes sortes de compromis pour éviter d'être mis à l'écart, ce qui fut la condition posée par la diplomatie britannique pour le rétablissement des relations diplomatiques. Dans cette perspective purement personnelle ils agirent dans les crises qui allaient secouer la Serbie entre 1904 et 1906. À l'époque, le problème majeur pour la Serbie était d'assurer son indépendance politique et économique envers la Double Monarchie, qui menaçait la Serbie d'une guerre douanière, afin de l'obliger à conformer sa politique étrangère et nationale avec les souhaits de la cour impériale et royale.²⁹⁸ Or, l'ancienne génération des conjurés donnait l'impression de ne pas se rendre compte ni de la gravité ni de l'enjeu de la rivalité austro-serbe. Elle sabota en mai 1905 le projet des vieux radicaux, cette fois guidé par leur chef Nikola Pašić comme le président du Conseil, d'équiper l'armée serbe avec des canons français.²⁹⁹ Le nouveau gouvernement des radicaux indépendants fut lui-aussi soumis à la pression de la diplomatie britannique. C'est pourquoi la vieille génération des conjurés s'allia en printemps 1906 avec la diplomatie austro-hongroise et plaida pour l'achat de canons Škoda. L'objectif était clair : faire tomber le gouvernement et repousser la pression britannique en faisant venir au pouvoir un gouvernement des experts, politiquement neutre, et de ce fait sous l'emprise de la cour et des conjurés.³⁰⁰ L'achat de canons Škoda signifiait pourtant que la diplomatie austro-hongroise pourrait dès lors contrôler le processus de réarmement de la Serbie. Ainsi en soutenant l'achat des canons austro-hongrois, l'ancienne génération des conjurés était prête à accepter la tutelle de la Double monarchie à condition de garder ses positions à la cour

²⁹⁷ *Ibid.*, pp. 392-399.

²⁹⁸ Sur la guerre douanière entre l'Autriche-Hongrie et la Serbie voir : DJORDJEVIĆ Dimitrije, *Carinski rat Austro-Ugarske i Srbije 1906-1911*, Belgrade 1962.

²⁹⁹ ŽIVOJINOVIĆ, *Kralj Petar I*, p. 262 ; ALEKSIC-PEJKOVIĆ, *Odnosi Srbije*, pp. 110-113.

³⁰⁰ ALEKSIC-PEJKOVIĆ, *Odnosi Srbije*, p. 173.

et dans l'armée. Notons que les jeunes conjurés avaient une position différente. Tandis que Popović et Mišić se déclaraient partisans de l'achat des canons Škoda, Apis et les siens optaient résolument pour l'achat de canons Schneider-Le Creusot.³⁰¹ Ce conflit parmi les conjurés fut résolu en 1906 à la suite d'une alliance momentanée entre les vieux radicaux et les jeunes conjurés qui se traduisit par la mise en retraite des plus éminents membres de l'ancienne génération.³⁰²

Après le départ des hauts gradés, la direction de cette association d'officiers revint aux chefs de file de la jeune génération des conjurés et notamment à Dimitrijević-Apis. Ce dernier, ainsi que ses amis, n'étaient pas suffisamment gradés pour prétendre d'occuper les postes clés de l'armée. Cependant l'importance du réseau des conjurés et leur prestige au sein de l'armée leur assura la protection bienveillante des chefs de l'état-major, comme les généraux Radomir Putnik ou Stepan Stepanović. Grâce à ce soutien, les conjurés s'assuraient aussi celui des ministres de la Guerre. Ainsi, bien qu'il demeurât capitaine puis colonel, Apis exerçait une influence considérable sur l'armée.

À partir de 1906, Apis, devenu chef incontesté des conjurés, eut presque toujours face à lui des gouvernements présidés par Nikola Pašić et composés majoritairement de vieux radicaux.³⁰³ Mais il estimait qu'ils menaient une politique clientéliste, délaissant l'action nationale.³⁰⁴ C'est pour quoi il revint à son idée initiale : s'appuyer exclusivement sur un souverain courageux et entreprenant. Souvenons-nous qu'il fut le premier et le plus fervent partisan de Pierre Karadjordjević. Il affectionnait tout particulièrement le courage et la manière directe qu'on lui attribuait généralement. Il cherchait un roi à sa mesure, appréciant à sa juste valeur l'armée, et sachant s'en servir dans l'intérêt de la cause nationale serbe, bref un roi qui ne se laissait pas embarrasser par les procédures démocratiques. Il ne fait aucun doute qu'Apis, et les conjurés avec lui, préféraient un régime autoritaire à la démocratie. Les conjurés croyaient que les Serbes, par leur niveau de civilisation et d'éducation n'étaient pas mûres pour la démocratie. D'ailleurs ils le disaient clairement dans le *Pijemont* (Piémont), leur quotidien éditée à partir de 1911. L'éditorial de son premier numéro taxait la démocratie de démagogie telle qu'elle était pratiquée en Serbie, et le centralisme était

³⁰¹ ANTIĆ, *Beleške*, pp. 201-202 et 227-228.

³⁰² ALEKSIĆ-PEJKOVIĆ, *Odnosi Srbije*, pp. 184-185 ; ŽIVOJINOVIĆ, *Kralj Petar I*, p. 281.

³⁰³ Pašić fut Premier ministre durant les années 1906-1908, 1909-1911 et 1912-1918.

³⁰⁴ ANTIĆ, *Beleške*, p. 247.

préférée à la décentralisation.³⁰⁵ En revanche, la participation massive aux élections et la richesse de la vie parlementaire, ainsi que la circulation de la presse politique démontraient l'attachement de la population serbe à la démocratie parlementaire.

Partisans d'un gouvernement fort, Apis et ses amis les plus proches s'opposèrent en 1914 à l'emprise de l'administration civile, majoritairement composée des cadres radicaux, sur les territoires acquis lors des guerres balkaniques en Kosovo et la Macédoine, et se déclaraient partisans de l'introduction d'un régime militaire dans ces territoires. Une période de gouvernement militaire était selon eux nécessaire afin de préparer la population à la démocratie. Leur opposition prit les dimensions d'une tentative de coup d'État.³⁰⁶ En juin 1914, Apis chercha à renverser le gouvernement de Pašić par une campagne d'insoumission des officiers en Macédoine et au Kosovo. Il les invita à chasser les fonctionnaires corrompus. Selon son projet, ces officiers auraient ensuite dû marcher à la tête de l'armée sur Belgrade. Or, ils refusèrent de suivre Apis, affirmant à juste titre, qu'une telle aventure ne pouvait pas obtenir le soutien de la société serbe acquise au système parlementaire.³⁰⁷

Ce gouvernement autoritaire que les conjurés désiraient, devait être fondé sur l'autorité suprême du souverain. C'est pourquoi, dans la droite lignée du coup d'État de 1903, ils ne cessaient d'imaginer d'autres actions de ce genre pour arriver à leurs fins. En 1903, Apis et Antić s'opposèrent fermement à l'arrivée de Nikola Petrović de Monténégro sur le trône de la Serbie. Au cas où il aurait été élu, ils avaient décidé de faire exploser la cathédrale de Belgrade lors de la cérémonie du couronnement.³⁰⁸ Par la suite, ils furent déçus également par le roi Pierre qui déclara vouloir régner mais ne pas gouverner. Cette attitude renforça l'attention particulière accordée au prince Georges, son fils aîné. Mais il s'avéra trop impulsif et irresponsable. Il fut à l'origine d'une série d'incidents qui le discréditèrent aux yeux de la population. Son tempérament violent s'accommodait mal avec la tutelle que les conjurés exerçaient sur la famille royale. En 1907, les conjurés pensèrent même l'empoisonner.³⁰⁹ Ce projet abandonné, les conjurés, Apis en tête, firent tout pour l'écarter du trône.³¹⁰ Lorsqu'en 1909, après un grave

³⁰⁵ BATAKOVIĆ, « La Main Noire (1911-1917) », pp. 113-116.

³⁰⁶ BATAKOVIĆ, « Sukob vojnih i civilnih vlasti », pp. 46-49.

³⁰⁷ ANTIĆ, *Beleške*, p. 264.

³⁰⁸ *Ibid.*, pp. 188-189.

³⁰⁹ VEMIĆ Velimir, « Journal », ASANU, n°14434/6, p. 6.

³¹⁰ TUCOVIĆ Čeda, « Notes », ASANU, n°14434/7, pp. 3-4.

incident, le prince Georges se retira, l'œuvre d'Apis n'était qu'à moitié terminée. Son objectif était de convaincre le souverain de mener une politique nationale active avec un gouvernement qui se bornerait à la mettre en place. Or, le gouvernement radical de l'époque ne remplissait nullement ces exigences. Lorsque le roi Pierre refusa de le renvoyer, Apis décida de remplacer le roi par son fils cadet, le prince Alexandre. Ce dernier devait être un nouveau souverain à la mesure d'Apis, qui suivrait ses conseils et aurait le courage et la détermination de mettre en place sa politique. Il estima qu'Alexandre était une personne raisonnable, que la jeunesse rendait potentiellement influençable. Pour le rapprocher de l'armée, Apis avait fait créer pour lui en 1910 le poste d'inspecteur général des armées.³¹¹

Il fallait encore trouver le moyen de faire accéder Alexandre au trône au plus vite. Apis, comme toujours partisan des solutions directes, révéla son plan à Antić : il avait l'intention d'entrer avec dix de ses amis conjurés armés au palais royal et d'obliger le roi Pierre à abdiquer. Antić lui fit remarquer qu'après cela il faudrait former un gouvernement et Apis se décida à prendre contact avec les radicaux indépendants et avec les libéraux devenus parti national.³¹² Néanmoins, il n'hésita pas à sommer directement le roi Pierre de céder la place à son fils. Il eut l'audace d'expliquer au roi qu'il était trop âgé et indécis pour mener à bien le grand projet d'union de tous les Slaves du Sud. Sa requête fut catégoriquement repoussée par le souverain.³¹³

Ce fut le premier, mais non le plus important revers pour Apis. En apportant tout son soutien au prince Alexandre, Apis se révéla un piètre psychologue. Orgueilleux, ambitieux et déterminé, Alexandre n'avait pas l'intention de se faire guider par quiconque. Si jamais il nourrissait quelques illusions à propos d'Apis elles se dissipèrent lorsqu'en 1910 ce dernier lui déclara : « Pensez-vous que nous avons mis nos vies en danger pour que vous deux (Georges et Alexandre) puissiez vous quereller et vous disputer le trône ? Si vous le pensez vous vous trompez, car nous sommes prêts à le faire à nouveau. »³¹⁴ Cette menace à peine voilée confirma les accusations de proches d'Alexandre, tel Petar Živković, ancien conjuré lui-même, mais ennemi d'Apis, ambitieux, maladivement soupçonneux, et parfaitement amoral. Cherchant à supplanter Apis, il savait qu'il n'avait ni son charisme ni ses qualités de meneur d'hommes, mais il était un courtisan né. Depuis

³¹¹ *Ibid.*

³¹² ANTIĆ, *Beleške*, pp. 248-249.

³¹³ ŽIVOJINOVIĆ, *Kralj Petar I*, p.385 ; VEMIĆ, « Journal », p. 13.

³¹⁴ ŽIVOJINOVIĆ, *Kralj Petar I*, p.385.

deux ans il cherchait à retourner Alexandre contre Apis. Il mit en avant la popularité d'Apis dans l'armée, ses tendances putschistes, en un mot, sa volonté de mettre la dynastie sous sa tutelle. Son ambition personnelle et sa haine contre Apis nourrissaient abondamment les craintes du prince héritier. Après l'entretien cité, alors qu'Alexandre ne parvenait pas à faire envoyer Apis en province, ce dernier put renvoyer de Belgrade Živković et d'autres partisans du prince héritier. Cette humiliation publique fit d'Alexandre un adversaire féroce d'Apis. À cette occasion, le groupe d'officiers proches de Živković et fidèles à Alexandre, la « Main blanche », fit sa première apparition publique.³¹⁵

Son échec de « faiseur des rois », justifie que l'on mette en question l'acuité du raisonnement politique d'Apis. Il n'était pas un très bon stratège, trop impétueux, trop personnel, parfois trop naïf, il ne pouvait mener à bien un projet politique à long terme. Mais il disposait d'une énorme force de séduction et de conviction. C'était un parfait recruteur. Il avait su, à deux reprises, entre 1900 et 1903, puis depuis 1911, mobiliser l'élite des officiers. Or, ces projets n'étaient pas structurés et dépourvus d'un véritable programme. Ils étaient surtout fondés sur un sentiment très répandu mais assez imprécis, une espèce de dénominateur commun le plus petit, tel le refus d'accepter la mésalliance du roi Alexandre Obrenović, et le désaccord avec la politique réservée sur le plan national que la Serbie officielle était obligée de suivre après l'échec de sa tentative de s'opposer à l'annexion de la Bosnie-Herzégovine en 1908. S'il faut chercher l'idée qui résumait le mieux le programme implicite des conjurés, ce serait la volonté de doter la Serbie d'un régime efficace capable de mener une politique nationale active. Apis, en tant que conjuré le plus actif et le plus ambitieux fut largement déçu de la vie démocratique serbe, car elle lui paraissait comme une série de querelles interminables asservies exclusivement aux intérêts partisans et délaissant de ce fait l'œuvre nationale. Dès qu'il le pouvait, Apis revenait à ses habitudes autoritaires voire putschistes. C'était la manière la plus expéditive et la plus directe d'arriver à réaliser le grand projet de sa génération, à savoir réunir tous les Serbes et tous les Slaves du Sud dans un seul État.

Pourtant, comme on l'a déjà vu, l'union nationale était singulièrement absente des argumentations des conjurés avant le coup d'État de 1903. La chute des Obrenović était pour eux une affaire de politique intérieure. Selon Antić même : « Le roi Alexandre (Obrenović) a eu une fin si tragique car il était arbitraire et entouré par des voyous et des flatteurs. Il a osé ame-

³¹⁵ ANTIĆ, *Beleške*, pp. 253-254.

ner au trône sa maîtresse, même si elle était déjà la maîtresse de beaucoup d'autres avant de devenir la sienne. Par ce geste il a craché sur l'honneur du peuple serbe tout entier qui ne pouvait pas le lui pardonner, mais il lui a, à travers ses fils, les officiers serbes, infligé sa juste punition. »³¹⁶

Ce n'est qu'après le coup d'État que la question nationale redevint le centre d'intérêt des conjurés. Encore une fois, Antić le dit explicitement : « Pour prouver que le coup d'État n'était pas une affaire de personne mais que les conséquences de cet acte étaient d'une importance historique pour toute la nation, les conjurés souhaitaient que la Serbie se consacre d'avantage qu'avant à l'action nationale et qu'elle se prépare pour les événements à venir. C'est pourquoi les conjurés se concentrèrent sur les préparatifs de l'armée afin qu'elle puisse libérer et unir nos frères vivant toujours sous le joug étranger en Turquie et en Autriche-Hongrie. »³¹⁷ L'action nationale était donc une justification après coup des événements de mai 1903. Les conjurés, en toute bonne foi, en firent la raison d'être de leur association. Dès 1904, ils s'activèrent à organiser des volontaires et partirent à leur tête en Macédoine et au Kosovo pour combattre les irréguliers bulgares ou albanais voire les gendarmes turcs. Ce dévouement sincère à la cause nationale de la part des jeunes officiers n'était qu'exacerbé par la crise de l'annexion de la Bosnie-Herzégovine. Ils croyaient en 1908, lors de la crise provoquée par l'annexion de la Bosnie-Herzégovine de la part de l'Autriche-Hongrie, avoir trouvé un cadre légal pour leur action avec la création de la *Narodna odbrana* (Défense nationale). Cette association était censée préparer la Serbie dans le cas d'une guerre avec la monarchie voisine. Les conjurés recrutèrent et encadrèrent une foule de volontaires tout au long de l'automne et de l'hiver 1908. Mais l'issue de la crise obligea le gouvernement serbe à renoncer à toute prétention sur la Bosnie-Herzégovine, et l'obligea par conséquent à accorder à *Narodna Odbrana* une fonction exclusivement culturelle. Alors que la Serbie officielle devait renoncer à une action nationale active, les hommes de terrain, tels Bogdan Radenković, originaire du Kosovo, ou le publiciste Ljuba Jovanović, dit Čupa, posaient les bases d'une organisation nationaliste. Ce sont eux qui en 1911 rédigent les statuts de la « Main noire » et qui dans un premier temps, donnent le ton à l'organisation. Jovanović était le rédacteur en chef de son quotidien *Pijemont*. Radenković de son côté assurait les contacts avec d'autres organisations balkaniques, comme les Jeunes Turcs.³¹⁸

³¹⁶ *Ibid.*, p. 181.

³¹⁷ *Ibid.*, p. 214.

³¹⁸ VEMIĆ, « Journal », p.12.

Les officiers revinrent sur le devant de la scène lors des guerres balkaniques, durant lesquelles ils s'illustrèrent tout particulièrement. Apis participa en 1912 aux négociations serbo-bulgares sur le partage de la Macédoine. Après la première guerre balkanique, ils exigèrent qu'aucune cession de territoire ne soit faite en faveur des Bulgares. À leur demande, Jovanović n'hésita pas à mettre en garde Pašić en personne.³¹⁹ La victoire serbe dans la seconde guerre balkanique fut un moment de gloire pour les officiers conjurés. L'objectif de toute une génération fut atteint : la « Vieille Serbie » - Kosovo, et la Macédoine étaient libérées. Les conjurés jouissaient d'un prestige inégalé au sein de l'armée et dans la société. Par une nouvelle imprudence, Apis allait cependant compromettre les fruits de cette victoire.

Au printemps 1914, il prit de nouveau une initiative personnelle, et fit à titre personnel appel à certain nombre de ses amis officiers. Ils faisaient tous partie de cette organisation défunte qui était la Main noire, dissoute de fait à la fin des guerres balkaniques après que ses objectifs principaux eurent été atteints avec la libération du territoire appartenant jadis au royaume médiévale serbe³²⁰. Apis, comme chef de renseignement de l'état-major, se soucia tout d'abord de défendre les victoires serbes, notamment de ce qu'il considérait comme la seule réelle menace subsistante, les aspirations balkaniques de l'Autriche-Hongrie. Dans sa capacité officielle, il disposait d'un certain nombre d'informateurs dont celui en charge de la Bosnie-Herzégovine, Rade Malobabić, qui sut le convaincre que les manœuvres austro-hongroises en Bosnie prévue pour le printemps 1914, étaient le signe avant coureur d'une attaque sur la Serbie. Malobabić l'avertit aussi de l'existence d'un groupe des jeunes serbes qui avaient décidés d'assassiner l'archiduc François-Ferdinand lors de sa visite à Sarajevo à l'occasion des manœuvres en cours. Apis accepta d'autoriser certains membres des anciens unités des volontaires du temps des guerres balkaniques d'aider les jeunes Serbes de Bosnie, en leur fournissant des armes. Ces connaissances personnelles, parmi les officiers, anciens de la « Main noire », leur facilitaient le passage de la frontière. Apis crut que la tentative des jeunes Serbes de Bosnie était vouée à l'échec, mais à son avis, elle suffirait pour dissuader l'archiduc et l'armée austro-hongroise de toute aventure en Serbie. Apis agit encore une fois de sa propre initiative, évitant sciemment d'informer ses supérieurs et son gouvernement de ses actions. Lorsque le gouvernement Pašić eût connaissance de cette funeste décision

³¹⁹ ANTIĆ, *Beleške*, p. 258.

³²⁰ *Ibid.*, pp. 312-313.

d'Apis il fit tout son possible pour empêcher le départ de Gavrilo Princip et de ses amis, hélas, sans succès.

Les conjurés, tout au long de la période de 1903-1914, ne représentaient pas un groupe uni et pourvu des structures organisées. Ils étaient, après le coup de 1903, uni par la responsabilité commune de régicide, pour se scinder par la suite en différents groupes selon leurs respectives ambitions personnelles, d'abord entre la vieille et la jeune génération, et puis entre la « Main noire » et la « Main blanche ». Leur unique idée commune, au moins en ce qui concerne la jeune génération, fut l'action nationale, dont ils n'étaient pas capables d'assurer la direction. Lorsque Apis et ses amis décidèrent de s'engager activement dans la lutte pour la libération des Serbes après le coup de 1903, ils ne faisaient que suivre l'air du temps. Par la suite, avec l'essor du mouvement yougoslave, porté par les organisations étudiantes et soutenu par le gouvernement, ils actualisèrent leur programme en se déclarant partisans de l'unité yougoslave. Pour Apis les deux objectifs se confondaient. Lui et ses amis, la partie active de la conjuration de 1903, représentèrent l'aile la plus radicale, la plus impulsive et largement incontrôlable, voire destructrice de l'action nationale dont la direction était assurée par le gouvernement serbe. Lorsque la Serbie officielle fut obligée ou décida elle-même d'arrêter toute action nationale, ce ne sont pas Apis et ses amis qui reprirent l'initiative. Après l'annexion de 1908, ce furent Bogdan Radenković et Ljuba Jovanović qui avaient conçu et réalisé le projet de la « Main noire », et ce n'est qu'après qu'ils invitèrent les officiers, anciens conjurés, à y participer. En 1914, Malobabić, un Serbe originaire de Croatie, arriva à persuader Apis d'apporter un soutien logistique aux jeunes serbes de Bosnie. Dans les deux cas, les conjurés adhèrent, ou aidèrent les projets des hommes de terrain qui canalisaient et orientaient leur volonté de participer dans l'action nationale. La grande œuvre d'Apis, et d'ailleurs de toute cette génération des officiers, et au-delà de toute cette génération des hommes politiques et des Serbes en général, étaient les guerres balkaniques. Apis et les siens s'y illustrèrent en tant que officiers et patriotes, ce qu'ils étaient sans aucun doute, mais il n'étaient point ces qu'ils ambitionnaient d'être, des « faiseurs des rois » ou des hommes d'État.

Apis et ses amis s'apparentaient à un groupe de pression d'une influence considérable, privé d'un véritable programme. Ils étaient patriotes, mais leur action nationale se résuma dans l'encadrement des irréguliers qui se battaient en Macédoine et au Kosovo ou dans le commandement des troupes serbes qui allaient libérer ces régions. Au-delà du domaine exclusivement militaire, ils étaient seulement capables de projeter une série de coups d'État afin de trouver un roi à leur image. Leur perspective restait

celle d'officiers issus de la petite bourgeoisie, voire même de la paysannerie. Un patriotisme mal défini et une morale conservatrice ont guidé leurs actions. Les subtilités de la politique étrangère, voire les complexités de la procédure démocratique non seulement les dépassaient, mais provoquaient chez eux une aversion profonde envers ces mécanismes lents et compliqués. On retrouve chez les conjurés l'idée que l'action nationale appartient au peuple, sentiment cher aux libéraux des années 1875-1878. Tout comme les libéraux de l'époque, qui croyaient être appelés à mener le peuple serbe, les conjurés se sentaient prédestinés à le guider par leur vocation militaire dans un effort général et unitaire de libération nationale. Au même titre que celles de leurs aïeux, leurs démarches étaient vouées à l'échec, car la société serbe était bien plus complexe qu'ils ne le pensaient. Leurs initiatives volontaristes et arbitraires réussissaient seulement lorsqu'elles étaient en phase avec la société. Lorsque cela ne fut pas le cas, leurs actions irresponsables et intempestives étaient une entrave importante à l'essor de la démocratie, et une source de problèmes sérieux pour les gouvernements de l'époque. Les institutions démocratiques et parlementaires ont permis aux citoyens serbes d'exprimer librement leur volonté politique et nationale et ils n'avaient nul besoin d'un petit groupe d'officiers pour les guider d'une aventure encensée à l'autre. Le prestige de la vie démocratique serbe fut tel que la Serbie devint le socle sur lequel le mouvement yougoslave ambitionnait construire l'état commun.

L'absence de programme politique précis fut à la fois la principale force et le handicap majeur des conjurés. L'autre intitulé de la « Main noire », « l'Union ou la mort », représentait tout le programme politique des conjurés. Le colonel Čeda Tucović, un proche d'Apis, exprima remarquablement bien l'effet considérable que cette esquisse de programme eut sur les officiers : « Lorsque je fus invité à adhérer à l'organisation (« la Main noire »), je n'hésitai pas un seul moment, car pour moi, Serbe, officier, et patriote, le but de cette association allait de soi. »³²¹

« L'Union ou la mort » résumait à merveille les idéaux qui représentaient le plus petit dénominateur commun de l'action nationale de cette génération. Pourtant, Apis et ses proches s'avèrent incapables d'utiliser le formidable pouvoir que représentait le soutien de l'armée, voire le prestige dont ils jouissaient dans la société serbe afin de transformer leur association en un véritable parti politique. Ils ne cherchaient même pas à apporter des solutions aux problèmes divers qui secouaient la Serbie. Limitée volontairement au domaine de l'action nationale, leur association fut plutôt une

³²¹ TUCOVIĆ, « Notes », p.5.

menace qu'une véritable concurrence pour les partis politiques et pour le souverain.

7. La crise du juillet 1914

L'irresponsable ingérence d'Apis dans le domaine de l'action nationale facilita la tâche de Princip et de ses amis provoquant la crise de juillet dont l'issue signifia la fin du système des relations internationales incarné par le concert des puissances en Europe. Les Balkans n'ont pas été, par le caractère national des crises qui les secouaient tout au long du XIX^e siècle, le champ d'action de prédilection du Concert d'Europe. Né comme une alliance à caractère antinational et antilibéral après l'époque napoléonienne, le Concert d'Europe a vécu les importants changements pour s'adapter à l'union italienne et allemande lui permettant de rester le principal cadre de l'organisation de l'Europe jusqu'à la Grande guerre. Le mécanisme diplomatique reposant sur des congrès diplomatiques ou des conférences ambassadoriales créa le cadre multilatéral capable d'assurer la coopération des grandes puissances afin qu'ils puissent régler ensemble les affaires européennes. Le principe fondamental du Concert d'Europe fut la préservation de l'intérêt supérieur de l'Europe articulé par les grandes puissances et imposé aux autres États européens.³²² Géré par la règle implicite, mais fondamentale, de l'équilibre des forces, le Concert d'Europe sut contrôler le processus de décadence de l'Empire ottoman et le conflit austro-russe pour son héritage européen. La naissance des états-nations dans les Balkans fut aussi contrôlée sous l'œil vigilant du Concert d'Europe soucieux de veiller à la fois sur l'équilibre des forces et sur les intérêts de ces membres. Cependant, comme l'a dans son article, déjà, en 1974, constaté Richard Crampton, le Concert d'Europe avait connu un certain déclin dans les Balkans à la veille de la Grande guerre.³²³ Il nous semble que cette conclusion sur l'inefficacité dans les Balkans du principal instrument diplomatique de la vieille Europe puisse être élargie chronologiquement sur la période allant de la crise de l'annexion de la Bosnie et Herzégovine jusqu'au début des hostilités.

³²² SOUTOU Georges-Henri, « Was there a European Order in the Twentieth Century ? From the Concert of Europe to the End of the Cold War », *Contemporary European History* 9, pp. 330-331.

³²³ CRAMPTON Richard J., « The Decline of the Concert of Europe in the Balkans, 1913-1914 », *The Slavonic and East European Review*, vol. 52, no. 128 (juillet 1974), pp. 393-419.

Le succès obtenu par Aehrenthal à l'époque, en faisant usage des mesures décrites, et le revers subi de la diplomatie russe, furent, à notre avis, le premier exemple de cette stratégie qui plaça la politique balkanique de la diplomatie austro-hongroise en dehors du cadre du Concert d'Europe. Elle consiste en initiatives unilatérales, pour lesquelles l'accord des autres puissances est recherché exclusivement dans un cadre bilatéral, au lieu de conférences multilatérales. Les ultimatums, dont les termes sont rédigés à Vienne et que le destinataire, le gouvernement serbe, doit accepter telle quelle, sans y changer un mot, sont l'aboutissement de la stratégie en question qui est censée affermir le prestige de la Double Monarchie dans la région. Certes, l'ultimatum envers un petit pays balkanique dont les aspirations nationales en tant que telles sont une menace pour l'ordre établi, ne représente pas en soi un obstacle au bon fonctionnement du Concert d'Europe. Or, son véritable intérêt, c'est-à-dire la volonté de conforter l'influence austro-hongroise dans les Balkans, comme le seul moyen de remédier à la crise existentielle de la Monarchie des Habsbourg, par les mesures unilatérales prises, risque de mettre en péril le principal mécanisme diplomatique d'époque.

La stratégie d'Aehrenthal fut appliquée, presque à la lettre, dans toutes les autres crises qui secouaient les Balkans, et notamment lors des guerres balkaniques. La gestion par le Concert d'Europe du vide créé par la retraite forcée de l'Empire ottoman d'Europe, et la division de son héritage parmi les alliées balkaniques, n'était pas, peut-être, un succès, mais la disparition de l'Empire ottoman au profit des États-nations balkaniques fut un procès irréversible que même les grandes puissances ne pouvaient que contrôler. L'intérêt de leur action résida principalement dans le souhait que le retrait forcé des Ottomans de l'Europe ne bouscule profondément pas le rapport des forces entre les puissances elles-mêmes. La convocation de la Conférence des ambassadeurs à Londres de décembre 1912 à août 1913 fournit le cadre pour la gestion multilatérale de la recomposition des frontières dans les Balkans. L'Autriche-Hongrie, cette fois soutenue par son allié italien, imposa la naissance de l'État albanais, dont elle fut l'ardent défenseur tout au long de la période de délimitation des frontières dans les Balkans. Comme l'a démontré Richard Crampton, la création de l'État albanais était censée priver la Serbie du débouché sur l'Adriatique. La volonté d'en éloigner ses troupes donna lieu à des âpres négociations qui ont considérablement tendu des relations au sein du Concert d'Europe.³²⁴ Le principe de la naissance d'un État albanais fut acquis même avant le

³²⁴ CRAMPTON, « The Decline of the Concert of Europe », p. 393.

début de la Conférence, ce qui en effet résout le problème du débouché serbe sur l'Adriatique. Les longues négociations entre les diplomaties austro-hongroise et russe sur la délimitation des frontières albanaises se révélaient d'être les pourparlers sur la division des Balkans en leurs respectives zones d'intérêts. Jusqu'à ce que ces négociations se déroulassent dans le cadre multilatéral, avec une médiation plus ou moins efficace des autres puissances, le processus suivait les meilleures pratiques du Concert d'Europe. Or, à deux reprises, en avril-mai 1913, à propos de la conquête monténégrine de la ville de Skhodra et en octobre 1913, à propos des incursions serbes sur le territoire albanais, la diplomatie austro-hongroise fit de nouveau recours à des ultimatums. Il est évident que les ambitions territoriales des deux petits royaumes balkaniques n'auraient pas pu être imposées par la force au Concert d'Europe. Cependant, le fait que la diplomatie austro-hongroise choisit d'agir seule en dehors du cadre multilatéral, en accord avec les autres membres de Triplice eut un effet dévastateur pour le prestige et l'efficacité du Concert d'Europe.³²⁵

Les pourparlers sur la délimitation des frontières albanaises entre les diplomaties austro-hongroise et russe, au printemps 1913, ce concentraient sur le sort de la ville de Skhodra, assiégée par les troupes monténégrines et serbes. La menace de voir la ville tomber aux mains des assaillants incita la diplomatie austro-hongroise à rechercher le compromis. L'accord fut conclu le 21 mars sur la base suivante, Skhodra revint à l'État albanais, tandis que Djakovica demeura serbe.³²⁶ Le jour suivant la Conférence des ambassadeurs approuva l'accord en décidant que la Skhodra ferait partie de l'État albanais et que toutes les forces étrangères seraient obligées de quitter le sol albanais sur le champ.³²⁷ Les décisions de la Conférence ont été communiquées au gouvernement serbe et monténégrin. Contrecœur, le gouvernement serbe se plia aux exigences du concert européen, tandis que le roi Nicholas le refusa catégoriquement.

Cependant, à l'instar des mesures unilatérales prises lors de la crise de l'annexion, l'Autriche-Hongrie s'employa d'exécuter par la force, unilatéralement, la décision prise par la Conférence des ambassadeurs. Le même jour où la décision à Londres fut prise les navires de guerre austro-hongrois appareillaient de Pula en direction de la côte monténégrine. Le lendemain un véritable ultimatum fut notifié à roi Nicholas par l'envoyé

³²⁵ *Ibid.*, p. 398.

³²⁶ *Dokumenti o spoljnoj politici Kraljevine Srbije 1903-1914* (Les documents diplomatiques serbes 1903-1914), vol. V, t. 3, doc. 285 et 301.

³²⁷ *Ibid.*, doc. 368 et 374.

austro-hongrois à Cetinje.³²⁸ La possibilité d'une intervention austro-hongroise se précisant, les autres puissances décidèrent le 31 mars de se joindre à la démonstration navale devant les côtes monténégrines afin d'éviter tout risque d'une action unilatérale de la part des navires de guerre austro-hongrois.³²⁹ Le même jour commença l'assaut final des forces monténégrines sur Skhodra. La démonstration de la Flote internationale débute le 5 avril et sans la réponse de la part du roi Nicholas, elle se transforme le 10 avril en blocus des côtés monténégrins. Le jour suivant l'armée serbe abandonne le siège de la ville, mais le roi Nicholas persiste dans son offensive et son armée entre finalement dans Skhodra le 23 avril. La réponse des puissances fut d'élargir le blocus jusqu'au port de Dures. Un nouvel avertissement fut envoyé à Cetinje le 27 avril invitant le roi Nicholas de quitter Skhodra. Le gouvernement serbe le mit en garde de sa part le 30 avril qu'une attaque austro-hongroise était imminente. Le roi ne céda que le 4 mai lorsque le débarquement de troupes austro-hongroises et italiennes sur le sol albanais ne faisait plus guère de doute.³³⁰ Il déclara qu'il livre la ville aux puissances européennes. Le sort définitif de Skhodra ainsi que la tracée de la frontière entre le Monténégro et l'Albanie fut scellé par le traité de Bucarest, signé le 30 mai 1913.

La tendance austro-hongroise de faire cavalier seul dans les Balkans obligea les autres puissances de s'efforcer de donner un cadre multilatéral à des initiatives de Vienne à propos de ville de Skhodra. Les puissances d'Entente ne pouvaient de cette façon dissimuler l'inefficacité du Concert d'Europe à l'occasion des suivants ultimatums austro-hongrois. Les attaques des bandes armées albanaïses, sur le territoire serbe en Macédoine, provoquèrent une réaction ferme de la part du gouvernement de Belgrade, qui prit la forme d'une offensive en octobre 1913, lors de laquelle l'armée pourchassant les Albanais fit une incursion profonde sur le territoire de l'État voisin. L'action serbe fut l'exemple d'un flagrant manque de respect des décisions prises lors de la Conférence de Londres. Or, l'Autriche-Hongrie prit l'initiative, soutenue fermement par son alliée allemande, de rap-peler à l'ordre la Serbie en demandant qu'elle retire ses troupes, sous peine d'une intervention armée. L'ultimatum austro-hongrois encore une fois prit la place d'une action multilatérale du Concert d'Europe. Il semblait

³²⁸ VOJVODIĆ Mihailo, « Razgraničenje Srbije i Crne Gore s Albanijom 1912-1913. godine » (Le délimitation de la frontière entre la Serbie et le Monténégro d'une part et de l'Albanie de l'autre, 1912-1913), *Istorijski časopis* XXXVI, p. 158.

³²⁹ OBRADOVIĆ Ivan, « Britanska politika i stvaranje Albanije 1912-1914 » (La politique du gouvernement britannique et la création de l'État albanais), *Tokovi istorije* 4, 2006, p. 130.

³³⁰ VOJVODIĆ, « Razgraničenje », p. 158.

que l'Autriche-Hongrie, suivant la stratégie inaugurée par Aehrenthal, et suivit de son successeur comte Berchtold, c'est approprié le droit d'imposer unilatéralement les décisions du Concert des puissances dans les Balkans. En effet, ce fut toute la Triple Alliance qui revendiqua ce privilège, car les différends sur le tracé septentrional des frontières albanaises ont donné lieu à l'ultimatum à la Serbie, tandis que le tracé oriental fut l'objet de la démarche conjointe austro-italienne à Athènes, le 30 octobre 1913. Or ce deuxième ultimatum qui rendait les Grecs responsables de l'incapacité de la commission internationale de définir la frontière fut accompagné de la demande impérative que l'armée grecque quitte la région contestée en Epirus avant le 31 décembre. Or cette action conjointe de deux puissances de la Triple Alliance fut prise en dehors du cadre du Concert d'Europe, car à Vienne et à Rome, on ne voulait pas attendre que l'on arrive à un consensus général des puissances.³³¹ Les ultimatums répétés, notamment de Vienne, ont discrédité l'idée de l'action conjointe des puissances, l'essence même du Concert d'Europe, tandis que les alliés balkaniques russes et l'opinion publique russe eurent l'impression que la diplomatie de Nicholas II n'était pas en mesure d'assurer la pérennité des victoires des alliés balkaniques. Il faut préciser que les ambitions, suivant contradictoires, des alliés balkaniques ne pouvaient pas non plus avoir libre cours, mais le fait que la volonté des puissances fut exprimée en forme des ultimatums de Vienne, et à l'occasion de Rome, rendit inefficace le processus de négociations sur lequel reposait le Concert d'Europe.

La crise du juillet 1914 suivait en détail le modèle déjà établi lors de l'annexion et les guerres balkaniques. La réaction de Vienne à la mort de l'héritier du trône, sous les coups de Gavrilo Princip, fut la décision du François Joseph et de comte Berchtold, de réduire la Serbie de nouveau au statut de l'état-client ou la dépecer en permettant aux Bulgares de saisir sa partie orientale.³³² La suite des événements est connue. D'abord, le disciple d'Aehrenthal, comte Hoyos, s'empresse d'obtenir le fameux « chèque en blanc », c'est-à-dire, l'accord de Berlin pour une guerre contre la Serbie voire contre la Russie. Ensuite, il fallait convaincre le président du Conseil hongrois, comte Tissa de se rallier à la position du comte Berchtold et du souverain. Finalement, un autre disciple d'Aehrenthal, baron Musulin, rédigea l'ultimatum de façon à être certain que la Serbie ne pouvait pas l'accepter. La dernière partie de cette stratégie fut jouée à Belgrade, le 25

³³¹ CRAMPTON, « The Decline of the Concert of Europe », p.402.

³³² CLARK Christopher, *The Sleepwalkers. How Europe Went to War in 1914*, London, Penguin, 2013, pp. 387-391

juillet 1914, lorsque l'envoyé austro-hongrois, baron Giesl, contrôla la réponse serbe à l'ultimatum, et lorsqu'il constata le premier écart du texte initial rédigé par baron Musulin, il quitta Belgrade. En conséquence, L'Autriche-Hongrie déclara la guerre à la Serbie le 28 juin 1914.³³³ L'Europe se trouva donc devant un angoissant dilemme, la conséquence de cette déclaration de guerre sera-t-il une expédition punitive austro-hongroise dans les Balkans ou une guerre européenne. Cependant, notre dilemme est une autre, pourquoi pendant le mois qui séparaient les coups de Sarajevo et la déclaration de guerre à la Serbie, le Concert d'Europe ne pouvait pas se saisir du dossier austro serbe ?

Il nous semble que la diplomatie austro-hongroise en suivant les pratiques établies en 1908-1909, avait fait de son mieux pour éviter aucune ingérence du Concert d'Europe dans le dossier. Comme il est connu, même l'heure de l'ultimatum fut choisie pour empêcher les consultations entre le Président Raymond Poincaré et ses hôtes russes, car il quitta Saint Pétersbourg, quelques heures avant la remise de l'ultimatum à Belgrade. En recherchant le soutien allemand et en envoyant ensuite l'ultimatum à la Serbie, elle revendiqua de nouveau le privilège qu'elle s'est déjà unilatéralement approprié, c'est-à-dire d'imposer ses intérêts dans les Balkans comme celles de l'Europe. Or, les enjeux lors de la crise du juillet étaient bien plus importants. Il ne s'agissait plus de museler la propagande serbe envers les provinces yougoslaves limitrophes, ni de modérer ses ambitions territoriales démesurées, mais d'une véritable mise au pas du petit Royaume slave. Comte Berchtold et les disciples d'Aehrenthal partageaient sa conviction profonde que la Double Monarchie se trouve dans une crise existentielle, dont seule une action résolue et décidée pouvait la sortir. Or, en appliquant la stratégie d'Aehrenthal ils ont porté la Double Monarchie au seuil d'une guerre régionale voire européenne. Cependant, Aehrenthal considérait la guerre européenne comme le danger mortel pour la survie de la Monarchie des Habsbourg. La stratégie qui reposait sur une logique des blocs, car le soutien est recherché seulement au sein de la Triple ; dont la mise en pratique reposait sur une série des actions unilatérales tandis que le cadre multilatéral et régulièrement remplacé par des consultations bilatérales ; dont l'objectif fut de rétablir le prestige de la Monarchie des Habsbourg par une série d'ultimatum au niveau régional, obligea la diplomatie austro-hongroise à faire face à la réaction de l'Entente qui s'avéra bien plus décidée qu'auparavant.

³³³ *Ibid.*, pp. 412-430.

III. LA NAISSANCE DU PROGRAMME YOUGOSLAVE
LORS DES TENTATIVES ALLIÉES DE CRÉER UNE
NOUVELLE ALLIANCE BALKANIQUE

Après un an de paix seulement, la Serbie se trouva de nouveau en guerre dès la fin juillet 1914. La Serbie et sa classe politique ne voulaient pas cette guerre. Depuis le coup d'État de 1903, les radicaux souhaitaient insérer leur conflit avec la Double Monarchie dans un cadre européen. Néanmoins, la conflagration européenne arriva trop vite. Les fruits des victoires dans les guerres balkaniques ne pouvaient pas être consolidés en l'espace d'un an. Le pays était militairement et économiquement épuisé. Or, cette nouvelle guerre dans les Balkans, pendant au moins un an, eut toutes les caractéristiques d'une troisième guerre balkanique. D'autre part, l'Autriche-Hongrie une fois engagée dans la guerre, perdit son rôle d'arbitre des Balkans. Ses provinces méridionales devinrent l'objet d'âpres marchandages lors des projets sur le vaste remaniement des frontières dans les Balkans. Toutes les nations balkaniques et de l'Europe de Sud-Est virent dans la guerre mondiale la chance d'achever leur intégration nationale, commencée lors des guerres balkaniques.

Les Alliés, bien malgré eux, devinrent les arbitres de ces luttes politiques et militaires entre pays balkaniques sur fond de guerre mondiale. Les conséquences de toutes les crises ayant secoué les Balkans, l'annexion de la Bosnie-Herzégovine, la crise du chemin de fer de Novi Pazar, la question du débouché serbe sur l'Adriatique, la défaite bulgare lors de la deuxième guerre balkanique, apparurent de nouveau. Dans les capitales balkaniques, ainsi que dans celles des Alliés, la même génération d'hommes d'États se pencha de nouveau sur les cartes des Balkans. Une continuité dans les analyses et dans les solutions proposées fut évidente, avec une seule différence mais de taille : on songe désormais au dépeçage partiel de la Double Monarchie.

La Serbie était au centre de tous les projets de réorganisation des Balkans. Elle était à la fois la victime de l'agression austro-hongroise, mais aussi

la cause de l'engagement des Alliés dans la guerre. Son statut d'agressée reçoit un accueil plus favorable dans les capitales Alliées à ses revendications territoriales envers la Double Monarchie. Or, ses alliés et protecteurs se croient, en revanche, en mesure de lui demander aussi des sacrifices territoriaux dans l'intérêt général. En tant qu'agressée, elle ne peut pas, à l'instar de ses alliés balkaniques d'autrefois, marchander son adhésion à un camp ou à un autre. Néanmoins, son programme yougoslave, jusqu'alors timidement esquissé à cause de la menace austro-hongroise, peut être formulé lors des négociations entre les Alliés et ses anciens alliés balkaniques.

1. L'initiative russe de faire rentrer en guerre la Bulgarie et l'Italie

Malgré son déclenchement dans les Balkans, la guerre y reste limitée au conflit de la Serbie et du Monténégro avec l'Autriche-Hongrie. Les alliés balkaniques de la Serbie, tels la Grèce, gardent leur neutralité, tandis que la Roumanie, membre de la Triple, décide elle aussi de rester étrangère au conflit. Or, la réaction de la Bulgarie, la grande perdante des guerres balkaniques, préoccupe les diplomaties alliées. Sazonov, le ministre russe des Affaires étrangères, est inquiet de la possibilité qu'elle puisse profiter de la nouvelle situation pour prendre sa revanche sur la Serbie. Dès le déclenchement de la guerre, le 3 août, il invite le président du conseil bulgare, Vasil Radoslavov, à se ranger du côté des Alliés. De plus, il le met en garde contre tout acte hostile envers la Serbie, le déclarant comme un *casus belli* pour la Russie. L'absence de réponse l'oblige le 9 août à sommer la Bulgarie de déclarer sa neutralité. Finalement, la Bulgarie ne déclare sa neutralité que le 12 août.¹

Sazonov accompagne ses ouvertures à Sofia par des promesses de compensations territoriales non spécifiées. L'idée d'inciter la Bulgarie à se joindre aux Alliés, en lui faisant miroiter la possibilité d'obtenir des gains territoriaux, est à la base de la stratégie de Sazonov, dont l'objectif est de reconstruire l'alliance balkanique en y associant l'Italie. L'idée d'ouvrir de nouveaux fronts, voire de neutraliser complètement la Double Monarchie, obtient immédiatement l'accord des gouvernements français et britannique. Or, cette stratégie concerne en premier lieu la Serbie. Sazonov a l'intention de faire des promesses de gains territoriaux à la Bulgarie et

¹ PINGAUD Albert, *Histoire diplomatique de la France pendant la Grande Guerre*, Paris 1938, vol. I, pp. 39-42.

à l'Italie aux dépens soit de la Serbie, soit des provinces yougoslaves de l'Autriche-Hongrie.

Sazonov indique le 5 août à Pašić quelles seraient les concessions territoriales indispensables à offrir à la Bulgarie. Il exige que la Serbie prenne l'obligation de céder après la guerre à son voisin le territoire dit « incontestable », selon l'accord serbo-bulgare du 13 mars 1912. Il s'agit de la Macédoine à l'est de Vardar avec les villes de Štip et Kočani. C'est en effet le prix de la neutralité bulgare. Au cas où la Bulgarie rejoindrait le camp allié, la Serbie devrait lui céder immédiatement la zone « incontestable ». Dans ce cas, la Bulgarie obtiendrait aussi, à la fin des hostilités, la zone « contestée » décrite dans le même accord. Il s'agit de la partie orientale de la Macédoine occidentale laissant à la Bulgarie les villes de Prilep, Monastir et Prespa. En contre partie, Sazonov promet à la Serbie des gains non spécifiés.²

Fort du soutien apporté à la Serbie, Sazonov se croit en mesure de reprendre le rôle d'arbitre accordé au tsar russe dans l'accord serbo-bulgare de 1912. Or, il sous-estime à nouveau, comme en 1913 à propos de la Bulgarie, l'importance et la force des intérêts nationaux dans les Balkans. Même sa nouvelle mise en garde envoyée le 12 août à Pašić, contre les rêves d'une Grande Serbie, reste sans effet. Il ne se prive pas cette fois de menacer Pašić avec les prétentions italiennes sur les territoires convoités par la Serbie, pour l'inciter à faire des concessions à la Bulgarie.³ Or, l'offensive austro-hongroise commencée le jour même, se solde une semaine après par une défaite totale et par l'évacuation du territoire serbe. Largement rassuré par la victoire, Pašić récuse toute idée de compensations territoriales à la Bulgarie.⁴

La stratégie de Sazonov s'élargit lorsqu'il apprend que le président du Conseil grec met les ressources de son pays à la disposition des Alliés. Le ministre des Affaires étrangères britannique, sir Edward Grey, se saisit de cette proposition grecque pour suggérer la création d'une confédération balkanique associant outre la Serbie, la Grèce, la Bulgarie et la Roumanie et orientée contre la Turquie.⁵ Or, la perspective de voir les armées bulgares marcher sur Constantinople ne réjouit pas Sazonov. Le contrôle sur les détroits était un des buts de guerre russe. C'est pourquoi il relance son

² Sazonov à Strandman (envoyé russe à Niš), Petrograd le 5 août 1914, dans MANDIĆ Ante, *Fragmenti za istoriju ujedinjenja* (Les éléments pour une histoire de l'union yougoslave), Zagreb 1956, p. 103.

³ Sazonov à Strandman, Petrograd le 12 août 1914, MANDIĆ, *Fragmenti*, pp. 104-105.

⁴ JANKOVIĆ Dragoslav, *Srbija i jugoslovensko pitanje 1914-1915. godine* (La Serbie et la question yougoslave 1914-1915), Belgrade 1973, p. 101.

⁵ Doumerg à Paléologue, Paris le 23 août 1914, DDF, 1914 (3 août - 31 décembre), doc. 110.

projet bulgare en y associant la Grèce. Cette dernière mouture de son projet prévoit de demander et à la Serbie et à la Grèce de faire des sacrifices territoriaux pour persuader la Bulgarie de se joindre aux Alliés. Il sollicite, à cet effet, une action commune des Alliés à Belgrade et à Athènes.⁶ Évidemment, conçue de telle façon, une alliance balkanique était impossible. Vénizelos, président du Conseil grec, ne tarde pas à expliquer à l'envoyé français à Athènes, Gabriel Deville, que la cession de Cavalla, prévue par Sazonov, est hors de question.⁷

Finalement, Sazonov veut une alliance balkanique orientée vers l'ouest, gardant sa réserve envers la Turquie. Il réussit donc à organiser, le 29 août, une démarche commune de trois envoyés alliés à Niš. Cette fois on demande à la Serbie de céder à la Bulgarie, au nom des sacrifices que les Alliés sont en train de subir pour préserver l'indépendance serbe, la Macédoine entière y compris la zone « contestée ». Dans cette note, Sazonov déclare que les concessions serbes : « doivent être, à l'issue de la guerre, largement compensées par ailleurs. »⁸

Sazonov précise la teneur des compensations à concéder à la Serbie lors des négociations censées persuader l'Italie d'entrer en guerre au côté des Alliés. Dès le premier contact avec l'ambassadeur italien, le marquis Carloti, le 5 août, Sazonov lui propose Trentino, Trieste et Valona, ainsi que la domination sur l'Adriatique, tout en prévoyant un débouché sur l'Adriatique pour la Serbie et pour la Grèce.⁹ C'est donc une manière de satisfaire la vieille exigence serbe d'avoir un débouché sur la mer. La France approuve les propositions du ministre russe.¹⁰ Lorsque, à la demande explicite de l'Italie, les négociations sont transférées à Londres, Sazonov tient à préciser ses pensées sur les compensations italiennes. Il en exclut la Dalmatie à cause de l'appartenance ethnique de sa population presque exclusivement slave.¹¹ Il ne provoque pas ainsi de protestations italiennes, car le ministre italien des Affaires étrangères, San Giuliano, le 11 août, exclut, lui aussi, la Dalmatie des territoires convoités.¹²

⁶ Doumerg à Deville, Paris le 25 août 1914, DDF, 1914 (3 août - 31 décembre), doc. 119.

⁷ Deville à Doumerque, Athènes le 26 août 1914, DDF, 1914 (3 août - 31 décembre), doc. 126.

⁸ Doumerg à Boppe, Paris le 25 août 1914, DDF, 1914 (3 août - 31 décembre), doc. 120.

⁹ Sazonov à Krupenski (ambassadeur à Rome), Petrograd le 7 août 1914, MANDIĆ, *Fragments*, p. 104.

¹⁰ Doumerg à Paléologue et à Paul Cambon, Paris le 5 août 1914, DDF, 1914 (3 août - 31 décembre), doc. 20.

¹¹ Sazonov à Isvolsky, Petrograd le 24 août 1914, MANDIĆ, *Fragments*, p. 105-106.

¹² PASTORELLI Pietro, « Le relazioni tra l'Italia e la Serbia dal luglio 1914 all'ottobre 1915 », dans *Miscellanea in onore di Ruggero Moscati*, Naples 1985, pp. 736-737.

Néanmoins, l'envoyé serbe à Rome, Ljubomir Mihailović, entendant des rumeurs sur les négociations en cours entre l'Italie et les Alliés, apprend que le sort de la Dalmatie est discuté. Il informe Pašić, le 30 août, que l'Italie demande d'abord Trentino, Trieste et Valona, mais qu'elle cherche surtout à marchander son entrée en guerre. Même si dans l'immédiat la Dalmatie et les autres territoires yougoslaves ne sont pas mentionnés, il s'attend qu'elle puisse être l'objet des discussions. Lorsque le député nationaliste, Pierro Foscarelli, en septembre, publie dans le *Giornale d'Italia*, l'article « Sauvez la Dalmatie », les craintes serbes sur les revendications italiennes en Dalmatie sont confirmées.¹³

Avant de répondre à la note alliée du 29 août, Pašić connaît l'étendue des revendications territoriales de la Bulgarie et de l'Italie. Or, il suppose que leurs vrais objectifs dépassent largement les indications dont il dispose. En effet, dès le début de la guerre, les Puissances centrales ont promis à la Bulgarie, la Macédoine, la partie orientale de la Serbie avec les villes de Pirot et Niš, et le port de Salonique. On retrouve là les vieux projets austro-hongrois sur le partage de la Serbie du temps des guerres balkaniques. Les Alliés ne peuvent pas proposer une récompense semblable.¹⁴ Le gouvernement bulgare permet donc le transit du matériel militaire austro-allemand destiné à la Turquie, alors que les mêmes facilités sont refusées à la Serbie. Dès le mois d'août des bandes bulgares apparaissent en Macédoine, menaçant la voie ferrée Belgrade-Niš-Skopje-Salonique, seule connexion entre la Serbie et les Alliés, mais aussi entre les Alliés et la Russie. On croit alors aussi bien à Belgrade qu'à Petrograd¹⁵ que seule la peur d'entrer en guerre contre la Russie, retient la Bulgarie de se ranger de côté des Puissances centrales.

Quant à l'Italie, les négociations avec elle s'arrêtent à la demande de sir Edward Grey. Il prend acte, fin août, de la volonté italienne de s'engager seulement dans des pourparlers officieux. Il conclut qu'il faut se contenter, dans l'immédiat, de la neutralité italienne. Or, la diplomatie italienne continue à dessiner les contours de ses revendications. Dans cette perspective, sa décision de renoncer à la Dalmatie ne s'avère que temporaire. Lorsque San Giuliano se rend compte des prétentions serbes sur la Dalmatie, il réagit. Il déclare ne pas vouloir échanger une menace austro-hon-

¹³ JANKOVIĆ, *Srbija i jugoslovensko pitanje*, p. 105.

¹⁴ POPOVIĆ Nikola, *Srbija i Rusija 1914-1918* (La Serbie et la Russie 1914-1918), Belgrade 1977, pp. 142-145.

¹⁵ Au début de la guerre le nom de la capitale russe, Saint-Petersbourg fut changé à cause de connotations germaniques. Le nom russe Petrograd fut utilisé dorénavant.

groise dans l'Adriatique contre une nouvelle, cette fois slave. Donc, il exige le 22 septembre de savoir la vraie teneur des revendications serbes. Les échanges entre l'envoyé italien, Squitti, et Pašić, donnent lieu à un redoublement des craintes des deux côtés de l'Adriatique. Squitti rapporte que la Serbie revendique l'union avec la Bosnie-Herzégovine, la Croatie, la Dalmatie et la Slovénie.¹⁶ Pašić, lui, conclut que l'Italie aspire à obtenir une bonne partie des côtes dalmate et albanaise, tandis que la Croatie et la Slovénie devraient être indépendantes.¹⁷ Dans sa dernière analyse des conditions italiennes pour l'entrée en guerre, San Giuliano prévoit l'annexion de Trieste et de l'Istrie jusqu'à la baie de Quarnaro, ainsi que l'annexion des îles dalmates indispensables pour des raisons stratégiques. Selon lui, le sort de la Dalmatie dépend de l'issue de la guerre et de la nature de la participation italienne. Il prévoit donc au moins de demander des garanties pour les populations italiennes vivant dans des villes telles que Fiume et Zara, sinon l'annexion de la région.¹⁸

Même si le gouvernement serbe ignore la véritable étendue des revendications bulgares et italiennes, les indications dont il dispose confirment qu'un compromis territorial est impossible. Le gouvernement Pašić ne peut pas non plus notifier aux Alliés une réponse complètement négative à leur note du 29 août. C'est pourquoi, dans sa réponse du premier septembre, Pašić accepte le principe de concessions territoriales à la Bulgarie mais selon les conditions suivantes : 1) si, dans le cas d'une attaque conjointe de la Roumanie et de la Turquie contre la Serbie, la Bulgarie lui vient en aide en entrant en guerre ; 2) au cas où, après une guerre victorieuse, les Alliés permettent à la Serbie d'obtenir les territoires serbo-croates avec la côte correspondante ; 3) la Serbie accepte de participer de nouveau à une alliance balkanique sous condition que tous les pays intéressés, dont notamment la Grèce, fassent des sacrifices à cet effet. Finalement Pašić souligne que toute cession du territoire national est du ressort exclusif de la Skupština. Donc, dans l'immédiat il se déclare prêt à participer seulement à des négociations officielles et secrètes sur d'éventuelles concessions à la Bulgarie.¹⁹

La teneur de la réponse serbe signifie l'échec, au moins temporaire, de l'initiative russe. Sir Edward Grey, refuse de faire davantage pression sur la Serbie et la Grèce. D'ailleurs cette alliance balkanique l'intéresse

¹⁶ PASTORELLI, « Le relazioni tra l'Italia e la Serbia », p. 738.

¹⁷ Pašić à Spalajković (l'envoyé serbe à Petrograd), Niš le 3 octobre 1914, MANDIĆ, *Fragments*, pp. 108-109.

¹⁸ PASTORELLI, « Le relazioni tra l'Italia e la Serbia », pp. 738-739.

¹⁹ Strandman à Sazonov, Niš le 1^{er} septembre 1914, MANDIĆ, *Fragments*, pp. 106-107.

dans la mesure où elle est orientée contre la Turquie. Tant que cette dernière reste neutre, il est prêt à se contenter de la neutralité bulgare. Pour lui, une alliance balkanique deviendrait de nouveau d'actualité seulement au cas où la Turquie entrerait en guerre.²⁰ Lorsque finalement les Alliés font leurs propositions à la Bulgarie en septembre, ils ne sont pas capables de les préciser. Qui plus est, ils les conditionnent aux avantages à accorder à la Serbie et à la Grèce.²¹ Compte tenu de ce qui lui avait déjà été promis par les Puissances Centrales, il n'est pas étonnant que la Bulgarie garde sa réserve.

Lorsque la pression alliée sur la Serbie s'estompe, le gouvernement serbe peut de son côté, commencer une offensive de propagande pour présenter son programme yougoslave aux Alliés. Bien que l'orientation générale de ce programme existât depuis longtemps, néanmoins, après que les Alliés, dans leur note du 29 août eurent fait référence aux compensations territoriales, Pašić ordonna que les revendications serbes fussent documentées et organisées pour former un programme cohérent et complet.

2. La formulation du programme yougoslave

Les pourparlers diplomatiques pendant le mois d'août démontrent à quel point les diplomaties alliées analysent la nouvelle situation selon des préceptes conçus lors des précédentes crises. D'un côté elles envisagent de rectifier les effets négatifs du traité de Bucarest pour la Bulgarie, et de l'autre elles proposent d'achever l'union nationale italienne. Pour ce faire, elles veulent orienter la Serbie vers l'ouest, en dehors de la Macédoine et vers l'Adriatique, comme cela avait été déjà prévu par l'accord serbo-bulgare de 1912. Or, le programme yougoslave du gouvernement serbe bouscule profondément ces vieux préceptes.

La note alliée du 29 août oblige le gouvernement serbe à définir ses buts de guerre. L'attitude de Sazonov renforce la conviction déjà largement répandue, que la Serbie devrait oeuvrer pour la création d'un État suffisamment fort pour se soustraire aux arbitrages des grandes puissances. Les compensations proposées par la Russie, aussi alléchantes qu'elles soient, supposent qu'elle garde le rôle d'arbitre qui est le sien depuis des siècles dans les Balkans. En conséquence, la Serbie serait réduite à une indépendance conditionnée ou surveillée. Or, l'idée directrice de la stratégie des

²⁰ Paul Cambon à Delcassé, Londres le 1^{er} septembre 1914, DDF, 1914 (3 août - 31 décembre), doc. 149.

²¹ Delcassé à Paléologue, Paris le 2 septembre 1914, DDF, 1914 (3 août - 31 décembre), doc. 155.

radicaux est, « Les Balkans aux peuples balkaniques ». Donc, les propositions russes cantonnant la Serbie dans le cadre balkanique tout en la soumettant à la dépendance du grand frère russe, se voient rejetées.

Pourtant, il faut noter que Sazonov attribue en septembre à la Serbie tous les territoires qu'elle convoitait jadis. Il estime que la Serbie doit annexer la Bosnie-Herzégovine, la Dalmatie et la partie septentrionale de l'Albanie.²² Néanmoins, Pašić ne veut plus de l'arbitrage russe. Il lui oppose une nouvelle vision de la position serbe sur l'échiquier européen. Selon lui, la Serbie est victime de l'agression austro-hongroise parce qu'elle cherche à s'opposer à la politique des sphères d'intérêts dans les Balkans. Depuis le coup d'État de 1903, la Serbie représente une barrière face à la progression germanique vers l'Est. La guerre, selon lui, devient ainsi un conflit entre le principe national, représenté par la volonté serbe de réunir tous les Yougoslaves au sein d'un état commun, et le souhait germanique de se créer une sphère d'intérêt dans les Balkans. Fondamentalement, il ne croit pas qu'il existe une possibilité de compromis entre les deux perspectives. Il estime que si la Bulgarie se range du côté austro-hongrois elle peut en tirer des avantages territoriaux, mais de courte durée, car la Double Monarchie ne tolérerait pas davantage une Grande Bulgarie qu'une Grande Serbie. En conséquence, la Serbie lutte aussi pour la liberté de tous les pays balkaniques.

Pašić croyait que la Serbie, avec une telle politique étrangère, avait une place de choix au sein du camp allié. Les Grands Alliés luttaienent contre le germanisme, et dans cet objectif ils aidaient les petits pays comme la Serbie. Les intérêts serbes, donc, coïncidaient avec les intérêts des Alliés. En identifiant sans hésitation et sans réserve la Double Monarchie avec l'idée du pangermanisme, Pašić bouscule une des constantes de l'équilibre des forces en Europe. Malgré son alliance avec l'Allemagne, les diplomaties alliées considéraient encore l'Autriche-Hongrie comme un contrepoids indispensable et à la Russie et à l'Allemagne en Europe Centrale. Selon Pašić, en se rangeant du côté de l'Allemagne, la Double Monarchie avait définitivement perdu son indépendance politique et sa place sur l'échiquier euro-

²² La controverse sur les buts de guerre russes formulée par Sazonov en septembre, ses « Les Treize points » donc, porte sur le caractère de sa déclaration de septembre. Les négociations avec l'Italie et la Bulgarie prouvent qu'il avait déjà décidé de l'étendue des compensations à donner à la Serbie. D'ailleurs, par la suite il allait les confirmer officiellement au gouvernement serbe. En conséquence, sa déclaration dite « Les Treize points », décrivait fidèlement sa pensée et elle fut par la suite la base de la politique officielle russe. Voir à ce sujet : RENZI William A., « Who Composed « Sazonov's Thirteen Points ? A Re-examination of Russia's War Aims », *The American Historical Review*, vol. 88, n° 2, avril 1983.

péen. Ainsi il voulait s'opposer à l'idée, toujours dominante dans le camp Allié, que l'équilibre des forces en Europe exigeait la survie de la Double Monarchie. En prônant sa destruction au nom du principe national, Pašić se fait l'avocat d'une réorganisation profonde de l'Europe centrale, remplaçant la Double Monarchie par une série d'États nationaux.

Afin que la menace germanique soit durablement écartée des Balkans il faut, d'après Pašić, créer un grand État yougoslave, seul capable de s'opposer à l'avancée du germanisme. De cette façon, il croit pouvoir incorporer le programme yougoslave dans les buts de guerres alliés tout en respectant le principe national. D'autre part, le futur État yougoslave deviendrait une puissance régionale, sinon européenne, avec ces 12 millions d'habitants. Ainsi, il se soustrairait définitivement à la tutelle des Puissances, fussent-elles alliées comme la Russie.²³

L'intérêt de l'union yougoslave, par rapport à une union plus étroite des Serbes, est que la première, selon Pašić, serait la seule capable de garantir une stabilité de la région. Fédérer tous les Yougoslaves au sein d'un État, signifie priver l'influence germanique de l'appui qu'elle pourrait trouver dans un État croato-slovène indépendant ou dans une solution trialiste au sein de la Double Monarchie. Ainsi, il n'y aurait pas non plus de concurrence entre plusieurs centres yougoslaves, tels que, par exemple, Belgrade ou Zagreb. Finalement, un État commun est, selon Pašić, mieux en mesure de protéger les intérêts de ses parties composantes que plusieurs petits États. Ainsi s'explique l'attachement de Pašić au programme yougoslave, et son refus de considérer toutes les solutions limitant l'union seulement aux Serbes.

Pašić fait connaître aux Alliés les buts de guerre serbes par la note circulaire serbe du 4 septembre. En guise de réponse implicite à la note alliée du 29 août, la Serbie déclare indispensable, pour la préservation de la paix, la création d'un État fort dans les Balkans. L'État en question devrait être la Serbie, unie avec la Bosnie-Herzégovine, la Voïvodine, la Dalmatie, la Croatie, l'Istrie et la Slovénie. La Bulgarie pourrait être liée par des liens fédéraux ou confédéraux avec cet État. L'État yougoslave serait le seul capable de garantir l'équilibre des forces dans l'Adriatique.²⁴

Or, demander la création d'un état yougoslave ne suffisait pas. L'idée de créer un état réunissant tous les Slaves du Sud, malgré leurs différences confessionnelles et leurs héritages historiques, était presque complètement inconnue dans les capitales alliées. Les revendications serbes au nom de

²³ Papiers Jovanović, Archives de Yougoslavie (par la suite AY), 80-4-673-682.

²⁴ La note circulaire de Pašić, Niš le 4 septembre 1914, AS, DP, 1914, N° 4600.

l'unité yougoslave, sur des territoires tels que la Dalmatie, se heurtaient à l'héritage d'une propagande bien ancienne, attribuant ces provinces à l'Italie. L'envoyé serbe à Paris, Milenko Vesnić, demande déjà en septembre à ce qu'on lui envoie la documentation nécessaire afin qu'il puisse défendre le projet d'union yougoslave. Il a déjà entretenu le président français, Raymond Poincaré, de la nécessité de créer un État yougoslave, afin qu'il puisse s'opposer, après la fin des hostilités, aux Allemands et Autrichiens réunis, voire à une alliance entre les Italiens et le monde germanique.²⁵

Les suggestions de Vesnić incitent Pašić à réunir un groupe d'experts sous la présidence du secrétaire-général du Ministère des Affaires étrangères serbes, Jovan Jovanović. Dès le mois de septembre, les scientifiques serbes les plus renommés, tels que : Božidar Marković (professeur de littérature), Jovan Cvijić (professeur de géographie et éminent ethnologue), Slobodan Jovanović (professeur du droit et historien), Aleksandar Belić (professeur de philologie slave), Bogdan Popović (professeur de littérature), Jovan Radonić et Ljubomir Stojanović (professeurs d'histoire), sont chargés de rédiger plusieurs travaux exposant le bien fondé des buts de guerre serbes du point de vue politique, historique, ethnographique et philologique.

Or, les lignes directrices de ce travail sont définies par le gouvernement radical. Pašić, lors de plusieurs réunions en octobre et novembre avec les scientifiques serbes, dont notamment Božidar Marković, et après avoir consulté les émigrés de la Double Monarchie tels que : Nikola Stojanović et Dušan Vasiljević, Serbes de Bosnie, et Niko Županić, Slovène, expose ses idées sur les deux éléments-clés du programme yougoslave, à savoir l'organisation interne du futur État yougoslave et la façon dont il faut organiser la propagande yougoslave dans les pays alliés.

a) Les vues serbes sur l'organisation interne de l'État yougoslave

Les vues de Pašić sur l'organisation du futur État yougoslave découlent de sa conception de l'union yougoslave. Il croit que les provinces convoitées jusqu'alors, telles que la Bosnie-Herzégovine, la Voïvodine ou la Dalmatie, s'uniraient directement avec la Serbie. En ce qui concerne le Monténégro, une union réelle avec la Serbie est escomptée. C'est le cadre minimal de l'union nationale serbe et l'étendue indispensable des revendications ter-

²⁵ Vesnić à Pašić, Bordeaux le 13 septembre et le 16 octobre 1914, AY, Papiers Jovanović, 80-2-9-38, 80-2-9-44.

ritoriales serbes. Il estime donc naturel que la Constitution serbe soit appliquée dans ces provinces. La constitution de cette partie serbe de futur État yougoslave n'est, selon Pašić, que la première étape de l'union yougoslave. Il reste profondément convaincu qu'elle est largement insatisfaisante pour les raisons géostratégiques déjà citées, et prône tout au long de la guerre l'union plus large avec les Croates et les Slovènes. Qui plus est, il est convaincu que les trois nations yougoslaves forment un seul peuple, séparé par l'histoire et par la religion.

Cependant, Pašić ne voit pas le futur État comme un simple agrandissement de l'État serbe. Il estime indispensable que les identités culturelles et confessionnelles, voire l'héritage historique des Croates et des Slovènes, soient respectés. Il prévoit donc pour la Croatie et pour la Slovénie une sorte d'autonomie culturelle, dont les éléments principaux sont une parfaite égalité et liberté des confessions, et l'égalité dans l'usage des deux alphabets. Il prévoit aussi que la Croatie pourrait être citée dans l'intitulé du futur État commun, et que le roi pourrait être couronné de la couronne croate. Finalement, il prévoit comme ultime concession la possibilité de l'existence d'une assemblée croate. Les concessions prévues aux particularités culturelles ou confessionnelles devraient, selon Pašić, faciliter leur union avec la Serbie. En revanche, elles ne devraient en aucun cas servir comme base pour la formation d'une autre identité nationale ou étatique. Lorsqu'il envisage l'État yougoslave, Pašić reste donc fidèle à l'expérience serbe d'un État unitaire, avec en plus des autonomies régionales limitées. En revanche, il reste catégorique dans son refus de tout état complexe, fût-il fédéral ou confédéral.²⁶

Les vues de Pašić sur l'union yougoslave sont acceptées seulement en partie par la classe politique serbe. Lors des réunions de novembre, tous les partis politiques serbes acceptent l'union yougoslave comme principal but de guerre de la Serbie. En conséquence, après la bataille de Kolubara, le 7 décembre, la Skupština, par la « Déclaration de Niš », proclame, comme principal but de guerre de la Serbie, la libération et l'union de tous les Serbes, Croates et Slovènes. Il faut aussi préciser que toute la classe politique serbe est unanime lorsqu'il s'agit de l'union et de l'organisation future des provinces jusqu'alors convoitées par la Serbie. Or, si tous les partis politiques serbes, unanimement, soutiennent l'objectif du programme yougoslave de Pašić, leurs vues divergent sur les liens avec la partie croate et slovène du futur État.

²⁶ Note de Božidar Marković, Niš le 28 octobre 1914, AY, Papiers Jovanović, 80-4-515-515.

Si Pašić reste attaché à la tradition centralisante serbe, au sein même du Parti radical les vues divergent sur l'organisation du futur État commun. Stojan Protić, le second homme des radicaux, est bien plus flexible dans sa conception d'un État yougoslave. A l'instar de Pašić, il croit l'union indispensable et primordiale. Lorsqu'il doit se prononcer sur son organisation interne, il se déclare partisan d'un compromis entre État centralisé et fédéral. Loin d'être favorable à une fédération yougoslave, il conçoit la nécessité de laisser aux Croates et Slovènes la plus large autonomie possible dans tous les domaines qui ne sont pas d'un intérêt vital pour l'État commun. Ljubomir Davidović, originaire de Kotor, d'abord ministre de l'Éducation, puis ministre de l'Intérieur dans les cabinets Pašić pendant la guerre, conçoit même la création d'un état décentralisé et comme ultime solution, la constitution d'une fédération yougoslave. Finalement, les radicaux se déclarent favorables à un État unitaire. En revanche, ils sont majoritairement hostiles à un état fédéral, tandis que toute forme confédérative de l'État yougoslave est perçue comme inacceptable, voire comme l'échec de leur programme.

Les positions des radicaux indépendants, le seul autre parti politique capable de concurrencer les radicaux, sont assez similaires à celles de Pašić. Ils sont aussi de farouches partisans d'un État unitaire. Leur quotidien *Odjek* se déclare, à plusieurs reprises en 1915, hostile à toute solution fédérale ou confédérale. Néanmoins leur chef, Ljubomir Davidović, est personnellement convaincu de la nécessité d'une décentralisation aussi large que possible, surtout dans la partie croate et slovène du futur État. L'adhésion des indépendants à l'idée yougoslave est plus nette, motivée davantage par le principe national que par des considérations géostratégiques. Le Parti progressiste et le Parti national adhèrent sans réserve à l'idée d'une Yougoslavie unitaire. Finalement les partis politiques serbes en 1914-1915 prônent la création d'un État yougoslave unitaire avec différents degrés de décentralisation dans les parties croates et slovènes.

Les idées serbes sur le futur État yougoslave sont établies sans contacts avec les principaux intéressés, à savoir les Serbes, Croates et Slovènes de la Double Monarchie. Seuls les Serbes de Bosnie, Stojanović et Vasiljević, ainsi que le Slovène Županić sont consultés. Le soutien, voire l'accord des Yougoslaves était indispensable dans un premier temps, afin de pouvoir légitimer le programme yougoslave devant l'opinion publique alliée. Au-delà des besoins de propagande, il fallait, comme le disait Slobodan Jovanović, s'assurer que les Yougoslaves souhaitaient s'unir avec la Serbie. L'opinion publique serbe était déjà largement étonnée par leur réaction depuis le commencement de la guerre. On s'attendait à ce que de nombreux

soulèvements populaires se déclenchaient dans les parties yougoslaves et serbes de la Double Monarchie, pour aider la lutte de la Serbie et pour démontrer leur volonté de s'unir avec elle. Une fois de plus, la tradition des soulèvements populaires du temps de l'occupation turque faisait oublier la présence d'une administration austro-hongroise efficace. L'étonnement se mêle au mécontentement en Serbie lorsqu'on apprend que les unités yougoslaves se battent contre la Serbie et que la police austro-hongroise a réussi à empêcher toute tentative de trouble, voire à interner et emprisonner les chefs politiques des Serbes, des Croates et des Slovènes acquis à l'idée yougoslave.²⁷

Qui plus est, le projet yougoslave ne jouit pas du soutien des Alliés. Lorsque, en plein milieu de l'offensive austro-hongroise de novembre, Novaković et Cvijić informent l'envoyé français Auguste Boppe de la teneur du programme yougoslave, ce dernier est stupéfait. Réagissant devant la carte dessinée par Cvijić, sur laquelle la future Yougoslavie incorpore le Banat, la Bačka, le Srem, la Slavonie, la Croatie, la Slovénie, l'Istrie, la Dalmatie, la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro et la Serbie, Boppe écrit à Delcassé :

« J'ai tenu à faire part à Votre Excellence des curieuses considérations qui m'ont été exposées confidentiellement par le Professeur Cvijić ; Elles paraissent sans doute déplacées au moment où Vienne célèbre le succès des armées austro-hongroises sur les Serbes et où les journaux bulgares annoncent la ruine de la Serbie, mais si la marche des Russes en Hongrie et les victoires de la Triple Entente donnent raison à l'inébranlable optimisme des Serbes, on verra à l'issue de la guerre M. Cvijić présenter au Congrès la carte dont Votre Excellence trouvera ci-annexé la première éprouve. »²⁸

Il est donc plus qu'évident pour Pašić que l'appui des Yougoslaves lui est indispensable. En conséquence il décide d'établir le contact avec eux à travers Stojanović et Vasiljević.

b) La naissance du Comité yougoslave

Stojanović et Vasiljević sont censés, en effet, renouer les contacts perdus depuis le commencement de la guerre, car les liens entre la Serbie et les Yougoslaves existaient depuis le coup d'État de 1903. Les étudiants belgra-

²⁷ Boppe à Delcassé, Niš, le 14 novembre 1914, AMAE, Guerre 1914-1918, Serbie, vol. 370, pp. 19-20.

²⁸ Boppe à Delcassé, Niš, le 22 novembre 1914, AMAE, Guerre 1914-1918, Autriche, vol. 159.

dois étaient les premiers à prôner une coopération avec les Yougoslaves. Dès 1902 existait, à la Grande École, l'association *Slovenski jug* (Le Sud slave). Après le coup d'État, l'association commença à publier son journal du même nom dont le maître mot, inscrit en première page, était : « Slaves du Sud, unissez-vous ». Dans l'éditorial, les étudiants serbes préconisaient d'abord une alliance entre la Serbie, la Bulgarie et le Monténégro, ensuite l'union de tous les Slaves de Sud. D'emblée, les auteurs récusait toute idée chauviniste en se démarquant des partisans d'une Grande Serbie, autant que des partisans d'une Grande Bulgarie ou d'une Grande Croatie.²⁹ *Slovenski jug*, devint ainsi le centre du mouvement yougoslave réunissant surtout la jeunesse, serbe, croate, slovène et bulgare. L'association serbe put donc organiser, dès septembre 1904 à Belgrade, le premier congrès de la jeunesse yougoslave. Le congrès, présidé par le slovène Gregor Žerjav, se fixa comme tâche principale d'œuvrer pour une union culturelle de tous les Slaves du Sud, Bulgares compris.³⁰

Les intellectuels serbes appartenant au parti Indépendant soutinrent activement *Slovenski jug*. Professeur de littérature, ancien lauréat de l'Université de Lausanne, Jovan Skerlić, était le plus actif avocat du mouvement yougoslave. C'était grâce à lui que le mouvement yougoslave dépassait le cadre de la jeunesse. Il était à l'origine de la réunion, des 6 à 8 novembre 1905 à Belgrade du premier congrès des hommes de lettres yougoslaves. A cette occasion fut créée l'association des écrivains yougoslaves, dont les associations serbes, croates, slovènes et bulgares faisaient partie. L'objectif de la nouvelle association yougoslave était d'œuvrer pour l'union yougoslave au niveau culturel.

C'est seulement lors de la guerre douanière, libérés de la menace des représailles économiques, que les partis politiques serbes prennent activement le relais dans la direction du mouvement yougoslave. Le parti Indépendant reprend en 1907 la publication du *Slovenski jug*, après que le journal des étudiants serbes eut cessé de paraître faute de moyens. Parmi les fondateurs du nouveau *Slovenski jug* on trouve les chefs du parti Indépendant, tels que : Ljubomir Davidović, Ljubomir Stojanović et Jaša Prodanović, et les professeurs d'université proches des indépendants tels que : Jovan Cvijić, Bogdan Popović, Jovan Skerlić et Božidar Marković. Ce dernier était le rédacteur en chef. Les objectifs déclarés des fondateurs de la nouvelle mouture de *Slovenski jug* étaient de propager l'idée de l'union yougoslave et, dans l'avenir, l'idée d'union balkanique. Les intellectuels ré-

²⁹ *Slovenski jug*, n° 1, Belgrade le 20 septembre 1903.

³⁰ *Politika*, n° 237, Belgrade le 21 septembre 1904.

unis autour de *Slovenski jug* organisèrent de nombreuses visites de troupes de théâtre et d'orchestres yougoslaves à Belgrade. Ils publièrent les oeuvres d'écrivains yougoslaves et bulgares tels que : Ivan Cankar, Josip Kersnik, Petar Todorov etc.

Les radicaux, quant à eux, comme parti au pouvoir presque sans interruption depuis 1903, ne pouvaient pas être instigateurs du mouvement yougoslave. Néanmoins, Milovan Milovanović avait déjà, en 1894 et 1895, défini leur position envers la question yougoslave. Il estimait que le peuple serbe pouvait s'unir seulement dans le cadre d'un état yougoslave, comme son support le plus fidèle. Pour lui, ce choix n'était pas dicté par des sentiments nationaux, mais par des considérations politiques. Il croyait que les Serbes et Croates constituaient un seul peuple, mais il était aussi pleinement conscient de leur différences. Le plus souvent elles prenaient la forme de revendications respectives dans les territoires ethniquement mixtes. Autrement dit, par les tendances croates à relayer la propagande austro-hongroise et catholique unissant la Dalmatie et la Bosnie-Herzégovine à la Croatie propre avec pour centre Zagreb. Il affirme fermement que la Bosnie-Herzégovine est une province serbe. Il croit que la seule issue, aussi bien pour les Croates que pour les Serbes, est dans l'union yougoslave.³¹

Stojan Protić, en 1911, développe les vues des radicaux envers le problème yougoslave estimant que les partis politiques serbes en Croatie ne devraient, en aucun cas, rallier la position du gouvernement hongrois contre les intérêts nationaux croates. Ils devraient au contraire, avec leurs homologues Croates, défendre l'autonomie de la Croatie. Il estime même que, si la Bosnie-Herzégovine et la Dalmatie devaient rester au sein de la Double Monarchie, il serait normal qu'elles s'unissent au sein d'une unité yougoslave avec Zagreb comme capitale. L'unité yougoslave, pour lui, signifie qu'il faut respecter la volonté de la majorité, à savoir que, si l'unité doit se faire au sein de la Double Monarchie, les Serbes doivent laisser la préséance aux Croates tout en les aidant. En revanche, il désapprouve tout type de prosélytisme, fût-il ethnique ou confessionnel, dont l'objectif serait la dénationalisation des Serbes ou des Croates. Finalement, son concept d'union yougoslave se fonde sur l'idée de communauté ethnique entre les Serbes et Croates, tout en envisageant le plus strict respect des particularismes des deux côtés.³²

³¹ DJORDJEVIĆ Dimitrije, *Milovan Milovanović*, Belgrade 1962, pp. 40-45.

³² EKMEČIĆ Milorad, *Stvaranje Jugoslavije 1790-1918* (La création de la Yougoslavie 1790-1918), Belgrade 1989, vol. II pp. 555-557.

Protić ne pouvait s'exprimer clairement au sujet de la Bosnie-Herzégovine après la crise de 1908/1909. Or, comme Milovanović avant lui, il était persuadé qu'il s'agissait de province serbe. En conséquence, au cas où une union yougoslave transgressant les frontières de la Double Monarchie serait possible, il voulait mettre en oeuvre le principe déjà appliqué en Croatie, à savoir que le centre de l'union yougoslave, dans ce cas appartiendrait à Belgrade, et les Croates devraient aider les Serbes à le mettre en place. Il est manifeste qu'aussi bien Milovanović que Protić distinguaient le sort de la Croatie propre de l'avenir des autres provinces austro-hongroises. Ce différend latent sur l'appartenance de la Bosnie-Herzégovine et de la Dalmatie aura de graves conséquences pour l'avenir du mouvement yougoslave. Les articles de Milovanović et Protić mis à part, les radicaux montrèrent leur conception de la question yougoslave plutôt par des actions que par des discours.

Les cabinets radicaux aidaient financièrement toute une série d'institutions et de journaux serbes et yougoslaves dans la Double Monarchie. Certains rapports des services secrets austro-hongrois citaient comme bénéficiers de l'aide pécuniaire serbe : Stojan Pribičević, Serbe de Croatie et futur chef de la Coalition serbo-croate, Hinko Hinković, Croate, partisan de l'union yougoslave, et même Stjepan Radić, futur adversaire de l'union de décembre 1918.³³ Les radicaux aidaient surtout les journaux serbes en Bosnie, tels que la *Bosanska vila* (La Fée de Bosnie), *Srpska riječ* (La Parole serbe), et *Narod* (Le Peuple).

Les contacts entre les radicaux et la Croatie, s'accrochèrent après que fut établie l'entente entre les Serbes et les Croates en Autriche-Hongrie. La politique hongroise de *divide et impera*, à savoir favoriser les Serbes tout en privant la Croatie de ses droits constitutionnels, se mariait bien avec l'attitude de la classe politique croate, qui refusa d'accorder aux Serbes le droit d'avoir des représentations politiques. La crise en Hongrie en 1904 donne lieu à une nouvelle tendance visant à réduire les liens qui l'unissent à Vienne. En conséquence, la pression hongroise sur la Croatie faiblit et son aide est recherchée en vue d'une prochaine confrontation avec Vienne. Les hommes politiques croates établissent des contacts aussi bien avec les Hongrois qu'avec la Serbie, en essayant de débloquer la situation politique en Croatie. Frano Supilo, publiciste de Fiume, et député à l'Assemblée de Hongrie, s'entretient en 1905 à Belgrade avec Pašić. Il en tire la conclusion que la Serbie est sincèrement favorable à une entente serbo-croate. Ante Trumbić, avocat et ancien maire de Split, propose au gouvernement an-

³³ *Ibid.*, 558.

ti-dualiste en Hongrie l'accord suivant : autonomie pour la Dalmatie et son union avec la Croatie, en retour de l'aide apportée aux Hongrois dans leur lutte contre le dualisme.³⁴

En conséquence, par deux déclarations formelles, la classe politique croate scelle sa nouvelle entente avec la Hongrie et avec la Serbie. Tout d'abord, le 3 octobre 1905 à Fiume, la vaste majorité des partis croates soutiennent les demandes hongroises pour que la Double Monarchie devienne une union personnelle, sous condition que les réformes constitutionnelles soient introduites en Croatie, et notamment l'union de la Dalmatie avec la Croatie. Deux semaines plus tard, lors de la réunion de Zara, les hommes politiques serbes et croates originaires de la Dalmatie, déclarent solennellement que Serbes et Croates sont un peuple partageant la même langue avec deux alphabets. La conséquence du rapprochement entre Serbes et Croates est la création en décembre 1905 de la Coalition serbo-croate, réunissant d'un côté tous les partis politiques de Croatie sauf les cléricaux, le Parti du droit exclusivement croate de Josip Frank, et le Parti agraire de Stjepan Radić, et de l'autre, tous les partis serbes de Dalmatie et de Croatie.³⁵

La Coalition a un programme national semblable à celui des radicaux. Elle soutient aussi l'idée d'un seul peuple avec deux noms, et oeuvre pour l'union de la Dalmatie avec la Croatie et de la Bosnie-Herzégovine avec la Serbie. Or, elle reste au pouvoir seulement un peu plus d'un an, de juin 1906 à août 1907. Arrivée au pouvoir avec le soutien du gouvernement anti-dualiste en Hongrie, la Coalition perd le soutien de Budapest lorsque les Indépendantistes hongrois entrent en coalition avec les libéraux favorables au dualisme. L'introduction du décret imposant la connaissance du hongrois au personnel du chemin de fer en Croatie, signifie la fin de la coopération avec les Hongrois. Désormais, la Coalition survit comme un groupe non officiel de partisans de l'unité nationale au sein de l'Assemblée croate. Comme telle, elle est accusée de trahison par le gouvernement austro-hongrois après l'annexion de la Bosnie-Herzégovine, à cause de ses contacts présumés avec la Serbie.

La campagne judiciaire contre la Coalition commence dès l'été 1908, avec les accusations de Djordje Nastić, un agent des services secrets austro-hongrois, contre les trois frères de Svetozar Pribičević, Adam, Milan et Valerijan, ainsi que contre une autre figure du Parti indépendant, Srdjan Budisavljević, d'être les auteurs d'un mouvement révolutionnaire visant à

³⁴ MILLER Nicholas J., *Between Nation and State. Serbian Politics in Croatia Before the First World War*, Pittsburg 1997, p. 76.

³⁵ LOVRENČIĆ René, *Geneza politike « Novoga kursa »*, Zagreb 1972, pp. 275-280.

réunir toute les provinces yougoslaves sous le sceptre du roi Pierre I^{er} de Serbie. Il s'ensuit une véritable purge du Parti indépendant serbe avec l'arrestation de 53 de ses membres. Lorsqu'en mars la guerre contre la Serbie paraît imminente, la pression gouvernementale s'accroît. Le procès de Zagreb commence tandis que l'historien Friedjung publie une série d'articles accusant les membres croates de la Coalition, dont notamment Supilo, d'être à la solde du gouvernement serbe. Ces attaques en ligne contre la Coalition ont le même objectif, à savoir, justifier par avance une éventuelle guerre contre la Serbie, et annihiler tous les partisans de l'union yougoslave en Croatie, dont notamment la Coalition.

Le procès de Zagreb, de mars à octobre 1909, est organisé par Aehrenthal et par le ban croate, Pavao Rauch. L'accusation, lors de ce procès éminemment politique, reprend la thèse du Parti du droit croate, selon laquelle toute activité politique serbe en Croatie est en soi une activité subversive. En Croatie il n'y a que des Croates, les Serbes vivant exclusivement en Serbie, et en conséquence seuls les Croates doivent bénéficier des droits politiques. Malgré une série de preuves apportées par la défense menée par Hinko Hinković, le procès se solde par plusieurs condamnations, dont notamment celle des frères Pribičević, à plus de 12 années d'emprisonnement.

En revanche, Supilo et d'autres membres de la Coalition attaquent Friedjung en justice et le procès a lieu en décembre 1909, à Vienne. Les articles de Friedjung étaient basés sur des documents fabriqués par la diplomatie austro-hongroise. Finalement, Supilo retire sa plainte, mais sort comme vainqueur moral de cette épreuve de force contre le gouvernement austro-hongrois. La publicité dont bénéficient les deux procès augmente considérablement le prestige de Supilo, et des autres accusés, et présente d'une certaine manière la question yougoslave à l'opinion publique internationale.

Or, même si la Coalition tire un énorme profit moral des deux procès, ses membres sont pleinement conscients que les contacts avec la Serbie existaient bel et bien. Finalement, persécutée par le ban Rauch et menacée par le gouvernement austro-hongrois, la Coalition opte dès 1910 pour un arrangement politique avec Budapest. Supilo, toujours partisan de l'unité yougoslave, étant en complet désaccord avec la nouvelle orientation, quitte la Coalition dès janvier 1910. Dorénavant, la Coalition suivra une politique loyale à Budapest, abandonnant l'idée yougoslave et le projet d'union entre la Dalmatie et la Croatie. Désormais, son existence représente sa plus grande réussite. Selon les préceptes déjà exposés par Protić, elle assure la coopération entre Croates et Serbes, dans les limites légales imposées par Vienne et Budapest. Le flambeau de l'idée yougoslave est repris par les or-

ganisations de jeunesse aidées par certaines figures du mouvement yougoslave tels que Supilo ou Trumbić.

Les victoires de la Serbie dans les guerres balkaniques augmentent considérablement son prestige dans les provinces yougoslaves. Les organisations telles que *Mlada Hrvatska* (La Jeune Croatie), *Nacionalistička omladina* (La Jeunesse nationaliste), *Mlada Bosna* (La Jeune Bosnie), voient dans la Serbie la libératrice désignée de tous les Yougoslaves. Elles soutiennent l'idée d'unité nationale entre les Yougoslaves et se situent dans une perspective unitariste. Milan Marjanović, un des leaders de la *Mlada Hrvatska* considère même que l'invasion des Turcs a détruit depuis le XV^e siècle les identités nationales croates et serbes. Ainsi, au début du XIX^e siècle sur toute l'étendue des provinces yougoslaves, y compris la Serbie, il existe une masse ethniquement homogène, qui s'est différenciée par la suite sous l'influence étrangère. En conséquence, on peut conclure que ces différences tardives ne peuvent que s'estomper grâce à une action nationale vigoureuse.³⁶

Les liens entre ce mouvement de la jeunesse yougoslave et la Serbie sont étroits. Ivan Meštrović, le jeune sculpteur croate, est mondialement connu par ses sculptures des héros serbes de la bataille de Kosovo (Champ des merles), exposées au pavillon serbe de l'exposition internationale de 1911 à Rome. Ivo Vojnović, homme de lettres croate, écrit plusieurs drames inspirés des chants traditionnels serbes du cycle de la bataille de Kosovo, tels que : *Smrt majke Jugovića* (La mort de la mer des Jugovići) ou *Lazarevo vaskresenje* (La résurrection de Lazar). Mais certains liens avec la Croatie ont un caractère plus politique. Marjanović, fuyant le régime du ban Cuvaj en Croatie, passe les années 1912 et 1913 en Serbie comme employé du Bureau de presse serbe. Finalement, les membres de *Mlada Bosna* sont en contact direct avec les conjurés serbes de l'organisation la « Main noire ».

L'attentat de Sarajevo entraîne le commencement des persécutions de tous les partisans de l'idée yougoslave dans la Double Monarchie, et notamment des notables serbes. Pour se soustraire aux poursuites, des hommes tels que Stojanović, Vasiljević, ou encore Supilo et Trumbić choisissent l'exil. Stojanović écrira après la guerre qu'il s'agissait d'une décision préméditée. Il soutint que, lors d'une réunion à Split à la fin de 1913, Trumbić et lui-même avaient convenu de s'expatrier au cas où une conflagration générale se déclencherait dans les Balkans, pour oeuvrer à la création d'un

³⁶ MARJANOVIĆ Milan, *Narod koji nastaje : Zašto i kako se formira jedinstveni srpskohrvatski narod* (Sur un peuple naissant : Pourquoi et comment c'est créé le peuple serbocroate uni), Rijeka 1913, pp. 24-25.

État yougoslave.³⁷ Trumbić niera par la suite l'existence de cette réunion. Quoi qu'il en soit, dès le mois de septembre Pašić eut connaissance de leur engagement en faveur d'un État yougoslave.

Trumbić et Supilo, réfugiés en Italie, entrèrent en contact, par l'intermédiaire de Meštrović, avec Mihailović, le ministre serbe à Rome. Fin septembre, ils déclarent à ce dernier qu'ils sont partisans de la libération immédiate de tout le peuple yougoslave. Pour les deux hommes d'État originaires de la Dalmatie, il est primordial de soustraire la rive orientale de l'Adriatique à l'Italie. Ils estiment donc que seul un État yougoslave est capable de le faire. Au cas où ce serait impossible à réaliser, craignant une assimilation italienne, ils préféreraient le statu quo à l'annexion à l'Italie. Aidé par Mihailović, ils présentent leurs vues aux ambassadeurs alliés à Rome dès la fin septembre. Ils attirent l'attention de Barrère et de son collègue anglais, Rennel Rodd, sur le caractère exclusivement slave de la rive orientale de l'Adriatique. Slavophiles convaincus, ils s'expriment plus librement auprès de l'ambassadeur russe Krupensky, en exigeant la création d'un État yougoslave. Or, les ambassadeurs alliés accueillent leurs discours avec beaucoup de réserve. Charles Loiseau, représentant officieux français à Vatican, explique à Supilo les raisons de cette désapprobation tacite des Alliés.

Il cherche à convaincre Supilo que la création d'un état commun avec la Serbie, basé sur l'idée d'unité nationale, serait impossible. Il soutient que la création de deux États séparés, à savoir, d'un côté la Grande Serbie avec la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro, et une partie de la Dalmatie avec les Bouches de Cattaro et Dubrovnik, et de l'autre un État croato-slovène, réunissant toute l'Istrie, Trieste, Gorizia, la Carniole, la Styrie méridionale, la Croatie, et la Dalmatie jusqu'à Neretva. Cet dernier État serait une monarchie avec un roi catholique qui ne pourrait pas être un Habsbourg.³⁸

La solution proposée, son penchant catholique mis à part, coïncidait avec les vues de Sazonov. Le gouvernement serbe avait déjà refusé une solution pan-serbe dans sa note du 4 septembre, ce que Mihailović, averti par Supilo, ne manque pas de dire à Loiseau. Or, les émigrés yougoslaves refusent à leur tour une solution partielle de la question yougoslave, par le biais d'un État croato-slovène. Si le gouvernement serbe, redoutant les Habsbourg et le germanisme, prônait la création d'un l'État yougoslave, les émigrés yougoslaves le faisaient en craignant l'impérialisme italien. Au-de-

³⁷ STOJANOVIĆ Nikola, *Jugoslovenski odbor* (Le Comité yougoslave), Zagreb 1927, p. 9.

³⁸ ŠEPIĆ Dragovan, *Italija, saveznici i jugoslovensko pitanje 1914-1918* (L'Italie, les Alliés et la question yougoslave 1914-1918), Zagreb 1970, p. 22.

là des sentiments nationaux, la juxtaposition de ces deux perspectives était à l'origine de la coopération entre la Serbie et les émigrés yougoslaves.

Outre ses contacts avec Mihailović, Supilo montre son attachement à l'État yougoslave lors de sa mission à Bordeaux en octobre, où il tente de convaincre le gouvernement français de s'opposer aux prétentions italiennes à la rive yougoslave de l'Adriatique. Vesnić l'introduit d'abord chez Isvolsky, l'ambassadeur russe. Ce dernier se révèle immédiatement partisan convaincu de l'union yougoslave. Il permet à Supilo de rencontrer Delcassé. Selon Supilo, Delcassé accueille avec enthousiasme l'idée de voir, au cas où la guerre aurait une issue favorable pour les Alliés, un État yougoslave représenter une barrière méridionale à 80 millions d'Allemands.³⁹ Muni des recommandations de Vesnić, d'Isvolsky, et de Delcassé, Supilo part pour Londres, afin de convaincre les Britanniques du bien fondé de l'idée yougoslave. Selon Isvolsky, il était particulièrement pressenti pour cette tâche en tant que croate et catholique. Il était important de persuader le gouvernement anglais qu'il ne s'agissait pas d'un projet exclusivement orthodoxe imaginé par la Russie et contre la volonté des Croates catholiques.

De Londres, où il trouve une atmosphère favorable aux prétentions italiennes, Supilo écrit à Pašić pour présenter son action auprès des Alliés. Ses idées révèlent une étrange similitude avec les vues de Protić exposées en 1911. Selon Supilo, la préséance au sein du mouvement yougoslave dans la Double Monarchie appartenait aux Croates. En revanche, la Serbie était pressentie, après son action dans la dernière décennie, pour être le pivot de l'union de tous les Yougoslaves. Il précise explicitement l'idée d'un État croate, dont on lui parle encore à Londres dans les termes suivants :

« J'ai entendu même parler d'un projet visant à créer une unité croate séparée. Je suis Croate, mais cette unité serait un affront aux Slaves. Elle serait, ainsi orientée, un point de discorde et rien d'autre qu'une nouvelle Albanie avec bien plus de périls pour notre avenir commun, que ne l'était l'Albanie de Berchtold. J'ai répondu aux promoteurs de cette unité, qu'on n'en veut pas de leur cadeau de *Danaos*, et qu'il fallait s'y opposer par tous les moyens, car son objet est clair. ... Ils m'ont demandé si le peuple se joindra volontiers à la Serbie. J'ai répondu que dans le pire des cas, le plébiscite le démontrera. ... Le processus de notre union, l'union serbo-croato-slovène, – ce qui est par excellence notre affaire interne, pâtirait et serait

³⁹ Supilo à Meštrović, Bordeaux le 11 octobre 1914, dans ŠEPIĆ Dragovan, *Pisma i memorandumi Frana Supila 1914-1917* (Les lettres et memorandums de Frano Supilo, 1914-1917), Belgrade 1967, pp. 7-8.

bien plus difficile au cas où une partie si importante et si grande de notre peuple aujourd'hui en captivité serait condamnée demain à une mort nationale certaine. »⁴⁰

Supilo, redoutant les revendications italiennes, adopte l'idée yougoslave, et le concept d'un même peuple avec trois noms. Il parle même de « complet amalgame national », rejoignant ainsi les idées de Pašić sur l'État yougoslave comme le *melting pot* yougoslave. Cependant, en déclarant que ce processus était une affaire interne, il indique que ses modalités devraient être précisées.

En recevant plusieurs indications sur l'état d'esprit des émigrés, dont la moindre ne fut pas l'attitude de Supilo, Pašić peut poser les bases d'une action de propagande commune. La teneur de son projet est communiquée le 27 octobre à Stojanović et à Vasiljević. Après les avoir informés de son projet d'un État unitaire avec certaines concessions aux Croates et aux Slovènes, Pašić tient à préciser que la décision définitive sur l'organisation finale du futur État appartiendrait à l'Assemblée constituante. Avant qu'elle puisse être convoquée, toutes les provinces yougoslaves garderaient et leurs lois et leur administration. Afin qu'un tel État puisse être créé, Pašić propose (par l'intermédiaire de Stojanović et Vasiljević), nommément à Supilo, Trumbić et Hinković de former un Comité yougoslave. Ils auraient le droit d'en choisir les membres, à la condition qu'ils souscrivent à la création de l'État yougoslave décrit par Pašić. Le Comité devrait être indépendant et libre de choisir son mode d'action, et sa tâche serait de faire la propagande pour l'État yougoslave. La communication avec le gouvernement serbe serait assurée par les légations serbes.⁴¹

Stojanović et Vasiljević ont leur première rencontre avec Trumbić le 8 novembre à Rome. Trumbić rejette l'idée de créer un Comité dans l'immédiat, estimant qu'il ne pourrait être représentatif sans qu'il y ait des membres de la Croatie propre. Au-delà de la question de représentativité, il estime que le moment pour une telle action n'est pas encore venu. L'Italie garde sa neutralité, tandis que le déroulement de la guerre ne permet pas d'espérer la disparition de la Double Monarchie. D'autre part, le projet de Pašić ne lui donne pas de garanties suffisantes pour la Dalmatie. Il croit la Serbie inféodée à la Russie dont la tendance à faire des concessions à l'Italie l'inquiète considérablement. C'est pourquoi il suggère à Supilo de continuer son action auprès d'Isvolsky.

⁴⁰ Supilo à Pašić, Londres le 21 octobre 1914, ŠEPIĆ, *Pisma*, pp. 8-13.

⁴¹ STOJANOVIĆ, *Jugoslovenski odbor*, pp. 10-11.

Or, il n'était pas nécessaire de pousser Isvolsky, déjà gagné à l'idée yougoslave. Supilo, de retour de Londres, lui remet le 12 novembre son mémorandum intitulé *La solution de la question yougoslave*. Il y affirme que la création d'un État yougoslave exprime fidèlement la volonté du peuple vivant dans les provinces yougoslaves. Il soutient que cet État devrait être créé par la Serbie sous l'égide russe.⁴² Dans les mémorandums écrits, à la demande d'Isvolsky, par l'ancien consul russe à Fiume, Alexandre Salviati, apparaît une perspective un peu différente. Salviati consulte Supilo avant de conclure que la Serbie devrait être le Piémont yougoslave, mais il estime aussi qu'il faut donner des garanties aux Croates afin qu'ils ne perdent pas leur identité dans le nouvel État. Était-ce le véritable état d'esprit de Supilo, ou s'agit-il des interprétations de Salviati, il est difficile de le dire. Vu l'attitude de Trumbić, il est évident que les émigrés yougoslaves considéraient que le sort de la Dalmatie dépendait en premier lieu de la Russie. Or, il ne fallait pas mettre en doute l'entente entre Serbes et Croates pour ne pas saper l'éventuel soutien russe à leur État commun. Il est possible que, dans les conversations avec Salviati, Supilo ait parlé plus librement, ou est-ce Salviati qui, se fiant à son expérience personnelle lors de son séjour à Fiume, modère les propos de Supilo ? Quoi qu'il en soit, Isvolsky envoie les mémorandums de Supilo et Salviati à Sazonov en ajoutant qu'il fallait oeuvrer pour la destruction de la Double Monarchie et pour la création d'un État yougoslave comme contrepoids à l'Italie, à la Hongrie et à la Roumanie. Les copies de ces mémorandums sont envoyées à Delcassé.⁴³

Grâce aux émigrés yougoslaves soutenus par la diplomatie serbe, les Alliés ont les premières indications sur le programme yougoslave dès l'automne. Pourtant, leurs réactions laissent présager qu'un travail de propagande de longue haleine en faveur de l'idée yougoslave s'impose. En conséquence, lors des réunions des 22 à 25 novembre à Florence, entre Trumbić, Supilo, et Stojanović, sont posées les bases du futur Comité yougoslave.

L'objectif du Comité est la propagande en faveur de la création d'un État commun. Cependant il est prévu aussi de travailler à l'organisation interne du futur État, afin de pouvoir la présenter au gouvernement serbe avant que son armée n'entre dans les provinces yougoslaves. Londres est choisi comme le siège du Comité, et sa formation est prévue avant

⁴² ŠEPIĆ, *Pisma*, pp. 15-20. Finalement, Supilo écrit encore trois mémorandums à la demande d'Isvolsky : Les Italiens dans les provinces yougoslaves de l'Autriche-Hongrie ; Les Hongrois et le débouché sur la mer ; La forces économique et le potentiel fiscal des pays yougoslaves, *ibid.*, pp. 29-35.

⁴³ ŠEPIĆ, *Italija*, p. 31.

le 31 janvier 1915. Évidemment, Supilo et Trumbić prévoient de définir les termes de l'union yougoslave avant qu'elle ne devienne effective. La victoire serbe dans la bataille de Kolubara, et la Déclaration de Niš, dissipent les appréhensions de Supilo et Trumbić envers la Serbie. La Serbie s'est révélée capable de résister à l'attaque austro-hongrois. Qui plus est, elle proclame officiellement son intention d'unir tous les Slaves de Sud. Ainsi disparaissent toutes les craintes de Trumbić sur la volonté serbe de s'opposer aux prétentions italiennes en Dalmatie. L'unité d'action entre la Serbie et les émigrés yougoslaves est ainsi assurée. Des deux côtés, on estime l'État yougoslave comme la meilleure solution aussi bien pour se défendre de l'avancée de l'Autriche-Hongrie dans le cas de la Serbie, que pour se défendre contre l'Italie dans le cas des émigrés. Cette alliance de raison, ajoutée à un sentiment national assez indéfini, scelle leur alliance, délaissant complètement la question controversée de l'organisation interne du futur État.

La coopération entre les émigrés yougoslaves et le gouvernement serbe sera mise à rude épreuve dès sa naissance. La menace italienne, jusqu'alors présente seulement comme une possibilité, se précise lors des négociations sur l'entrée en guerre de cette dernière. Les acteurs de l'union yougoslave, tenus à l'écart de ces négociations, n'en ont que quelques échos. Ils disposent donc de peu de possibilités pour s'y opposer. Supilo, au nom des émigrés, continue ses pérégrinations dans les capitales alliées, cette fois à Petrograd, essayant de gagner la diplomatie russe à la cause yougoslave. Le gouvernement serbe évoque son programme yougoslave lorsqu'il est exposé aux pressions des Alliés qui veulent céder la Macédoine à la Bulgarie.

3. Le Pacte de Londres

Le mouvement yougoslave s'est finalement constitué dans les moments les plus difficiles pour la Serbie. Pendant qu'on discutait de l'organisation interne d'un futur État yougoslave, l'existence de la Serbie était gravement compromise. L'entrée en guerre de la Turquie le 29 octobre et l'attaque austro-hongroise à la mi-novembre mirent la Serbie dans une position presque intenable. L'idée de créer un État yougoslave paraissait à ce moment saugrenue. Or elle est justement alors acceptée par la classe politique serbe. Elle est, finalement, la réaction aux pressions renouvelées des Alliés sur la Macédoine. Cette nouvelle orientation serbe reste pourtant largement ignorée par les Alliés. Concentrant tous leurs efforts afin de reconstruire l'alliance balkanique, ils évoquent simplement avec plus de

précisions les concessions auxquelles la Serbie pouvait s'attendre du côté de l'Autriche-Hongrie.

Les Alliés réagirent aux difficultés serbes en concluant que désormais une action décisive dans les Balkans s'imposait. Confronté à l'intransigeance mutuelle des pays balkaniques, Delcassé estime, le 1^{er} novembre 1914, les Alliés en mesure de faire des propositions à la Bulgarie, sans avoir obtenu au préalable l'accord des pays balkaniques. Il propose de promettre à la Bulgarie des concessions en Macédoine, et en Thrace la ligne Enos-Midia, au cas où elle garderait sa neutralité. Si la Bulgarie acceptait, Delcassé croyait possible de justifier cette attitude en faisant référence à la note serbe du 1^{er} septembre. Pašić y avait exprimé son accord de principe aux concessions à la Bulgarie. Il y avait joint de nombreuses conditions, que Delcassé croyait pouvoir négliger. Ce dernier avança l'idée que les Alliés étaient en droit de le faire, car l'issue de la guerre, et même l'existence de pays tels que la Serbie ou la Bulgarie, dépendaient exclusivement de leur aide.⁴⁴

Avant qu'une déclaration dans ce sens ait pu être transmise à Sofia, commença l'offensive austro-hongroise en Serbie. La réussite de l'armée austro-hongroise augmenta en même temps les craintes des Alliés et les prétentions de la Bulgarie. Les Alliés, dont notamment la Russie, tentèrent de persuader la Roumanie de se ranger aux côtés de la Serbie pour empêcher la mise hors de combat de cette dernière. Dans cette perspective il fallait s'assurer de la neutralité bulgare et l'appui de la Roumanie. Pour toutes ces raisons, les revendications bulgares gagnèrent en importance. Or il était clair que la Bulgarie exigeait au moins la cession immédiate des territoires qui lui avaient été accordés par l'alliance serbo-bulgare de 1912. Les Alliés, à la demande de la Russie, ne purent se résoudre à demander une telle concession à la Serbie pendant qu'elle luttait pour son existence. En conséquence, dans la note remise le 24 novembre à Radoslavov, il ne fut question que « d'importants avantages territoriaux » pour la Bulgarie.⁴⁵

Néanmoins, la Serbie est soumise à des pressions intenses de la part de la Russie. Cette dernière exige à nouveau la cession immédiate de la Macédoine. Qui plus est, lorsque la Serbie, après le commencement de l'offensive austro-hongroise, demande leur aide aux Alliés, leur réponse officielle se révèle aussi un moyen de pression. Paul Cambon explique à l'envoyé serbe à Londres que seule la Roumanie serait en mesure de fournir une aide efficace à la Serbie. Cependant, elle ne peut pas le faire à cause de

⁴⁴ Delcassé à Paléologue, Paris le 14 novembre 1914, DDE, 1914 (3 août - 31 décembre), doc. 532, p. 519.

⁴⁵ PINGAUD, *Histoire diplomatique*, vol. I, pp. 191-198.

la Bulgarie, dont le prix pour sa neutralité reste toujours la Macédoine.⁴⁶ De cette façon la Serbie est confrontée à ses responsabilités de manière directe.

D'intenses consultations ont donc lieu entre le gouvernement, les partis politiques et le Haut Commandement serbe. Pašić doit d'abord s'empresser de relever le moral de l'armée serbe sérieusement ébranlé par l'offensive ennemie, l'épuisement des troupes, et surtout par le manque de munitions. Lorsque la décision est prise de mener une guerre à outrance, Pašić peut se tourner vers la Skupština. Sa note du 1^{er} septembre est sévèrement critiquée. Le marchandage avec le territoire national, sans qu'on sache qu'elles étaient les concessions auxquelles la Serbie pouvait s'attendre, est considéré par la classe politique serbe comme inacceptable. La Skupština, en revanche, au lieu de discuter de l'étendue de concessions, soutient unanimement son programme yougoslave. Selon Stojan Novaković, seulement dans le cas où un État yougoslave serait créé, la Serbie pourrait envisager de céder une partie de la Macédoine à la Bulgarie, mais en excluant la ville de Monastir.⁴⁷

Cette belle unanimité de la classe politique serbe lui permet de s'opposer aux nouvelles pressions alliées de décembre. Après que les précédentes tentatives aussi bien à Belgrade qu'à Sofia ont échoué, y compris celle du 24 novembre, le nouvel envoyé russe à Belgrade, le comte Trubetskoï, propose qu'on définisse les territoires destinés à la Serbie. Reflétant les exigences serbes, il cite la Bosnie-Herzégovine, une partie de la Dalmatie, et une partie du Banat, pour des raisons stratégiques, à savoir, la défense de Belgrade. Il estime, d'autre part, que pour sa neutralité la Bulgarie ne peut obtenir rien de plus qu'une promesse de gains en Macédoine, comme d'ailleurs la Serbie à l'ouest.⁴⁸ Or, Sazonov, reprenant cette suggestion, la modifie. Lorsqu'il propose le 16 janvier 1915 aux Alliés une telle démarche à Belgrade, il omet de parler du Banat et ajoute l'Albanie septentrionale afin d'assurer à la Serbie une frontière commune avec la Grèce.⁴⁹ Évidemment, il cherche à sauvegarder les intérêts de la Roumanie. Or, d'autre part à Paris on se préoccupe des réactions de l'Italie. Dès le 16 décembre, l'ambassadeur italien, Tittoni, avertit Delcassé qu'il ne faut pas résoudre la question du

⁴⁶ Paul Cambon à Delcassé, Londres le 16 novembre 1914, DDF, 1914 (3 août - 31 décembre), doc. 542.

⁴⁷ Boppe à MAE, le 20 novembre 1914, AMAE, Guerre 1914-1918, Balkans, Serbie, vol. 370 pp. 68-69.

⁴⁸ MANDIĆ, *Fragmenti*, p. 116.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 118.

débouché serbe sur l'Adriatique sans le concours italien.⁵⁰ En conséquence, Delcassé s'oppose, le 16 janvier 1915, à ce que les Alliés précisent l'étendue des concessions à la Serbie. Il avance l'idée que les concessions proposées ne satisfont pas la Serbie, car ces revendications concernent toute la Dalmatie, la Croatie et l'Istrie. D'autre part, l'Italie déclare qu'elle n'envisage pas de continuer son avancée en Albanie après la prise de Valona. En même temps, l'Italie déclare qu'elle s'attend que la Serbie et la Grèce fassent de même.⁵¹

Cet échange de notes entre Paris et Petrograd démontre que les Alliés ont beaucoup de mal à définir les concessions destinées à la Serbie. Des deux différends naissants, celui avec l'Italie est bien plus important, car il se réfère et à l'Albanie et à la Dalmatie. Or, il est évident que la France tient plus aux réactions italiennes tandis que les Russes accordent la préséance à l'attitude de Bucarest. Ainsi, le déroulement des événements donne tort à Trubetskoï. Il n'y a pas de concessions que les Alliés peuvent en toute liberté accorder à la Serbie. La question serbe ne peut être résolue qu'en même temps que celle des Yougoslaves. Certes, Novaković, parle d'abord de la Bosnie-Herzégovine, ensuite du Banat, tandis que l'occupation italienne de Valona relance la question de l'Albanie. Or, toutes ces crises ne sont que les éléments d'un seul problème, celui de l'État yougoslave. Dans cette perspective, l'Italie se pose désormais comme le principal obstacle à l'union yougoslave, reprenant en quelque sorte le rôle joué jadis par l'Autriche-Hongrie.

Le gouvernement Salandra en Italie, avec Sidney Sonnino comme ministre des Affaires étrangères, était composé de l'aile droite du parti libéral. Salandra et Sonnino étaient convaincus que la guerre était la chance pour l'Italie d'accomplir son union nationale. Intimement convaincu que l'Italie serait obligée d'entrer en guerre à cette fin, ils menaient parallèlement les négociations avec les Alliés et la Triplice. Les négociations avec ses alliés de la Triplice traînaient, car l'Autriche-Hongrie se refusait d'envisager des concessions à l'Italie au-delà de Trentino, et même cela, seulement après la fin des hostilités. Les demandes italiennes se basaient sur l'article VII de la Triplice, prévoyant des compensations à l'Italie au cas où l'Autriche-Hongrie obtiendrait des avancées dans les Balkans. A ce titre Sonnino, le 25 décembre, avec l'accord de ses alliés, envoie la marine ita-

⁵⁰ Delcassé à Barrère, Paris le 16 décembre 1914, DDF, 1914 (3 août - 31 décembre), doc. 671.

⁵¹ MANDIĆ, *Fragments*, p. 119.

lienne à Valona. D'ailleurs l'occupation italienne de Valona bénéficie aussi de l'accord des Alliés.⁵²

Dans l'analyse de Salandra et Sonnino, seule la guerre contre la Double Monarchie pourrait permettre à l'Italie d'accomplir pleinement son union nationale. Au-delà de ces derniers vestiges du *Risorgimento*, les deux hommes d'État italiens ont des objectifs plus vastes. Désormais, leur perspective n'est plus seulement nationaliste, mais aussi impérialiste. L'État italien n'est pas seulement le cadre de l'union nationale, mais comme expression de la nation organisée, il doit accroître son territoire et répandre son influence économique, pour ne pas succomber face à l'inévitable expansionnisme des autres États.⁵³ L'impérialisme italien voit dans les Balkans les plus grandes possibilités pour son expansionnisme. Sonnino, en fidèle successeur de San Giuliano, aspire à établir une domination italienne dans l'Adriatique, voire une zone d'influence économique et politique de l'Italie dans les Balkans. Or, le mouvement yougoslave, avec la Serbie comme son Piémont, devient le principal obstacle aux projets italiens. San Giuliano en était déjà conscient. En septembre il écrit à l'ambassadeur italien à Petrograd, Carlotti, en résumant ainsi l'essence de la politique étrangère italienne :

« Comme Votre Excellence le sait, la raison principale pour laquelle l'Italie pourrait se décider à réorienter sa politique étrangère, consiste en la menace que la politique austro-hongroise présente pour ses intérêts dans l'Adriatique. On ne peut pas passer du cauchemar de la menace austro-hongroise au cauchemar de la menace slave et donc on aura besoin de garanties claires. »⁵⁴

Sonnino, de son côté, reprend le même argument en mars lors des négociations avec les Alliés :

« Cela ne vaudrait pas la peine d'entrer en guerre pour se libérer de la prétentieuse domination autrichienne dans l'Adriatique si on devait retomber immédiatement après dans les mêmes conditions d'infériorité et d'un péril constant face à l'alliance des jeunes et ambitieux États yougoslaves. »⁵⁵

⁵² LE MOAL Frédéric, *La France et l'Italie dans les Balkans 1914-1919. Le contentieux adriatique*, Paris, l'Harmattan 2006, pp. 62-69.

⁵³ GENTILE Emilio, *La Grande Italia. Ascesa e declino del mito della nazione nel ventesimo secolo*, Milan 1997, p. 106.

⁵⁴ San Giuliano à Carlotti, Rome le 16 septembre 1914, Documenti Diplomatici Italiani (par la suite DDI), Rome 1964, série V, vol. I, doc. 703.

⁵⁵ Circulaire de Sonnino envoyé à Imperiali, Tittoni et Carlotti, Rome le 21 mars 1915, DDI, série V, vol. III, doc. 164.

La pointe anti-yougoslave se trouvait donc dans les fondements de la politique de Sonnino. Or, c'était un homme de convictions, dur, renfermé et peu sensible aux pressions et influences extérieures. Il s'accommodait mal de la politique des marchandages parallèles avec la Triplice et les Alliés. Il était intimement convaincu que l'Italie ne pouvait faire autrement que d'entrer en guerre aux côtés des Alliés afin de gagner sur le champ de bataille les territoires qu'elle revendiquait à la Double Monarchie. C'est pour quoi Sonnino, avec l'aval de Salandra, envoie le 16 février 1915 à Imperiali, l'ambassadeur italien à Londres les conditions italiennes pour l'entrée en guerre. Dans cet exposé des buts de guerre de l'Italie, suite logique aux projets de San Giuliano, la menace yougoslave était endiguée en trois endroits.

D'abord elle l'était par les revendications territoriales italiennes. Sonnino demandait : Trieste, Gorizia, Gradisca, l'Istrie jusqu'à Volosca, les îles de Quarnero, et la Dalmatie avec toutes ses îles. Une telle revendication était justifiée pour des raisons stratégiques. La domination sur l'Adriatique ne pouvait être assurée que par le contrôle de la côte orientale avec ses îles et ses ports, car la côte italienne en était presque entièrement dépourvue. Pour justifier ce découpage, Sonnino avançait aussi des raisons ethniques, affirmant que les Italiens étaient majoritaires dans les villes en Dalmatie. Or ses revendications démontraient une autre stratégie. Il fallait poser des obstacles au mouvement yougoslave en le privant de la côte, et surtout empêcher l'union entre la Croatie et la Serbie.

La côte entre Volosca et la Dalmatie était laissée à la Hongrie ou à la Croatie, et la côte au sud de Neretva à la Serbie et au Monténégro. Il prévoyait donc l'existence soit d'un débouché hongrois sur l'Adriatique soit la création d'un État croate séparé de la Serbie. Sa stratégie visait à remplacer la Double Monarchie par une série d'États suffisamment faibles pour être dominés économiquement et politiquement. Donc, la Croatie, la Serbie et le Monténégro devraient avoir tous leur part de la côte, mais indépendamment les uns des autres.

Finalement, Sonnino s'opposa à la partition de l'Albanie. Outre la baie de Valona, il exigea la création d'un petit État musulman dans l'Albanie centrale, au cas où le reste du pays serait partagé entre la Grèce, la Serbie et le Monténégro. Ce petit pays ne pourrait donc qu'être un satellite italien. Cette politique d'annexion et de dépeçage de côte était le programme auquel Sonnino resterait fidèle pendant toute la durée de la guerre, voire après. Or, de cette façon l'Italie devenait le principal adversaire et de la Serbie, et du mouvement yougoslave. Les premiers accrochages, par l'intermédiaire de la diplomatie russe, eurent lieu lors des négociations entre l'Italie et l'Entente en mars et avril 1915.

Les Alliés occidentaux reçurent en mars presque en même temps les conditions italiennes pour l'entrée en guerre de l'Italie (le 4 mars) et la demande russe de s'emparer de Constantinople et des Détroits. Étant donné que les offensives navales sur les Détroits avaient commencé déjà fin février et que les troupes alliées y débarquèrent le 18 mars, c'était toute la question des Balkans qui était de nouveau posée dans toute son ampleur. Les demandes italiennes en étaient une partie importante, car l'accord avec l'Italie, outre qu'il permettrait à cette dernière d'attaquer la Double Monarchie à l'Ouest, donnerait la possibilité aux Alliés d'accorder à la Serbie les compensations territoriales auxquelles elle pourrait s'attendre au cas où elle céderait la Macédoine à la Bulgarie. On estimait aussi que l'entrée en guerre de l'Italie serait un fort signal adressé à la Roumanie pour qu'elle la suive. Donc, les négociations avec l'Italie devinrent la clé de voûte des Balkans.

Les négociations, se déroulant à Londres, eurent néanmoins le caractère d'un dialogue italo-russe. Les Français et les Britanniques en étaient les modérateurs. Ils le facilitèrent en exauçant la demande russe à propos de Constantinople. Certes, les Alliés ne pouvaient pas faire autrement, car la Russie en faisait dépendre le sort de l'alliance.⁵⁶ Néanmoins, cette concession de taille, réalisant un des objectifs séculaires de la politique étrangère russe, rendit la diplomatie russe moins intransigente envers les demandes italiennes. D'autre part, le libre accès à la Méditerranée diminua considérablement l'intérêt de la Russie à avoir un port « slave » dans l'Adriatique.

La volonté russe de défendre la côte dalmate était modérée par ses réserves envers le mouvement yougoslave. Supilo put constater que l'union entre les Serbes et Croates, donc entre les orthodoxes et les catholiques, était vue avec une certaine circonspection à Petrograd. Tout en défendant le caractère slave de la Dalmatie, Sazonov continua de parler seulement du débouché serbe sur l'Adriatique et de compensations à accorder à la Serbie pour sa vaillante lutte contre l'ennemi.⁵⁷

Dès le début des négociations, les positions et les objectifs de l'Italie et de la Russie étaient exprimés avec clarté. Soldatenkov, ancien chef de cabinet de Sazonov, déclare à Paris à Tittoni le 9 mars, qu'il faut satisfaire les prétentions serbes en Dalmatie pour faciliter son accord avec la Bulgarie en Macédoine, et pour permettre une nouvelle entente entre les pays balkaniques en général.⁵⁸ En revanche, Carlotti explique à Maurice

⁵⁶ PINGAUD, *Histoire diplomatique*, pp. 241-256.

⁵⁷ MANDIĆ, *Fragmenti*, pp. 71-73.

⁵⁸ Tittoni à Sonnino, Paris le 9 mars 1915, DDI, V série, vol. III, doc. 68.

Schilling, secrétaire au Ministère des Affaires étrangères russe, que l'Italie craint la création d'un grand État slave sur la côte orientale de l'Adriatique, car elle le perçoit comme un avant-poste russe.⁵⁹ Ces différends de principe se traduisent dans les conflits concrets portant sur les deux points du projet italien du 16 février, à savoir la Dalmatie et l'Albanie. Sazonov estime les demandes de l'Italie en Dalmatie exagérées. Il est prêt à accorder à l'Italie la côte dalmate jusqu'au promontoire de Planka à côté de Trogir.⁶⁰ Qui plus est, il estime que l'Italie devrait renoncer à l'une ou l'autre de ses demandes. Au cas où elle préférerait maintenir l'étendue de ses revendications en Dalmatie, l'Albanie devrait être partagée entre la Serbie et la Grèce.⁶¹ Évidemment, l'intérêt de cette objection russe était d'assurer à la Serbie un débouché sur l'Adriatique sur la côte albanaise, et de lui permettre d'avoir une frontière commune avec la Grèce. Finalement, la solution envisagée était celle prévue par le traité serbo-bulgare de 1912, permettant ainsi la réalisation de l'autre volet de ce traité concernant la Macédoine.

Des deux objections russes, la plus sérieuse fut celle concernant la Dalmatie. Les Alliés occidentaux estimèrent aussi que le débouché sur la mer laissé à la Serbie, était trop limité.⁶² Au-delà de l'étendue du débouché serbe, la Russie n'était pas favorable à la création d'un État serbo-croate. Sazonov voulait éviter l'agrandissement excessif de la Serbie. En conséquence, il se prononça pour la création d'un État croate, au cas où la Double Monarchie viendrait à disparaître.⁶³ D'intenses pressions furent indispensables pour rapprocher les positions italiennes et russes. Delcassé écrivit à Sazonov pour faire valoir l'importance des concessions faites à la Russie par les Alliés à propos de Constantinople. Il exigeait donc que la Russie tienne compte de l'importance de l'appui italien pour le front en France. Il conclut en disant :

« Aujourd'hui, il ne s'agit pas de la Russie, mais de la Serbie, à qui nous avons témoigné depuis le début de la guerre, et sous toutes les formes, la sympathie la plus agissante, qui aura la fortune sans exemple de tripler son territoire en moins de trois ans, et qui, même si les revendications italiennes sur la Dalmatie devaient être maintenues entières, n'en aurait pas moins sur la mer un débouché direct tel qu'elle n'aurait pas osé l'espérer, il n'y a pas si longtemps.

⁵⁹ MANDIĆ, *Fragments*, pp. 132-133.

⁶⁰ Paléologue à Delcassé, Petrograd le 12 mars 1915, AMAE, PA-AP, 211-Delcasse, pp. 63-64.

⁶¹ *Ibid.*, pp. 138.

⁶² Imperiali à Sonnino, Londres le 21 mars 1915, DDI, série V, vol. III, doc. 161.

⁶³ Tittoni à Sonnino, Paris le 20 mars 1915, DDI, série V, vol. III, doc. 157.

Ce débouché, je me suis efforcé, dès la première minute, de l'obtenir aussi large que le réclamait M. Sazonov lui même. Le 25 mars encore, j'ai prié Sir Edward Grey de faire auprès du marquis Impériali une nouvelle tentative, qui, j'en suis à peu près certain, ne demeurera pas infructueuse. Mais cependant nous ne pouvons absolument pas oublier notre devoir envers notre pays. »⁶⁴

En effet, le 27 mars, Sonnino accepte de limiter les revendications italiennes en Dalmatie jusqu'au promontoire Planka, laissant le port de Split avec les îles au large, à la Serbie. Il exige aussi que toute la côte accordée à la Serbie et au Monténégro soit démilitarisée.⁶⁵ Or, lorsque le différend sur la partie septentrionale de la Dalmatie se voit résolu, il en apparaît un autre portant sur les îles Curzolari (Lastovo, Hvar, Korčula, Mljet), et surtout sur la presqu'île de Pelješac (Sabbioncello). Sazonov refuse catégoriquement, le 30 mars, de les concéder à l'Italie. Lorsque le spectre de la rupture définitive des négociations apparaît, une nouvelle intervention de Delcassé permet d'arriver à une solution. Il propose que la presqu'île de Pelješac soit accordée à la Serbie et les îles à l'Italie. Pour obtenir l'accord de Sazonov, il souligne que l'accord de l'Italie pourrait débloquer la situation dans les Balkans en incitant la Roumanie et la Bulgarie se joindre aux Alliés.⁶⁶ Outre les pressions de Delcassé, ce sont les avertissements de l'état-major russe qui décident Sazonov à accepter le compromis proposé. Le Grand-duc Nikolaï Nikolaïevitch, commandant en chef de l'armée russe, estime que les sacrifices serbes en Dalmatie valent largement le concours de l'armée italienne. Finalement, le 6 avril, le tsar Nicolas II, accepte le compromis proposé par la France.⁶⁷

Sur cette base est signé le 26 avril à Londres le traité sur les conditions de l'entrée en guerre de l'Italie. Selon le traité, les territoires entre Volosca et la frontière administrative de Dalmatie, et de cap Planka jusqu'à la rivière de Voïussa, doivent être partagés entre la Croatie, la Serbie et le Monténégro. La côte de cap Planka jusqu'à la presqu'île de Peljesac devrait être démilitarisée, ainsi que la côte à partir du point se trouvant à dix kilomètres au Sud de Dubrovnik jusqu'à Voïussa. Ainsi, le futur État croate obtient le port de Fiume, la Serbie et le Monténégro les ports de Split, Dubrovnik, Kotor, Bar, Ulcinj et Saint-Jean de Medue, tandis que l'État albanais se voit accorder le port de Durres (Durazzo). Le petit État alba-

⁶⁴ Delcassé à Paleologue, Paris le 27 mars 1915, AMAE, PA-AP, 211-Delcasse, pp. 79-80.

⁶⁵ Circulaire de Sonnino envoyé à Impériali, Carlotti et Titoni, Rome le 27 mars 1915, DDI, V série, vol. III, doc. 205.

⁶⁶ Delcassé à Paléologue, Paris le 8 avril 1915, AMAE, PA-AP, 211-Delcasse, pp. 95-96.

⁶⁷ MANDIĆ, *Fragmenti*, pp. 146 et 148.

nais devrait être représenté par l'Italie, tandis que la partie septentrionale de l'ancienne Albanie pourrait être partagée entre la Serbie, la Grèce et le Monténégro.⁶⁸

La signature du traité de Londres représentait le principal obstacle à la réalisation de l'idée yougoslave. L'entente, entre les émigrés yougoslaves et le gouvernement serbe, fut provoquée par crainte de l'impérialisme italien. Qui plus est, le traité de Londres satisfaisait explicitement toutes les revendications serbes, à savoir, la Bosnie-Herzégovine, l'union avec le Monténégro, le débouché sur l'Adriatique. Autrement dit, de cette façon la plus grande partie de l'union nationale serbe se trouvait garantie. La Russie, le plus fidèle allié de la Serbie et son protecteur, se prononça contre le programme yougoslave. En conséquence, la Serbie se trouvait devant un choix crucial. Son attachement à l'idée yougoslave pourrait être mis à l'épreuve lorsqu'elle aurait connaissance de l'étendue des concessions qui lui étaient réservées par le traité de Londres. D'autre part, de son choix dépendait la constitution du mouvement yougoslave, car les émigrés yougoslaves ne s'étaient pas encore officiellement organisés. Toutes ces questions apparaissent au fur et au mesure que le gouvernement serbe et les émigrés yougoslaves reçoivent les informations sur la teneur du traité de Londres.

4. La réaction de la Serbie et des Yougoslaves au traité de Londres

Pendant que les négociations se déroulaient entre l'Italie et les Alliés, la Serbie et les émigrés yougoslaves étaient en train d'organiser leur action commune dont les bases furent posées par la Déclaration de Niš. Le passage de Supilo à Niš en janvier 1915, contribua à sceller cette identité de vues. En écrivant à Trumbić de Niš, Supilo décrivit de la manière suivante sa rencontre avec Pašić :

« J'ai parlé trois fois pendant plusieurs heures avec Pašić. J'en ai tiré la meilleure impression. Il est complètement d'accord avec toutes nos vues. Il me paraît comme si je te parlais à toi. »⁶⁹

Supilo était pourvu d'une vive intelligence, mais aussi d'un caractère impétueux et émotif. Or, ces rencontres avec Pašić le persuadèrent du ferme engagement de ce dernier en faveur d'un État yougoslave. En revanche, l'épineuse question de l'organisation interne du futur État yougoslave res-

⁶⁸ Traité de Londres, DDI, V série, vol. III, doc. 470.

⁶⁹ ŠEPIĆ, *Pisma*, pp. 47-48.

tait toujours en suspens. Les négociations alliées avec l'Italie les repousseraient au dernier plan pour un bon moment.

Lorsque Supilo arrive à Petrograd fin février, accompagné par Vasiljević comme représentant serbe, il peut immédiatement se rendre compte que la diplomatie russe accueille avec de grandes réserves l'idée de l'union yougoslave. Sazonov lui explique, le 27 février, que l'union entre Serbes et Croates est, dans l'immédiat au moins, impossible. La Russie n'est pas en mesure de la soutenir. Elle ne peut assurer que de larges compensations à la Serbie. D'ailleurs, il ne croit guère réalisable l'union entre les Croates-catholiques et les Serbes-orthodoxes.⁷⁰ Cette mise au point de Sazonov intervient avant le commencement des négociations avec l'Italie. Il s'agit donc de ses convictions intimes.

Lorsque les négociations commencent, comme on l'a déjà vu, il n'agit que pour préserver les intérêts de la Serbie, acceptant la conception italienne d'une Croatie indépendante. Étant donné que les négociations sont secrètes, il est assez difficile pour la Serbie et pour les Yougoslaves de s'informer de leur contenu. Néanmoins, Sonnino en personne décrit le 16 mars à Mihailović les conditions italiennes pour l'entrée en guerre. C'est encore la première mouture du projet italien avec la Dalmatie jusqu'à la Neretva. Trumbić, transmettant cette nouvelle à Supilo, conclut en disant : « L'Italie sait bien que si elle obtient la Dalmatie, les Serbes et les Croates ne s'uniront jamais. »⁷¹ L'enjeu de ces négociations pour les Yougoslaves était ainsi défini. De son côté, Supilo réussit à avoir la confirmation formelle de l'étendue des concessions faites à l'Italie. Sazonov lui dévoile le 25 mars la teneur des négociations.⁷² Supilo en informe immédiatement Pašić. Or ce dernier avait déjà reçu des informations sur les pourparlers entre l'Italie et les Alliés.

Confronté aux réserves russes envers son programme yougoslave, Pašić n'hésite guère. Il avait, dès septembre 1914, décidé que seul l'accomplissement de son programme yougoslave représentait une solution durable pour la Serbie. La concrétisation des promesses alliées, certes encore officieuses, ne diminua nullement l'importance qu'il accorda à l'union yougoslave. Il demanda donc à être immédiatement reçu par Sazonov et par le tsar Nicolas II, afin de solliciter leur soutien à l'union de tous les Slaves du Sud. Lorsque Sazonov ajourne son voyage à Petrograd comme inutile, Pašić décide d'interpeller les Alliés. Par la note du 6 avril, il déclare l'idée même des concessions territoriales contraire à l'objectif principal des Al-

⁷⁰ MANDIĆ, *Fragmenti*, pp. 154-155.

⁷¹ *Ibid.*, pp. 135-136.

⁷² ŠEPIĆ, *Pisma*, p. 56.

liés, à savoir l'établissement d'une paix durable après la guerre. Accordant des territoires croates et slovènes à l'Italie, les Alliés ne font, selon lui, rien d'autre que préparer le terrain pour un conflit entre les Yougoslaves et l'Italie. Il se déclare, en revanche, partisan d'une entente entre les deux parties dont l'intérêt est d'empêcher la progression germanique vers l'Adriatique. La seule manière d'arriver à une telle entente est de permettre l'union des Yougoslaves dans toute son étendue. Toute autre solution ne peut qu'engendrer un irrédentisme slave dans les provinces accordées à l'Italie, laquelle ne peut donc que remplacer la Double Monarchie comme adversaire des Yougoslaves. Une telle solution serait finalement contraire aux déclarations des Alliés garantissant la liberté et l'indépendance de toutes les nations, petites et grandes.⁷³

Lorsqu'il obtient confirmation de l'étendue des concessions faites à l'Italie, Pašić, oubliant la langue de bois diplomatique, définit le 24 avril de la manière suivante la position serbe :

« Il paraît qu'on veut transformer la question de l'Adriatique et la question yougoslave en la question du débouché serbe sur l'Adriatique, ce qui est absurde. Il ne s'agit pas du plus grand ou du plus étroit débouché serbe sur l'Adriatique, mais que les relations sur la mer en question soient mises sur une base plus stable et plus juste. Il ne s'agit pas d'accorder l'héritage autrichien en Adriatique à la Serbie, ou que la Serbie s'accapare tous les points stratégiques et militaires sur la rive orientale de l'Adriatique – comme on cherche à le présenter parfois afin de discréditer la Serbie en la créditant de visées impérialistes – mais il s'agit de résoudre, comme il le faut, la situation afin d'éviter les conflits internationaux. Tant que les revendications italiennes se limitent à l'accomplissement de l'union nationale, ni les Serbes, ni les Croates ni les Slovènes, n'auront rien à dire. Tant que la politique italienne cherche à sauvegarder ses intérêts économiques et même quelques intérêts stratégiques sur la rive orientale de l'Adriatique, les Serbes, les Croates et les Slovènes pourraient même l'aider. Mais ces derniers doivent dès aujourd'hui s'opposer à ces revendications impérialistes dans l'Adriatique. La Serbie mène la guerre afin de libérer ses co-nationaux (les Croates et les Slovènes), et elle doit être d'accord avec eux et les soutenir dans cette question. Elle le fait dans son intérêt et dans le leur. La Serbie a l'intérêt de participer, après la guerre, avec tous ses co-nationaux libérés et unis avec elle, à la mise en place de l'équilibre en Europe, afin d'y garantir la paix. ... Il nous paraît que les Alliés ont un besoin impératif d'avoir le soutien de tous les Yougoslaves unis

⁷³ Circulaire de Pašić aux légations serbes dans les capitales alliées, Niš le 6 avril 1915, AY, Papiers Jovanović, 80-8-56.

dans un seul État, au lieu de les voir séparés dans plusieurs États et mécontents. »⁷⁴

D'une manière explicite le gouvernement serbe refuse donc d'accepter les concessions territoriales qui lui ont été faites. Cette prise de position résolument yougoslave vaut à Pašić le soutien et l'approbation des émigrés yougoslaves, dont notamment Supilo. Or, toutes les protestations serbes restèrent sans effet. Vesnić, le 28 avril, informe Pašić que le traité avec l'Italie était déjà signé, et lui indique l'étendue des concessions territoriales accordées à l'Italie.⁷⁵

Confronté à la menace italienne, le mouvement yougoslave se devait de réagir, et en premier lieu de se constituer officiellement. Trumbić vient à Niš au début avril pour s'entendre personnellement avec Pašić sur l'orientation et les prémisses du mouvement yougoslave. Il veut s'assurer que la Serbie n'acceptera pas la proposition russe, à savoir seulement le débouché sur l'Adriatique. Il craint aussi que Pašić ne tente à son tour d'arriver à un arrangement avec l'Italie. Les vues du gouvernement serbe, déjà exposées, dissipent toutes ses craintes. En conséquence, le Comité yougoslave est constitué le 30 avril à Paris. Dans sa première réunion, le Comité élit Trumbić comme président. L'objectif du Comité est de représenter les provinces yougoslaves de la Double Monarchie et d'oeuvrer à leur libération et leur union avec la Serbie.⁷⁶ Finalement, Vesnić peut, le 2 mai, présenter à Delcassé le Comité yougoslave au complet. A cette occasion Trumbić remet à Delcassé un long mémorandum sur la question yougoslave.

Or, Delcassé évoque toujours exclusivement des compensations dont la Serbie pourrait bénéficier. Il considère même l'idée d'union yougoslave comme une demande démesurée de la part de la Serbie. Elle n'est pour lui qu'un idéal, or, selon lui, il faut concentrer tous les efforts pour gagner la guerre. C'est pourquoi il évoque aussi la question bulgare.⁷⁷ De cette façon, Delcassé prouve que le traité avec l'Italie n'était que le premier pas dans la reconstruction de l'alliance balkanique. En effet, le gouvernement roumain de Brătianu, incité par le traité italien, renoue le 3 mai les contacts avec les Alliés. Il exige, pour l'entrée en guerre de la Roumanie, des com-

⁷⁴ Circulaire de Pašić aux légations serbes dans les capitales alliées, Niš le 24 avril 1915, AY, Papiers Jovanović, 80-8-108.

⁷⁵ Vesnić à Pašić, Paris le 27 avril 1915, AY, Papiers Jovanović, 80-2-72.

⁷⁶ ŠEPIĆ, *Italija*, p. 88.

⁷⁷ Vesnić à Pašić, Paris le 2 mai 1915, AY, Papiers Jovanović, 80-2-86.

pensations considérables dont le Banat. Le gouvernement serbe apprend immédiatement que le Banat est convoité par la Roumanie.

Confronté aux revendications italiennes et roumaines, le gouvernement serbe, en accord avec le prince Alexandre, décide de réaffirmer avec force son programme yougoslave et son refus de marchandages territoriaux sur les provinces yougoslaves. Pašić notifie le 5 mai aux envoyés Alliés qu'il risque de perdre la confiance de la Skupština à cause des concessions faites par les Alliés à l'Italie. Afin d'éviter des troubles internes en Serbie, il exige des assurances que le traité avec l'Italie pourrait subir des modifications. Il demande aussi que les négociations avec la Roumanie ou la Hongrie ne soient pas entreprises sans qu'il en soit informé.⁷⁸ Il demande qu'on lui garantisse que les Serbes, les Croates et Slovènes seront réunis en un seul État et qu'ils ne soient pas séparés en plusieurs états, comme c'était le cas sous la domination de l'Autriche-Hongrie.⁷⁹ Le prince Alexandre, de son côté, avertit Troubetskoï que les négociations avec l'Italie ne pouvaient que renforcer les Serbes dans leurs intransigeances envers la Bulgarie ou la Roumanie.⁸⁰

D'une manière claire, les Alliés sont informés que la Serbie reste fidèle à son programme yougoslave. Il est désormais clair que tout compromis avec la Serbie devra se baser sur le respect de l'idée d'union yougoslave. Les Alliés en prennent acte dans leur réponse commune de 7 mai. Ils promettent à la Serbie la Bosnie-Herzégovine et le débouché sur la mer. A propos de l'union avec la Croatie, ils déclarent qu'elle serait libre de faire son choix après la guerre.⁸¹ C'est la première fois que les Alliés font clairement état de l'étendue des compensations auxquelles la Serbie pourrait s'attendre. Dans les termes les plus vagues, ils évoquent aussi la possibilité de l'union yougoslave. Delcassé, le 6 mai assure Pašić qu'il ne s'opposerait pas à l'union de la Serbie avec la Croatie. La diplomatie française serait la première à proposer qu'on soutienne l'union des Yougoslaves afin de gagner le concours serbe pour une réorganisation des Balkans.

Or, une réorganisation dans les Balkans s'imposait afin d'arriver à un compromis entre les États balkaniques, leur permettant de se ranger du côté des Alliés. Dans cette perspective, Delcassé propose, le 18 mai, le par-

⁷⁸ Pašić voulait se prémunir autant contre les possibles accords entre les Alliés et la Roumanie que contre un pareil traité entre les Alliés et la Hongrie. Il savait que les contacts existaient entre Sonnino et le gouvernement hongrois.

⁷⁹ Boppe à Delcassé, Niš le 6 mai 1915, AMAE, Guerre 1914-1918, Balkans, Serbie, vol. 371, pp. 105-107.

⁸⁰ MANDIĆ, *Fragmenti*, pp. 177-178.

⁸¹ *Ibid.*

tage du Banat entre la Roumanie et la Serbie. C'était le fruit des pressions exercées par Vesnić, pour qu'on accorde la partie méridionale du Banat à la Serbie. Elle en avait besoin pour assurer la défense de Belgrade.⁸² Quant à la Bulgarie, les Alliés lui proposent, le 29 mai, d'exaucer toutes ses revendications territoriales. Or, ils stipulent que la Bulgarie ne pourrait en profiter que dans le cas où la Serbie, la Grèce et la Roumanie, pays qui devraient dédommager la Bulgarie, recevraient à leur tour des compensations ailleurs.⁸³ Finalement, toutes ces initiatives alliées restèrent sans effet.

Pašić, à qui les Alliés avaient demandé de leur laisser décider de l'étendue des compensations à offrir à la Bulgarie, refusa catégoriquement. L'attitude hostile de la Bulgarie depuis le commencement de la guerre l'obligea à récuser toute idée d'un retour au traité serbo-bulgare de 1912.⁸⁴ Radoslavov, répond le 15 juin, en demandant des précisions sur l'étendue des compensations envisagées. Quant à Bratiano, il se montre, le 25 juin, intraitable sur la question du Banat, exigeant en plus qu'on lui fournisse des munitions pour qu'il puisse envisager l'entrée en guerre de la Roumanie.

Alors que la situation dans les Balkans paraissait de nouveau dans l'impasse, Delcassé avance l'idée, esquissée déjà au début du mois, de débloquer la situation en acceptant le programme yougoslave. Il propose de faire savoir à la Serbie quelle était l'étendue de la côte dalmate qui lui était réservée dans le traité de Londres. Qui plus est, il estime indispensable que les Alliés assurent la Serbie qu'ils ne s'opposeraient pas à l'union de la Serbie avec la Croatie, si cette dernière le souhaitait.⁸⁵ Constatant que les relations entre la Serbie et les Alliés s'étaient déjà largement détériorées, il estime qu'une telle concession à la Serbie est devenue indispensable. Les Alliés reprochaient depuis bien long temps à la Serbie d'avoir délibérément refusé de passer à l'offensive. Ils y voyaient une manifestation du mécontentement serbe provoqué par le traité de Londres. Qui plus est, l'armée serbe entreprit fin mai une expédition en Albanie afin de soutenir son protégé local Esad Pacha.

L'attitude de la Serbie incita Paul Cambon à conclure que désormais l'appartenance de la Serbie au camp allié était en cause. Les Alliés continuaient à augmenter leurs exigences envers la Serbie, en ne lui proposant en retour que la possibilité d'annexer la Bosnie-Herzégovine. Cependant,

⁸² Vesnić à Pašić, Paris le 18 mai 1915, AY, Papiers Jovanović, 80-2-103.

⁸³ PINGAUD, *Histoire diplomatique*, pp. 33-35.

⁸⁴ Boppe à Delcassé, Niš le 30 mai 1915, AMAE, Guerre 1914-1918, Balkans, Serbie, vol. 371, pp. 181-182.

⁸⁵ Delcassé à Boppe, Paris le 29 juin 1915, AMAE, Guerre 1914-1918, Serbie, vol. 372, p. 102.

la Serbie tenait bien plus à la Macédoine, qu'elle avait gagnée sur le champ de bataille. De cette façon les Alliés risqueraient de retourner la Serbie contre eux, laquelle d'ailleurs n'était liée à l'Entente par aucun traité. En essayant de gagner le concours de la Bulgarie et de la Roumanie, les Alliés pourraient perdre leur seul allié dans les Balkans.⁸⁶

Néanmoins, Delcassé continuait à croire que la Serbie était la clé de la solution dans les Balkans. Selon lui, elle devrait abandonner ses prétentions sur le Banat et céder la Macédoine à la Bulgarie. Afin de l'inciter à le faire, il fallait approuver son programme yougoslave. Finalement, les efforts des émigrés yougoslaves et de la diplomatie serbe avaient porté ses fruits. N'ayant pas de revendications territoriales dans les Balkans, Delcassé pouvait soutenir l'union des Yougoslaves, ce qui n'était pas le cas de l'Italie. Or, de cette façon Delcassé voulut agir sinon contre la lettre du moins contre l'esprit du traité de Londres. La stratégie de Sonnino résidait sur l'existence d'un État indépendant croate, séparé de la Serbie. En conséquence, Sonnino s'oppose à l'initiative française, arguant qu'on ne pouvait pas dévoiler à la Serbie le contenu du traité de Londres. Qui plus est, vu la teneur du programme yougoslave, Sonnino argua que cela ne pourrait pas satisfaire le gouvernement serbe.⁸⁷

Ainsi, le contentieux balkanique prit une nouvelle forme. Au lieu de débattre de l'étendue des concessions à accorder à la Serbie, les Alliés discutèrent désormais de l'union yougoslave. Par son attitude, la Serbie réussit à l'introduire dans l'agenda des Alliés. Si les Alliés pouvaient la négliger jusqu'alors, désormais l'entrée en guerre de la Bulgarie et de la Roumanie en dépendait. Or, l'union yougoslave se heurtait toujours au veto italien.

Fort du soutien britannique, Delcassé revient à la charge proposant, le 7 juillet, que les Alliés fassent à la Serbie la déclaration suivante :

« que les Alliés ne s'opposeraient point à la réunion, réclamée par les intéressés eux-mêmes, de la Croatie à la Serbie. Dès maintenant, on pourrait reconnaître aux Serbes Semlin et un territoire à délimiter entre le Danube et la Save. »⁸⁸

Par égard aux réserves italiennes, Delcassé met l'accent sur l'entente entre les Croates et les Serbes. Néanmoins, Sonnino restait intraitable, car le veto italien concernait justement l'avenir de la Croatie. Évoquant les émotions

⁸⁶ Cambon à Delcassé, Londres le 24 juin 1915, AMAE, Guerre 1914-1918, Serbie, vol. 372, pp. 88-89.

⁸⁷ Barrère à Delcassé, Rome le 3 juillet 1915, AMAE, Guerre 1914-1918, Balkans, Serbie, vol. 393, p. 32.

⁸⁸ Delcassé à Paléologue, Paris le 7 juillet 1915, AMAE, PA-AP, 211-Delcassé, p. 128,

suscitées en Italie lorsque Fiume serait accordée à l'État commun serbo-croate, Sonnino refusa d'hypothéquer l'avenir de la Croatie avant la fin de la guerre.⁸⁹ Finalement, Delcassé, prêt à passer outre au veto italien, avança l'idée suivante :

« Cela du reste n'empêcherait pas les représentants anglais, russe et français de laisser entendre, dans leurs conversations avec Pašić, que ce n'est pas à l'opposition de leurs pays que se heurtaient les efforts des Croates de s'unir avec les Serbes. »⁹⁰

Le refus italien d'accepter l'idée de l'union yougoslave continuait néanmoins à bloquer l'action alliée, car la Bulgarie demandait impérativement la Macédoine, et la Roumanie le Banat. Lorsque le principe d'une action conjointe des Alliés à Athènes, Niš, et Sofia fut établie, le gouvernement anglais fit une dernière tentative de persuader Sonnino. Estimant indispensable d'occuper immédiatement la Macédoine pour la donner à la Bulgarie après la fin des hostilités, Grey demanda l'accord italien pour les avantages territoriaux destinés à la Serbie :

« Je veux lui [à Pašić] proposer en échange à l'occupation de la ligne du Vardar par les Alliés et à la cessation de l'entière zone « incontestée » après la guerre, une garantie ferme qu'une fois cette guerre serait gagnée, la Serbie, le Monténégro et la Croatie pourront diviser entre eux l'entier territoire à l'Est et au Sud de la Drave et du Danube y compris Agram, et au Sud jusqu'à la frontière de la Dalmatie avec les parties de la côte dalmate comprenant Fiume, Spalato, Ragusa, Cattaro, et San Giovanni di Medua avec leur arrière pays, sous réserve qu'on sera obligé de neutraliser la partie ou l'entière côte dalmate ou albanaise. En plus on aimera prendre l'obligation de faciliter l'union de la Serbie avec la Croatie, si cette dernière en exprime le vœu. »⁹¹

Or ce projet aussi se heurta à l'opposition italienne. En conséquence, lorsque les envoyés alliés présentent à Pašić, le 4 août, leurs notes identiques, il y est seulement question des avantages territoriaux dans la mer Adriatique, en Bosnie et ailleurs, et du maintien de la frontière commune avec la Grèce. En retour on insiste avec vigueur sur la nécessité de céder à la Bulgarie la partie de la Macédoine prévue par le traité de 1912. Pašić est visiblement

⁸⁹ Barrère à Delcassé, Rome le 8 juillet 1915, AMAE, Guerre 1914-1918, Balkans, Serbie, vol. 393, p. 43.

⁹⁰ Delcassé à Paléologue, Paris le 10 juillet 1915, AMAE, Guerre 1914-1918, Balkans, Serbie, vol. 393, p. 47.

⁹¹ Bertie à Delcassé, Paris le premier août 1915, AMAE, Guerre 1914-1918, Balkans, Serbie, vol. 393, p. 11 bis.

troublé par la note alliée. Il répond tout de suite que le retour à ligne de 1912 lui paraît impossible. Il demande aussi à ce qu'on lui précise les avantages territoriaux dont il est question.⁹²

La demande de Pašić provoque une vive activité diplomatique, car la réponse grecque était négative, tandis que Radoslavov s'enferme dans un profond mutisme. Toute chance d'accord avec la Roumanie est entre temps anéantie par le retrait russe, et par l'étendue des demandes roumaines. Les Alliés décident, le 13 août, de repousser *sine die* la conclusion d'un accord avec la Roumanie, et Bratiano le 22 août, accepte leur décision.

De cette façon, l'avenir de la guerre dans les Balkans dépendait exclusivement de l'attitude de Belgrade. Boppe, étant sur place, avance l'idée de revenir sur les solutions prévues par l'accord serbo-bulgare de 1912. Il propose d'accepter le partage de l'Albanie entre la Serbie et la Grèce, ainsi que d'accorder à la Serbie le débouché sur la côte albanaise, en échange de la perte de la Macédoine.⁹³ Or, l'avenir de l'Albanie était lui aussi déterminé par le traité de Londres et toute décision alliée dépendant donc de l'Italie. Cependant, Sonnino restait intransigeant à propos de la Croatie. Il y voyait déjà se dessiner les premisses d'une Grande Serbie, à laquelle il ne voulait en aucun cas souscrire.⁹⁴

Enfin, après avoir constaté le refus de l'Italie, les envoyés français, britannique et russe, proposent à Pašić, le 16 août, la note suivante ici citée en sa version française :

« 1° En réponse aux éclaircissements demandés par Son Excellence, le Président du Conseil, à la suite de la démarche faite le 4.8. Par les Représentants des Puissances Alliées, le Gouvernement de la République désire donner les explications et garanties suivantes :

2° (Si) la Serbie se range aux vues des Puissances relativement à la (Macédoine), les territoires suivants seront réservés à la Serbie dans le cas d'une guerre victorieuse :

3° La Bosnie-Herzégovine, la Syrmie jusqu'à la ligne de la Drava et du Danube, y compris Semlin et Batchka, et la côte de la mer Adriatique depuis le Cap Planka jusqu'au point situé à 10 kilomètres au Sud de Raguse-Vieux, avec les îles de la Grande Zirone, la Petite Zirone, Bua, Brazza, Jaclan et Calamotta et la presqu'île de Sabion-

⁹² Boppe à Delcassé, Niš le 5 août 1915, AMAE, Guerre 1914-1918, Balkans, Serbie, vol. 393, p. 33 bis.

⁹³ Boppe à Delcassé, Niš le 7 août 1915, AMAE, Guerre 1914-1918, Balkans, Serbie, vol. 393, p. 43 bis.

⁹⁴ Barrère à Delcassé, le 12 août 1915, AMAE, Guerre 1914-1918, Balkans, Serbie, vol. 393, pp. 76-77 bis.

cello. Si l'avenir de la Slavonie est entre les mains des Alliés à la fin de la guerre, elle sera attribuée à la Serbie.

4° La côte depuis le point situé à 10 kilomètres de Raguse-Vieux jusqu'au Drin est également réservée, mais par rapport à cette côte les prétentions du Monténégro seront prises en considération à la conclusion de la paix et une décision à leur sujet ne pourra intervenir auparavant.

5° La côte depuis le Drin jusqu'à la Voyoussa est réservée à un État Indépendant de l'Albanie centrale.

6° Le sort de la Croatie avec la côte depuis la baie de Voloska jusqu'à la frontière de la Dalmatie, y compris Fiume, est réservé pour être décidé à la conclusion de la paix.

7° La côte depuis le cap Planka jusqu'à l'extrême sud de Sabioncello, depuis un port situé à 10 kilomètres au sud de la pointe de Raguse-Vieux jusqu'à la Voyoussa serait neutralisée ainsi que les îles mentionnées ci-dessus, exception faite des territoires déjà en possession du Monténégro.

8° En ce qui concerne le Gouvernement de la République, il est obligé d'admettre en Macédoine la ligne fixée par le paragraphe 4 de l'article II de l'annexe secrète du traité de 1912 et aucune modification ne pourra être apportée à cette limite si ce n'est par une négociation directe entre la Serbie et la Bulgarie et d'un consentement mutuel.

9° La frontière entre la Serbie et la Grèce partira de la frontière future entre la Serbie et la Bulgarie, mais le Gouvernement de la République n'est pas actuellement en mesure d'en préciser l'étendue.

10° Le Gouvernement de la République désire en outre faire savoir qu'il renonce à toute prétention pour lui-même dans les territoires définis aux paragraphes 3, 4, 5, 6, 7. »⁹⁵

Lorsqu'il reçoit la note, Pašić est outré de l'attitude des Alliés. Il déclare à Boppe que :

« Les alliés partagent les Serbes comme s'il s'agissait de peuplades africaines. C'est l'Italie qui le veut.. C'est une alliée plus utile que nous, il est naturel qu'on l'écoute. De tous, nous sommes les moins bien traités.. Nous ne demandons rien, nous lutterons seuls s'il le faut jusqu'au bout, Peut-être l'Autriche nous offrira-t-elle la paix ? »⁹⁶

⁹⁵ Pichon à Fontenay, Paris le 16 avril, AMAE, PA-AP, 347 Fontenay, vol. 103.

⁹⁶ Boppe à Delcassé, Paris le 16 août 1915, AMAE, Guerre 1914-1918, Balkans, Serbie, vol. 394, p. 5.

La teneur et le ton de la réaction de Pašić incitent les Alliés à continuer de faire des propositions officieuses à la Serbie. Grey, tout en évoquant la possibilité de soutenir l'union avec la Croatie après la guerre, avertit Pašić que la Bulgarie pourrait chercher à obtenir la Macédoine sur le champ de bataille en se rangeant aux côtés de la Triplice.⁹⁷ Delcassé fait savoir officieusement à Pašić que la France ne s'oppose nullement à l'union avec la Croatie, qu'elle soutient les revendications serbes dans le Banat, et qu'elle est même prête à aider à la construction du chemin de fer reliant la Serbie à la Grèce à travers le territoire albanais. Mais surtout, il souligne la nécessité que la Serbie fasse immédiatement les concessions demandées en Macédoine.⁹⁸ Finalement, toutes les tentatives alliées de venir à la rencontre de la Serbie se voient annulées par l'intransigeance de Sonnino. Il se refuse à toute conciliation aussi bien au sujet de la Croatie qu'au sujet de l'Albanie, à savoir l'attribution du port de Durazzo à la Serbie.⁹⁹

Dans ces conditions, la réponse serbe du 1^{er} septembre ne pouvait qu'être un refus déguisé. La Serbie accepte la ligne de 1912 en Macédoine en la modifiant de sorte que les villes de Veles, Prilep, Ohrid et Monastir, ainsi que la plaine d'Ovče polje restent à la Serbie. Elle exige que la frontière commune avec la Grèce soit préservée. En outre elle demande l'accord allié pour l'union avec la Croatie, et l'obtention du Banat.¹⁰⁰

Malgré la réponse négative de Pašić, la pression alliée ne diminue pas. Delcassé veut inviter Pašić à Paris pour continuer les discussions. En revanche, il exige que Pašić accepte dans l'immédiat l'occupation alliée de la Macédoine. Il tient à faire savoir au président du conseil serbe que la France ne s'oppose pas à l'union de la Croatie avec la Serbie, voire qu'elle laisse volontairement toute liberté à la Slovénie de décider de son avenir.¹⁰¹ Néanmoins Pašić reste immuable. L'accord conclu entre la Bulgarie et la Turquie le 3 septembre confirme sa conviction intime que la Bulgarie avait déjà choisi son camp. Ainsi, il repousse toutes les offres de Delcassé, concluant que la cession de la Macédoine n'était plus d'actualité.¹⁰² En

⁹⁷ Grey à Pašić, Londres le 17 août 1915, AMAE, Guerre 1914-1918, Balkans, Serbie, vol. 394, pp. 18-20.

⁹⁸ Delcassé à Boppe, le 18 août 1915, AMAE, Guerre 1914-1918, Balkans, Serbie, vol. 394, p. 24.

⁹⁹ Barrère à Delcassé, le 18 août 1915, AMAE, Guerre 1914-1918, Balkans, Serbie, vol. 394, p. 23.

¹⁰⁰ Boppe à Delcassé, le premier septembre 1915, AMAE, Guerre 1914-1918, Balkans, Serbie, vol. 394, pp. 1-5 bis.

¹⁰¹ Delcassé à Boppe, Paris le 8 septembre 1915, AMAE, Guerre 1914-1918, Balkans, Serbie, vol. 370, p. 36.

¹⁰² Boppe à Delcassé, Niš le 12 septembre 1915, AMAE, Guerre 1914-1918, Balkans, Serbie, vol. 370, p. 36.

conséquence, les Alliés ne peuvent proposer le 14 septembre à la Bulgarie que de lui céder la Macédoine et cela seulement après la guerre. Or, à ce moment, la Bulgarie avait déjà fait son choix. L'accord signé le 6 septembre avec les Puissances centrales lui garantissait, outre la Macédoine, la partie orientale de la Serbie jusqu'à la rivière de Velika Morava.¹⁰³

L'accord avec la Bulgarie conclu, les Puissances Centrales purent commencer leur offensive contre la Serbie. En septembre 1915 l'armée allemande se déploie au Banat, tandis que l'armée austro-hongroise prit position en Bosnie. La Bulgarie mobilise ses troupes le 21 septembre afin de les déployer sur les frontières avec la Serbie propre et avec la Macédoine.

Le programme yougoslave est mis de la mobilisation bulgare. Néanmoins, l'idée yougoslave ne fut pas pour autant complètement abandonnée. Certes, le mode d'action changea complètement. De la sphère des négociations diplomatiques on passa au long et tenace processus de persuasion et de propagande. Il fallait désormais gagner l'opinion publique alliée à l'idée yougoslave, afin qu'elle puisse influencer les chancelleries occidentales. Cette nouvelle forme de l'action yougoslave jouissait en France de l'aide du milieu intellectuel. Le cercle restreint mais influent des intellectuels français acquis à la Serbie, épousa dès le commencement de la guerre la cause yougoslave. Leur soutien permit à ce que l'idée yougoslave fut connue par les milieux culturels et par l'opinion publique en France.

5. *Les intellectuels français et l'idée yougoslave*

L'intérêt des intellectuels français pour la Serbie naquit principalement lors de la crise bosniaque de 1908. C'était d'ailleurs à ce moment là que l'action nationale serbe se fit connaître en Europe. Le conflit entre un petit pays et une des Grandes puissances, et les subséquents procès en Autriche-Hongrie contre les Serbes et la Coalition serbo-croate firent connaître la cause serbe et yougoslave aux intellectuels français. A partir de ce moment se forma graduellement un cercle informel des amis de la Serbie en France. Parmi les intellectuels favorables à la Serbie on dénombre : Emile Hauman, Ernest Denis, Albert Malet, Charles Diehl, Charles Loiseau, Louis Léger, Victor Bérard, Gaston Gravier, Pierre de Lanux, et deux diplomates, Jules-Auguste Boppe et Joseph de Fontenay. Cependant, certains des intellectuels cités avaient noué des liens avec la Serbie bien avant la crise de

¹⁰³ MITROVIĆ, *Prodor na Balkan i Srbija*, p. 268.

1908/09. Parmi eux on peut citer Louis Léger, Charles Diehl ou encore Albert Malet.

Louis Léger, spécialiste de philologie et littérature slave, vint dans les années soixante à Zagreb et à Belgrade. Il apprécia tout particulièrement les qualités de la littérature serbo-croate. Au début de siècle, il publia dans la *Revue des savants*, plusieurs comptes rendus sur des articles et des livres serbo-croates. Charles Diehl, byzantinologue et historien de l'art, parcourut entre 1896 et 1900 le littoral adriatique et la Bosnie-Herzégovine. La plus grande partie de son livre *En Méditerranée. Promenades d'histoire et d'art* était consacrée aux pays yougoslaves.

Albert Malet, célèbre auteur de manuels d'histoire, élève de Lavisse à la Sorbonne, fut en 1892, sur la recommandation de ce dernier, nommé professeur du roi Alexandre Obrenović. Sa nomination n'était pas dépourvue d'arrière-pensées politiques. Le ministre de l'Éducation, Andra Nikolić, écrit à Léon Bourgeois, son homologue français et ami personnel, pour lui transmettre la volonté du cabinet radical d'engager en France un professeur d'histoire diplomatique pour le jeune roi Alexandre Obrenović. Après la conclusion de l'alliance franco-russe, les radicaux voulaient soustraire le roi à l'influence de son père et, à travers lui, de la Monarchie voisine. D'autre part, avant sa nomination, Malet eut des contacts avec les Serbes et la Serbie. Il rencontra dans les cafés du Quartier latin Milovan Milovanović et Milenko Vesnić, radicaux, et farouches partisans de l'alliance franco-serbe. Ils furent à l'origine de la démarche de Nikolić. A travers eux, Malet serait introduit dans les subtilités de la politique serbe dès son arrivée à Belgrade en octobre 1892. Il resta à Belgrade jusqu'au mois de mai 1894. Les années passées à Belgrade laissèrent des impressions profondes sur Malet. Il resta sincèrement attaché et à la Serbie et aux Serbes. L'amitié qui l'unissait à Milovanović, Vesnić et à l'historien Grgur Jakšić dura toute sa vie.

Les vues de Malet sur la Serbie furent largement influencées par ses amis radicaux. En 1897 il publie dans la *Revue bleue* un article sur la Bosnie-Herzégovine.¹⁰⁴ Il y fait la comparaison entre le statut de l'Alsace-Lorraine et le statut des deux provinces sous occupation austro-hongroise. L'idée de comparer l'attitude de la Double Monarchie avec celle de la Prusse, témoigne de la tendance à désigner la lutte contre le germanisme comme le point commun entre les Français et les Serbes.

En 1902 il fait un voyage en Macédoine et en Vieille Serbie (Kosovo). En rentrant il décrit ainsi ses impressions :

¹⁰⁴ *La Revue bleue*, avril 1897.

« En Vielle-Serbie, dans l'enfer albanais, à Prichtina et à Prizren... Là, les malheureux paysans serbes disparaissent par milliers chaque année, les uns contraints à l'émigration, les autres assassinés : la vérité, le chrétien sent chaque instant la mort marcher dans son ombre. C'est comme un coin de forêt congolais, ou bien un morceau du Moyen Âge transporté dans notre Europe, oublié dans notre vingtième siècle. »¹⁰⁵

Dans ses articles, Malet fait connaître au public français deux principales orientations de l'action nationale serbe. En préfaçant le livre de Cvijić, *l'Annexion de la Bosnie et la question serbe*, Malet présente au public français la teneur de l'action nationale serbe. Ce n'est qu'un exemple dans la série d'actions entreprises par les intellectuels français en faveur des intérêts serbes en Bosnie. Victor Bérard, professeur à l'École pratique des Hautes Études, édite en 1909 le livre *Le Procès d'Agram et l'opinion européenne*, réunissant une série d'articles de Malet, Emile Haumant et Ernest Denis entre autres.

Il faut souligner que l'intérêt des intellectuels français pour la Serbie et la Bosnie-Herzégovine était le fruit d'initiatives serbes. La diplomatie serbe, et en premier lieu, Milovanović en personne, firent tout leur possible afin d'attirer l'attention de l'opinion européenne sur la situation en Bosnie et en Croatie. Tout un réseau d'anciens élèves des universités françaises se mit en oeuvre. À part Milovanović, le géographe Cvijić, le géologue Jovan Žujović et l'historien Grgur Jakšić parmi d'autres publièrent en France ou incitèrent leurs amis français à ce prononcer sur la question serbe. On a déjà signalé l'action dans ce sens de franc-maçons serbes.

Les guerres balkaniques provoquèrent un regain d'intérêt pour la Serbie. Henry Barby, correspondant du *Journal*, publia une série d'articles sur les prouesses de l'armée serbe. Ces articles furent par la suite réunis en quatre volumes entre 1913 et 1918. Gaston Gravier, qui vécut dès 1909 en Serbie, salue en 1912 dans les *Annales de géographie* les réussites de l'économie serbe.¹⁰⁶ Raphaël-Georges Levy lui emboîte le pas dans la *Revue des Deux Mondes*.¹⁰⁷ François Charmes, dans la *Chronique de Quinzaine* de la même revue, tout en soutenant la Serbie se fait avocat de l'équilibre des

¹⁰⁵ MALET Albert, « En Macédoine et en Vieille Serbie », *Bulletin de l'Alliance française* 92, le 15 avril 1903, p. 83.

¹⁰⁶ GRAVIER Gaston, « Le développement économique de la Serbie », *Annales de la géographie* vol. 21, n° 115, 1912, p. 50.

¹⁰⁷ LEVY Raphaël-Georges, « Les Finances des États balkaniques et les Bourses européennes », *Revue des Deux Mondes*, 1^{er} décembre 1912.

forces dans les Balkans. S'opposant à l'étouffement de la Serbie par sa puissante voisine, il ne souscrit pas à la destruction de cette dernière.¹⁰⁸

Dans les écrits des auteurs français sur la Serbie avant la guerre dominaient trois thèmes. D'abord l'estime du courage et du patriotisme serbe. Les parallèles entre la guerre 1870/71 et les guerres balkaniques sont très présents. De là découle la tendance de souligner les similitudes, voire les ressemblances entre les Français et les Serbes. Les prouesses du soldat serbe incitent les auteurs français à les comparer aux soldats de la République, car dans les deux cas ce qui prévaut est le patriotisme, l'héroïsme et la foi. Le conflit opposant la Serbie et la Double Monarchie se prête aux parallèles avec le différend franco-allemand. L'idée d'un front commun contre le germanisme est très présente dans les écrits français sur la Serbie. Parmi les amis de la Serbie dans la période avant la guerre on trouve André Chéradame, auteur quelques années plus tard d'un ouvrage avec le titre assez indicatif : *Le Plan Pangermanique démasqué*.¹⁰⁹

L'éclatement de la guerre pose aux intellectuels français la question de l'union yougoslave. Elle est comprise surtout comme la prolongation naturelle de l'action nationale serbe. L'aide et le soutien apporté jusqu'alors à la Serbie, furent donc accordés au mouvement yougoslave. Ernest Denis, dans une série d'articles et notamment dans son livre *La Grande Serbie* publié en 1915, défend la vision serbe du problème yougoslave. Il termine sa conférence à la Sorbonne le 25 février 1915 de la manière suivante :

« L'Autriche doit disparaître, afin que de ses décombres renaisse une vie meilleure, et que la Serbie, triomphante, agrandie, affranchie, puisse enfin développer librement, après tant de siècles d'épreuves, son génie national, épuré par la souffrance, ennobli par l'héroïsme et auréolé par la martyre. »¹¹⁰

A part la demande de destruction de la Double Monarchie, on trouve chez Denis le motif de la barrière contre l'avancée du germanisme. Il écrit en mars 1918 à propos du traité de Londres les lignes suivantes :

« Que les Italiens et les Slaves y songent : de leur désunion, l'Allemagne seule bénéficierait. Pendant qu'ils se disputeraient une proie imaginaire, elle mettrait la main sur convoité. Pour que l'Adriatique ne devienne pas une mer germaine, il faut que les races qui

¹⁰⁸ BLED Jean-Paul, « La Revue des deux Mondes et les guerres balkaniques 1912-1913 », *Revue d'Europe Centrale*, t. VII, vol. 1, Strasbourg 1999.

¹⁰⁹ CHÉRADAME André, *Le Plan Pangermanique démasqué*, Paris 1916.

¹¹⁰ DENIS Ernest, « La Serbie triomphante », dans le recueil de ses articles publiés sous le titre *Du Vardar à la Sotcha*, Paris 1923, p. 36.

habitent ses rives se coalisent pour en barrer l'accès aux Barbares du Nord. »¹¹¹

Malet et Bérard partageaient complètement les vues de Denis. Pierre de Lanux, publiciste français, introduisit en 1916 avec son livre *La Yougoslavie. La France et les Serbes*, une nouvelle approche de la question yougoslave. Il fut le premier à mettre en valeur l'unité yougoslave en évoquant ses origines en retraçant les étapes de la coopération serbo-croate se situant résolument dans la perspective de l'unité yougoslave.¹¹²

Les envoyés français auprès de la cour serbe, Boppe et Fontenay, par leur dévouement aux Serbes, dépassèrent largement le cadre de leurs devoirs. Boppe, licencié en droit et homme de lettres, fut l'ami de Milovanović avant même son premier séjour à Belgrade dans les années quatre-vingts. Lorsqu'il revint à Belgrade au début de la guerre, il se fit avocat de la Serbie auprès de la diplomatie française. Son récit de la retraite à travers l'Albanie, publié d'abord dans la *Revue des Deux Mondes*, et ensuite séparément, présenta vivement les souffrances serbes.¹¹³

Joseph de Fontenay fut, à l'instar de son collègue, voire davantage, le meilleur défenseur de la cause serbe et yougoslave parmi les diplomates français. Dès son premier séjour à Belgrade en 1905/1906 il s'avère un adversaire acharné du germanisme. Une entente parfaite s'établit sur ces bases avec les hommes d'État serbes. La Yougoslavie pour lui était le maillon indispensable dans la chaîne des États dont l'objectif était de circonscrire l'Allemagne. Cette Yougoslavie ne pouvait être que celle dominée par les Serbes, alliés traditionnels de la France.

En revanche, Charles Loiseau, écrivain et agent officieux auprès du Vatican, fut bien plus réservé envers un État yougoslave. Il crut plus souhaitable une solution tripartite au sein de la Double Monarchie. Émile Haumant fut, lui aussi pleinement conscient des difficultés que sous-entendait l'union yougoslave. En revanche, il aida pendant la guerre, comme il l'avait fait avant son commencement, la Serbie et son action nationale.

Les intellectuels français, dans leur ensemble, s'avèrent un relais et un soutien morale pour la Serbie et pour l'idée de l'union yougoslave. A travers eux, par le biais des conférences et des réunions qu'ils organisèrent, l'idée yougoslave fit son chemin en France. Pourtant, les effets de leur action sur la politique officielle de la France restèrent limités. Dans cette première année de la guerre, la France se montra assez favorable à

¹¹¹ DENIS Ernest, « Italie, Autriche, Yougoslavie », *ibid.*, p. 284.

¹¹² LANUX Pierre de, *La Yougoslavie. La France et les Serbes*, Paris 1916.

¹¹³ BOPPE Auguste, *À la suite du gouvernement serbe*, Paris 1917.

l'idée yougoslave. Certes, son attitude évolua en fonction de la position russe. Néanmoins, la diplomatie française s'affranchit même de la russe pour proposer à plusieurs reprises l'acceptation du programme yougoslave sous ses diverses formes. Delcassé put le faire, car finalement la question ne touchait guère les intérêts vitaux de la France. Il fut davantage modérateur qu'acteur dans les marchandages territoriaux. Ses initiatives en faveur de l'unité yougoslave s'expliquent par sa relative liberté de choix. La constitution d'une nouvelle alliance balkanique étant son objectif principal, il n'hésita pas à accepter toutes les revendications territoriales si elles pouvaient arriver à un compromis entre les pays balkaniques. Il accepta donc facilement la transformation du programme serbe en programme yougoslave, d'autant plus que ce dernier pouvait faciliter le compromis en Macédoine. Or, les effets de cette percée de l'idée yougoslave restèrent minces. Elle était corollaire à une victoire alliée. Lorsqu'elle s'avéra impossible, toutes les réserves envers l'union yougoslave resurgirent pour conditionner l'attitude alliée jusqu'à la fin de la guerre.

IV. LA FRANCE ET LA QUESTION YOUGOSLAVE
SEPTEMBRE 1915 – SEPTEMBRE 1918

La mobilisation partielle bulgare modifiait progressivement la stratégie alliée dans les Balkans. Désormais les diplomaties alliées durent prendre en compte la possibilité d'une attaque conjointe, austro-allemande et bulgare, contre la Serbie, pour libérer les voies de communication et permettre l'approvisionnement, de la Turquie. Lorsque la Bulgarie ne fut plus une alliée potentielle mais une ennemie, les promesses territoriales faites à la Serbie aux dépens de l'Autriche-Hongrie, n'étaient plus d'actualité. En conséquence, le programme yougoslave disparaît de l'agenda des diplomaties alliées, car c'était sa survie qui les préoccupait désormais, au cas où elle devrait subir une attaque simultanée sur le front nord et oriental. Pour trouver une solution, les diplomaties alliées songeaient désormais à la reconstruction de l'alliance du temps de la Deuxième guerre balkanique. Cette alliance orientée contre la Bulgarie, dans sa mouture actualisée, était censée réunir la Serbie, la Roumanie et la Grèce. Dans cette perspective le rôle de la Grèce devint primordial, car l'unique accès aux Balkans passait désormais par Salonique et le chemin de fer de Salonique à Skopje et Niš, et au-delà vers la Roumanie et la Russie.

Le socle pour rebâtir cette alliance fut le traité serbo-grec de 1913, auquel les Alliés voulaient associer la Roumanie. Or, la position de la Grèce était particulièrement ambiguë. Le Président du conseil, Eleftherios Venizelos, était un ardent partisan de la cause alliée, tandis que le roi Constantin Ier était, par ses liens familiaux et pas ses convictions intimes, un fidèle ami de l'Allemagne. Ce fut une idée de Venizelos qui incita les Alliés à songer à Salonique comme la base à partir de laquelle ils pouvaient venir en aide à la Serbie. Lorsqu'il apprit la nouvelle de la mobilisation partielle bulgare, Venizelos, demanda si la France et la Grande Bretagne seraient prêtes à fournir les 150 000 hommes, que la Serbie aurait dû mobiliser dans le cadre

du traité de 1913, pour une guerre avec la Bulgarie. Or, vu que la Serbie devait faire face à une attaque austro-allemande, elle ne pouvait pas déployer 150 000 hommes sur la frontière bulgare. C'est pourquoi, Venizelos voulait savoir si les Alliés seraient prêts à reprendre à leur compte les obligations serbes pour soutenir militairement la Grèce en cas d'une guerre avec la Bulgarie.¹ La requête du Président du Conseil grec ne fut pas dépourvu des arrière-pensées. Le débarquement allié à Salonique aurait dû lui permettre de ranger plus facilement son pays dans le camp allié. Venizelos ne faisait que reprendre à son compte les projets d'un front allié construit à partir de la base de Salonique, dont les origines remontent à tout début de la guerre. Aristide Briand, le ministre de Justice dans le cabinet Viviani, en novembre 1914, songea à un front balkanique, fort de 400 000 soldats alliés capables de convaincre les pays neutres, la Bulgarie, la Grèce et la Roumanie de se ranger à côté des Alliés. Le général Franchet d'Espèrey présenta un projet similaire au président de la République déjà en octobre 1914. En décembre 1914 le projet de l'attaque vers Constantinople à partir de Salonique fut conçu par général Joseph Gallieni. Or tous ces projets se sont heurtés au refus catégorique du général Joseph Joffre, le commandant en chef des armées françaises, qui ne voulait en aucun cas diviser ses forces, convaincu que l'issue de la guerre se déciderait sur le front occidental.²

Le débarquement allié était censée avoir deux objectifs majeurs, soutenir la Serbie, et faciliter l'entrée en guerre de la Grèce. Le souhait de rassurer Venizelos et ainsi de faciliter la renaissance d'une nouvelle alliance balkanique orientée contre la Bulgarie obligea la diplomatie française à réagir presque instamment. Déjà, le lendemain de la mobilisation partielle bulgare, Delcassé informa Venizelos qu'en cas d'une attaque conjointe allemande et bulgare sur la Serbie, la France examinera avec bienveillance la requête grecque.³ Par la suite, il informe, le 24 septembre, ses alliés russes et britanniques de l'intention française d'envoyer des troupes à Salonique.⁴ L'opération française prend corps le 28 septembre lorsque le nom du général Maurice Sarrail commença à circuler en tant que futur commandant

¹ Jean Guillemin, ministre français à Athènes, à Delcassé, 21 septembre 1915, DDF 1915, III, doc. 32.

² ŽIVOJINOVIĆ Dragoljub, *Nevoljni ratnici. Velike sile i Solunski front* (Les guerriers malgré eux. Les Grandes puissances et le front de Salonique 1914-1918), Belgrade, Zavod za udžbenike, 2008, pp. 2-6.

³ Delcassé à Jean Guillemin, ministre français à Athènes, Paris le 22 septembre 1915, DDF 1915, III, doc. 43.

⁴ Paléologue à Delcassé, Petrograd le 24 septembre 1915, DDF 1915, III, doc. 58. ŽIVOJINOVIĆ, *Nevoljni ratnici*, p. 99.

du corps expéditionnaire en Orient.⁵ Ce projet d'envoi du général Sarrail en Orient eut des lourdes conséquences car il fut presque l'unique général de « gauche », et comme tel il jouissait du soutien inconditionnel d'une partie conséquente du gouvernement et de l'Assemblée nationale. De fait de cette nomination le sort du front d'Orient devint un enjeu de la politique intérieure française. Tout projet d'abandonner Salonique fut perçu par les socialistes et les radicaux-socialistes comme le complot du Haut commandement français, par définition cléricale et de droite, contre le seul général républicain et de gauche. La décision officielle du gouvernement fut communiquée à Sarrail le 6, tandis qu'il prit son commandement à Salonique, le 12 octobre.⁶

Le temps qu'il a fallu aux Alliés de prendre la décision et d'organiser le corps expéditionnaire diminua considérablement la marge de manœuvre de son commandant. La Bulgarie n'avait pas attendu la proposition alliée du 14 septembre pour prendre sa décision. Elle avait d'abord conclu, le 3 septembre l'accord avec la Turquie sur la tracée de la frontière commune et le 6 octobre, elle signa le traité avec l'Allemagne, lui garantissant la possession, non seulement de la Macédoine orientale, mais de la Macédoine toute entière et en plus de toute la partie orientale de la Serbie propre à l'est des rivières Morava de l'Ouest, et Morava.⁷ Une fois que la Bulgarie eut rejointe leur camp, les Puissances centrales purent commencer leur offensive contre la Serbie. En septembre 1915 l'armée allemande se déploie au Banat, tandis que l'armée austro-hongroise prit position en Bosnie. La Bulgarie mobilise ses troupes le 22 septembre afin de les déployer sur les frontières avec la Serbie propre et avec la Macédoine. L'attaque austro-allemande commence le 6 octobre, tandis que la Bulgarie entre en guerre contre la Serbie le 11 octobre. L'avancée bulgare en Macédoine empêche la retraite de l'armée serbe en direction de la Macédoine et de Salonique. Les unités bulgares s'emparent le 19 octobre de Skopje et le 22 octobre de la gorge de Kačanik, séparant la Macédoine du Kosovo. Ainsi, toute communication entre l'armée serbe et les troupes aillées, à l'époque déployés dans la basse vallée de Vardar et à Salonique, fut définitivement coupée.

L'autre objectif de la stratégie alliée, de bâtir une nouvelle alliance balkanique autour de la Grèce, échoua même avant l'arrivée du général

⁵ SARRAIL Général Maurice, *Mon commandement en Orient*, Paris, Éditions 14-18, Soteca 2012, p. 37.

⁶ *Ibid.*, pp. 38 et 45.

⁷ *Balgaria v Parvata svetovna voïna. Germanski diplomaticheski dokumenti* (La Bulgarie dans la Première Guerre mondiale. Les documents diplomatiques allemands), vol. I (1913-1915), Sofia 2002, doc. 345 et 347.

Sarrail à Salonique. La volonté de Venizelos d'engager la Grèce à côté des Alliés fut déjoué par le roi Constantin, qui le 5 octobre, demande et obtient sa démission. Le souverain grec argumenta sa décision par une politique hasardeuse de Venizelos, qui avait cherché, sans en informer le roi, de faire entrer la Grèce en guerre à côté des Alliés.⁸ Dans ces conditions, le débarquement des forces alliées, en provenance de Gallipoli, commence le 5 octobre. Le général Sarrail, dès l'arrivée des premiers bataillons, d'abord de la 156e et ensuite 122e division française, les déploya le long de la ligne de chemin de fer de Salonique vers Skopje, mais les hommes et les moyens lui manquaient pour pouvoir faire barrage à l'avancée des armées bulgares plus au Nord. Les contingents britanniques étaient restés à Salonique selon les ordres de Londres. L'avancée alliée ne dépassait jamais la localité de Krivolak, tandis que les armées bulgares s'emparèrent de la ville de Skopje et des passages entre la Macédoine et Kosovo.⁹ Ainsi, des deux objectifs initiaux de la stratégie alliée, aucun n'a pas été atteint. La Grèce sous influence de son souverain pro germanique resta neutre, tandis que l'avancée bulgare empêchait toute aide efficace des Alliés à la Serbie. Néanmoins, la tête de point alliée dans les Balkans, une fois établie, n'a jamais été abandonnée par la suite.

Les efforts déployés par les successifs gouvernements français pour assurer la pérennité du front de Salonique furent considérables et continus. Comme on a pu constater, le projet initial avait été français, auquel le gouvernement et le Haut commandement anglais adhèrent avec réserves. Sa réalisation se heurta à des réticences voire des refus britanniques. Il fut nécessaire que le général Joffre, en personne, se rende, le 29 octobre 1915, à Londres pour faire pression sur le Haut commandement et le gouvernement britannique. Il mit dans la balance la solidité de l'alliance franco-britannique pour convaincre lord Kitchener, le ministre de la Guerre britannique et son gouvernement d'envoyer des forces supplémentaires à Salonique.¹⁰ L'accord britannique fut conditionné par la capacité des Alliés d'établir le contact et d'aider efficacement la Serbie.¹¹ Cependant, la démission du gouvernement Viviani, et l'arrivée au pouvoir d'Aristide Briand, le 29 octobre, accordent un soutien infaillible à l'Armée d'Orient du général Sarrail. Comme suite à la visite du général Joffre et au changement

⁸ SARRAIL, *Mon commandement en Orient*, p. 38 ; ŽIVOJINOVIĆ, *Nevoljni ratnici*, p. 104.

⁹ SARRAIL, *Mon commandement en Orient*, pp. 44-50.

¹⁰ Paul Cambon à Briand, Londres le 30 octobre 1915, DDF 1915, III, doc. 282 ; SARRAIL, *Mon commandement en Orient*, p. 55.

¹¹ ŽIVOJINOVIĆ, *Nevoljni ratnici*, pp. 119 et 127.

du gouvernement français, l'accord sur le maintien des forces alliées, voire sur l'envoi des 4 divisions britanniques supplémentaires à Salonique, fut scellé le 30 octobre et confirmé pendant la Conférence interalliée de Paris du 17 novembre 1915.¹² Or, l'incapacité manifeste des unités sous le commandement du général Sarrail d'enrayer l'avancée de l'armée bulgare isola l'armée serbe dans la plaine du Kosovo dès la fin du mois de novembre. En conséquence, lord Kitchener exige, le 1er décembre le retrait du corps expéditionnaire, car sa raison d'être, l'aide à la Serbie, ne fut plus d'actualité. Le gouvernement français, lors de la Conférence alliée tenue à Callais le 4 décembre, ne put que prendre note de l'avis de son allié.¹³

Le caractère hautement politique de la mission du général Sarrail en Orient contraignit Briand à revenir sur la décision prise à Callais. Les membres socialistes de son gouvernement, Albert Thomas, ministre des Munitions et Marcel Sembat, ministre des Travaux publics, menacèrent de le quitter au cas où les Alliés abandonneraient Salonique. Leur départ aura signifié la fin du gouvernement Briand et de l'Union sacrée. Ce fut le message que vint délivrer à Londres Albert Thomas. Sous pression française le gouvernement de Herbert Asquith accepta de revenir sur sa décision afin de laisser la Conférence des représentants militaires alliés, réunis à Chantilly, le 6 décembre, se prononcer sur le sujet.¹⁴ Lors des discussions, le général Murray, le chef de l'état-major impérial, fut le seul à exiger le départ du corps expéditionnaire de Salonique. Les représentants français, dont notamment le général Joffre, et ses collègues russe, italien et serbe, se prononcèrent clairement en faveur du maintien du corps expéditionnaire à Salonique.¹⁵ Finalement, le sort du corps expéditionnaire fut décidé lors du voyage de lord Kitchener et d'Edward Grey, ministre des Affaires étrangères britannique, à Paris, le 9 décembre. Les discussions se déroulèrent avec un accord tacite que le force expéditionnaire serait maintenu en place pour le moment. Son sort dépendrait de l'évolution de la situation des Balkans. Ce fut une victoire indéniable pour la diplomatie française. Le corps expéditionnaire fut maintenu dans les Balkans et les forces alliés ont pu achever leur retrait progressif à l'intérieur du territoire grec, le 13

¹² Procès-verbal de la Conférence de Paris du 17 novembre 1915, AMAE, Guerre 1914-1918, vol. 988, pp. 4-24.

¹³ Procès-verbal de la Conférence de Callais du 4 décembre 1915, DDF 1915, III, doc. 540.

¹⁴ DUTTON David J., « The Callais Conference of December 1915 », *The Historical Journal*, vol. 21, n° 1, pp. 150-153.

¹⁵ Procès-verbal de la Conférence de Chantilly, le 6 décembre 1915, AMAE, Guerre, vol. 988, pp. 25-35.

décembre 1915.¹⁶ Le camp retranché allié put ainsi se mettre en place et l'armée serbe avait désormais un théâtre de guerre auquel elle pouvait aspirer à retourner après son exode à travers le Monténégro et l'Albanie.

1. La défaite et l'exode

Après quarante jours de dures batailles contre les forces allemandes, austro-hongroises et bulgares, l'armée et le gouvernement serbe furent obligés de se replier au Kosovo. Vu l'impossibilité du retrait par la vallée de Vardar, à cause de la manœuvre enveloppante de l'armée bulgare, l'armée serbe fut encerclée, avec la seule issue qui menait vers l'Adriatique. Le gouvernement serbe, soutenu par l'armée, décide le 25 novembre 1915, de quitter le pays pour se réfugier et se reconstituer sur la côte albanaise. En refusant la capitulation, la Serbie choisit l'exil. Le retrait s'effectuait en plein hiver à travers les sommets enneigés du Monténégro et de l'Albanie septentrionale. Ce fut un véritable exode non seulement de l'armée mais aussi des institutions serbes, telles que l'Assemblée nationale, la cour, le gouvernement, et d'une masse des civils. Le retrait se fit sous le feu ennemi, y compris celui des tribus albanaises hostiles. Les moyens et les provisions pour l'organiser manquaient cruellement. Les centaines des milliers des soldats, des fonctionnaires, et des civils marchaient pendant deux mois, presque sans nourriture, à travers le Monténégro et l'Albanie vers l'Adriatique en espérant y trouver l'abri et les provisions pour reconstruire l'armée et continuer la lutte.¹⁷

L'accueil allié à l'armée et les institutions serbes fut sujet à la vision que les puissances alliées avaient du théâtre de guerre balkanique. Tandis que à Londres, on croyait qu'après la défaite de la Serbie la guerre était terminée dans les Balkans, à Paris, on était persuadé que l'armée serbe, une fois reconstituée, sera un atout majeur pour le corps expéditionnaire à Salonique. Lors de la Conférence de Callais, lord Kitchener estima que les Serbes furent hors d'état de continuer la lutte, et qu'en conséquence, les Alliés devaient quitter les Balkans. En revanche, Briand souligna, l'importance de l'apport futur de l'armée serbe reconstituée et forte de 100 000

¹⁶ SARRAIL, *Mon commandement en Orient*, pp. 80-85.

¹⁷ Pour la description de l'exode de l'armée serbe voir le témoignage d'un officier serbe : NEDIĆ Milan Dj., *Srpska vojska na albanskoj golgoti* (L'armée serbe sur le Golgotha albanaise), Belgrade 1937.

soldats à la cause alliée.¹⁸ En effet, le gouvernement français avait décidé le 27 novembre d'envoyer une mission pour étudier la situation de l'armée serbe, assurer son ravitaillement et sa réorganisation.¹⁹ Le prince-régent Alexandre et le président du Conseil serbe ont été informés de l'envoi de cette mission le 6 décembre.²⁰ La mission prend corps avec la nomination du général Pieron de Mondésir comme son commandant et son arrivée à Brindisi le 19 décembre.²¹

La mission du général de Mondésir fut l'expression tangible de l'importance que le gouvernement français accorda au ravitaillement et la reconstitution de l'armée serbe. Une commission alliée pour le ravitaillement de l'armée serbe fut auparavant établie à Rome, composée des attachés militaires alliés et des représentants de la marine italienne. Sa tâche fut de réunir les provisions et d'assurer leur transport vers l'Albanie.²² Or, dès l'arrivée des unités serbes dans la région de Scuttari, au début du mois de décembre, l'efficacité du travail accompli par la Commission interalliée fut vivement contesté par les autorités serbes. Le prince-régent et le président du Conseil serbe demandaient au gouvernement de la République de ne pas laisser les restes de l'armée serbe mourir de faim.²³ Le port de Saint-Jean de Medue, dont dépendait le ravitaillement des forces serbes réunies autour de la ville de Scuttari, ne disposait pas des installations portuaires, sa rade était peu profonde, et sa proximité avec la base navale austro-hongroise à Kotor rendait les opérations de ravitaillement périlleuses. L'incapacité ou le manque de volonté de la part de la marine italienne d'assurer la protection des convois à destination de Saint-Jean de Medue résulta par l'abandon complet de ravitaillement après que, le 5 décembre, la marine austro-hongroise avait coulé, dans le rade, les navires portant les provisions. En conséquence tout ravitaillement de l'armée serbe, à l'époque plus de 90 000 hommes se trouvaient dans la région de Scuttari, fut interrompu jusqu'au 12 décembre.²⁴ L'état d'épuisement et la famine faisaient en sorte que l'état-major serbe craignait pour la survie de l'armée serbe comme une

¹⁸ Procès-verbal de la Conférence de Callais du 4 décembre 1915, DDF 1915, III, doc. 540.

¹⁹ Général Jean César Graziani, chef de l'État-major de l'intérieur, à colonel Pierre Victor Fournier, l'attaché militaire français auprès de l'État-major serbe, le 28 novembre 1915, Service historique de la défense (par la suite SHD), série 5N, vol. 150. Note accompagnant le télégramme de Boppe à Briand, Scuttari le 2 décembre 1915, DDF 1915, III, doc. 514.

²⁰ Fournier à Gallieni, et Boppe à Briand, Scuttari le 6 décembre, SHD, série 5N, vol. 151.

²¹ Gallieni à Sarrail, Paris le 11 décembre 1915, SHD, série 5N, vol. 151.

²² Note du Ministère de la Guerre, Paris le 15 novembre 1915, SHD, série 5N, vol. 150.

²³ Fournier à Joffre, Scuttari le 3 décembre 1915, SHD, série 5N, vol. 151.

²⁴ NEDIĆ, *Srpska vojska*, p. 194. Sarrail à Joffre, Salonique le 11 décembre 1915, SHD, 5N, 151.

force organisée. Les conseils alliés, exigeant le déplacement de la majorité de l'armée serbe vers les ports de Durazzo et de Valona, afin de faciliter son ravitaillement, ne furent pas compris par les autorités serbes.²⁵ Le projet de faire marcher les soldats serbes encore au moins 200 et aux pires 250 kilomètres jusqu'au Durazzo ou Valona, à travers les routes impraticables et les marécages de la côte albanaise, fut perçu comme un acte de cruauté supplémentaire perpétré par les Alliés.²⁶ Le gouvernement et l'armée serbe accordaient l'entière responsabilité pour ce calvaire additionnel aux Italiens.

Le gouvernement français se plaignait aussi de l'inefficacité de l'action de la marine italienne, dont l'escadre, opérant devant les eaux albanaises, avait été renforcée par l'envoi de torpilleurs et des sous-marins français.²⁷ Des témoignages sur un agenda particulier italien en Albanie arrivaient sans cesse à Paris et à Chantilly. Des officiers français en mission auprès de l'armée serbe, mais aussi l'attaché militaire à Rome, détaillaient la volonté italienne d'assurer sa prise sur le territoire albanais à partir de leurs bases à Valona et à Durazzo. Dans cette perspective l'armée serbe fût considérée comme un intrus et comme un concurrent, si l'on ne voulait la déployer en tant que bouclier face à l'avancée de l'armée austro-hongroise de Nord, et l'armée bulgare de l'Est.²⁸ Cette attitude italienne, visible en creux de toute son action, obligea Briand à faire des véritables remontrances à Rome. Il qualifia la position italienne comme égoïste dont la conséquence pouvait être la capitulation de la Serbie et de son allié monténégrin.²⁹

Outre les tergiversations italiennes sur son ravitaillement, le sort de l'armée serbe dépendait de choix du lieu pour sa reconstruction. Le gouvernement et l'état-major serbe avaient initialement l'intention de se ravitailler et de se reconstituer sur les rives albanaises. Or, dès l'arrivée à Scuttari, il fut évident que les conditions matérielles n'étaient pas réunies pour l'opération d'une telle envergure in situ.³⁰ La possibilité de mettre en place une telle opération ailleurs en Albanie a dû être abandonnée à cause de l'attitude précitée du gouvernement italien. Le commandement italien se déclara prêt de s'opposer avec armes à toute tentative de l'armée serbe de franchir la rivière Scumbi, écartant de ce fait toute possibilité de

²⁵ Briand à Boppe, Paris le 13 décembre 1915, DDF 1915, III, doc.615.

²⁶ NEDIĆ, *Srpska vojska*, pp. 235 et 236.

²⁷ Briand à Barrère, Paris le 14 décembre 1915, DDF 1915, III, doc.618.

²⁸ Note de sous-lieutenant Charles Leboucq, Brindisi le 22 et 23 décembre 1915, SHD, 5N, vol. 151. Colonel François, l'attaché militaire français à Rome, le 7 janvier 1916, SHD, 5N, vol. 146.

²⁹ Briand à Barrère, Paris le 22 décembre 1915, DDF 1915, III, doc. 667.

³⁰ Fournier à Joffre, le 7 décembre 1915, SHD, 5N.

faire de l'arrière-pays de Valona, la base pour la reconstitution de l'armée serbe. Comme alternative possible à l'Albanie, on avança, à la fin décembre l'île grecque de Corfou. Dans un premier temps, elle fut écarté à cause des réserves britanniques, qui ne voulaient heurter davantage la susceptibilité du gouvernement grec.³¹ On songea donc à transporter l'armée serbe en Afrique du Nord, à Bizerte ou en Algérie. Les difficultés liées au temps nécessaire pour faire le voyage, finirent par imposer l'île de Corfou comme la destination de l'armée serbe. Le général Joffre enleva le bataillon des chasseurs alpins de Bizerte, pour l'envoyer le 6 janvier 1916 prendre le contrôle de l'île grec de Corfou.³² Le premier transport de troupes en provenance d'Albanie arrive à Corfou le 15 janvier. Les chasseurs alpins, sous le commandement de la mission du général Mondésir, assurent l'accueil et construisent les baraquements et les hôpitaux pour les fortement éprouvées unités serbes. La France, selon l'accord allié, a assumé seule le processus de la reconstruction de l'armée serbe, sachant que le poids financier fut partagé avec la Grande Bretagne. Lors de la campagne d'automne et l'exode meurtrier de la fin 1915, l'armée serbe a perdu plus que moitié de ses effectifs.

Dans l'opinion publique alliée la défaite serbe, mais surtout le calvaire de son exode, fit en sorte que la Serbie rejoint la Belgique en tant que pays martyr de la guerre. L'émotion suscitée par les témoignages sur les épreuves subies par l'armée et par la société serbe incita André Honnorat, le député des Basses Alpes à proposer, déjà en novembre 1915, pendant l'exode serbe, une loi afin de créer le cadre institutionnel pour l'accueil des écoliers et des étudiants serbes.³³ Le Ministère de l'Instruction publique, le 2 décembre 1915, avertit les recteurs de la prochaine arrivée des écoliers et de étudiants serbes. L'Assemblée nationale vota en décembre les crédits pour l'accueil de la jeunesse serbe et des réfugiés serbes en général.³⁴ La journée serbe, comme une espèce d'hommage au martyr de la Serbie fut instauré en France à partir du 25 juin 1916. L'accueil chaleureux réservé aux réfugiés et aux blessés serbes, en France et en Afrique du Nord, créa des liens d'une nouvelle nature entre les deux sociétés. Les liens directs ont été tissés dans les bancs des écoles, dans les amphithéâtres des universi-

³¹ Briand à Barrère, Paris le 22 décembre 1915, DDF 1915, III, doc. 667.

³² Joffre à général commandant en Afrique du Nord, Chantilly Paris le 6 janvier 1916 ; Joffre à de Mondésir, Chantilly 7 décembre 1916, SHD, série 5N, vol. 146.

³³ BOJIĆ Dušica, *Srpske izbeglice u Prvom svetskom ratu 1914-1921* (Les réfugiés serbes dans la Grande guerre 1914-1921), Belgrade, Zavod za udžbenike, 2007, p. 202.

³⁴ MITROVIĆ Andrej, *Srbija u Prvom svetskom ratu* (La Serbie dans la Première guerre mondiale), Belgrade, SKZ, 1984, pp. 289-290.

tés et dans les hôpitaux français. Les élèves serbes sont accueillis dans les écoles primaires, collèges et lycées français, sur tout le territoire national. La France avait accueilli au jour du 15 juin 1916, dans les écoles primaires, les collèges et lycées, 1373 écoliers et 288 écolières serbes et dans les Universités, 296 étudiants dont 43 étudiantes.³⁵ Le nombre des écoliers et des étudiants serbes en France augmenta pendant les deux années suivantes pour atteindre lors de l'année scolaire 1917-1918, 1164 étudiants et 1437 écoliers.³⁶ Les Français commencèrent à connaître les Serbes et vice versa. L'image de la Serbie, jusqu'alors réservée aux spécialistes des questions slaves et balkaniques, désormais fit son entrée dans la société française tout entière. Elle marquera plusieurs générations des Français. Les Serbes devinrent le synonyme de vaillant allié et de fiers soldats.

La campagne de Serbie en automne et en hiver 1915 fut la plus rude épreuve que l'armée et la société serbe durent vivre. La pression exercée sur eux pour céder une partie de la Macédoine, le veto Allié qui les empêcha d'attaquer la Bulgarie avant qu'elle ne se joigne à l'offensive austro-allemande, l'incapacité Alliée de venir en aide à la Serbie, l'inexistence de l'accueil Allié pour les unités serbes sur le littoral albanais, bousculaient les fondements de l'attachement serbe à l'Entente. La défaite, l'exode, les périls d'une longue marche sans provisions et sans abri, l'attitude parfois hostile des Italiens, mirent à rude épreuve la morale des soldats et des officiers serbes. Dans une telle catastrophe, le seul point positif fut la démonstration tangible de la solidarité française. La mission de général de Mondésir, l'effort français d'assurer le ravitaillement et le transport à Corfou de l'armée serbe, l'effort français de reconstitution des unités serbes dans cette île grecque, et surtout l'accueil chaleureux et généreux que la société française avait réservé aux réfugiés serbes scellèrent définitivement, ce que les générations à venir appelleront, avec une certaine désinvolture, la traditionnelle amitié franco-serbe. La preuve formelle de l'importance de cette alliance naissante fut donné par le président du Conseil, Aristide Briand, lorsqu'il, le 27 décembre, confirme de la manière formelle le soutien de la France à la Serbie, son intégrité territoriale et ses aspirations nationales dans le message envoyé à son homologue serbe :

« ...le gouvernement de la République, qui a, dès la première heure, envoyé des troupes françaises à Salonique au secours de la Serbie, et

³⁵ RELJIĆ Jelica, « Arhivska gradja Ministarstva prosvete na Krfu » (Les fonds des archives du Ministère de l'Éducation à Corfou), dans *Srbija 1916. godine* (La Serbie en 1916), Belgrade, Istorijski institut, 1987, pp. 282-283.

³⁶ MITROVIĆ, *Srbija u Prvom svetskom ratu*, p. 291.

qui prête tout son concours pour son ravitaillement, la reconstitution de son armée en terre française et l'hospitalité à sa population réfugiée en France, s'associera à tous les efforts de la valeureuse nation serbe pour reconquérir l'intégrité de son territoire, son entière indépendance, et la satisfaction de ses aspirations nationales. »³⁷

Les assurances formelles de Briand étaient précédées d'une note similaire russe, et une déclaration britannique, certes, bien moins explicite. Le gouvernement Asquith se borna à communiquer à Pašić, que son gouvernement fera tout ce qu'il pourra pour que la Serbie retrouve son indépendance.³⁸

2. Le front de Salonique

Rassurées, quant à son avenir, autant qu'ils pouvaient l'être par ses déclarations séparées et diverses des Alliés, le gouvernement et l'armée serbe consacraient les premiers mois de l'année 1916 à chercher à se reprendre de la défaite et de l'exode afin de pouvoir se reconstituer dans l'île de Corfou sous protection alliée. Les premiers jours suivant le débarquement des unités serbes furent très meurtriers. L'épuisement général et la famine subie pendant des mois eurent raison de la résistance des soldats serbes. Ils mouraient par centaines chaque jour. Un mois après le commencement du débarquement des troupes serbes le nombre de décès s'élevait encore à 130 par jours.³⁹ La tâche d'organiser les campements, le service sanitaire les hôpitaux et le ravitaillement pour 170 000 personnes débarquées en espace de 3 semaines incombèrent aux chasseurs alpins et à la mission de général de Mondésir. Dans un premier temps, tout manquait, les tentes, les baraquements, les hôpitaux, et le climat hivernal n'aida pas non plus. Les efforts fournis par les soldats français, le repos et la nourriture adéquate permirent à soldats serbes de commencer à se reprendre au point que l'on commença à réfléchir, dès le mois de février, à une prochaine entrée en ligne des unités serbes. L'offensive allemande vers Verdun incita le général Joffre à exiger une offensive alliée en Orient, dont la condition *sine qua non* fut la présence de l'armée serbe à Salonique.

Le prince-régent, le gouvernement et l'état-major serbe, furent obligés d'établir une stratégie pour répondre aux sollicitations des Alliés et pour imposer leurs visions de l'emploi des divisions serbes dans le cadre

³⁷ Briand à Boppe, Paris le 27 décembre 1915, DDF 1915, III, doc.694.

³⁸ ŽIVOJINOVIĆ, *Nevoljni ratnici*, pp. 152, 153.

³⁹ Mondésir à Joffre, Brindisi le 24 février 1916, AMAE, Guerre 1914-1918, vol. 377.

de la stratégie balkanique des Alliés. Or, la stratégie alliée pour les Balkans, encore une fois, fut inexistante, à cause des agendas fort différents de Londres et de Paris. Tandis que le général Joffre fut un ardent partisan d'une coordination des actions alliées sur tous les fronts, ses homologues britanniques dont notamment le général Robertson, le nouveau chef de l'état-major britannique, fut l'adepte d'une stratégie bien plus simple de concentration de toutes les forces disponibles sur le front français. Les stratégies respectives se traduisaient dans le cas serbe, d'une demande française d'entrée en ligne progressive, au fur et aux mesures de reconstitution des unités serbes, et de la volonté britannique de retirer ses troupes de Salonique.⁴⁰

Le prince Alexandre et le président du Conseil Pašić, résumèrent leur dilemmes en trois questions clés : le mode de réorganisation de l'armée, la date et les modalités de son envoi à Salonique, et sa position au sein du commandement allié sur le front de Salonique. Sous-jacente à tous ces dilemmes fut leur forte conviction que la Serbie désormais existait exclusivement à travers son armée. Sa survie fut le seul garant de la défense des intérêts serbes et le seul espoir pour la libération et la sauvegarde de l'indépendance de la Serbie, et à plus forte raison pour la réalisation de son programme yougoslave. Le prince Alexandre exprima, le premier mars 1916, à l'envoyé russe prince Troubetskoï sa préoccupation et sa forte crainte de voir les derniers milliers des soldats serbes périr lors de batailles sanglantes et indécises à Salonique :

« ... Nous n'existons plus que par notre armée ; si on nous la prend sous un prétexte ou un autre, si on la fractionne, si on la compromet, il ne nous reste rien. Dans ces conditions nous préférons attendre d'être complètement organisés et équipés pour quitter Corfou, - d'autant plus que certains articles parus dans la presse anglaise et dans la presse française dus à la plume de M. Clemenceau me font craindre un changement dans les plans de l'Entente. Nous sommes prêts d'aller à Salonique pour combattre à côté des troupes françaises ; mais s'il s'agissait simplement de relever des troupes françaises et anglaises pour permettre leur emploi sur le front occidental, nous serions sacrifié inutilement. »⁴¹

Le prince Alexandre exprima sa volonté manifeste de préserver l'autonomie décisionnelle sur l'emploi de l'armée serbe. Avec son président du Conseil,

⁴⁰ Capitaine Doumayrou, l'attaché militaire français à Londres, à général Gallieni, ministre de la Guerre, Londres le 26 mars 1916, AMAE, Guerre 1914-1918, vol. 988.

⁴¹ Boissonnas, l'envoyé intérimaire français à Corfou, à Briand, Corfou, le 1^{er} mars 1916, AMAE, Guerre 1914-1918, vol. 377.

il chercha à démontrer que l'exode n'avait nullement diminué la qualité de la Serbie en tant que la nation alliée à part entière. Dans cette perspective, il fallait, tout d'abord, assurer les moyens financiers pour le fonctionnement au quotidien des institutions serbes. C'est pourquoi le gouvernement serbe exigea la mise à disposition de l'emprunt conclu auprès des alliés en août 1915. Les hésitations britanniques provoquèrent une certaine crispation des relations, qui ne se dissipa qu'après que Briand avait assuré le gouvernement serbe de son soutien dans cette affaire.⁴² Dans la même optique, cherchant à préserver sa souveraineté décisionnelle, l'état-major serbe refusa poliment le projet français de réorganisation de l'armée au profit du sien. Le 27 février les divisions de premier et de second ban furent fusionnées et organisées en 3 armées de 2 divisions chacune. La structure et l'importance numérique d'une armée serbe correspondaient désormais à ceux d'un corps d'armée française.⁴³ Seulement, après que ces deux décisions clés pour l'avenir de l'armée et des institutions serbes furent prises, le prince Alexandre et le président du Conseil serbe, acceptèrent l'invitation de venir à Paris. Ils y étaient conviés à la conférence alliée, ce qui fut une occasion aussi pour des pourparlers bilatéraux. Il fallait dissiper les craintes serbes sur l'avenir du front de Salonique afin d'y assurer leur participation.

Lors de la grande Conférence interalliée tenue à Paris les 27 et 28 mars 1916, les Alliés ont confirmé le maintien du front du Salonique, tout en précisant que l'envoi des renforts français et britannique fut exclu à cause de l'offensive allemande vers Verdun. En conséquence, l'armée serbe fut le seul renfort possible pour le front de Salonique dont l'objectif dans l'immédiat fut de bloquer les forces allemandes et bulgares et d'empêcher leur transport vers le front occidental. Or, parmi les conclusions de la conférence militaire tenue à Chantilly le 12 mars, en prévision de la grande Conférence alliée, le passage, où il fut question de la conclusion d'une paix séparée avec des alliés allemands dans les Balkans, retint l'attention de la délégation serbe. L'allusion à peine couverte à une paix séparée avec la Bul-

⁴² En effet, le gouvernement serbe exigea, au titre du crédit conclu en août 1915, le versement de 30 millions des francs chaque mois, pour faire face aux dépenses quotidiennes. Or, le Ministère des Finances britannique refusa, considérant la somme trop importante, vu que les dépenses pour le réarmement et l'équipement de l'armée serbe furent assurées par des lignes de crédit spécifiques. L'accord fut conclu seulement en juin lorsque la somme demandée par le gouvernement serbe fut réduite à 9 millions des francs chaque mois. Briand à Boissonnas, Paris le 1^{er} mars 1916, AMAE, Guerre 1914-1918, vol. 377. Note de Chambre de Trésor britannique, le 2 mars 1916, AMAE, Guerre 1914-1918, vol. 377. OPAČIĆ Petar, *Srbija izmedju Antante i Centralnih sila 1915-1917* (La Serbie entre l'Entente et les Puissances centrales 1915-1917), Belgrade 2009, p. 250.

⁴³ MITROVIĆ, *Srbija u Prvom svetskom ratu*, p. 279.

garie naquit à Londres, et provoqua une mise au point de la part de l'envoyé serbe à Paris, Milenko Vesnić. Il souligna que l'entrée en ligne prochaine de l'armée serbe n'aurait aucun effet si les soldats et les officiers devaient craindre qu'une paix séparée avec leur arch ennemie rendrait toute leur action inutile. Briand, encore une fois, prit le devant pour rassurer les Serbes en déclarant :

« Il ne peut être question pour aucun d'eux (des Alliés) de rien faire dans les Balkans qui puisse porter atteinte aux légitimes intérêts de la Serbie. »⁴⁴

L'ambassadeur russe, Iswolsky ainsi que sir Edward Grey, au nom de leur gouvernements se joignirent à la déclaration française. Lorsqu'il reçut prince Alexandre et Pašić à Paris, Briand précisa les assurances données à la Conférence interalliée. Il s'engagea au nom de la France à refuser toute paix séparée avec la Bulgarie et de restaurer l'intégrité territoriale de la Serbie, voire de faire participer la Serbie dans le procès d'occupation des régions limitrophes de l'Autriche-Hongrie. Dans l'immédiat, il rassura le prince et son président du Conseil, que leur armée sera utilisée en accord avec les intérêts fondamentaux de la Serbie.⁴⁵

L'issue positif des entretiens avec Briand à Paris ne modifia cependant pas la position serbe quant à l'envoi des unités serbes à Salonique. La crainte de les voir se perdre dans le dispositif allié fut trop importante. Seulement après un repos bien mérité et l'approvisionnement en armes et en matériel, l'armée serbe, toute entière, commença son transfert à Salonique à partir mois d'avril 1916. Le total des troupes serbes transportées à Salonique jusqu'au 15 juin dépassa à peine 140 000 soldats et officiers. Les unités serbes furent transportés d'abord dans la péninsule de Chalcidique, où elles reçurent le matériel lourd et achevèrent leur entraînement. Suite donc au transfert de la totalité des forces serbes, le gouvernement serbe décida, le 24 juin, de les envoyer sur le front, en tant qu'une force organisée et compacte sous le commandement du prince Alexandre et de l'état-major serbe. Le déploiement des divisions serbes sur l'aile gauche du front allié à l'ouest de Vardar en direction de la frontière albanaise fut terminé à la fin du mois du juillet.⁴⁶ Cependant, la question de l'intégration de l'armée serbe dans la chaîne de commandement restait sans réponse, car comme le disait le prince Alexandre, le commandant en chef serbe, sa dignité royale

⁴⁴ Procès-verbal de la Conférence de Paris, les 27 et 28 mars 1916, AMAE, Guerre 1914-1918, vol. 988.

⁴⁵ OPAČIĆ, *Srbija izmedju Antante i Centralnih sila*, p. 247.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 279.

ne lui permettait pas d'accepter des ordres de personne. La solution à ce épineux problème fut trouvé le 1^{er} août lorsqu'il fut convenu que : « Le général Sarrail, Commandant en chef des troupes alliées à Salonique, exercera ce Commandement au nom du prince Alexandre et des Alliés. »⁴⁷

Le déploiement des divisions serbes et la solution apportée à la question du commandement des armées serbes faisaient partie d'un effort allié de mobiliser les troupes pour une offensive dont le mobile fut l'entrée prochaine en guerre de la Roumanie à côté des Alliés. Les négociations avec la Roumanie, commencées en 1915, prirent une forme concrète en juillet 1916, et eurent raison des réserves britanniques quant à une offensive alliée sur le front d'Orient. Jusqu'alors le gouvernement et le Haut commandement britannique refusaient toute idée d'une offensive. Ils ne croyaient guerre qu'elle puisse succéder et en même temps craignaient qu'elle puisse monopoliser les ressources destinés au front occidental.⁴⁸ Or, la signature de l'accord avec la Roumanie, le 17 août, permit à l'état-major britannique de donner l'ordre à ces divisions de se joindre à l'offensive alliée dont les plans ont été établis depuis longtemps par général Sarrail.⁴⁹ Cependant, les tergiversations roumaines obligèrent le général Sarrail à repousser la date de l'offensive jusqu'à ce que les Alliés, le 17 août, ne furent pas surpris par une attaque bulgare sur la partie serbe du dispositif allié.⁵⁰ Ainsi commencèrent les grandes batailles de 1916, qui ont donné l'occasion à l'armée serbe de fournir des nouvelles preuves de l'élan de ses soldats et de la qualité de son commandement.

L'offensive bulgare fut une opération classique composée des actions enveloppantes sur les ailes du dispositif allié, dont celle sur le front serbe se développa sur la ligne, Monastir, Florina et le lac d'Ostrovo (Vergoritida). Il a fallu à l'armée serbe dix jours pour endiguer l'avancée bulgare au sud de Florina (voir la carte n°1 en annexe).⁵¹ Le temps nécessaire pour arrêter l'offensive bulgare repoussa la date de l'offensive alliée qui ne commença que le 12 septembre (voir la carte n°2 en annexe). La percée serbe à Gorničevo (Kelli) le 14, la prise du sommet de Kajmačalan le 30 septembre 1916, et les jours suivants d'autres sommets sur le frontière serbo-grecque furent les grandes victoires serbes qui redonnèrent la confiance à l'armée

⁴⁷ Joffre à Sarrail, Paris le 1^{er} août 1916, SHD, 5N, vol. 148.

⁴⁸ Le procès-verbal de la Conférence alliée tenu à Londres le 9 juin 1916, AMAE, Guerre 1914-1918, vol. 988.

⁴⁹ Joffre à Sarrail, Paris le 20 août 1916, SHD, 5N, vol. 148.

⁵⁰ SARRAIL, *Mon commandement en Orient*, pp. 175-179, 186.

⁵¹ OPAČIĆ, *Srbija izmedju Antante i Centralnih sila*, p. 291.

serbe après la défaite et l'exode et rétablirent son prestige, tout en libérant le premiers mètres carrés de leur patrie (voir la carte n°3 en annexe).⁵² Les victoires serbes contraignirent l'ennemi à se retirer en direction de Monastir sur ses positions initiales d'avant l'offensive du mois d'août.

Or, l'offensive serbe à travers les massifs montagneux sur la frontière serbo-grecque ne fut pas suivi des forces françaises et russes sur leur aile gauche, censées avancer sur la ligne Ostrovo, Florina, Monastir. Les différends sur le rythme de leur avancée entre le général Sarrail et le général Victor Cordonnier, le commandant des forces françaises et russes, se termina par le limogeage de ce dernier et son remplacement par le général Paul Leblois.⁵³ En effet, l'état-major serbe se plaignit auprès du général Sarrail de la lenteur de l'avancée des unités franco-russes dont le rythme, peu soutenu, menaçait d'exposer son flanc gauche, car l'armée serbe avait continué son offensive, descendant dans la vallée du fleuve *Crna* et en établissant un tête de pont, le 18 octobre, sur sa rive septentrionale en direction de Monastir.⁵⁴ La volonté manifeste des armées serbes d'exploiter leur percée se heurta à la fatigue des hommes vu que depuis le début des opérations, elles ont perdu 1209 officiers et 31432, soldats, tués, blessés, prisonniers ou disparus.⁵⁵ Il fallut leur envoyer en renfort les unités françaises. Ainsi, le général Sarrail envoya d'abord la 33^{ème} brigade de cavalerie, ensuite la 2^{ème} bis de zouaves, sur le front de la 1^{ème} armée serbe dans la vallée de *Crna*. Après une relative accalmie, le 10 novembre commença une nouvelle offensive serbe, menée cette fois par la 3^{ème} armée serbe, dont l'action enveloppante obligea les forces bulgares à et se retirer de leur position dans la boucle de la rivière *Crna*. Face au danger que l'avancée des divisions serbes les amène derrière le front bulgare dans la plaine de Monastir, la onzième armée bulgare se retira de Monastir. Ainsi, les premières unités serbes entrent le 19 novembre à Monastir, et le front fut établi désormais au nord de la ville en direction de Prilep (voir la carte n°4).⁵⁶

⁵² *Ibid.*, pp. 296-300.

⁵³ SARRAIL, *Mon commandement en Orient*, p. 214. Il est intéressant de noter que dans le conflit opposant le général Sarrail et le général Cordonnier, le général Joffre crut que la responsabilité pour le différend appartient au général Sarrail et demanda au gouvernement qu'il soit relèvé de son commandement. Or, le gouvernement décida au contraire de limoger général Cordonnier. Joffre à Roques, ministre de la Guerre, le 16 octobre 1916, Roques à Joffre, le 17 octobre 1916, SHD, 5N, 110.

⁵⁴ OPAČIĆ, *Srbija izmedju Antante i Centralnih sila*, p. 302, 303.

⁵⁵ SARRAIL, *Mon commandement en Orient*, p. 216.

⁵⁶ OPAČIĆ, *Srbija izmedju Antante i Centralnih sila*, pp. 307-309.

La libération de la ville de Monastir couronna l'offensive de l'armée serbe. Lors des offensives de l'année 1916 les unités serbes démontrèrent plus d'entrain et davantage d'élan que les autres unités alliées sur le front d'Orient ce qui fut généralement reconnue.⁵⁷ Leur volonté de libérer leur patrie se heurta à l'incapacité alliée de coordonner les actions sur les différents fronts. L'offensive à Salonique fut conçue comme une action coordonnée avec l'entrée en guerre de la Roumanie, or après une percée initiale en Transylvanie en septembre, confrontées à une guerre sur les deux fronts, contre les austro-allemands et les bulgares, les armées roumaines commencèrent leur repli. Les Puissances centrales, disposant d'un réseau de chemin de fer efficace, se montrèrent capables de déplacer leurs forces de façon à endiguer les différentes offensives menées par les alliées sur les différents fronts. En conséquence, les lignes de front en Orient ne bougèrent pas véritablement avant la grande offensive alliée de septembre 1918. L'accalmie sur le front permit au prince Alexandre et à son président de Conseil, Pašić, de consolider leur positions dans l'armée en éliminant l'opposition interne composée des officiers membres de l'association la Main noire.

3. Le procès de la « Main noire »

Les officiers, à l'origine du coup d'État de 1903, réunis depuis 1911 au sein de la Main Noire, guidés par leur chef, le colonel Dragutin Dimitrijević, dit Apis, s'activèrent de nouveau, après la défaite et à l'exode, dans les tavernes de Corfou, cherchant à accorder la responsabilité de l'échec soit au gouvernement soit au Haut –commandement, désigné par le prince Alexandre. Leur activité, séditeuse en temps de paix, devint carrément de la haute trahison en temps de guerre.⁵⁸ Les officiers français, notamment à Salonique, les perçurent comme une opposition interne à caractère austrophile au gouvernement serbe et au prince Alexandre.⁵⁹ Or, du temps de guerre, le prince Alexandre en tant que commandant suprême, et le gouvernement, disposaient des pouvoirs extraordinaires, tandis que les membres de la « Main noire » étaient privés du soutien de l'opposition serbe et de l'opinion publique. C'est pourquoi le prince Alexandre et Pašić, organisèrent une espèce de procès, dit de Salonique (2 avril – 5 juin 1917), une véri-

⁵⁷ SARRAIL, *Mon commandement en Orient*, p. 217.

⁵⁸ OPAČIĆ, *Srbija izmedju Antante i Centralnih sila*, pp. 405-406.

⁵⁹ Attaché naval au Ministère de la Marine, Salonique le 14 janvier 1916, SHD, 5N, 149.

table liquidation judiciaire pour éliminer cette opposition encombrante et menaçante. Comme prétexte fut choisi la tentative d'attentat sur la vie du prince, le 11 septembre 1916, dont l'existence ne fut jamais prouvée.⁶⁰

L'investigation menée par la juridiction militaire désigna comme l'auteur de l'attentat, Rade Malobabić, qui avant la guerre fut le principal homme de main d'Apis en Bosnie, et comme tel fut étroitement mêlée à l'attentat de Sarajevo. Comme ses principaux soutiens et véritables commanditaires de l'attentat furent désignés Apis et ses amis de la Main Nore. À l'issue du procès militaire, une véritable exécution judiciaire, qui s'est tenue à Salonique, seulement Malobabić, Apis et un autre officier qui a facilité le passage de Gavrilo Princip et de ses compères en Bosnie en juin 1914, furent fusillés. La conséquence du procès fut une véritable purge du corps officiers (130) de tous ceux qui étaient de près ou de loin proches à Apis et de ce fait susceptibles d'être insoumis au pouvoir du prince et Pašić.⁶¹ La réaction des autorités militaires et civiles françaises considèrent cette affaire comme un problème interne de l'armée serbe, censé mettre un terme à un mouvement d'insubordination inacceptable en temps de guerre.⁶²

Après les batailles de l'été et l'automne de 1916, les divisions serbes ont eu la possibilité d'être mises successivement au repos, et finalement, en printemps 1917, elles ont été réorganisée de nouveau. Au lieu de trois armées, les divisions serbes ont été réunies au sein de deux armées chacune forte de trois divisions. La participation serbe à l'offensive alliée de mai 1917 fut précédée de plusieurs conseils de guerre aux quels participaient le prince-régent, le chef d'état-major, le général Bojović, et les commandants des deux armées, les maréchaux, Mišić et Stepanović. La conclusion unanime fut de ne pas exposer les effectifs aux pertes inutiles au cas où une percée deviendrait improbable.⁶³ Or l'offensive de la 2^{ème} armée serbe, commencée le 9 mai, en direction de Dobro polje s'enlisa au bout de quelques jours. Lorsque l'état-major serbe demande que le poids de l'offensive soit transféré sur les autres parties du front alliée arriva de Paris l'ordre de ministre de la Guerre, Paul Painlevé, « de ne pas poursuivre l'offensive au prix de sacrifices hors de proportion avec les buts à atteindre ». ⁶⁴ L'offensive fut

⁶⁰ BATAKOVIĆ Dušan T., « The Salonica Trial 1917 : Black Hand vs. Democracy », dans *The Salonica Theatre of Operations and the Outcome of the Great War*, Thessaloniki, Institute for Balkan Studies, 2005, p. 273.

⁶¹ *Ibid.*, pp. 287-290.

⁶² SARRAIL, *Mon commandement en Orient*, pp. 312-313.

⁶³ OPAČIĆ, *Srbija izmedju Antante i Centralnih sila*, pp. 346-348.

⁶⁴ Painlevé à Sarrail, Paris le 14 mai 1917, SHD, 5N, 110.

arrêté le 23 mai.⁶⁵ Après l'échec de l'offensive du mai et l'entrée en guerre de la Grèce à côté des Alliés, l'armée serbe, fort éprouvée par les pertes, participa, à la fin du mois d'août 1917, à une attaque sur Dobro polje, dont les objectifs furent limités, et dont l'issue ne changea finalement la ligne du front.⁶⁶

4. Les efforts pour préserver les effectifs alliés sur le front d'Orient en 1917

Le front d'Orient fut seulement un de plusieurs « théâtres d'opérations » sur lequel l'armée et le gouvernement serbes furent engagés en 1917. Les « batailles » diplomatiques furent aussi importantes et aspres que ceux sur le front. Le gouvernement de Pašić était particulièrement inquiet depuis la révolution de février à cause des conséquences de l'affaiblissement de la Russie, protecteur traditionnel de la Serbie, dont le poids au sein de la coalition alliée diminuait considérablement. Néanmoins, Pašić continuait de s'appuyer sur l'aide russe afin de combattre les tentatives des Britanniques de réduire le potentiel des troupes alliées à Salonique. Le général Robertson exerça tout au long de l'année 1917 une pression afin que la participation britannique dans le corps expéditionnaire allié en Orient soit considérablement diminuée. Il fut l'avocat du déplacement des troupes britanniques en Palestine, où, selon lui, de réelles chances de réussite existaient. En avril, le Cabinet britannique décide d'attendre l'issue de l'offensive de printemps préparée par Sarrail. Lorsqu'elle échoue en mai, et que le mois suivant le roi Constantin de Grèce est destitué par une action française, le gouvernement britannique exige avec détermination le déplacement de ses troupes et leur remplacement par des divisions grecques. Une première division britannique quitte Salonique en juin pour la Palestine.⁶⁷

Or Pašić, s'appuyant sur l'aide de la diplomatie russe, tentait de préserver tout le potentiel offensif des troupes alliées en Orient. Il réussit à faire accepter par les Alliés la présence des petits alliés balkaniques à la conférence de Paris, qui devait décider du sort du corps expéditionnaire britannique en Orient.⁶⁸ Milenko Vesnić et le général Rašić les représen-

⁶⁵ SARRAIL, *Mon commandement en Orient*, pp. 304-307.

⁶⁶ OPAČIĆ, *Srbija između Antante i Centralnih sila*, pp. 398-400.

⁶⁷ DUTTON David, « La Grande Bretagne, la France et la campagne de Salonique en 1917 : l'Alliance mise à l'épreuve », *Guerres mondiales et conflits contemporains* 180, octobre 1995, pp. 29-45.

⁶⁸ TANENBAUM Jan Karl, *General Maurice Sarrail 1856-1929 : The French Army and Left-Wing Politics*, Chappel Hill 1974, pp. 167-169.

tants serbes, constatèrent, que le président du Conseil français, Alexandre Ribot, réussit in extremis à reporter le projet britannique de retrait de la deuxième division britannique à la prochaine réunion alliée d'août.⁶⁹ Lors de la conférence de Londres des 8 et 9 août, le gouvernement britannique insiste de nouveau sur le retrait d'une nouvelle division. Ribot doit en faire une condition de la coopération alliée, menaçant d'informer la Chambre française du différend avec Londres. Finalement, il est convenu que les britanniques peuvent retirer la deuxième division sous condition de s'engager à ne pas retirer davantage de troupes, sauf en cas d'événements nouveaux et imprévus. Les troupes grecques du nouveau gouvernement pro allié de Venizelos étaient censées remplacer les divisions anglaises.⁷⁰

Pašić, venu à Paris et à Londres pour assister aux conférences alliées, n'est pas rassuré par leur issue. L'armée grecque était incapable dans l'immédiat de rentrer en ligne, et les divisions serbes étaient sensiblement éprouvées par trois années de guerre. Elles avaient besoin de repos, car l'armée serbe n'avait en août pas plus de 20 000 baïonnettes en ligne. Le régent Alexandre exige même que la partie de front accordée à son armée soit diminuée. Or, Sarrail repousse cette demande avec véhémence. Selon lui, dans ce cas, la seule possibilité serait d'abandonner la ville de Monastir, c'est-à-dire, la seule partie du territoire serbe libéré.⁷¹

Pašić obtient à ce propos une audience chez Painlevée, le ministre de la Guerre. L'issue de cet entretien, certes chaleureux, n'est pas reconfortante. Le général Rašić et Pašić s'empressent de lui expliquer que dans le cas de retrait de Monastir ils ne seraient pas en mesure d'empêcher l'effondrement complet de l'armée serbe. Les soldats serbes n'étaient pas en mesure de soutenir psychologiquement le retrait de la seule partie libérée de leur patrie. Painlevée, l'un des principaux défenseurs de Sarrail dans le gouvernement Ribot, ne veut nullement désavouer le Commandant allié en Orient. Il se borne à dire que Sarrail ne mettrait probablement pas en pratique sa menace. Quant à lui, même s'il le voulait, il serait dans l'incapacité d'envoyer des renforts à Salonique, toutes les forces françaises étant déjà engagées sur le front occidental. Pašić conclut qu'il n'y aurait pas de retrait, car la volonté française d'aider la Serbie était sincère. Or, l'effondrement

⁶⁹ RIBOT Alexandre, *Journal d'Alexandre Ribot et correspondances inédites 1914-1922*, Paris 1936, p. 166-167.

⁷⁰ RIBOT, *Journal*, p. 172-173. Voir aussi FASSY Gérard, *Le Commandement français en Orient*, Paris 2003, p. 185.

⁷¹ Momčilo Ninčić (adjoint au ministre des Affaires étrangères serbe) à Jovan Jovanović (envoyé serbe à Londres), transmet le télégramme de régent Alexandre de Salonique pour Pašić, Corfou le 10 août 1917, AY, Papiers Jovanović, 80-9-426.

russe ne permettait pas au gouvernement français d'agir dans l'immédiat. Il fallait donc attendre l'entrée en ligne de l'armée américaine sur le front occidental et de l'armée grecque sur le front oriental.⁷²

5. *La Révolution d'Octobre et Caporetto*

L'automne 1917 apporte aux Alliés son lot de déceptions et d'échecs, dont l'effondrement du front italien en octobre n'est pas le moindre. La défaite italienne à Caporetto a une importance considérable sur l'avenir de la question yougoslave. L'échec militaire va de pair avec un échec diplomatique, car les Alliés ne sont plus disposés à tenir compte des buts de guerre italiens, exprimés avec vigueur dans le traité de Londres. Le Royaume d'Italie, aux yeux des Alliés, mène une guerre à part, carrément égoïste, avec pour seul objectif de réaliser ses revendications territoriales aux dépens de la Double Monarchie, unique raison de son entrée en guerre. L'incapacité de son armée à les accomplir, libère pratiquement les Alliés des obligations prises en mai 1915, car comme le disait Lloyd George avec sa candeur typiquement britannique : « On ne peut pas attendre de nos soldats qu'ils se battent pour réaliser le projet d'une grande Italie. » En conséquence, toute idée de démembrement de l'Autriche-Hongrie est abandonnée. De cette façon, paradoxalement, la défaite italienne sonne le glas de l'unité yougoslave. Désormais, Londres et Paris, toujours favorables à la survie de la Double Monarchie, exercent une influence accrue sur l'issue de la guerre avec cette dernière. Après la défaite, la participation italienne dans la guerre devient conditionnée à l'aide économique et militaire des Alliés. La diplomatie italienne, aussi bien officielle qu'officieuse, se voit contrainte de lutter conjointement avec les Serbes et les Yougoslaves pour mettre de nouveau le sort de la Double Monarchie à l'ordre du jour des réunions alliées.⁷³

Un autre échec, la révolution bolchevique, d'une ampleur encore plus importante, secoue les Alliés en novembre. Malgré les tergiversations qui perdurent encore quelques semaines, les intentions des « maximalistes » comme on les appelle alors, sont claires dès la publication, le 9 novembre, du fameux décret de la Paix. La menace d'une paix séparée à l'Est,

⁷² Pašić à Alexandre, Paris le 31 août 1918, AY, Le bureau de sa Majesté le roi, vol. 2.

⁷³ MELOGRANI Piero, *Storia politica della Grande Guerra 1915-1918*, Milan 1998, 2^e éd., pp. 420-424 ; CANDELORO Giorgio, *Storia della Italia Moderna*, vol. VIII, Milano 1989, 3^e éd., pp. 198-202.

et l'écroulement du front italien, poussent le président Poincaré à rappeler son vieil adversaire politique, Georges Clemenceau à la rescousse d'une guerre française qui vacille dans ses fondements. Dès sa première allocution devant la Chambre le 20 novembre, dans sa déclaration de politique générale, Clemenceau avertit laconiquement ses concitoyens et l'ennemi : « Ni trahison, ni demie-trahison, la guerre. Rien que la guerre. ... Le pays connaîtra qu'il est défendu. »⁷⁴

6. Georges Clemenceau et la politique orientale de la France

Le président du Conseil, obligé de mener la guerre sans l'aide de l'allié traditionnelle russe, se lance à une chasse effrénée aux effectifs en France, cherchant en même temps à soutenir et à consolider l'effort des petits Alliés, y compris ceux des Balkans. La défection russe impose un bouleversement profond à la politique orientale de la France. Dans un premier temps Clemenceau cherche à inciter l'armée russe à continuer la lutte commune. Il envoie le 21 novembre un message au Commandant en chef des armées russes, le général Dukhonin, l'avertissant que la France n'a pas l'intention de reconnaître le gouvernement bolchevique. Il se dit confiant que l'armée russe, fidèle à son sens du devoir et son patriotisme, n'abandonnera pas ses alliés⁷⁵. Le sort tragique, que connaît peu après le général russe, force le gouvernement français à accepter la prédominance bolchevique dans le Nord, tout en essayant de former un centre de résistance armée au Sud, en Ukraine et sur les confins de la Roumanie. L'objectif de cette tentative est d'abord de priver les Puissances centrales des vivres et des matières premières de l'Ukraine, permettant du même coup à la Roumanie de continuer la lutte au côté des Alliés.⁷⁶

Un autre volet de la nouvelle politique orientale de la France aura des conséquences considérables pour l'avenir de l'espace yougoslave. Voulant aider à la constitution d'une force opposée aux bolcheviques, Clemenceau décide de soutenir les nationalités vivant dans les provinces orientales et désirant se détacher du pouvoir central. L'instruction dans ce sens avait

⁷⁴ BONNEFOUS Georges, *Histoire politique de la Troisième République*. Vol. II *La Grande guerre*, Paris 1967, 2^e éd., p. 346.

⁷⁵ HOVI Kalervo, *Cordon sanitaire or « Barrière de l'Est »*. *The Emergence of the New French Eastern European Alliance Policy*, Turku 1975, p. 67.

⁷⁶ CARLEY Michael Jabara, *Revolution and Intervention. The French Gouvernement and the Russian Civil War*, Montreal 1979, p. 26-27.

été envoyée à l'ambassadeur Niessel dès le 25 novembre.⁷⁷ De cette façon, le gouvernement français, contraint par la défection russe, utilise pour la première fois les mouvements nationaux comme une arme dans la guerre. Les partisans de cette politique au sein du Quai d'Orsay, présentent, sans tarder, les projets conçus depuis longtemps, visant à remplacer l'alliance russe par une barrière formée des états créés selon le principe des nationalités. Cette barrière constituée, en premier lieu d'une Pologne rétablie dans ses frontières historiques et de la Roumanie, est censée contenir la percée allemande vers l'Est. Pierre de Margerie, auteur de ce projet datant du 26 novembre, en faisait la pierre angulaire de la politique française.⁷⁸ De Rome, Barrère, le premier décembre, propose lui aussi à Stéphane Pichon, ministre des Affaires étrangères de faire appel aux nationalités, mais cette fois en élargissant le champ d'application de ce projet à la Double Monarchie.⁷⁹

Ainsi la réponse française aux revers subis dans la vallée d'Isonzo et sur les rives de la mer Baltique se compose de deux volets. D'abord le renforcement du camp allié, et, pour la première fois, tentative d'utiliser à son tour les nationalités pour déstabiliser le camp adverse. Faut-il souligner, encore une fois, qu'il ne s'agit pas d'une décision préméditée, mais d'une nécessité imposée par la tournure que la guerre avait prise. D'ailleurs, la mise en pratique de ces deux volets de la politique étrangère française démontrera à quel point ils étaient liés par une seule volonté et un seul objectif : sortir de l'impasse et gagner la guerre.

Leur interdépendance se voit démontrée lors de la première séance du Conseil Supérieur allié de la guerre, du 29 novembre au 3 décembre à Paris. Les Alliés souhaitent arrêter une stratégie commune leur permettant de trouver une réponse adéquate à l'évidente défection russe. Malgré la présence, pour la première fois, du représentant personnel du président américain, le colonel House, le débat est animé par les hommes d'État français, britanniques et italiens. Les Français, Clemenceau et Pichon, proposent d'abord la reconnaissance de la Pologne dans les termes envisagés par Marguerie. Ils veulent même en faire un des buts de guerre alliés.⁸⁰

Leur projet se voit repoussé pour des raisons n'ayant rien à voir avec la situation en Russie. Les Alliés avaient refusé de reconnaître le gouverne-

⁷⁷ HOVI, *Cordon sanitaire*, p. 68.

⁷⁸ *Ibid.*, pp. 72-73.

⁷⁹ CHARLES-ROUX François, *Souvenirs diplomatiques. Rome-Quirinal, février 1916 - février 1919*, Paris 1956, p. 293.

⁸⁰ STEVENSON, *French War Aims Against Germany 1914-1919*, Oxford 1982, p. 98.

ment bolchévique, mais ils n'étaient pas prêts à reconnaître pour autant un état polonais. Le baron Sonnino, auteur du traité de Londres, arrive à Paris avec un autre agenda. Il veut d'abord pousser les Américains à déclarer la guerre aux alliés de l'Allemagne tels que l'Autriche-Hongrie, la Turquie et la Bulgarie. De cette manière il souhaite lier davantage les États-Unis aux Alliés. D'autre part, les Italiens estiment un débat sur la stratégie générale des Alliés peu utile, craignant une tentative de révision de leurs buts de guerre au moment où, affaiblis par la défaite de Caporetto, ils ne seraient plus en mesure de les défendre. Ainsi Sonnino considère la proposition française comme un précédent dangereux, permettant par la suite l'application du principe des nationalités dans les régions convoitées par l'Italie, notamment en Dalmatie.⁸¹

La position britannique apparaît même plus tranchée. Lloyd George, après la défection russe, croit le projet impossible. Selon le président du Conseil britannique, désormais, l'issue à la guerre ne pourrait être trouvée que dans des négociations menant à la défection de l'un des alliés allemands⁸². Le gouvernement britannique estimait déjà après l'échec de l'offensive Nivelle, la victoire alliée impossible, au cas où l'Entente ne réussirait pas à détacher de l'Allemagne un des ses alliés. Dès qu'il a connaissance, en avril 1917, de la tentative de médiation du prince Sixte de Bourbon-Parme, le président du Conseil britannique, Lloyd George, devient le plus farouche partisan d'une paix séparée avec la Double Monarchie.⁸³

D'autre part, déjà en février, Eric Drummond, chef du cabinet du Balfour, considère la Double Monarchie, transformée en fédération démocratique, seule capable de constituer une barrière à l'avancée allemande vers l'Est et le Sud-Est. Les petites nations slaves, ne se voient pas créditées de telles capacités, car sans le soutien russe elles deviendraient la proie facile d'une Allemagne agrandie probablement de l'Autriche germanophone.⁸⁴ Le secrétaire d'État des Affaires étrangères, Balfour, n'était pas favorable à une paix séparée avec l'Autriche-Hongrie parce qu'il craignait d'aliéner l'Italie et la Roumanie, à qui les Alliés avaient promis, par des traités secrets, un agrandissement considérable au profit de celle-ci.⁸⁵ La défaite italienne de Caporetto enlève même ce dernier obstacle, car les Alliés ont dorénavant tendance à négliger les revendications italiennes.

⁸¹ SONINNO, *Diario*, Bari 1972, vol. III, p. 217.

⁸² Pichon à Barrère, Paris le 3 décembre 1917, AMAE, Série A-Paix, vol. 102, p. 2,3.

⁸³ ROTHWELL V. H., *British War Aims and Peace Diplomacy, 1914-1918*, Oxford 1971, p. 85.

⁸⁴ *Ibid.*, p.81.

⁸⁵ *Ibid.*, p. 83.

Néanmoins la diplomatie britannique n'approuve pas les pourparlers avec l'Autriche-Hongrie. Son opposition n'est pas motivée par le soutien aux nationalités opprimées.

Lord Robert Cecil croit que l'application du principe de l'autodétermination n'aurait pas que de bonnes conséquences pour les intérêts britanniques. L'essor inévitable des revendications nationalistes provoquerait le chaos dans l'Europe du Sud-Est, et il donnerait aussi des ailes aux nationalistes italiens. En conséquence, une paix basée sur ce principe ne serait ni stable ni durable. Qui plus est, la diplomatie britannique croyait la Double Monarchie si inextricablement liée à l'Allemagne, qu'il serait impossible de l'en détacher. En conséquence, en novembre 1917 elle conseille de refuser les ouvertures faites par Skrzynski, conseiller de l'ambassade austro-hongroise à Berne⁸⁶.

En revanche, le président du Conseil britannique arrive à Paris avec un seul projet sur son agenda, obtenir l'accord des Alliés lui permettant de passer outre aux réserves de sa diplomatie. La question est débattue lors de la première séance du Conseil Supérieur interallié, le 29 novembre. Lloyd George estime les pourparlers avec l'Autriche-Hongrie indispensables, croyant, après la défection russe, les Alliés incapables de gagner la guerre.⁸⁷

Ses collègues italiens ne partagent nullement son analyse. Une paix séparée avec l'Autriche-Hongrie en ce moment précis signifierait une cinglante défaite de la tendance interventionniste de la classe politique italienne, dont Sonnino et Orlando étaient les figures de proue. Non seulement ils n'ont pas réalisé le programme d'expansion maximale, résumé par le traité de Londres, mais ils auraient à assumer la responsabilité de la défaite militaire et diplomatique subie, puisque la Double Monarchie ne serait plus prête à concéder à l'Italie les territoires promis avant le déclenchement de la guerre. Une guerre terminée selon le principe du *status quo ante*, aurait été la preuve évidente de l'inutilité de la participation italienne au conflit mondial. La réaction de l'opinion italienne à une pareille issue de la guerre, après tant de morts et d'énormes sacrifices et privations, ne faisait guère de doute. Pour toutes ces raisons, les hommes d'États italiens s'opposent vivement aux négociations avec la Double Monarchie.⁸⁸

L'analyse française est bien plus proche de l'italienne que de l'analyse britannique. L'équilibre européen est d'une importance vitale pour la France. Si les Britanniques, appuyés sur un vaste empire colonial, d'ailleurs

⁸⁶ *Ibid.*, pp. 159-160.

⁸⁷ *Ibid.*, p. 147.

⁸⁸ RICCARDI Luca, *Alleati non amici*, Brescia 1992, p. 565.

largement agrandi aux dépens de l'Allemagne, peuvent accepter la création d'une Mitteleuropa allemande dont les limites orientales aboutiraient en Ukraine, les Français y voient la réalisation de leurs pires cauchemars. N'ayant pas réalisé le minimum des buts de guerre (Alsace-Lorraine), Clemenceau voit se profiler à l'horizon la possibilité de l'effritement de son camp. Toute négociation avec la Monarchie des Habsbourgs signifierait le retrait immédiat de la guerre de l'Italie et des alliés balkaniques, dont notamment la Roumanie. Évidemment, une fois toute possibilité de récupérer *la terra irredenta* évanouie, l'Italie n'aurait plus d'intérêt à continuer la guerre avec l'Allemagne. De cette façon, la France se retrouverait face à l'armée allemande au grand complet, - ayant en sus accès aux ressources économiques de l'Europe centrale et orientale - avec comme seul allié l'Empire britannique, dont la volonté de conclure la paix est manifeste. Il n'est donc pas étonnant que les gouvernements français et italiens insistent sur l'adoption de la conclusion suivante :

« Les Alliés restent libres, chacun en ce qui le concerne, de recourir à tous les moyens pour chercher à connaître ce que les alliés de l'Allemagne ont dans leur coeur. »⁸⁹

Ainsi, le gouvernement Clemenceau se voit obligé non seulement de consolider l'effort de guerre chez soi et d'aider les alliés récalcitrants, mais il est contraint aussi de répondre aux initiatives anglo-saxonnes souhaitant une paix de compromis. Le mot d'ordre français étant : gagner la guerre, le gouvernement français s'oppose à toute initiative susceptible de semer le trouble dans l'Alliance. Ainsi il juge néfaste l'initiative de Lloyd George. En revanche, fidèle à ses convictions, l'homme d'État britannique interprète la résolution citée comme lui laissant la liberté de procéder aux négociations directes avec des représentants de la Maison de Habsbourg.

Le général Smuts se voit désigné comme représentant britannique à ces pourparlers. Il croit la survie de l'Autriche-Hongrie indispensable, car elle est, selon lui, seule capable d'empêcher la mainmise allemande sur l'Europe centrale. Afin de l'aider, il est prêt à renoncer à la majorité des buts de guerres proclamés par l'Italie et les petits alliés balkaniques. Sa rencontre avec le comte Mensdorf, le 18 décembre en Suisse, est malgré tout un échec, car l'ancien ambassadeur austro-hongrois à Londres déclare la Double monarchie prête à discuter uniquement des conditions d'une paix générale.⁹⁰

⁸⁹ POINCARÉ Raymond, *Au Service de la France*, vol. IX, Paris 1932, p. 394.

⁹⁰ FRENCH David, « Tous ses vagues discours ne nous mènent à rien. La politique britannique et la paix avec l'Autriche-Hongrie », *Guerres mondiales et conflits contemporains* 170,

N'étant pas en mesure d'empêcher l'initiative britannique, la diplomatie française avertit les capitales alliées qu'elle la désapprouve. Pichon souligne dès le 15 décembre novembre que Lloyd George avait outrepassé les consignes établies à Paris, Alliés n'ayant jamais approuvé les négociations directes entre les diplomates britanniques et autrichiens.⁹¹ Les divergences de vue avec le gouvernement britannique, le caractère plus que réservé du discours du président Wilson du 4 décembre (pas un mot sur l'Alsace-Lorraine),⁹² et surtout l'offensive pacifiste des bolcheviques, dont les représentants venaient de commencer à Brest-Litovsk les négociations sur les termes d'une paix séparée, imposent au gouvernement Clemenceau de devoir faire une déclaration compréhensive de politique étrangère, singulièrement absente depuis son arrivée au pouvoir. A l'issue d'intenses consultations avec Clemenceau, Pichon tient le 27 décembre un long discours à la Chambre des députés, suivi d'un débat.⁹³

Faisant un large tour d'horizon, Pichon commence en proclamant le refus du gouvernement français de reconnaître les bolcheviques dans les termes suivants, :

« Le gouvernement, qui à Petrograd s'est substitué par l'émeute au pouvoir issu de la révolution, nous a mis, qu'on le veuille ou non, dans l'impossibilité de le reconnaître et d'avoir des rapports officiels avec lui. »⁹⁴

Il ne renonce pas pour autant aux contacts avec la Russie, soulignant que :

« Nous avons, dans ces circonstances si difficiles le devoir de ne pas perdre le contact avec nos Alliés d'hier, que nous espérons, malgré tout, revoir nos alliés de demain ; nous avons le devoir de rester en rapport avec tous les éléments sains en Russie ; avec tous les groupements ethniques où demeurent les sentiments d'indépendance et de loyauté, l'instinct de légitime défense, le besoin d'ordre et de liberté. »⁹⁵

avril 1993, p. 126.

⁹¹ Pichon à Paul Cambon, Paris le 15 décembre 1917, AMAE, Série A-Paix, vol. 104, p. 31.

⁹² MAMATEY, *The United States and East Central Europe*, p. 160.

⁹³ Général MORDACQ, *Le Ministère Clemenceau, Journal d'un témoin*. Vol. I, *Novembre 1917 - avril 1918*, Paris le 1930, p. 106.

⁹⁴ Journal Officiel, Chambre des députés, Comptes rendues integrales, 2^e séance du 27 décembre 1917, pp. 3626-3631.

⁹⁵ *Ibid.*

Ainsi introduit le principe des nationalités à propos de la Russie, il est évoqué aussi par la suite lorsqu'il exprime l'attitude du gouvernement français envers l'Europe centrale et orientale :

« Mais il n'est pas moins certain que nous avons des devoirs étroits à l'égard des nationalités opprimées, non seulement de la Belgique, de la Serbie, de la Roumanie, dont le sort tragique commande plus que notre sollicitude notre dévouement absolu, mais aussi de la Pologne... Nous la voulons une, indépendante, indivisible, avec toutes les garanties de son libre développement politique, économique, militaire et toutes les conséquences qui pourraient en résulter. ... Cette politique du droit des nationalités est l'honneur de nos traditions et de notre histoire... Tous ces peuples ont droit à nos sympathies, à notre appui, tous doivent avoir la possibilité de fixer eux-mêmes leur propre sort. »⁹⁶

De cette façon le principe des nationalités devient un des buts de guerre de la France, dont le champ d'application, alors, se limite pratiquement à la Pologne. Au-delà de ses innovations, le gouvernement Clemenceau répète son credo dans les termes les plus clairs :

« Vaincre d'abord, parce que c'est la condition nécessaire de salut pour notre pays ; ... Pour assurer au monde une paix de justice et de fraternité ; Libération de nos territoires, l'établissement du droit de reprise du bien qui nous a été arraché par la force et par conséquent, réintégration de l'Alsace Lorraine à la France... Justes réparations des dommages, aucune idée d'asservissement des populations étrangères. »⁹⁷

Le programme de politique étrangère, conçu de cette manière, ne pouvait se résumer autrement que par le désir d'une victoire absolue et indiscutable. Ainsi le gouvernement Clemenceau, même s'il restait bien réservé sur l'avenir des peuples opprimés autres que la Pologne, affiche sa volonté de ne pas accepter le fait accompli à l'Est. Tandis que la France proclame sa détermination de mener une guerre à outrance, ses Alliés anglo-saxons se préparent à faire des discours bien plus modérés.

⁹⁶ *Ibid.*

⁹⁷ *Ibid.*

7. *Les Déclarations de Lloyd George, les Quatorze points du président Wilson et les buts de guerre français*

L'effet de la propagande pacifiste des bolcheviques ne fut négligeable ni outre-Manche ni aux États-Unis. La nécessité d'expliquer, voire de justifier, l'effort économique, les privations quotidiennes, et les pertes humaines, obligèrent le président Wilson et le Premier ministre britannique à songer à de nouvelles proclamations des buts de guerre alliés. Il fallait présenter les buts de guerre de manière qu'ils puissent être souscrits par toutes les parties des sociétés anglo-saxonnes, y compris par les organisations ouvrières, largement secouées par la propagande bolchevique. L'occasion, des deux côtés de l'Atlantique, se présente à propos de l'ultime appel des bolcheviques, datant du 31 décembre, invitant les Alliés à se joindre aux négociations en cours à Brest-Litovsk pour la conclusion d'une paix juste sans annexion ni réparations.

A Paris, on croit toujours qu'une déclaration des buts de guerre à ce moment-là serait nocive pour l'unité des Alliés. Le gouvernement Clemenceau n'est pas favorable à la dernière initiative pacifiste des bolcheviques. En novembre, déjà, le gouvernement français avait refusé l'initiative bolchevique de participer à une réunion dont l'objectif aurait dû être de fixer les termes de la paix.⁹⁸ En décembre, lors de la conférence de Paris, les Alliés avaient rédigé une réponse commune aux initiatives bolcheviques dans les termes suivants :

« Les représentants des grandes puissances, signataires de l'acte de Londres du 5 septembre 1914, ou y ayant adhéré depuis, déclarent qu'ils sont prêts à procéder à l'examen des buts de guerre et des conditions possibles d'une paix juste et durable, de concert avec la Russie, dès qu'elle se sera donné un gouvernement reconnu par la Nation. »⁹⁹

Néanmoins, après l'appel de Trotsky du 31 décembre, Pichon crut nécessaire de sonder de nouveau, le 2 janvier, l'opinion des Alliés. Il voulait savoir si les gouvernements américain, italien et britannique, estimaient nécessaire une réponse concertée aux bolcheviques.¹⁰⁰ Comme on pouvait s'y attendre, la réponse la plus tranchée et la plus rapide est celle de Sonnino. Il croit une telle démarche inopportune, partageant d'ailleurs la crainte

⁹⁸ Pichon à Noulens, Paris le 23 novembre 1917, AMAE, Série A-Paix, vol. 55, p. 106.

⁹⁹ Pichon à Noulens, Paris le 3 décembre 1917, AMAE, Série A-Paix, vol. 55, p. 107.

¹⁰⁰ Pichon à Barrère, copies à Paul Cambon et à Jusserand, Paris le 3 janvier 1918, AMAE, Série A-Paix, vol. 56, p. 4.

de Paris, qu'elle serait impossible, étant donné les différences de vue des Alliés. Selon le ministre italien, les États-Unis occupaient une position particulière, bien différente des autres Alliés, alors qu'il estimait, à titre personnel, la position de Londres trop favorable aux bolcheviques. Parlant des petites puissances il exprime leurs craintes dans des termes révélant ses propres angoisses :

« Il faut considérer aussi que les petites puissances alliées ont aussi leurs buts de guerre particuliers, qu'elles peuvent se formaliser de ce qu'on n'en tient pas compte suffisamment dans une déclaration collective, et qu'il serait fâcheux de les mécontenter. »¹⁰¹

Les discussions en cours, au sein du gouvernement britannique, justifient toutes ces craintes. Le « War Cabinet » décide le 31 décembre de limiter les buts de guerre alliés seulement à la restitution de l'Alsace Lorraine, et à la restauration de la Belgique, de la Serbie et de la Roumanie. En ce qui concerne l'Italie, le gouvernement britannique était prêt à appuyer ses buts de guerre dans la mesure où ils correspondraient au principe ethnique. Les hommes d'État britanniques étaient convaincus qu'une année supplémentaire de guerre détruirait le tissu économique de la Grande Bretagne à tel point, que la victoire serait celle de Pyrrhus. Ainsi, ils refusent de continuer la guerre pour satisfaire des buts de guerre particuliers et exagérés, tels ceux des Italiens.¹⁰² Lloyd George, cherchant à convaincre les Français, invite Clemenceau à Londres afin de rédiger ensemble une nouvelle déclaration des buts de guerre alliés. Le président de Conseil français repousse cette invitation, redoutant, étant donné l'attitude britannique à Paris et les pourparlers de Smuts en Suisse, que le vrai sujet de discussion ne soit une paix séparée.¹⁰³ La position française est présentée officiellement à l'homme d'état britannique par Albert Thomas.¹⁰⁴

Après le refus français, Lloyd George ajoute aux projets du « War Cabinet » de nouveaux éléments, reprenant un certain nombre des revendications contenues dans le discours de Pichon, telles que : l'indépendance de la Pologne, l'expression de sympathie pour les nations opprimées de l'Autriche Hongrie, ainsi qu'une demande purement dans l'intérêt britannique, l'autodétermination des colonies allemandes.¹⁰⁵

¹⁰¹ Barrère à Pichon, Rome le 3 janvier 1918, AMAE, Série A-Paix, vol. 56, p. 5.

¹⁰² ROTHWELL, *British War Aims*, p. 148.

¹⁰³ STEVENSON, *French War Aims*, pp. 100, 101.

¹⁰⁴ CAMBON Paul, *Correspondance 1870-1924*. Vol. III *Les guerres balkaniques, la Grande Guerre, l'organisation de la paix*, Paris 1946, p. 205.

¹⁰⁵ ROTHWELL, *British War Aims*, p. 149.

Le discours du Premier ministre britannique devant les syndicats (Trade Union Congress) le 5 janvier, n'est donc pas une véritable surprise pour le gouvernement français. Sa teneur satisfait le principal but de guerre français. En grand politicien, Lloyd George, après avoir exigé que les revendications françaises sur l'Alsace et la Lorraine soient seulement « prises en compte », se tourne vers Albert Thomas, - assis à côté de lui à la tribune - et lui dit que la Grande Bretagne resterait aux côtés de la France jusqu'à la mort.¹⁰⁶ Cette bravoure, digne d'un homme de théâtre, est appréciée par l'opinion publique française. D'ailleurs, Clemenceau lui envoie un bref message de félicitations.¹⁰⁷ C'est plutôt l'opportunité d'un tel discours, et surtout ses conséquences pour l'unité du camp allié, qui préoccupent le gouvernement de la République.

À la même occasion, le Premier ministre britannique déclare clairement que la dissolution de l'Autriche-Hongrie ne fait pas partie de ses buts de guerre, ajoutant qu'il considère légitime le désir des Italiens de s'unir à leurs co-nationaux.¹⁰⁸ De cette façon, le gouvernement britannique affirme qu'il ne considère légitimes que les revendications italiennes sur les provinces italophones de la Double Monarchie. Le discours de Lloyd George reçut un accueil défavorable à Rome. Barrère soulignait les effets négatifs des passages sur les conditions d'une paix générale, pour la situation intérieure en Italie en disant :

« Mais il est un côté par lequel ce genre d'ouverture pacifique aux Empires Centraux présente un côté extrêmement dangereux et qui cause aux Italiens patriotes de justes alarmes. Les Allemands recherchent opiniâtement un commencement de négociations parce qu'ils comprennent l'effet qu'il peut avoir dans l'esprit public de notre coalition et qu'ils espèrent qu'une fois les négociations engagées, les nations de l'Entente et leurs soldats seraient portés à abandonner la partie. Ce danger est un des plus grands auxquels le gouvernement italien aurait à faire face. »¹⁰⁹

Le danger pour la cohésion alliée ne se voit donc pas limité au mécontentement italien à cause de la renonciation au traité de Londres, mais le spectre d'un triomphe des tendances pacifistes, giolittiennes, en Italie apparaît comme la conséquence directe du discours de Lloyd George. Ce danger est même accentué après le fameux discours des « 14 points » du

¹⁰⁶ *Ibid.*

¹⁰⁷ STEVENSON, *French War Aims*, p. 101.

¹⁰⁸ MAMATEY, *The United States and East Central Europe*, p. 176.

¹⁰⁹ Barrère à Pichon, Rome le 8 janvier 1918, AMAE, Série A-Paix, vol. 56, p. 29.

président Wilson. Ses préparatifs provoquent de vives mises en garde de l'ambassadeur français à Washington, Jean-Jules Jusserand. Ses remarques expriment avec une nette clarté toutes les réserves françaises envers une déclaration de buts de guerre en ce moment difficile pour la coalition alliée. Dès qu'il apprend, le 1 janvier, que le président américain songe à faire une allocution en guise de réponse à la dernière initiative pacifique des bolcheviques, Jusserand le met en garde de la manière suivante :

« Il m'a paru nécessaire de mettre le Président en garde contre de telles hypothèses, le moment étant selon moi des moins favorables. Jamais nous n'avons eu tant besoin de ne pas mettre à l'aventure la moindre parcelle des forces et bon vouloir dont nous disposons. Après quelques grands succès avant-coureurs de la victoire finale on pourrait peut-être courir certains risques ; aussi le moment viendrait-il nécessairement où il faudra les courir. Mais nous n'en sommes pas là, et à aucun moment nous n'avons eu un plus supérieur devoir de ménager toutes nos chances.

Comment, par exemple pourrions-nous préciser nos vues relatives à l'Adriatique sans décourager ou même indigner, soit les Serbes soit les Italiens ? Le Président incline vers le maintien d'une Autriche qui, dans sa pensée, pourrait être anti-allemande. Mais tout ce qui est tchèque, slovaque, jougo-slave, etc. se refuse absolument à envisager une telle hypothèse. Tout précisément ce qu'on pourrait produire ainsi se traduirait en perte de force.

Nos déclarations antérieures suffisent ; elles sont infiniment plus précises que celles de nos ennemis et pour ce qui est spécialement de l'Amérique ce pays ne saurait mieux faire que de s'en tenir au principe énoncé par son Président et d'après lequel la guerre ne cessera pas avant que le monde soit devenu pour la démocratie un lieu de juste. Nos buts actuels à tous ne sont pas multiples nous n'en avons qu'un : abattre le prussianisme. Pour voir plus loin il faut d'abord être venu jusque là. »¹¹⁰

Malgré les mises en garde répétées de Jusserand, et les réserves de la diplomatie américaine, y compris celle du Secrétaire d'État Lansing, le président américain prononce le 8 janvier son discours au Congrès, délaissant à son tour les aspirations des Italiens et des nations de la Double Monarchie. Wilson, prévoit l'établissement de la future frontière italienne exclusivement selon le principe des nationalités, et la survie de la Double Monarchie, accordant seulement l'autonomie à ses diverses nations.¹¹¹ Barrère, se faisant

¹¹⁰ Jusserand à Pichon, Washington le 1^{er} janvier 1918, AMAE, Série A-Paix, vol. 56, pp. 1-3.

¹¹¹ Jusserand à Pichon, Washington le 3 janvier 1918, AMAE, Série A-Paix, vol. 56, p. 7.

encore une fois l'interprète de l'opinion italienne, souligne tous les dangers ouverts par cette attitude conciliante envers la Double Monarchie en avertissant son ministre de la manière suivante :

« Si l'on persiste dans cette voie, à rendre à l'Italie la poursuite de la guerre très difficile, pour ne par dire impossible, car aucun gouvernement ne fera accepter au peuple italien les sacrifices croissants de cette guerre sans autre espoir que de libérer son territoire envahi, et qu'il sait très bien être en mesure d'obtenir sans coup férir. Faute de lui faire espérer la réalisation des aspirations pour lesquelles il a pris les armes ; sauf réductions des buts de guerre des autres alliés, nous aboutissons simplement à détacher l'Italie de l'Entente, à casser les bras de M. Sonnino et des hommes qui poursuivent courageusement la guerre malgré les revers qui ont frappé l'Italie, à convaincre que M. Giollitti avait raison et que ce fut une folie que de ne pas accepter les concessions territoriales que l'Autriche et l'Allemagne offraient à ce pays comme prix de sa neutralité et peut-être de son entrée en guerre ultérieure contre nous aux côtés des Empires Centraux. »¹¹²

Confronté à ces déclarations provenant du monde anglo-saxon, conscient à quel point elles sont nuisibles pour l'effort de guerre allié, Clemenceau choisit de ne pas les commenter et de les accepter telles quelles. Depuis le début il voulait précisément éviter d'ouvrir une polémique sur les buts de guerre entre les Alliés. Ainsi, suivant ses conseils, Pichon le 11 janvier dans sa deuxième déclaration devant la Chambre des députés déclare les diverses allocutions alliées en complet accord, sinon en forme, du moins en substance¹¹³. D'ailleurs, président Wilson avait inséré dans son discours le point 8, où il avait clairement dit que les provinces françaises envahies devaient être restaurées, et le tort fait à la France en 1871 en ce qui concerne l'Alsace Lorraine, réparé. Même si l'on aurait préféré à Paris une prise de position plus explicite, Clemenceau croit bon de s'en tenir à la déclaration de Wilson, car, comme il l'explique à Mordacq, son chef du cabinet militaire :

« Évidemment, ce n'est pas idéal. ... mais en tout cas la France pouvait très bien, d'une manière générale, s'accommoder de l'ensemble, qui lui donnait d'ailleurs satisfaction sur toutes les questions d'ordre vital le concernant. »¹¹⁴

¹¹² Barrère à Pichon, Rome le 10 janvier 1918, AMAE, Série A-Paix, vol. 56, pp. 82-85.

¹¹³ Journal Officiel, Chambre des députés, Comptes rendus intégrales, séance du 11 janvier 1918, p. 39-44.

¹¹⁴ MORDACQ, *Le Ministère Clemenceau*, vol. I, p. 123.

Au reste, Jusserand explique à Pichon, encore mécontent du caractère imprécis de la déclaration présidentielle, qu'il aurait été bien difficile d'inciter Wilson à changer quoi qu'il se soit dans son discours :

« Mais, par ailleurs, il y a lieu de remarquer ce qui semble perdu de vue dans ces télégrammes. 1° que le Président Wilson, par tempérament, réserve toujours sa liberté de parole ; 2° qu' hostile à la diplomatie secrète, on ne peut être certain en avance qu'il en usera publiquement, 3° qu'il lui est loisible de rappeler qu'aucun engagement ne le lie, que bien qu'agissant en allié, il n'est, par traité, celui de personne, que l'aide fournie par son pays est gratuite, qu'elle n'a pas été précédée d'aucune convention ni marchandage, qu'il n'attend rien en retour, et qu'en pareil cas on reconnaît volontiers d'ordinaire à ceux qui vous assistent le droit de dire ce qu'ils pensent. »¹¹⁵

Le gouvernement français, soucieux de faire parler les Alliés d'une seule voix, au lieu de commenter les déclarations faites, essaie, lors de la réunion du Conseil Supérieur Allié à Paris à la fin de janvier, de persuader ses alliés italien et britannique de rédiger ensemble une déclaration en guise de réponse aux bolcheviques et aux déclarations récentes de l'ennemi. Les discours du comte Czernin, ministre des Affaires étrangères de l'Autriche-Hongrie, et du chancelier Hertling durant le mois de janvier, nécessitaient une réponse collective des Alliés, et le gouvernement français propose une déclaration, résumant sa vision des buts de guerre. Des deux rédactions de la déclaration française, celle de Clemenceau est bien plus précise et agressive que celle du Quai d'Orsay. Le Président du Conseil exige, en des termes clairs, la restauration de la Belgique et le respect de son indépendance politique et économique, l'évacuation des provinces françaises envahies et il propose la solution du problème de l'Alsace-Lorraine dans les termes catégoriques suivants :

« que la question posée devant le monde par le démembrement de la France en 1871 contre la volonté des Alsaciens-Lorrains soit réglée par la réintégration de ces Français dans leur patrie. »¹¹⁶

Après avoir exigé la restauration de la Serbie, de la Roumanie et de la Grèce, Clemenceau ajoute la phrase suivante, censée satisfaire explicitement les exigences italiennes :

¹¹⁵ Jusserand à Pichon, Washington le 23 janvier 1918, AMAE, Série A-Paix, vol. 56, p. 200.

¹¹⁶ Projet de Clemenceau de la déclaration alliée, Paris le 27 janvier, AMAE, Guerre, vol. 999, p. 266.

« que l'unité de l'Italie soit complétée, conformément aux légitimes aspirations que nous avons reconnues. »¹¹⁷

Ayant donc reconnu la validité du traité de Londres, il croit avoir suffisamment rassuré les Italiens pour pouvoir par la suite exiger :

« que la Pologne, une et indivisible, retrouve sa pleine indépendance avec les garanties de son essor économique...

que les Tchèques et les Yougoslaves aient le droit de se prononcer sur leur sort. »¹¹⁸

Cette tentative française de faire adopter une déclaration alliée qui serait une réponse aussi bien aux 14 points de président Wilson qu'aux déclarations de l'ennemi et des bolcheviques échoue à cause des réserves des gouvernements britannique et italien. Les Britanniques, fidèles à leur politique de négociations avec l'Autriche-Hongrie, ne pouvaient souscrire à une déclaration exigeant explicitement son démembrement. Les Italiens proposent un contre-projet, dont ils avaient exclu les passages concernant non seulement les nationalités opprimées, mais aussi toute référence à une nation autre que l'Italie et la France. Le commentaire le plus juste de ce projet est fait par de Marguerie :

« Le projet du baron Sonnino nécessitait une critique très sérieuse. Il supprime tout le passage du projet de M. Clemenceau qui faisait mention précise des conditions concernant : la Serbie, la Roumanie, la Grèce, la Pologne, les Tchèques, les Yougoslaves, la liberté des Détroits. Il ne retient que le passage relatif aux aspirations de l'Italie. Le baron Sonnino fait là de l'égoïsme sacré féroce et manque d'autre part complètement d'esprit politique.

Comment peut-il proposer un texte d'où il exclut la Serbie, première et héroïque victime de l'agression de nos ennemis, la Roumanie, solitairement entrée en guerre aux côtés des alliés, ensanglantée, ruinée, détruite peut être totalement aux mains de l'ennemie, la Grèce qui a su secouer l'empire allemand et agacer son souverain, et aussi risquer la rancune personnelle de l'empereur Guillaume pour se ranger dans le camp des Alliés.

Comment ne pas donner à la Pologne la déclaration à laquelle les Polonais ententistes n'ont cessé d'aspirer, et ne pas faire cesser un silence qui a tant forcé les plans de nos ennemis, décourager les Po-

¹¹⁷ *Ibid.*

¹¹⁸ *Ibid.* Il est intéressant de noter que dans la copie de la déclaration rédigée au Quai d'Orsay dans le passage seulement les Tchèques étaient mentionnée : « que les Tchèques et les autres nationalités qui entrent dans la composition de l'Autriche-Hongrie aient le droit de se prononcer sur leur sort. » *Ibid.*, p. 242.

lonais, actuellement soumis au joug allemand et autrichien, et compromettre la survie d'une question qui intéresse à si haut point le futur équilibre de l'Europe par l'établissement d'une barrière entre le germanisme et l'Orient.

Comment oublier les Tchèques dont l'indépendance doit compléter la ceinture des États protecteurs contre l'expansion du germanisme, les Yougoslaves, barrière de l'austro-germanisme avec les Serbes sur la Méditerranée.

Comment le baron Sonnino qui voit avec persistance dans l'Autriche-Hongrie le principal ennemi de l'Italie, ne comprend-il pas que, pour la réduire il n'y ait qu'un moyen, c'était de s'associer aux Yougoslaves, aux Tchèques aux Polonais, à tous les ennemis intérieurs de la Double Monarchie au lieu de les tenir en suspicion de jalouser leurs aspirations, de lutter sourdement contre eux et de reprocher sans cesse aux autres Alliés les sympathies témoignées à ces petites nationalités.

Il y a là un aveuglement et un particularisme que les autres Alliés intéressés à la défaite de l'Autriche, et que l'Italie a bien su appeler quand cette dernière menaçait de l'écraser, ne pensent partager plus longtemps sans encourir une grave responsabilité...

Ce projet est inacceptable. Il ne peut se comprendre que si le baron Sonnino, convaincu de son inacceptabilité lui-même, ne l'ait proposé que pour le faire échouer, ce qui vaudrait aisément mieux si le texte de M. Clemenceau soulève des objections de la part de notre alliée italienne. »¹¹⁹

Le baron Sonnino, avec sa ténacité habituelle, continue à défendre le traité de Londres, aussi bien contre les offensives pacifistes anglo-saxonnes, que contre la politique française favorable aux nationalités. D'autre part, il est clair que cette politique favorable aux nationalités avait gagné du terrain au sein du gouvernement français. Pour la première fois la liberté du choix, pour ne pas dire le principe d'autodétermination, est considérée par la France digne d'être inscrite comme un des buts de guerre alliés. Le principe des nationalités est utilisé désormais comme une arme de guerre non seulement contre les Allemands (Pologne) mais aussi contre la Double Monarchie. Marguerie, fidèle à sa grande idée d'une alliance de revers, dessine la place de toutes les nationalités dans cette grande barrière contre le germanisme de la Baltique à l'Adriatique. De Rome, comme déjà en décembre, Barrère lui emboîte le pas. Réagissant à la paix conclue entre les Empires centraux et l'Ukraine le 9 février, il propose de nouveau à Pichon

¹¹⁹ Note de Pierre de Marguerie, Paris le 1^{er} février 1918, AMAE, Série-Guerre, vol. 1000, p. 49.

(la première fois il lui avait proposé cette déclaration le 13 décembre)¹²⁰ le texte d'une éventuelle déclaration commune des Alliés, dont la teneur est la suivante :

« Les gouvernements de France, des États-Unis, de Grande-Bretagne et d'Italie, résolus à ne reconnaître en Europe qu'un état de choses susceptibles d'assurer une paix durable par le respect des principes de justice, de droit, pour lesquels ils combattent ;

Déclarent tenir pour nulle et non avenue la paix conclue avec l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la Turquie et la Bulgarie par le gouvernement de l'Ukraine ;

Forment les plus expresses réserves au sujet des remaniements territoriaux qui résultent de cette paix, comme pouvant être viciés dans leurs principes par les arbitraires et par l'abus de la force, et réservent spécialement les droits des populations dont les intérêts propres peuvent être lésés ou même sacrifiés à un intérêt germanique.

Protestent pour les mêmes raisons contre l'état de paix proclamé avec l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et la Bulgarie, par le gouvernement dictatorial de Petrograd et contre les conséquences que cette mesure peut entraîner pour les populations des territoires livrés à l'arbitraire de l'occupant.

Rappellent leurs déclarations antérieures relatives au caractère international de la question de Pologne, et favorables à la reconstitution intégrale de ces États se déclarant disposés à admettre ses représentants au futur Congrès de la paix.

Prennent en considération les légitimes préoccupations des nationalités actuellement soumises, soit à la couronne d'Allemagne soit à celle d'Autriche-Hongrie et dont les intérêts peuvent être affectés par des remaniements arbitraires en Europe Centrale ou Orientale.

Et proclament leur résolution de continuer la lutte pour le triomphe de la cause de la liberté ainsi que pour la liberté des peuples et des nationalités opprimées. »¹²¹

Vu l'échec de leur tentative de faire accepter par Rome et Londres une déclaration de buts de guerre alliés, Clemenceau et Pichon repoussent la proposition de Barrère. Ils estiment qu'elle provoquerait des discussions, retardant, sinon empêchant complètement sa publication.¹²² Barrère insiste sur son projet, d'autant plus qu'il croit un peu hâtivement avoir

¹²⁰ CHARLES-ROUX, *Souvenirs diplomatiques*, p. 295.

¹²¹ Barrère à Pichon, Rome le 12 février 1918, AMAE, Série A-Paix, vol. 55, pp. 125-127.

¹²² Pichon à Barrère, Paris le 13 février 1918, AMAE, Série A-Paix, vol. 55 p. 132.

obtenu l'accord de Sonnino. Il lui avait soumis son projet, le chef de la diplomatie italienne lui conseillant d'exclure le passage concernant la Pologne, qui aurait dû faire objet d'une déclaration spéciale.¹²³ Estimant le consentement de la Consulta comme acquis, il revient à la charge, arguant qu'il ne s'agit pas d'une déclaration, mais d'une nouvelle politique, dont l'objectif est d'empêcher la réorganisation allemande de l'Europe Centrale et Orientale :

« Dès le moment où la révolution russe est entrée dans la phase maximaliste je me suis convaincu que c'était en s'adressant aux nationalités dissidentes d'Autriche-Hongrie et d'Allemagne que les Alliés pouvaient riposter au coup qui leur avait été porté par les Empires Centraux, et retourner contre ceux-ci le chaos créé par les Allemands en Europe Orientale. Je reste persuadé que s'ils avaient recouru à ce moyen les alliés auraient pu entraver très sérieusement les négociations qui viennent d'aboutir à une paix séparée expresse de la part de l'Ukraine et à une capitulation de fait de la part de Petrograd. Je ne conçois pas qu'en présence de ces événements le silence et l'abstention constituent une attitude conforme aux intérêts des Alliés. Les émotions qui se manifestent à Varsovie, à Prague et à Agram me paraissent prouver qu'il y a encore, en l'occurrence, une partie à tirer pour la coalition de ces mouvements d'opinion. »¹²⁴

Comme Marguerie avant lui, il exprime le fond de sa pensée en dressant les contours d'une barrière à l'est face à l'avancée allemande.

« Mais, je me permets de vous signaler encore que concurremment avec les moyens tentés par vous, il y en aurait un autre à mettre en oeuvre : ce serait la constitution, en Europe centrale et orientale, d'une ceinture d'États susceptibles de former barrière entre les populations germaniques et la Russie. Ces États existent déjà sous forme de groupements nationaux polonais, slaves d'Autriche, qui aspirent à l'indépendance. Il dépend des Alliés de les aider à réaliser leurs aspirations nationales, en les encourageant officiellement dans la mesure assez large où ils le pourraient, s'ils le voulaient, sans éveiller ici (à Rome) de susceptibilités. »¹²⁵

Finalement il évoque les antécédents de la diplomatie traditionnelle française du temps de l'Ancien Régime :

¹²³ Barrère à Pichon, Rome le 12 février 1918, AMAE, Série A-Paix, vol. 55, pp. 125-127.

¹²⁴ Barrère à Pichon, Rome le 14 février 1918, AMAE, Série A-Paix, vol. 55 pp. 134, 135.

¹²⁵ Barrère à Pichon, Rome le 15 février 1918, AMAE, Série Guerre 1914-1918, Autriche-Hongrie, vol. 161, p. 130.

« Le concours de ces nationalités nous serait précieux contre nos ennemis dont il aggraverait les difficultés intérieures et affaiblirait l'action militaire notamment par des désertions. Elles trouveraient dans une reconnaissance explicite de leurs revendications de la part des alliés l'encouragement le plus efficace à intensifier leur opposition.

Après la guerre nous n'aurons pas moins besoin de ces nationalités intermédiaires entre les populations allemandes et slaves russes ; elles pourront servir de barrage et par la suite d'obstacle à la germanisation de la Russie. Elles remplaceront pour nous dans une certaine mesure le contrepoids que représente pour nous l'allié russe et que nous ne retrouverons de sitôt.

Notre politique à venir doit nous faire rechercher en Pologne, en Bohême et chez les Yougo-Slaves un système d'alliances analogues à celui que l'ancienne monarchie française possédait en Suède, Pologne et Turquie. »¹²⁶

Malgré la conviction et l'énergie avec laquelle ils défendent une politique en faveur des nationalités, Marguerie et Barrère sont d'accord sur la nécessité d'obtenir d'abord l'accord du gouvernement italien. Donc, comme Marguerie l'avait déjà constaté, le refus italien, pour le moment, rendait la politique voulue par Barrère impossible, car l'importance de l'allié italien dépassait largement celle des bénéfices escomptés d'une politique favorable aux nationalités opprimées. Les Alliés se mettent donc d'accord à Paris sur une déclaration commune, dépourvue de toute référence aux nationalités, mais où ils exigent que la guerre soit continuée avec la plus grande vigueur, ce qui avait été l'objectif principal du gouvernement Clemenceau.¹²⁷

Néanmoins, il faut constater que la politique favorable aux nationalités a connu des avancées aussi bien à Rome qu' à Londres. Le président du Conseil italien soutenait officieusement une politique favorable aux nationalités.¹²⁸ A son tour, Lloyd George avait parlé de la nécessité de créer une Pologne libre devant les syndicats, même si son gouvernement excluait la possibilité d'y inclure les provinces allemandes. La crainte d'une offensive massive de l'ennemi, renforcé par les divisions libérées du front oriental par la défection russe, pousse les Alliés à utiliser tous les moyens. Dans cette perspective, la propagande destinée aux unités austro-hongroises composées de nationalités opprimées eut une importance toute particulière.

¹²⁶ Barrère à Pichon, Rome le 2 mars 1918, AMAE, Série A-Paix, vol. 55, p. 138, 139.

¹²⁷ STEVENSON, *French War Aims*, p. 102.

¹²⁸ Voir par la suite le sous-chapitre consacré au Congrès de Rome.

Les nationalités opprimées de l'Autriche-Hongrie ne pouvaient pas encore bénéficier de la même attitude alliée que la Pologne puisque d'une part les Britanniques espéraient encore détacher les Habsbourg de l'Allemagne, et que d'autre part les Italiens y voyaient un danger pour leurs revendications territoriales.

8. *Le revirement de la politique alliée envers l'Autriche-Hongrie*

Le dernier obstacle pour une politique favorable aux nationalités vivant en Double Monarchie étaient les tentatives de détacher cette dernière de l'Allemagne par une paix séparée. Les derniers contacts entre les représentants alliés et ceux de la Double Monarchie eurent lieu en mars en Suisse. Le gouvernement britannique avait décidé en janvier, malgré l'échec de la tentative de Smuts, de continuer les pourparlers avec la Double Monarchie. Au sein du War Cabinet, seul Balfour avait émis des réserves. Le chef de la diplomatie britannique ne croyait pas à la sincérité de la démarche autrichienne, craignant, comme le gouvernement français d'ailleurs, les réactions de l'Italie et des alliés balkaniques.¹²⁹

Le Cabinet britannique se décide à reprendre les négociations directes avec la Double Monarchie le 1 mars, après qu'il fut connu que le contact direct avait été établi entre le président Wilson et l'empereur Charles.¹³⁰ Le conseiller du Premier ministre britannique, Philippe Kerr, est envoyé en Suisse afin de rencontrer le conseiller de l'ambassade d'Autriche-Hongrie, le comte Skrzyński. Leur rencontre a lieu le 14 mars et se solde par un échec complet. Kerr voulait discuter les termes d'une paix séparée, tandis que son interlocuteur n'était prêt qu'à envisager une paix générale.¹³¹ La faillite de cette dernière reprise des négociations fut la conséquence directe du regain de confiance au sein des cercles dirigeants de la Double Monarchie. A Vienne, après la signature définitive de la paix séparée avec la Russie le 5 mars, et quelques jours avant la grande offensive sur le front français, on ne voyait pas la nécessité d'une paix séparée à tout prix. Les diplomates et les généraux commencèrent à croire de nouveau à la victoire.¹³²

Pour les mêmes raisons, les contacts entre la Double Monarchie et les autres alliés s'essoufflèrent aussi. Dans son discours du 24 janvier, le

¹²⁹ ROTHWELL, *British War Aims*, pp. 166, 167.

¹³⁰ *Ibid.*, p. 148.

¹³¹ FRENCH, « Tous ses vagues discours », p. 127.

¹³² VALIANI, *La dissoluzione dell' Austria-Ungheria*, p. 220.

comte Czernin accepte les principes généraux énoncés par Wilson, tout en réfutant les demandes explicites d'accorder l'autonomie aux nationalités et de restaurer la Serbie, le Monténégro et la Roumanie. Néanmoins, la diplomatie austro-hongroise cherche à nouer des contacts avec les Américains, arguant que les 14 points pourraient être une bonne base aux négociations directes. Le contact est établi lors de la rencontre des 3 et 4 février entre l'envoyé de Wilson, le professeur Herron, et le professeur Lammasch, arrivé en Suisse avec l'accord de l'empereur. L'envoyé autrichien propose, au nom de l'empereur, la réorganisation de la Double Monarchie en unités nationales autonomes, comme un premier pas vers une paix générale. Il évite soigneusement d'évoquer les questions territoriales. Lammasch exige une réponse formelle au discours de Czernin, contenant la réponse à la demande adressée par Wilson à Charles d'accorder l'autonomie aux nationalités. Accordant une crédibilité complète aux demandes de Lammasch, Wilson, dans son discours devant le Congrès du 11 février, renouvelle sa demande de réorganisation de la Double Monarchie selon le principe national. La teneur de son discours est cette fois bien plus générale, évitant de ce fait les critiques provoquées par les solutions explicites contenues dans ses 14 points. Néanmoins, il affirme avec fermeté la nécessité de respecter les aspirations nationales et leur droit à l'autodétermination.¹³³ Ces pensées sont résumées dans les quatre principes suivants : 1) chaque partie de la paix future doit être basée sur la justice essentielle ; 2) on ne peut pas trafiquer avec des peuples et des provinces pour les faire passer d'une souveraineté à l'autre ; 3) tout règlement territorial que la guerre implique doit être effectué dans l'intérêt et pour le bénéfice de la population intéressée ; 4) toutes les aspirations nationales bien définies seront satisfaites aussi complètement qu'elles pourraient l'être.¹³⁴

La réponse impériale prend la forme d'une lettre, envoyée le 18 février à Wilson par l'intermédiaire du roi d'Espagne. Cette lettre est interceptée et lue par les services secrets alliés, et elle arrive à Washington bien avant qu'elle ne soit remise officiellement à Wilson par la diplomatie espagnole. L'empereur propose une paix sur le principe du *status quo ante*, donc sans conquêtes ni annexions. Si le président pouvait persuader ses alliés de l'accepter, l'empereur en ferait autant. Outre ce principe général, Charles réfute les revendications territoriales italiennes. Il prévoit aussi que la Serbie devrait céder la Macédoine à la Bulgarie et que la Pologne devrait être créée. A propos des nations autrichiennes il ajoute que, selon

¹³³ MAMATEY, *The United States and East Central Europe*, pp. 219-225.

¹³⁴ MORDACQ, *Le Ministère Clemenceau*, vol. I, pp. 122, 123.

lui, en satisfaisant leurs exigences, les risques d'une nouvelle guerre seraient diminués. Ainsi, Charles avance des propositions différentes de celles du professeur Lammasch.

Le président, même avant de recevoir officiellement la lettre le 26 février, consulte le gouvernement britannique. Balfour lui conseille de ne pas accepter les propositions de l'empereur, car elles provoqueraient le vif mécontentement des Italiens et des nations opprimées. Cependant, il considère nécessaire de savoir laquelle des deux propositions exprime le véritable état d'esprit de l'empereur. La réponse de Wilson est remise le 28 février à l'ambassadeur espagnol et arrive à Vienne le 8 mars. Elle contient une série de questions dont l'objectif est de préciser la position impériale sur un nombre de points litigieux, tels que le sort des nationalités, les concessions à l'Italie, etc.

La réponse est préparée par Czernin. En s'efforçant de satisfaire les exigences de la nouvelle diplomatie wilsonienne, par la forme sinon par le contenu, le chef de la diplomatie impériale confirme que la création d'un état Yougoslave est impossible, tandis que la reconstruction de la Serbie est envisageable à condition que les moyens en soient fournis par les États Unis, et la Macédoine cédée à la Bulgarie. Les demandes italiennes sont repoussées aussi. Avec une malice particulière, Czernin soutient qu'elles sont contraires au droit des nations de disposer d'elles-mêmes, car les Italiens exigent les territoires habités par des Slaves et des Allemands. La possibilité de leur rendre les provinces austro-hongroises peuplées exclusivement par leurs co-nationaux n'est même pas évoquée. Cette réponse ne sera jamais remise, car le roi d'Espagne décide de ne plus faciliter cette correspondance.¹³⁵ Ainsi, pour des raisons diverses, les contacts entre la Double Monarchie et les démocraties anglo-saxonnes cessent en mars 1918.

Les deux autres Alliés « latins », sont bien moins intéressés par des négociations secrètes, car ils estiment une victoire indispensable à la réalisation de leurs buts de guerre. Néanmoins, des tentatives de sonder l'état d'esprit de Vienne, considérée comme le maillon faible de l'alliance ennemie, se manifestèrent et à Rome et à Paris. L'idée de contacter l'ennemi au travers du Vatican est avancée par le secrétaire général de Consulta, De Martino, dès novembre 1917. Le ministre de Trésor dans le gouvernement Orlando, Francesco Nitti, entretient tout au long de l'hiver 1917/1918 une série de discussions avec le Secrétaire d'État du Saint Siège, le cardinal Gaspari. Ce haut dignitaire de l'église, propose à Nitti, en mars 1918, l'aide du

¹³⁵ MAMATEY, *The United States and East Central Europe*, pp. 226-232.

Vatican, afin d'arriver à un accord entre Rome et Vienne. Gaspari, en effet, reprenait une initiative de Orlando.

Le président du Conseil italien apprend, en janvier à Londres de son homologue britannique, que le comte Mensdorf avait indiqué à Smuts, lors de leur rencontre en Suisse, que la Double Monarchie était prête à céder certains territoires à l'Italie. N'ayant pas eu de précisions sur la teneur de la proposition autrichienne, il cherche en février à en savoir davantage à travers le Vatican. Orlando avertit immédiatement que les concessions territoriales devraient être bien supérieures à celles faites par Vienne avant le commencement de la guerre. Ainsi le 14 février, Gaspari se plaint à Nitti que le Saint Siège avait été sollicité afin de chercher à Vienne des renseignements dont on pouvait trouver la réponse plus facilement à Londres. Profitant de l'occasion, il ajoute que, selon lui, vu les dernières défaites, l'Italie n'était plus en mesure de repousser d'avance les offres initiales de la Double Monarchie.¹³⁶

Suivant cette logique, Gaspari fait en mars une offre de médiation formelle, dont le but est d'arriver à un accord entre l'Italie et l'Autriche-Hongrie en prélude à une paix générale. L'initiative est acceptée, et Nitti, avec l'accord de Orlando, lui expose les demandes italiennes. L'Italie est prête à céder la Somalie ou la Tripolitaine à l'Autriche-Hongrie, mais elle exige en échange : 1) des rectifications de frontières afin de satisfaire les exigences défensives des deux pays ; 2) le port et la ville de Valona ; 3) certaines îles de Dalmatie ; 4) la ville de Trieste. Au cas où les deux dernières demandes seraient inacceptables, l'Italie exige la ville de Gorizia.

Au bout de quelques jours, Orlando fait savoir à Gaspari que la proposition italienne n'est plus d'actualité.¹³⁷ L'offensive allemande sur le front ouest, et l'attitude du gouvernement britannique, incitent Orlando à mettre un terme à toute négociation avec Vienne. Lloyd George l'informe que son gouvernement avait abandonné toute tentative de conclure une paix séparée avec la Double Monarchie. En même temps, l'armée italienne reprend confiance dès qu'il apparaît que l'attaque principale de l'ennemi ne serait pas dirigée sur le front italien.¹³⁸ La volonté manifeste d'une partie du gouvernement italien de diminuer ses buts de guerre n'est pas de longue durée. D'ailleurs, la décision n'avait été prise que sous l'influence de l'attitude pacifique de l'alliée britannique. Une fois assuré de la volonté de ses Alliés

¹³⁶ MONTICONE Alberto, *Nitti e la Grande Guerra*, Milan 1961, p. 393.

¹³⁷ *Ibid.*, pp. 260-262, 395-397.

¹³⁸ MELOGRANI, *Storia politica della Grande Guerra*, pp. 424, 425.

de continuer la guerre, le gouvernement italien retrouve toute sa détermination à défendre l'intégralité de ses revendications territoriales.

Le gouvernement Clemenceau avait beaucoup moins cru que ses alliés anglo-saxons à la possibilité d'une paix séparée. Néanmoins, Clemenceau permet au commandant Armand du 2^e bureau de reprendre contact initié en août 1917 avec son interlocuteur autrichien, le comte Revertera. Leur rencontre de février n'ayant rien donné, le gouvernement français est convaincu de l'impossibilité de détacher l'Autriche-Hongrie de l'Allemagne. En conséquence, réagissant à la correspondance Wilson-Charles, Poincaré en avertit le président américain, profitant de l'occasion pour exprimer avec vigueur la position française :

« En présence des démarches tentées aujourd'hui par l'Empereur de l'Autriche et afin de vous renseigner sur un point qui me paraît offrir pour vous un grand intérêt, je crois nécessaire de vous faire connaître à titre secret que l'Empereur Charles a fait l'an dernier une tentative analogue auprès de moi. Il s'agissait alors comme aujourd'hui, d'une correspondance privée. Après examen approfondi de la question et une opposition très vive de l'Italie pressentie, le gouvernement décida de laisser tomber la proposition.

A cette époque, l'Empereur d'Autriche se disait disposé à appuyer la revendication française touchant l'Alsace et Lorraine, tandis qu'aujourd'hui, d'après des renseignements qui nous sont tout récemment parvenus, ses dispositions sur ce point se seraient totalement modifiées, et il ferait désormais entièrement cause commune avec l'Allemagne. »¹³⁹

L'imprudence du comte Czernin permit à Clemenceau de mettre un terme à toutes les tentatives de négociations avec Vienne. Le chef de la diplomatie impériale déclare le 2 avril, devant la délégation du conseil municipal de Vienne, qu'à la demande de Clemenceau, des négociations secrètes en vue d'une paix générale avaient été entamées avec la France. Il ajoute qu'elles étaient interrompues depuis, car la France avait exigé la restitution de l'Alsace-Lorraine, ce que la Monarchie ne pouvait pas accepter.¹⁴⁰ Clemenceau, se trouvant au milieu de la grande offensive allemande, répond laconiquement : « le comte Czernin a menti. »¹⁴¹ Il s'ensuit une véritable polémique sur la place publique, dont l'enjeu d'une part est la crédibi-

¹³⁹ Poincaré à Jusserand pour Wilson, Paris le 4 mars, AMAE, Série A-Paix, vol. 104, p. 93.

¹⁴⁰ BIHL Wolfdieter, « La mission de la médiation des princes Sixte et Xavier de Bourbon-Parme en faveur de la paix », dans *Guerres mondiales et conflits contemporaines* 170, avril 1993, p. 60.

¹⁴¹ DUROSELLE, *Clemenceau*, p. 703.

lité de la politique gouvernementale en France, et de l'autre, l'intégrité personnelle d'un haut aristocrate autrichien. Après avoir combattu avec force, toute tentative pacifiste, utilisant même les mesures extrêmes, Clemenceau ne pouvait pas permettre que son soutien à l'armée soit mis en cause lorsque celle-ci subissait les attaques répétées d'un ennemi supérieur en nombre. Sa détermination fut renforcée par sa conviction d'avoir raison, vu qu'il se référait à l'entier processus de négociation, commencé depuis plus d'une année à l'initiative autrichienne. Le comte Czernin, de son côté, se référant aux dernières rencontres Armand-Revertera, crut utile de démontrer la duplicité du président de conseil français. Ainsi, dans la réponse formelle aux accusations de Czernin, Clemenceau dévoile l'historique des rencontres Armand-Revertera, et y ajoute un avertissement éloquent :

« M. le comte Czernin ne pouvait-il pas retrouver dans sa mémoire le souvenir d'une autre tentative faite à Paris et à Londres, deux mois seulement avant l'entreprise Revertera, par un personnage d'un rang fort au-dessus du sien. »¹⁴²

Clemenceau, avec son imprécision habituelle, faisait référence à une lettre écrite par l'empereur à son beau-frère, prince Sixte de Bourbon-Parme, où il avait soutenu la restitution de l'Alsace-Lorraine à la France. Czernin ignorait complètement son existence, et surtout qu'elle se trouvait entre les mains de son adversaire. D'ailleurs, lorsqu'il demanda à l'empereur s'il avait envoyé des lettres à son beau-frère, dont le contenu pourrait être compromettant, Charles lui répondit catégoriquement :

« Dans mes lettres au prince du Bourbon-Parme, il n'y avait jamais rien de politique. »¹⁴³

Ainsi, Czernin continue à nourrir la polémique en divulguant de nouveaux détails sur les négociations Armand-Revertera. La réponse de Clemenceau est concluante. Il révèle le 9 avril l'existence de la lettre de Charles à Sixte, dont il publie le contenu le 12 avril. Le passage clé de cette lettre du 24 mars 1917 est le suivant :

« C'est dans ce but et pour exprimer les sentiments réels que je te prie de porter secrètement et officieusement à la connaissance de M. Poincaré président de la République française, que j'emploierai tous les moyens dont je dispose et en utilisant toute mon influence person-

¹⁴² *Ibid.*, p. 704.

¹⁴³ BIHL, « La mission de la médiation », p. 64.

nelle auprès de mes alliés pour leur faire comprendre la justesse des revendications françaises en ce qui concerne l'Alsace-Lorraine. »¹⁴⁴

Les effets de la publication de cette lettre sont énormes. Toute chance d'une paix séparée, ou même d'une quelconque action diplomatique indépendante autrichienne disparaissent d'un seul coup. L'empereur prend le chemin du repentir, et le 12 mai conclut à Spa plusieurs traités économiques et militaires liant inextricablement le sort de la Double Monarchie à celui de l'Allemagne. Les derniers jalons d'une Mitteleuropa allemande sont posés. En conséquence, la France se décide ouvertement à soutenir les nations opprimées de l'Autriche-Hongrie. Devant la commission parlementaire, enquêtant sur l'affaire Czernin-Clemenceau, le président du Conseil et son ministre des Affaires étrangères déclarent début mai que la France devrait désormais apporter toute son aide aux nations vivant dans l'Autriche-Hongrie.¹⁴⁵

Du même coup les autres alliés abandonnent également toute espérance de voir la Double Monarchie mener une politique indépendante. A Londres et à Washington aussi on prend la décision de soutenir la lutte des nations opprimées. Le président Wilson avertit le 18 mai qu'il n'accordera désormais aucun crédit aux offres de paix en provenances de Vienne, car elles se sont avérées les moyens de continuer une politique oppressive à l'Est de l'Europe.¹⁴⁶ La nouvelle orientation de la politique américaine est confirmée par le Secrétaire d'État. Lansing dans sa déclaration du 29 mai évoquant les sympathies de l'administration américaine pour les aspirations nationales des Tchécoslovaques et des Yougoslaves.¹⁴⁷

Londres à son tour décide le 21 mai d'abandonner formellement toute tentative de conclure une paix séparée avec la Double Monarchie. Désormais le gouvernement de Sa Majesté se dit prêt à soutenir les nations opprimées, pour « ramener les Habsbourg à la raison », selon l'expression de Lloyd George.¹⁴⁸

La politique de soutien aux nationalités opprimées fait son chemin dans les capitales alliées dès la révolution bolchevique, pour être en-

¹⁴⁴ *Ibid.*, p. 47.

¹⁴⁵ STEVENSON, *The First World War and International Politics*, Oxford 1988, p. 217; Archives nationales, (AN), boîte C, 7491.

¹⁴⁶ MAMATEY, *The United States and East Central Europe*, p. 258.

¹⁴⁷ United States Department of State, *Papers relating to the Foreign Relations of the United States. The Lansing Papers, 1914-1920*, vol. I, p. 808.

¹⁴⁸ CALDER Kenneth, *Britain and the Origins of the New Europe, 1914-1918*, Londres 1976, p. 182.

fin acceptée, à l'exception de Rome, seulement en mai. Ses promoteurs se trouvent surtout à Paris, car c'est une des manières de continuer la guerre jusqu'à la victoire finale. Le soutien de la Double Monarchie à l'offensive allemande du printemps 1918 décourage même les partisans les plus convaincus à Londres et à Washington d'une paix de compromis. Le seul obstacle reste l'attitude du gouvernement italien. Néanmoins, il faut souligner que le soutien aux nations opprimées ne signifie nullement la volonté de voir l'Autriche-Hongrie disparaître au profit de nouveaux états nationaux. C'est seulement un moyen de gagner la guerre où, comme les Britanniques le disent, d'amener les Autrichiens à un état d'esprit raisonnable.¹⁴⁹

9. *Le Congrès des nations opprimées à Rome. Le rapprochement entre les Italiens et les Yougoslaves*

Cette longue maturation d'une politique officielle favorable aux nationalités était accompagnée par une série d'actions officieuses. Une première tentative dans ce sens avait eu lieu déjà en été 1917 après la Déclaration de Corfou. Dans cette déclaration commune, du 20 juillet, le gouvernement serbe et le Conseil yougoslave avaient clairement indiqué leur volonté de lutter pour la dissolution de l'Autriche-Hongrie et pour l'établissement d'un État yougoslave sur les territoires peuplés en masse et en continuité par la nation yougoslave.¹⁵⁰ La volonté yougoslave, clairement affichée, de s'opposer à la politique officielle des Alliés en exigeant la dissolution de la Double Monarchie et en convoitant les territoires accordés à l'Italie par le traité de Londres, incite une partie de la majorité libérale en Italie à mettre en cause les axiomes de la politique extérieure de Sonnino, c'est à dire : 1) la survie de la Double Monarchie ; 2) l'opposition à la création d'un État yougoslave.

a) Le sénateur libéral Luigi Albertini et la groupe autour du Corriere della Serra

Le sénateur libéral Luigi Albertini, rédacteur en chef du très influent quotidien milanais, *Corriere della Serra*, dans son article du 25 juillet se

¹⁴⁹ « Austria may thus be reduced to a reasonable state of mind », ROTHWELL, *British War Aims*, p. 222.

¹⁵⁰ JANKOVIĆ Dragoslav, *Jugoslovensko pitanje i Krfska deklaracija 1917. godine* (La Question yougoslave et la Déclaration de Corfou de 1917), Belgrade 1967, pp. 481-485.

prononce pour la dissolution de la Double Monarchie. Selon lui, c'est le seul moyen de gagner la guerre contre l'Allemagne, et l'Italie doit être la principale intéressée, car elle a pour mission de remplacer les Habsbourg comme garant de la paix dans les régions jadis gouvernées par ces derniers. Dans ses articles des 5 et 8 août, commentant la Déclaration de Corfou, il se déclare favorable à la création de la Yougoslavie. Un état yougoslave, fort de ses 12 millions d'habitants, serait une formidable barrière à l'expansion germanique, tandis qu'un État croate, tel que voulu par Sonnino, serait nécessairement inféodé à l'Allemagne. Un grand État yougoslave, dont le centre de gravité serait déplacé vers l'est, ne combattrait pas avec autant de vigueur les visées italiennes sur l'Adriatique. En revanche, une Croatie petite et faible, ressentirait plus durement l'annexion de la côte par l'Italie, et elle ne pourrait que s'y opposer vigoureusement, en cherchant à obtenir à cette fin une aide germanique. Finalement, pour Albertini, le soutien apporté aux Yougoslaves serait le prémisses d'une entente avec eux, dont l'intérêt serait d'assurer à l'Italie l'obtention de ses buts de guerre. Or, cette dernière y parviendrait cette fois comme championne des nations opprimées, se libérant d'un seul coup de l'image nationaliste et impérialiste symbolisée par le traité de Londres.¹⁵¹

Albertini eut l'idée de sonder le terrain pour une entente avec les Yougoslaves afin d'évaluer la force de leur mouvement et l'étendue de leurs revendications territoriales. Gallenga Stuart, sous-secrétaire italien pour la propagande, envoie en juillet le professeur Guiseppa A. Borghese, critique et collaborateur du *Corriere della Serra*, et Gaetano Paterno, ancien ministre italien à Cetinje, en Suisse afin d'y évaluer l'état d'esprit des émigrés serbes et yougoslaves. Leur mission a un caractère officieux, mais la Consulta y donné son accord.¹⁵²

Borghese et Paterno, fin juillet, rencontrent d'abord les représentants serbes, à savoir, Milan Grol, député serbe, et Boža Marković, professeur d'université, proche du Comité yougoslave. Les Italiens veulent savoir la teneur des revendications territoriales yougoslaves et l'étendue des possibles concessions à l'Italie. Une telle discussion étant refusée par les représentants serbes, une nouvelle réunion est organisée avec les membres du Comité yougoslave, dont notamment, Julije Gazzari, Nikola Stojanović, De Giulli, Čemerikić etc. Lors de la réunion plénière apparaissent toutes

¹⁵¹ ALBERTINI Luigi, *Venti anni di vita politica Parte seconda: l'Italia nella guerra mondiale*, vol. II *Dalla dichiarazione di guerra alla vigilia di Caporetto*, pp. 538-541.

¹⁵² TAMBORRA Angelo, « L'Idée di nazionalità et la guerra 1914-1918 », dans *Atti del XLI Congresso di Storia del Risorgimento Italiano*, Roma 1965, p. 264.

les différences sur l'application du principe des nationalités. Les Italiens revendiquent l'Istrie, comme incontestablement italienne, tandis que les Yougoslaves affirment la même chose pour la Dalmatie. La nécessité d'avoir une ligne de défense stratégique viable est aussi évoquée par les représentants italiens. Finalement, il n'y eut pas d'accord. Les deux parties conclurent que les questions litigieuses pourraient progressivement être résolues, après qu'on serait arrivé à un accord de principe.¹⁵³

De retour à Rome, Borghese et Paterno, résument leurs conclusions dans le rapport, remis le 21 août à la Consulta. Tout d'abord ils confirment que la volonté d'union est très forte et chez les Serbes et chez les Yougoslaves. Une fois établi que le mouvement yougoslave est une force respectable avec laquelle il faudrait négocier, ils avancent les contours d'un possible arrangement territorial dont les éléments principaux sont les suivants : 1) la Gorizia et l'Istrie reviennent à l'Italie ; 2) l'Italie obtient le protectorat sur l'Albanie ; 3) Fiume et Zara deviennent des villes libres ; 4) la signature des conventions sur le respect des droits des minorités ; 5) la conclusion des conventions militaires et économiques entre les deux parties ; 6) l'Italie obtient certaines concessions au sujet des îles dalmates allant de l'établissement de bases italiennes jusqu'à souveraineté sur certaines d'entre elles. Il était sous-entendu que la Dalmatie reviendrait à la Yougoslavie.¹⁵⁴

Le rapport n'eut aucune suite, car Sonnino restait opposé à toute concession aux Yougoslaves. Il exprime avec force son opposition lors de la rencontre avec Pašić le 10 septembre 1917. Le président de Conseil serbe lui fait une proposition assez semblable aux conclusions de Borghese et Paterno. Il suggère de concéder à l'Italie Trieste et Pola avec la partie occidentale de l'Istrie, Valona et quelques îles dalmates. En revanche, Sonnino déclare que la Déclaration de Corfou avait rendu tout accord impossible. Il était donc résolument opposé à la création de la Yougoslavie, prévoyant seulement la restauration de la Serbie. Il juge les concessions territoriales comme largement insuffisantes exigeant l'acceptation pure et simple du traité de Londres.¹⁵⁵

En été 1917, un accord officiel ou une entente officieuse entre les Italiens d'une part et les Serbes et Yougoslaves de l'autre est impossible. L'intransigeance de Sonnino et les aspirations yougoslaves empêchent le

¹⁵³ PAULOVA Milada, *Jugoslovenski odbor. Povijest jugoslavenske emigracije za svjetskog rata od 1914-1918* (Le Comité yougoslave. L'histoire de l'émigration yougoslave pendant la guerre mondiale, 1914-1918), Zagreb 1924, pp. 406-407.

¹⁵⁴ Voir le texte complet dans AMENDOLA G., et al., *Il Patto di Roma*, Rome 1919.

¹⁵⁵ SONNINO, *Diario*, vol. III, pp. 190-193.

compromis souhaité par Albertini. Cependant, l'échec subi par l'armée italienne à Caporetto rapproche les deux parties. La possibilité d'une défaite des Habsbourg s'éloigne avec la retraite de l'armée italienne. Le spectre d'une victoire ennemie est à l'origine d'accords jusqu'alors invraisemblables. La perspective d'une paix selon le principe du *status quo ante* amène les Yougoslaves à se rapprocher des Italiens. Le journaliste anglais, Wickham Steed note, le 26 octobre, la première réaction de Trumbić à la déroute italienne à Caporetto :

« Si l'Italie est écrasée nous le sommes aussi, dit-il, et, les larmes aux yeux, il déplore le malheur italien de l'air d'un homme dont les espoirs les plus chers se trouvent anéantis. »¹⁵⁶

En Italie aussi, les esprits sont bien troublés par les conséquences de la défaite. Après Caporetto, Albertini exige de son correspondant à Londres, Guglielmo Emanuel, d'avertir Steed que la continuation d'une campagne de dénigrement de l'armée italienne dans la presse britannique apporte des arguments aux pacifistes et neutralistes italiens. Emanuel, soutenu par l'attaché militaire italien, le général Mola, implore Steed, de faire pression sur les journaux anglais pour qu'ils n'empêchent pas, par leurs rapports catastrophiques, l'envoi de renforts britanniques sur le front italien.¹⁵⁷

Sollicité par les deux parties, Steed est à l'origine de leur rencontre en décembre à Londres. Elle a lieu après la déclaration de guerre (le 4 décembre 1917) des États-Unis à l'Autriche-Hongrie. Sa teneur ne pouvait pas calmer les esprits en Italie et parmi les Yougoslaves. Le président Wilson déclare formellement que les États-Unis n'ont pas l'intention d'influencer l'organisation interne de la Double Monarchie. Son intention est seulement de libérer Vienne de l'emprise du militarisme prussien.¹⁵⁸ De cette façon, l'administration américaine, manifeste ses réserves envers le programme yougoslave, et, n'ayant pas signé le traité de Londres, envers les buts de guerre italiens.

Dans ce climat lourd, Steed, en qualité de président par intérim de la Société serbe de Londres, organise les 14 et 18 décembre deux rencontres entre, d'un côté les membres du Comité yougoslave, Trumbić, Gazari, Trinastić, Meštrović et Banjanin, et de l'autre le général Mola, son aide de camp Pallavicini Vicino et Guglielmo Emanuel, correspondant à Londres de *Corriere della Sera*. Les discussions ont un caractère officieux, car les

¹⁵⁶ STEED Henry Wickham, *Mes souvenirs. Trente années de vie politique en Europe*, vol. II, Paris 1927, p. 160.

¹⁵⁷ VALIANI, *La dissoluzione dell'Austria-Ungheria*, pp. 225-227.

¹⁵⁸ MAMATEY, *The United States and East Central Europe*, p. 160.

deux parties soulignent le caractère personnel de leur démarche, n'engageant nullement le Comité yougoslave ou le gouvernement italien. Steed, épaulé par ses amis Seton-Watson et Arthur Evans, préside les discussions, évoquant au début la nécessité d'arriver à un accord entre les Italiens et les Yougoslaves. Selon lui, c'est une condition indispensable pour mener à bien la lutte contre la Double Monarchie, soit sur le front italien, soit sur le front intérieur par le biais d'une propagande soutenue. Le consensus s'obtient facilement pour dire que la disparition de la Double Monarchie est dans l'intérêt de chacun. Dans cette perspective, Trumbić évoque le traité de Londres, qui ne la prévoit pas. Mola fait remarquer qu'il s'agit d'un document signé par les quatre gouvernements alliés, dont la modification exigerait leur accord. Ainsi il exprime la nécessité de voir les buts de guerre italiens diminués, mais en même temps que ceux des autres alliés. Les Italiens ne veulent pas faire tout seuls les frais des récents revers militaires alliés. Si sacrifices il doit y avoir, ils ne peuvent qu'être collectifs. Mola évoque dans ce sens aussi la nécessité d'une modération du côté des Yougoslaves. Trumbić, réplique en évoquant l'inéluctabilité de la création d'un État yougoslave au cas où la Double Monarchie viendrait à disparaître. Il accepte néanmoins que la propagande commune soit faite avec une formule atténuée et plus vague, exigeant seulement la libération des populations opprimées.¹⁵⁹

Les questions territoriales sont évoquées lors de la seconde réunion. Mola fait une concession importante en disant que l'Italie souhaite assurer sa sécurité, et non la domination dans l'Adriatique. Ainsi il déclare, à titre personnel, que, sans arrière-pensées, la côte ne peut pas être défendue. En conséquence il se dit prêt à renoncer à la côte dalmate tout entière. Il propose le statut de ports libres, pour les villes italiennes au sein du futur État yougoslave, comparable au statut des villes hanséatiques. En revanche, il laisse entendre qu'il s'attend à des sacrifices yougoslaves en Istrie. Cette proposition est bien accueillie par Steed et Evans. Steed soutient que les droits culturels et économiques des minorités doivent impérativement être respectés. Evans croit utile de souligner que la Grande Bretagne souhaitait l'établissement d'un accord entre les Italiens et les Yougoslaves, car de cette manière l'Allemagne n'aurait pas accès à l'Adriatique.¹⁶⁰

¹⁵⁹ Emmanuel à Albertini, Londres fin janvier 1918, ALBERTINI, *Epistolario*, pp. 886, 887, 1054-1061 ; STEED, *Mes Souvenirs*, vol. II, pp. 161-164 ; VALIANI, *La dissoluzione dell'Austria-Ungheria*, p. 227.

¹⁶⁰ ALBERTINI, *Epistolario*, pp. 1054-1061.

Pourtant Trumbić n'est pas prêt à accepter le marchandage territorial proposé. La discussion s'envenime considérablement lorsqu'il refuse d'accorder aux Italiens l'arrière pays de Trieste et de Pola. Mola demandait la continuité territoriale entre Trieste et Pola avec un arrière-pays suffisamment important pour assurer la défense de ces deux ports. Trumbić et ses amis croient qu'on leur demande de renoncer à l'Istrie entière, et refusent catégoriquement. Mola, à son tour, soutient avec véhémence qu'aucun accord n'est possible si l'on met en doute les droits italiens sur ces deux villes. Seton-Watson trouve la solution en faisant une déclaration au nom des Yougoslaves, expliquant d'abord qu'il est presque impossible aux émigrés yougoslaves de prendre des engagements formels au nom de leurs frères, restés au pays. Cependant, lui et tous les amis des Yougoslaves en Grande Bretagne sont convaincus que les deux villes doivent appartenir à l'Italie. Ainsi, l'accord de principe ne devient possible que lorsque les observateurs anglais prennent, au nom des Yougoslaves, des engagements sur le sort de Trieste et Pola, laissant la question de l'arrière pays sans réponse.¹⁶¹

Néanmoins, c'est la première fois que des représentants officiels de l'Italie et des Yougoslaves arrivent à une esquisse d'accord fondé sur le respect des droits des nationalités, dont l'objectif est la dissolution de la Double Monarchie. Pourtant, ses effets étaient bien minces. Mola en informe l'état-major italien, n'osant pas en informer l'ambassadeur italien à Londres, Imperiali, sachant que la ligne officielle de la Consulta est toujours la défense du traité de Londres. Or, la politique de Sonnino se voit elle aussi secouée par l'entrée en guerre des États-Unis.

L'ambassadeur italien à Washington, Macchi di Cellere, soutient que le seul moyen de changer l'attitude pro-austro-hongroise de Wilson est d'arriver à un accord avec la Serbie.¹⁶² Il expose, dans les termes suivants, les bénéfices escomptés de ce revirement :

« Par rapport aux États Unis on obtiendrait un double et considérable bénéfice. Unir au lieu de séparer les forces opposées à l'Autriche et éliminer les campagnes hostiles envers nous que les agents serbes n'hésitent pas à mener, encouragés par l'accueil favorable du président Wilson et par le soutien moral et financier de Londres. »¹⁶³

¹⁶¹ *Ibid.*

¹⁶² Macchi di Cellere à Sonnino, Washington le 11 décembre 1918, DDI, V série, vol. 9, pp. 469, 470.

¹⁶³ Macchi di Cellere à Sonnino, Washington le 16 décembre 1918, DDI, V série, vol. 9, p. 497.

De Paris, l'ambassadeur Bonin-Longare se joint à cette demande, évoquant son utilité pour contrecarrer l'importante propagande yougoslave en France :

« Il faut prévoir que la déroute russe, qui apporte à la France, une si amère désillusion après trente années d'enthousiasme pour Moscou, qui est loin de se refroidir, accentuera les sympathies pour les Yougoslaves. Les Français cherchent toujours une force qui peut s'opposer à la puissance et à l'expansion germanique. Après la chute du rêve russe, leurs esprits se tourneront de plus en plus envers la Slavie méridionale. Si on pouvait de notre part, arriver à un accord avec les éléments yougoslaves sérieux, nos relations avec la France seraient beaucoup facilités...

Après nos revers militaires je pense que notre programme ne peut pas rester inchangé par rapport à ce qu'il était au début de la guerre. Il doit toujours contenir l'aboutissement de notre union et le renforcement de notre frontière terrestre, ainsi qu'une position sûre et dominante dans l'Adriatique, mais nous pouvons nous montrer plus conciliants envers les ambitions des Yougoslaves au Sud et à l'Est de la ligne qui pourrait nous assurer les buts principaux de notre guerre.

On pouvait dans le passé avoir assez peur de la Yougoslavie, en tant que vassal et tentacule de la Russie. Après la disparition de ce péril il est évident qu'on pouvait préférer avoir comme voisins les états slaves indépendants plutôt que l'Autriche et la Hongrie renforcées. D'un autre côté on ne peut pas songer à s'opposer en même temps aux éléments allemands, hongrois et yougoslaves. On a certainement moins de raisons d'avoir peur de ceux derniers, dont nous séparent des rancunes et des antipathies mineures. Un accord avec eux nous procurerait de nombreux nouveaux amis non seulement en Amérique et en France, mais aussi en Angleterre et ferait disparaître la légende, qui nous nuit beaucoup, de l'impérialisme italien. »¹⁶⁴

La proposition de l'envoyé italien à Corfou est plus au goût de Sonnino que l'invitation de Bonin-Longare à reconsidérer les buts de guerre. Le comte Sforza relate que son collègue américain lui a transmis de manière officielle le souhait de son gouvernement de voir s'établir une entente entre les Italiens et les Yougoslaves. Convaincu que Pašić, affaibli par les luttes internes, n'est pas en mesure de conclure une entente réelle et précise, Sforza propose la conclusion d'un accord de principe. De cette façon, la Consulta

¹⁶⁴ Bonin-Longare à Sonnino, Paris le 24 décembre 1918, SONNINO, *Carteggio*, Bari 1975, vol. III, pp. 351-353.

aurait gagné des points à Londres et à Washington, sans pour autant céder sur le fond, notamment au sujet du traité de Londres.¹⁶⁵

En conséquence, il n'est pas surprenant que Sonnino se décide à suivre les conseils de Sforza et à lui envoyer sa proposition des termes d'un accord de principe entre les deux Royaumes :

« Le gouvernement italien et le gouvernement serbe constatent leur commun intérêt d'établir leurs relations présentes et futures sur une base qui leur assure une fidèle, cordiale et amiable collaboration et connivence des deux nations. La Serbie, qui fut poussée en guerre à la suite de l'agression dont elle avait été victime de la part de l'Autriche-Hongrie, et l'Italie, qui entra en guerre en concluant les accords précieux avec l'Angleterre la France et la Russie afin de libérer les terres italiennes et pour assurer sa sécurité en mer, combattent les deux avec toutes leurs forces nationales pour le triomphe de la liberté des peuples et de la justice internationale. Aucun de ces États n'inspire ses actions par des conceptions impérialistes. Les deux reconnaissent le caractère mélangé des populations de la rive orientale de l'Adriatique, où se trouvent les territoires habités par les Slaves et les centres italiens d'une haute valeur économique et historique. L'accord désirable entre les deux pays ne peut que s'inspirer de conceptions conciliantes et de la nécessité de sacrifices et de concessions réciproques. »¹⁶⁶

Il fut évident que Sonnino ne veut absolument pas renoncer au traité de Londres, mais cherche à inciter les Serbes à accepter sa validité au moins implicitement. En effet, il ne désire pas l'accord en soi, mais tente de persuader Washington de sa volonté de le conclure. Ainsi, la fin du télégramme à Sforza est édifiante :

« Si jamais cette formule ou une autre analogue était refusée par Pašić, le refus même ne peut que nous être utile auprès du gouvernement des États Unis. »¹⁶⁷

Tandis que la politique officielle, celle de Sonnino surtout, se raccroche à la défense du traité de Londres, refusant toute initiative pouvant y porter atteinte, dans le milieu des interventionnistes italiens se dressent les contours d'une nouvelle politique de coopération avec les nationalités opprimées, dont notamment les Yougoslaves. Les bases en sont posées par la création, le 14 décembre, de *Fascio di difesa nazionale*, réunissant par la suite les députés et les sénateurs de tous les courants interventionnistes,

¹⁶⁵ Sforza à Sonnino, Corfou le 25 décembre 1918, DDI, V série, vol. 9, pp. 546, 547.

¹⁶⁶ Sonnino à Sforza, Rome le 28 décembre 1918, SONNINO, *Carteggio*, vol. III, pp. 355, 356.

¹⁶⁷ *Ibid.*

des socialistes réformistes de Bissolati jusqu'au nationalistes de Corradini. C'est une réaction à la défaite de Caporetto, mais aussi au regain d'activité des libéraux giolitiens neutralistes. Plus précisément le centre du parti libéral, réuni autour du sénateur Albertini, et de ses collaborateurs Giovanni Amendola, Guglielmo Emmanuel et Guiseppe Borghese, pose les bases d'une nouvelle politique favorable aux nationalités. Selon Albertini la révolution russe et l'entrée en guerre des États-Unis ont complètement changé la position géostratégique de l'Italie. Avec la disparition de la Russie tsariste, s'évapore la menace panslave - en forme d'un État yougoslave - sur l'Adriatique. D'autre part les États-Unis, refusant en principe toute diplomatie secrète, ne sont pas parmi les signataires du traité de Londres. Désormais Albertini et les interventionnistes italiens deviennent les champions de la nouvelle diplomatie et les défenseurs des droits des nationalités opprimées. Parmi eux, les démocrates tels que Salvemini et Bissolati soutiennent depuis un longtemps les nationalités. En revanche, les nationalistes décident d'épouser temporairement la cause des nationalités pour mieux s'opposer aux tractations de Londres et de Washington avec Vienne. Entre ces deux extrêmes, Albertini et son journal prennent une position médiane. Dans son éditorial du 22 janvier, le *Corriere della Sera* présente ainsi son point de vue :

« Ou l'Italie veut se désintéresser des peuples orientaux et admet, même désire la survie de l'Autriche d'aujourd'hui, et en conséquence elle doit se résigner à un avenir d'inquiétude et de guerre, et pour le futur proche elle doit renoncer à une aspiration quelconque sauf celles qui ne soient pas plus ou moins du temps des tractations avec Bülow : Trentino et Isonzo. Ou, par contre, l'Italie veut sérieusement et résolument obtenir Trieste, l'Istrie, la sécurité maritime, militaire et commerciale dans l'Adriatique, et dans ce cas elle doit clairement savoir qu'elle veut la ruine de l'Autriche, qu'elle veut, en d'autres termes, ouvrir sa succession. Cela n'est pas possible sans un accord complet et durable avec les autres héritiers de l'Autriche. »¹⁶⁸

Depuis l'été 1917, la position d'Albertini avait considérablement changé. Cette fois il ne s'agit pas de soutenir l'union yougoslave afin d'obtenir par d'autres moyens les territoires promis par le traité de Londres. Il est désormais prêt à un véritable compromis territorial afin d'assurer à l'Italie la possession des villes incontestablement italiennes telles que Trieste et Pola. Selon lui, le seul moyen d'y arriver est un accord avec les Yougoslaves. En réaliste, il décida de soutenir l'union des Yougoslaves et de lutter ensemble

¹⁶⁸ VIVARELLI, *Il dopoguerra in Italia et l'avvento del fascismo 1918-1922*, Naples 1967, vol. I, pp. 163.

avec eux contre la Double Monarchie. Il espère ainsi poser les bases d'une durable coopération économique et culturelle entre les futurs voisins des deux côtés de l'Adriatique. *Delenda Austriae*, devient ainsi le mot d'ordre de la nouvelle politique.¹⁶⁹

Albertini et ses collaborateurs se décident d'agir au début de janvier 1918 après les discours de Lloyd George et de Wilson. La teneur des deux discours prouve aux Italiens et aux Yougoslaves l'intention des démocraties anglo-saxonnes de négocier avec la Monarchie des Habsbourg. Sa survie n'est nullement mise en cause, et elle se voit traitée avec tous les égards dus à une grande puissance. En conséquence naît chez les interventionnistes italiens l'idée d'une grande manifestation, dont l'objectif sera de prouver la force et la conviction des nations souhaitant son démembrement. Borghese, le 10 janvier, soumet à Albertini un véritable plan d'action dont l'élément clé est la proposition suivante :

« Pour que l'Amérique abandonne l'Autriche il faut que les peuples d'Autriche soient d'accord de le vouloir.

Il faut tout d'abord qu'il y ait un accord entre les Italiens et les Yougoslaves. La protestation des Serbes et des Italiens doit être prononcée d'une seule voix.

Aucune force armée ne pourra nous donner les confins en Dalmatie du traité de Londres.....

On doit avoir les indispensables garanties navales en Dalmatie, et non l'occupation de la province.

On doit tout de suite arriver à un accord, et convoquer un congrès des nations assujetties aux Habsbourg, Italiens, Tchèques, Yougoslaves, Roumains, Polonais, Ukrainiens, et implorer l'Amérique de trouver la solution juste à la question autrichienne. A la volonté des peuples, l'Amérique ne résistera pas.

Cette déclaration commune aura lieu, comme Pašić l'a dit, même si l'Italie reste en dehors. »¹⁷⁰

De Londres Guglielmo Emmanuel, à son tour propose que l'Italie fasse siennes les demandes des nationalités opprimées de l'Autriche-Hongrie, y compris les Yougoslaves.¹⁷¹ Albertini lui commande donc un article afin de démontrer les lacunes de la politique de Sonnino, notamment son absence

¹⁶⁹ VALIANI, *La dissoluzione dell'Austria-Ungheria*, pp. 221-223 ; VIVARELLI, *Il dopoguerra in Italia*, pp. 162-164.

¹⁷⁰ Mémoire de Antonio Borghese du 10 janvier 1918, ALBERTINI, *Epistolario*, pp. 849-851.

¹⁷¹ Emanuel à Albertini, Londres le 16 janvier 1918, ALBERTINI, *Epistolario*, pp. 854-859.

d'intérêt pour les nationalités autrichiennes. Il résume ainsi son analyse du problème des buts de guerre italiens :

« Il se peut que la guerre ne soit pas gagnée, qu'il faut arriver à une paix de transition et que l'Autriche reste debout. Ce serait un grand malheur pour nous, mais il ne nous appartient pas d'y contribuer. Notre programme doit être logique et clairvoyant. Si nous sommes les premiers à dire que l'Autriche doit rester debout, les Alliés, à cause de considérations mesquines immédiates, nous croiront aussitôt sur parole. C'est une illusion qu'on puisse avoir la Dalmatie et l'Istrie si l'Autriche reste debout. On arrivera à peu de choses près à obtenir ce que Sonnino avait demandé à l'Autriche lors des tractations amiables, vous ne croyez pas ? »¹⁷²

L'éditeur du *Corriere della Serra* attaque donc la politique de Sonnino, non en termes idéologiques, mais en adepte de la Realpolitik, parce qu'elle est devenue irréalisable. Emmanuel, de Londres, lui apporte des preuves du bien fondé de son analyse en l'informant des pourparlers Mola-Trumbić.¹⁷³

Albertini propose le 2 février, à Milan lors de la réunion du *Fascio de difesa nazionale*, l'organisation d'un congrès des nations opprimées de l'Autriche-Hongrie y compris les yougoslaves.¹⁷⁴ Lors de la réunion suivante du *Fascio*, à la mi-février à Rome, il est décidé de former un *Comité pour l'accord avec les nationalités opprimées de l'Autriche-Hongrie* et de lui confier la tâche d'organisation du congrès. Le *Comité* fut composé des sénateurs Ruffini et Scialoja, des députés Barzilai, Arca et Torre, et de journalistes tels que Anthonio Borghese et Giovanni Amendola, le correspondant romain du *Corriere della Serra*. Ce dernier réussit à réunir au sein du *Comité* toutes les tendances interventionnistes, y compris les nationalistes. Ainsi on y voit les présidents des Associations irrédentistes telles que : *Pro Dalmazia* et *Trento e Trieste*, tandis que les partisans de la démocratie radicale et de la mouvance présidée par Bissolati sont exclus. Amendola au nom du *Comité* précise de la manière suivante ses objectifs :

« 1) Aider et soutenir, moyennant la propagande dans les rangs ennemis et par le biais de la révolte anti-autrichienne des nationalités opprimées, l'effort militaire de l'armée italienne.

2) Convertir à l'idée anti-autrichienne c'est-à-dire au démembrement de l'Autriche-Hongrie, les gouvernements alliés et associés, favorables au sauvetage de la ruine par tous les moyens de l'Em-

¹⁷² Albertini à Emanuel, Milano le 18 janvier 1918, ALBERTINI, *Epistolario*, pp. 862-863.

¹⁷³ Emanuel à Albertini, Londres le 21 janvier 1918, ALBERTINI, *Epistolario*, pp. 864-870.

¹⁷⁴ VALIANI, *La dissoluzione dell'Austria-Ungheria*, p. 232.

pire des Habsbourgs, et les gagner par la voix et l'action, finalement concordantes, de tous les peuples intéressés par la disparition de l'Empire.

3) Transférer de Londres et de Paris à Rome la direction du mouvement des nationalités, et donner à l'Italie l'avantage politique et moral de cette direction, en même temps en ce qui concerne les buts de guerre à gagner et ceux de la paix à conclure. »¹⁷⁵

Suivant la proposition d'Albertini, le Comité décide lors de sa réunion à Rome d'envoyer le député Andrea Torre à Londres pour conclure un accord de principe avec les Yougoslaves. Il n'est pas censé discuter des questions territoriales. Néanmoins, il est sous-entendu que la Dalmatie reviendra aux Yougoslaves et le Venezia-Gulia à l'Italie.

b) La politique étrangère alternative d'Orlando

Les initiatives personnelles d'Albertini prirent un caractère semi-officiel lorsqu'elles eurent l'appui implicite du président du Conseil, Vittorio Emanuele Orlando. Il était aussi un adepte de la Realpolitik. Eminent juriste et professeur de droit, il croyait profondément dans la force de persuasion et dans la nécessité d'arriver à un compromis.¹⁷⁶ Confronté au sein du gouvernement à Sonnino, convaincu, obstiné même dans la défense du traité de Londres, au lieu de lui imposer sa vision de la politique étrangère, il choisit d'en mener une parallèle. Son but était de démontrer, sinon de persuader son ministre des Affaires étrangères de la nécessité, vu le revers subi à Caporetto, de temporiser, voire de s'allier avec les Yougoslaves pour mieux défendre les mêmes objectifs.

Il fit une démonstration de sa conception de la politique étrangère lors des pourparlers avec son homologue britannique fin janvier à Londres. Il y était allé pour s'informer sur la véritable nature de la politique britannique inaugurée par le discours de Lloyd George du 5 janvier. La modération par laquelle le président du Conseil britannique définit les buts de guerre, posa plusieurs problèmes à Orlando. D'abord le sort des buts de guerre italiens en était largement compromis, tandis que l'état-major italien craignait une offensive printanière sur le front italien.

¹⁷⁵ AMENDOLA G., « Il patto di Roma e la « polemica », dans AMENDOLA G., et al., *Il Patto di Roma*, pp. 15-16.

¹⁷⁶ VIVARELLI, *Il dopoguerra in Italia*, vol. I, p. 49.

Dès son retour à Rome il raconte à son ami Olindo Malagodi, éditeur de la *Tribuna*, le contenu des négociations avec Lloyd George et Balfour dans les termes suivantes :

« J'ai commencé donc en déclarant que je ne prétendais pas qu'un traité, autant qu'il engage les signataires, les oblige à vaincre, et que j'étais prêt à affronter toute les hypothèses, moyennes et extrêmes. Pour commencer par une extrême, supposons que la guerre finisse par notre victoire absolue et que nous imposons la paix à l'ennemi. Dans ce cas, auriez-vous des objections à l'accomplissement de toutes les conditions accordées à l'Italie par le traité de Londres ? Ils me répondirent « Aucune ».

Dans ce cas passons à l'hypothèse opposée. Voulez-vous faire la paix immédiatement, en reconnaissant qu'on ne peut pas continuer la guerre. Dans ce cas je ne demande rien, je renonce à tout, content de retrouver les anciennes frontières. Mais à une condition, qu'une déclaration solennelle soit faite sur l'impossibilité de continuer la guerre et sur la nécessité d'accepter une paix telle quelle. Lorsque cette déclaration sera signée par l'Angleterre, les États-Unis, et la France, je n'aurai pas de difficultés à la signer au nom de l'Italie. Ils me répondirent qu'il ne fallait même pas y songer.

On vient alors à l'hypothèse médiane, d'une paix de compromis ou d'accord. Je vous demande si vous pouvez m'assurer quelque chose. Ils me répondirent qu'ils ne le pouvaient pas. Je comprendrais donc, que vous pourriez me demander d'abandonner un certain nombre de concessions, faites à l'Italie par le texte du traité, de votre choix, par exemple la troisième et la cinquième, lorsque vous seriez en mesure de m'assurer les autres. Mais si vous n'êtes pas en mesure de le faire, autant vaut qu'elles restent toutes. ...

Autrement dit, si on arrivait à une paix par les accords, on discuterait alors de possibles diminutions de nos buts de guerre, quand cette concession aurait une valeur effective, tandis qu'aujourd'hui ce serait purement académique. »¹⁷⁷

Ce fut un parfait exemple de bravoure rhétorique, dont l'utilité pour son gouvernement restait douteuse. L'Italie ne fut pas plus renseignée sur les intentions des Britanniques après une telle rencontre. D'ailleurs, Orlando était arrivé à Londres avec l'objectif précis de défendre les buts de guerre italiens. Il était d'accord avec Sonnino qu'on ne devrait renoncer à aucun de ses buts de guerre, c'est-à-dire au traité de Londres. Il put donc informer Sonnino y avoir formellement réussi, mais en même temps il dut constater la détermination du gouvernement britannique à préserver sa liberté d'ac-

¹⁷⁷ MALAGODI O., *Conversazioni della guerra 1914-1918*, Milan 1960, vol. II, p. 273.

tion. Lloyd George se défendit d'avoir voulu porter atteinte aux intérêts de l'Italie. Néanmoins, et malgré l'échec de la mission Smuts en Suisse, il avertit Orlando que les pourparlers avec l'Autriche-Hongrie allaient probablement se poursuivre. Il lui fit même savoir que les concessions à l'Italie pourraient être assurées en proposant à l'Autriche des compensations en Pologne.¹⁷⁸

C'est à ce moment difficile que la différence profonde entre l'approche d'Orlando et celle de son ministre des Affaires étrangères apparaît. Au lieu de chercher à en faire une issue de la coopération alliée, il tente de contrecarrer la politique britannique en coopérant avec les Yougoslaves. Incité par Imperiali, dont les nombreuses dépêches à Consulta témoignent de son adhésion à la politique de coopération avec les Yougoslaves, il rencontre le 25 janvier Steed. De Steed, Orlando apprend l'existence et la teneur des discussions entre Mola et Trumbić. En conséquence il accepte, à condition que les questions territoriales ne soient pas discutées, de recevoir ce dernier.¹⁷⁹ Le lendemain, en présence de Steed, il a un long entretien avec Trumbić.

Leur rencontre était longue et fructueuse. Trumbić présente la situation géostratégique des Yougoslaves comme un dilemme entre le rapprochement avec le germanisme ou de l'Italie. Il s'efforce ensuite de le convaincre que les Yougoslaves, par leur culture et par leurs intérêts, sont bien plus proches de l'Italie que de l'Allemagne, et qu'ils souhaitent franchement arriver à un accord sincère avec elle. Orlando acquiesce en ajoutant que les Yougoslaves ne peuvent pas attendre des Français et des Britanniques de combattre pour l'avenir des Balkans. Les Italiens seraient les seuls prêts à les aider. En revanche, il dit que les Yougoslaves devraient d'abord assurer l'existence de leur état, au lieu de combattre les Italiens aux côtés des Autrichiens afin de défendre des frontières futures. Trumbić ne peut qu'expliquer la détermination des troupes yougoslaves sur le front italien par les pressions dont ils sont les victimes.¹⁸⁰ A la fin de l'entrevue, Orlando l'invite à Rome.

La conversion d'Orlando à la politique des nationalités n'est qu'apparente. Emmanuel résume de la manière suivante son opinion sur les convictions d'Orlando :

« On peut dire que - n'ayant peut être pas un programme d'action bien défini et ne sachant probablement pas quoi décider envers Son-

¹⁷⁸ Orlando à Sonnino, Londres le 25 janvier 1918, DDI, V série, vol. 10, pp. 104,105.

¹⁷⁹ Emanuel à Albertini, Londres le 27 janvier 1918, ALBERTINI, *Epistolario*, pp. 875-883.

¹⁸⁰ MALAGODI, *Conversazioni della guerra*, vol. II, pp. 274,275.

nino - pour le moment il (Orlando) se limite à croire qu'il convient d'améliorer la situation italo-yougoslave, et d'en profiter autant qu'elle nous est utile sans aller trop loin. »¹⁸¹

Ainsi commence une politique étrangère parallèle d'Orlando. La coopération avec des Yougoslaves est conçue comme le moyen de faire pression en même temps sur les Britanniques, pour qu'ils abandonnent les négociations avec la Double Monarchie, et afin de convaincre Sonnino de la nécessité de faire des concessions. Dans les deux cas il jouit du concours de Steed. A la demande d'Orlando, Steed, ami personnel de longue date de Sonnino, lui envoie une lettre résumant la teneur des discussions entre Mola et Trumbić. Comme il fallait s'y attendre sa lettre reste sans réponse.¹⁸²

L'appui de Steed prend une importance particulière, lorsqu'il devient, début février, chef de la section austro-hongroise de l'officielle organisation de la propagande britannique, le *Department of Propaganda in Enemy Countries*, dont le président était Lord Northcliffe.¹⁸³ Dans sa nouvelle fonction, Steed suggère le 11 février à Orlando, qu'une déclaration de sa part en faveur des nations opprimées de l'Autriche-Hongrie prônant une solution négociée du problème Adriatique aurait un accueil particulièrement favorable dans les milieux dirigeants de Grande Bretagne.¹⁸⁴

En effet, dans son discours devant la Chambre italienne, le 12 février, Orlando déclare ses sympathies pour les nations opprimées.¹⁸⁵ Or, le gouvernement italien avait déjà manifesté officieusement son soutien à la cause des nations opprimées. Gallenga Stuart, sous-secrétaire italien pour la propagande, arrive début février à Paris. Il y a plusieurs rencontres avec Franklin-Bouillon, président du *Comite parlementaire d'action à l'étranger* et avec les représentants des mouvements polonais, tchèque et slovaque. Lors de ces rencontres il propose qu'un Congrès des nations opprimées soit organisé à Rome.¹⁸⁶ De cette façon, l'initiative du *Fascio* prend une forme officielle et devient connue des organisations des principales nations intéressées. Lorsque l'initiative italienne fut connue, une action semblable avait déjà été entreprise en France par Edvard Beneš, chef de file du mouvement tchécoslovaque. La diplomatie française, et les auteurs de sa propagande officieuse, tels que Franklin Bouillon, devaient d'abord décider de

¹⁸¹ Emanuel à Albertini, Londres le 27 janvier 1918, ALBERTINI, *Epistolario*, p. 878.

¹⁸² STEED, *Mes souvenirs*, vol. II, p. 173.

¹⁸³ CALDER, *Britain and the Origins of the New Europe*, pp. 176-177.

¹⁸⁴ VALIANI, *La dissoluzione dell' Austria-Ungheria*, p. 233.

¹⁸⁵ ŠEPIĆ, *Italija*, p. 286.

¹⁸⁶ BENEŠ E., *Souvenirs de la guerre et de la révolution*, Paris 1929, vol. II, p. 41,42.

soutenir ou non l'action pour la reconnaissance des nations opprimées. Il fallait faire ensuite un choix entre les deux moutures proposées.

c) *La France et le Congrès de Rome*

Eduard Beneš, chef de file du mouvement tchéco-slovaque avait déjà en janvier saisi le *Comité parlementaire d'action à l'étranger*, - association de caractère privé, faisant office de bureau français de propagande, fondée par le président de la Commission des Affaires extérieures de la Chambre, Franklin-Bouillon et dont le secrétaire était Étienne Fournol - avec la même proposition.¹⁸⁷ Il voulait démontrer au président Wilson, par une manifestation commune des nations vivant en Autriche-Hongrie, que sa politique envers cette dernière était intenable. Il arrive à convaincre Franklin-Bouillon, d'en prendre la direction. Le député radical soutenait très activement les nationalités, et l'idée que la France prenne la direction de leur mouvement lui plût immédiatement.¹⁸⁸ Cependant, l'action de son Comité n'était pas activement soutenue par le gouvernement français, à l'inverse du soutien d'Orlando à l'action du *Fascio*.

Comme déjà constaté, l'attention française, pour des raisons géostratégiques, était concentrée sur le mouvement polonais. Les représentants français à Rome étaient les seuls à souligner l'importance des nations opprimées vivant sous la Double Monarchie. Charles Loiseau, agent officieux du Quai d'Orsay auprès du Saint Siège, et bien introduit dans les milieux slaves par son mariage, signale, le 23 décembre 1917, la possibilité d'organiser une propagande parmi les troupes croates et bosniaques sur le front italien. Il souligne néanmoins la nécessité de ménager dans cette perspective les susceptibilités italiennes.¹⁸⁹ Le consul-général de France à Milan suit avec attention en février la nouvelle orientation yougoslaviophile du *Corriere della Serra*.¹⁹⁰

Or, l'ambassadeur Camille Barrère reste convaincu que la condition indispensable pour toute action française en faveur des nationalités reste

¹⁸⁷ *Ibid.*, p. 41.

¹⁸⁸ VALIANI, *La dissoluzione dell'Austria-Ungheria*, p. 231.

¹⁸⁹ Charles Loiseau, Note sur les possibilités d'une propagande parmi les soldats yougoslaves servant sur le front itallien dans l'armée italienne, Rome le 23 décembre 1917, AMAE, Guerre, Autriche-Hongrie, vol. 161, p. 66.

¹⁹⁰ Le consul-général à Pichon, Milan, le 11 et le 24 février 1918, AMAE, Guerre 1914-1918, Autriche-Hongrie, vol. 161.

l'accord du gouvernement italien. Il définit en ces termes le rôle de la France dans le différend italo-yougoslave :

« Cela ne saurait donc être en prenant contre les Italiens le parti des Serbes, en rompant en visière avec les premiers, en méconnaissant nos engagements envers eux, en écourtant une sympathie même justifiée envers les seconds, qu'il nous appartient de chercher la solution des questions qui les divisent. C'est en nous efforçant de les mettre d'accord, par la conciliation, par des conseils de modération et de transaction, en les éclairant sur leurs intérêts véritables. »¹⁹¹

En février, il condamne vigoureusement la campagne menée par Auguste Gauvin dans le *Journal des Débats*. Il juge néfastes les articles de ce dernier prônant les thèses yougoslaves aussi bien pour les relations franco-italiennes que pour la cause yougoslave elle-même. Selon Barrère, le seul moyen de procéder est la négociation officieuse :

« Si un rapprochement est possible entre les Yougoslaves et les Italiens, sur la base d'une transaction, ce ne peut être que par une évolution spontanée des seconds, et le rôle de ceux que ce rapprochement intéresse indirectement, comme nous, doit, pour être efficace, rester très discret, très officieux. »¹⁹²

Barrère, en s'exprimant ainsi le 9 février, préfère donc laisser l'initiative aux Italiens dans la question yougoslave. Il en est d'autant plus convaincu que le chemin à parcourir avant d'arriver à un accord paraît encore long. Barrère est le premier à constater que la rencontre Orlando-Trumbić n'a pas changé les buts de guerre italiens, toujours exprimés par le traité de Londres.¹⁹³ Cependant, il ne peut que se réjouir de l'initiative du *Corriere della Serra* et du *Fascio di difesa nazionale*. Il note avec satisfaction la prochaine rencontre directe entre Trumbić et les représentants du *Fascio*. Il exprime son approbation de cette mouvance politique italienne, malgré son hostilité envers Sonnino, en la distinguant clairement de toutes les tendances pacifistes qu'il avait combattues depuis toujours :

« ... le mouvement est sérieux et il doit être accueilli avec sympathie. Il ne paraît pas inspiré par un pacifisme impatient, par un abandon des buts qui rapproche la fin, puisqu'il est une menace plus violente que toute autre à l'Autriche et puisque toute la presse neutraliste le

¹⁹¹ Barrère à Pichon, Rome le 1^{er} février 1918, AMAE, Guerre 1914-1918, Serbie, vol. 388, p. 78-79.

¹⁹² Barrère à Pichon, Rome le 9 février 1918, AMAE, Guerre 1914-1918, Autriche-Hongrie, vol. 161, p. 121.

¹⁹³ Barrère à Pichon, Rome le 16 février 1918, AMAE, Guerre 1914-1918, Serbie, vol. 388, p. 130.

combat depuis la *Critica Sociale* jusqu'à la *Stampa* en passant par les feuilles catholiques. »¹⁹⁴

Au Quai d'Orsay et à l'ambassade française de Rome on préfère se tenir à l'écart de l'épineuse question yougoslave. Les intérêts français n'y sont pas engagés, et on insiste tout spécialement sur une politique générale d'aide aux nationalités susceptible de résoudre les problèmes intéressant directement la France tel que l'établissement d'une *Mitteleuropa* allemande et la disparition de la Russie.

d) *Le Congrès des nations opprimées à Rome*

Vu le manque d'intérêt du Quai d'Orsay, le *Comité parlementaire d'action à l'étranger* ne pouvait pas résister aux pressions italiennes, dont celles d'Orlando en personne. A titre personnel il avertit Imperiali des inconvénients probables pour l'Italie si le Congrès des nationalités était organisé en France :

« 1) que le mouvement en faveur des nationalités autrichiennes pourrait finir par tomber sous protectorat français exclusif, laissant l'Italie en dehors.

2) le milieu français étant favorable aux prétentions des extrémistes yougoslaves, la situation italienne serait plus difficile. Il serait préférable sous tous les aspects que cette réunion ait lieu en Italie, mais je crains que ce programme maximal soit difficile à réussir. »¹⁹⁵

En conséquence, il suggère à Imperiali de mobiliser l'aide de Steed et des Yougoslaves à Londres pour qu'au moins le congrès de Paris ait un caractère formel, et que la solution des relations italo-yougoslaves soit trouvée plus tard en Italie.¹⁹⁶ Steed reconnaît immédiatement l'importance d'un congrès à Rome et promet de travailler dans ce sens.¹⁹⁷ Ainsi, il peut informer Imperiali que Trumbić aussi croyait indispensable que le Congrès ait lieu à Rome.¹⁹⁸ Lorsque Steed, au nom de la propagande britannique, soutient l'idée d'organiser le Congrès des nationalités oppri-

¹⁹⁴ Note de l'Ambassade française de Rome : Le mouvement italien en faveur des Slaves de l'Autriche, Rome le 28 février 1918, AMAE, Guerre, 1914-1918, Autriche-Hongrie, vol. 161, pp. 149-152.

¹⁹⁵ Orlando à Imperiali, Rome le 17 février 1918, DDI, V série, vol. 10, p. 214.

¹⁹⁶ *Ibid.*

¹⁹⁷ Imperiali à Orlando, Londres le 18 février 1918, DDI, V série, vol. 10, p. 219.

¹⁹⁸ Imperiali à Orlando, Londres le 20 février 1918, DDI, V série, vol. 10, p. 224.

mées à Rome, Franklin-Bouillon doit céder. Néanmoins, il faut encore arriver au préalable à un accord avec les Yougoslaves. Les représentants des Polonais et Tchécoslovaques font savoir à Gallenga-Stuart que c'est une condition indispensable à leur participation.

Par décision du *Fascio*, le député Andrea Torre part pour Londres afin de négocier avec Trumbić la base d'un accord de principe. En route, il a le 26 février un entretien important à Paris avec Franklin-Bouillon, et les représentants des nations opprimées réunies autour de son Comité, et notamment, Beneš, Dmowski, Vojnović, De Giuli. Borghese, présent lui aussi, écrit à Albertini, que Franklin-Bouillon, incapable d'empêcher le transfert du Congrès à Rome, cherche à en diminuer l'importance. Il est donc décidé que le comité organisateur de la réunion à Rome serait limité aux personnes présentes, y compris Trumbić. Ainsi le Congrès deviendrait une session romaine du Comité présidé par Franklin-Bouillon. Porteurs de ces conclusions, Torre et Borghese partent pour Londres afin de rencontrer Trumbić et obtenir son accord.¹⁹⁹

La situation qu'ils trouvent à Londres avait radicalement changé. Steed rédige au nom de Northcliffe, un mémorandum exigeant la connaissance de la teneur de la politique officielle de la Grande Bretagne envers la Double Monarchie, afin de concevoir un plan de propagande en accord. Il y soutient résolument une politique d'aide aux nationalités, et la création d'une confédération non-allemande en Europe centrale et dans le bassin danubien. La réponse du Foreign Office, rédigée par Eric Drummond, démontre que la diplomatie britannique n'est pas prête à trancher entre la politique de négociations avec la Double Monarchie, poursuivie jusqu'alors, et celle de l'aide aux nationalités, exigée par Steed. Pour Drummond, elles sont compatibles, car la propagande peut amener l'Empereur à signer une paix séparée, ou bien elle peut avoir pour résultat la destruction définitive de la Monarchie des Habsbourgs. Le *War Cabinet* décide le 5 mars d'autoriser Northcliffe à mener une propagande favorable aux nationalités à condition de ne pas leur promettre l'indépendance, car cela pourrait s'avérer impossible, et de montrer préalablement tous ses pamphlets au Foreign Office.²⁰⁰

Dans sa nouvelle position de coordinateur officiel de la propagande britannique envers la Double Monarchie, Steed préside du 2 au 7 mars les pourparlers entre Trumbić et Torre. Trumbić avait déjà fait savoir qu'un accord écrit serait la condition indispensable à la participation yougoslave

¹⁹⁹ Amendola à Orlando, Paris le 13 mai 1918, ALBERTINI, *Epistolario*, p. 906.

²⁰⁰ CALDER, *Britain and the Origins of the New Europe*, pp. 177-179.

au futur Congrès de Rome. Les négociations s'avèrent donc assez difficiles, malgré la médiation de Steed, Seton-Watson et Evans. Les Italiens sont représentés par Torre, Borghese et Emmanuel, tandis qu'encore une fois, Trumbić est le porte-parole des Yougoslaves. Les négociations sont près d'échouer, puisque dans un premier temps les questions territoriales sont discutées. C'est seulement après la décision que l'accord ne ferait référence ni au traité de Londres ni au pacte de Corfou, qu'une déclaration de principe peut être rédigée.²⁰¹ Malgré toute la persuasion de ses amis anglais, Trumbić refuse de la signer. Les Anglais l'avertissent que dans ce cas il ne pouvait plus rester à Londres, car il se comportait comme un austrophile. Finalement, le président du Comité yougoslave signe le 7 mars l'accord suivant :

« Les représentations des nations assujetties en tout ou en partie à la domination de l'Autriche-Hongrie se sont mises d'accord pour affirmer comme suit les principes de leur action commune :

- 1) Chaque peuple aspirant à établir sa propre nationalité en tant qu'unité d'État, ou à la compléter, possède un droit imprescriptible à une entière indépendance politique et économique ;
- 2) Chacun de ces peuples reconnaît que la Monarchie austro-hongroise est l'obstacle fondamental à la réalisation de ses aspirations et de ses droits.
- 3) En conséquence, ces peuples s'engagent à s'entraider réciproquement dans la lutte contre l'opresseur commun, afin d'arriver à leur entière libération et d'atteindre une complète unité nationale en des États libres et unis.

Les représentants des peuples italiens et yougo-slaves acceptent en particulier ce qui suit :

- 4) En ce qui concerne les relations entre la nation italienne et celle des Serbes, Croates et Slovènes, connus aussi sous la désignation de nation yougo-slave, les représentants de ces deux races reconnaissent que l'unité et l'indépendance de la nation yougo-slave est aussi vitale aux intérêts de l'Italie que l'est à ceux de la nation yougo-slave, le parachèvement de l'unité nationale italienne. Les représentants des deux peuples s'engagent donc à travailler de toutes leurs forces afin que, pendant la guerre et au moment de la paix, ces buts puissent être complètement atteints.
- 5) Ils affirment que la libération de la mer Adriatique et sa défense contre tout ennemi présent et futur constitue un intérêt vital pour les deux pays.

²⁰¹ Borghese à Albertini, Paris le 13 mars, ALBERTINI, *Epistolario*, pp. 906-910.

6) Ils s'engagent à régler à l'amiable, dans l'intérêt des bonnes et sincères relations d'avenir entre les deux peuples, les diverses controverses territoriales sur la base du principe de nationalité et du droit de peuples à disposer d'eux mêmes, et de manière à ne pas empiéter sur les intérêts vitaux de l'une ou l'autre nation telles qu'elles seront définies à l'heure de la paix.

7° Le droit au respect de leur langue, de leur culture et de leurs intérêts moraux et économiques sera reconnu et garanti aux groupes de chaque race qui se trouveront enclavés dans les frontières de l'autre. »²⁰²

Ainsi, seulement en insérant l'accord italo-yougoslave dans le cadre d'une déclaration commune à toutes les nations opprimées, Torre et Trumbić arrivent à une entente. Les deux parties ont dû faire des concessions. Les Italiens ont accepté le principe des nationalités et du droit à disposer d'elles-mêmes comme notion devant servir de solution aux futurs conflits. De leur côté, comme Giovanni Amendola le soulignait, les Yougoslaves acceptent le principe des intérêts vitaux des Italiens en Adriatique.²⁰³

L'accord Torre-Trumbić, arraché en dernière minute, influença largement la nature du futur Congrès des nationalités. Forts du soutien de Trumbić et de Steed, Borghese et Gallenga Stuart, réussissent le 12 mars à Paris, lors de la réunion du *Comité d'action parlementaire à l'étranger*, à donner au Congrès un caractère solennel, et d'en élargir le comité directeur pour qu'il devienne plus représentatif.²⁰⁴

Tandis que l'action officieuse italienne bat son plein, la diplomatie italienne reste toujours fidèle à la défense des avantages territoriaux obtenus lors de la signature du traité de Londres. Malgré un nouvel et éloquent plaidoyer d'Imperiali en faveur d'un accord avec les Serbes et Yougoslaves,²⁰⁵ Sonnino conclut définitivement qu'une entente est impossible. En effet, il craint qu'une fois les Italiens ayant renoncé à une partie de leurs aspirations, les Yougoslaves puissent continuer à contester celles qu'ils avaient maintenues.²⁰⁶ L'attitude de Pašić semble lui donner raison, car Sforza l'informe que le président du Conseil serbe n'est pas prêt à signer un accord avec l'Italie en ce moment.²⁰⁷ Sonnino peut donc conclure qu'un accord, tout en ayant une importance au niveau de la propagande dans les

²⁰² STEED, *Mes Souvenirs*, vol. II, pp. 174, 175.

²⁰³ Amendola à Albertini, Londres le 14 mars 1918, ALBERTINI, *Epistolario*, pp. 911-913.

²⁰⁴ Borghese à Albertini, Paris le 13 mars, ALBERTINI, *Epistolario*, pp. 906-910.

²⁰⁵ Imperiali à Sonnino, Londres le 11 janvier, SONNINO, *Carteggio*, vol. III, pp. 369-373.

²⁰⁶ Sonnino à Impériali, Rome le 14 janvier 1918, DDI, V série, vol. 10.

²⁰⁷ Sforza à Sonnino, Corfou le 26 janvier 1918, SONNINO, *Carteggio*, vol. III, p. 383.

pays alliés, n'était ni possible ni désirable. Il soutient que toute négociation des buts de guerre italiens en ce moment se terminerait par une renonciation unilatérale italienne, sans véritable contrepartie. Les Yougoslaves n'étaient pas en mesure de la garantir. Les autres alliés accepteraient la renonciation italienne comme un fait accompli, et comme une libération partielle de leurs obligations envers l'Italie. La seule voie possible serait des négociations avec les Alliés permettant d'obtenir des compensations pour les possibles diminutions des buts de guerre italiens.²⁰⁸ Ainsi l'initiative dans le domaine de la politique étrangère revient à Orlando, qui la mène avec son habile ambiguïté. En conséquence, de Londres il rapporte en mars à Sonnino qu'il s'est mis d'accord avec les Britanniques sur le contenu suivant de la politique envers les nationalités :

« On a parlé aussi de l'attitude à tenir envers les nationalités autrichiennes. On était d'accord qu'aucun moyen ne doit être délaissé sans être tenté dans les moments si difficiles, et que cette politique doit être suivie aussi à cause des effets d'affaiblissement qui peuvent décider la conversion de l'Autriche. On était d'accord qu'il ne serait pas possible pour le moment de soulever cette question au niveau des buts de guerre. Les gouvernements devraient agir avec beaucoup de prudence et s'abstenir de toute intervention. »²⁰⁹

De cette façon, les gouvernements britannique et italien se mirent d'accord pour conclure que le Congrès de Rome ne serait qu'une manifestation de propagande. Ainsi ils étaient d'accord avec la partie nationaliste des organisateurs italiens.²¹⁰ Steed et ses amis britanniques, avec le Comité romain se chargèrent de l'organisation du Congrès, croyant par contre, que ce ne serait que le premier pas vers une véritable politique de soutien à l'indépendance des nations austro-hongroises. Leur tâche fut d'ailleurs encore assez ardue. Trumbić refusa de se rendre à Rome, exigeant au préalable des excuses du gouvernement italien pour la déclaration de Bosseli, ancien président du Conseil italien. Ce-dernier avait dit que les Yougoslaves en exil n'étaient rien d'autre que des espions autrichiens. Il fallut toute la persuasion de Seton-Watson pour convaincre Trumbić de se rendre à Rome. Finalement, ce dernier dut se contenter des excuses personnelles de Bosseli.²¹¹

²⁰⁸ Sonnino à Sforza, Rome le 31 janvier 1918, SONNINO, *Carteggio*, vol. III pp. 387-389.

²⁰⁹ Orlando à Sonnino, Londres le 17 mars 1918, DDI, V série, vol. 10, p. 350.

²¹⁰ DECLEVA Enrico, « I nazionalisti italiani, la Francia e la politica delle nazionalità da Caporetto al Patto di Roma », dans *La France et l'Italie pendant la Première Guerre mondiale*, Grenoble 1976, pp. 485-487.

²¹¹ Seton-Watson à Trumbić, Rome le 2 avril 1918, dans R.W. SETON-Watson *i Jugoslaveni: korespondencija 1906-1941* (R.W. Seton-Watson et les Yougoslaves : Correspondance),

Le Congrès s'ouvre donc le 8 avril à Rome sur le Campidoglio. Les délégations, anglaise composée de Steed et Seton Watson, française, de Franklin-Bouillon et Albert Thomas, aussi bien qu'une grande délégation italienne réunissant les principaux organisateurs du Congrès, y prennent part. Toutes les nations opprimées y sont représentées. Les Yougoslaves viennent en nombre, Trumbić et Meštrović parmi les autres. Les députés serbes y participent aussi. Le Congrès vote le texte des accords Torre-Trumbić sans aucun changement. Le gouvernement italien se tient à distance du Congrès, même si après sa clôture, Orlando reçoit les délégations en présence de Torre.²¹²

Les discussions entre les Italiens et les Yougoslaves ont lieu dans les coulisses du Congrès. Salvemini notamment cherche à savoir si une entente sincère serait possible au cas où les Italiens renonceraient à la Dalmatie, tandis que les Yougoslaves renonceraient à l'Istrie. Malgré la pression exercée par les Italiens, Trumbić refuse de se prononcer. Seton-Watson, encore une fois, comme d'ailleurs déjà lors des pourparlers avec Mola, explique que Trumbić ne peut pas prendre d'obligations fermes au nom de ses compatriotes vivant encore sous le joug autrichien. D'un côté il perdrait ainsi toute estime et influence, et de l'autre la propagande austro-hongroise utiliserait une telle déclaration de Trumbić pour affirmer que le véritable ennemi était toujours l'impérialisme italien. Salvemini, malgré toutes ces explications plus ou moins crédibles, conclut que les Yougoslaves s'apprêtent à ouvrir une vaste offensive pour persuader l'opinion publique aliée du caractère slave de l'Istrie.²¹³

Ainsi, il devint évident qu'un accord sur le fond n'était pas possible. Seule la lutte contre l'Autriche-Hongrie unissait les Italiens et les Yougoslaves, tandis que toute une série de questions territoriales les séparaient. Les ambitions de l'un et de l'autre côté dépassaient largement les frontières ethniques et stratégiques. Des deux côtés l'opinion publique exerçait une pression considérable, poussant les hommes politiques à exiger le maximum au nom des droits inaliénables de sa nation, sans se soucier de ceux de ses voisins. Le nationalisme n'était donc pas la spécificité d'une seule rive de l'Adriatique.

Le Congrès de Rome n'aboutit donc pas à une véritable entente entre les Yougoslaves et les Italiens. Néanmoins, cette manifestation eut un reten-

Zagreb 1976, vol. I, p. 317.

²¹² VALIANI, *La dissoluzione dell'Austria-Ungheria*, p. 238.

²¹³ Salvemini à Miller, Rome le 14 avril 1918, R. W. SETON-Watson *i Jugoslaveni*, vol. I, pp. 320-327.

tissement considérable dans les pays alliés, comme témoignage indiscutable de la volonté politique des nations vivant sous l'Autriche-Hongrie de se libérer de la tutelle des Habsbourg. C'était finalement l'objectif souhaité par tous les organisateurs italiens du Congrès. Le fait que la partie nationaliste des organisateurs, avec le président du Conseil italien, se trouvaient satisfaits par le côté démonstratif du Congrès, reflétait bien ses maigres effets pratiques.

e) L'échec de la politique de rapprochement entre les Italiens et les Yougoslaves

La politique italienne de rapprochement avec les Yougoslaves, outre la volonté de convaincre les alliés anglo-saxons de souscrire à la destruction de l'Autriche-Hongrie, devait empêcher une nouvelle offensive ennemie sur le front italien. Dans ce but, il fallait organiser une vaste propagande dans les milieux des émigrés et dans les rangs des unités slaves de l'armée austro-hongroise. Cette dernière tâche est confiée à Steed, lors de la première conférence alliée sur la propagande le 14 mars à Londres.

Le journaliste anglais, agissant cette fois en qualité de chef de la section austro-hongroise de la propagande britannique, avant d'arriver sur le front italien, s'assure du soutien explicite de son gouvernement ainsi que de celui du président du conseil français. L'aide inconditionnelle d'Albertini lui assure l'appui d'Orlando. Il arrive donc à Padoue à l'état-major italien le 29 mars à la tête d'une mission interalliée composée d'officiers anglais et français, et de Guglielmo Emmanuel comme représentant italien. Lorsque Steed assiste le 30 mars à la réunion avec les chefs des services de renseignements italiens, l'offensive allemande en France bat son plein. Ses interlocuteurs italiens prévoyant une offensive sur leur front craignent un nouveau Caporetto.²¹⁴ Ils lui expliquent que la seule propagande efficace est celle prônant l'indépendance des nations vivant dans la Double Monarchie. Il faut donc que les Alliés permettent à leurs comités respectifs de proclamer l'indépendance, tout en précisant qu'ils ne pouvaient pas la garantir. Il est nécessaire aussi de garantir aux éventuels transfuges qu'ils seront traités en amis et qu'il leur sera permis de lutter pour leur patrie au côté des Alliés. Cette information transmise par tracts aux unités slaves sur le front italien est la seule capable de les inciter soit de se rendre aux Alliés, soit de provoquer leur désobéissance à l'état-major austro-hongrois.²¹⁵

²¹⁴ STEED, *Mes souvenirs*, pp. 193-197.

²¹⁵ Steed à Northcliffe, Padoue le 2 avril 1918, AMAE, Guerre 1914-1918, Autriche, vol. 161.

Or, le gouvernement britannique avait formellement interdit à Northcliffe d'utiliser cet argument, se croyant dans l'incapacité d'honorer une telle promesse. Néanmoins, Steed écrit le 2 avril à ce dernier, arguant que, vu la situation dramatique de l'armée britannique, il ne fallait rien négliger pour briser la cohésion des troupes ennemies. Il propose donc une action cordonnée dont l'objectif serait de profiter du Congrès de Rome pour permettre aux représentants des nations opprimées de proclamer leur indépendance.²¹⁶ Le gouvernement britannique approuve dans les 36 heures la proposition de Steed, toujours sous condition qu'il soit clair que les déclarations souhaitées n'engagent pas la responsabilité des gouvernements alliés.²¹⁷ Le gouvernement français, averti, et par Paul Cambon et par Barrière, approuve entièrement le projet de Steed.²¹⁸

Ce ralliement immédiat et inconditionnel à l'indépendance des nationalités s'explique surtout par la situation militaire plus que précaire des Alliés. On s'attendait à une nouvelle offensive sur le front français, et la polémique entre Clemenceau et Czernin avait déjà annihilé tout espoir d'une paix séparée avec la Double Monarchie. La teneur du télégramme de Paul Cambon illustre bien les raisons qui ont incité le gouvernement français à soutenir l'action de Steed :

« M. Steed de *Times*, actuellement chargé d'une mission de propagande auprès des Yougo-Slaves, a télégraphié de Rome au Foreign Office qu'une offensive ennemie contre le front italien était attendue pour le 10 Avril. Les troupes slaves de l'armée autrichienne saisiraient cette occasion de passer aux Alliés. »²¹⁹

Lorsqu' il parut que toute la stratégie de Steed, minutieusement mise en place depuis des années afin de détruire l'Autriche-Hongrie, pouvait finalement se réaliser, il se heurta de nouveau à l'intransigeance du baron Sonnino. Leur rencontre du 6 avril confirme que ce dernier n'accepte toujours pas la création d'unités yougoslave et s'oppose formellement à ce que le gouvernement italien reconnaisse l'indépendance des nations opprimées et surtout celle des Yougoslaves. En ce qui concerne ces derniers, Sonnino précise sa pensée en disant :

²¹⁶ *Ibid.*

²¹⁷ Northcliffe à Steed, Londres le 4 avril 1918, AMAE, Guerre 1914-1918, Autriche, vol. 161.

²¹⁸ Pichon à lord Berty, Paris le 7 avril 1918, AMAE, Guerre 1914-1918, Autriche, vol. 161, p. 205.

²¹⁹ Paul Cambon à Pichon, Londres, le 6 avril 1918, AMAE, Guerre 1914-1918, Autriche, vol. 161.

« J'ai répondu (à Steed) que je ne peux pas aller jusqu'à la reconnaissance par le gouvernement italien de tout cela, spécialement en ce qui concerne tout le mouvement et toutes les aspirations des Yougoslaves et de leur comité. C'est une question de mesure. On n'est pas opposé à un accord dans l'avenir, mais à un accord et non à une soumission exclusivement d'une partie. »²²⁰

Dans l'esprit de Sonnino, la reconnaissance de l'indépendance de la Yougoslavie équivalait à l'abandon du traité de Londres. Il n'excluait pas cette possibilité, mais seulement au terme d'un accord avec les Yougoslaves garantissant les intérêts fondamentaux de l'Italie. Il exprime avec netteté sa position à Barrère dans les termes suivantes :

« Mais je ne peux pas me prêter à une manifestation collective des gouvernements alliés dont on dirait aussitôt qu'elle constitue une renonciation aux dispositions principales de la Convention de Londres de 1915. Notez que je n'exclus nullement la nécessité de composer en temps utile avec les Yougoslaves et de faire les concessions compatibles avec notre situation et nos intérêts nationaux. Mais le laisser entendre à présent par une action dont on tirerait partie contre nous serait un véritable danger. Après les Serbes et les Yougoslaves viendraient les Grecs qui demanderaient la cession des îles du Dodécannèse. Que resterait-il alors de la convention de Londres dont l'article 15 et d'autres dispositions sont impossibles (...passage illisible) contester et des raisons pour lesquelles nous sommes entrés en guerre. »²²¹

Or, Sonnino n'était pas le seul à exprimer des réserves envers une déclaration de l'indépendance par les nations opprimées lors du Congrès de Rome. L'orientation principalement anti-austro-hongroise du Congrès inquiétait la diplomatie française. Pierre de Marguerie écrit à Charles Roux, chargé d'affaires français pour souligner la nécessité de soutenir les Polonais dans leur attitude anti-allemande. Il fallait dénoncer ouvertement toute solution de la question polonaise autre que celle alliée. Peu auparavant, une fraction de l'opinion publique en Pologne, vu l'incertitude de la situation militaire et la cession par l'Autriche-Hongrie de la région de Chelm à l'Ukraine, avait commencé à envisager une solution allemande. Les membres du Comité polonais craignent désormais une solution allemande de la question polonaise plus qu'une solution austro-hongroise. Ils souhaitent que la déclaration du Congrès de Rome ait une connotation anti-allemande aussi.

²²⁰ Sonnino, *Diario*, vol. III, p. 263. Voir aussi STEED, *Mes souvenirs*, p. 195.

²²¹ Barrère à Pichon, Rome le 17 avril 1918, AMAE, Guerre 1914-1918, Autriche, vol. 161.

La communauté d'intérêts de toutes les nations opprimées pour une telle déclaration était expliquée par les Polonais de la manière suivante :

« Ils ajoutent, et cet argument semble fondé, que l'intérêt des Tchécoslovaques, des Yougoslaves comme des Roumains, est semblable à celui des Polonais ; En effet, disent-ils, si en face d'une Autriche réduite subsistait une Allemagne demeurée très forte, le danger serait tout aussi mortel pour les nationalités de l'Europe centrale. »²²²

En effet les Polonais, soutenus par les délégués français Franklin-Bouillon et Albert Thomas, s'opposèrent à la proclamation d'indépendance des nations opprimées dans l'immédiat. Franklin-Bouillon voulait ainsi garder ce privilège pour le prochain congrès des nations opprimées qui devait avoir lieu à Paris.²²³

Enfin la stratégie de Steed obtint un succès assez modéré. Comme il a été déjà dit, le Congrès de Rome vota la résolution évoquant le droit à l'indépendance et non l'indépendance des nations opprimées. Il fallait donc utiliser cette déclaration de principe pour la propagande sur le front italien. Or, l'intérêt même de la propagande s'amenuisa après qu'il fut évident qu'une offensive ennemie n'aurait pas lieu dans l'immédiat. L'état-major italien orienta dorénavant l'activité de la mission interalliée de propagande créée par Steed afin qu'elle soit conforme à la politique officielle italienne.

Dans la création de cette dernière, les positions de Sonnino eurent de nouveau la préséance. Le danger militaire imminent écarté, Orlando se rallia de nouveau à la politique de défense du traité de Londres. Sa politique de soutien aux nationalités perd toute importance depuis que la coalition alliée a pris une attitude clairement hostile à la Double Monarchie.

La politique italienne de coopération avec les Yougoslaves ne fut finalement qu'une parenthèse provoquée par la défaite de Caporetto. En revanche, l'évolution de l'attitude des autres nations alliées envers la Double Monarchie et en conséquence envers les Yougoslaves, fut durable. Poussée cette fois par la volonté d'utiliser tous les moyens pour combattre l'ennemi se trouvant désormais de nouveau aux portes de Paris, les Alliés, dont notamment la France, accordèrent ouvertement leur soutien à toutes les nations opprimées, y compris les yougoslaves.

²²² Marguerie à Charles-Roux, Paris le 8 avril 1918, AMAE, Guerre 1914-1918, Autriche, vol. 161, pp. 203-204.

²²³ Charles-Roux à Pichon, Rome le 13 avril 1918, AMAE, Guerre 1914-1918, Autriche, vol. 161.

Or, au sein même du camp yougoslave au sens large du terme, les tergiversations de la politique alliée laissèrent des traces profondes au point de dénaturer même les relations entre la Serbie et le Comité yougoslave. L'entente presque parfaite du temps de la Déclaration de Corfou fut largement secouée par les réactions unilatérales, et parfois contradictoires, aux événements tels que la défaite italienne, la révolution bolchevique, voire les déclarations de buts de guerre des hommes d'État anglo-saxons. La diplomatie française suivait avec attention et appréhension l'évolution des rapports entre les deux pôles de la mouvance yougoslave. Pourtant, tout au long de la période en question, le gouvernement serbe restait son seul interlocuteur officiel et le représentant désigné des Yougoslaves. Or la question yougoslave prend une importance particulière seulement au printemps 1918, tandis que jusqu'alors elle était subordonnée à la coopération quotidienne avec la Serbie. D'ailleurs, l'aide aux nations vivant dans la Double Monarchie ne fut qu'une nouvelle arme dans une guerre où les soldats serbes étaient des combattants de la première heure. Les relations franco-serbes prirent une nouvelle vigueur avec la nomination en septembre 1917 du nouvel envoyé français auprès du régent Alexandre, le vicomte Joseph de Fontenay.

10. L'attitude de la France envers la Serbie pendant l'hiver 1917-1918

Vicomte de Fontenay était une vieille connaissance pour les hommes d'État serbe. Il fut en 1905/1906, gérant de la légation française en Serbie lors de la fameuse affaire des canons. Il s'était engagé à fond pour qu'elle achète ses canons en France et qu'elle établisse des liens politiques et commerciaux avec la France. La réussite française, intervenue après son départ dans ce conflit commercial avec l'Allemagne en Serbie, était due en partie à son engagement. Diplomate avisé et homme énergique, il tentait d'effacer l'affront de la défaite de 1870 en luttant contre le « *Drang nach Osten* ».

Né en 1864 à Cassel, en Hesse Électorale, où son père diplomate français était en poste, Fontenay, après des études en France, fit un doctorat de philosophie à Leipzig. Ses contacts continus avec l'Allemagne firent de lui l'un des adversaires les plus convaincus du « germanisme ». L'identité de vues avec la majorité de l'opinion publique en Serbie, et notamment avec les deux branches des radicaux, lui assurait une position privilégiée auprès de Pašić et du régent Alexandre.²²⁴

²²⁴ Avant d'être nommé envoyé auprès de régent Alexandre, Fontenay était à deux reprises l'envoyé français en Albanie. Il y noua une amitié avec l'Esad pacha, un autre ami fidèle des

Ces deux hommes d'État serbes se partageaient, depuis le procès de Salonique, le commandement de l'effort de guerre selon un accord tacite, réservant le commandement de l'armée à Alexandre et laissant la sphère politique et diplomatique à Pašić. Leur étroite collaboration eut raison de l'organisation « Main noire », et fut à l'origine du soutien inconditionnel de la part du régent au gouvernement radical. Il fallait à tout prix empêcher la révision du procès souhaitée par l'opposition des radicaux indépendants. Pašić était donc le maître incontestable du gouvernement serbe depuis la dissolution de la coalition avec les indépendants en juin 1917. Le fait que le siège du gouvernement se trouvait à Corfou, tandis que l'opposition résidait majoritairement en France ou en Suisse, assura davantage la liberté de son action. Le nouvel envoyé français devait donc concentrer son attention sur les réactions et les projets de Pašić et d'Alexandre. Il s'y attela avec tellement de conviction que ses analyses devinrent très proches de celle de ses hôtes.

Lorsque Fontenay eut ses premiers contacts avec Pašić, ce dernier était de retour de sa tournée européenne de l'été 1917. Lors de son passage à Rome en septembre il eut un entretien avec Sonnino qui se solda par la demande de ce dernier que la Serbie accepte le traité de Londres. Pašić, toujours inquiet à cause de la Russie, affaiblie d'avantage par l'entrée des bolcheviks dans le gouvernement russe, se voyait désormais préoccupé par les revendications territoriales italiennes.²²⁵ Fontenay ne pouvait pas le rassurer. Ribot se bornait à conseiller l'entente avec Rome sans préciser sur quelle base.²²⁶ Pašić donc, sollicite de nouveau l'aide de l'allié traditionnel russe.

Téreschchenko proposait déjà en juin que les Alliés discutent des buts de guerre afin de trouver une base pour une paix juste. Il dut repousser sa proposition en juillet après l'échec de l'offensive Kerensky.²²⁷ Il réactive sa proposition en septembre, prévoyant d'assister personnellement à la conférence alliée prévue pour octobre. Lorsque Pašić prend connaissance de l'ordre du jour de la conférence alliée, il cherche à obtenir l'aide de la Russie pour la révision du traité de Londres et du traité de Bucarest. Il estime que les deux traités n'étaient pas conformes aux principes évoqués par le gouvernement provisoire en avril, car ils bafouaient le principe na-

Serbes. Il était aussi de la partie lors de la création de la « République de Koritza ». AMAE, Dossier personnel de Fontenay, vol. 152.

²²⁵ Fontenay à Pichon, Thésalonique le 3 octobre 1917, AMAE, AP-PA 347, Fontenay, vol. 78.

²²⁶ Ribot à Fontenay, Paris le 6 octobre 1917, AMAE, AP-PA 347, Fontenay, vol. 78.

²²⁷ STEVENSON, *The First World War*, p. 155.

tional par leur caractère impérialiste.²²⁸ Il exige qu'on lui communique la teneur de ces deux traités et qu'on permette à la Serbie de participer à la prochaine conférence alliée.²²⁹ Téreschchenko ne pouvait pas divulguer le contenu des traités, mais promit à Pašić de le rencontrer avant la conférence à Paris.²³⁰ Lorsqu'on crut, à Corfou, que grâce aux soutiens russe et de l'Amérique wilsonienne, on pouvait espérer une révision des traités intervint la révolution bolchevique. L'agenda de la conférence alliée fut changé. Elle était repoussée pour la fin de novembre et les gouvernements alliés prévoyaient désormais d'y discuter des conséquences de la défaite italienne et de la révolution bolchevique.

Lorsque Pašić, parti pour rencontrer Téreschtchenko, arrive en novembre à Paris, il doit y faire face à une nouvelle situation. La défaite italienne et la révolution russe augmentent les craintes serbes que le front d'Orient ne soit abandonné. Désormais ces craintes serbes prennent une nouvelle forme. Il faut s'opposer au désir italien de retirer leurs troupes à Valona et en conséquence de réduire le front d'Orient à la défense de Saloniques.²³¹

Le régent Alexandre en personne tient à préciser à Fontenay tous les aspects négatifs d'une telle opération :

« Cette combinaison aurait pour résultat de faire une brèche entre les deux bases, de mettre à découvert la Grèce, d'arrêter la mobilisation grecque et d'empêcher ainsi la Grèce de Venizelos de participer efficacement à la guerre. En tout cas, dites de ma part à Votre gouvernement que si on nous oblige à abandonner la partie de la Serbie reconquise au prix de tant de sacrifices, je ne réponds pas de ce qui peut arriver. Le moral des troupes serbes ne tient plus qu'à un fil, elles sont en guerre depuis 1912 ; nos soldats continueront à se battre tant qu'ils auront l'espoir d'avancer ; mais si on devait se replier pour satisfaire uniquement des combinaisons de politique d'après-guerre, concertées à nos dépens, on peut s'attendre à une catastrophe. Je vous préviens officiellement car toute responsabilité devra retomber sur ceux qui auront pris une telle décision. »²³²

²²⁸ Pašić à Spalajković, Corfou le 15 octobre 1918, AS, DP, Confidentiel, N° 452

²²⁹ Pašić à Spalajković, Corfou le 20 octobre 1918, AS DP, Confidentiel, N° 471.

²³⁰ Pašić à régent Alexandre, Corfou le 6 novembre 1918, AY, Bureau de sa Majesté le roi, vol. II, N° 109.

²³¹ POINCARÉ Raymond, *L'année trouble 1917. Au service de la France*, Paris 1932, vol. IX, p. 356.

²³² Fontenay à Barthou, Thésalonique le 26 octobre 1917, AMAE, AP-PA, 347-Fontenay, vol. 92.

Les demandes d'aide serbes reçurent un accueil plus favorable avec l'arrivée au pouvoir de Clemenceau. Sa volonté de mobiliser les dernières ressources matérielles et humaines en France coïncidait avec les exigences serbes. Clemenceau répondit aux demandes d'Alexandre dès sa nomination. L'éventualité du raccourcissement du front d'Orient n'était même pas envisagée. Il s'engage à envoyer immédiatement à Salonique toutes les unités serbes se trouvant encore en permission ou rentrant de Russie. Lorsque l'armée grecque serait rentrée complètement en ligne, Clemenceau promet aussi de considérer la possibilité d'une relève temporaire des unités serbes.²³³

De son côté Pašić, s'empresse d'attirer l'attention de Pichon et Clemenceau sur l'importance du front de Salonique. Pašić a la possibilité, le 22 novembre, d'expliquer le point de vue serbe au nouveau président du Conseil français.

Leur conversation est plutôt à sens unique, car le vieil homme d'État serbe monopolise largement la parole. Il profite de l'occasion pour demander des renforts alliés pour le front de Salonique. Selon lui, une victoire en Orient aurait pour conséquence immédiate la défaite de la Turquie et de la Bulgarie, provoquant le soulèvement des nationalités et en conséquence le désarroi de l'Autriche-Hongrie. Ainsi les bases d'un État yougoslave, seule barrière crédible à la poussée du germanisme vers l'Est, seraient posées. Pašić est conscient que l'avenir du front d'Orient dépend de l'attitude britannique. Il prie Clemenceau de défendre la cause serbe à Londres, exprimant son entière confiance en la France dans les termes suivants :

« Plus que jamais, la Serbie tout entière reconnaît les inappréciables services que la France lui a rendus, elle s'est inféodée à jamais à la France, elle attend d'elle avec confiance son salut. Le sort de la Serbie dans l'avenir restera indissolublement lié à celui de la France. »²³⁴

Or, Clemenceau se tait tout au long de l'entretien, car à cause de la prononciation particulière de Pašić, il ne comprend pas un mot. Après avoir reçu de Fontenay le compte-rendu de l'entretien, il résume en une phrase sa vision de la guerre et son message aux Serbes en disant à Fontenay : « Dites bien encore au Président que nous irons jusqu'au bout. »²³⁵

²³³ Janković (secrétaire de MAE serbe) à Balugdžić (secrétaire personnel de régent Alexandre), Corfou le 19 novembre 1918, AY, Bureau de sa Majesté le roi, vol. II, N° 118. Il s'agit du transcript d'un télégramme reçu par Fontenay.

²³⁴ Extraits de la conversation entre Clemenceau et Pašić, faites par Fontenay à Paris le 22 novembre 1917, AMAE, PA-AP, 347-Fontenay, vol. 103.

²³⁵ *Ibid.*

Clemenceau, laissant de côté le projet yougoslave, accorde une attention toute particulière aux efforts militaires de l'armée serbe. L'envoi de renforts à l'armée serbe eut préséance même à la nécessité de former un front allié en Russie orientale. Dans un premier temps, il croit bon d'utiliser les unités serbes de la « Division des volontaires » pour consolider le front roumain, et la naissante opposition armée aux bolcheviques dans la Russie du Sud. Mais lorsque le gouvernement serbe s'y oppose formellement, il acquiesce.²³⁶

L'attitude du gouvernement Clemenceau rassure l'état-major serbe. Les renforts arrivent, et la Conférence alliée tenue à Paris du 29 novembre au 2 décembre, décide d'accorder à la Serbie une aide américaine de 1 million de dollars.²³⁷ Clemenceau résout aussi un contentieux latent avec la Serbie, à savoir le sort du général Sarrail. Son attitude à propos de Monastir et son évident manque de compréhension pour les difficultés de l'armée serbe lui valaient la perte du soutien serbe. D'autre part, il faut aussi souligner que sa tendance à mener une politique française indépendante en Albanie, confirmée par la création de la « république de Koritza », n'était pas du goût du gouvernement serbe qui s'attendait à avoir le soutien français pour combattre l'avancée de l'Italie dans l'Albanie.²³⁸

Les Britanniques, de leur côté, demandaient son remplacement depuis bien longtemps. Clemenceau était convaincu de la nécessité de remplacer Sarrail, même avant d'arriver au pouvoir. Malgré son mécontentement avec Sarrail le gouvernement serbe prit un position réservée dans l'affaire.²³⁹ Finalement c'est la pression anglaise et la chute du gouvernement Painlevé qui provoquèrent son limogeage. Le général Guillaumat est nommé le 10 décembre et quitte Paris le 17 décembre pour Salonique.²⁴⁰

Le général Guillaumat est envoyé à Salonique pour organiser la défense face aux renforts ennemis, libérés par l'écroulement du front russe. Après la défaite italienne, on craignait une attaque semblable sur le front d'Orient. Guillaumat reçoit pour instruction de défendre toute la région contrôlée par les Alliés, de Valona à Salonique. Une fois le front allié conso-

²³⁶ Clemenceau à Pichon, Paris le 9 janvier 1918, AMAE, Guerre 1914-1918, vol. 388, p. 37.

²³⁷ Pašić à Alexandre, Paris le 1^{er} décembre 1918, AY, bureau de sa Majesté le roi, vol. II, N° 109.

²³⁸ Voir à ce sujet, PASTORELLI Pietro, *L'Albania nella politica estera italiana 1914-1919*, Naples 1970.

²³⁹ Pašić à Alexandre, Paris le 11 décembre 1918, AY, Bureau de sa Majesté le roi, vol. II.

²⁴⁰ MORDACQ, *Le Ministère Clemenceau*, vol. I, p. 72,73 ; POINCARÉ, *L'année trouble 1917*, vol. IX, pp. 400-403.

lidé, il devait organiser l'entrée en ligne de l'armée grecque.²⁴¹ Le Conseil supérieur interallié confirme les instructions du gouvernement français.²⁴² En conséquence, les renforts alliés sont limités à l'armée grecque, mais l'importance du front de Salonique se trouve confirmée.

La décision alliée de consolider le front de Salonique ne rassure que partiellement le gouvernement et l'état-major serbes. La capitulation de la Russie avec le commencement des négociations de Brest-Litovsk, les discours favorables à la survie de la Double Monarchie de Wilson et Lloyd George en décembre et en janvier, les nouvelles de négociations d'une paix séparée avec cette-dernière, provoquaient de profondes inquiétudes à Corfou aussi bien qu'à Salonique. Les craintes d'une paix séparée, à l'instar de celle des bolcheviks délaissant les intérêts de la Serbie, dominent l'activité du gouvernement Pašić tout au long de l'hiver 1917/1918.

11. Tentatives d'une paix séparée

La révolution bolchevique obligeait les radicaux et leur chef Pašić à revoir l'orientation de leur politique étrangère, fondamentalement russophile depuis les années quatre-vingts du siècle précédent. Le choc était rude même pour un homme d'État aussi expérimenté que Pašić. Nikola Stojanović, Serbe de Bosnie et membre du Comité yougoslave, décrit l'état d'esprit de Pašić en décembre 1917 de la manière suivante :

« Je me souviens très bien du président du Conseil serbe d'alors, Pašić, dans une pose peu enviable, lorsque anxieux, il remua le feu dans le cheminée d'un hôtel parisien, comme s'il cherchait dans les cendres son chemin. A cette occasion il m'avoua, après de longues hésitations, qu'il n'avait aucune promesse formelle des Alliés qu'en cas de victoire, au moins la Bosnie-Hérzégovine seraient unies à la Serbie. A ce moment là j'ai compris toute la gravité de notre situation. »²⁴³

Pašić croyait qu'avec la disparition de la Russie les prémisses de l'engagement de la Serbie dans la guerre étaient en danger. Il fallait trouver un moyen de faire accepter non seulement le programme yougoslave, mais de défendre l'intégrité territoriale serbe dans les contacts directs avec les Alliés sans, comme jadis, l'appui décisif de la Russie. Or, il n'y avait pas de

²⁴¹ *Les Armées françaises dans la Grande Guerre* (AFGG), tome VIII, vol. 2, pp. 563-564.

²⁴² Note collective des représentants militaires, Weygand, Wilson et Cadorna, Versailles le 23 décembre 1917, AMAE, Série Y internationale, vol. 13, pp. 16-17.

²⁴³ STOJANOVIĆ, *Jugoslovenski odbor*, p. 57.

temps à perdre car les cercles bulgarophiles dans les milieux anglo-saxons relançaient déjà l'idée d'une paix séparée avec la Bulgarie.²⁴⁴ Pašić disposait de l'information que les Bulgares posaient comme condition principale pour une paix séparée qu'on leur laissât la Macédoine.²⁴⁵

En effet, depuis août, les émissaires britanniques étaient en contact avec le Comité de la défense nationale bulgare en Suisse. Ce Comité proposait que les Alliés garantissent l'union de tous les Bulgares, c'est-à-dire y compris ceux de la Macédoine. Ensuite le Comité aurait interpellé le roi Ferdinand afin qu'il quitte l'alliance avec l'Allemagne. Le secrétaire permanent du Foreign Office, lord Charles Harding, et le général Robertson y étaient favorables. Pour ce dernier, c'était une manière d'en terminer avec le front de Salonique. Lloyd George voulait aussi étudier la possibilité d'une paix séparée avec la Bulgarie, considérant que les conditions bulgares étaient dignes d'intérêt. Or, en octobre le Comité bulgare se divise en deux fractions et le roi perd tout intérêt pour l'affaire. Néanmoins, lorsque les envoyés serbes, grecs et roumains présentent en octobre à Harding une protestation formelle contre les contacts avec la Bulgarie, ce dernier est furieux. Il note la remarque suivante : « On ne va pas combattre éternellement pour satisfaire les revendications extravagantes des Serbes, Grecs ou Roumains. »²⁴⁶

De l'autre côté de l'Adriatique, le lobby bulgare était aussi très conséquent. Il était organisé par l'*American board Mission*, qui avait déjà développé un réseau d'institutions scolaires dans le pays. Les missionnaires américains avaient lutté assidûment contre une déclaration de guerre à la Bulgarie. Ils arguaient qu'elle n'avait pas d'intérêt, car elle aurait seulement lié le pays d'avantage à l'Allemagne. D'autre part, la Bulgarie, comme État national, était conforme aux exigences de la nouvelle politique wilsonienne. En revanche, le traité de Bucarest était critiqué comme injuste par la commission *Inquiry*, lors de la préparation du discours de Wilson de janvier, dit des *14 points*. En effet, le président américain déclara seulement en décembre la guerre à l'Autriche-Hongrie. Qui plus est, le professeur Herron rencontre en janvier à Berne un homme de confiance du roi Ferdinand, Chipkov. Ce dernier proposait la signature d'une paix séparée, (mettant de facto fin au conflit sur le front oriental), mais qui devait rester

²⁴⁴ Dučić (secrétaire de la Légation serbe à Athènes) à Alexandre, Athènes le 16 octobre 1918, AY, Bureau de sa Majesté le roi, vol. II, N° 102.

²⁴⁵ Pašić à Alexandre, Corfou le 30 octobre 1918, AY, Bureau de sa Majesté le roi, vol. II, N° 506.

²⁴⁶ ROTHWELL, *British War Aims*, p. 140-142.

confidentielle à cause des obligations bulgares envers l'Allemagne. Lorsque cette proposition eut été repoussée, tous les contacts entre les alliés anglo-saxons et la Bulgarie furent interrompus.²⁴⁷

Aux négociations d'une paix séparée avec la Bulgarie, s'ajoutaient les déclarations de Wilson (lors de la déclaration de guerre à la Double Monarchie et lors de la proclamation des *14 points*) et de Lloyd George, (devant les Trade Unions) respectant l'intégrité de la Double Monarchie. Cette volonté manifeste de négliger le minimum des intérêts serbes obligeait Pašić à chercher à remplacer le soutien russe par celui de la France. Ce choix s'imposa d'ailleurs par une longue collaboration avec la diplomatie française et par le soutien sans faille de la France sur le front de Salonique. Or, la coopération avec la France pendant cette période de l'hiver 1917/1918 était conditionnée par la nécessité de la persuader d'accepter les buts de guerre de la Serbie. Or, lors de sa dernière visite à Paris, ses interlocuteurs français étaient plus que réservés. Les questions balkaniques étaient repoussées au deuxième plan, y compris le problème yougoslave. Pichon, Clemenceau et Poincaré, lui promirent une aide seulement pour consolider le front d'Orient. Il conclut que la coalition alliée était sur la défensive, que l'espoir d'une victoire proche s'éloignait, et qu'on attendait l'arrivée des divisions américaines afin de renverser la tendance de la guerre.²⁴⁸ Il fallait donc trouver un moyen pour attirer l'attention des Alliés sur l'importance de l'effort militaire serbe et sur ses buts de guerre.

Or, la baisse du moral de l'armée serbe préoccupait le haut commandement français depuis l'échec de l'offensive du printemps. Les unités austro-tyrchiennes avaient été renforcées par des détachements de Serbes du Srem et de Bosnie. Leur seule tâche était d'inciter les soldats serbes, épuisés par la guerre loin de leurs foyers, de se rendre afin de retrouver leurs familles. La tactique austro-hongroise, commença à porter ses fruits à cause de la fatigue due à la présence ininterrompue des unités serbes en première ligne.²⁴⁹

Aux inquiétudes sur le moral des troupes serbes s'ajoutaient les rumeurs sur une paix séparée de la Serbie. Des sources militaires françaises rapportent fin décembre que l'armée serbe, influencée par la défection

²⁴⁷ OSTOJIĆ-FEJIĆ Ubavka, *Sjedinjene Američke Države i Srbija, 1914-1918* (Les États-Unis et la Serbie, 1914-1918), Belgrade 1994, pp. 178-182.

²⁴⁸ Pašić à Alexandre, Paris le 27 novembre 1917, AY, Bureau de sa Majesté le roi, vol. II, N° 109.

²⁴⁹ JANKOVIĆ, *Krfska deklaracija*, pp. 324-325 ; Fontenay à Painlevée, Corfou le 10 novembre 1918, AMAE, AP-PA, 347-Fontenay, vol. 92 ; Fontenay à Pichon, Corfou le 6 février 1918, AMAE, Guerre 1914-1918, vol. 388, p. 86.

russe, serait prête à conclure une paix séparée. Il faut noter que Pašić y est décrit comme le seul partisan de la continuation de la lutte aux côtés des Alliés.²⁵⁰ Fin janvier, Barrère rapporte au Quai d'Orsay que le régent Alexandre est en train de considérer les offres autrichiennes d'une paix séparée.²⁵¹ Les mêmes bruits sont répandus en janvier au sein de la communauté serbe vivant en France.²⁵² Le gouvernement français s'en inquiète suffisamment pour demander officiellement des explications à Pašić et au régent Alexandre.²⁵³ Pašić relate que des tentatives de ce genre remontaient assez loin, et qu'elles étaient toujours assez vagues. Il déclare même que : « Le sort de la Serbie est lié à celui de la France et de l'Angleterre, et que rien ne sera décidé sans ces Puissances. »²⁵⁴ Or, lorsque Fontenay insiste, Pašić ajoute la précision suivante lourde de sous-entendus :

« Vous pouvez compter sur le Prince, sur moi, sur mon gouvernement, mais n'oubliez pas la force toujours croissante de l'opinion publique ; celle-ci dans un moment de crise peut jouer un rôle prépondérant et paralyser les volontés du gouvernement. »²⁵⁵

Qu'en était-il finalement de la paix séparée avec l'Autriche-Hongrie ? Après la révolution bolchevique, dans les rangs des libéraux (anciens conservateurs) restés en Serbie, naquit l'idée de réunion d'une Constituante pour déposer le gouvernement de Corfou et conclure une paix séparée avec la Double Monarchie. Les avocats de ces projets, dont notamment, l'ancien ministre Vukašin Petrović, et le professeur Živojin Perić, présentèrent en décembre leur projet aux forces d'occupation austro-hongroises. Une autre initiative dans ce sens fut prise par un groupe d'émigrés serbes en Suisse. Ces projets prévoyaient que la Serbie, dans ses frontières d'avant les guerres balkaniques, soit liée par une union douanière, voire par des liens confédéraux avec la Double Monarchie. Ce projet fut étudié par l'empereur Charles et le comte Czernin à plusieurs reprises jusqu'au printemps 1918. Finalement, la diplomatie austro-hongroise conclut que la tendance

²⁵⁰ État Major de l'Armée, 2^e bureau, Paris le 28 décembre 1917, AMAE, Guerre, vol. 388, p. 90.

²⁵¹ Note pour le Ministre, Bruits et paix séparée entre la Serbie et l'Autriche, Paris le 12 mars 1918, AMAE, A-Paix, vol. 341, p.10.

²⁵² Clemenceau à Pichon, Paris le 27 janvier 1918, AMAE, A-Paix, vol. 341, p. 3

²⁵³ Marguerie à Fontenay, Paris le 31 janvier 1918, AMAE, Guerre, vol. 388, p. 73.

²⁵⁴ Fontenay à Marguerie, Corfou le 29 janvier 1919, AMAE, AP-PA, 347-Fontenay, vol. 92.

²⁵⁵ Fontenay à Pichon, Corfou, le 5 février 1918, tlg. N° 32, AMAE, A-PAIX, vol. 341, Conditions générales de la paix de la Serbie, p. 6.

austrophile était trop faible parmi les Serbes pour s'opposer durablement et efficacement au gouvernement Pašić.²⁵⁶

En revanche, les preuves d'une négociation du gouvernement serbe avec la Double Monarchie manquent encore à ce jour. On peut donc se poser la question si les initiatives des libéraux n'étaient pas utilisées par Pašić. Ainsi s'expliquerait sa petite mise en garde précitée, pour donner l'impression à ses interlocuteurs français que lui-même et le prince-régent étaient les seuls capables de garantir l'engagement inconditionnel de la Serbie au côté des Alliés.²⁵⁷

Le Bureau de Presse serbe de Corfou publie le 16 février un démenti officiel des rumeurs sur la paix séparée.²⁵⁸ Malgré ce démenti, la menace d'une paix séparée était toujours prise très au sérieux par la diplomatie française. Lorsque la Roumanie fut obligée de commencer les négociations avec les Puissances Centrales, Fontenay crut indispensable de souligner les conséquences qui pouvaient en découler pour la Serbie. Il ne fallait en aucun cas donner l'impression que les Alliés sanctionnaient la démarche roumaine, car cela aurait permis à la propagande ennemie de faire des propositions identiques à la Serbie.²⁵⁹

En mars, lorsque les négociations avec la Roumanie étaient en train d'aboutir, c'est la propagande autrichienne qui fait circuler des bruits sur une paix séparée avec la Serbie.²⁶⁰ Cette fois, une action énergique et coordonnée de Pichon et du gouvernement serbe oppose un démenti formel à ces rumeurs.²⁶¹ L'issue de cette politique de négociations avec l'ennemi et des diverses manoeuvres diplomatiques en ce qui concerne la Serbie est très bien résumée par Fontenay lorsqu'il affirme en mars :

« Je constate, d'ailleurs, que depuis les discours incriminés de janvier les États-Unis et l'Angleterre, mais cette dernière surtout, ont baissé dans la confiance des Serbes qui se tournent vers nous comme vers leur dernier et seul véritable appui. »²⁶²

²⁵⁶ MITROVIĆ Andrej, « U svetskom ratu » (Dans la guerre mondiale), dans *Istorija srpskog naroda* vol. VI-2, Belgrade 1983, pp. 238-239.

²⁵⁷ Voir à ce sujet l'article de Soutou George-Henri, « La France et le problème des Nationalités pendant la guerre de 1914-1918 : le cas de la Serbie », *Balkanica* XLV, 2014, pp. 369-398.

²⁵⁸ Fontenay à Pichon, Corfou le 16 février 1918, AMAE, AP-PA, 347-Fontenay, vol. 92.

²⁵⁹ Fontenay à Pichon, Corfou le 27 février 1918, AMAE, AP-PA, 347-Fontenay, vol. 92.

²⁶⁰ Alize à Pichon, la Haye le 5 mars 1918, AMAE, Guerre, vol. 388, p. 108.

²⁶¹ Fontenay à Pichon, Corfou le 8 mars 1918, AMAE, AP-PA, 347-Fontenay, vol. 92.

²⁶² Fontenay à Pichon, Corfou le 9 mars 1918, AMAE, AP-PA, 347-Fontenay, vol. 92.

Pašić s'appuyait résolument sur la France, tout en s'assurant qu'on croyait au Quai d'Orsay qu'il était le seul garant, aux côtés du régent Alexandre, de l'engagement inconditionnel de la Serbie aux côtés des Alliés, à l'instar de son homologue italien.

12. Le différend entre le gouvernement Pašić et le Comité yougoslave

Le soutien de la France était indispensable à Pašić pour pouvoir affronter en même temps l'attitude austrophile des Alliés anglo-saxons, et l'agitation qu'elle provoquait parmi les Serbes et Yougoslaves. Les discours de Lloyd George et de Wilson entraînent une désillusion générale parmi les Serbes et les Yougoslaves. Lorsque Fontenay est reçu par le Régent le 13 janvier il peut constater le degré de sa préoccupation :

« Au moment où des Yougoslaves viennent renforcer notre front et où d'autres voudraient se joindre à nous, on ne trouve pas un mot d'encouragement à leur dire. Qu'on ne prétende pas que M. Lloyd George a voulu ménager l'Autriche-Hongrie, car alors il n'eût pas mentionné les revendications les plus sensibles à Vienne et à Budapest, celles de l'Italie sur Trieste et celles de la Roumanie sur la Transylvanie. »²⁶³

À ce moment difficile pour le programme yougoslave, se trouvaient les origines du différend entre le gouvernement radical d'un côté, et le Comité yougoslave et l'opposition serbe de l'autre. Désormais, leurs vues sur les façons de réaliser l'union yougoslave divergent considérablement. Pašić, largement secoué par les réserves des alliés anglo-saxons privilégie une approche graduelle, légaliste, calquée sur la politique des gouvernements alliés. Trumbić et ses amis dans l'opposition serbe croient, en revanche, indispensable de réaffirmer par des manifestations massives et publiques l'actualité et la validité du programme yougoslave dans sa totalité.

a) La tentative officieuse de Pašić d'examiner l'étendue des compensations territoriales accordées à la Serbie

Les différences entre Pašić et le Comité yougoslave apparurent après le retour de son voyage en Europe, où il crut d'avoir reçu le soutien des Alliés pour la politique menée par son gouvernement. Son étonnement est d'au-

²⁶³ Fontenay à Pichon, Salonique le 13 janvier 1918, AMAE, Guerre, vol. 388, p. 30-31.

tant plus grand quand il prend connaissance des discours de Lloyd George et de Wilson.²⁶⁴ Il juge la teneur du discours du Premier britannique tellement désastreuse qu'il en empêche sa publication en serbe. L'envoyé serbe à Londres, Jovanović lui rapporte la remarque de lord Robert Cecil, à savoir : « L'unité yougoslave est pour nous désirable, mais est-elle faisable » ? Ce dernier poursuit en affirmant que la Grande Bretagne avait pris l'obligation morale de restaurer la Serbie et non de lutter pour la création de la Yougoslavie. Cecil conclut en disant que la teneur du discours de Lloyd George était dictée par la difficile situation militaire. Il conclut en disant que lorsque la situation militaire s'améliorera, l'attitude britannique envers l'unité yougoslave pourrait le faire aussi.²⁶⁵

Or, la réalisation des buts de guerre serbes dépendait entièrement de la bonne volonté des Alliés. La Serbie ne disposait, à l'encontre de l'Italie ou de la Roumanie, d'aucun traité d'alliance garantissant ses revendications territoriales en cas de la victoire alliée. Pašić essaie donc, en même temps d'une manière officieuse et d'une manière officielle, de savoir quelles sont les conséquences pratiques du discours du Premier ministre britannique. Comme le discours de Lloyd George était axé sur le respect des traités internationaux, il s'empresse officiellement de prouver la validité du programme yougoslave. En revanche, par une démarche officieuse il cherche à savoir à quelles concessions territoriales la Serbie pouvait s'attendre, au cas où la guerre se terminerait par une paix négociée.

Pour le savoir, Pašić demande au gouvernement français la confirmation des promesses territoriales faites en été 1915. Le chargé d'affaires de Serbie à Paris, Stefanović, demande fin janvier qu'on lui fournisse la copie de la note alliée proposant à la Serbie des compensations territoriales au cas où elle accepterait de céder la Macédoine à la Bulgarie.²⁶⁶ La première copie envoyée par le Quai d'Orsay est trop générale au goût de Pašić, car il veut une deuxième précisant l'étendue des compensations territoriales. Cette demande est accueillie avec beaucoup de circonspection. Pichon estime d'abord qu'elle n'a jamais existé, s'agissant de propositions verbales de Boppe. Surtout, il se pose des questions sur les mobiles d'une telle demande :

²⁶⁴ Fontenay à Pichon, Corfou le 10 février 1918, AMAE, Guerre, vol. 388, p. 108.

²⁶⁵ STANKOVIĆ, *Nikola Pašić, saveznici i stvaranje Jugoslavije* (Nicola Pasic, les Alliés et la création de la Yougoslavie), Zaječar 1995, pp. 207-209, KRIZMAN B., JANKOVIĆ D., *Gradja o stvaranju jugoslovenske države* (Le Recueil des documents sur la création de l'État yougoslave), Belgrade 1961, vol. I, p. 22.

²⁶⁶ Note sur la Note alliée remise en Serbie en juin 1915, AMAE, Guerre, vol. 388, p. 80.

« On peut toutefois se demander aussi si le gouvernement serbe ne cherche pas en cette circonstance à nous amener soit à viser expressément ces déclarations véritables et à leur donner un caractère formel qu'elles n'ont pas eu, risquant de nous mettre ainsi dans l'embarras vis-à-vis de l'Italie et de la Roumanie ; soit à provoquer l'aveu que les Alliés n'ont fait aucune démarche tenant compte avec précision des aspirations de la Serbie à l'égard du Banat méridional. »²⁶⁷

Pašić explique à Fontenay qu'il a besoin de cette note pour justifier son action, car l'opposition soutient qu'il n'a pas été en mesure de défendre les intérêts nationaux des Serbes et des Yougoslaves. Vu qu'elle a l'intention de faire une telle interpellation lors de la prochaine session de l'Assemblée serbe à Corfou, il a besoin de la note contenant la promesse de cession, entre autres, de la région de Bačka. Fontenay, en revanche, fait tout pour le persuader d'éviter de faire des précisions territoriales dans son discours devant la Chambre. Il est donc largement soulagé lorsque Pašić l'informe de la teneur de son allocution :

« Je répéterai aux députés que la Serbie doit compter plus sur la nécessité qui impose aux Alliés de la sauver et de la fortifier que sur toutes les promesses, fussent-elles écrites, auxquelles on peut toujours, le cas échéant, apporter des modifications. Après l'effondrement de la Russie, qui ouvre une si vaste frontière au germanisme, les puissances occidentales comprennent la nécessité de fortifier le rempart Sud Slave. Mes adversaires me reprochent de n'avoir rien obtenu des Alliés et finalement d'avoir fait que la Serbie fut abandonnée des Anglais et des Américains. Je leur réponds que lorsque des amis viennent à votre secours, on ne peut exiger d'eux qu'ils payent en outre le (passage illisible) pour le service qu'ils lui rendent ; tout autre était le cas de l'Italie, qui vendit son concours et qu'il fallait éventuellement payer. »²⁶⁸

Néanmoins, la recherche se poursuit au Quai d'Orsay et les soupçons se multiplient aussi. D'abord Fontenay explique que cette demande ne pourrait pas éveiller la susceptibilité des Roumains, car la Bačka est bien distincte du Banat, sur le sort duquel Pašić croit pouvoir s'entendre avec les Roumains. Pichon ne croit guère à la bonne foi du président du Conseil serbe, l'accusant dans les termes suivants de visées machiavéliques :

« L'allusion qui aurait été faite à la Bachka dans cette note pouvait précisément donner à penser que le gouvernement serbe, dans le cas où elle n'existait pas, aurait cherché à savoir si nous limitions là ses

²⁶⁷ Pichon à Fontenay, Paris le 6 février 1918, AMAE, Guerre, vol. 388, p. 88.

²⁶⁸ Fontenay à Pichon, Corfou le 9 février 1918, AMAE, Guerre, vol. 388, pp. 101-102.

aspirations ou si nous comptons y ajouter une partie de Banat. Votre tlg 41 montre que cette supposition n'est pas illusoire, puisque M. Pachitch envisageait le partage éventuel du Banat. »²⁶⁹

Lorsque Fontenay l'informe finalement qu'une telle note n'avait jamais existé, Pašić conclut qu'il est impossible d'obtenir une confirmation explicite des promesses territoriales faites en été 1915. Or, une copie en fut finalement trouvée au Quai d'Orsay.²⁷⁰ En transmettant cette note à Fontenay, Pichon tient à préciser les circonstances dans lesquelles elle était remise :

« Je vous signale toutefois que ce document est inexactement présenté comme relatif aux concessions demandées par les Alliés à la Ser-

²⁶⁹ Pichon à Fontenay, Paris le 12 février 1918, AMAE, Guerre, vol. 388, p. 121.

²⁷⁰ « Note remise à Son Excellence M. Pachitch le 15.8.1915. Texte de la France, de l'Angleterre, de la Russie.

1° En réponse aux éclaircissements demandés par Son Excellence, le Président du Conseil, à la suite de la démarche faite le 4.8. par les Représentants des Puissances Alliés, le Gouvernement de la République désire donner les explications et garanties suivantes :

2° (Si) la Serbie se range aux vues des Puissances relativement à la (Macédoine), les territoires suivants seront réservés à la Serbie dans le cas d'une guerre victorieuse :

3° La Bosnie-Herzégovine, la Syrmie jusqu'à la ligne de la Drava et du Danube, y compris Semlin et Batchka, et la côte de la mer Adriatique depuis le Cap Planka jusqu'au point situé à 10 kilomètres au Sud de Raguse-Vieux, avec les îles de la Grande Zirone, la Petite Zirone, Bua, Brazza, Jaclan et Calamotta et la presqu'île de Sabioncello. Si l'avenir de la Slavonie est entre les mains des Alliés à la fin de la guerre, elle sera attribuée à la Serbie.

4° La côte depuis le point situé à 10 kilomètres de Raguse-Vieux jusqu'au Drine est également réservée, mais par rapport à cette côte les prétentions du Monténégro seront prises en considération à la conclusion de la paix et une décision à leur sujet ne pourra intervenir auparavant.

5° La côte depuis le Drin jusqu'à la Voyoussa est réservée à un État Indépendant de l'Albanie centrale.

6° Le sort de la Croatie avec la côte depuis la baie de Voloska jusqu'à la frontière de la Dalmatie, y compris Fiume, est réservé pour être décidé à la conclusion de la paix.

7° La côte depuis le cap Planka jusqu'à l'extrême sud de Sabioncello, depuis un port situé à 10 kilomètres au sud de la pointe de Raguse -Vieux jusqu'à la Voyoussa serait neutralisée ainsi que les îles mentionnées ci-dessus, exception faite des territoires déjà en possession du Monténégro.

8° En ce qui concerne le Gouvernement de la République, il est obligé d'admettre en Macédoine la ligne fixée par le paragraphe 4 de l'article II de l'annexe secrète du traité de 1912 et aucune modification ne pourra être apportée à cette limite si ce n'est une négociation directe entre la Serbie et la Bulgarie et d'un consentement mutuel.

9° La frontière entre la Serbie et la Grèce partira de la frontière future entre la Serbie et la Bulgarie, mais le Gouvernement de la République n'est pas actuellement en mesure d'en préciser l'étendue.

10° Le Gouvernement de la République désire en outre faire savoir qu'il renonce à toute prétention pour lui-même dans les territoires définis aux paragraphes 3, 4, 5, 6, 7. » Pichon à Fontenay, Paris le 16 avril, AMAE, PA-AP, 347-Fontenay, vol. 103.

bie au profit de la Bulgarie. En réalité il s'agissait de faire connaître à la Serbie les avantages qui lui seraient accordés, sous réserve d'une guerre victorieuse, au cas où le Gouvernement serbe consentirait à se ranger aux vues des Puissances quant aux territoires à céder à la Bulgarie en Macédoine. Cette observation n'est pas sans intérêt, car les territoires dont l'acquisition était envisagée pour la Serbie, étaient bien supérieurs en importance à ceux qu'on lui demandait de céder. »²⁷¹

Au lieu de confirmation des promesses territoriales Pichon envoyait le message suivant clarifiant la position française, tendant de cette façon à calmer l'inquiétude des Serbes :

« Les manifestations isolées telles que le discours de M. Lloyd George et les messages du Président Wilson ne peuvent avoir aux yeux du gouvernement serbe la même valeur que les déclarations collectives des Alliés. A ce sujet, la formule adoptée par la dernière réunion du Conseil Suprême de Guerre des Alliés à Paris dans sa forme à la fois digne, ferme et modérée, devrait être plus sérieusement appréciée par les partis politiques serbes que des harangues participant plus ou moins aux conditions de la politique intérieure des États-Unis et de l'Angleterre. »²⁷²

Le deuxième volet de la politique officielle de Pašić consistait en sa tentative de sonder le terrain à Washington pour l'annulation de l'annexion de la Bosnie-Herzégovine. Il écrit le 22 janvier dans ce sens à l'envoyé serbe à Washington. Ce dernier devait présenter cette idée comme la sienne pour voir qu'elles seraient les réactions de ses interlocuteurs américains.²⁷³ Pašić songeait clairement à examiner la possibilité d'une union par étapes, c'est-à-dire, d'abord l'union de la Bosnie-Herzégovine avec la Serbie, et ensuite l'union avec la Croatie et Slovénie. Néanmoins, il s'agissait d'une action officielle inspirée directement par l'attitude des démocraties anglo-saxonnes envers l'Autriche-Hongrie.

Or, l'envoyé serbe à Washington, Ljubomir Mihailović, l'ancien envoyé serbe à Rome, refuse d'entreprendre la démarche demandée, car elle est à son avis contraire à la Déclaration de Corfou.²⁷⁴ Même lorsque Pašić explique qu'il ne s'agit pas d'abandon de la dite Déclaration, mais d'ajus-

²⁷¹ *Ibid.*

²⁷² Pichon à Fontenay, Paris le 12 février 1918, AMAE, Guerre, vol. 388, p. 120.

²⁷³ Pašić à Mihailović, Corfou le 22 janvier 1918, dans DJORDJEVIĆ Miroslav, *Srbija i Jugoslaveni za vreme rata 1914-1918* (La Serbie et les Yougoslaves pendant la guerre 1914-1918), Belgrade 1922, pp. 159-160.

²⁷⁴ *Ibid.*, p. 161.

ter sa politique à celle des Alliés qui se tenaient désormais sur le terrain légal, tout en négligeant les torts commis par l'annexion, Mihailović reste intraitable.²⁷⁵

Les tentatives officieuses de Pašić d'obtenir dans l'immédiat des assurances sur les revendications territoriales de la Serbie se soldèrent par un échec total. Or, son action était typique pour cette période d'hésitation et d'insécurité dans la coalition alliée. Les buts de guerre de toutes les nations alliées étaient modifiés en accord avec la situation sur le front. Il ne pouvait donc pas obtenir une déclaration explicite sur l'étendue des éventuelles concessions territoriales à accorder à la Serbie. La nature strictement officieuse de sa démarche témoignait que ce n'était qu'une des possibilités qu'il était amené d'examiner au cas où l'Autriche-Hongrie survivrait à la guerre. L'échec de son action officieuse rendit d'autant plus d'actualité à sa politique officielle, dont la première expression est la note officielle du 17 janvier envoyée aux gouvernements alliés.

b) Les demandes des Yougoslaves d'une réunion de l'Assemblée yougoslave en France

La note en question représente la réponse officielle de la Serbie aux discours de Lloyd George et de Wilson. Elle est écrite par Pašić en personne. Dans cette note, Pašić affirme clairement son attachement au programme yougoslave. Il y souligne les liens inextricables unissant la Double Monarchie à l'Allemagne, soutenant que la victoire alliée, afin qu'elle soit juste et durable, sous-entend la disparition de la Double Monarchie et la création d'États nationaux à sa place.²⁷⁶

Or elle ne satisfait ni le Comité yougoslave ni l'opposition serbe. Des deux côtés on exige l'organisation d'une manifestation publique. Trumbić suggère le 10 janvier l'organisation d'un Congrès yougoslave réunissant tous les signataires du pacte de Corfou, à savoir le Parlement serbe, le Comité yougoslave, le Comité monténégrin, ainsi que les associations des émigrés yougoslaves et des étudiants. Cette assemblée véritablement représentative des Yougoslaves, présidée par le régent Alexandre, serait qualifiée pour exprimer la volonté unanime de tout le peuple yougoslave de voir naître leur État sur les cendres de l'Autriche-Hongrie. Le gouvernement serbe serait chargé ensuite d'informer les Alliés des décisions du Congrès.

²⁷⁵ *Ibid.*, pp. 161-163.

²⁷⁶ KRIZMAN, JANKOVIĆ, *Gradja*, vol. I, pp. 37-41.

Ce serait alors aux Alliés de prendre la responsabilité de repousser la volonté de tout un peuple. Finalement, Trumbić souhaitait que la réunion du Congrès yougoslave ait lieu en France.²⁷⁷ L'opposition serbe, quant à elle exige le 14 janvier la réunion de l'assemblée nationale serbe en France. Elle croyait que, de cette manière, ces délibérations obtiendraient toute la publicité nécessaire pour affirmer les intérêts nationaux serbes.²⁷⁸

Pašić répond en convoquant l'assemblée serbe pour le 12 février à Corfou.²⁷⁹ Il soutient un partage du travail, à savoir : le gouvernement serbe et l'assemblée serbe devraient prendre les décisions politiques, tandis que les Yougoslaves auraient la charge de la propagande dans les pays alliés. Une telle conception de l'action nationale est récusée par Trumbić et ses amis. Ils souhaitent être les vrais protagonistes de la politique nationale, se considérant seuls habilités à exprimer la volonté de leurs co-nationaux vivant encore dans la Double-Monarchie. Ainsi Trumbić écrit-il au Régent Alexandre et à Pašić pour souligner l'importance d'une action collective regroupant toutes les associations et représentations politiques des Serbes et des Yougoslaves.²⁸⁰

A ce propos, il expose à Alexandre son mécontentement devant la conduite du gouvernement Pašić. La tendance du gouvernement serbe de mener seul la politique serbe et yougoslave, est, selon Trumbić, le désaveu flagrant du pacte de Corfou. Il se déclare même prêt à mener une politique parallèle à celle du gouvernement Pašić, mais il insiste particulièrement sur la nécessité de déplacer le centre de la vie politique serbe en Occident, soulignant son isolement à Corfou.²⁸¹ Même le ministre de l'Intérieur, Ljuba Jovanović, se rallie à la position de Trumbić, soulignant l'effet important d'une manifestation commune des Serbes et des Yougoslaves en France. Il rejoint l'avis de Pašić pour dire qu'il ne peut pas s'agir d'une réunion de l'Assemblée nationale serbe, (la Constitution serbe ne le permettant pas) mais d'une manifestation de propagande, réunissant à titre privé les députés et les ministres serbes avec les membres du Comité yougoslave, qui aurait, selon lui, une importance primordiale pour l'affirmation des objectifs nationaux.²⁸²

²⁷⁷ *Ibid.*, vol. I, pp. 22-23.

²⁷⁸ *Ibid.*, pp. 34-35.

²⁷⁹ *Ibid.*, pp. 41-42.

²⁸⁰ *Ibid.*, pp. 43-44.

²⁸¹ *Ibid.*, pp. 46-47.

²⁸² *Ibid.*, pp. 54-55.

Vu la pression conjointe du Comité yougoslave et de l'opposition serbe, le gouvernement serbe se réfère donc au gouvernement français en l'informant de ses réserves envers une manifestation yougoslave en France. Pašić se dit prêt à respecter la décision du gouvernement français, si celui-ci l'autorise. Dans ce cas, il demande que la manifestation ait un caractère privé.²⁸³ Pichon, au nom du gouvernement français, répond en soutenant la position de Pašić de la manière suivante :

« En effet, même si le Prince régent et le gouvernement serbe s'arrangeaient pour demeurer en dehors de cette manifestation, le gouvernement français ne s'y montrerait pas favorable. Quelque sympathie qu'il nourrisse pour les aspirations de la nation serbe, il y aurait de sérieux inconvénients au point de vue de nos relations avec l'Italie, à ce que les revendications communes des Serbes et des Slaves de Sud vinsent en ce moment s'affirmer sur les territoires français, les polémiques qui se trouveraient forcément ainsi suscitées ne serviraient sans doute pas la cause serbe comme les promoteurs du projet pourraient se le figurer. D'ailleurs, un avenir prochain permettra, je l'espère, de calmer l'agitation provoquée chez les Slaves du Sud par les discours de M. Wilson et de M. Lloyd George. »²⁸⁴

Fort du soutien français, Pašić et Alexandre peuvent le 31 janvier envoyer une fin de non recevoir finale à Trumbić. C'est Alexandre qui le fait de la manière suivante :

« J'ai reçu vos deux télégrammes, et en accord avec le gouvernement j'ai entrepris les démarches pour la défense de nos intérêts nationaux, tandis que vous et vos amis recevrez à travers la légation serbe, les instructions pour l'action qui vous serait demandée. »²⁸⁵

En effet le différend entre le gouvernement serbe et le régent Alexandre d'un côté, et le Comité yougoslave et l'opposition serbe de l'autre, était double, en même temps de forme et de contenu. Trumbić insistait sur la continuation de la politique des déclarations unilatérales, telles que la *Déclaration de Corfou*. Or, Pašić se voyait dans l'impossibilité d'y souscrire dans la situation difficile de l'hiver 1917/1918. Les positions prises par les gouvernements alliés déconseillaient une telle action. Elle pouvait provoquer des différends dans le camp allié, au moment où l'unité était indispensable pour s'opposer à l'offensive ennemie. C'était au moins la position du gouvernement français exprimée lors des Conférences interalliées de la pé-

²⁸³ Fontenay à Pichon, Corfou le 24 janvier 1918, AMAE, Guerre 1914-1918, vol. 388, p. 59.

²⁸⁴ Pichon à Fontenay, Paris le 28 janvier 1918, AMAE, Guerre 1914-1918, vol. 388, p. 67.

²⁸⁵ KRIZMAN, JANKOVIĆ, *Gradja*, vol. I, p. 68.

riode et dans les contacts directs avec le gouvernement serbe. Le discours de Lloyd George et l'attitude de Sonnino ne permettaient pas à Pašić de croire que l'accueil à une *Déclaration de Corfou bis*, aurait été plus chaleureux à Londres ou à Rome. Trumbić, dont toute l'action politique, pour ne pas dire le destin personnel, était liée à l'issue du programme yougoslave, était nécessairement l'avocat d'une politique yougoslave plus offensive et moins soucieuse de la réaction des Alliés. Les mémoires du gouvernement serbe lui paraissaient trop légalistes et limités à la sphère diplomatique. Selon lui Il fallait agir au grand jour et mobiliser l'opinion publique alliée.

Le différend sur la forme de l'action yougoslave donna lieu au conflit sur son contenu. Trumbić rejoint l'opposition yougoslave lorsqu'il affirme que Pašić monopolise aussi bien la conduite de la politique étrangère que la conduite de l'action yougoslave, tandis que la *Déclaration de Corfou* prévoyait que les deux parties signataires étaient des partenaires égaux. D'où la volonté générale de voir le gouvernement et la cour déménager en France ou en Grande Bretagne pour qu'ils deviennent finalement sensibles aux influences de l'opinion démocratique de ces pays et accessibles aux initiatives de l'opposition et du Comité yougoslave. Or, c'était justement ce que Pašić et le régent voulaient éviter. Qui plus est, ni Pašić ni Alexandre ne voulaient accorder au Comité yougoslave le statut de partenaire, à savoir celui de représentant officiel des nations yougoslaves vivant dans la Double Monarchie. Pašić finalement craignait que les promoteurs du Congrès yougoslave veuillent en faire la première assemblée représentative de la future Yougoslavie.²⁸⁶

La conséquence de cette différence de vues n'était pas la rupture entre les deux centres de l'action yougoslave, mais on constate que désormais les initiatives indépendantes se multipliaient. D'autre part les domaines réservés, pour ainsi dire, n'étaient plus respectés. Pašić tente d'organiser une propagande « serbe », tandis que Trumbić s'efforce de présenter l'individualité de son Comité lors de ses contacts avec les représentants alliés. Les informations sur les actions respectives s'échangent encore, mais désormais presque exclusivement après coup. La première manifestation de la nouvelle nature des relations sont les réactions à la volonté italienne d'arriver à un accord avec les Yougoslaves.

Mis à part les contacts établis avec le Comité yougoslave (voir supra), aussi bien la diplomatie italienne que les milieux intellectuels italiens cherchaient à nouer des liens avec la Serbie. A plusieurs reprises en janvier,

²⁸⁶ Fontenay à Pichon, Corfou le 18 février 1918, AMAE, Guerre 1914-1918, Serbie, vol. 388, p. 136.

la Consulta fait comprendre aux envoyés serbes à Rome qu'elle considère souhaitable une entente avec la Serbie.²⁸⁷ Une initiative dans ce sens est prise, comme on l'a déjà vu en été 1917, lors de la mission de Borghese et Paterno en Suisse. Une nouvelle initiative a lieu en janvier, lorsque du côté italien on propose de remettre sur pied le *Comité italo-serbe* existant avant la guerre. Pašić approuve cette action en désignant comme participants serbes le député Kosta Stojanović, ancien président du *Comité*, et le publiciste Lazar Marković, vivant à Genève.²⁸⁸ Stojanović étant parti pour Corfou, c'est Marković qui participe en février à une série de réunions, avec comme interlocuteur du côté italien, le professeur Gaetano Salvemini, rédacteur en chef de *l'Unita*. Marković prend contact aussi avec Andrea Torre avant son départ pour Londres. Du côté italien on perçoit les contacts avec les Serbes dans le même mouvement vers le Congrès des nations opprimées.²⁸⁹ Lors de la réunion du Congrès en avril le *Comité italo-serbe* est constitué. Ses membres étaient en même temps les représentants de la Serbie au Congrès.²⁹⁰

Tout en soutenant les contacts directs avec Rome, Pašić ne s'oppose pas à l'action du Comité yougoslave. Trumbić le tient informé régulièrement sur ces contacts avec les Italiens, y compris sur les résultats de ses entretiens avec Andrea Torre.²⁹¹ Pašić approuve les conclusions Torre-Trumbić et consent à envoyer les représentants serbes au Congrès des nations opprimées.²⁹²

Or, la conduite de Trumbić instaure un précédent assez important. Ces contacts avec les Italiens accordent la publicité souhaitée à la question yougoslave. La campagne du *Corriere della Serra*, son interview à *Secolo* début février, l'attention avec laquelle la presse britannique suit ses contacts avec les Italiens, en quelque sorte remplacent le *Congrès yougoslave*, en tant que manifestation censée prouver la continuité de l'idée yougoslave.²⁹³ Trumbić en était plus que conscient. Il fait tout pour contrecarrer les tentatives du *Comité italo-serbe* de figurer comme un des organisateurs du *Congrès des nations opprimées*.²⁹⁴

²⁸⁷ KRIZMAN, JANKOVIĆ, *Gradja*, vol. I, pp. 70, 92-94.

²⁸⁸ *Ibid.*, pp. 94, 95.

²⁸⁹ *Ibid.*, pp. 109-110.

²⁹⁰ *Ibid.*, pp. 139.

²⁹¹ *Ibid.*, pp. 123-124.

²⁹² *Ibid.*, 142-144.

²⁹³ *Ibid.*, pp. 95-96 ; 114-116.

²⁹⁴ *Ibid.*, pp. 119-120, 141.

Enfin, le Congrès de Rome fut indéniablement un succès pour Trumbić. Il y participa comme incontestable chef de file des Yougoslaves et il y acquit, par la même occasion, une importance et un renommée internationale. Pašić, en revanche, s'efforça de souligner le caractère officieux du Congrès, soulignant les maigres conséquences qui pouvaient en découler. Il restait persuadé que le gouvernement italien n'était nullement prêt à faire des sacrifices territoriaux, condition indispensable pour une entente durable avec les Yougoslaves.²⁹⁵ La suite des événements lui donna raison, mais néanmoins, il devait désormais tenir compte de la nouvelle importance du Comité yougoslave et de son président. Or, avant de pouvoir se concentrer à circonscrire cette liberté d'action nouvellement acquise de Trumbić, il lui fallait répondre aux attaques des députés serbes, une véritable fronde parlementaire qui se préparait depuis longtemps déjà.

c) La réunion de l'Assemblée serbe à Corfou

L'opposition serbe (les radicaux indépendants, les libéraux, et les dissidents des vieux radicaux) arrivent en février à Corfou, passablement exaspérés par Pašić. Ils étaient tenus à l'écart de la conduite de la politique depuis la dernière réunion de l'Assemblée terminée le 22 octobre 1916. Ils étaient unanimes dans la conclusion que la mainmise de Pašić sur la conduite de la politique nationale était devenue inacceptable. Les discours de Lloyd George et Wilson n'étaient, selon eux, que les dernières preuves de son incapacité. Fontenay note leur combativité et leur désir unanime de voir Pašić quitter le poste du ministre des Affaires étrangères.²⁹⁶

Or, Pašić acceptait d'avance la constitution d'un cabinet de coalition. Fontenay insistait depuis un certain temps auprès du régent pour qu'un cabinet vraiment représentatif soit formé. Il pensait à un remaniement du cabinet Pašić, permettant aux radicaux indépendants et aux radicaux dissidents d'avoir leurs représentants dans le nouveau Conseil.²⁹⁷ Or, l'opposition voulait écarter Pašić à tout prix. Dès la première réunion de l'As-

²⁹⁵ Fontenay à Pichon, Corfou le 24 mars 1918, AMAE, Guerre 1914-1918, Autriche-Hongrie, vol. 161, p. 106.

²⁹⁶ Fontenay à Pichon, Corfou le 23 février 1918, AMAE, Guerre 1914-1918, Serbie, vol. 388, p. 148.

²⁹⁷ Fontenay à Pichon, Corfou le 28 janvier 1918, AMAE, Guerre 1914-1918, Serbie, vol. 388, p. 66.

semblée serbe le 25 février,²⁹⁸ l'opposition réussit à empêcher l'élection du candidat gouvernemental à la présidence de l'Assemblée, vu que le président Andra Nikolić malade, était absent. Le cabinet Pašić démissionna le 27 février.

Les partis d'opposition, conclurent immédiatement un accord écrit précisant leur conditions communes pour la participation à un cabinet de coalition. Toute en exigeant la formation d'une coalition gouvernementale, ils demandaient que Pašić n'en fasse pas partie, ou au moins qu'il ne soit plus le ministre des Affaires étrangères. Ils le tenaient pour responsable du désaveu cinglant du programme yougoslave. Selon eux, il ne s'était pas montré capable de le présenter aux gouvernements alliés, d'où la teneur des discours des hommes d'État anglo-saxons. Ils exigeaient aussi une réforme profonde du Ministère des Affaires étrangères. Afin que le cabinet de coalition soit plus représentatif de tout le mouvement yougoslave il suggéraient que les membres du Comité yougoslave y soient inclus. Leur deuxième condition était la révision du procès de la « Main noire ».²⁹⁹

Cependant, le régent Alexandre n'avait nullement l'intention de se séparer de Pašić. Leur accord scellé par la mise à l'écart de la « Main noire », était plus que jamais d'actualité vu les demandes de l'opposition. Il accorde donc à Pašić un nouveau et double mandat, pour la création d'un cabinet de coalition ou la formation d'un cabinet radical. Les négociations avec l'opposition échouèrent, car les radicaux ne voulaient pas entrer dans le nouveau cabinet sans Pašić.³⁰⁰ Après un mois des négociations, Pašić forme, le 27 mars, un nouveau cabinet radical.³⁰¹

Pourtant, l'opposition continuait à contester l'action gouvernementale dans l'Assemblée lors du vote de la déclaration sur la conduite de la politique étrangère et lors du vote des crédits de guerre. La déclaration sur la politique étrangère, proposée par Pašić le 31 mars est votée par l'Assemblée le 17 avril. L'opposition finalement ne conteste pas sa teneur. Pašić y demande clairement la destruction de la Double Monarchie et la création de la Yougoslavie. Il y cite explicitement l'étendue des revendications territo-

²⁹⁸ L'Assemblée était convoquée pour le 12 février, mais l'arrivée des députés était plus lent et elle ne pouvait se constituer que le 25 février.

²⁹⁹ JANKOVIĆ Dragoslav, HRABAK Bogumil, *Politika i naponi Srbije u ratnoj 1918. godini* (La politique et les efforts de guerre de la Serbie pendant l'année 1918), Belgrade 1968, pp. 45-49 ; VUČKOVIĆ Vojislav, « Iz odnosa Srbije i Jugoslovenskog odbora », *Istorijski časopis* XII-XIII, Belgrade 1961-62, p. 376.

³⁰⁰ Fontenay à Pichon, Corfou le 25 février 1918, AMAE, Guerre 1914-1918, Serbie, vol. 388, p. 155.

³⁰¹ MITROVIĆ, « U svetskom ratu », p. 241.

riales du nouvel État yougoslave, coïncidant exactement avec les exigences de Trumbić et de ses amis. Cette déclaration est par la suite transmise aux gouvernements alliés comme la position officielle du gouvernement serbe.³⁰²

La cible des attaques virulentes de la part de l'opposition était la manière dont Pašić avait poursuivi les objectifs cités dans la Déclaration. L'opposition considère son action comme indécise, peu convaincante. Néanmoins, elle ne peut pas proposer une autre politique et les attaques sont presque exclusivement concentrées sur Pašić. Or, lors de l'examen des crédits de guerre, prétexte à la discussion la politique intérieure, les attaques contre Pašić deviennent les plus exacerbées. On parle alors d'un culte de Pašić. Il était évident que l'opposition n'avait plus l'intention d'approuver, même implicitement, la concentration de tous les pouvoirs dans les mains de Pašić.

La rupture entre l'opposition et les radicaux est consommée lorsque les premiers quittent en avril l'Assemblée, refusant de voter les crédits de guerre. Les crédits sont votés le même mois par les députés radicaux au nombre de 53, n'assurant qu'un quorum relatif. Ils n'atteignaient ce quorum que si on le calculait sur la base du nombre des députés se trouvant en dehors de la Serbie (123). Or, l'Assemblée serbe était composée de 166 députés.³⁰³

L'opposition écrit au régent, demandant la dissolution du cabinet Pašić, évoquant la Constitution selon laquelle le cabinet n'avait pas la majorité requise. Sa demande reste sans suite. Pašić, pour terminer avec cette fronde parlementaire, ordonne en juin aux députés radicaux de quitter Corfou. Ainsi l'Assemblée se voit pratiquement dissoute.³⁰⁴

La prolongation des conflits politiques provoque une réaction de Fontenay. Il apporte son soutien à Pašić, l'expliquant de la manière suivante :

« Son (de Pašić) maintien au pouvoir ne saurait nous déplaire. Qu'il y ait des comptes à régler entre lui et les concurrents, cela se peut, c'est même naturel, mais en ce moment, une seule chose nous importe : le concours absolu et sans réticences de la Serbie à l'oeuvre commune. M. Pašić nous la garantit, nous ignorons qui pourra le remplacer et si ce successeur, tout en ayant les meilleurs sentiments

³⁰² KRIZMAN, JANKOVIĆ, *Gradja*, vol. I, pp. 148-164.

³⁰³ Fontenay à Pichon, Corfou le 16 avril 1918, N° 818, AMAE, Guerre 1914-1918, Serbie, vol. 388, p. 131.

³⁰⁴ JANKOVIĆ, HRABAK, *Politika i naponi Srbije*, p. 49.

à l'égard des Alliés, aura la même autorité sur la direction de la politique extérieure de la Serbie. »³⁰⁵

Or, Fontenay ne prévoyait pas la reconduction de Pašić dans toutes ses fonctions précédentes. Il reste convaincu de la nécessité d'un cabinet de coalition. Encore une fois le 3 juin il exprime au régent la position officielle de la France au sujet de la crise intérieure serbe de la manière suivante :

« Je conclus en disant qu'il était grand temps de sortir du chaos qui, s'il se prolongeait, menaçait de conduire la Serbie à un suicide moral. Le seul moyen était que le Prince usât de toute son autorité de régent pour imposer un Cabinet de coalition dont la constitution était facilitée par l'acceptation de M.Pašić comme le président du Conseil par l'opposition et par l'unanimité des partis sur le nom de M.Gavrilovic pour le Ministère des Affaires étrangères. »³⁰⁶

Tout en réussissant à garder la confiance du gouvernement français, Pašić doit désormais faire face aussi bien à l'opposition serbe qu'à celle du Comité yougoslave. Leur entente était complète, même si ce n'était pas tellement l'identité de leurs vues qui les unissait, mais plutôt leur lutte commune pour déloger Pašić. Ce dernier, considéré comme la meilleure garantie pour un engagement efficace de l'armée serbe aux côtés des Alliés, pouvait encore compter sur le soutien des Alliés. C'était en effet le soutien accordé à l'armée serbe, la véritable force qui comptait pour la coalition alliée. Or l'évolution de la politique alliée en faveur des nationalités opprimées commençait à nuancer l'attitude des Alliés. Ils commençaient à envisager la propagande censée inciter à des troubles internes dans la Double Monarchie, ou provoquer la défection d'unités slaves de l'armée austro-hongroise. Dans cette perspective, Trumbić prend la décision à exiger que le Comité yougoslave soit reconnu comme représentant officiel des Yougoslaves vivant en Autriche-Hongrie. Sa demande donne lieu, tout au long du printemps et l'été 1918, à un conflit ouvert avec Pašić. L'enjeu en est de savoir s'il y aurait un centre d'union des Yougoslaves ou deux. Autrement dit, est-ce que la Serbie unirait les Yougoslaves, ou devrait-elle s'unir avec une forme étatique composée de ses co-nationaux de l'Autriche-Hongrie et représentée par le Comité yougoslave. Ce différend monopolise les contacts des deux parties avec les gouvernements alliés, y compris le gouvernement français. Ce différend accroît à Paris les réserves envers un État yougoslave, toujours assez fortes à cause de l'attitude italienne. La diplomatie

³⁰⁵ Fontenay à Pichon, Corfou le 29 avril 1918, AMAE, Guerre, Serbie, vol. 388.

³⁰⁶ Fontenay à Pichon, Salonique le 3 juin 1918, AMAE, Europe 1918-1940, Yougoslavie, vol. 31.

française suit attentivement ce différend, conseillant, comme dans le cas italien, un compromis permettant de mobiliser toutes les forces dans la lutte commune.

13. La France et la demande de Trumbić et du Comité yougoslave d'être reconnu comme le représentant officiel des Yougoslaves de l'Autriche-Hongrie

La nécessité de réunir toutes les forces disponibles contre l'ennemi était à l'origine de la décision française d'apporter en avril son soutien aux nationalités opprimées. Le Congrès de Rome et la polémique Clemenceau-Czerinin n'étaient que les derniers volets d'une politique qui était progressivement mise en place depuis novembre. Désormais il fallait donner une preuve tangible du soutien aux nationalités opprimées.

a) La France se prononce résolument pour la création d'un État yougoslave

Franklin-Bouillon et Albert Thomas, de retour de Rome, préparant le prochain Congrès à Paris proposèrent la manière d'y arriver. Ils travaillaient à ce que les gouvernements alliés fassent une déclaration officielle prévoyant la libération des nations opprimées.³⁰⁷ Leur action avait le soutien de Pichon qui exprime de la manière suivante la position française :

« J'attends pour provoquer la résolution du gouvernement de la république d'être saisi de l'éventuelle des résolutions adoptées au Congrès du Rome. Dès maintenant je peux vous dire que je considère comme indispensable une adhésion formelle aux décisions de principe qui ont été portées à ma connaissance. J'en ai déjà entretenu le conseil des ministres qui a partagé cette opinion. Quand les délibérations de Rome me seront parvenues je proposerai au gouvernement la décision définitive, que je considère comme comportant nécessairement une conséquence pratique. Il me paraît que nous aurions à faire aux puissances alliées des propositions en conséquence. Quant à ce qui concerne la France j'estime que, quel que soit le soutien des Alliés, elle ne pourra moins faire que de donner aux nationalités en lutte avec l'Autriche une preuve tangible qu'elle marche désormais avec elles. »³⁰⁸

³⁰⁷ KRIZMAN, JANKOVIĆ, *Gradja*, vol. I, p. 176.

³⁰⁸ Pichon à Charles-Roux, Paris le 19 avril 1918, N° 1039, AMAE, Guerre 1914-1918, Autriche, vol. 161.

Après les déclarations faites par Lansing en mai et la nouvelle attitude de Lloyd George,³⁰⁹ toutes les conditions étaient donc réunies pour que les Alliés adhèrent à la politique de soutien aux nations opprimées, à Paris, lors de la réunion du Conseil supérieur de la Guerre (1-3 juin). Encore une fois le veto italien les contraignit à limiter leur déclaration commune en exprimant, à l'instar de Lansing, les sympathies pour les aspirations nationales des Tchécoslovaques et Yougoslaves.³¹⁰ Cette solution ne satisfait guère les gouvernements français et britannique. Ils se réservaient le droit de la modifier à leur convenance. Ainsi Pichon explique à Barrère sa vision des conclusions alliées prises à Versailles :

« Quoi qu'il en soit, reconnaissant ce qu'il y avait d'incomplet dans les formules adoptées, il a répondu lui-même (Sonnino) que chacun des gouvernements alliés demeurerait libre de les amplifier dans telle question qui lui paraîtrait opportune. Le Gouvernement français, désireux d'accentuer des démonstrations qui lui paraissent indispensables pour encourager les Tchèques et les Yougo-Slaves, comme les Polonais, à prendre à l'intérieur de la Monarchie austro-hongroise une attitude permanente de révolte, se propose de proclamer publiquement son sentiment de la très prochaine remise à l'armée polonaise et à l'armée tchéco-slovaque de leurs drapeaux nationaux.

Le Président de la République présidera lui-même ces cérémonies et y prononcera des discours qui fixeront d'une manière solennelle et définitive la position de la France dans la question des nationalités opprimées d'Autriche-Hongrie. »³¹¹

Finalement, c'est sous la forme d'une lettre adressée par Pichon à Beneš que la France reconnaît son Comité comme le représentant légal de la nation tchécoslovaque. A cette occasion le ministre français des Affaires étrangères est le premier homme d'État français à mentionner dans un document officiel un État yougoslave.³¹²

Pichon confirme son adhésion à la création de l'État yougoslave lors de son entretien avec Trumbić le 19 juillet à Paris. Il se déclare prêt à reconnaître le Comité yougoslave dans les mêmes termes que le Comité tchécoslovaque. Il soutient que la France est résolument décidée à détruire l'Autriche-Hongrie et à aider à la création des états nationaux sur

³⁰⁹ Voir supra le sous-chapitre sur « Les buts de guerre alliés ».

³¹⁰ ROTHWELL, *British War Aims*, p. 224-225.

³¹¹ Pichon à Barrère, Paris le 6 juin 1919, AMAE, Série Z, Autriche, vol. 57.

³¹² PAULOVA, *Jugoslovenski odbor*, pp. 463-464.

ses ruines. Il estime que son homologue britannique était du même avis. Le seul obstacle est l'attitude de l'Italie, et plus précisément de Sonnino.³¹³

Le soutien français aux Yougoslaves s'inscrivait dans les préparations du deuxième Congrès des nations opprimées qui devait avoir lieu fin-juillet à Paris. L'échec de l'offensive de Ludendorff, et la contre-offensive alliée commencée le 18 juillet permettaient à Pichon de croire à une victoire alliée, et en conséquence à la destruction de la Double Monarchie. L'évolution de l'attitude française envers les nations opprimées était suivie par une conduite analogue de son alliée britannique. Lord Robert Cecil déclare, le 11 juin, devant la Chambre des Communes, qu'il appartient désormais aux Tchécoslovaques et aux Yougoslaves de décider de leur futur gouvernement. Le gouvernement britannique reconnaît officiellement le Comité tchécoslovaque le 9 août. Or, la reconnaissance des Yougoslaves est impossible à cause du veto italien, mais aussi des divergences survenues entre les Yougoslaves et le gouvernement Pašić.

b) Dilemme : un ou deux centres de l'union yougoslave

La diplomatie française suivait avec inquiétude le conflit qui opposait le gouvernement Pašić à l'opposition serbe, soutenu par Trumbić et les Yougo-Slaves, sans pour autant prendre partie. Trumbić soupçonnait Pašić d'être d'abord intéressé par l'union des Serbes.³¹⁴ De son côté Pašić redoutait l'intransigeance de Trumbić au sujet des revendications yougoslaves sur Trieste et l'Istrie, car il était persuadé de la nécessité de s'entendre avec les Italiens.

Dans ce débat entre Yougo-Slaves, l'envoyé français auprès du gouvernement serbe, le Vicomte de Fontenay, avait des vues bien définies. Croyant que l'union des Yougoslaves était inévitable, il se prononce nettement pour une union entre les provinces yougoslaves de la Double Monarchie et la Serbie sous l'égide des Karageogevic. Il était résolument opposé à toute autre solution, telle que le trialisme au sein de l'Autriche-Hongrie, ou même contre la création d'un état yougoslave dont la Serbie ne ferait pas partie. Selon lui les deux dernières solutions auraient pour conséquence

³¹³ KRIZMAN, JANKOVIĆ, *Gradja*, vol. I, pp. 232-233.

³¹⁴ Barrère à Pichon, Rome le 10 mai 1918, Annexe, note de Charles Loiseau, AMAE, Guerre 1914-1918, Balkans, Serbie, vol. 389.

l'arrivée de l'influence germanique sur l'Adriatique, ce qui serait pour la France et pour l'Italie la pire des solutions.³¹⁵

L'analyse de Fontenay restait en effet fidèle aux solutions du *Pacte de Corfou*. Finalement elles n'étaient pas en cause. Le différend entre Pašić et Trumbić portait sur la manière dont l'union serait faite. Certes, la manière d'effectuer l'union présageait aussi les rapports au sein du futur État commun. Les déclarations en faveur des Tchécoslovaques confirmèrent la conviction de Trumbić qu'il était indispensable d'avoir le même statut. Or, Pašić y était formellement et résolument opposé.

Dès la fin du Congrès de Rome, il multiplie les initiatives pour que les Alliés reconnaissent le droit à l'autodétermination des nations opprimées. Cependant, il soutient qu'aucune comparaison entre les Polonais et les Tchécoslovaques, d'une part et les Yougoslaves de l'autre n'était possible. Les premiers avaient un Comité généralement reconnu aussi bien par les Alliés que par leurs co-nationaux vivant sous le joug austro-hongrois. Ils avaient aussi leurs unités armées. En revanche, le Comité yougoslave ne disposait pas d'une armée, l'attitude des Yougoslaves vivant en Double Monarchie n'était pas connue. Mais, surtout, le gouvernement serbe était depuis le commencement de la guerre le représentant officiel et reconnu comme tel par les Alliés de tous les Yougoslaves dans le sens large du terme. En conséquence, la reconnaissance accordée au Comité yougoslave ne pouvait que semer la confusion, et immobiliser l'action commune. Il exige donc formellement que les Alliés reconnaissent le droit à la Serbie d'unir autour d'elle tous les Yougoslaves.³¹⁶

Ce différend n'était que la dernière étape d'un vieux conflit portant sur le rôle du Comité yougoslave. Pašić ne lui attribuait que des tâches de propagande, tandis que Trumbić, depuis le début, se considérait comme le partenaire du gouvernement serbe. L'enjeu était important. Au cas où Trumbić obtiendrait la reconnaissance, l'union yougoslave aurait la forme d'un accord entre les deux États, à savoir la Serbie et l'État yougoslave issu de la disparition de l'Autriche-Hongrie. Les deux États auraient donc leurs frontières, leurs lois, leurs armées, et, faut-il le souligner, une telle union se ferait aux dépens de la Serbie. Sa population, ses potentiels économiques, son armée même étaient nettement inférieurs à ceux du futur État yougos-

³¹⁵ Fontenay à Picon, Corfou le 16 mai 1918, AMAE, Guerre, 1914-1918, Balkans, Serbie, vol. 389.

³¹⁶ Voir à ce sujet les nombreuses dépêches de Pašić aux envoyées serbes à Paris, Londres et Washington, en juin et juillet 1918, chez KRIZMAN, JANKOVIĆ, *Gradja*, vol. I.

lave. C'était en effet la réapparition d'un vieux conflit sur la préséance entre Belgrade et Zagreb.

Les positions des deux parties étaient figées, au point que les partisans de la destruction de la Double Monarchie en Angleterre, Steed et Seton-Watson, crurent que ce conflit pourrait les empêcher de mener à bien leur tâche. Ils écrivent donc en août au régent Alexandre, l'incitant à trancher en faveur des Yougoslaves.³¹⁷ Lorsqu'il répond en minimisant les différences entre le gouvernement Pašić et le Comité yougoslave, ils se décident à porter le débat sur la place publique.

Seton-Watson, dans un article publié le 22 août dans sa revue *The New Europe*, avec un titre significatif, *The Serbia's Choice*, attaque sans compromis Pašić et sa conduite de la politique extérieure serbe. C'est un réquisitoire contre Pašić résumant toutes les attaques de l'opposition serbe et du Comité yougoslave. Tout y est mentionné, et sa mainmise sur la politique étrangère, et le procès de Salonique, et le statut inconstitutionnel de son gouvernement depuis le vote des crédits de guerre, mais surtout sa vision étroite et purement serbe de l'union yougoslave.³¹⁸

Le conflit entre le gouvernement serbe et les Yougoslaves n'était finalement qu'une des raisons pour que la France s'abstienne de faire une déclaration en faveur de ces derniers. Ce type de déclarations faisait partie de la propagande alliée. Or, Clemenceau avait remplacé, fin mai, la Maison de la Presse par un autre service appelé désormais *Commissariat général de la Propagande dans les pays neutres et alliés*, avec comme administrateur Antony Klobukowsky. C'est en cette qualité qu'il participe à la réunion alliée sur la propagande le 14 août à Londres.

Lors de cette réunion les représentants alliés adoptent une déclaration unanime demandant au gouvernement italien de décider le moment opportun de publier une déclaration commune des Alliés en faveur de la création d'un État yougoslave.³¹⁹ Même si Trumbić avait demandé à plusieurs reprises qu'une pareille déclaration soit faite, ce n'était pas seulement impossible à cause de l'attitude de Pašić, mais aussi parce que, la question dépendait désormais des Italiens.

De plus, devant cette cacophonie yougo-slave le gouvernement britannique prenait une position prudente. Lord Robert Cecil, Secrétaire Adjoint du Foreign Office, exprime le 9 septembre à l'ambassadeur français à Londres, Paul Cambon, la nécessité d'être prudent envers le Comité

³¹⁷ KRIZMAN, JANKOVIĆ, *Gradja*, vol. I. pp. 246-247.

³¹⁸ *Ibid.*, pp. 258-268.

³¹⁹ STUART Campbell, *Secrets of Crewe House*, Londres 1920, pp. 175-176.

Yougoslave. D'abord, aucune décision ne pouvait être prise sans un accord préalable de l'Italie, ensuite le soutien au Comité yougoslave n'était pas unanime, et ses troupes étaient quasiment inexistantes, donc il fallait réfléchir avant de lui accorder une reconnaissance officielle.³²⁰ Quant à Pašić, il demande le 26 août que les Alliés reconnaissent une Yougoslavie dont le représentant officiel restera la Serbie, car elle devrait, à son avis, être le pivot de la future union.³²¹

Au sein même de la diplomatie française, des voix s'élevèrent pour soutenir les Yougoslaves. Barrère de Rome, et le premier secrétaire de l'ambassade française à Londres de Fleuriau, soutinrent Trumbić dans son conflit avec Pašić.³²² Or, c'est une autre question qui prit le dessus et repoussa celle de la reconnaissance des Yougoslaves. D'abord on répondit à Pašić que la première priorité pour les Serbes devrait être la préparation de la prochaine offensive alliée sur le front de Salonique. Toute autre question, comme la reconnaissance du droit de la Serbie d'unir les Yougoslaves, était désormais secondaire.³²³

Finale­ment Pichon clarifia la position française en déclarant que toute déclaration proclamant la création d'un État yougoslave exigeait qu'il y ait, au préalable, une entente parfaite entre les Serbes et Yougoslaves d'une part et les Yougoslaves dans le sens large du terme et des Italiens de l'autre. Il exprima ses idées avec clarté dans une longue lettre adressée à Fontenay dont les extraits suivants illustrent bien sa pensée :

« Cette question est particulièrement délicate. En effet, lorsqu'il s'est agi des Tchéco-Slovaques, on s'est trouvé en présence d'un État ayant eu des limites historiques et qui, actuellement, est entièrement uni dans ses aspirations. Aucune difficulté ne surgit donc à cet égard, en dehors du fait de savoir jusqu'à quel point les alliés peuvent ou veulent s'engager à l'égard des Tchéco-Slovaques.

Il n'en est pas de même en ce qui concerne les Yougo-Slaves. Si les alliés examinent la possibilité de faire une déclaration en leur faveur, ils se trouveront immédiatement aux prises avec des difficultés provenant du fait que la « Yougo-Slavie » n'est encore qu'un mot. Il y a des populations yougoslaves, dont les Serbes, divisés eux-mêmes

³²⁰ Paul Cambon à Pichon, Londres le 9 septembre 1918, AMAE, Série Z, Europe 1918-1940, vol. 50.

³²¹ Fontenay à Pichon, Evian le 26 août 1918, AMAE, Série Z, Europe, Autriche, vol. 50.

³²² Lettre de Fleuriau, Londres le 23 août 1918, AMAE, Série Z, Autriche, vol. 50, p. 147 ; Barrère à Pichon, Rome le 2 septembre 1918, *ibid.*, p. 162.

³²³ Note de Pichon sur l'entretien avec Vesnić, Paris le 7 septembre 1918, AMAE, Série Z, Autriche, vol. 50, p. 190.

en deux royaumes, font partie. Or, de l'aveu même de M. Pachic, une partie des Yougo-Slaves veut que l'on reconnaisse la Yougo-Slavie d'une manière indépendante de la Serbie. Le gouvernement Serbe, au contraire, entend bien s'annexer en quelque sorte la Yougoslavie ou du moins la fondre avec la Serbie. Il est donc, à présumer qu'une déclaration faite par des alliés, soit dans un sens, soit dans un autre, susciterait même de ce côté les plus vives discussions et pourrait avoir des conséquences imprévues et dangereuses.

Si la première solution était adoptée (ce que nous n'admettons d'ailleurs en aucune façon), les alliés s'aliéneraient de la Serbie, qui ne peut pas accepter l'existence d'un État yougo-slave indépendant. Si, au contraire, on adoptait la solution serbe, les Yougos-Slaves intransigeants pourraient s'emparer de la déclaration des Alliés et faire en Autriche une propagande en faveur du fédéralisme. Cette solution donnerait aux Yougo-Slaves, sans qu'il fût nécessaire de les unir à la Serbie, des garanties de liberté et d'autonomie ; un grand nombre des Slaves, sujets d'Autriche, considèrent encore, avec ou sans raison, la Serbie comme un état de civilisation inférieur au leur.

En dehors même de ces considérations, nous ne pouvons négliger le fait qu'une déclaration concernant les Yougo-Slaves se heurterait à l'opposition absolue du gouvernement italien et exaspérerait l'opinion en Italie. Au moment où il se forme dans ce pays un courant sympathique aux Yougo-Slaves et préconisant un arrangement d'intérêts entre eux et les Italiens, nous risquerions, par une manifestation imprudente, de creuser de nouveau le fossé entre deux nationalités que nous devons nous efforcer de réconcilier.

J'estime donc que, tant que l'unité de vues ne sera pas complètement établie entre les Yougos-Slaves et les Serbes sur leur avenir, tant que les rapports entre Serbes, Yougo-Slaves et Italiens, ne seront pas entrés dans une voie de conciliation décisive, il est préférable de nous en tenir à des termes généraux admis par tous les alliés, sous peine de compromettre le résultat que nous poursuivons.

Le gouvernement serbe ne peut douter de la sympathie avec laquelle nous verrions les populations yougoslaves se réunir dans un État indépendant, assez fort pour résister aux entreprises futures du germanisme ; mais nous ne pouvons favoriser son désir actuel de nous pousser à une déclaration des alliés qui serait moins dirigée dans le sens de la propagande contre l'Autriche, qu'inspirée de l'idée de lier les Yougoslaves à la Serbie, et même de renforcer la situation du gouvernement serbe, sans se préoccuper des réactions produites sur les populations yougoslaves et sur l'Italie. Nous devons être très prudents. Si une déclaration paraissait devenir opportune après mûr examen, les termes devraient en être concertés expressément sous l'égide de l'Amérique, bien placée pour servir d'arbitre en cette

question, d'abord entre les gouvernements français en anglais, puis avec le gouvernement italien, dont l'adhésion entière est indispensable pour éviter toute dissension entre les alliés. »³²⁴

A la veille de l'offensive alliée qui provoqua la dissolution de l'Autriche-Hongrie, la France ne considère pas possible de se prononcer pour la création d'un État yougoslave. La confiance accordée à Pašić ne signifie nullement qu'il jouit d'une carte blanche dans les affaires yougoslave. D'autre part le veto italien pèse sur l'avenir de la Yougoslavie. La déclaration italienne du 8 septembre en faveur de l'État yougoslave ne réussit à lever que partiellement cette hypothèque.

Le gouvernement Clemenceau restait fidèle à la politique déclarée au début, la guerre, rien que la guerre. Le problème yougoslave était perçu dans cette optique. Pašić, considéré comme le meilleur garant de l'engagement serbe aux côtés des Alliés jouit de son soutien.³²⁵ Les Yougoslaves à leur tour sont soutenus lorsque la guerre à outrance le demande. Il est par contre difficile de discerner une politique compréhensive envers la question yougoslave motivée par les intérêts français de l'après-guerre. Les références au barrage à l'est ou la volonté de s'opposer à la mainmise italienne sur les rives de l'Adriatique apparaissent, mais comme des témoignages personnels. Le gouvernement est concentré sur la conduite de la guerre dont l'issue favorable apparaissait assez lointaine.

³²⁴ Pichon à de Fontenay, Paris le 10 septembre 1918, AMAE, Série Z, Europe 1918-1940, Yougoslavie, vol. 31.

³²⁵ Note du Quai d'Orsay de septembre 1918, AMAE, Série Z, Europe 1918-1940, Yougoslavie, vol. 31.

V. UNION SOUS L'ÉGIDE FRANÇAISE OU UNION DE
FAIT SEPTEMBRE-NOVEMBRE 1918

L'impasse dans laquelle se trouvait la question yougoslave tout au long de l'été 1918 fut finalement brisée sur le champ de bataille. Le différend entre les Serbes et les Yougoslaves d'un côté, et la méfiance italienne envers le futur État yougoslave de l'autre, empêchaient les Alliés de se prononcer ouvertement en faveur de sa création. Le manque de cohésion au sein des Yougoslaves dans le sens large du terme, diminuait largement les effets escomptés d'une telle proclamation sur leurs co-nationaux vivant dans la Double Monarchie. Ce type de propagande censée provoquer les désertions dans les régiments yougoslaves était donc, au moins provisoirement, impossible. Or, précisément pendant l'été 1918, les projets d'une offensive sur le front d'Orient relancèrent la question yougoslave.

Depuis l'échec de la dernière offensive de Sarrail en mai 1917, les armées Alliées d'Orient ne menèrent aucune offensive d'envergure. L'arrivée du général Guillaumat en décembre 1917 permit d'entreprendre un travail de consolidation et de réorganisation du front allié. Qui plus est, tout au long de la première moitié de 1918, Guillaumat organisa l'entrée en ligne de l'armée grecque. Ainsi, lorsqu'il fut rappelé à Paris en juin, les conditions étaient réunies pour une offensive sur le front d'Orient.

Son successeur, le général Franchet d'Esperey, arrive à Salonique, après avoir été relevé du commandement du Groupe d'Armées du Nord. Il était, en effet, tenu implicitement pour responsable de la défaite du Chemin des Dames. Son désir de prouver que ses détracteurs avaient tort n'en était qu'accru. Même si son envoi à Salonique avait le caractère d'un limogeage, il ne s'en plaignait pas. Il était content d'être son propre chef, indépendant du Haut Commandement, qu'il tenait pour responsable de la défaite qui lui était imputée.

Franchet d'Esperey avait passé une grande partie de sa carrière dans les colonies françaises. Il y avait acquis le goût de l'action et les capacités

de décision. C'était un homme d'action et un officier rompu à la vie de troupe. Il n'était pas un général-politicien comme Sarrail. Néanmoins, ses expériences coloniales lui avaient permis d'acquérir une certaine aisance dans le domaine diplomatique, indispensable pour commander toutes les diverses unités alliées rassemblées sur le front de Salonique. Il avait démontré depuis le commencement de la guerre un attachement particulier pour les actions dans les Balkans. Il était à l'origine d'un des premiers projets d'action alliée dans les Balkans datant de 1914.

D'Esperey part pour Salonique n'ayant pas reçu d'instructions précises. Le gouvernement Clemenceau et l'état-major français étaient concentrés sur les batailles en cours en France. D'Esperey débarque donc le 18 juin à Salonique, n'ayant pas rencontré son prédécesseur, le général Guillaumat, qui avait quitté Salonique depuis plusieurs jours. Il ignore presque tout de la nature des relations avec les différents contingents nationaux sous son commandement. Il est également inconscient des différents conflits territoriaux opposant par exemple les Italiens aux Serbes en Albanie. Dépouvu de toute arrière-pensée politique, il peut se consacrer exclusivement à son seul objectif, à savoir organiser une offensive de grande envergure.

Il affectionnait tout particulièrement les visités au front et aux différents états-majors alliés. Lors de sa visite le 29 juin, à l'état-major serbe, il fait la connaissance du maréchal Mišić et du prince-régent. Monarchiste convaincu, il s'entend très bien avec le prince-régent.¹ Il est impressionné par la détermination et la combativité des Serbes. A la différence de son prédécesseur, il s'entend particulièrement bien avec les Serbes. Le changement intervenu dans le Haut-commandement serbe facilite largement cette entente.

Le maréchal Mišić remplace le général Bojović à la tête de l'état-major serbe. Bojović avait critiqué depuis toujours la stratégie des offensives ponctuelles avec des objectifs limités. Il estimait que les effets limités ne justifiaient par les pertes considérables de l'armée serbe. Ce type d'action éprouvait sérieusement le moral de ses troupes. Les soldats serbes estimaient que les Alliés manquaient de volonté pour organiser une offensive générale, capable de leur permettre de retourner chez eux. Entretemps ils avaient l'impression de se faire tuer pour des objectifs limités sans que cela ait une conséquence perceptible. Bojović constatait, en revanche, la diminution alarmante de ses effectifs. L'armée serbe était la seule armée alliée privée de la possibilité de renforcement, les volontaires yougoslaves mis à part. Les relations entre Guillaumat et Bojović devinrent tellement tendues

¹ Sur le front de Salonique voir FASSY, *Le Commandement français en Orient*, p. 337.

que Fontenay dut demander à plusieurs reprises le limogeage de Bojović.² Finalement, en juin, il prit la place de Mišić à tête de la première armée serbe.

Le maréchal Živojin Mišić, auteur de la victoire serbe lors de la bataille de Kolubara en 1914, était dépourvu de toute ambition politique. Ainsi, le courant passe très bien entre lui et d'Esperey. Leurs discussions se limitent exclusivement aux questions militaires. Cette fois le ton est donné par le général français venu examiner les possibilités pour une attaque sur le secteur serbe. Il répond favorablement à la seule demande serbe, à savoir organiser une offensive générale. Qui plus est, il accorde aux armées serbes le rôle principal, mais ingrat, de percer le front ennemi dans le secteur montagneux de Dobro Polje où les sommets dépassent les 2000 mètres. Finalement, il assura Mišić que l'armée serbe sera épaulée par les deux divisions françaises et par presque toute l'artillerie lourde française. Il confie à Mišić le commandement de ce groupe d'attaque. Mišić et le prince-régent n'attendaient qu'une proposition de ce genre afin de mobiliser toutes les ressources de l'armée serbe pour une poussée finale les menant à Belgrade.

Le plan d'offensive alliée prévoyait l'attaque sur le secteur serbe, dans la région de Dobropolje. Le massif montagneux de Moglena et Kozjak dominait la vallée de Cerna et la plaine de Kavadarci, Gradsko et Prilep. De cette façon la victoire serbe sur les sommets devait permettre au groupe d'attaque franco-serbe de descendre dans la vallée du Vardar au niveau de la ville de Gradsko, coupant ainsi en deux le front ennemi. L'objectif était de séparer l'armée allemande (à vrai dire il s'agissait de l'armée bulgare commandée par des officiers allemands) concentrée autour de Monastir, de l'armée bulgare dans la vallée du Vardar. Ce plan fut proposé à d'Esperey dès son arrivée par le général Charpy, commandant du III^{ème} bureau (opérations) des armées alliées. A l'origine du plan, on trouve le projet proposé en septembre 1916 par le colonel Živko Pavlović, adjoint au général Putnik lors de la guerre en Serbie. La simplicité du plan et la confiance dans les qualités de l'armée serbe persuadent d'Esperey d'y souscrire dès la fin juin.

Ainsi il se démarque du projet d'offensive laissé par son prédécesseur prévoyant une attaque échelonnée en plusieurs étapes le long de la vallée du Vardar. Guillaumat, considérait les divisions françaises et britanniques comme les mieux entraînées. Elles devaient composer la principale force d'attaque selon lui. D'Esperey, en revanche, non seulement prévoit l'attaque sur un secteur considéré comme presque inaccessible, mais envisage une offensive générale dont l'objectif est la défaite bulgare et l'arrivée

² Fontenay à Pichon, Salonique le 4 juin 1918, AMAE, Série Z, Yougoslavie, vol. 44, p. 4.

des armées alliées sur les frontières austro-hongroises. Ce projet ambitieux exige les moyens d'une part et le soutien diplomatique d'autre part. Les deux manquaient au nouveau commandant allié. Une étrange alliance se met alors en place entre d'Esperey et son prédécesseur afin de permettre l'organisation de l'offensive que les deux souhaitaient.

1. Les préparatifs pour l'offensive en Orient

Dans un premier temps, le général d'Esperey doit faire face à la diminution des effectifs alliés. L'état-major britannique, après le déclenchement de l'offensive allemande, exige en avril le rapatriement de 12 bataillons d'infanterie de Salonique pour renforcer ses unités en France. Or, après le retrait des divisions britanniques en été 1917 il avait été convenu lors de la conférence de Londres, qu'une telle décision ne pouvait être prise qu'en accord avec le gouvernement français. Ainsi, lors du Conseil supérieur de la guerre, réuni le 1 mai à Abbeville, il est décidé d'envoyer une commission composée des généraux Gramat et Woolcombe afin d'étudier avec le général Guillaumat la question de la réduction des effectifs alliés en Orient. Lors de la réunion de 31 mai, les trois généraux décident d'accepter le retrait de 12 bataillons britanniques. Leur rapatriement commence en juin et se termine le 8 juillet.³

De côté français l'envoi de renforts à Salonique était suspendu provisoirement en mars dès le commencement de l'offensive allemande. Depuis la conférence de Londres d'août 1917 l'armée française avait obtenu le droit de retirer une ou deux divisions de Salonique. Clemenceau y était particulièrement favorable. Il ordonne le 22 juin à D'Esperey d'augmenter le nombre des rapatriés à 5000 hommes par semaine. Il précise que même s'ils étaient volontaires il ne leur serait dorénavant pas permis de retourner en Orient.⁴ Il s'agissait d'hommes ayant servi plus de 18 mois en Orient. Selon la loi Mourier du 18 août 1917, à cause de difficultés climatiques, tous les hommes ayant passé 18 mois en Orient avaient le droit d'être rapatriés en France.

Guillaumat de retour en France s'oppose à l'affaiblissement de l'armée qu'il vient de quitter. Évoquant la perspective d'une offensive en octobre, il demande le 29 juin que les rapatriements soient limités à 2500

³ Voir *Les Armées françaises dans la Grande guerre* (AFGG), tome VIII, vol. 3, pp. 17-24.

⁴ Clemenceau à D'Esperey, Paris le 22 juin 1918, AFGG, tome VIII, vol. 3, Annexes vol. I, pp. 521-522.

hommes par semaine afin que les effectifs français en Orient soient maintenus à 200 000 hommes à partir du 1er août.⁵ Il parvient finalement à diminuer les rapatriements à 5000 hommes par mois. De cette façon, entre le 1er juin et 1er octobre les effectifs de l'Armée française d'Orient passent de 232 000 à 209 000 hommes.⁶ Ainsi s'opère un changement dans le nombre respectif des effectifs alliés sur le front d'Orient. Les armées française et britannique diminuent leurs effectifs de plus de 35 mille hommes, tandis que l'armée grecque augmente en nombre de plus de 50 000 soldats. D'Esperey disposait donc des forces nécessaires pour organiser l'offensive souhaitée par l'état-major français.

En effet, les offensives allemandes qui se succèdent en mai et juin en France, incitent le Haut-commandement français à essayer de diminuer la pression allemande par une action en Orient. Les généraux Guillaumat et Foch souscrivent sans réserve à cette idée. Clemenceau, par le télégramme du 23 juin invite d'Esperey à commencer les préparatifs pour l'offensive selon les projets laissés par Guillaumat. En effet, les instructions envoyées de Paris suggèrent une série d'actions aboutissant à terme à une offensive générale. Les instructions détaillées dans ce sens arrivent le 2 juillet à Salonique. D'Esperey répond le 13 juillet, envoyant son projet d'offensive sur le secteur serbe. Il se déclare partisan d'une offensive décisive permettant d'obliger d'un seul coup la Bulgarie à quitter la guerre.⁷ Outre le Haut-commandement français il lui faut obtenir l'accord des gouvernements alliés. Or, les projets français d'offensive en Orient se heurtent à une opposition acharnée des Britanniques.

Les Alliés n'étaient revenus sur la question du front d'Orient que lors de la conférence d'Abbeville. A cette occasion ils avaient confirmé la Note collective des représentants militaires du 23 décembre prévoyant une attitude défensive. Le représentant britannique, le général Sackville-West y revient le 13 juin, demandant que la possibilité de l'évacuation de Salonique soit étudiée plus en détail. L'état-major britannique ne cachait pas son intention de diminuer sa participation sur le front d'Orient, voire de l'abandonner complètement. L'attitude britannique est sévèrement critiquée par Guillaumat et finalement repoussée par Clemenceau. Or, les différences entre les Alliés apparurent lorsque Sackville-West se rendit compte

⁵ Note de Guillaumat, Paris le 29 juin 1918, AFGG, tome VIII, vol. 3, Annexes vol. 1, pp. 592-593.

⁶ AFGG, tome VIII, vol. 3, Annexes vol. 1, tableau 8, p. 921.

⁷ Voir AFGG, tome VIII, vol. 3, pp. 74-77.

de l'intention française d'organiser une offensive en Orient.⁸ Ce différend est à l'origine de vifs échanges entre Lloyd George et Clemenceau lors de la réunion du Conseil supérieur de la guerre du 2 au 4 juillet à Paris.

Le Premier ministre britannique remarque que la décision d'une éventuelle offensive ait été prise sans que son état-major n'eût été consulté. Il regrette aussi de ne pas avoir été consulté lors de la nomination du général d'Esperey. En plus d'accuser le gouvernement français de mener une politique unilatérale dans les Balkans, Lloyd George et Balfour s'opposaient en principe à une offensive générale dans les Balkans. La question fut finalement repoussée afin que ses aspects diplomatiques et militaires puissent être étudiés en détail.⁹

Lors de la réunion de la conférence réunie à Versailles le 11 juillet afin d'étudier les aspects diplomatiques, lord Robert Cecil dévoile les raisons motivant le refus britannique. Il se déclare favorable à des négociations ayant pour objectif de faire sortir la Bulgarie de la guerre.¹⁰ Balfour était personnellement très favorable à une paix séparée avec la Bulgarie. Il tentait de persuader les États-Unis de déclarer la guerre aux Bulgares afin de les pousser à une paix séparée avec les Alliés. Il ne rechignait non plus à leur proposer des compensations territoriales aux dépens de la Serbie ou de la Grèce.¹¹ Il fut nécessaire que Pichon affirme que le gouvernement français s'était déjà engagé envers ces deux gouvernements alliés pour que Cecil accepte finalement de laisser la question aux représentants militaires. Ces derniers étaient censés décider de la viabilité d'une offensive générale capable de faire sortir la Bulgarie de la guerre. Ainsi, le général Guillaumat, présent déjà à Versailles, dut défendre le projet de son successeur dans une série de mémorandums et devant les représentants militaires alliés. Finalement, le 3 août les représentants militaires alliés décidèrent de conseiller d'approuver le projet d'offensive, laissant au général d'Esperey le droit de décider le moment propice pour la commencer.¹²

Le général Guillaumat oeuvrait sans relâche en vue d'obtenir également l'accord du Haut-Commandement français pour une offensive générale en Orient. Progressivement, laissant de côté son amour-propre, il

⁸ *Ibid.*, pp. 152-154.

⁹ Procès-verbal des réunions du conseil supérieur de la guerre, Versailles de 2 à 4 juillet 1918, AMAE, Série Y Internationale, vol. 13, pp. 133-145.

¹⁰ Procès-verbal de la réunion de la conférence diplomatique, Versailles le 11 juillet 1918, AMAE, Série Y Internationale, vol. 13, pp. 66-82.

¹¹ ROTHWELL, *British War Aims*, pp. 215-221.

¹² Rapport des représentants militaires au Conseil supérieur de la guerre, Versailles le 3 août 1918, AMAE, Série Y Internationale, vol. 13, pp. 157-159.

accepta le projet avancé par d'Esperey d'une offensive sur le secteur serbe. Néanmoins, l'état-major français suggéra de l'accompagner d'une attaque sur le secteur Vardar-Doiran tenu par les troupes françaises et britanniques. A Paris on continuait à croire à la supériorité des troupes françaises et britanniques.¹³ Le général d'Esperey obtint donc l'accord de Paris, mais celui du gouvernement anglais n'était nullement acquis.

Le gouvernement français envoie, début septembre, Guillaumat à Londres et à Rome pour arracher le consentement des deux gouvernements alliés. Le 4 septembre lors d'une réunion au 10 Downing Street, il réussit à convaincre des Britanniques. Son argument principal était qu'en cas de victoire des retraits plus importants seraient possibles. Il lui fallut aussi se déplacer à Rome, où il exposa le projet de l'offensive au gouvernement Orlando. Finalement, le 10 septembre le gouvernement Clemenceau, après avoir obtenu l'accord de ses alliés, informe d'Esperey qu'il peut commencer les opérations lorsque ses armées seront prêtes.¹⁴

2. La percée du front du Salonique et l'armistice bulgare

L'offensive tant attendue sur le front de Salonique commence le 14 septembre avec une attaque conjointe des armées serbe et française sur les positions bulgares dans le massif montagneux de Dobropolje. Seulement douze jours après, les émissaires bulgares apparaissent devant les lignes anglaises à l'ouest du front allié, demandant la cessation des hostilités. Le succès fulgurant des armées alliées du général Franchet D'Esperey ouvrait les portes des Balkans aux Alliés. Le général d'Esperey à Salonique, et le président du Conseil Georges Clemenceau avec l'état-major des Armées à Paris durent faire un choix sur la direction des opérations suivantes. La route vers Niš et Belgrade était ouverte, leur permettant ainsi de menacer la Double Monarchie par le Sud. En même temps, en prenant la voie de Constantinople et des Détroits, les Alliés pouvaient espérer neutraliser un autre allié balkanique des Puissances Centrales, la Turquie.

Après quelques tergiversations, c'est une troisième direction qui est choisie pour les armées alliées par le Président du Conseil. D'ailleurs, Clemenceau ne croyait pas que la guerre pourrait être gagnée dans les Balkans. Ainsi, il voyait dans le succès initial des Alliés surtout une possibilité de retirer les troupes françaises des Balkans en abandonnant le front orien-

¹³ FASSY, *Le Commandement français en Orient*, pp. 366.

¹⁴ *Ibid.*, pp. 396.

tal aux alliés balkaniques, grecs et serbes. Tandis que l'armée serbe traverse le Vardar en s'approchant de Štip (le 24 septembre 1918), Clemenceau craint qu'une offensive sur Sofia ne le prive de l'occasion de faire rentrer les troupes françaises.¹⁵ Pour enrayer l'avancée des armées de Franchet d'Esperey, il songe à un moment à envoyer de nouveau le général Guillaumat, en qualité de général en chef à Salonique, avec l'ordre d'étudier les moyens d'arrêter les opérations et de récupérer les divisions françaises et anglaises.¹⁶ L'arrivée des émissaires bulgares dissipe toutes les craintes sur la faisabilité d'une offensive contre le territoire bulgare, et le général d'Esperey reçoit l'ordre de marcher sur Sofia au cas où les termes d'armistice, décidés unilatéralement par le gouvernement français, ne seraient pas acceptés.

Après la signature de l'armistice bulgare, le 29 septembre à Salonique, se précise réellement le choix stratégique de Clemenceau. Le général d'Esperey reçoit le 30 septembre l'ordre du Ministère de la Guerre de couper tout ravitaillement de l'ennemi par le Danube et d'apparaître avec ses armées le plus tôt possible sur la mer Noire, notamment à Constanza.¹⁷ En même temps, Clemenceau le prévient de la mission du général Berthelot à Jassy.¹⁸ L'objectif principal des armées alliées devait donc être de faire rentrer la Roumanie dans la guerre.

Avant de concevoir une stratégie pour atteindre cet objectif, Clemenceau avait demandé à d'Esperey de lui faire savoir quel était, après l'armistice bulgare, le plan d'action des armées alliées.¹⁹ Les intentions du général d'Esperey étaient claires dès le lendemain de l'armistice. Il envisage une vaste offensive dont l'objectif est d'abord de libérer la Serbie, puis d'attaquer l'Autriche-Hongrie par le sud. Ainsi, dès le 30 septembre il donne l'ordre à la 1^{ère} armée serbe de se diriger au plus vite vers la région de Niš.²⁰ La deuxième armée serbe est, elle aussi, transférée dans la région de Kumanovo et Vranje, avec les ordres d'avancer vers le nord.²¹ Même les instructions reçues de Paris, lui indiquant d'orienter les armées sous son com-

¹⁵ POINCARÉ Raymond, *Au Service de la France. Victoire et armistice 1918*, Paris 1933, vol. X, p. 357.

¹⁶ *Ibid.*, p. 359.

¹⁷ Clemenceau à d'Esperey, Paris, le 30 septembre 1918, AFGG, tome VIII, vol. 3, Annexes 2, doc. N° 1244, p. 1000.

¹⁸ Clemenceau à d'Esperey, Paris, le 30 septembre 1918, *ibid.*, doc. N° 1245, p. 1000.

¹⁹ Clemenceau à d'Esperey, Paris, le 1^{er} octobre 1918, *ibid.*, doc. N° 1246, p. 1001.

²⁰ Franchet d'Esperey, Instruction pour les armées, Salonique le 30 septembre 1918, *ibid.*, doc. N° 1254, p. 1010.

²¹ Franchet d'Esperey, Instruction pour les armées, Salonique le 1^{er} octobre 1918, AFGG, tome VIII, vol. 3, Annexes 3, doc. N° 1275, p. 7.

mandement vers le Danube et la Roumanie, ne le font pas changer d'avis. Tout en continuant de concentrer ses troupes pour une offensive vers l'Autriche-Hongrie, il répond à Paris que l'état des chemins de fer bulgares ne permettrait pas d'envoyer dans l'immédiat des troupes sur le Danube.²² Sa liberté d'action est augmentée par des instructions parfois contradictoires reçues de Paris. Par exemple, le Ministère de la Guerre l'informe que l'Allemagne s'était désintéressée de la Turquie, et qu'il devait orienter ses efforts contre elle.²³

En essayant de concilier les ordres reçus avec son projet d'une offensive contre l'Autriche-Hongrie, Franchet d'Espèrey conçoit, le 5 octobre, un vaste plan d'offensive sur quatre fronts vers : l'Autriche-Hongrie, la Turquie, la Roumanie, et l'Albanie. La répartition des troupes sur les différents fronts démontre bien que l'attaque contre l'Autriche a été privilégiée. L'armée serbe (six divisions), l'armée française (quatre divisions françaises, une italienne et trois helléniques) ainsi que l'armée britannique (trois divisions) sont assignées au front nord, avec l'objectif de libérer la Serbie et de menacer l'Autriche-Hongrie. Les forces prévues pour les autres fronts sont nettement moins importantes. Une seule division française est affectée au front roumain avec pour objectif de constituer une avant-garde contre les troupes allemandes dans le pays et de couper les communications entre les Puissances Centrales et la Turquie. Contre cette dernière, Franchet d'Espèrey réunit un corps d'armée constitué dans un premier temps d'une division française et d'une division britannique en leur fixant comme objectif de permettre, par une attaque sur l'isthme de Boulaïr, l'entrée des flottes alliées dans la mer de Marmara. Finalement, l'action contre les forces austro-hongroises en Albanie, menaçant l'aile gauche des forces alliées, dut être assurée par une division française et des détachements serbes et grecs.²⁴

Ce projet d'offensive est largement contesté lors de la réunion du Conseil Supérieur de Guerre des Alliés, tenue les 7 et 8 octobre 1918 à Paris. Les Alliés reprochent au général Franchet d'Espèrey de ne l'avoir conçu qu'en ayant à l'esprit les intérêts français. Le gouvernement britannique, par la voix de son Premier ministre, Lloyd George, proteste d'abord contre la décision d'accorder aux généraux français le commandement des troupes

²² AFGG, tome VIII, vol. 3, p. 362.

²³ *Ibid.*, p. 369.

²⁴ Franchet d'Espèrey, Instructions pour les armées, Salonique le 5 octobre 1918 ; Franchet d'Espèrey à Clemenceau, Salonique le 6 octobre 1918, AFGG, tome VIII, vol. 3, Annexes, doc. 1347, 1351.

alliées sur les quatre fronts. Mais, surtout, il conteste la décision, prise sans l'accord du gouvernement britannique, de déplacer les divisions britanniques du front turc, où elles avaient été depuis le début de la campagne des Balkans, au front serbe. Il y voyait une volonté française d'empêcher son gouvernement et son armée de tirer profit de la lutte contre les Turcs, à laquelle elles s'étaient employées sur les fronts de Palestine et de Salonique depuis trois années. En résumant la position de son gouvernement, Lloyd George accuse le général Franchet d'Esperey et, à travers lui, implicitement le gouvernement français de s'être servis des troupes alliées pour atteindre des objectifs politiques en Orient. En conséquence, il menace de retirer les troupes britanniques du dispositif allié. Étant donné que le Premier ministre italien, Vittorio Orlando, conteste à son tour l'intention du Commandant en chef Allié en Orient d'envoyer des troupes françaises en Albanie, c'est en effet son projet d'offensive qui se voit mis en échec.²⁵

La tâche, difficile et ingrate, de défendre les intérêts français, incombe au président du Conseil. Puisque le projet d'offensive en question ne correspondait pas à sa vision du rôle des armées alliées en Orient, Clemenceau, tout en rendant hommage au général d'Esperey, est prêt à l'abandonner pour préserver l'unité des Alliés. Il accepte de donner instruction à Salonique de laisser, autant que possible, les armées nationales des Alliés regroupées. Elles devraient désormais rester sur leurs fronts d'origine.²⁶ Ainsi s'établit la préséance des Britanniques sur le front turc et des Italiens sur le front albanais. En conséquence, les troupes britanniques sont majoritairement assignées au front turc sous le commandement d'un général britannique, tandis que les divisions françaises en Albanie doivent être retirées pour permettre l'avance de l'armée italienne.²⁷

L'échange de vue entre les Alliés eut le mérite de confirmer que la seule voie ouverte pour les troupes française était celle du Nord. Cette conclusion stratégique fut néanmoins diversement interprétée au sein du gouvernement français. Stéphane Pichon, d'ailleurs peu favorable à une offensive contre la Turquie à cause du temps nécessaire pour la préparer, croit que davantage de profit pourrait être tiré d'une attaque contre l'Autriche-Hongrie et, à travers elle, contre l'Allemagne. L'arrivée des armées alliées sur le Danube offrirait la possibilité de rétablir le front roumain,

²⁵ Procès verbal de la réunion du Conseil Supérieur de la Guerre, Paris 7.10.1918, AMAE, Série Y, vol. 14, pp. 85-90.

²⁶ *Ibid.*

²⁷ Clemenceau à d'Espèrey, Paris le 7 octobre, AFGG, tome VIII, vol. 3, Annexes 3, doc. 1381, p. 126.

d'agiter la Hongrie, de faciliter l'offensive italienne en obligeant les Austro-hongrois à ramener des divisions du front italien.²⁸ Suivant ses préférences stratégiques, c'est surtout la première possibilité, parmi celles évoquées par Pichon, que le Président du Conseil retient.

La possibilité de rétablir le front roumain fut, selon Clemenceau, le principal bénéfice de la victoire Alliée. C'est précisément le jour de la réunion du Conseil Supérieur de la Guerre que la stratégie des opérations alliées en Orient aussi bien que le projet d'une expédition en Roumanie furent définitivement établis. Clemenceau ordonna au général Franchet d'Esperey de procéder d'abord à la libération de la Serbie, puis de rétablir le contact avec la Roumanie et la Russie méridionale, établissant ainsi progressivement un front défensif de l'Albanie au Danube et à la mer Noire, formant ainsi un barrage à l'expansion allemande. Ses instructions au sujet de la Turquie prévoyaient de l'isoler par terre et par mer et, seulement au cas où elle n'aurait pas signé l'armistice rapidement, de mener une éventuelle action militaire contre elle. Le président du Conseil, à la même occasion, confiait au général Berthelot la tâche d'organiser une intervention militaire en Roumanie, dont le but était de faire rentrer ce pays de nouveau dans le camp allié. Ensuite, le général Berthelot, en tant que conseiller technique du gouvernement roumain, devrait réorganiser l'armée roumaine et essayer d'entrer en contact avec des éléments russes favorables à l'Entente, pour permettre une coopération entre l'armée d'Orient et l'armée roumaine d'une part et les forces russes d'autre part.²⁹

Le général Berthelot présente ce projet d'offensive à Salonique où il arrive le 13 octobre. Entre temps, le général D'Esperey n'ayant reçu d'autres ordres que ceux l'invitant à laisser l'initiative sur le front turc aux Britanniques, et sur le front albanais aux Italiens, continue de préparer son offensive en Serbie, avec cette fois des troupes serbes, françaises, helléniques, et une seule division britannique.³⁰ Désormais, son activité de commandant allié en Orient est étroitement surveillée, car son esprit d'initiative et sa tendance à concevoir indépendamment des projets d'offensive avaient provoqué des malentendus entre les gouvernements alliés. Dorénavant il est obligé de notifier périodiquement la répartition des forces alliées et les

²⁸ Note de Stephan Pichon, Paris le 8 octobre 1918, AMAE, Série Y, vol. 14, p. 4.

²⁹ Clemenceau à d'Esperey : Plan d'action militaire en Orient, Paris le 7 octobre 1918, AFGG, tome VIII, vol. 3, Annexe 3, doc. 1378, p. 120-124.

³⁰ Franchet d'Esperey, Instruction pour les armées, Salonique le 10 octobre 1918, *ibid.*, doc. 1429, p. 168-170.

mouvements prévus.³¹ C'est ainsi qu'il informe Paris, le 13 octobre, de la mise en oeuvre des ordres lui demandant de regrouper les armées nationales sous son commandement.³²

C'est seulement après l'arrivée du général Berthelot à Salonique que le projet d'offensive des armées alliées fut modifié, conformément aux souhaits du président du Conseil. Le général Franchet d'Esperey informe Clemenceau qu'il avait renoncé à son intention initiale d'attaquer l'Autriche-Hongrie en soulevant en même temps ses populations. En se pliant aux instructions reçues il précise que désormais, les armées alliées en Serbie se limiteraient à la reconquête du pays, et à la formation d'un front défensif sur le Danube et sur la Save. En même temps, il met à la disposition du général Berthelot 3 ou 4 divisions pour son action militaire en Roumanie.³³ Le projet d'établissement d'un front défensif, de l'Adriatique à la mer Noire, est communiqué également aux gouvernements britannique et italien.³⁴

Clemenceau, intimement convaincu que le front d'Orient n'apporterait pas la victoire, continue d'y accorder une importance secondaire. La défaite bulgare, pour lui, ouvrait la voie de Bucarest et de la Russie, et celle de Berlin commençait en France et non à Salonique. Les visées stratégiques de Clemenceau et l'opposition alliée eurent raison des projets ambitieux de Franchet d'Esperey. Les armées serbes sous son commandement furent obligées de s'arrêter à leurs frontières, laissant ainsi la solution de la question yougoslave à la diplomatie.

3. La conception serbe de l'union yougoslave

Les victoires de l'armée serbe eurent une influence considérable sur la conception serbe de l'union yougoslave. Pašić se vit formidablement encouragé par ces victoires, se sentant désormais en mesure de demander aux Alliés d'accepter l'union yougoslave faite par la Serbie. A cette intention, il quitte Evian, où il était aller se ressourcer, pour Paris précisément au moment où les soldats serbes et leurs alliés français brisent les défenses bulgares. Le changement de perspective est perceptible dans les rapports

³¹ Clemenceau à Franchet d'Esperey, Paris le 8 octobre 1918, *ibid.*, doc. 1393, p. 137.

³² Franchet d'Esperey à Clemenceau, Salonique le 13 octobre 1918, *ibid.*, doc. 1453, pp. 195-196.

³³ Franchet d'Esperey à Clemenceau, Salonique le 18 octobre 1918, *ibid.*, doc. 1541, pp. 285-287.

³⁴ Clemenceau à l'attaché militaire à Rome, Paris le 11 octobre 1918, *ibid.*, doc. 1437, et Clemenceau à l'attaché militaire à Londres, Paris le 21 octobre 1918, *ibid.*, doc. 1570, 1571, 1572.

de Fontenay qui présente les propos de Pašić comme les siens. Pour lui et pour Pašić, le Comité yougoslave de Londres n'avait été constitué que pour faire de la propagande, et nullement pour être le noyau d'un gouvernement yougoslave. D'ailleurs, selon Pašić, il ne pourrait y avoir qu'un seul gouvernement yougoslave, d'une seule et unique Yougoslavie réunissant : et les provinces yougoslaves de l'Autriche-Hongrie, et la Serbie. Si au contraire, les Alliés permettaient la création d'un État yougoslave séparé de la Serbie, ils provoqueraient ainsi un soulèvement de près de deux millions de Serbes souhaitant impérativement l'union immédiate avec le Royaume des Karadjordjević. Fontenay, quant à lui, considérait le possible conflit entre deux groupes de Yougoslaves comme une invitation implicite aux adversaires de l'Entente de prendre la défense de l'une ou de l'autre partie, pour ainsi introduire l'influence germanique sur les rives de l'Adriatique.³⁵

Pašić, lors de son entrevue avec Pichon le 20 septembre, lui présente la nouvelle position de son gouvernement sur la question yougoslave. Il voulait savoir si les Alliés pouvaient faire une déclaration reconnaissant « comme les Serbes leurs anciens et fidèles amis, les autres Yougoslaves comme leurs alliés, et les aider à s'unir à la Serbie ». En guise de réponse, le ministre français lui fait connaître le contenu de la toute récente déclaration du gouvernement italien au sujet des Yougoslaves. Le gouvernement italien acceptait, par une déclaration officielle publiée le 14 septembre 1918, le principe d'un État yougoslave sous condition qu'il ne nuise pas aux articles du traité de Londres.³⁶ Soulignant que la déclaration italienne avait été très difficile à obtenir, Pichon précise en effet les limites que lui avait imposées l'attitude italienne. Lié par les obligations prises envers son allié, le ministre français ne veut même pas commenter les relations entre le Comité yougoslave de Londres et le gouvernement serbe. De ce fait, l'argumentation présentée par Pašić, dont l'objectif était de persuader les Alliés que la Serbie devait être le seul et unique pivot de l'union des Yougoslaves, ne provoque aucun commentaire de la part du ministre français. En revanche, Pichon insiste sur la nécessité de la création, dans les plus brefs délais, d'un gouvernement de coalition serbe.³⁷

L'opinion des autres dirigeants français sur la question yougoslave fut presque identique à celle de Pichon. Le Président de la République, Raymond Poincaré, expliqua à Fontenay que l'incorporation des ports

³⁵ Fontenay à Pichon, Paris le 17 septembre 1918, AMAE, Série Z, Autriche, vol. 50.

³⁶ Note de MAE, Paris le 14 septembre 1918, AMAE, Série A-Paix, vol. 296, p. 2.

³⁷ Compte-rendu de Fontenay de la conversation entre Pachitch et Pichon, AMAE, PA-AP, 347-Fontenay, vol. 103.

de Fiume et de Raguse récompenserait largement la Serbie, tandis que les Yougoslaves devraient avoir le droit de choisir leur avenir lors d'un plébiscite.³⁸ En recevant Pašić le 21 septembre, il lui fait savoir sa préférence pour les mesures provisoires dans l'immédiat, car elles n'engageraient pas l'avenir des Yougoslaves. Son idée d'organiser un plébiscite est favorablement accueillie par Pašić, qui se dit convaincu que les Croates et les Slovènes veulent s'unir avec la Serbie. Tout comme Pichon, Poincaré demande des informations sur la politique intérieure serbe. Il apporte son vif soutien à un gouvernement de coalition, dont la création, d'après lui, pourrait être facilitée par les victoires des armées serbes.³⁹ De tous les hommes politiques français, Clemenceau, de loin, s'exprime dans les termes les plus vagues sur la question yougoslave. Après avoir entendu sensiblement le même plaidoyer déjà fait à Pichon, il déclare laconiquement à Pašić que l'union des Yougoslaves se ferait avec le temps.⁴⁰

Lors des entretiens avec Pašić, les hommes d'État français s'intéressent surtout à la politique intérieure serbe, laissant de côté la question yougoslave, comme si elle n'était pas encore d'actualité. En revanche, le foudroyant succès de la campagne en Orient permet à Pašić d'attirer l'attention, cette fois, de l'opinion publique française sur la question yougoslave. Dans une déclaration publiée le 27 septembre dans le *Journal des Débats* et le *Temps* il souligne que, dès l'attaque austro-hongroise, la Serbie avait résolu non seulement de se défendre, mais aussi de libérer ses frères Serbes, Croates et Slovènes du joug des Habsbourg, pour former avec eux un État uni et fort, capable d'être une barrière solide à l'avancée des Allemands vers l'Est. Par la même occasion, il exprime le vœu que les Alliés, à l'instar de la reconnaissance accordée aux Polonais et aux Tchécoslovaques, reconnaîtraient à leur alliée serbe le droit de libérer ses frères et de s'unir à eux dans un État souverain et indépendant. Surtout, il met en garde contre l'acceptation des derniers projets austro-hongrois, visant à créer une Yougoslavie dans les limites de la Double Monarchie, car ils ne pourraient servir que les intérêts allemands et hongrois. Par contre, conclut-il, une Yougoslavie créée par la Serbie, fondée sur les principes du Pacte de Corfou, serait une alliée inconditionnelle et fidèle de l'Entente.⁴¹

³⁸ *Ibid.*

³⁹ Fontenay, compte-rendu des conversations de Pachitch avec Poincaré et Clemenceau, Paris le 21 septembre 1918, AMAE, PA-AP, 347-Fontenay, vol. 103.

⁴⁰ *Ibid.*

⁴¹ STANKOVIĆ, *Nikola Pašić, saveznici i stvaranje Jugoslavije*, p. 261.

La volonté du gouvernement serbe d'être reconnu comme seul auteur de l'union yougoslave intensifie un conflit ouvert avec le Comité yougoslave, et notamment avec son président Ante Trumbić. Les différences entre eux étaient considérables depuis la reconnaissance du Comité tchécoslovaque par les Alliés en juin 1918.

Les différences s'accroissent en septembre, après les victoires en Orient, car l'heure de la libération des provinces yougoslaves approche. Trumbić, dans une lettre envoyée à Pašić à la fin de septembre, insiste sur l'évolution de l'opinion publique dans les pays alliés, considérant déjà les nations opprimées de l'Europe centrale, comme des nations alliées de l'Entente. La preuve en est l'intitulé de leur second congrès, prévu le 15 octobre à Paris, comme Congrès des nations de l'Europe Centrale alliées à l'Entente. Il revendique pour les Yougoslaves justement, le statut de nation alliée, et pour le Comité yougoslave le droit de la représenter, considérant cette solution conforme aux décisions du Pacte de Corfou. D'autre part, il ne souhaite pas nier à la Serbie le droit de le faire à son tour, seulement il croit qu'elle ne pourrait pas avoir l'exclusivité dans la représentation des Yougoslaves. D'ailleurs, cette solution, d'après lui, serait intenable du point de vue juridique, puisque le Royaume du Monténégro jouit d'une reconnaissance internationale. La Serbie et le Comité yougoslave, selon Trumbić, devraient conjointement représenter les Yougoslaves, notamment parce que le gouvernement serbe détient mandat d'un tiers seulement de la nation yougoslave, vivant dans la Serbie propre. Dans le cas contraire, le Comité yougoslave se trouverait en état d'infériorité envers le gouvernement serbe et par rapport aux autres mandataires des nations opprimées de la Double Monarchie. Ainsi il ne serait pas en mesure de s'associer pleinement à leurs demandes lors du Congrès des nations opprimées, dont l'objectif était de demander le droit à l'autodétermination et leur libération du joug austro-hongrois. Surtout, Trumbić considère que la position de la Serbie ne pourrait en aucun cas être comparée à celle de l'Italie et de la Roumanie, car elles avaient signé des traités avec l'Entente leur accordant le droit d'annexer certains territoires de l'Autriche-Hongrie. De ce fait, elles eurent le droit d'accorder le statut qu'elles souhaiteraient à ces populations, comme la Serbie l'avait fait pour la Macédoine après le traité de Bucarest en 1913. Vu qu'aucun accord de ce genre n'existait avec l'Entente, une telle conduite de la Serbie dans les provinces yougoslaves ne pourrait qu'être considérée comme impérialiste et annexionniste. En conclusion, Trumbić estime que la seule politique possible est celle fondée sur le pacte de Corfou, accordant aussi bien au gouvernement serbe qu'

au Comité yougoslave la même responsabilité et la même mission dans l'union des Yougoslaves.⁴²

Lors de l'entretien entre Pašić et Trumbić du 27 septembre à Paris, il s'avère que les deux hommes ont deux conceptions fondamentalement différentes de la politique, et en conséquence de l'union yougoslave. La reconnaissance du Comité yougoslave, pour le président du Conseil serbe, ne profiterait qu'à l'Autriche-Hongrie, prouvant la validité de son projet d'une réforme trialiste, tandis que Trumbić y voit la preuve de l'existence de la nation yougoslave. Suivant les principes proclamés par le président Wilson, il estime que les Serbes, Croates et Slovènes, vivant en Autriche-Hongrie, ont le droit inaliénable de disposer de leur avenir. Ainsi ils devraient être les auteurs actifs de leur libération et le droit exclusif de décider de l'union avec le Royaume de Serbie leur appartient. Pašić, en revanche, étant partisan de la Realpolitik traditionnelle, voit les Serbes comme libérateurs, d'abord de leurs frères Serbes, puis des Croates et des Slovènes. Une fois la libération achevée, il est prêt à leur accorder le droit de décider de leur avenir, tout en respectant les intérêts des Serbes désirant impérativement s'unir avec la Serbie.⁴³

Leur désaccord était connu du gouvernement français. Le service de renseignement militaire informe le Quai d'Orsay, dès le 20 septembre, de la position de Trumbić et de ses amis qui avaient appelé de tous leur voeux la création d'une république fédérale yougoslave, au lieu d'une « panserbie » assujettie à la dynastie serbe. La possibilité d'une déchirure ouverte entre ce dernier et Pašić fut aussi envisagée, vu que Trumbić souhaitait la reconnaissance des Yougoslaves de la Double Monarchie dans les mêmes termes que pour les Tchécoslovaques.⁴⁴ Trumbić vient personnellement, le 29 septembre, expliquer la position des Yougoslaves à Pichon. S'appuyant sur l'existence des volontaires yougoslaves au sein de l'armée serbe en Macédoine, aussi bien qu'en Roumanie et en Sibérie, il propose que la France fasse une déclaration reconnaissant le peuple yougoslave comme nation alliée ayant le droit de rompre les liens qui l'attachaient à l'Autriche-Hongrie et de s'unir avec ses frères de Serbie et du Monténégro au sein d'un État indépendant. En conséquence, il demande que le Comité yougoslave de Londres soit reconnu comme représentant de l'État des Serbes, Croates

⁴² Trumbić à Pašić, Paris fin septembre 1918, KRIZMAN, JANKOVIĆ, *Gradja*, vol. I, pp. 311-316.

⁴³ Note de Trumbić sur l'entretien avec Pašić, Paris le 27 octobre 1918, KRIZMAN, JANKOVIĆ, *Gradja*, vol. I, pp. 320-330.

⁴⁴ Note de Service de renseignement militaire, Italie, le 20 septembre 1918, AMAE, Série Z, Autriche, vol. 50,

et Slovènes de l'Autriche-Hongrie. La réponse de Pichon reste inchangée. La condition nécessaire à une telle prise de position de la part du gouvernement français, a toujours été l'accord préalable des gouvernements alliés, notamment des gouvernements italien et serbe, ce qui était selon Pichon, loin d'être acquis d'avance.⁴⁵ De cette manière, le Quai d'Orsay était formellement informé de l'existence de deux projets d'union yougoslave. Trumbić et Pašić se disputaient le droit d'unir les Yougoslaves, présentant ainsi deux visions de l'union et du futur État, confédérale et centralisatrice. Dans ce climat de conflit ouvert, le différend est transféré à Londres, où le président de Conseil serbe se rend le 2 octobre.

La position officielle du gouvernement anglais était largement influencée par Steed et Seton-Watson. Steed et Seton-Watson devaient leur influence au fait qu'ils animaient un cercle de scientifiques et de journalistes, réunis autour de la revue *New Europe*, dont Seton-Watson était le propriétaire. Ils partageaient tous la profonde conviction que la victoire devrait se traduire par la mise en place d'un nouveau système de relations internationales, dont les idées directrices devaient être la démocratie et le droit à l'autodétermination des peuples. L'institution censée assurer la mise en pratique de ce projet aurait dû être la Société des Nations. Évidemment, au préalable, il fallait vaincre le militarisme prussien qui avait jeté l'Europe dans la guerre, et dissoudre la Double Monarchie, son allié et le fondement du projet de la Mitteleuropa allemande.⁴⁶ Il est à souligner que les experts pour les Balkans au sein du Foreign Office, tels que les frères Rex et Allen Leeper, appartenaient à ce cercle et partageaient ces convictions.⁴⁷

Seton-Watson exprimait les pensées de ses amis et les siennes sur la question yougoslave dans un mémoire, intitulé : *La politique de M. Pašić et le problème yougoslave*, envoyé au Foreign Office juste après l'arrivée de Pašić à Londres. Les arguments contenus dans ce mémoire témoignaient de l'identité de leurs vues avec celles de Trumbić. Ils voulaient tout d'abord mettre en garde le gouvernement britannique contre toute tentative de Pašić de se présenter, comme il l'avait fait lors de sa dernière visite à Londres en été 1917, comme l'irremplaçable président du Conseil Serbe. Ils contestaient vivement l'image, que Pašić avait su se créer, de seul vrai allié de l'Entente, à la différence de l'opposition serbe et des Yougoslaves, suspectés d'austrophilie. Le soutien des gouvernements alliés ainsi acquis, lui servait

⁴⁵ Pichon à Barrère, Paris le 30 septembre 1918, AMAE, Série Z, Autriche, vol. 51.

⁴⁶ HANAK Harry, *Great Britain and Austria-Hungary during the First World War*, Londres 1962, pp. 176-188.

⁴⁷ GOLDSTEIN Eric, *Winning the Peace*, Oxford 1991, pp. 70-71.

à convaincre le Régent qu'il était le seul à pouvoir garantir la survie de la Monarchie serbe, parce que l'opposition était majoritairement républicaine et peu crédible aux yeux des Alliés. En effet, son parti, les radicaux, n'avait pas été en mesure de faire voter le budget, après que l'opposition se fut retirée de l'Assemblée serbe. De ce fait son cabinet dépendait du bon vouloir des gouvernements alliés de lui accorder un soutien financier. De cette manière, les Alliés avaient permis que ce gouvernement anticonstitutionnel perdure, malgré les protestations de l'opposition et de la majorité des intellectuels serbes. Le cabinet Pašić fut même encore plus contesté à cause de sa politique étrangère. Le désaccord avec le Comité yougoslave et l'opposition serbe porta sur la manière d'effectuer l'union de tous les Slaves du Sud. En reprenant les arguments avancés par Trumbić, Seton-Watson accuse Pašić de vouloir annexer les provinces yougoslaves, en appliquant les promesses alliées de l'été 1915. Après avoir démontré les failles de la politique de Pašić, Seton-Watson attire l'attention du gouvernement britannique sur les conséquences néfastes qui en découlent. Le Comité yougoslave n'était nullement prêt à accepter l'interprétation serbe du Pacte de Corfou. Les Yougoslaves récusent formellement le droit du gouvernement serbe d'annexer les provinces yougoslaves, et déclarent nul tout accord conclu avec les gouvernements alliés à cet effet. Ils demandent impérativement qu'il leur soit accordé le droit de se prononcer sur leur avenir. Pour eux, l'union yougoslave n'est possible que si tous les pays yougoslaves se prononcent librement pour la création d'un état commun. En conséquence, ils s'apprêtent à dénoncer publiquement la politique annexionniste du gouvernement serbe lors du prochain Congrès des nationalités à Paris.⁴⁸

Le mémoire est présenté le 5 octobre à Balfour par son chef de Cabinet, Eric Drummond. Allen Leeper, proche ami de Seton-Watson dont il partage l'analyse de la question yougoslave, discute avec Balfour de la question yougoslave. Il lui conseille le 7 octobre de faire comprendre aussi bien à Pašić qu'à Trumbić la nécessité d'arriver à un accord, tout en soulignant qu'il serait nécessaire d'exercer une pression amicale sur Pašić pour le convaincre. Le lendemain Leeper s'entretient du même sujet avec Seton-Watson. A la suite de toutes ces consultations il rédige une note pour Balfour résumant le point de vue du cercle des experts réunis autour de *New Europe*.⁴⁹

⁴⁸ Seton-Watson au Foreign Office, Londres le 4 octobre 1918, dans R. W. SETON-Watson *i Jugoslaveni: korespondencija*, vol. I, pp. 350-355.

⁴⁹ SETON-WATSON, Hugh et Christopher, *The Making of the New Europe*, Seattle 1981, p. 312.

Leeper y informe Balfour de l'action déjà entreprise pour permettre un accord entre Serbes et Yougoslaves. Il s'agit d'une idée déjà avancée en août par le gouvernement serbe, celle de faire rentrer les Yougoslaves dans le gouvernement de coalition serbe. Il avait sollicité dans ce but l'aide de l'homme d'État roumain Take Ionesco, qui, tout de suite après leur entretien du 5 octobre, transmet la proposition à Pašić. Le président de Conseil serbe refuse, de même que Trumbić le lendemain. Balfour prend connaissance de l'échec de la mission de Jonesco avant ces rencontres avec Pašić et Trumbić. Il lui incombe désormais de les persuader de l'utilité d'un gouvernement réunissant les Serbes et Yougoslaves.⁵⁰

Entre temps Steed essaie de convaincre Pašić de changer sa politique. Leur rencontre a lieu à l'hôtel Claridge à Londres le 8 octobre. L'entretien est assez vif, et témoigne d'une complète incompréhension de part et d'autre. Steed désire une reconnaissance du Comité yougoslave, dont Pašić ne voit pas le besoin, la Serbie ayant depuis toujours l'intention de libérer ses co-nationaux du joug des Habsbourg. D'ailleurs, il considère le Comité yougoslave comme sa création, et nullement qualifié pour représenter les Yougoslaves d'Autriche-Hongrie. Steed souligne qu'il est le mieux placé pour témoigner de l'indépendance politique et matérielle du Comité yougoslave, à qui Pašić, en signant avec lui le Pacte de Corfou, avait déjà accordé un caractère politique particulier. Le président serbe, selon Steed, n'accorde aucune valeur à cet acte, le considérant comme une manoeuvre de propagande destinée à l'opinion publique occidentale. Par contre il pense que la réalité politique accorde aux Serbes le droit de libérer les Serbes de Croatie et Slavonie. Tout en évoquant l'existence et l'histoire du Royaume Triuni de Slavonie, Croatie et Dalmatie, Steed l'avertit que sa politique annexionniste ne sera pas bien accueillie dans les capitales alliées, surtout parce que le caractère autoritaire de sa politique en Macédoine est déjà bien connu. Les deux hommes restent en complet désaccord à la fin de l'entretien. Pašić insiste avec force sur le droit de la Serbie de représenter tous les peuples yougoslaves, en Serbie et dans la Double-Monarchie, et désapprouve vigoureusement l'audace de Steed qui tente de nier le droit acquis par son gouvernement et son pays pendant quatre années de guerre. Il se dit prêt, une fois l'union faite, à laisser les Croates et Slovènes faire leur choix, sous condition que les intérêts des Serbes soient respectés. Steed le quitte en l'avertissant que sa politique est à son avis autocratique et

⁵⁰ *Ibid.*

orientale.⁵¹ Considérant les propos de Pašić néfastes et dangereux, Steed en informe immédiatement Balfour.

Avant de rencontrer Pašić et Trumbić, Balfour connaissait déjà leurs positions, et avait mis au point sa propre solution du problème yougoslave. Suivant les conseils des experts du cercle de *New Europe*, il exige qu'ils aboutissent à un accord sur la participation des Yougoslaves à un gouvernement de coalition serbe.

Le ministre de sa Majesté, en recevant Trumbić le 9 octobre, se rend compte personnellement de la difficulté de la tâche et de l'étendue du désaccord entre les deux principaux acteurs de l'union yougoslave. Trumbić se prononce résolument en faveur de la création d'une fédération yougoslave. En même temps il accuse Pašić de vouloir créer une grande Serbie et, pour l'empêcher, il demande une reconnaissance formelle de son Comité. Balfour insiste sur la nécessité d'arriver à un accord avec Pašić avant le commencement du Congrès des nationalités à Paris. Le président du Comité yougoslave l'accepte mais en même temps sollicite dans ce sens l'aide du gouvernement britannique, en disant que Pašić souhaite la mise à l'écart de son Comité.⁵²

L'entretien avec le président serbe est également difficile, car le ministre anglais doit d'abord avertir Pašić qu'il y avait peu de chances que les Alliés reconnaissent le gouvernement serbe comme seul représentant de tous les Yougoslaves. Ensuite il lui suggère de rendre son gouvernement plus représentatif en y incorporant des ministres yougoslaves. Balfour ajoute que c'est le seul moyen pour que les vœux de Pašić soient exaucés.⁵³

La diplomatie anglaise concentre tous ses efforts pour faire accepter par toutes les parties intéressées la solution proposée par Balfour. Seton-Watson propose au Foreign Office d'inviter le gouvernement serbe à convoquer l'assemblée serbe en vue de la création d'un gouvernement de coalition, auquel participeraient les Yougoslaves.⁵⁴ Leeper et sir William Tyller, chef du Département d'information politique du Foreign Office, à travers Jonesco, font pression dans ce sens sur Pašić. Après s'être rendu compte que les hommes d'État britanniques ne voulaient pas une Yougoslavie créée exclusivement par son gouvernement, Pašić choisit d'accepter la

⁵¹ STEED, *Mes souvenirs*, vol. 2, Paris 1927, 222-225.

⁵² ŠEPIĆ, *Italija*, p. 357-358.

⁵³ SETON-WATSON, *The Making of the New Europe*, p. 312.

⁵⁴ Note de Seton-Watson, Suggested Serbian policy, dans *R. W. Seton-Watson i Jugoslaveni*, vol. I, p. 355, 356.

solution préservant la direction des affaires yougoslaves à son gouvernement, fût-il désormais composé de ministres yougoslaves.

Trumbić, quant à lui, rejette toujours l'entrée des Yougoslaves dans un cabinet serbe. Dans une lettre écrite à Balfour, il exige que son Comité soit reconnu comme mandataire des Yougoslaves, et les volontaires yougoslaves comme son armée avant une possible participation des Yougoslaves dans le gouvernement serbe.⁵⁵

Le président du conseil grec, Venizelos, dont l'aide avait été aussi sollicitée, réussit à sortir la politique britannique de l'impasse où elle se trouvait du fait du refus de Trumbić. Il propose que la direction de la politique yougoslave soit dévolue à un département spécial du Ministère des Affaires serbes situé à Paris ou à Londres, composé de deux représentants du gouvernement et du Comité yougoslave. Cette solution obtient l'approbation de Balfour, et représente la position officielle du gouvernement britannique à la mi-octobre, lorsque Pašić et Trumbić retournent à Paris.⁵⁶ Cette position britannique est diversement appréciée dans les milieux yougoslaves et par le gouvernement français.

Pašić se rend compte que la création de la Yougoslavie selon ses vœux n'est pas possible. En conséquence il explique le 11 octobre à Protić son ami et ministre des Finances du Conseil resté à Corfou, l'origine de la nouvelle politique britannique par l'influence de Steed et de Seton Watson sur Balfour. De cette façon le gouvernement serbe se trouve devant un choix désagréable : soit il devrait accepter la reconnaissance du Comité yougoslave, soit il serait obligé d'accorder des ministères aux Yougoslaves. Pašić se décide pour la dernière solution, car il estime que le conflit ouvert entre le gouvernement serbe et le Comité yougoslave aiderait l'Italie à convaincre les Alliés que la Yougoslavie n'est pas viable, et qu'il valait mieux créer une Croatie indépendante de la Serbie.⁵⁷ Étant donné les circonstances, il considère nécessaire de revenir au pacte de Corfou. Ainsi il envoie, le 12 octobre, une note aux gouvernements alliés, demandant seulement qu'ils soutiennent l'union des Yougoslaves avec la Serbie sur la base du Pacte de Corfou.⁵⁸ Il s'empresse de faire connaître au public anglais le revirement de sa politique, et en même temps d'améliorer son image, considérable-

⁵⁵ ŠEPIĆ, *Italija*, p. 360.

⁵⁶ SETON-WATSON, *The Making of the New Europe*, p. 313 ; Seton-Watson au Foreign Office, dans *R. W. Seton-Watson i Jugoslaveni*, vol. I, p. 357.

⁵⁷ Pašić à Protić, Londres le 11 octobre 1918, KRIZMAN, JANKOVIĆ *Gradja*, vol. I, pp. 355-357.

⁵⁸ Note du gouvernement serbe du 12 octobre 1918, *ibid.*, vol. I, p. 357.

ment ternie par l'article de Seton-Watson, *Serbia's Choice*. Dans une série d'interviews accordées à la presse anglaise (agence Reuteurs, quotidiens : *Daily Chronicle*, *The Times*, *The Morning Post*, *The Manchester Guardian*) il affirme la volonté du gouvernement serbe de respecter les principes du Pacte de Corfou, tout en laissant l'entière liberté de choix aux nations yougoslaves de décider de leur union avec la Serbie⁵⁹.

Ce retour au compromis de Corfou et la proposition anglaise ne satisfont plus Trumbić qui invite Pašić à convoquer une réunion de toutes les parties prenantes à l'accord de Corfou : le gouvernement serbe, le Comité de Londres, l'Assemblée serbe, les partis politiques serbes, ainsi que le Conseil national monténégrin. La classe politique yougoslave, ainsi réunie dans sa totalité, devrait décider, en s'appuyant sur le Pacte de Corfou, de l'orientation de la politique nationale et apporter des réponses aux questions posées par la fin proche de la guerre.⁶⁰ Encouragé par les demandes d'armistice des Puissances Centrales, Trumbić veut renégocier le Pacte de Corfou, pour placer son Comité sur un pied d'égalité avec le gouvernement serbe dans la direction des affaires yougoslaves.

Les pourparlers de Pašić à Londres ont le mérite de clarifier les positions de ses partenaires yougoslaves et celles du gouvernement anglais. Pourtant le gouvernement britannique n'était pas unanime, car Lloyd George présente à Pašić une analyse beaucoup plus traditionnelle de la question yougoslave. Les vues du Premier ministre britannique ne coïncident nullement avec celles du Foreign Office. Il estime que l'avenir de l'union yougoslave dépend étroitement du rapport des forces sur le terrain, et non d'une solution diplomatique. Il fait comprendre à Pašić, lors de leur rencontre à Londres le 15 octobre, que, si les troupes serbes prennent le contrôle des territoires qu'il revendique avant la fin de la guerre, il aurait de bonnes chances de les garder. Sinon, la question yougoslave serait soumise à l'impératif de trouver au plus vite une issue à la guerre. Dans ce cas, le sort de ces territoires serait décidé lors des négociations, et les vœux des nations y vivant seraient pris en compte.⁶¹

Pašić revient donc à Paris assez perturbé par les complexités de la politique britannique. Confronté à deux solutions du problème yougoslave proposées par les dirigeants britanniques, Pašić accepte celle, diplomatique, de Balfour. Il se décide à refuser la proposition implicite de Lloyd George

⁵⁹ Les déclarations de Pašić à l'agence Reuteurs et aux *Daily Chronicle*, *The Times* et *Morning Post*, *ibid.*, pp. 349, 357-359, 365-367.

⁶⁰ Trumbić à Pašić, Londres le 11 octobre 1918, *ibid.*, p. 353-355.

⁶¹ STANKOVIĆ, *Nikola Pašić*, p. 268.

d'union avec la Serbie des territoires qui lui avaient été promis en été 1915. D'abord cela n'était possible que si l'armée serbe s'y trouvait déjà avant la fin de la guerre, mais surtout parce que, dans le cas contraire, tout serait à négocier, et comme l'avait déjà averti Poincaré, d'une manière ou d'une autre les populations concernées seraient consultées. En même temps, il est profondément inquiet de cette tendance, constatée au plus haut niveau à Londres et à Paris, de privilégier la création d'une Serbie agrandie et de laisser le sort de la grande Yougoslavie dépendre de plébiscites. Depuis toujours, son gouvernement considère sa création comme son principal but de guerre, et, à la fin de la guerre, il s'avère que c'est loin d'être acquis. D'autre part le compromis proposé par la diplomatie britannique se heurte aux exigences toujours plus grandes de Trumbić. Dès son retour à Paris le 18 octobre Pašić transmet ses inquiétudes à Fontenay.

Pašić regrette l'incohérence de l'attitude alliée face aux propositions concrètes de la Double Monarchie. Il craint, vu que les Alliés ne sont pas prêts à une déclaration de soutien à la création de la Yougoslavie, l'impact sur des populations yougoslaves des propositions fédéralistes de l'empereur. Il invite, à travers Fontenay, le gouvernement français à prendre l'initiative pour sa création, mais surtout à éclairer les hommes d'État anglais sur les bénéfices que les Alliés en tireraient.⁶² Les effets du discours de Lloyd George sont évidents. Désormais Pašić croit primordial de s'assurer de la création rapide d'une Yougoslavie. Il craint surtout la création d'un état yougoslave au sein de la Double Monarchie, ou indépendant, mais séparé de la Serbie. Fontenay estime que la France devrait aider à la création d'une grande Yougoslavie, car elle en tirerait les avantages auxquels elle avait droit, vu les sacrifices consentis par elle pour la Serbie.⁶³

Il n'est pas le seul à considérer utile la naissance d'un État yougoslave. Paul Cambon est du même avis, mais il estime que la politique de Pašić est le principal obstacle à sa création. Déjà, pendant le séjour de Pašić à Londres, il constate que sa nouvelle politique fondée sur l'abandon du Pacte de Corfou, n'a pas obtenu l'approbation du gouvernement anglais. Évidemment sous influence des slavophiles anglais, il accuse Pašić de visées impérialistes et annexionnistes sur les provinces yougoslaves, d'accord avec le baron Sonnino. Il rapporte même des bruits circulant sur l'existence d'un accord secret entre les deux hommes d'État. Néanmoins Cambon considère bénéfique pour la France la création d'un État yougoslave fort et uni, capable de constituer à l'Est de l'Adriatique un contrepoids

⁶² Fontenay à Pichon, Paris le 20 octobre 1918, AMAE, Série Z, Autriche vol. 51.

⁶³ *Ibid.*

à une Italie agrandie et renforcée par la guerre. Cette Yougoslavie servirait les intérêts de la France, et pour Cambon elle pourrait se créer seulement en respectant le Pacte de Corfou.⁶⁴

Quelles qu'aient été les vues de Pichon sur l'utilité de la création de la Yougoslavie, il devait résoudre le problème immédiat posé par la demande serbe du 12 octobre d'une déclaration officielle en sa faveur. Il était conscient des difficultés qu'une telle démarche provoquerait, surtout au moment où des divergences sensibles existaient entre Pašić et les représentants yougoslaves. Il se décide donc à demander d'abord l'avis d'autres gouvernements alliés tout en exprimant les réserves du gouvernement français :

« Le Gouvernement français est prêt, pour sa part, explique-t-il, à réitérer les déclarations qu'il a faites antérieurement en vue de la libération des Yougo-Slaves assujettis à l'Autriche et de la formation d'un État qui comprendrait en même temps les populations serbes et monténégrines. Mais il paraîtrait prudent de préciser comme le demande M.Pašić, s'il s'agit de favoriser l'union des Yougo-Slaves d'Autriche avec la Serbie on risquerait de créer en effet ainsi un malentendu de nature à indisposer une grande partie des Yougo-Slaves qui craignaient, de la part du Gouvernement serbe, une tentative pour s'annexer les autres populations slaves du Sud, sans se préoccuper des différences de religion et de culture. »⁶⁵

Londres étant plus que réservée, comme cela s'était avéré lors de la visite de Pašić, la diplomatie italienne put, par la voix de son ministre le baron Sonnino, exprimer un refus catégorique, considérant que la question n'était pas d'actualité.⁶⁶ Le gouvernement américain n'ayant pas reçu la demande serbe, Jusserand croit pouvoir conclure qu'il serait favorable à une fédération yougoslave, plutôt qu'à l'État centralisé voulu par les Serbes.⁶⁷

De cette manière, la solution diplomatique du problème yougoslave se voit ajournée à cause du conflit entre le gouvernement serbe et le Comité yougoslave. Au-delà de ce conflit, Pašić peut constater que la création d'un État yougoslave était loin d'être acquise. Aussi bien à Paris qu'à Londres, on s'en tenait encore aux promesses faites à la Serbie en été 1915. La Serbie pouvait donc espérer obtenir la Bosnie-Herzégovine et peut-être d'autres provinces austro-hongroises limitrophes comme le Banat ou la Bačka. Le sort de la Yougoslavie restait dépendant désormais de la volonté des na-

⁶⁴ Paul Cambon à Pichon, Londres le 10 octobre 1918, AMAE, Série Z, Autriche, vol. 51.

⁶⁵ Pichon à Rome, Londres et Washington, Paris le 13 octobre 1918, AMAE, Série Z, Autriche, vol. 51.

⁶⁶ Barrère à Pichon, Rome le 15 octobre 1918, AMAE, Série Z, Autriche vol. 51.

⁶⁷ Jusserand à Pichon, Washington le 22 octobre 1918, AMAE, Série Z, Autriche vol. 51.

tions y vivant également, à savoir les Slovènes et Croates. Les réserves alliées étaient d'autant plus justifiées que ces deux nations avaient organisé des instances représentatives en octobre.

Considérant la fin de la Double Monarchie proche, les Slovènes, Croates et Serbes en Double Monarchie créent le Conseil national des Serbes, Croates et Slovènes. Son objectif principal était de représenter ces nations lors des prochaines négociations d'armistice avec l'Autriche-Hongrie. Les gouvernements alliés cherchaient désormais à connaître leurs vœux quant à la création de l'État yougoslave. En conséquence, la légitimité du Comité yougoslave se voit mise en cause, surtout parce qu'il conteste le droit du gouvernement serbe à représenter les intérêts yougoslaves pendant les pourparlers sur l'armistice avec l'Autriche-Hongrie. La diplomatie française suit, à travers Fontenay, ce conflit et les actions des uns et des autres à cet effet, pendant le mois d'octobre.

4. Une force nouvelle, le Conseil national des Slovènes, Croates et Serbes La naissance de l'État SCS

Les premières organisations politiques yougoslaves se mettent en place au cours de l'été 1918. Mais c'est seulement après la percée du front de Salonique que le mouvement prend de l'ampleur. Les représentants du Conseil national slovène et des Organisations nationales en Dalmatie, ainsi que les présidents de certains partis politiques de Croatie tels que : Ante Pavelić (Parti du droit croate), Stjepan Radić (Parti paysan croate), V. Bukseg (Parti social-démocrate de la Croatie et Slavonie), Djordje Krasojević (Parti radical serbe), ainsi que certaines personnalités politiques, comme Srdjan Budisavljević, Ivan Lorković et Janko Šimrak, se réunissent à Zagreb pour répondre à la déclaration du ministre des Affaires étrangères de la Double Monarchie, le baron Burian, du 14 septembre, invitant tous les belligérants à commencer immédiatement les pourparlers de paix. Tout d'abord, ils contestent au gouvernement impérial le droit de parler au nom des Slaves du Sud. Ils se considèrent seuls habilités à représenter le peuple unique des Serbes, Croates et Slovènes, pour lesquels ils revendiquent le droit à l'autodétermination. Une paix durable et équitable ne peut donc qu'accorder liberté et indépendance à tous les territoires habités par leur peuple. En revanche, ils annoncent leur intention de créer un état démocratique fondé sur le respect des droits de l'homme, assurant la justice économique et sociale, tout en accordant une attention particulière aux droits des minorités ethniques. Ils demandent impérativement que leurs mandataires puissent

participer au prochain Congrès de la paix afin de veiller sur leurs intérêts nationaux. Par la même occasion ils décident de se réunir de nouveau le 5 octobre à Zagreb pour fonder une institution représentative de leur peuple.⁶⁸

Le programme politique ainsi exposé vise clairement à la création d'un état indépendant des Yougoslaves. L'obstacle majeur est la position de la Coalition serbo-croate, au pouvoir en Croatie. Malgré les réserves de la Coalition, les représentants des partis politiques yougoslaves de Slovénie, Trieste, Istrie, Dalmatie, Croatie, Bosnie-Herzégovine, Voïvodine, fondent, lors de leur réunion des 5 et 6 octobre, le Conseil national des Serbes, Croates et Slovènes. La réunion coïncide avec l'envoi, le 4 octobre, de la demande austro-hongroise de paix fondée sur le principe de ses 14 points, au président Wilson. La Coalition décide le 9 octobre de se joindre au Conseil national des Slovènes, Croates Serbes et (SCS). Ainsi, le Conseil national réunit les principaux partis politiques des Yougoslaves, mais son orientation et ses objectifs ne sont pas encore connus, car seule la création du Conseil avait été notifiée à la presse. Une fois de plus l'initiative austro-hongroise pousse le Conseil à réagir. L'empereur Charles proclame le 16 octobre la fédéralisation de la partie austro-hongroise de la Monarchie. Lors de la réunion des 17 au 19 octobre, le Conseil formule sa première déclaration publique, dont les éléments principaux sont : 1) union de tous les peuples des Serbes, Croates et Slovènes sur l'entière entendue de leurs territoires ethniques et sans égard aux frontières provinciales et étatiques ; 2) le peuple des Serbes, Croates et Slovènes devrait avoir ses représentants lors du prochain Congrès de la paix ; 3) refus de la solution fédérale proposée par l'empereur dans sa déclaration du 16 octobre et de tout autre solution visant à diviser le peuple uni ; 4) l'État des Serbes, Croates et Slovènes assurerait le respect des droits des minorités ethniques, et l'accès à la mer des pays voisins. Par la même occasion le Conseil élit la Présidence, avec August Korošec, slovène, comme président, et les deux vice-présidents, Ante Pavelić, croate, et Svetozar Pribičević, serbe.⁶⁹ L'intention évidente est de former un état yougoslave au sein de la Double Monarchie, transgressant les frontières établies par le compromis de 1867, et au delà, les anciennes frontières historiques, regroupant tous les territoires yougoslaves de la Hongrie jusqu'à l'Istrie. Les visées italiennes sur la côte sont prises en

⁶⁸ ŠIŠIĆ Ferdo, *Dokumenti o postanku Kraljevine Srba, Hrvata i Slovenaca 1914-1919* (Les documents sur la création du Royaume des Serbes, Croates et Slovènes), Zagreb 1920, pp. 165-167.

⁶⁹ KRIZMAN Bogdan, *Raspad Austro-Ugarske i stvaranje jugoslovenske države* (La Dissolution de l'Autriche-Hongrie et la création de l'État yougoslave), Zagreb 1977, pp. 59-60.

considération, des dispositions spéciales ayant été prévues pour les minorités, ainsi que l'accès à la mer des pays voisins.

Tandis que, sur le terrain, les provinces yougoslaves proclament leur indépendance, à Paris le Comité yougoslave et le gouvernement serbe s'épuisent dans des conflits internes. Dès son arrivée à Paris Pašić, met en oeuvre sa nouvelle stratégie, visant à réunir au sein d'un même gouvernement aussi bien l'opposition serbe que les délégués du Comité yougoslave. En constituant un gouvernement de coalition, il entend renforcer sa position vis-à-vis du Comité yougoslave, et en même temps retrouver la crédibilité, compromise par les procès de Salonique. L'entrée de représentants yougoslaves dans le gouvernement serbe lui aurait permis de concentrer les actions diplomatiques de toutes les branches des Yougoslaves au sein de son cabinet. En revanche, il refuse la demande de Trumbić d'une renégociation du Pacte de Corfou. Cette conception de la concertation nationale n'était pas du goût de Pašić, car elle ramène son gouvernement au niveau d'un acteur parmi d'autres de la politique commune.

En revanche, il estime la demande de l'opposition serbe davantage compatible avec ses projets. Les principaux partis d'opposition et les intellectuels serbes demandent la création d'un gouvernement de coalition nationale, capable de mener une politique en accord avec les vœux de tous les acteurs de l'union nationale, y compris le Comité yougoslave⁷⁰. Pašić informe donc Fontenay de son intention de former un cabinet de coalition. L'envoyé français salue cette décision, et fait tout son possible pour convaincre l'opposition serbe de se mettre d'accord avec Pašić. En même temps il informe formellement Pašić du désir du gouvernement de la République de voir se terminer la crise intérieure en Serbie. Pašić convainc Fontenay que les membres du Comité yougoslave avaient exprimé leur désir de voir un des leurs entrer dans son gouvernement. Il se dit prêt à en accepter trois, à condition, qu'ils cessent leur agitation qui sème la discorde. Fontenay pourrait ainsi se féliciter d'une solution au problème yougoslave et à la crise interne serbe, laissant à la tête du gouvernement un homme d'État qu'il décrit de la manière suivante : « Il nous a donné des preuves indiscutables de sa fidélité aux Alliés et il est décidé à maintenir cette orientation. » Ensuite il conclut : « Cette considération ne doit pas être sans valeur pour nous. »⁷¹

⁷⁰ M. Trifković et M. Drašković à Pašić, Paris le 20 octobre 1918, KRIZMAN, JANKOVIĆ, *Gradja*, vol. II, p. 376.

⁷¹ Fontenay à Pichon, Paris le 21 octobre 1918, AMAE, Série Z, Yougoslavie, vol. 31.

Malgré l'enthousiasme de Fontenay, les négociations buttent sur l'intransigeance des Yougoslaves et de l'opposition serbe. Connaissant déjà le refus de Trumbić, Pašić sollicite l'aide de Pichon pour le persuader d'entrer au gouvernement serbe. Pour le convaincre, il lui fait miroiter les avantages que la France pourrait tirer du fait qu'un gouvernement de coalition yougoslave naisse en France. En même temps, il accepte toutes les exigences de l'opposition, sauf l'entrée des intellectuels dans son gouvernement, car ils sont tous ses farouches adversaires politiques. Ainsi, il se dit prêt à proposer au prince-régent un gouvernement dont la moitié des portefeuilles seraient accordés à l'opposition en plus de trois ministères concédés aux yougoslaves, dont un à Trumbić. Pašić y conserverait seulement la présidence, tandis que le portefeuille des Affaires Étrangères serait attribué à Gavrilovitch, un diplomate de carrière.⁷²

La politique de compromis de Pašić ne convainc pas véritablement le Quai d'Orsay. Fontenay multiplie de longs rapports en sa faveur, mais sans véritable succès. Il rallie l'analyse de Paul Cambon sur la Yougoslavie, tout en la développant :

« La Yougo-Slavie constituée, comme l'indique M. Paul Cambon, doit devenir le prolongement moral de la France en Orient et l'instrument dont elle se servira, dans l'avenir, pour maintenir la paix dans les Balkans, pour refouler les velléités d'un retour offensif du germanisme dans son « Drang nach Osten », pour contrebalancer ce que les ambitions de l'Italie pourraient avoir d'excessif. Mais, pour atteindre ce but il faut que la Yougoslavie ait conscience de devoir son existence plus spécialement à la France. Déjà un tiers du futur État nous voue une reconnaissance évidente, les Serbes n'oublieront pas de sitôt ce qu'ils nous doivent, nous devons maintenant lier à nous, de la même façon, les deux autres tiers, les Croates et les Slovènes. Le jour où nous aurons proclamé leur existence légale - leur indépendance - ils ne pourront plus rien nous refuser. »⁷³

En même temps il récuse catégoriquement les accusations contre Pašić. D'abord il s'empresse de citer les déclarations faites par Pašić à la presse anglaise pour prouver son intention de rester fidèle au Pacte de Corfou. Ensuite il évoque les sacrifices subis par les Serbes afin de libérer les Yougoslaves, concluant en faisant une comparaison avec l'attitude des Français : « On ne conquiert pas de frères de race, on ne les annexe pas, on s'unit à

⁷² Fontenay à Pichon, Paris le 22 octobre 1918, AMAE, Série Z, Yougoslavie, vol. 31.

⁷³ Fontenay à Pichon, Paris le 22 octobre 1918, AMAE, Série Z, Autriche, vol. 51.

eux, les Français ne font pas d'impérialisme en voulant unir à eux leurs frères d'Alsace-Lorraine. »⁷⁴

Il poursuit sa défense des positions de Pašić en expliquant les accusations, portées contre lui d'un impérialisme serbe, par la volonté de ses ennemis d'empêcher la création d'une grande Yougoslavie favorable à la France. Or, il estime les buts de guerre du gouvernement serbe absolument conformes aux principes du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Les Serbes voulurent pousser les hostilités jusqu'à la libération des Yougoslaves du joug des Habsbourg. Ensuite, les Serbes auraient demandé aux Croates, Slovènes et Serbes d'outre-Save et Danube de décider s'ils voulaient créer une Yougoslavie avec eux, ou s'il souhaitaient former des états indépendants. Cette attitude était la meilleure preuve pour Fontenay que les Serbes n'étaient pas animés d'un esprit de conquête. Pour le prouver, il cite Pašić se proposant de dire aux Yougoslaves : « Vous êtes libres de vous unir à nous, de réaliser le pacte de Corfou, de former avec nous la Yougo-Slavie unie en un seul État démocratique et indépendant. Si, au contraire, vous préférez vivre séparés de nous, suivez votre chemin, disposez à votre guise, formez un, deux ou trois petits états suivant vos convenances. »⁷⁵

Tout autre solution de la question yougoslave, pour Fontenay, était vouée à l'échec. Une confédération entre la Serbie, d'une part, et l'État des Serbes, Croates et Slovènes, d'autre part, aurait été une source inépuisable d'intrigues, et une cause d'instabilité durable dans les Balkans. Les Italiens ne manqueraient pas de chercher à assurer leur influence dans les Balkans en semant la discorde entre les deux états. L'Italie ne serait pas en mesure, pour autant, de maîtriser les différends et conflits qu'elle aurait ainsi provoqués et les Balkans se trouveraient de nouveau en feu. Pour lui, même un état des Serbes, Croates, et Slovènes, complètement indépendant de la Serbie, ne pourrait apporter une solution viable et durable. D'abord, la multiplication de petits États faibles et susceptibles de succomber aux influences étrangères, promettait un avenir encore plus incertain pour la région. Or, il fallait tenir compte aussi de la volonté des Serbes qui souhaitaient s'unir avec la Serbie. Mais, parce qu'ils étaient très mélangés avec les Croates, leurs différends provoqueraient la naissance de mouvements nationaux demandant satisfaction, au nom des mêmes principes fondamentaux qui avaient guidé les Alliés pendant la guerre. En plus, il était évident que de petits États de deux millions d'habitants n'étaient pas viables économiquement, et qu'ils seraient la proie inévitable de leurs puissants voisins du

⁷⁴ *Ibid.*

⁷⁵ Fontenay à Pichon, Paris le 24 octobre 1918, AMAE, Série Z, Autriche, vol. 51.

Nord. Seule une Yougoslavie forte de ses 12 millions d'habitants, et jalouse de sa liberté nouvellement acquise pourrait, en alliance avec ses voisins tchécoslovaques, roumains, et grecs, garantir une paix durable dans les Balkans, ce qui était justement l'objectif de la France.⁷⁶

Ce plaidoyer, éloquent et nullement dépourvu de bons sens, n'eut pas l'effet souhaité, car la diplomatie française se refusait à agir dans le sens proposé par Pašić. Philippe Berthelot, Sous-secrétaire général du Quai d'Orsay ne voulut pas conseiller à Trumbić d'entrer dans le gouvernement serbe tout en considérant que la fraternité des armes entre les deux gouvernements lui aurait permis, peut-être, dans d'autres circonstances, d'influencer la création du gouvernement serbe. Il refusa de le faire parce qu'il ignorait si Trumbić jouissait de la confiance du Conseil national de Zagreb. Sans l'accord explicite du Conseil, qui réunissait les forces politiques présentes dans la Double Monarchie, il hésita à accorder aux actions de Trumbić une importance capitale pour la future unité yougoslave.⁷⁷ C'est donc le manque de crédibilité du président du Comité yougoslave qui fut, cette fois, à l'origine des réserves françaises.

Le refus de la diplomatie française rendit la tâche plus difficile pour Pašić, car Trumbić exigea catégoriquement une renégociation du Pacte de Corfou comme préalable à tout pourparler.⁷⁸ Au lieu d'aller le voir, Trumbić, lui envoya une lettre, en l'invitant à donner son accord à la reconnaissance du Comité yougoslave, car, selon lui, c'était la condition nécessaire pour que les gouvernements alliés le fassent eux aussi. La reconnaissance officielle des Yougoslaves de l'Autriche-Hongrie et de son Comité était pour Trumbić la seule manière d'empêcher l'application du traité de Londres. Il croyait que ce traité pouvait s'appliquer seulement contre la Double Monarchie vaincue, et jamais contre une nouvelle nation alliée reconnue comme telle par les alliés. Vu la décomposition grandissante de l'Autriche-Hongrie, il adjura Pašić de donner son accord immédiatement à la reconnaissance de son Comité, pour qu'ils puissent ensuite se mettre d'accord sur la manière dont les intérêts de tous les Yougoslaves, y compris les Serbes, seraient défendus lors du futur Congrès de la paix.⁷⁹

Le Président du Comité yougoslave, sans attendre les nouvelles de Pašić, envoie une lettre à Pichon, demandant à être habilité à représenter

⁷⁶ *Ibid.*

⁷⁷ Note de Berthelot, Paris le 28 octobre 1918, AMAE, Série Z, Autriche, vol. 51.

⁷⁸ Pašić à Trumbić, Paris le 25 octobre 1918, et la réponse de Trumbić de même date, KRIZMAN, JANKOVIĆ, *Gradja*, vol. II, pp. 385-386.

⁷⁹ Trumbić à Pašić, Paris le 27 octobre 1918, *ibid.*, pp. 389-390.

les Yougoslaves de la Double Monarchie lors des prochaines négociations d'armistice. Il y explique que le Conseil national a besoin de légitimité, et que seuls les Alliés pourraient la lui donner en le reconnaissant formellement comme gouvernement des SCS, et Trumbić comme son représentant auprès des Alliés. Autrement, il craint que le pays ne sombre dans le désordre, ce qui ne pourrait que faciliter l'avancée du bolchevisme.⁸⁰

Fontenay est formellement opposé à la politique de Trumbić. D'abord parce qu'il soutenait que le Conseil national SCS s'était prononcé pour la création d'une Yougoslavie réunissant tous les Slaves du Sud sur la base du Pacte de Corfou. Il cite Korošec et Pavelić comme des partisans d'un état unitaire. En reprenant les arguments de Pašić, il voit dans le Comité de Londres un simple instrument de la propagande yougoslave.⁸¹ Plus généralement, il explique la politique de Trumbić par le soutien des milieux officiels anglais et notamment de Steed. Pour Fontenay c'était leur soutien qui encourageait Trumbić à refuser la participation au gouvernement serbe, et à demander que son Comité soit reconnu comme gouvernement des Yougoslaves de la Double Monarchie. Or, le vrai mobile de Steed était de s'assurer de la création d'une zone d'influence anglaise dans les anciennes provinces austro-hongroises, compte tenu que les Serbes resteraient inféodés à la France. Une Yougoslavie confédérale, dont la partie occidentale jouirait du statut d'État indépendant, satisferait seule ses objectifs. Précisément, pour empêcher l'ingérence anglaise dans les affaires yougoslaves, Fontenay estimait nécessaire que la France fasse tout son possible pour qu'une Yougoslavie unie se fasse, car, à travers les Serbes, elle tomberait sous son influence.⁸²

Le Quai d'Orsay ne partageait pas l'analyse de Fontenay. Jules Laroche, chef de la Direction d'Europe au Quai d'Orsay, lors d'entretiens avec Trumbić le 30 octobre, pose d'abord la question de la crédibilité de son interlocuteur, qui n'a pas démontré avoir le soutien du Conseil national SCS. Il considère également une entente entre Serbes et Yougoslaves indispensable, avant qu'une quelconque déclaration en leur faveur puisse être envisagée. Trumbić l'assure du soutien de Korošec, mais présente Pašić comme l'obstacle principal à un accord avec le gouvernement serbe. Ainsi, il demande qu'on n'accorde pas à la Serbie le droit de défendre les intérêts des Yougoslaves. Laroche récuse toutes les accusations contre Pašić. Pour

⁸⁰ Trumbić à Pichon, Londres 28 octobre 1918, AMAE, Série A-Paix, vol. 296, p. 5.

⁸¹ Fontenay à Pichon, Paris le 26 octobre, Série Z, Autriche, vol. 51.

⁸² Fontenay à Pichon, Paris le 30 octobre, Série Z, Autriche, vol. 51.

lui, Pašić est toujours l'homme d'État serbe qui a le plus d'autorité, et qui a toujours été fidèle aux Alliés.⁸³

Trumbić s'entretient aussi avec Philippe Berthelot le 31 octobre, en essayant d'obtenir le droit de participer au nom des Yougoslaves aux négociations sur l'armistice. Berthelot lui explique que les obligations prises envers l'Italie rendent la reconnaissance du Comité yougoslave et des Yougoslaves impossible pour la France. En conséquence il ne pourrait pas avoir accès aux pourparlers d'armistice. En revanche, le diplomate français s'empresse de souligner que les conditions d'armistice ne sont que temporaires, et que seule la décision du Congrès de la paix sera définitive. Dans cette perspective, Berthelot conseille clairement à Trumbić de solliciter l'aide du gouvernement américain, qui, lui, n'avait pris aucun engagement envers l'Italie. Mais en même temps, il assure Trumbić que le gouvernement français, ne voulait absolument pas se prêter aux vues spécifiques de la Serbie, et, le moment venu, il assurerait les moyens nécessaires à ce que les Yougoslaves puissent se prononcer sur leur sort. A propos du conflit avec Pašić, Berthelot ajoute que le gouvernement de la République ne pouvait pas oublier les services rendus par Pašić qui avait été un allié fidèle, et qui n'avait hésité devant aucun sacrifice pour la cause alliée.⁸⁴

De cette façon, les diplomates français expliquent leurs positions à Trumbić, posant clairement un certain nombre de conditions pour la reconnaissance de l'État yougoslave. D'abord, ils exigent qu'il démontre avoir la confiance du Conseil national. Les conditions posées à Pašić à propos de sa demande du 12 octobre sont cette fois répétées à Trumbić. Les deux ne sont pas considérés comme des représentants légitimes des Yougoslaves vivant dans la Double Monarchie. D'autre part, malgré l'estime qu'elle éprouve pour Pašić, la diplomatie française ne soutient pas sa vision de l'union yougoslave. Ses réserves envers la création d'un État yougoslave son motivées par les obligations alliées prises envers l'Italie. C'est encore une raison pour ne pas permettre à Trumbić de participer aux pourparlers sur l'armistice avec l'Autriche-Hongrie. Après la demande austro-hongroise d'armistice du 28 octobre, les Alliés s'apprentent à décider de l'avenir des territoires yougoslaves, en les considérant comme appartenant au pays ennemi. Le Conseil national SCS de Zagreb ignore encore que la Realpolitik l'avait emporté face aux principes de l'autodétermination procla-

⁸³ Note de MAE sur l'entretien de Laroche avec Trumbić, Paris le 28 octobre 1918, AMAE, Série Z, Autriche, vol. 51.

⁸⁴ Note sur l'entretien entre Berthelot et Trumbić, Paris le 31 octobre 1918, AMAE, Série Z, Autriche, vol. 51.

més par le président Wilson. Ses représentants le découvriront lorsqu'ils essaieront de prendre le contrôle des rives de l'Adriatique et de la flotte austro-hongroise.

5. L'armistice avec l'Autriche-Hongrie

Le Conseil national, après avoir déclaré son intention de prendre en main la direction des affaires yougoslaves le 18 octobre, reçoit le soutien inattendu de Washington. Le président Wilson, dans sa réponse à l'initiative austro-hongroise de paix, le 18 octobre, estime insuffisante la fédéralisation proposée par l'empereur, et considère que le choix de leur destin appartient désormais aux Yougoslaves.⁸⁵ La réponse du président américain est connue à Zagreb le 21 octobre. Le Conseil national la salue immédiatement, la considérant comme la confirmation du bien fondé de sa décision de prendre en mains l'avenir de son peuple.⁸⁶ Dès le lendemain, les vice-présidents du Conseil, Pavelić et Pribičević, rendent visite au gouverneur de Croatie, qui leur fait comprendre qu'il ne s'opposerait pas par la force à la sécession. En même temps, les nouvelles des désordres à Fiume et ailleurs en Croatie, commencent à affluer. Le Conseil se rend compte que toute décision sécessionniste impliquerait aussi la prise en charge de l'ordre public. La situation est grave car de nombreuses unités militaires pillent les stocks de nourriture, les cheminots quittent leurs postes, et le Conseil national ne dispose ni des moyens ni de la légitimité nécessaires pour rétablir l'ordre.⁸⁷

Tandis que le Conseil s'occupe des questions intérieures, à Vienne, les membres du club Yougoslave au Reichsrat décident de charger la délégation du Conseil national de se rendre en Suisse pour se mettre en contact avec les Alliés et avec le Comité yougoslave. Cette délégation (Anton Korošec, Melko Čingrija et Gregor Žerjav) désignée par le Conseil national SCS de Zagreb, devrait proposer à l'Entente l'armistice selon les conditions suivantes : 1) capitulation inconditionnelle, 2) création du gouvernement yougoslave ayant tous les droits sur le territoire yougoslave, établi sur cri-

⁸⁵ WILSON Woodrow, *Messages, discours, documents diplomatiques relatifs à la guerre mondiale*. Paris 1919, p. 334.

⁸⁶ ŠIŠIĆ, *Dokumenti*, p. 181-182.

⁸⁷ KRIZMAN, *Raspad Austro-Ugarske*, p. 69.

tères ethniques, 3) occupation par les forces alliées des territoires litigieux. La délégation quitte Vienne le 26 octobre pour la Suisse.⁸⁸

Pendant que le Conseil national SCS hésite encore à prendre officiellement le pouvoir, le gouvernement austro-hongrois envoie le 28 octobre la demande d'armistice au président américain. Ainsi, le dernier obstacle éliminé, le Conseil national SCS convoque l'Assemblée croate pour le 29 octobre. Entretemps, les généraux austro-hongrois commandant les troupes à Zagreb répondent à la demande du Conseil national SCS qu'ils ne s'opposent pas à la proclamation d'indépendance, car l'empereur les a déjà libérés de leur serment. L'empereur, recevant le 28 octobre le gouverneur de la Croatie, Michailovich, lui accorde pleine liberté d'action. Ainsi, le jour même, la présidence du Conseil national SCS propose que l'Assemblée Croate adopte les conclusions suivantes : 1) tous les liens avec la Double Monarchie devraient être rompus ; 2) l'assemblée croate transmettrait ses pouvoirs au Conseil national SCS ; 3) les pays yougoslaves gouvernés par le Conseil national SCS devraient être considérés comme partie intégrante du futur état souverain des Serbes, Croates et Slovènes. La dernière clause est contestée par Stjepan Radić, chef du parti paysan croate, car il estime nécessaire d'affirmer d'abord l'existence de la souveraineté croate au même titre que la souveraineté serbe. Une fois établie, la Croatie pourrait manifester sa volonté de faire partie de la Yougoslavie. La réunion de la présidence du Conseil national SCS s'achève sans que les différends soient aplanis.

L'Assemblée croate se réunit comme prévu le 29 octobre, pour décider, selon les propositions du Conseil national, de rompre tous les liens avec l'Autriche-Hongrie et de s'unir avec les autres pays yougoslaves dans l'État des Serbes, Croates et Slovènes. Au projet du Conseil, suite au différend avec Radić, s'ajoute la clause accordant à l'Assemblée constituante de l'État SHS le droit de décider à la majorité qualifiée, (empêchant donc toute majoration), de la forme d'État, et de l'organisation interne.⁸⁹ De cette manière, l'ancien Royaume de Croatie Slavonie et Dalmatie prend la décision de se placer à la tête du nouvel état yougoslave dans le cadre des anciennes provinces yougoslaves de la Double Monarchie. Les gouvernements nationaux sont formés à Ljubljana le 31 octobre, et le 3 novembre à Sarajevo. Toutes les autorités yougoslaves reconnaissent formellement le Conseil national comme l'instance supérieure habilitée à prendre des décisions au nom de l'État des Serbes, Croates et Slovènes. Sa première décision est justement de proclamer, le 31 octobre 1918, la naissance de l'État SCS dans les

⁸⁸ *Ibid.*, pp. 72-73.

⁸⁹ *Ibid.*, pp. 81-82.

limites des frontières des provinces yougoslaves de la Double Monarchie. Il notifie immédiatement à l'Entente la création de l'État yougoslave, et son intention de s'unir avec la Serbie et le Monténégro, tout en espérant avoir l'appui des Alliés lors du prochain Congrès de la paix. Par la même occasion, il fait savoir qu'il ne se considère pas en guerre avec l'Entente.⁹⁰

Les Alliés ne réagissent pas aux proclamations du nouvel état, tandis que sa prise de contrôle sur la marine austro-hongroise provoque nettement plus d'attention de la part des gouvernements alliés. L'avancée des troupes italiennes, commencée le 24 octobre, démontre que la Monarchie n'est plus en mesure de se défendre. La marine austro-hongroise est presque en état de décomposition. Les marins commencent dès le 27 octobre à quitter les navires, et à s'emparer des armes et de la nourriture pour ensuite rentrer chez eux. Le commandement de la marine, incapable de maîtriser la situation, fait appel, le 28 octobre, au Conseil national SCS de Zagreb et aux autres Conseils nationaux afin de persuader les marins de rester à leurs postes. Le même jour à Pola, principal port militaire austro-hongrois, est créé un Conseil yougoslave local, qui se propose de prendre en mains le contrôle du port et de la flotte. Le Conseil national de Zagreb, quant à lui, demande, le 29 octobre au matin, que le contrôle de la marine austro-hongroise lui soit rendu avant qu'il ne fasse quelque proclamation. Les marins, organisés dans des délégations nationales, réunissent une assemblée générale à Pola le 30 octobre, avec l'accord de leurs commandements, pour décider, sur l'initiative de la délégation slave (yougoslave, tchèque, polonaise) et roumaine, de prendre le contrôle de la flotte. Par la même occasion, ils élisent le chef de la délégation slave, le vice-amiral Metod Koch, au poste de responsable de la défense du Conseil national local. Le Conseil national SCS de Zagreb envoie le même jour ses trois délégués (Trešić-Pavičić, Bukseg, Čok) sur place. Face à une situation qui échappe complètement à son contrôle, et suivant les suggestions de l'amiral Horthy qui était à Pola, l'empereur ordonne le 30 octobre au soir que toute la flotte soit rendue au Conseil national SCS de Zagreb. Ses représentants prennent formellement possession de la flotte le 31 octobre à Pola et le drapeau croate est hissé sur le navire amiral lorsque Horthy le quitte. Des cérémonies similaires ont lieu le même jour à Šibenik et deux jours plus tard à Kotor.

Malgré la prise en main yougoslave, la flotte restait immobilisée et incapable de combattre du fait du départ des marins et officiers allemands et hongrois. Les services de renseignements italiens profitèrent de la situation pour faire sauter le navire amiral *Viribus unitis* dans la nuit du 31

⁹⁰ ŠIŠIĆ, *Dokumenti*, pp. 216-217.

octobre au premier novembre. L'état avancé de décomposition de la flotte, la menace d'une attaque italienne, et la mort de centaines de marins noyés avec le navire amiral, pousse le Conseil national local et les représentants du nouveau gouvernement de Zagreb à demander l'aide et la protection des flottes alliées. Le Conseil local envoie, le 1^{er} novembre, un télégramme au président Wilson, l'informant que les Yougoslaves, en accord avec les Tchécoslovaques et Polonais, et avec les habitants italiens de Pola, avaient le 31 octobre, pris le contrôle de la flotte austro-hongroise. Ils expliquent que leurs actions étaient inspirées par les principes défendus par Wilson, et ils se déclarent alliés des forces combattant pour la liberté des peuples. En conséquence, ils expriment leur désir de voir arriver à Pola la flotte américaine ou celle d'une autre puissance qui ne serait pas directement intéressée par les rives de l'Adriatique.

Commandant provisoire de la flotte, le vice-amiral Metod Koch, envoie lui aussi le même jour un télégramme similaire au commandant de la marine américaine. Il l'informe tout d'abord de la création du Conseil national SCS à Zagreb, puis de sa prise de contrôle de la flotte austro-hongroise. Croyant la flotte menacée par les Italiens, il le prie d'envoyer la flotte américaine pour l'aider à préserver celle de l'état yougoslave. Les représentants du Conseil national SCS arrivés à Pola, envoient eux aussi un télégramme, mais cette fois aux puissances Alliées, les informant que la flotte austro-hongroise se trouve depuis le 31 octobre sous la direction de l'État SCS. Ils prient les puissances de l'Entente de considérer le nouvel état comme leur fidèle allié, et en conséquence de cesser toutes les hostilités envers lui, tels que le dynamitage du navire amiral à Pola. Ces télégrammes attirent l'attention des hommes d'État alliés, réunis à Paris, sur le problème yougoslave.

Les chefs de gouvernements alliés se réunissent à Paris du 29 octobre au 3 novembre, lors de la réunion du Conseil Supérieur de la Guerre consacrée aux termes de l'armistice avec les Puissances Centrales. Les télégrammes en provenance de Pola interrompent leurs discussions et posent la question de l'avenir de la flotte austro-hongroise et aussi celle de la reconnaissance de l'État SCS. Pour la délégation française, ce n'était certainement pas la première information sur les événements survenus à Zagreb.

Fontenay rapporte dès le 26 octobre des sources serbes la création du Conseil national SCS. Il estime que son programme politique a deux volets : 1) la prise en mains du gouvernement des provinces yougoslaves en Autriche-Hongrie ; 2) la création d'un État commun de tout le peuple des Slovènes, Croates et Serbes sur toute l'étendue de leur territoire. L'attitude du Conseil national SCS est comprise par Fontenay comme un désaveu du

Comité yougoslave, même pas mentionné dans la déclaration de fondation du Conseil national SCS de Zagreb. Mais surtout, parce qu'il interprète le deuxième volet de sa politique comme l'affirmation de la volonté du Conseil national SCS de créer un état unitaire avec les Serbes sur la base du Pacte du Corfou, tandis que Trumbić et ses amis avaient exigé la création d'une fédération ou une confédération.⁹¹

De Rome arrive le rapport de Charles Loiseau. Il explique d'abord que le Conseil national SCS réunit les délégués de toutes les provinces yougoslaves de Slovénie au nord jusqu'au sud de la Hongrie, en passant par la Croatie, la Dalmatie et la Bosnie-Herzégovine. Le Conseil national SCS, pour le moment, agissait avec l'accord de l'Assemblée croate et avec le soutien discret du ban (gouverneur) de Croatie. La classe politique yougoslave soutient donc unanimement le programme yougoslave, mais elle n'a pas les moyens de se concerter avec le gouvernement serbe et le Comité yougoslave. D'autre part, sans une offensive italienne, elle se trouverait exposée aux menaces des troupes restées fidèles aux Habsbourg. En revanche, une offensive italienne comporterait aussi des risques, car elle pourrait aboutir à une défaite complète des troupes impériales, laissant l'armée italienne s'emparer par exemple des territoires slovènes. La conclusion de l'armistice comportait les mêmes risques de voir les Italiens occuper sans combat la Carniole, l'Istrie et la Dalmatie. La classe politique et les populations yougoslaves attendent avec impatience l'arrivée des troupes alliées pour constituer un gouvernement nouveau et invitent les contingents serbes, croates et slovènes de l'armée impériale à se mettre à sa disposition. Il considère en conclusion que le Conseil national SCS n'a pas comme objectif la création d'une république, car il estime tous les partis politiques, à l'exception des socialistes, favorables à la dynastie serbe.⁹²

Les connaissances dont dispose alors la diplomatie française dépassent largement les rapports sommaires de Fontenay et de Loiseau, comme en témoigne une analyse exhaustive des origines du mouvement yougoslave contenue dans le mémoire : L'État de la question yougoslave, à la date du 31 octobre, malheureusement non signé. Suivant un schéma géographique, le comportement des nations yougoslaves ainsi que leurs tendances politiques pendant la guerre y sont décrits. Une bonne partie en est consacrée au conflit entre le gouvernement serbe et le Comité yougoslave, ainsi qu'aux aspirations italiennes sur l'Adriatique. C'est d'abord

⁹¹ Fontenay à Pichon, Paris le 26 novembre 1918, Série Z, Autriche, vol. 51.

⁹² Mémoire de Charles Loiseau : La situation en Croatie, Rome le 28 octobre 1918, AMAE, Série A-Paix, vol. 296, pp. 11-12.

une analyse de la présence et de l'influence du programme commun dans les provinces yougoslaves pendant la guerre. Les Slovènes y sont décrits comme partisans convaincus de l'union yougoslave afin de mieux se défendre contre les aspirations territoriales italiennes. Anton Korošec, chef de la délégation yougoslave au Reichsrat y est considéré comme le fondateur du Conseil national SCS. Les Croates sont désignés aussi comme majoritairement favorables à l'union yougoslave, (à l'exception du parti au pouvoir, la Coalition serbo-croate, et du parti d'extrême droite croate, parti de Frank). Apparemment, les auteurs ignorent le ralliement tardif de la Coalition au Conseil national SCS. Le parti de Frank est considéré comme clérical et fidèle à Vienne, prônant la création de la Grande Croatie. Ses positions sont partagées par les amis de l'évêque de Sarajevo, Mgr Stadler, au sein de la Diète de Bosnie. D'une manière générale, les auteurs considèrent la Bosnie comme peuplée de Serbes appartenant aux trois religions et parlant le serbo-croate. Les questions d'ordre social y sont plus importantes que celles d'ordre politique. Les musulmans craignent les conséquences sociales et économiques de la création d'un grand État slave, et notamment une réforme agraire. Quant à la Vojvodine, les auteurs s'attendent à ce que ces territoires soient l'objet de litige entre les gouvernements serbe et roumain.⁹³

Dans l'analyse du différend entre le gouvernement serbe et le Comité yougoslave, les auteurs se rallient à la thèse de ce dernier. Ils considèrent nécessaire la création d'une fédération yougoslave, décentralisée, mais laissant de larges prérogatives au pouvoir central. Les traditions historiques des Croates imposent cette solution et rendent impraticable la conception serbe d'un état unitaire et centralisé.

Mise à part le conflit portant sur la nature du futur état, une autre hypothèque pesait lourdement sur l'avenir de l'État yougoslave, celle des aspirations italiennes aux rives de l'Adriatique. Le traité de Londres avait été la raison de l'entrée en guerre de l'Italie, et le baron Sonnino n'accepterait jamais de l'abandonner. En conséquence, il fut un adversaire résolu de la création d'un État yougoslave, lui préférant la formation de nombreux états slaves, dont notamment le Monténégro, sur les rives orientales de l'Adriatique. Dans ce conflit, touchant de près les intérêts français, les auteurs établissent une position intéressante méritant d'être citée in extenso :

« La France, en effet, par sa position, qui la rend désintéressée, par son prestige dans les Balkans, qui l'emporte sur celui de toutes les

⁹³ Note sur l'état de la question yougoslave à la date du 31 octobre, AMAE, Série A-Paix, vol. 296, pp. 16-50.

autres nations, est l'arbitre désigné des litiges yougo-slaves et macédoniens. Elle n'a en vue que la paix dans la péninsule, et son intérêt est d'abord qu'un nouvel état formé par l'accord des Serbes du Royaume et des yougo-slaves de l'Autriche, s'accorde à son tour avec l'Italie si celle-ci se rallie à une politique d'avantage économique dû à l'esprit d'entreprise et au travail. Ce point de vue est également celui des États-Unis et de l'Angleterre, à qui les Yougo-slaves d'Autriche sont particulièrement sympathiques. Quant à l'Italie, sa politique dans cette affaire apparaît plutôt confuse que complexe, avant tout portée, avec l'aide éventuelle du Monténégro, à aggraver le trouble dont elle espère tirer quelques petits profits par son intrigue. Comme elle est à la fois incertaine des choix qu'il lui faut faire, et jalouse de la France, on l'entendra se plaindre dans quelque sens que cette dernière agisse. Aussi est-ce principalement à l'endroit de l'Italie que la France, dans son rôle de l'arbitre, doit appliquer sans défaillance une politique sûre, uniquement inspirée par la justice, concertée avec Washington et l'Angleterre, qu'il y a lieu de mettre en garde contre une interprétation du pacte du Corfou dans le sens d'une confédération d'États qui facilitera le jeu de division italien. »⁹⁴

De cette façon les auteurs de ce mémoire démontrent à quel point le problème yougoslave est lié aux rapports avec Rome, ce qui était depuis toujours une des priorités de la politique étrangère de la France.

Pour le moment en tout cas les demandes yougoslaves ne peuvent être examinées par le Conseil Supérieur de la guerre car elles sont présentées après que les conditions de l'armistice ont été envoyées au général Diaz sur le front italien. La délégation française, menée par le président du Conseil, lors des discussions à Versailles ne suivra pas les conseils des experts du Quai d'Orsay. Dès les premières discussions sur l'armistice austro-hongrois le gouvernement italien obtient le droit d'occuper tous les territoires qui lui avaient été accordés par le traité de Londres. Ce ne sont même pas les hommes d'État italiens qui proposent une solution dans ce sens, mais Lloyd George. Il exige que les Alliés occupent d'abord les territoires délimités par le traité de Londres. Puis il estime nécessaire qu'ils disposent de la liberté de mouvement pour protéger les nationalités opprimées contre une attaque allemande, mais cette fois en dehors des territoires prévus par ce traité. Cette victoire indiscutable et capitale de la politique italienne, ne fut pas contestée par le président du Conseil français qui y apporta son soutien

⁹⁴ *Ibid.*

explicite en acceptant que les forces austro-hongroises évacuent seulement les territoires prévus par le traité de Londres.⁹⁵

La seule voix discordante est celle du délégué serbe Milenko Vesnić. Il ne voit pas de raisons pour que les Alliés ne demandent pas aussi l'évacuation de tous les territoires yougoslaves et non seulement ceux situés sur la côte. Cette remarque est comprise par Lloyd George comme une demande implicite du gouvernement serbe d'obtenir une zone d'occupation particulière. Il propose donc que les troupes serbes, étant les plus proches, occupent la Bosnie-Herzégovine, déclarant : « La Bosnie et l'Herzégovine sont habitées par des populations slaves et nous ne devons pas empêcher les Serbes d'y pénétrer s'ils en sont à proximité. »⁹⁶

Vesnić cherche à expliquer qu'il ne souhaite pas des gains territoriaux, mais qu'il avait envisagé une présence alliée dans toutes les provinces yougoslaves pour y apporter l'apaisement. Il tient aussi à préciser qu'il n'accepte pas la formulation proposée pour les rives de l'Adriatique, si elle stipule l'occupation des ces régions par l'Italie. Pour lui il ne s'agit que de l'occupation dans un but purement militaire, qui ne devrait en aucun cas préjuger des conditions de la paix future⁹⁷. Évidemment, la discussion porte sur la manière d'appliquer les engagements pris pendant la guerre. Si ceux pris envers les Italiens sont acceptés sans discussion, seul Lloyd George, comme il l'avait déjà dit à Pašić, prévoit une sorte de compensation pour les Serbes. Vesnić, quant à lui, cherche à obtenir une présence alliée, c'est-à-dire serbe, dans tous les territoires yougoslaves. L'idée de l'autodétermination des peuples est singulièrement absente, car même le colonel House ne croit pas utile de l'évoquer.

C'est seulement à propos de la flotte de guerre et de la marine marchande austro-hongroise que le droit des Yougoslaves de décider de leur sort est évoqué. Vesnić exige d'abord que les Yougoslaves soient reconnus comme alliés au même titre que les Serbes, et que de ce fait leurs navires de commerce soient exemptés du blocus naval allié. Cette tentative d'accorder implicitement le statut d'alliés aux Yougoslaves est, à l'initiative italienne, noyée dans la formulation prévoyant seulement qu'une commission alliée serait chargée de décider des exceptions au blocus.⁹⁸

⁹⁵ Procès verbal de la réunion du Conseil supérieur de la Guerre, Paris le 30 octobre 1918, AMAE, Série Y, vol. 15, p. 35.

⁹⁶ *Ibid.*, pp. 62-66.

⁹⁷ *Ibid.*

⁹⁸ *Ibid.*, pp. 67-75.

Le droit à l'autodétermination est finalement soulevé par l'arrivée des télégrammes en provenance de Pola. Les Alliés interceptent le télégramme envoyé à Wilson.⁹⁹ Dans la discussion qui s'ensuit, Vesnić défend ardemment ses co-nationaux, demandant que la flotte soit considérée comme une flotte alliée, tandis que le baron Sonnino met en garde contre une nouvelle ruse austro-hongroise visant à soustraire la flotte austro-hongroise aux conditions d'armistice. Encore une fois, la question de la légitimité des représentants des Yougoslaves est contournée, et le débat porte sur la manière de s'assurer que la flotte austro-hongroise passe aux mains des Alliés. Grâce à l'intervention de Lloyd George, les Yougoslaves restent provisoirement les maîtres de la flotte, car les Alliés les invitent à se rendre avec tous les navires à Corfou pour se mettre sous le commandement de l'Amiral commandant la flotte alliée en Méditerranée.¹⁰⁰

Parmi tous les adeptes de la Realpolitik présents à Versailles, Clemenceau paraît le moins convaincu. Il est le seul à proposer que la marine marchande des armateurs yougoslaves soit considérée comme appartenant à une nation associée. Mais, dès que Balfour souligne qu'il s'agit là d'une question de principe, exigeant une décision formelle, il laisse tout de suite tomber le sujet.¹⁰¹ En effet, il est évident que pour Clemenceau la victoire sur l'Allemagne obscurcit toute autre question, au point qu'il ne connaît même pas les termes du traité de Londres. Pour lui la défaite de la Double Monarchie est un pas décisif sur la route de Berlin. La question yougoslave est donc un moyen et non un objectif de sa politique. Il s'en sert pour faciliter la défaite allemande, puis comme un témoignage du respect français des obligations prises envers l'Italie. Après la fin du Conseil Supérieur de la guerre, il reçoit Orlando, et accepte un accord selon lequel la France prend l'obligation de ne pas reconnaître l'État yougoslave tant que l'armistice ne sera pas appliqué. De son côté, Orlando s'engage à laisser la flotte austro-hongroise appareiller pour Corfou.¹⁰²

La nature des discussions à Versailles, et surtout l'accord entre Clemenceau et Orlando démontrent que les Alliés ne sont prêts à reconnaître ni l'État indépendant des Yougoslaves de la Double Monarchie, ni une Yougoslavie englobant aussi la Serbie et le Monténégro. Le principal obs-

⁹⁹ Copie du télégramme de Conseil national de Pula envoyé le 1^{er} novembre à Wilson, intercepté par le Commandement de la Marine française à Corfou et renvoyé à Ministère de la Marine puis au Quai d'Orsay, AMAE, Série A-Paix, vol. 296, p. 56.

¹⁰⁰ Procès verbal de la réunion du Conseil supérieur de la Guerre, Paris le 31 octobre 1918, AMAE, Série Y, vol. 15, pp. 93-99.

¹⁰¹ *Ibid.*, p. 67-75.

¹⁰² POINCARÉ, *Au Service de la France*, vol. IX, pp. 407-408.

tacle est la politique italienne dont les désirs sont pris en compte lors de la rédaction des termes de l'armistice avec l'Autriche-Hongrie. C'est pourquoi les clauses de l'armistice avec l'Autriche-Hongrie prévoient seulement le retrait de ses troupes au-delà de la ligne prévue par le traité de Londres. Ses territoires devraient être occupés par les forces Alliées et celles des États-Unis, et provisoirement administrés par les autorités locales sous le contrôle des troupes alliées ou associées. De plus, les Alliés exigent le droit de circuler librement sur l'ensemble des routes et des chemins de fer et des voies fluviales sur le territoire austro-hongrois.¹⁰³

Les termes de l'armistice avec l'Autriche-Hongrie excluent du futur état yougoslave une grande partie des territoires peuplés de Croates et Slovènes sur les rives de l'Adriatique. Sa reconnaissance officielle est fortement compromise précisément à cause de l'importance que les Alliés continuent à accorder aux exigences italiennes. Le Comité yougoslave, malgré les avertissements dans ce sens de Berthelot et de Laroche, reste toujours persuadé que l'obstacle principal à l'union yougoslave est Pašić. Pendant qu'à Versailles les grands Alliés décident de l'avenir des territoires convoités par l'Italie, Trumbić et l'opposition serbe continuent leur pression sur Pašić, en attendant que l'arrivée de la délégation du Conseil national rende leur démarche plus crédible.

6. La Conférence de Genève

Pašić, quant à lui, demande le 27 octobre l'approbation de son parti pour créer un gouvernement de coalition où les radicaux ne conserveraient plus que la moitié des portefeuilles, et lui seulement la présidence du Conseil. Il leur fait savoir qu'un compromis est nécessaire aussi avec le Comité Yougoslave. Selon les conseils reçus de personnalités étrangères et aussi en accord avec les vœux de l'opposition, il se propose d'inviter trois Yougoslaves à entrer dans le nouveau gouvernement, dont la tâche serait de participer à la direction de la politique étrangère en accord avec le Pacte de Corfou. Tout en étant conscient que c'était une entorse importante à la constitution serbe, il la considère nécessaire vu que Trumbić jouit en plus du soutien du gouvernement anglais, tandis que le gouvernement italien est fondamentalement hostile à la création d'un fort état slave sur les rives de l'Adriatique. Pour toutes ces raisons, il est nécessaire de faire preuve de bonne volonté

¹⁰³ Clauses militaires de l'armistice avec l'Autriche-Hongrie, Paris le 31 octobre 1918, AMAE, Série Y, vol. 15, pp. 76-79.

et d'inviter les Yougoslaves à faire partie du nouveau gouvernement serbe, en leur demandant quand même de prêter serment à la couronne serbe. Même s'il se doute que Trumbić ne l'acceptera pas, Pašić estime nécessaire de faire tout pour permettre la création d'un état yougoslave.¹⁰⁴

Les radicaux acceptent ses propositions avec beaucoup de réserve, surtout parce que l'opposition avait demandé le Ministère de l'Intérieur, et avait annoncé son intention de mener une enquête sur le procès de Salonique. En conséquence, les radicaux refusent, le 29 octobre, de se séparer du Ministère de l'Intérieur et des Finances. Ils suggèrent donc que le gouvernement soit formé après le retour au pays, à Skopje, lors de la première réunion de l'Assemblée serbe. Ils exigent aussi que le prince-régent soit consulté au préalable¹⁰⁵.

Dans l'attente de nouvelles négociations avec Trumbić, Pašić est informé que les membres du Conseil national SCS posent moins de conditions à la formation d'un état commun que ne l'avait fait Trumbić. Son président, Anton Korošec, explique le 29 octobre à Berne à l'envoyé serbe, qu'il considère indispensable dans l'immédiat la création d'un état commun sur les bases établies à Corfou. L'organisation interne du futur état yougoslave serait décidée ensuite par la Constituante. Il se prononce même pour la formation d'un état unitaire et contre la création d'une fédération yougoslave.¹⁰⁶ Le lendemain, Korošec précise sa pensée lors de l'entretien à Genève avec Lazar Marković, un proche collaborateur de Pašić. Se déclarant partisan de l'unité nationale, il exprime le souhait que la dynastie serbe laisse à la Constituante décider si l'État commun devrait être une monarchie ou une république.¹⁰⁷

Il est évident que Korošec estime nécessaire la création d'un état commun avec la Serbie, car ainsi les provinces yougoslaves deviendraient un pays allié. Néanmoins, il estime souhaitable que sa nature et sa forme soient déterminées démocratiquement, selon les souhaits de la majorité de ses habitants, par la décision de l'Assemblée constituante. Fondamentalement, sa position n'est pas si éloignée de celle de Trumbić, sauf que ce dernier estime indispensable d'avoir dans l'immédiat une influence égale à celle du gouvernement serbe dans la conduite des affaires communes. Il le considère nécessaire car il accuse Pašić de vouloir établir, dans l'État com-

¹⁰⁴ Pašić à Protić, le 25 et 27 octobre 1918, dans le Journal de Jovanović, AY, Belgrade.

¹⁰⁵ STANKOVIĆ, *Pašić, saveznici*, p. 271.

¹⁰⁶ Jovanović à Protić, Berne le 29 octobre 1918, KRIZMAN, JANKOVIĆ, *Gradja*, vol. II, pp. 399, 400.

¹⁰⁷ Marković à Pašić, Genève le 30 octobre 1918, *ibid.*, p. 419.

mun, un gouvernement corrompu et autocratique comme il l'avait déjà fait en Serbie. L'opposition serbe partage ses craintes, et elle se rallie à son idée de constituer immédiatement les prémices du nouveau gouvernement commun. Ils croient que de cette façon les Serbes et les Yougoslaves démontreraient aux Alliés qu'ils sont capables de se mettre d'accord, et toute tentative de Pašić et de ses « clients » de monopoliser la politique commune serait empêchée.

C'est pourquoi l'opposition demande le 1^{er} novembre, avant de s'engager dans un gouvernement de coalition aux côtés des radicaux, que l'accord soit conclu au préalable avec le Comité yougoslave de Londres. En plus elle exige que le gouvernement de coalition soit formé dans les prochains jours, sinon elle se réserverait le droit d'arriver à un arrangement avec le Comité yougoslave en dehors du gouvernement. Ses représentants témoignent, à l'instar de Trumbić, d'un même sentiment d'urgence inspirée par la prochaine conclusion de l'armistice avec l'Autriche-Hongrie. Comme Trumbić, ils considèrent que les prochains jours pourraient être décisifs pour la création de l'état commun. C'est précisément dans cette perspective qu'ils estiment leur action, même indépendante du gouvernement serbe, comme justifiée, si elle aboutit à une position commune avec le Comité yougoslave, et si de ce fait elle réussit à persuader les Alliés de la nécessité de reconnaître le nouvel état de tous les Slaves du Sud.¹⁰⁸

Pašić, même s'il est aussi conscient de la gravité du moment, estime l'effort et les sacrifices consentis par la Serbie pendant les quatre années de guerre dignes de considérations particulières. Étant un vieux routier de la politique, il prévoit déjà les possibles divergences entre les Serbes et leurs frères de l'Autriche-Hongrie. Dans cette perspective, il n'accorde pas trop de crédit à l'amour fraternel ni au droit à l'autodétermination. C'est pourquoi il ne souhaite pas accorder une reconnaissance internationale à l'état des Slaves du Sud de la Double Monarchie avant qu'ils ne constituent un état commun avec la Serbie. Il pense ainsi se prémunir contre les solutions qui laisseraient la Serbie en dehors du futur état commun, tels que la réforme fédérale de la Monarchie des Habsbourgs, ou la création d'un état indépendant dans le cadre des provinces austro-hongroises. Il craint surtout l'attitude assez répandue dans les capitales alliées, prévoyant seulement la reconstruction et le dédommagement de la Serbie, tandis que le sort des Yougoslaves serait résolu plus tard selon leurs vœux. Déjà, plusieurs hommes d'État alliés se sont exprimés dans ce sens. Cette possibilité recèle plusieurs dangers, car les émigrés yougoslaves appellent de leurs

¹⁰⁸ Pašić à régent Alexandre, Paris le 1^{er} novembre 1918, *ibid.*, pp. 448-451.

voeux la création d'une république, et le roi Nicolas du Monténégro, aidé par les Italiens, prône l'établissement d'une république fédérale yougoslave. Ainsi, pour Pašić, monarchiste convaincu, un autre danger se profile à l'horizon, celui de la forme du futur État. Tous ces problèmes obligent Pašić à demander au Régent de lui permettre de continuer les négociations en vue de la formation d'un gouvernement de coalition. De plus, il a l'intention de se rendre à Genève pour rencontrer les représentants du Conseil national SCS de Zagreb, pour savoir s'ils soutiennent Trumbić. Dans l'affirmative il n'aurait pas le choix, et il se dirait prêt à reconnaître le Comité Yougoslave dans les termes souhaités par Trumbić.¹⁰⁹

Or Trumbić, encore une fois, confirme le 31 octobre qu'il n'est pas prêt à considérer une solution au sein du gouvernement serbe. Il cherche d'abord le soutien de son Comité pour sa politique indépendante, voire opposée à celle du gouvernement serbe. Les membres du Comité approuvent sa tentative d'obtenir une reconnaissance internationale de l'État SCS et de leur Comité comme son représentant.¹¹⁰ Ensuite, il informe Korošec de la nature de son conflit avec Pašić, et demande son aide. Après plus de quatre années passées en exil, Trumbić l'assure que l'objectif de sa politique est toujours la libération des Yougoslaves de l'Autriche-Hongrie et leur union avec la Serbie et le Monténégro. Il explique que le conflit avec Pašić a été provoqué précisément parce que celui-ci exigeait que la Serbie, seule, ait le droit de libérer les Yougoslaves et de créer le nouvel état commun. Pour s'opposer à la politique menée par Pašić, il invite Korošec à envoyer une déclaration aux Alliés prouvant la légitimité de son action diplomatique.¹¹¹ Les membres du Comité, Banjanin et Jambrisak, partent pour Genève en apportant une déclaration dans ce sens. Korošec considère nécessaire d'éviter un conflit ouvert et suggère une réunion à Genève avec Trumbić d'une part et Pašić de l'autre, pour tenter de trouver un compromis.¹¹² Mais les deux hommes d'État choisissent de rester à Paris à cause de la réunion du Conseil Supérieur de la guerre, et de poursuivre leurs négociations.

Les pourparlers portent toujours sur la forme de la représentation commune. Les positions sont assez éloignées. Pašić reste fidèle à sa conception d'un gouvernement de coalition serbe avec des ministres yougoslaves. Trumbić, quant à lui, le refuse catégoriquement, en avançant la solution

¹⁰⁹ *Ibid.*

¹¹⁰ Le procès verbal de la réunion du Comité yougoslave, Paris le 31 octobre 1918, *ibid.*, pp. 427-430.

¹¹¹ Trumbić à Korošec, Paris le 31 octobre, *ibid.*, pp. 425-426.

¹¹² Korošec à Trumbić, Genève le 1^{er} novembre 1918, *ibid.*, pp.440-441.

proposée par Vénizelos selon la quelle le gouvernement serbe devrait : d'abord reconnaître le Comité yougoslave comme le représentant légitime des Yougoslaves, et ensuite il devrait former un gouvernement de coalition serbe, afin de constituer finalement un cabinet de guerre composé de la manière suivante : deux délégués serbes et deux délégués yougoslaves plus le ministre des Affaires étrangères serbe. Ce cabinet de guerre serait chargé de s'occuper des affaires communes, notamment de la politique étrangère.¹¹³ Enfin les délégués du Conseil national de Genève avancent, eux aussi, leur vision d'une représentation commune. Ils se déclarent favorable à la création d'une commission composée de délégués du gouvernement serbe, du Comité yougoslave, du Conseil national SCS et éventuellement du Monténégro, chargés de s'occuper des problèmes communs, tels que de l'armistice ou des frontières. Le gouvernement serbe garderait toutes ses prérogatives, le Comité yougoslave, quant à lui, préserverait son caractère de propagande.¹¹⁴

Korošec et Trumbić, chacun à sa manière, exigent un statut de partenaire avec le gouvernement serbe dans la direction future des affaires communes. Le gouvernement serbe se trouve confronté à un interlocuteur qui, même s'il n'est pas reconnu, revendique le statut d'état indépendant, et est prêt à confier seulement un certain nombre de dossiers aux institutions communes. C'est précisément la position de Trumbić lors de l'entretien avec Pašić et l'opposition serbe le 4 novembre à Paris. Il exige d'abord que les Yougoslaves d'Autriche-Hongrie soient reconnus comme nation, et son Comité, en qualité de leur représentant, comme interlocuteur à part égale par le gouvernement serbe. Les deux parties constitueraient ensuite un cabinet chargé de mener indépendamment la politique étrangère. Le cabinet serait constitué de deux délégués de chaque partie et du ministre des Affaires étrangères serbe. Il serait habilité à définir son statut et les règles de sa conduite, tandis que le gouvernement serbe et le Conseil national SCS n'auraient plus le droit de mener une politique étrangère indépendante.¹¹⁵

L'opposition serbe accepte immédiatement cette solution et la radicalise même en proposant la création d'un véritable gouvernement de concentration pour tous les Yougoslaves, y compris les Serbes. Il serait composé de délégués du gouvernement serbe d'un côté et de délégués du Comité yougoslave et du Conseil national SCS de l'autre. Le cabinet s'oc-

¹¹³ Mandić à Jovanović, Paris le 3 novembre 1918, *ibid.*, pp. 463-464.

¹¹⁴ Marković à Pašić, Genève le 2 novembre 1918, *ibid.*, pp. 455-456.

¹¹⁵ Proposition de M. Drašković, Paris, le 4 novembre 1918, *ibid.*, p. 473.

cuperait de la politique intérieure, en respectant l'ordre existant, tandis qu'un cabinet restreint serait chargé de la direction des affaires étrangères.¹¹⁶

Pašić refuse les solutions avancées aussi bien par l'opposition serbe que par Trumbić. Il considère les propositions de ce dernier comme nouvelles et demande du temps pour les étudier. Il refuse catégoriquement, le projet de l'opposition serbe, car l'État commun n'est pas reconnu et n'existe pas dans les faits, et il ne peut donc pas avoir un gouvernement unique.¹¹⁷ Néanmoins Pašić est obligé de constater qu'il se trouve face à un front commun dans lequel l'opposition serbe a rallié les positions du Trumbić. Cet état de choses laisse présager des négociations difficiles à Genève, où toutes les parties concernées se transfèrent pour rencontrer les représentants du Conseil national SCS.

Ils se dessinent ainsi deux conceptions du futur état yougoslave. Fidèles à leur tradition historique, les Serbes envisagent un état unitaire. Pašić le voit comme une naturelle continuation de l'État qu'il a gouverné pendant les épreuves de la guerre. L'opposition serbe, en revanche, envisage la formation d'une coalition démocratique de toutes les forces yougoslaves. Les Yougoslaves de l'Autriche-Hongrie appartenant à une différente culture politique, dont une des caractéristiques est la coexistence d'une énorme variété de systèmes administratifs, de particularités locales et de coutumes nationales, prévoient la création d'un comité ad hoc dont la tâche serait seulement de s'occuper de la reconnaissance du nouvel état et de ses frontières. Toutes les autres questions devraient être négociées par la suite. Entre-temps les deux états garderaient leurs systèmes de gouvernements existants. Une solution confédérale est donc proposée pour l'immédiat, tandis que la forme du futur État et de son organisation reste négociable. Malgré une alliance dans les faits, les vues des Yougoslaves et de l'opposition serbe ne coïncident nullement, sauf lorsqu'il s'agit de s'opposer au gouvernement de Pašić ou de lutter pour la création d'un État commun dans l'immédiat. Les principaux chefs de l'opposition serbe sont des démocrates convaincus, mais ils souhaitent une démocratie parlementaire avec un parlement commun et non une série « d'après négociations » entre les délégations nationales dans la tradition habsbourgeoise. Néanmoins, l'opposition à la domination des radicaux dans la politique intérieure serbe et dans la conduite des affaires yougoslaves obscurcit toute différence entre eux et les Yougoslaves.

¹¹⁶ *Ibid.*

¹¹⁷ VUČKOVIĆ, « Iz odnosa Srbije i Jugoslovenskog odbora », p. 384.

Ces négociations se déroulant à Paris attirent beaucoup moins l'attention du Quai d'Orsay que l'arrivée des délégués du Conseil national SCS en Suisse. Selon les rapports de Berne, ils se déclarent en parfait accord avec l'action diplomatique menée par Trumbić, au point de partager ses craintes sur la politique de Pašić. Par contre, ils estiment la forme et l'organisation interne du futur état susceptibles d'être décidées seulement par l'Assemblée constituante. Malgré les différences de religion, ils déclarent toutes les nations yougoslaves d'accord pour former un état commun sous l'égide de la dynastie serbe.¹¹⁸ Mais c'est surtout leurs ambitions territoriales qui inquiètent la diplomatie française. On constate que le Conseil national SCS avait voté le 29 octobre une déclaration revendiquant pour la future Yougoslavie tous les territoires yougoslaves de Vardar à Isonzo. Korošec est considéré, avec inquiétude, comme partisan de cette thèse considérée comme maximaliste.¹¹⁹ Il exprime à l'ambassadeur français à Berne, Dutasta, au nom de ses compatriotes, la demande de la création d'un état yougoslave indépendant et souverain avec des frontières strictement ethnographiques. Dans ce but il réfute catégoriquement toutes les aspirations italiennes sur la côte dalmate et même sur Trieste.¹²⁰ Comme les délégués italiens de l'Autriche-Hongrie, présents eux aussi en Suisse, refusent même de rencontrer leurs collègues slaves, la possibilité d'un conflit italo-slave devient de plus en plus probable.¹²¹

Ce différend prend un caractère formel dès que Korošec, suivant les conseils de membres du Comité yougoslave présents à Genève, transmet les demandes formelles du Conseil national SCS aux envoyés diplomatiques alliés à Berne. Il demande la reconnaissance de l'État SCS, et du Conseil national SCS comme étant son gouvernement, dans toute l'étendue des territoires habités par des Yougoslaves en Autriche-Hongrie. Au nom de ses compatriotes et selon le principe des nationalités, il informe les Alliés de l'intention des Yougoslaves de s'unir avec les Serbes au sein d'un état commun dont la représentation commune chargée de l'action diplomatique est en état de formation. Avant qu'il soit formé il accrédite Trumbić de les représenter auprès des gouvernements des puissances alliées et associées.¹²²

¹¹⁸ Dutasta à Pichon, Berne le 3 novembre 1918, AMAE, Série A-Paix 1914-1920, vol. 296, pp. 82-84.

¹¹⁹ Dutasta à Pichon, Berne le 1^{er} novembre 1918, *ibid.*, p.66.

¹²⁰ Dutasta à Pichon, Berne le 3 novembre 1918, *ibid.*, pp.80-81.

¹²¹ Dutasta à Pichon, Berne le 1^{er} novembre 1918, *ibid.*, pp.69-70 .

¹²² Dutasta à Pichon, Berne le 4 novembre 1918, *ibid.*, pp.89-90.

Cette demande est objet de l'analyse du Quai d'Orsay du 5 novembre. Les auteurs constatent tout d'abord que le Conseil national SCS de Zagreb avait rompu tous les liens l'unissant à Vienne, et qu'il a aussi par la suite pris le contrôle de la flotte austro-hongroise. Néanmoins, ils refusent même de considérer la reconnaissance de l'État SCS représenté par le Conseil national. Le seul État dont la reconnaissance peut être envisagée est celui réunissant tous les Yougoslaves y compris les Serbes et les Monténégrins puisque :

« Il ne pouvait, d'ailleurs, être encore donné satisfaction aux désirs des yougo-slaves, car pour reconnaître la création d'un nouvel état et son droit à la vie indépendante, il faut d'abord que l'union se fasse entre les divers éléments yougo-slaves destinés à former un État d'un seul tenant. Or jusqu'ici ni les Monténégrins (dont le roi est notre hôte), ni les Serbes (dont le prince régent Alexandre, et M. Pašić, le président du conseil, sont restés nos amis fidèles) n'ont réalisé leur fusion avec le Conseil national de Zagreb. Une fois cette condition réalisée, la question se posera devant les puissances alliées et associées. »¹²³

Le gouvernement français se déclare donc favorable surtout à la création d'un état ayant « un seul tenant ». Il prévoit que l'État yougoslave puisse être créé lors des pourparlers de Genève, où se trouvent déjà et Pašić et Trumbić, ce qui pourrait provoquer des problèmes, le Baron Sonnino continuant d'exiger tous les territoires accordés à l'Italie par le traité de Londres. D'autre part l'application de l'armistice austro-hongrois oblige les Alliés à agir vite pour éviter de possibles incidents sanglants entre Yougoslaves et Italiens. Vu la situation, les auteurs ne voient que la solution suivante :

« L'Amérique n'a pris aucun engagement ; le Colonel House, au nom des principes de liberté du Président Wilson, peut demander que la division américaine qui se trouve dans l'armée italienne soit chargée d'occuper les pays yougo-slaves contestés, sans que cette occupation ne porte préjudice en rien à la solution finale du Congrès de Paix.

En outre, le Maréchal Foch, chef suprême militaire de la Coalition, qui a le droit et le pouvoir de fixer les contingents d'occupation alliés comme emplacement et comme quantité, peut prescrire une répartition telle des divisions françaises, anglaises, italiennes, serbes, américaines que les populations soient rassurées sur le présent et confiantes dans l'avenir. »¹²⁴

¹²³ Note du Ministère des Affaires étrangères : Position de la question yougoslave, Paris le 1^{er} novembre 1918, *ibid.*, pp. 62-65.

¹²⁴ *Ibid.*

Le principal souci du gouvernement français n'est donc pas l'union des Yougoslaves mais les conséquences qui pourraient en découler, et notamment leur conflit avec l'Italie. La diplomatie française souhaite, sous les conditions citées, l'accord entre le gouvernement serbe et les Yougoslaves, mais les obligations posées à l'Italie, ne seraient pour autant jamais mises en cause, comme l'avaient déjà indiqué Laroche et Berthelot à Trumbić.

D'un autre côté les Yougoslaves reçoivent un appui diplomatique de la part des slavophiles anglais venus à Paris pour suivre les réunions du Conseil supérieur de la guerre allié. Steed essaie le 3 novembre de convaincre Orlando de la nécessité d'arriver à un compromis territorial avec les Yougoslaves. D'une part il l'avertit que Zagreb pourrait devenir le seul obstacle face au bolchevisme menaçant l'Italie, d'autre part il le met en garde contre l'occupation des terres yougoslaves en Dalmatie et Istrie car elle pourrait se terminer dans un bain de sang. De cette façon les Italiens perdraient en plus la sympathie de l'opinion publique et le soutien des gouvernements alliés. Il finit en lui conseillant d'en discuter avec Trumbić et Beneš pour trouver une issue à la situation.¹²⁵ Dès le lendemain, au lieu de suivre ces conseils, Orlando réussit à obtenir l'engagement formel de la part de Clemenceau qu'aucun État yougoslave ne serait reconnu avant l'exécution des termes de l'armistice.

Steed et Seton-Watson, malgré l'échec de leur médiation, suivent de très près les négociations entre Serbes et membres du Comité yougoslave à Paris. Seton-Watson oeuvre pour un accord, et contre Pašić, car pour lui c'est la condition nécessaire à la reconnaissance alliée du nouvel état. Si un accord s'avérait impossible, il est persuadé que les Italiens bloqueraient la reconnaissance du futur état yougoslave pour une longue période, rendant ainsi des conflits sanglants en Adriatique plus probables.¹²⁶ Pour faciliter une entente entre Serbes et Yougoslaves, Steed et lui envoient même le 6 novembre un message à Trumbić l'assurant que tous les gouvernements alliés, même l'italien, souhaitent qu'ils arrivent à un accord. La meilleure manière d'y arriver, d'après eux, est la création d'un gouvernement commun de 8 ministres de chaque côté, et d'un cabinet de guerre plus restreint. Ils estiment que Pašić doit en être exclu car il ne jouit plus de la confiance des capitales alliées. Ils affirment explicitement leur certitude que Lloyd

¹²⁵ Procès verbal de la conversation de Steed avec Orlando, Paris le 3 novembre 1918, *ibid.*, pp. 87-88.

¹²⁶ Seton-Watson à Mays Seton-Watson, Paris le 5 novembre 1918, *R. Seton-Watson i Jugoslaveni*, pp. 359, 360.

George reconnaît un tel gouvernement.¹²⁷ Leurs affirmations sont pour le moins optimistes au vu de la conduite d'Orlando. Or, même le soutien du gouvernement français à une politique visant à isoler Pašić, vu l'attitude de Laroche et Berthelot, paraît plus qu'incertain. En effet, seul le soutien de Balfour leur est acquis. En conclusion il s'agit de l'aboutissement d'une initiative des slavophiles anglais, commencée en août avec la publication de l'article *Serbia's Choice*, dont l'objectif principal était d'écarter Pašić et de créer un état confédéral yougoslave.

Le télégramme de Steed arrive à Genève après le commencement de la conférence et apporte un soutien direct à Trumbić et ses amis. Ils en tirent la conclusion d'avoir obtenu l'approbation des Alliés à une solution de la question yougoslave sur la base de la parité absolue avec le gouvernement serbe. Les discussions en sont fortement influencées, car l'objet même de la conférence est de trouver une représentation de tous les Yougoslaves, susceptible d'être immédiatement reconnue par les Alliés pour ensuite défendre les rives de l'Adriatique face à l'avancée de l'armée italienne.

La Conférence, commence le 6 novembre au matin, réunissant d'un côté les membres de la délégation du Conseil national SCS (Korošec, Čingrija, Žerjav) et les représentants du Comité yougoslave (Trumbić, Gregorin, Vasiljević, Stojanović), et de l'autre Pašić et les chefs des partis de l'opposition serbe (Drašković, Trifković et Marinković). Pour la première fois, Pašić se trouve en minorité et isolé face à un front commun constitué de l'opposition serbe et des Yougoslaves. Aucun de ses proches, tels que Lazar Marković ne peut participer à la conférence. La diplomatie française suit son déroulement quotidiennement par l'intermédiaire de Lagarde, chef du bureau de presse à Genève, et par Haguenin, envoyé sur place par l'ambassade de Berne.

Après les introductions historiques sur les actions des deux parties pendant la guerre, la discussion s'engage sur la forme de représentation commune. Les exigences de toutes les parties indiquent les vrais objectifs de leurs actions diplomatiques. Korošec exige avant tout du futur gouvernement commun d'obtenir la reconnaissance internationale du Conseil national SCS, car c'est le seul moyen d'empêcher l'occupation italienne des provinces yougoslaves. Trumbić ajoute qu'il s'agit non seulement de reconnaître le Conseil national SCS, mais aussi l'existence de l'État SCS. Les Yougoslaves demandent un statut égal à celui du gouvernement serbe, ce qui a une forte influence sur la position de Pašić. Il se dit prêt à exiger la

¹²⁷ Note de Trumbić d'un télégramme reçu de Seton-Watson à Genève travers le consulat anglais, Genève le 6 novembre 1918, *ibid.*, p. 360.

reconnaissance du Conseil national SCS, puisque la reconnaissance de son état serait impossible.¹²⁸

Pašić, dans un premier temps continue d'envisager la formation d'un comité spécial chargé de la conduite de la politique étrangère. Ce Comité, en revanche, n'aurait pas de légitimité particulière, devant être attaché au gouvernement serbe, chargé de faire appliquer ses décisions. En même temps, le Conseil national SCS et le gouvernement serbe garderaient leurs prérogatives dans leurs propres affaires internes. Évidemment, le gouvernement serbe continuerait à représenter les Yougoslaves sur la scène internationale. Ce Comité serait composé de trois délégués du Conseil national SCS et de quatre du côté serbe dont deux d'office - ministres serbes des Affaires étrangères et de la Guerre - plus un membre du parti au pouvoir et un représentant de l'opposition. De cette manière, de plus, les radicaux garderaient la majorité des postes accordés aux Serbes dans ce Comité. A la demande de Trumbić, il accepte de lui donner le titre de gouvernement de concertation nationale.

Ce gouvernement aurait le devoir de s'occuper, au nom de tout le peuple yougoslave, de la politique étrangère, de la conduite de la guerre, des préparatifs pour le Congrès de la Paix et de la préparation de la Constituante. D'après Pašić, ce gouvernement commun aurait besoin de l'approbation du prince-régent serbe, soulignant ainsi que pour lui le futur État yougoslave ne pouvait qu'être une monarchie de dynastie serbe. Selon ce projet, les gouvernements à Belgrade et à Zagreb garderaient leurs prérogatives respectives. Mais il ne prévoit pas de demander aux Alliés de reconnaître ce gouvernement, car il y voit une solution temporaire pour la direction des affaires yougoslaves, dont le gouvernement serbe aurait l'obligation d'appliquer les décisions. Korošec est d'accord avec cette solution tandis que Trumbić y est opposé. Il estime que les Alliés ne reconnaîtraient ni l'État yougoslave ni son gouvernement, puisque le gouvernement serbe continuerait de les représenter.¹²⁹

Drašković accepte d'emblée l'existence d'un état SCS à côté du Royaume serbe, et propose la création d'un gouvernement unique reprenant en mains les affaires yougoslaves dans toute l'étendue de leur territoire national. Il considère qu'un gouvernement unique pour tous les Yougoslaves, y compris les Serbes, serait seul capable de convaincre les Alliés de la volonté des Yougoslaves de former un seul état et de défendre leurs

¹²⁸ Procès-verbal de Trumbić de la Conférence de Genève, Genève le 6-7 novembre 1918, KRIZMAN, JANKOVIĆ, *Gradja*, pp. 497-505.

¹²⁹ *Ibid.*

territoires des prétentions de leurs voisins. Ce gouvernement reprendrait toutes les prérogatives du gouvernement serbe et du Conseil national SCS, tandis que ce dernier deviendrait l'assemblée de la partie occidentale du futur État commun. Les gouvernements locaux garderaient leurs pouvoirs. Seuls les ministres serbes de ce Ministère prêteraient serment devant le roi serbe, tandis que les Yougoslaves le feraient selon une formule spéciale. De cette façon Drašković se garde bien de préjuger de la forme de l'État commun.

Pašić cherche évidemment, à préserver au gouvernement serbe le droit de représenter les Yougoslaves devant les Alliés et à lui-même la direction des Affaires étrangères, tandis que Trumbić et Drašković veulent précisément affirmer l'identité yougoslave du nouveau gouvernement commun. Le changement d'attitude de Pašić intervient après le premier jour de négociations. Vesnić l'informe le 6 novembre au soir que Poincaré demande que les Yougoslaves se mettent d'accord au plus vite et nomment leur représentant pour les prochains pourparlers de la paix. Étant donné que dès le début des négociations le lendemain matin, Trumbić lit le télégramme de Steed, Pašić a l'impression que les Alliés exigent impérativement qu'il conclue un accord avec les Yougoslaves sur le champ. Il accepte immédiatement, au nom du gouvernement serbe, de reconnaître formellement le Conseil national SCS. En conséquence il approuve le projet de Trumbić rendant le futur gouvernement yougoslave pleinement responsable de la conduite des affaires communes de deux états. De cette façon Pašić abandonne d'un seul coup la primauté de la Serbie par rapport aux Yougoslaves et confie son avenir à un gouvernement dont la composition n'est pas encore connue. Après avoir triomphé, car Pašić avait enfin accédé à toutes ses demandes, Trumbić exige même que le Ministère soit formé proportionnellement au nombre des habitants vivant dans les deux États, c'est-à-dire que les Yougoslaves aient huit ministres et les Serbes quatre. La modération des délégués du Conseil national SCS a raison de ses exigences maximalistes, car ils acceptent finalement que les deux États soient représentés par un nombre égal de ministres dans le gouvernement commun.¹³⁰

La composition du ministère commun est l'objet des discussions les plus vives les deux jours suivants, mais désormais il est clair que la conception confédérale du futur état yougoslave a été retenue. C'est indiscutablement une grande victoire pour Trumbić, qui le souhaitait depuis toujours. Il y oeuvrait pour son acceptation à Genève plus obstinément même que les délégués du Conseil national SCS. Il ne manque pas de notifier, dès le

¹³⁰ *Ibid.*

soir même, aux gouvernements alliés, aux membres de son Comité et à ses amis anglais, le ralliement du gouvernement serbe à sa politique. Ces télégrammes sont envoyés à leurs destinataires par l'intermédiaire de Lagarde et du service d'information du Quai d'Orsay.¹³¹

Pašić, de son côté écrit à Protić pour lui notifier la création d'un ministère commun des affaires communes de la Serbie et de l'État SCS, et demander l'approbation pour la reconnaissance du Conseil national.¹³² Dès le lendemain matin, il envoie à Korošec une note formelle reconnaissant le Conseil national SCS.¹³³ Suivant les instructions reçues de Pašić, Vesnić informe le 9 octobre le gouvernement français que le gouvernement serbe reconnaît le Conseil national SCS comme le pouvoir suprême des SCS habitant le territoire de l'ancienne Autriche-Hongrie, en lui demandant de le faire lui aussi. En même temps le gouvernement serbe reconnaît le Conseil national SCS comme gouvernement yougoslave jusqu'à la constitution définitive de l'État commun, et le Comité yougoslave comme son représentant jusqu'à la constitution d'un gouvernement unique pour tous les Yougoslaves.¹³⁴

Cette belle entente générale est brisée parce que Trumbić et l'opposition serbe s'efforcent d'exclure Pašić du nouveau gouvernement, et de laisser la question de la forme du futur État commun en suspens. Les deux prochains jours se passent dans d'interminables querelles de personnes. Pour Lagarde, c'est un télégramme de Steed qui est à l'origine des dissensions. Il informe les Yougoslaves que le Comité yougoslave des États-Unis s'est déjà prononcé pour la création d'une république yougoslave et contre la politique de Pašić, en la disant inféodée aux intérêts de la dynastie serbe.¹³⁵ Quoi qu'il en soit, la pression commune des Yougoslaves et de l'opposition serbe l'emporte. Pour exclure Pašić du gouvernement commun, les chefs de l'opposition serbe, ainsi que Trumbić et Korošec décident de ne pas y participer.¹³⁶

Lagarde, qui suit de très près les discussions de Genève, conclut que Trumbić et Korošec veulent exclure Pašić car il insiste sur la forme monarchique du futur État. Eux, en revanche, considèrent nécessaire de lais-

¹³¹ Lagarde à Breal, Genève le 7 novembre 1918, AMAE, Série A-Paix, vol. 296, p. 101.

¹³² Pašić à Protić, Genève le 7 novembre 1918, KRIZMAN, JANKOVIĆ, *Gradja*, vol. II, pp. 506-507.

¹³³ Pašić à Korošec, Genève le 8 novembre 1918, *ibid.*, p. 514.

¹³⁴ Vesnić à Pichon, Paris le 9 novembre 1918, *ibid.*, p. 514, AMAE, Serie A-Paix, vol. 296, p. 109.

¹³⁵ Lagarde à Pichon, Genève le 8 novembre 1918, *ibid.*, p. 129.

¹³⁶ Procès-verbal de la Conférence de Genève fait par Trumbić, Genève le 6-7 novembre 1918, KRIZMAN, JANKOVIĆ, *Gradja*, vol. II, p. 497-505.

ser cette décision à la Constituante, puisque tous les autres membres de la Conférence sont favorables à une république. Les deux hommes d'État yougoslaves estiment même que dans moins d'un mois, la République serait proclamée à Zagreb et à Belgrade. De plus, ils soupçonnent Pašić d'avoir accepté de céder certaines îles dalmates et la ville de Trieste aux Italiens. En approuvant une telle politique ils sont certains d'être complètement discrédités auprès de leurs nationaux. Cette politique, pour eux, mènerait directement à une nouvelle guerre avec l'Italie.¹³⁷

Au-delà de l'animosité envers Pašić, Lagarde conclut qu'il s'agit d'une rivalité entre Belgrade et Zagreb, dans laquelle Zagreb l'a emporté. Korošec lui a même dit, que de cette façon, le futur État gagnerait d'avoir son centre plus à Ouest, car ainsi il échapperait définitivement aux Balkans. Les Yougoslaves accusent Pašić d'avoir fait des concessions territoriales à l'Italie précisément pour diminuer la supériorité numérique des Yougoslaves au sein du nouvel État, et de ce fait, assurer sa direction aux Serbes. C'est pourquoi ils exigent la constitution d'un ministère commun (dont Pašić serait exclu), chargé de la conduite de la politique étrangère commune aux deux états. Évidemment, l'influence des Yougoslaves y serait prépondérante, et de ce fait sa ligne directrice serait l'intransigeance envers l'Italie.¹³⁸

Lagarde est obligé d'en conclure que le fossé séparant Pašić des Yougoslaves se creuse davantage de jour en jour. Il rapporte une sévère opinion de Trumbić sur le président du Conseil serbe :

« Trumbić dit qu'il est incapable de rédiger dans sa langue maternelle la moindre déclaration, et que la seule chose par laquelle il en impose encore à quelques uns c'est la longue barbe, sa passivité, sa politique anti-libérale, l'étroitesse de ses vues, son esprit et ses procédés d'un autre âge : lui l'homme du Tsar qui se l'était concilié par des avantages, il en est resté à la politique traditionnelle d'extension en Macédoine ; c'est l'homme d'un compromis avec l'Italie, à laquelle il sacrifierait volontiers les intérêts des Yougo-slaves d'occident. Ce qu'il a fait toute sa vie et qu'il continuera à faire, c'est la politique de parti, basée sur l'intérêt personnel, la corruption et le népotisme : pour lui, réaliser l'union des Yougo-slaves, ce n'est pas donner à un peuple sa liberté, c'est pouvoir se présenter dans son pays en disant « voilà ce que je vous ai valu », c'est par suite, augmenter sa puissance, accroître sa fortune (elle est déjà grosse) rendre plus nombreuse encore sa clientèle (les agents à la solde de Pašić, - tels que Lazar Marković, que Drašković a fait exclure de la conférence, à laquelle indûment il voulait prendre part, - sont dé-

¹³⁷ Lagarde à Pichon, Genève le 8 novembre 1918, AMAE, Série A-Paix, vol. 296, pp. 128-132.

¹³⁸ Lagarde à Pichon, Genève le 8 novembre 1918, *ibid.*, pp. 133-135.

semparés à la pensée que la chute de leur patron est imminente). De Pašić il ne faut rien attendre, même pas qu'indigné par les injures méritées qu'on lui prodigue, il quitte volontairement le pouvoir ; il faut l'en chasser, car il constitue le véritable obstacle à la formation du nouvel État. C'est un autocrate sans scrupule qui n'admet pas la moindre résistance à ses vues et qui en est arrivé, par haine de certains hommes, à faire de la politique anti yougo-slave et même anti-serbe (révocation du ministre à Washington Mihailović, du colonel Pribićević, parce qu'ils faisaient une politique trop yougo-slave et non pas uniquement serbe ; haine plus ou moins avouée des Croates, surtout de Trumbić qui le traite d'ambitieux et auquel il reproche de ne travailler que pour sa petite patrie). On ne peut pas faire fond non plus sur le prince héritier qui est sympathique certes, mais que tous ceux qui le connaissent estiment inapte à gouverner. Pour l'heure, il est l'instrument de Pašić, qui s'aperçoit secrètement la cause monarchique dans le but de se concilier une majorité qui l'éli-rerait Président de la République (Vesnić, du reste, intrigue pour lui succéder, car il voit que l'influence de Pašić dont il fut le grand ami décline très rapidement). Quoi qu'il en soit, la République est inévitable en Yougo-slavie occidentale ; dès longtemps les sentiments intimes du peuple, particulièrement des catholiques pour qui la monarchie étant représentée par la dynastie des Habsbourgs, veulent la république ; en Serbie, le mouvement anti-monarchique, surtout chez les jeunes Serbes instruits à l'européenne, est de plus en plus fort. Au reste, pour aucun délégué ce n'est une question de principe mais une question d'opportunité : un article du protocole dit que dans le gouvernement, les trois membres serbes prêteront serment au roi et les trois membres yougo-slaves à Korošec (c'est Korošec qui aurait le plus de chance d'être élu président de la République, mais son caractère ecclésiastique lui fait un devoir de s'abstenir dans un pays où trois confessions sont en présence). »¹³⁹

Après un tel réquisitoire contre Pašić, Lagarde est obligé de tirer un certain nombre de conclusions sur l'avenir de la Yougoslavie, qui ne lui paraît pas trop radieux :

« On ne peut pas s'empêcher de remarquer que l'union intérieure est loin de régner dans ce qui sera le nouvel état : déjà le groupe croate s'oppose franchement au groupe serbe dans la lutte pour la prééminence. Ils sont unis par de nombreux liens, c'est vrai, mais bien des différences les séparent : c'est une civilisation balkanique et orthodoxe qui entre en lutte contre une civilisation catholique et occidentale, toutes deux également fières, également intransigeantes. Derrière les âpres querelles de personne, (Trumbić et Pašić), on devine

¹³⁹ Lagarde à Pichon, Genève le 8 novembre 1918, *ibid.*, pp. 137-142.

l'hostilité sourde entre Zagreb et Belgrade, hostilité irréductible qui tend à envenimer les luttes de personnes derrière lesquelles au fond s'abrite le combat pour la domination qui s'engage entre Croates et Serbes. »¹⁴⁰

Vu leur méfiance à l'égard du gouvernement serbe, Korošec et Trumbić s'apprêtent, après la fin de la Conférence, à partir pour Paris pour s'assurer de la reconnaissance de l'État SCS et du Conseil national SCS par le gouvernement de la République.¹⁴¹ C'est dans ce climat de méfiance générale envers Pašić que la Conférence se termine le 9 novembre par la publication d'une déclaration commune annonçant la création d'un gouvernement de l'État commun de tous les Yougoslaves.

Ce Ministère commun pour le Royaume de la Serbie et pour les territoires yougoslaves gouvernés par le Conseil national SCS avait comme objectif principal de créer l'État commun. C'est pourquoi le gouvernement serbe et le Conseil national SCS lui délèguent la conduite des affaires communes dans les domaines suivants : 1) la politique étrangère, préparatifs pour le Congrès de la paix, et la propagande ; 2) la défense, dans la mesure ou elle concerne l'État entier et les négociations de paix ; 3) la marine de guerre ; 4) marine marchande ; 5) organisation de la Constituante. Le Ministère aurait aussi le devoir de coordonner les travaux dans les domaines restant à la charge des deux gouvernements, mais d'intérêt commun, tels que : transport, alimentation, reconstruction, les prisonniers de guerre et les réfugiés, et les finances communes. Ce Ministère définirait ses statuts, et exercerait ses fonctions en pleine autonomie, mais en restant en contact avec les deux gouvernements. Sa tâche durerait jusqu'à la constitution du gouvernement, selon la Constitution édictée par la Constituante. Dans l'immédiat, les deux gouvernements ne nomment que les trois ministres de chaque côté, se réservant le droit de faire nommer les autres par la suite. Le siège du Ministère devrait être à Paris. Les ministres nommés par le gouvernement serbe prêteraient serment selon la constitution serbe, et ceux désignés par le Conseil national devant son président.¹⁴²

Sous l'influence de Trumbić, la Conférence se prononce donc pour un gouvernement provisoire dont la légitimité repose seulement sur la délégation du pouvoir de la part du gouvernement serbe et du Conseil national SCS. Cette solution n'est pas du goût de Pašić, mais comme il l'explique

¹⁴⁰ *Ibid.*

¹⁴¹ *Ibid.*

¹⁴² Procès-verbal de la Conférence de Genève, Genève le 6-9 novembre 1918, KRIZMAN, JANKOVIĆ, *Gradja*, vol. II, pp. 523-525.

à Fontenay, il choisit de l'accepter, seulement pour affirmer l'union yougoslave sous n'importe quelle forme.¹⁴³ Il justifie à Protić ces accords par la pression conjointe du front commun des Yougoslaves et de l'opposition serbe, mais avant tout par celle de Poincaré. Mais il n'arrive pas à expliquer comment il avait pu se désister de ses responsabilités de président du gouvernement serbe au profit d'un comité ad hoc, dont la moitié des membres ne veulent même pas prêter serment à son souverain.¹⁴⁴

Le gouvernement serbe refuse d'approuver les accords de Genève. Dès les premières nouvelles de Genève, envoyées par Pašić le 7 novembre, Protić croit que la Conférence s'est prononcée pour une forme fédérale du futur État, et qu'en conséquence le Ministère commun aurait la charge de s'occuper d'un certain nombre de questions au niveau yougoslave. Il se déclare personnellement partisan de la création d'une Monarchie parlementaire et démocratique avec une large autonomie au niveau provincial et communal, mais il se dit prêt à passer outre à ses convictions au profit de l'intérêt supérieur pour permettre la naissance de l'État yougoslave.¹⁴⁵ Sa déception est d'autant plus grande quand il se rend compte que la Conférence avait adopté une solution confédérale pour l'État commun. Il refuse catégoriquement d'accepter un gouvernement qui n'est que l'amalgame des délégations issues de deux gouvernements à Zagreb et à Belgrade, détenant chacune de son côté, la totalité des pouvoirs. En conséquence, il annonce à Pašić sa ferme intention, et celle des autres membres de gouvernement serbe, de démissionner plutôt que d'accepter les accords de Genève.

Puisque ses interlocuteurs n'avaient manifestement pas confiance en lui, il l'invite formellement à démissionner lui aussi. Protić est avant tout outragé que la légitimité de la dynastie serbe soit mise en cause. Il considère enfin ce Ministère étrangement similaire aux délégations qui avaient conduit la politique de la Double Monarchie après l'accord entre les Austro-hongrois et Hongrois en 1867.¹⁴⁶

Compte tenu de l'ampleur du désaccord avec Trumbić et Korošec, Protić, au nom du gouvernement serbe, propose à Pašić une nouvelle stratégie, dont l'élément principal est l'abandon de la voie diplomatique au profit de négociations sur le terrain avec les représentants des Conseils nationaux des provinces voisines. Il estime les compromis tels que celui de

¹⁴³ Fontenay à Pichon, Paris le 11 novembre 1918, Série Z, Autriche, vol. 52, p. 4.

¹⁴⁴ Pašić à Protić, Genève le 9 novembre 1918, KRIZMAN, JANKOVIĆ, *Gradja*, vol. II, pp. 527-529.

¹⁴⁵ Protić à Pašić, Corfou le 10 novembre 1918, *ibid.*, pp. 541-542.

¹⁴⁶ Protić à Pašić, Corfou le 11 novembre 1918, *ibid.*, p. 553.

Genève néfastes et inutiles, car les deux hommes d'état yougoslaves concevaient toujours la politique dans l'esprit des règles existant dans l'ancienne Monarchie des Habsbourg. Or, un tel compromis ne pouvait même pas cacher la vérité, puisque les Alliés avaient déjà connaissance du désaccord existant entre le gouvernement serbe et le Comité yougoslave. Il fallait donc passer outre à ces intermédiaires et entrer en contact avec le Conseil national SCS de Zagreb. Les pourparlers directs seuls pourraient permettre une véritable union au sein d'un état commun. Si elle s'avère impossible, Protić estime préférable de rester séparés tant que l'union ne serait pas possible. Il invite donc Pašić à former le gouvernement serbe de coalition, et de rentrer au pays ensuite pour entamer les pourparlers avec Zagreb et Sarajevo. Au cas où il ne pourrait pas former un gouvernement, il conseille à Pašić de rentrer seul et de soumettre la démission de son gouvernement au Régent. De cette façon, avec l'accord du prince, de nouvelles élections seraient organisées. Si, au contraire, les radicaux n'avaient plus la confiance de la couronne, ils devraient se retirer pour laisser l'opposition trouver une politique alternative.¹⁴⁷

Les discussions à Genève et les réactions de toutes les parties intéressées, y compris le gouvernement serbe, démontrèrent la différence de culture politique et d'expériences historiques entre Serbes et Yougoslaves. Malgré une alliance de circonstance avec Trumbić, Drašković concevait, à l'instar de Protić, le futur État comme une démocratie parlementaire avec de larges autonomies provinciales. Lorsque sa politique est mise à mal par une alliance de l'opposition avec les Yougoslaves, Protić imagine en dernier recours de faire appel aux électeurs serbes pour qu'ils tranchent. Ils diffèrent sur sa forme, (Monarchie ou République), mais ils la conçoivent comme un état uni et non confédéral. Leur conflit porte sur la manière d'interpréter la démocratie parlementaire, car les radicaux sont accusés de corruption et de clientélisme. Les Serbes, généralement, imaginent la Yougoslavie comme ayant le même système politique que la Serbie, et où les partis politiques seraient formés selon des sensibilités politiques et non nationales.

En revanche, les Yougoslaves perçoivent la politique du point de vue national. La politique qu'ils connaissaient sous la Double Monarchie était celle de la lutte pour l'affirmation de leur identité nationale, par la voie des délégations nationales dans les assemblées d'un État qui n'était pas le leur. Ils voulaient d'abord affirmer l'existence de leur État. C'est pourquoi ils optent pour la création d'un tel gouvernement commun, car il démontre

¹⁴⁷ Protić à Pašić, Corfou le 11 novembre 1918, *ibid.*, pp. 554-555.

indéniablement l'existence de leur État, et ne dispose pas de pouvoirs autonomes, à part ceux qui lui avaient été délégués. Ils ne veulent pas noyer leur indépendance et leur identité nationale retrouvées, dans un état unitaire gouverné par les Serbes et sous l'égide de leur dynastie. En revanche, la menace italienne les incite à chercher la reconnaissance internationale en s'unissant avec la Serbie.

Pašić et Trumbić ont des attitudes spécifiques, dues à leur engagement dans la conduite des affaires yougoslaves. Ils personnifient pour leurs contemporains et pour les diplomaties alliées deux conceptions de l'État commun, respectivement, centralisé et confédéral. Il s'agissait à la fin de la guerre d'un véritable conflit personnel. Trumbić, de son côté, dépasse indéniablement tous ses amis par sa capacité d'analyse et la largeur de sa réflexion, au point qu'il est devenu le représentant incontournable des Yougoslaves dans les capitales alliées. Pašić, quant à lui, jouit de la renommée de l'homme d'État ayant traversé, à la tête de son gouvernement, les pires épreuves pendant la guerre. Les deux hommes étaient prêts à tout pour garder la direction des affaires yougoslaves, car ils étaient persuadés d'un côté du bien fondé de leur politique et de l'autre d'être le mieux qualifié pour la mettre en pratique. C'est pourquoi Pašić a tout essayé pour faire partie du nouveau gouvernement yougoslave, de même que Trumbić faisait tout pour appliquer les accords de Genève.

Mais cette querelle de personne est dépassée par le rappel à l'ordre en provenance de Corfou, et Pašić est obligé de rendre compte de sa conduite. Il essaie, dès son retour à Paris, de justifier sa conduite par l'approche des négociations de la paix, puisque les Alliés exigeaient que tous les Yougoslaves y parlent d'une seule voix. Malgré le coup de semonce de Protić, il continue de mener les affaires yougoslaves à sa guise, ses amis à Corfou n'ayant pas encore obtenu l'aval du prince-régent pour leur politique. Il arrête toutes les négociations avec l'opposition, en l'avertissant le 12 novembre qu'une crise gouvernementale a été provoquée par le refus de membres de son gouvernement d'accepter les accords de Genève, et de leur démission ensuite. Pour résoudre le problème il serait nécessaire de convoquer l'Assemblée serbe, probablement quelque part en Serbie.¹⁴⁸

Le jour même il s'entretient avec Pichon, l'informant que l'accord de Genève était caduc. Il lui dit aussi qu'il partirait prochainement pour la Serbie pour travailler à l'établissement d'un nouvel accord. Il fut conclu

¹⁴⁸ Pašić à Protić, Paris le 12 novembre 1918, *ibid.*, pp. 565-567.

d'un commun accord que, dans de telles circonstances, il fallait attendre qu'il soit établi avant de reconnaître un gouvernement yougoslave.¹⁴⁹

Lorsque Trumbić et Korošec arrivent à Paris le 14 novembre, Pašić les avertit qu'il a démissionné, les accords de Genève ayant été repoussés par le gouvernement serbe et n'ayant pas obtenus l'aval du prince-régent. D'après lui, la seule possibilité restante est, soit la création d'un véritable gouvernement yougoslave dont les membres seraient désignés par les deux parties, soit la formation d'un Comité pour la politique étrangère, rattaché au Ministère des Affaires étrangères serbe. Ses interlocuteurs annoncent leur intention d'informer le gouvernement de la République de la nouvelle situation et de demander la reconnaissance de leur état.¹⁵⁰

En effet, le Foreign Office avait déjà demandé formellement que les Alliés donnent une suite favorable à la demande du gouvernement serbe de reconnaissance du Conseil national SCS de Zagreb. Il s'agissait de la demande envoyée par Pašić de Genève, le 8 novembre, après le premier jour de la Conférence.¹⁵¹ De son côté le gouvernement américain veut aussi savoir si la France avait reconnu le Conseil national SCS.¹⁵² Fontenay, pour sa part, avertit Pichon que le prince-régent avait fait savoir à Pašić son mécontentement de l'accord de Genève.¹⁵³

Pichon refuse de reconnaître le Conseil national SCS, parce que les Chefs des gouvernements alliés avaient décidé de ne pas prendre une décision à ce sujet avant l'exécution des clauses de l'armistice avec l'Autriche-Hongrie. Il conclut aussi que les Serbes et Yougoslaves n'étaient pas encore arrivés à un accord sur la constitution d'un État commun. C'est pourquoi il conseille d'attendre qu'ils y arrivent avant de reconnaître officiellement l'État yougoslave.¹⁵⁴ Évidemment, la diplomatie française veut ménager les intérêts de son allié italien. En conséquence, sa décision est immédiatement saluée par Sonnino.¹⁵⁵ L'autre mobile de ce refus, le soutien aux thèses serbes, paraît bien moins crédible. Même Fontenay ne récusé pas implicitement les accords de Genève. Néanmoins, il estime qu'il s'agit d'une conception anglaise de l'État yougoslave, directement élaborée par Steed et Seton-Watson. De son côté, il regrette seulement l'arrivée de

¹⁴⁹ Note de Pichon, Paris le 13 novembre 1918, AMAE, Série Z, Autriche, vol. 52, p. 9.

¹⁵⁰ Pašić à Protić, Paris le 12 novembre 1918, KRIZMAN, JANKOVIĆ, *Gradja*, vol. II, p. 574.

¹⁵¹ Derby à Pichon, Paris le 13 novembre 1918, AMAE, Série Z, Autriche, vol. 52, p. 9.

¹⁵² Sharpe à Pichon, Paris le 13 novembre 1918, *ibid.*, p. 9.

¹⁵³ Note pour le Ministre, Paris le 14 novembre 1918, AMAE, Série Z, Yougoslavie, vol. 31.

¹⁵⁴ Pichon à Barrère et à Jusserand, Paris le 15 novembre 1918, AMAE, Série Z, Autriche, vol. 52, p. 23.

¹⁵⁵ Barrère à Pichon, Rome le 15 novembre 1918, *ibid.*, p.34.

cette nouvelle crise au moment où la défaite allemande a ouvert la question de l'avenir des Allemands d'Autriche. Il craint leur rattachement à l'Allemagne, et leur poussée vers le point faible (la Yougoslavie) de cette ceinture d'états, qu'il appelle de ses vœux, censée circonscrire le Germanisme.¹⁵⁶

Le gouvernement français n'avait pas une conception claire de l'organisation de l'état yougoslave. Lorsque Korošec et Trumbić s'entretiennent, le 15 novembre, avec Berthelot, il leur répète les arguments déjà évoqués par Pichon. Les Alliés avaient accepté les demandes italiennes et maintenant il faut attendre la fin de période de l'armistice, c'est-à-dire, d'après lui, encore seulement 17 jours. L'accord avec les Serbes reste toujours une condition préalable à toute reconnaissance. Il parle évidemment de la reconnaissance de l'État commun, et nullement de l'État SCS.¹⁵⁷

Le président du Conseil évoque lui aussi, le 18 novembre, lors de sa rencontre avec Trumbić et Korošec, la décision prise à Versailles au sujet des Yougoslaves. Évoquant le sort des Allemands d'Autriche, Clemenceau exprime des craintes identiques à celles de Fontenay, mais avec une solution fondamentalement différente. Il suggère la création d'une confédération entre les pays, issue de l'Autriche-Hongrie, y compris l'Autriche. Il croit que seulement de cette façon leur attachement à l'Allemagne pourrait être empêché. Apparemment il ne pense pas y inclure la Serbie et le Monténégro, car c'est Trumbić qui évoque leur sort en déclarant que son objectif est l'union de tous les Yougoslaves. Évidemment, Clemenceau veut avant tout éviter l'Anschluss, déclarant que les intérêts vitaux de la France sont engagés. Depuis la dissolution de la Double Monarchie les émissaires austro-hongrois se succédaient en Suisse où ils rencontrent Dutasta. Ils cherchent à le persuader qu'il fallait préserver une forme confédérale réunissant au moins une partie de l'ancienne Double Monarchie. Dans le cas contraire l'Anschluss deviendrait économiquement et politiquement inévitable.¹⁵⁸ Or, Clemenceau n'est pas capable de proposer un projet cohérent pour l'organisation de l'Europe Centrale et orientale. Il parle de liens économiques ou d'autres types d'attaches capables de prévenir un rapprochement de l'Autriche et de l'Allemagne.¹⁵⁹

¹⁵⁶ Fontenay à Pichon, Paris le 14 novembre 1918, *ibid.*, p. 34.

¹⁵⁷ Procès-verbal de l'entretien de Trumbić et Korošec avec Berthelot, Paris le 15 novembre 1918, KRIZMAN, JANKOVIĆ, *Gradja*, vol. II, pp. 583-586.

¹⁵⁸ Voir à ce sujet l'article de LAROCHE Louis-Pierre, « L'Affaire Dutasta : Les dernières conversations diplomatiques pour sauver l'empire des Habsbourg (octobre-novembre 1918) », *Revue d'histoire diplomatique* 108, 1994, pp. 51-76.

¹⁵⁹ Procès-verbal de l'entretien de Trumbić et Korošec avec Clemenceau, Paris le 15 novembre 1918, KRIZMAN, JANKOVIĆ, *Gradja*, vol. II, pp. 601-603.

Le gouvernement de la République ne dispose pas d'une stratégie précise à propos de la Yougoslavie. Les différences sont considérables comme on peut le constater. Néanmoins, désormais le principe de la création d'un État yougoslave est désormais acquis. Dès que le Conseil national SCS s'est prononcé à travers Korošec pour la création d'un État yougoslave, les derniers doutes à ce sujet étaient dissipés. En revanche, en suivant encore une fois Korošec, la reconnaissance d'un État SCS dans les limites des anciennes provinces austro-hongroises ne s'est jamais posée. Seule la création d'un État yougoslave englobant la Serbie peut être considérée, sous condition d'une entente préalable entre toutes les parties concernées. La forme de ce futur État est discutée dans diverses notes de Quai d'Orsay. Néanmoins une position officielle à ce sujet n'était pas établie. Finalement elle aurait été prématurée, car la préséance absolue était toujours accordée aux obligations prises envers l'Italie. En conséquence, la promesse faite par Clemenceau à Orlando, et le traité de Londres, empêchaient toujours la formation d'un État yougoslave.

Les seuls partisans de la création d'un état SCS dans les provinces yougoslaves de l'ancienne Double Monarchie, (mais obligatoirement au sein d'un état yougoslave confédéral), sont les slavophiles anglais. Ils sont les vrais auteurs de la proposition anglaise visant à reconnaître l'État SCS à l'issue de la Conférence de Genève. Ils n'acceptent pas le refus du gouvernement serbe. Dès leur retour à Londres le 18 novembre, par le truchement de l'envoyé serbe, ils envoient au Régent serbe un télégramme, au nom de Korošec et Trumbić. Ils l'avertissent que le refus d'accepter les accords de Genève, et son soutien à Pašić, peuvent mettre en danger l'avenir de sa dynastie dans l'État yougoslave.¹⁶⁰ Ce n'est que la dernière d'une série d'initiatives, dépassant de loin leur autorité et le statut qui est le leur au sein de la diplomatie britannique. Les réactions sont nombreuses. Si la réaction de Pašić après la rencontre avec Steed n'est pas prise au sérieux par la diplomatie britannique, en revanche celle d'Orlando, après une semblable expérience avec le bouillonnant éditeur du *Times*, l'est.

Orlando se plaint le 11 novembre auprès de Barrère de la soudaine sympathie de Lloyd George pour les Yougoslaves, et loue l'attitude loyale de Clemenceau. Le même jour, il demande à l'ambassadeur anglais à Rome, Rod, pourquoi le gouvernement britannique avait permis à Steed et son supérieur lord Nortcliffe, de se mêler directement de la conduite des affaires internationales. Lors de l'audience, deux jours après, chez le roi, Rod a entendu les mêmes commentaires à propos de Steed et ses amis. L'ambas-

¹⁶⁰ Jovanović à Régent Alexandre, *ibid.*, p. 605.

sadeur italien à Londres, Impériali se plaint, le 23 novembre, auprès de Balfour de la manière dont Steed et d'autres partisans farouches des Yougoslaves, se sont permis de s'exprimer sur la question de l'Adriatique.¹⁶¹ Déjà, le 15 novembre lord Derby avertit Balfour que Steed tient des propos osés et idéalistes, tout en donnant l'impression qu'il exprime la position officielle du gouvernement britannique. Toutes ces réactions amènent Drummond à faire une mise au point au sujet du statut de Steed. Il informe Derby, le 22 novembre, de la dissolution du Département de la Propagande dans les pays ennemis, dirigé par lord Nortcliffe. En conséquence, Steed n'a plus aucun lien officiel avec le gouvernement britannique.¹⁶²

De cette façon disparaît le principal soutien diplomatique de Trumbić, et des Yougoslaves en général. En effet, une solution diplomatique de l'union yougoslave est écartée par la conclusion des armistices avec les Puissances Centrales. Désormais, le Congrès de la paix est chargé de se prononcer sur l'utilité de créer un état yougoslave. Entre-temps, la mise en place des termes de l'armistice, notamment dans l'Adriatique, occupe l'attention des chancelleries alliées. Les conflits qui en découleraient seraient précisément à l'origine d'une autre manière de faire l'union des Yougoslaves, lors des négociations directes entre l'armée et le gouvernement serbe, et les gouvernements locaux des provinces yougoslaves.

7. Le conflit avec l'Italie en Adriatique

L'application des termes de l'armistice de la Villa Giusti mit à rude épreuve les rapports entre Paris et Rome, faisant apparaître les vraies raisons de désaccord entre les deux pays. Le différend ne porta pas en effet sur le respect du traité de Londres, mais sur la future organisation du bassin du Danube. Au-delà de la difficile mise en pratique des termes de l'armistice, d'ailleurs parfaitement conformes aux conditions posées par le traité de Londres, le gouvernement italien reproche au gouvernement de la République d'avoir renié ses obligations découlant de cet acte, en soutenant les positions serbes et yougoslaves. Or, le traité de Londres sous-entend la survie de la Double Monarchie, et ignore complètement la possibilité de son remplacement par un état yougoslave. Aussi Rome se plaint-il de ce que Paris favorise la naissance, dans le bassin de Danube, d'un État qui lui serait inféodé, y interdisant en conséquence toute avancée de l'influence italienne. Le vrai objectif

¹⁶¹ SETON-WATSON, *The Making of the New Europe*, pp. 323, 332.

¹⁶² *Ibid.*, p. 322.

du traité de Londres n'était pas seulement l'annexion de la *terra irredenta italiana*, mais aussi la création d'une zone d'influence italienne dans les Balkans, à la place de l'austro-hongroise. La France, par la présence de l'armée d'Orient dans la région, et aussi en soutenant les protestations serbes et yougoslaves contre les avancées italiennes au-delà de la ligne d'armistice, avait effectivement empêché la réalisation d'un des principaux buts de guerre italiens, la main mise sur les Balkans.

On peut se poser la question si cette attitude française était le résultat d'une décision politique, ou seulement une réaction aux exigences italiennes, jugées excessives. Les témoignages d'une appréciation des conséquences de la naissance de l'État yougoslave sur les relations franco-italiennes sont assez rares. Paul Cambon suggère à Barrère en octobre la création d'un grand État slave allié, pour faire contrepoids à une Italie agrandie.¹⁶³ Il précise sa pensée dans la lettre à Pichon, déclarant :

« Ce n'est pas seulement une sympathie sentimentale que la France doit porter aux Yougo-Slaves. Nous avons intérêt à la constitution, à l'Est de l'Adriatique, d'un État aussi fort que possible, qui serve de contrepoids à une Italie agrandie. La disparition ou l'affaiblissement de l'Autriche-Hongrie conférerait à l'Italie une puissance excessive et la création de petits États, bien vite rivaux, risquerait d'instituer avec de nouveaux Balkans une menace perpétuelle de crises et de guerres. Nous devons donc désirer l'installation d'un fort État Yougo-Slave, une union de la Croatie, la Slavonie, la Bosnie-Herzégovine et la Serbie. »¹⁶⁴

Ralliant complètement les positions de Cambon, Fontenay croit nécessaire que l'État yougoslave soit centralisé et unitaire, pour être en mesure de résister aux pressions italiennes dont l'objectif est clairement de « substituer l'influence italienne dans les Balkans à celle de l'Autriche-Hongrie ». ¹⁶⁵ Les auteurs du mémoire du Quai d'Orsay intitulé « Note sur l'État de la question yougoslave à la date de 31 octobre », croient aussi à la création d'un état yougoslave fort et uni, indispensable pour s'opposer aux intrigues italiennes visant à diviser les Balkans pour y assurer plus facilement leur influence.¹⁶⁶

Malgré le soutien apporté aux Yougoslaves, les diplomates français ne s'opposent guère à l'application du traité de Londres. Cambon, par

¹⁶³ Cambon à Barrère, Londres le 3 octobre 1918, AMAE, PA-AP, Barrère.

¹⁶⁴ Cambon à Pichon, Londres le 10 octobre 1918, AMAE, Série Z, Autriche, vol. 51.

¹⁶⁵ Fontenay à Pichon, Paris le 24 octobre 1918, AMAE, Série Z, Autriche, vol. 51.

¹⁶⁶ Note de MAE sur l'état de la question yougoslave à la date de 31 octobre, AMAE, Série A-Paix 1914-1920, vol. 296, pp. 16-50.

exemple, avait exclu du futur état yougoslave les territoires accordés à l'Italie par cet acte. Ils s'opposent principalement à l'avancée de l'influence italienne dans les Balkans, dont les objectifs étaient dévoilés dans un rapport des services de renseignements de la marine française. Dans un entretien, le 27 octobre, le Chef du service de renseignement de la Marine italienne, le commandant Calferio, explique au Chef de la mission française de Gênes les principaux points de désaccord entre les deux pays. D'après lui, la création de l'État yougoslave n'est que le premier volet d'un projet de bloc balkanique sous l'égide française, regroupant à part le nouvel état, la Bulgarie, la Grèce et même la Turquie. De cette façon, l'accès à la Méditerranée orientale et à la Mer Noire, serait interdit aux Italiens. Face à cette alliance, l'officier italien considère les prévisions du traité de Londres insuffisantes, car il laissait, par exemple, le port de Fiume et le tiers de la côte dalmate aux Yougoslaves, mais surtout parce qu'il était déjà contesté par la presse française. Il demande donc des compensations territoriales en Adriatique, la création de l'État yougoslave privant l'Italie des bénéfiques escomptés, notamment de l'avancée de son influence dans les Balkans.¹⁶⁷

C'est précisément à cause de ces compensations complémentaires que les relations entre Rome et Paris se détériorent, même si le gouvernement français avait à plusieurs reprises fait preuve d'un strict respect des clauses du traité de Londres. Comme on a pu le constater lors des rencontres avec Trumbić, Laroche et Berthelot avaient indiqué l'intention du gouvernement de la République d'honorer à la lettre ses obligations envers l'Italie. Robert de Caix, l'éditeur du *Journal des Débats*, attaché à la fin de la guerre au Quai d'Orsay, exprime le plus clairement l'avis de la diplomatie française en disant :

« Nous avons évidemment intérêt à écarter les obstacles à la création d'un État sud-slave dont la force nous servira contre le germanisme ou contre l'Italie. Mais nous ne pouvons faire d'observations à cette puissance si elle reste dans les limites de ce que nous lui avons promis par le pacte de Londres et, de plus, nous y n'avons pas intérêt : Si les Américains veulent lui dire « bas les pattes » tant mieux et si on laisse les Italiens prendre à l'est de l'Adriatique des langues de terre qui leur assureront des ennemis et non de la force, ce sera pour nous même un gage de tranquillité en face de l'impérialisme agité de nos voisins. »

¹⁶⁷ Compte-rendu d'une conversation entre le Commandant Calferio, Chef du Service de Renseignement de la Marine Italienne, et le Chef de la Mission française à Gênes, AMAE, Série Z, Italie, vol. 77, pp. 88-85.

Les auteurs de la note du Quai d'Orsay intitulé : « Position de la question yougoslave au 5 novembre », estiment eux aussi que la France doit rester fidèle à ses engagements.¹⁶⁸ Barrère suggère au gouvernement de s'abstenir de toute médiation entre les Italiens et les Yougoslaves dans la question de l'Adriatique, car de cette façon il subirait les coups des deux côtés, mais surtout du côté italien.¹⁶⁹ Clemenceau et Pichon appuient donc, lors de la réunion du Conseil supérieur de la guerre, la mise en oeuvre du traité de Londres dans les termes de l'armistice avec l'Autriche-Hongrie. Après avoir été fortement secoué par les propos pro-yougoslaves de Lloyd George à Versailles, et par l'entretien avec Steed, Orlando obtint de Clemenceau la promesse que la France n'accorderait pas la reconnaissance à l'État yougoslave avant l'exécution des termes de l'armistice.¹⁷⁰ L'entente entre les deux pays latins fut si complète que la diplomatie française a, par la suite, considéré cette promesse comme partie intégrante des décisions officielles prises par les Alliés à Versailles. Pourtant, des désaccords profonds subsisteront, car le gouvernement français considère les concessions faites aux Italiens comme excessives, tandis qu'à Rome elles ne satisfont même pas le minimum des desiderata de l'opinion publique et du gouvernement italiens. Dorénavant, Orlando et Sonnino, demandent des concessions supplémentaires, évoquées déjà par Calferio, au sujet de la flotte austro-hongroise, de Fiume, de la côte dalmate, du Monténégro et de l'Albanie. La France serait celle, de toutes les puissances alliées, qui est la plus intéressée par l'avenir de la région et, en conséquence, la plus disposée à s'opposer aux exigences italiennes, tout en disposant des moyens de le faire par la présence de l'armée d'Orient dans les Balkans. Toutes les conditions pour un conflit se trouvent ainsi réunies.

a) *La question de la flotte austro-hongroise*

Le sort de la flotte austro-hongroise est le premier objet du litige. Les Chefs des gouvernements alliés avaient ordonné, le 2 novembre, aux Yougoslaves ayant déjà pris le contrôle de la marine austro-hongroise, de l'amener sous drapeau blanc à Corfou. Ce télégramme arrive à Pola le même jour, et les émissaires du Conseil national SCS, suivant les conseils alliés, partent le

¹⁶⁸ Note de MAE, Position de la question yougoslave, AMAE, Série A-Paix 1914-1920, vol. 296, pp. 62-65.

¹⁶⁹ Barrère à Pichon, Rome le 4 novembre 1918, Série Z, Italie, vol. 88, p. 108.

¹⁷⁰ POINCARÉ, *Au Service de la France*, vol. X, pp. 407, 408.

4 novembre pour Corfou à bord d'un torpilleur. Par le manque d'équipages, (la majorité de marins ayant déjà quitté Pola), la flotte y reste bloquée. Entre temps, le capitaine de frégate Koch, effrayé par la catastrophe du croiseur *Viribus Unitis* et craignant une attaque de la marine italienne, avait envoyé le 2 novembre une demande d'armistice à l'état-major de la marine italienne à Venise. Le lendemain le contact était établi, et le 5 novembre, l'amiral Cagni à la tête d'une importante armada entre à Pola. Déjà le jour précédent un autre amiral italien, Rainer était entré, à Fiume, et un torpilleur italien avait débarqué un détachement militaire à Zara. La ville de Šibenik est occupée le 6 novembre, et ainsi l'armée italienne arrive aux confins du territoire qui lui est accordé par les clauses de l'armistice. Parallèlement étaient occupés aussi les îles telles que : Cres, Lošinj, Pag, Hvar, Korčula, Mljet, Vis.

La prise de contrôle des territoires prévus par l'armistice ne provoque aucune réaction de Paris. En revanche, l'arrivée de l'amiral Cagni à Pola, est comprise par Clemenceau comme une mainmise italienne sur la flotte austro-hongroise, puisqu'un seul torpilleur arrive à Corfou apportant les délégués du Conseil national SCS. Dès le 6 novembre, en accord avec Lloyd George, il avertit Orlando que la conduite de la marine italienne était contraire à la décision alliée. Il se dit donc dans l'impossibilité d'honorer leur accord au sujet de l'État yougoslave, si la marine italienne ne laisse pas la flotte austro-hongroise appareiller pour Corfou.¹⁷¹ Pichon, de son côté, proteste auprès de l'ambassadeur italien à Paris, Bonin-Longare.¹⁷² L'affaire prit de l'ampleur, car Clemenceau en avertit Barrère, qui de son côté transmet à Sonnino la copie du télégramme envoyé à Orlando.¹⁷³

Le Baron Sonnino explique la conduite de l'amiral Cagni par le manque d'équipage, ce qui était vrai. Au-delà des problèmes pratiques, il attribue un caractère provisoire à la décision du Conseil supérieur allié, dont l'objectif était de prendre possession de l'ensemble de la flotte austro-hongroise. Les Yougoslaves n'ayant pas envoyé la flotte austro-hongroise à Corfou, la marine italienne, en arrivant à Pola, avait appliqué les termes de l'armistice, qui avaient préséance sur cette décision rendue caduque par le déroulement des événements.¹⁷⁴ C'est dans ce sens qu'Orlando rédige sa réponse à Clemenceau. Tous les navires le souhaitant, et certains

¹⁷¹ Clemenceau à Orlando, Paris le 6 novembre 1918, AMAE, Série A-Paix, vol. 296, p. 94.

¹⁷² Bonin-Longare à Sonnino, DDI, VI série 1918-1922, vol. 1, Rome 1956, p. 12.

¹⁷³ Clemenceau à Barrère, Paris le 6 novembre, AMAE, Série A-Paix, vol. 296, pp.97-98 ; Sonnino à Orlando, Rome le 8 novembre, DDI, VI série, vol. I, pp. 25-26.

¹⁷⁴ Sonnino à Orlando, Rome le 8 novembre, *ibid.*, pp. 25-26.

l'avaient fait, purent partir pour Corfou avant l'application des termes de l'armistice. En revanche, ceux se trouvant dans les ports après la conclusion de l'armistice avaient été traités selon ses termes. D'ailleurs, il précise que tous les navires se trouvant à Pola resteraient à la disposition des Alliés tout autant que ceux partis pour Corfou. Malgré une argumentation fournie, il craignait l'exécution de la menace dont avait parlé Clemenceau dans son télégramme, c'est-à-dire la reconnaissance de l'État yougoslave. Pour empêcher que les autres gouvernements alliés ne suivent les Français et ne reconnaissent les Yougoslaves, il demande que leurs gouvernements soient mis au courant du différend et de sa réponse.¹⁷⁵ Soninno en avertit donc les ambassadeurs italiens à Paris, Londres et Washington, ajoutant que l'envoi de la flotte austro-hongroise à Corfou aurait, à la dernière minute, privé la marine italienne de bénéfices bien mérités, après quatre années de lutte acharnée. L'opinion publique italienne, d'après Sonnino, n'était nullement prête à accepter qu'un tel préjudice soit infligé à la marine italienne.¹⁷⁶

L'enjeu du conflit n'était pas véritablement le respect des intérêts yougoslaves, mais l'avenir de la flotte austro-hongroise. Le gouvernement français n'accepte pas que la marine italienne s'en empare seule. Les Amirautes alliés décident donc le 5 novembre d'envoyer leurs représentants en Adriatique pour former avec le délégué italien le Conseil naval allié chargé de contrôler l'application de l'armistice. Le Ministère de la Marine désigne l'amiral Fatou comme représentant français, et lui ordonne de se rendre immédiatement en Adriatique.¹⁷⁷ Confronté à la perspective de voir les Alliés contrôler la reddition de la flotte austro-hongroise, la marine italienne fait valoir, pour la première fois le 10 novembre, le protocole annexe à l'armistice signé avec les représentants austro-hongrois le 3 novembre.¹⁷⁸ Cet acte, signé à l'insu des autres alliés, prévoit la concentration de la partie de la flotte austro-hongroise, prévue d'être rendu aux alliés, à Venise. Clemenceau refuse d'accepter la validité de ce protocole, car les puissances Alliées n'étaient pas représentées lors de sa signature, et ce protocole ne leur avait pas été communiqué.¹⁷⁹

La méfiance envers les Italiens s'était accrue lorsque les Britanniques avaient transmis à Paris un télégramme du commandant de l'état-major de

¹⁷⁵ Orlando à Sonnino, Villa Italia le 8 novembre, *ibid.*, p. 28.

¹⁷⁶ Sonnino à Bonin-Longare, Imperiali et à Machi de Cellere, Rome le 9 novembre, *ibid.*, pp. 35-37.

¹⁷⁷ Leygues à Pichon, Paris le 7 novembre 1918, AMAE, Série A-Paix, vol. 105, pp. 70-73.

¹⁷⁸ Barrère à Pichon, Rome le 10 novembre 1918, AMAE, Série A-Paix, vol. 107, p. 21.

¹⁷⁹ Clemenceau à Barrère, Paris le 11 novembre 1918, *ibid.*, pp. 97-98.

la marine italienne, Thaon di Revel, envoyé à l'Amirauté britannique, dans lequel il disait :

« En outre, veuillez informer (l'Amirauté britannique) que je n'aurais pas d'objection contre l'envoi dans la Haute Adriatique des navires britanniques actuellement à Brindisi, pourvu que ce mouvement n'en entraîne pas un semblable des navires français et américains. »¹⁸⁰

C'était une initiative de la marine italienne, désapprouvée par Orlando, mais elle envenima davantage le différend avec Paris.¹⁸¹ Les protestations de Paris ne manquèrent pas de se faire sentir dès le 9 novembre. Orlando transmet à Clemenceau dès le lendemain les démentis formels de Thaon di Revel.¹⁸² Le président du Conseil n'en est pas convaincu, car il explique à Bonin-Longare qu'il en a eu connaissance par Lloyd George en personne. Il envoie à Rome le texte original du télégramme de Revel.¹⁸³ Le président du Conseil italien est alors obligé d'exprimer officiellement ses regrets à Barrère et d'indiquer son intention de réprimander Revel pour sa conduite.¹⁸⁴

Pichon, quant à lui, repousse catégoriquement l'argumentation avancée par Sonnino, et la validité du protocole annexe à l'armistice, estimant qu'il aurait été nécessaire de demander, au préalable, l'accord de tous les gouvernements alliés au cas où on aurait décidé de modifier leur décision du 2 novembre au sujet de la flotte austro-hongroise. Au-delà de l'importance de la flotte, il considère toute action unilatérale très dangereuse, comme celle de Revel d'envoyer les navires austro-hongrois à Venise au lieu de Corfou.¹⁸⁵ En effet, l'amiral Gagni, le 10 novembre, en présence d'un officier britannique, avait fait monter les équipages italiens sur plusieurs navires austro-hongrois à Pola.¹⁸⁶

La pression conjointe des gouvernements français et anglais oblige le gouvernement italien à céder temporairement sur la question de la flotte. Clemenceau, en accord avec Lloyd George et le colonel House, propose le 10 novembre que toute la flotte austro-hongroise y compris celle transférée aux Yougoslaves soit traitée de la même manière. De cette façon les

¹⁸⁰ Pichon à Barrère, Paris le 11 novembre 1918, AMAE, Série A-Paix, vol. 296, p. 114.

¹⁸¹ Orlando à di Revel, DDI, VI série, vol. I, pp. 38-39.

¹⁸² Barrère à Pichon, Rome le 10 novembre 1918, AMAE, Série A-Paix, vol. 296, p. 112.

¹⁸³ Pichon à Barrère, Paris le 11 novembre 1918, *ibid.*, p. 114.

¹⁸⁴ Barrère à Pichon, Rome le 12 novembre 1918, *ibid.*, p. 144.

¹⁸⁵ Bonin-Longare à Sonnino, Paris le 11 novembre 1918, DDI, VI série, vol. I, pp. 53-54.

¹⁸⁶ Sonnino à Bonin-Longare, Imperiali, et Machi de Cellere, Rome le 10 novembre 1918, *ibid.*, pp. 49-50.

Alliés décident de récuser la reddition de la flotte aux Yougoslaves, et de la soumettre au contrôle de la commission navale alliée pour l'Adriatique.¹⁸⁷ En conséquence, Orlando adhère formellement à la solution proposée par les Alliés.¹⁸⁸ Sonnino ordonne le 12 novembre à di Revel que les navires austro-hongrois devraient être, selon la décision des Chefs des gouvernements alliés du 2 novembre, remis aux gouvernements alliés et associés pour qu'ils en disposent à leur gré.¹⁸⁹ De cette façon était empêchée la tentative italienne de s'emparer au moins d'une partie de la marine de guerre austro-hongroise, qu'elle réclamait au titre de réparations pour les navires coulés par la dite flotte. Comme le précise Orlando, les termes d'armistice étaient ainsi élargis, car les Alliés s'apprêtaient à prendre possession de toute la flotte, et non seulement de la partie prévue par l'armistice. Dans ce cas, il pense préférable qu'elle ne soit pas concentrée dans un seul port, c'est-à-dire, qu'elle ne soit pas envoyée à Corfou.¹⁹⁰ En effet, la marine italienne désirait que la flotte reste dans les ports dalmates, dont la majorité était déjà sous son contrôle, au lieu d'être déplacée hors de sa portée.

Néanmoins, Orlando cherche immédiatement à reconstruire les relations ainsi détériorées par la situation en Adriatique. En Barrère, il trouve un partenaire compréhensif et prêt à lui faciliter la tâche. Depuis le commencement de la crise en Adriatique, il ne cessait de mettre en garde le gouvernement de la République contre le soutien inconditionnel aux exigences yougoslaves, considérées comme excessives. Il réagit aux revendications de Korošec et Trumbić sur Trieste, avertissant que tout soutien accordé à de telles ambitions territoriales signifierait la fin de l'alliance italienne. Il résume sa pensée en disant :

« Nous devons aider à la formation de la Yougoslavie et nous assurer ses sympathies qui nous seront précieuses, mais nous avons signé la convention de Londres et nous devons l'observer aussi longtemps que, de son plein gré, l'Italie ne s'apprêtera pas d'y apporter des modifications. »¹⁹¹

Le discours d'Orlando était particulièrement agréable à Barrère, car il commence en reprochant au gouvernement britannique sa politique pro-yougoslave. En revanche il loue l'attitude loyale de Clemenceau lors

¹⁸⁷ Clemenceau à Barrère, Paris le 10 novembre 1918, AMAE, Série A-Paix, vol. 107, p. 24.

¹⁸⁸ Barrère à Pichon, Rome le 12 octobre 1918, *ibid.*, p. 37.

¹⁸⁹ Sonnino à Bonin-Longare, Imperiali et Macchi de Cellere, Rome le 12 novembre 1918, DDI, VI série, vol. 1, p. 63.

¹⁹⁰ Orlando à Bonin-Longare, Rome le 13 novembre 1918, DDI, VI série, vol. 1, p. 69.

¹⁹¹ Barrère à Pichon, Rome le 9 novembre 1918, *ibid.*, p. 108.

des conférences alliées, dont il comprend les sympathies pour les Yougoslaves comme faisant partie de sa politique générale visant à protéger les peuples opprimés. Or, il propose même qu'il utilise son influence sur les Yougoslaves pour faciliter les contacts avec son gouvernement. Il estime particulièrement important pour la sauvegarde de l'Entente franco-italienne, que la France ne prenne pas partie publiquement pour les revendications excessives des Yougoslaves envers l'Italie, car dans le cas contraire la réaction de l'opinion publique italienne serait très émotionnelle et complètement négative. Barrère l'assure qu'à Paris, comme à Rome, on accorde autant d'importance à cette alliance en résumant par la suite la position officielle sur l'interdépendance des deux volets de la politique étrangère française, italien et yougoslave :

« Je considérais que les accords de Londres de 1915 qui engageaient tous ceux qui les avaient signés, étaient parfaitement compatibles avec la sympathie que nous, comme d'autres, témoignions à la Yougo-slavie. Je croyais personnellement que l'Italie aurait un grand intérêt à réaliser l'entente avec elle ; mais c'était la une affaire qui la concernait particulièrement. En tout cas, j'étais persuadé qu'il ne pourrait y avoir dans ses rapports avec la nouvelle nation, aucun sujet de dissentiment entre nous. »¹⁹²

Malgré les efforts de Barrère, le différend perdure parce que le gouvernement italien avait l'intention de profiter de la période de l'armistice pour en même temps s'emparer de la flotte austro-hongroise et pour annexer définitivement les territoires prévus par le traité de Londres et même au-delà. Les termes de l'armistice étaient ainsi bafoués, car pour le gouvernement français toutes ces questions auraient dû être réglées par le Congrès de la paix. Entre temps, l'Italie était seulement mandatée par les Alliés pour occuper une partie de la côte orientale de l'Adriatique en leur nom, tandis que l'avenir de la flotte austro-hongroise devait être l'objet d'une délibération particulière des Alliés.

La commission navale alliée pour l'Adriatique décide le 27 novembre, puisqu'à cause du sérieux manque d'équipages la flotte était presque immobilisée, de la désarmer et de regrouper les navires de guerre austro-hongrois dans les ports de Pola, Split et Kotor sous commandement respectivement des marines italienne, américaine et française.¹⁹³ De cette manière la question de la marine de guerre austro-hongroise est remise à la décision du Congrès de la paix. La réaction française prive les Italiens de leur butin

¹⁹² Barrère à Pichon, Rome le 11 novembre 1918, AMAE, Série Z, Autriche, vol. 52, pp. 1-3.

¹⁹³ Sonnino à Bonin-Longare, Rome le 27 novembre 1918, DDI, VI série, vol. 1, pp. 174-175.

de guerre, mais en revanche les Yougoslaves perdent complètement la flotte dont ils étaient devenus maîtres dès le 31 octobre.

A part le geste de Lloyd George à propos du télégramme de di Revel, lors du différend sur le sort de la flotte austro-hongroise, les Italiens avaient comme adversaires principaux le gouvernement français. Les explications fournies par la diplomatie italienne sur ce sujet reçurent un accueil nettement plus compréhensif à Londres et à Washington. Malgré le vif ressentiment du gouvernement italien provoqué par le geste de Lloyd George, les relations avec Londres ne subirent jamais la même tension qu'avec Paris. Le seul commentaire de Balfour sur la question de la flotte austro-hongroise fut de conseiller au gouvernement italien, dans les termes les plus généraux, de chercher un accord avec les Yougoslaves.¹⁹⁴ En utilisant un langage diplomatique, Balfour réprovoque même l'attitude intransigente des Français envers l'Italie dans l'Adriatique.¹⁹⁵ Le manque d'intérêt du gouvernement britannique pour la question fut démontré par l'attitude de l'Amirauté lorsque l'Amiral britannique participant à la commission navale alliée pour l'Adriatique déclara, à la fin de ses travaux, le 30 novembre, que la marine britannique renonçait à son droit de participer aux forces alliées surveillant les navires de guerre austro-hongrois.¹⁹⁶ La modération de l'attitude britannique fut démontrée aussi par leur réaction tardive à l'existence du protocole annexe de l'armistice de Villa Giusti. Un mois seulement après sa signature, le 11 décembre, le Foreign Office notifia à Impériali qu'il ne le reconnaîtrait pas.¹⁹⁷

La retenue britannique fut accompagnée d'une véritable campagne de propagande dont Barrère se plaignit amèrement. Dès le début du mois de novembre, les murs de Rome et de Naples furent couverts par les affiches britanniques saluant la victoire des armées italiennes.¹⁹⁸ Les diplomates britanniques en poste en Italie répétèrent sans relâche les déclarations saluant la vaillante lutte des Italiens, de façon à amadouer le virulent discours nationaliste de la presse transalpine. De cette façon, les Français restaient les seuls bourreaux de la victoire italienne, et le seul objet d'une campagne de dénigrement.

Les Américains eurent une attitude ambiguë. D'un côté, la diplomatie, le Secrétaire d'État Lansing et le colonel House, approuvèrent l'at-

¹⁹⁴ Impériali à Sonnino, Londres le 14 novembre 1918, *ibid.*, pp. 82-83.

¹⁹⁵ Impériali à Sonnino, Londres le 14 novembre 1918, *ibid.*, pp. 145-146.

¹⁹⁶ Di Revel à Sonnino, Rome le 30 novembre 1918, *ibid.*, pp. 210-211.

¹⁹⁷ Impériali à Sonnino, Londres le 11 novembre 1918, *ibid.*, p. 290.

¹⁹⁸ Barrère à Pichon, Rome le 8 novembre, AMAE, Série Z, Italie, vol. 88, p. 114.

titude italienne, cherchant avant tout à désamorcer la crise naissante dans l'Adriatique.¹⁹⁹ De l'autre, les officiers de la marine américaine furent, à part leur collègue français, l'amiral Fatou, les plus farouches opposants à la politique italienne dans l'Adriatique. Le représentant américain dans la commission navale alliée dans l'Adriatique, l'amiral Bulard, reçut l'ordre de coopérer avant tout avec son collègue français. Il refusa donc, à l'instar du représentant français, lors de la réunion du 14 novembre à Pola, de reconnaître la validité du protocole annexe de l'armistice. En même temps, il chercha personnellement, et ordonna aussi à ses subordonnés, d'établir des relations avec les populations yougoslaves pour les assurer de la sympathie du gouvernement américain.²⁰⁰ Mais, comme l'attitude de la marine américaine était moins connue de la presse italienne, celle-ci s'acharna à décrire la marine française, et la France en général, comme le principal obstacle à la réalisation des exigences légitimes voir minimales, des Italiens en Adriatique.

Or, la marine française appliquait les termes de l'armistice avec un zèle particulier. L'amiral Fatou insiste le 16 novembre à Venise, lors de la réunion de la commission navale alliée, pour que le drapeau français soit hissé à côté de l'italien partout en Adriatique.²⁰¹ Orlando estime cette demande, si elle concerne aussi les territoires accordés à l'Italie par le traité de Londres, comme le témoignage d'une attitude particulièrement hostile de la part du gouvernement français. D'après lui, si l'Italie avait occupé ces territoires au nom de tous les Alliés, elle était prédestinée à le faire, car il avait été décidé que l'occupation serait faite par l'armée présente sur le théâtre d'opération.²⁰² Sonnino de son côté, pense que ce fut l'une, parmi les nombreuses actions du gouvernement français, visant à rendre précaire l'occupation italienne des territoires dont l'appartenance aurait dû être définitivement garantie à l'Italie par tous les signataires du traité de Londres.²⁰³ Toute ingérence française dans cette partie de l'Adriatique était comprise par les Italiens comme un acte hostile, même si les deux hommes d'État italiens ne l'étayèrent pas avec la même argumentation. Sonnino exige l'application à la lettre du traité de Londres, tandis qu'Orlando est plus sensible à la réalité

¹⁹⁹ Macchi de Cellere à Sonnino, Washington le 13 novembre 1918, DDI, VI série, vol. 1, p. 73 ; Bonin-Longare à Sonnino, Paris le 12 novembre 1918, *ibid.*, p. 64.

²⁰⁰ ŽIVOJINOVIĆ Dragoljub, *Amerika, Italija i stvaranje Jugoslavije* (Amérique, Italie et la création de la Yougoslavie), Belgrade 1967, pp. 160-176.

²⁰¹ Di Revel à Orlando, Venise le 16 novembre 1918, DDI, VI série, vol. 1, p. 95.

²⁰² Orlando à Bonin-Longare, Rome le 17 novembre 1918, *ibid.*, p. 101.

²⁰³ Sonnino à Bonin-Longare, Rome le 19 novembre 1918, *ibid.*, p. 113.

de la nouvelle situation créée par l'armistice, mais en même temps ses ambitions territoriales dépassent le cadre du dit traité. Leurs différences n'apparurent pas dans l'immédiat, car Pichon assura Bonin-Logare que Fatou n'appliquerait pas une nouvelle ligne officielle, et qu'à son avis le drapeau français pourrait être hissé là où débarqueraient les troupes françaises.²⁰⁴ La position officielle française était que le drapeau français devrait être hissé là où l'occupation avait le caractère interallié et là où il y avait des troupes françaises.²⁰⁵ De cette façon l'importance du traité de Londres et la prééminence des Italiens dans les territoires prévus par ce traité était confirmée par le gouvernement français. Néanmoins, le différend sur les revendications territoriales italiennes au-delà de leur zone d'occupation, telles que celles sur le Monténégro, Fiume ou sur la Slovénie, persista, et même devint plus dangereux, car elles s'y heurteraient aux troupes Serbes.

*b) La délimitation des zones d'occupation dans les Balkans
La question de Fiume*

Après la signature de l'armistice de la Villa Giusti, les émissaires hongrois informèrent le général Franchet d'Esperey de la création d'un État hongrois et demandèrent qu'un armistice particulier soit signé avec lui.²⁰⁶ Pour le gouvernement français il ne pouvait y avoir deux armistices, et le général d'Esperey reçut l'ordre de conclure une simple convention sur l'application de l'armistice de la Villa Giusti pour la partie orientale de la Monarchie.²⁰⁷ La convention fut signée le 13 novembre, permettant l'avancée de l'armée serbe au-delà de ses frontières occidentales. Déjà un certain nombre d'unités serbes avaient franchi la frontière, mais désormais commençait une action conjointe du gouvernement serbe et du Conseil national SCS de Zagreb dont l'objectif était d'arrêter l'avancée des troupes italiennes au-delà des lignes d'armistice. Les conflits surgirent en conséquence en Slovénie, et à Fiume. Au-delà du différend italo-yougoslave, serbe, se profilait le conflit entre les Français et les Italiens sur les délimitations des zones d'occupations respectives de l'armée d'Orient et de l'armée italienne dans les Balkans.

²⁰⁴ Bonin-Longare à Orlando, Paris le 18 novembre 1918, *ibid.*, pp. 105-106.

²⁰⁵ Bonin-Longare à Orlando, Paris le 18 novembre 1918, *ibid.*, p. 114.

²⁰⁶ Franchet d'Esperey à Clemenceau, Salonique le 4 novembre 1918, Série A-Paix, vol. 105, p. 59.

²⁰⁷ Clemenceau à d'Esperey, Paris le 6 novembre 1918, *ibid.*, p. 63.

Le plus grave incident entre les troupes italiennes et serbes advint près de Ljubljana. L'armée italienne, après l'armistice, continuait son avance bien au-delà des limites prévues par cet acte, et le 13 novembre elle se trouvait aux portes de la capitale slovène. Le Conseil national local, cherchant à éviter le carnage, était prêt à la laisser entrer dans la ville. Une unité de prisonniers serbes, sous le commandement du lieutenant colonel Švabić, retenu à Ljubljana par le Conseil national local afin de l'aider à maintenir l'ordre dans la ville, était d'un autre avis. Švabić décide de s'opposer, s'il le faut par les armes, à l'avancée des Italiens. Il informe de sa décision le représentant de l'armée serbe auprès du Conseil national de Zagreb, le lieutenant colonel Dušan Simović, et obtient son accord. Švabić réussit d'abord à convaincre le Conseil national de Ljubljana de lui accorder sa confiance. Fort de son soutien, en qualité de commandant autoproclamé des troupes serbes en Slovénie, il envoie un message d'avertissement au commandant de la division italienne. Il exige au nom du Conseil national slovène, que les troupes italiennes s'arrêtent à la ligne de partage des eaux entre les rivières Save et Isonzo. Dans le cas contraire il se déclare prêt à s'y opposer même par la force. Face à cette détermination, et tout en s'étonnant du fait que les troupes serbes aient pu arriver déjà jusqu'à Ljubljana, le commandant italien arrête ses troupes avant d'entrer en ville. Il précise quand même qu'il ne reconnaît la légitimité ni du Conseil national ni de Švabić, et il refuse tout contact futur avec eux. En même temps, Simović avertit l'état-major de l'armée serbe de l'avancée italienne, et demande une intervention alliée pour éviter un affrontement armé.

Par l'intermédiaire du général d'Esperey, plusieurs télégrammes arrivent à Paris, attirant l'attention du gouvernement français sur ce nouveau lieu de conflit entre Italiens et Yougoslaves. Le Conseil national, au nom de tout le peuple slovène, se déclare prêt à s'opposer par les armes à l'avancée de l'armée italienne au-delà de la ligne d'armistice. Vu la situation, le prince héritier serbe, par l'intermédiaire du général d'Esperey, prie le gouvernement français d'utiliser son influence auprès du gouvernement italien pour qu'il ordonne la suspension immédiate de l'avancée de l'armée italienne.²⁰⁸ D'Esperey, de son côté, avertit le gouvernement de la République de l'intention du Haut Commandement serbe d'aider les Yougoslaves au cas où ils seraient attaqués par les troupes italiennes.²⁰⁹ Ces avertissements furent pris très au sérieux au Quai d'Orsay, car le 15 novembre, un autre

²⁰⁸ D'Esperey à Foche, Salonique le 15 novembre 1918, AMAE, Série A-Paix, vol. 296, pp. 150-152.

²⁰⁹ D'Esperey à Foche, Salonique le 15 novembre 1918, *ibid.*, p. 153.

point chaud de la côte s'était enflammé avec l'arrivée d'un bataillon serbe à Fiume.

Le port de Fiume était convoité par l'Italie, même s'il avait été laissé en dehors des territoires exigés par ses diplomates en 1915. A l'époque il était prévu d'être le seul port d'une Autriche-Hongrie diminuée et affaiblie. Après la disparition de celle-ci, l'Italie, voulant barrer l'accès de son futur voisin yougoslave à l'Adriatique, revendique la ville, faisant valoir la présence d'une majorité italienne y vivant. À côté d'un Conseil national yougoslave, un Conseil italien y est créé le 30 octobre. Le pouvoir, dans la ville, est pris par les Yougoslaves, et le Conseil italien demande le 2 novembre l'aide du gouvernement italien. Orlando décide de Paris, où il se trouve à ce moment, que la ville et le port de Fiume, même s'ils ne sont pas prévus dans le traité de Londres, devraient être occupés aussi.²¹⁰ En conséquence, lorsque le représentant yougoslave, l'amiral Dragutin Prica, accueille l'amiral Reiner le 4 novembre, ce dernier lui explique sa présence par la nécessité de protéger les Italiens et leurs intérêts.²¹¹ Le représentant du conseil municipal de Fiume, Antonio Vio, au nom du droit à l'auto-détermination, demande le 13 novembre l'indépendance pour la ville et annonce son intention de s'unir à l'Italie, dont il demande la protection pendant la période transitoire.²¹² Orlando croit bon d'informer les gouvernements alliés de la déclaration de Vio, tandis que Sonnino s'y oppose, estimant très dangereux que le gouvernement italien dépose des revendications dépassant le cadre du traité de Londres.²¹³ Les troupes italiennes restent donc hors de la ville, et le bataillon serbe est la première unité alliée à s'y rendre. La réaction italienne est immédiate. Orlando ordonne à l'amiral Reiner d'y débarquer les marins.²¹⁴ Sonnino, étant déjà à Paris, dépose une protestation auprès de Pichon à cause de l'entrée des troupes serbes à Fiume. Elle reste sans effet car, d'après Pichon, Fiume aurait dû être occupée par les forces interalliées, dont on ne pourrait pas exclure les Serbes. Néanmoins, Sonnino précise que, selon le traité de Londres, Fiume aurait dû revenir aux Croates et non aux Serbes.²¹⁵ Son refus d'admettre l'existence d'un état yougoslave est une fois de plus démontré.

²¹⁰ ŽIVOJINOVIĆ, *Amerika, Italija*, p. 150.

²¹¹ KRIZMAN, *Raspad Austro-Ugarske*, p. 116.

²¹² Orlando à Bonin-Longare, Rome 13 novembre 1918, DDI, VI série, vol. I, p. 70.

²¹³ Sonnino à Orlando, Paris le 14 novembre 1918, *ibid.*, p. 78.

²¹⁴ Orlando à Sonnino, Rome le 15 novembre 1918, *ibid.*, p. 88.

²¹⁵ Sonnino à Orlando, Paris le 16 novembre 1918, *ibid.*, p. 95.

Sur le terrain à Fiume la situation s'envenime après que le bataillon serbe du lieutenant-colonel Maksimović, répondant à l'invitation du Conseil national SCS de Zagreb, y entre le premier, le 15 novembre. La marine italienne, suivant les ordres explicites d'Orlando, tente immédiatement d'y faire entrer ses marins. Le lieutenant-colonel Maksimović, suivant les ordres formels du Conseil national SCS à Zagreb et de Simović, en qualité d'envoyé du haut-commandement serbe, l'en empêche. Il s'ensuit une série de négociations auxquelles participent les capitaines des navires de guerre français et britanniques présents dans le port. La pression italienne augmente avec le temps, surtout lorsque l'amiral Reiner évoque l'arrivée d'un régiment américain. De son côté, le capitaine du torpilleur français *Touareg*, Vay, informe Maksimović qu'une occupation alliée avait été prévue pour Fiume, et que de ce fait les troupes italiennes avaient le droit d'y participer. Simović et l'état-major serbe, informent le général Franchet d'Esperey de la situation à Fiume, mais sa réaction n'était pas encore connue dans la nuit du 17 au 18 novembre. Maksimović s'attendant à un débarquement italien dès le lendemain, l'état-major serbe ordonne à Simović de suivre les vœux du Conseil national SCS et met à sa disposition d'autres troupes serbes. Simović, donc, ordonne formellement à Maksimović de repousser le débarquement des Italiens jusqu'à l'arrivée d'instructions en provenance de Salonique et de Corfou où se trouvait l'amiral Gauchet, commandant la flotte alliée dans la Méditerranée. Sous la pression italienne, et en accord avec les officiers français et britanniques, Maksimović conclut l'accord suivant avec l'amiral Reiner. Il accepte de quitter la ville sous condition que les Italiens n'y entrent pas avant au moins trois jours, ou avant l'arrivée des ordres de Gauchet ou d'Esperey. Les troupes serbes quittent donc Fiume le 18 novembre avant 16 heures, et immédiatement, reniant la parole donnée, les contingents italiens s'y installent.²¹⁶

Barrère ne soutenait pas l'action serbe à Fiume, craignant la réaction de l'opinion publique italienne. Après avoir été informé de l'arrivée du bataillon serbe dans la ville et tout en la jugeant néfaste, Barrère insiste sur la présence alliée à Fiume, notamment anglaise, afin de s'interposer entre les deux parties et d'empêcher les rixes. En effet, il ne veut pas que la France soit la seule à supporter la responsabilité de ce différend italo-serbe.²¹⁷ Plus généralement, connaissant les revendications territoriales de la presse ita-

²¹⁶ KRIZMAN, *Raspad Austro-Ugarske*, p. 197-199.

²¹⁷ Barrère à Pichon, Rome le 19 novembre 1918, AMAE, Série Z, Autriche, vol. 52, p. 49.

lienne sur les villes de Fiume et Split, Barrère estime nécessaire que l'occupation ait un vrai caractère allié.²¹⁸

De leur côté, les services de renseignements français estiment aussi que la tâche de préserver la paix à Fiume n'appartient pas uniquement à la France, et qu'elle aurait tout intérêt à y associer les Britanniques et les Américains. Dans le cas contraire, la France risquerait de susciter contre elle tous les ressentiments provoqués par les déceptions qu'un retrait de Fiume aurait entraînés. Ils conseillent donc que l'action diplomatique française doit être d'abord orientée vers les autres pays alliés pour leur rappeler leurs obligations et leurs devoirs dans cette affaire.²¹⁹

Les réactions de l'opinion publique et du gouvernement italiens à propos de Fiume démontrent au Quai d'Orsay l'importance de la ville pour les Italiens. L'avenir de la ville est donc l'objet d'études, dont l'une avait été faite par Loiseau. Il pense que dans la ville même la majorité appartient aux Italiens, mais que si on tient compte des faubourgs, la majorité absolue est yougoslave. Du point de vue économique, le port et la ville sont indispensables aux Yougoslaves, car c'est le seul vrai port avec des facilités portuaires importantes relié au réseau de chemin de fer dans les Balkans et en Europe centrale, mis à part celui de Trieste. Pour cette raison, les Italiens, craignant une concurrence féroce, voulaient s'en emparer. Il note avec quelle détermination farouche le gouvernement italien tente de s'assurer son annexion.²²⁰

Le face-à-face des troupes italiennes et serbes, à Fiume et en Slovénie, était considéré tellement dangereux que le Quai d'Orsay estime nécessaire de proposer une solution pour éviter des conflits sanglants. Le Quai d'Orsay croit le gouvernement italien responsable du conflit en concluant :

« De promptes mesures concertées entre les Alliés sont devenues nécessaires, puisque le Commandement et le gouvernement italiens n'ont pas eu la sagesse de respecter scrupuleusement les clauses de l'armistice et de ménager les susceptibilités naturelles des Yougo-slaves, qui peuvent d'ailleurs s'appuyer non seulement sur les principes d'auto-décision des peuples reconnus par les alliés, mais sur la réponse du Président Wilson au gouvernement austro-hongrois, réponse qui a reconnu les droits à l'existence d'un état tchéco-slovaque et d'un état yougo-slave. »²²¹

²¹⁸ Barrère à Pichon, Rome le 19 novembre 1918, *ibid.*, p. 54.

²¹⁹ Note de l'État-major, 2^e bureau : L'Impérialisme italien et l'Italie, *ibid.*, pp. 98-110.

²²⁰ Note de Charles Loiseau sur Fiume, Rome le 20 novembre, *ibid.*, pp. 59-63.

²²¹ Note pour le Ministre, Paris le 16 novembre 1918, AMAE, Série Z, Autriche, vol. 52, pp. 39-40.

Pichon propose donc officiellement une occupation interalliée, par des contingents français, anglais, italien, américain et serbe, pour tous les territoires prévus par l'armistice. Pour respecter le traité de Londres, le commandement serait confié aux Italiens dans les territoires prévus par ce traité, et les troupes serbes en seraient exclues. Au-delà de cette zone, dans les territoires yougoslaves, le commandement serait allié et les troupes italiennes y participeraient. Une attention particulière est accordée aux intérêts et susceptibilités italiennes, même si Pichon, considère les Italiens responsables du conflit. Il dit :

« Une telle situation n'est devenue possible que par suite de l'imprudence du gouvernement et du commandement italien, qui sur terre comme sur mer, a manqué de mesure dans son action, semblant traiter les Yougo-slaves en pays conquis et ennemi. »²²²

Barrère, en conséquence, cherche à expliquer à Orlando la proposition française comme un partage des responsabilités entre Alliés dans la question Adriatique, qui ne pourrait qu'aider le gouvernement italien, jusqu'alors seul objet des protestations yougoslaves. En même temps, craignant la réaction de la presse et de l'opinion publique, il se demande si les gouvernements de Londres et Washington soutiennent cette proposition française.²²³ En effet, le soutien des autres puissances alliées reste mitigé. Lord Robert Cecil l'approuve à titre personnel, mais le gouvernement britannique ne s'est pas prononcé.²²⁴

Orlando réagit à cette proposition en évoquant le problème clé du flou institutionnel des terres yougoslaves. L'armistice prévoyait la survie de l'État austro-hongrois, dont la tâche aurait été de préserver l'ordre au-delà de la ligne d'armistice. La Double Monarchie ayant été dissoute, les Alliés n'ayant pas reconnu l'État yougoslave, la question du maintien de l'ordre s'y posait. Mettant en avant l'article IV de l'armistice, accordant aux troupes alliées le droit de dépasser la ligne d'armistice au cas où le maintien de l'ordre l'exigerait, Orlando tente de justifier l'avancée de l'armée italienne vers Ljubljana et Fiume. Il pose même la question suivante : en vertu de quel droit, sinon par le même article, les troupes interalliées pourraient-elles occuper les territoires yougoslaves. Autrement dit, les Italiens n'auraient-ils pas le droit de les occuper en premier, vu qu'ils sont déjà sur place. La création d'une zone d'occupation interalliée, pour Orlando,

²²² Pichon à Barrère, Paul Cambon et Jusserand, Paris le 16 novembre 1918, Série A-Paix vol. 296, pp. 154-155.

²²³ Barrère à Pichon, Rome le 18 novembre 1918, *ibid.*, p. 49.

²²⁴ Fleuriau à Pichon, Londres le 18 novembre 1918, AMAE, Série Z, Italie, vol. 77, p. 101.

n'était que le moyen de faire occuper les territoires yougoslaves par les troupes franco-serbes de l'armée d'Orient. En conséquence il accepte le partage des rives de l'Adriatique en deux zones d'occupation sous certaines conditions. Tout en considérant les Alliés dans leur droit de participer à l'occupation des terres prévues par le traité de Londres, il avertit que toute pression dans ce sens serait considérée par le gouvernement italien comme un acte hostile. Il est prêt finalement, à y accueillir seulement les troupes ayant combattu sur le front italien, excluant les troupes serbes, et celles de l'armée d'Orient. Il accepte le principe d'une occupation mixte alliée au-delà de cette zone, y compris à Fiume, sous condition qu'elle soit mise sous commandement suprême italien.²²⁵

Sonnino, de son côté se déclare en accord avec le projet français de partage des rives de l'Adriatique de la manière suivante : 1 l'Albanie septentrionale serait occupée par les troupes italiennes, sauf Scutari, occupée par des troupes mixtes, françaises, italiennes, et anglaises réunies sous le commandement du général Franchet d'Esperey ; 2 le Monténégro serait occupé par les troupes mixtes alliées sous le commandement aussi du général d'Esperey ; 3 les territoires non accordés à l'Italie par le traité de Londres, seraient occupés par les troupes mixtes alliées sous le commandement du général français sauf certains points qui devraient être soumis au commandement italien.²²⁶ Il montre que Fiume serait le principal point d'achoppement entre les deux pays, en demandant précisément que la ville soit exemptée du partage proposé.²²⁷

Cette première tentative française de délimiter les zones d'occupation en Adriatique préoccupait le gouvernement italien, car elle mettait en cause le processus d'annexion des territoires prévus par le traité de Londres. Dans cette zone, les Italiens avaient, dès le premier jour commencé à remplacer l'administration yougoslave par la leur, cherchant à donner l'impression que leur présence y serait durable. L'arrivée des contingents alliés l'aurait rendue précaire en persuadant la population qu'elle ne serait que l'avant garde d'une véritable occupation alliée. Pour éviter une telle situation, Orlando faisait une distinction importante entre les territoires occupés par l'armée italienne pendant la guerre et ceux occupés après la conclusion de l'armistice. Dans les premiers, contenant les villes de Trieste

²²⁵ Barrère à Pichon, Rome le 18 novembre 1918, *ibid.*, pp. 157-158 ; Orlando à Bonin-Longare et à Imperiali, Rome le 18 novembre 1918, DDI, VI série, vol. 1, pp. 112-113.

²²⁶ Sonnino à Diaz, Bonin-Longare, Imperiali et Macchi de Cellere, Rome le 20 décembre 1918, *ibid.*, p. 125.

²²⁷ Barrère à Pichon, Rome le 20 novembre, AMAE, Série A-Paix 1914-1920, vol. 296, p. 165.

et de Trente, il se réclame du droit de la guerre, permettant une occupation exclusivement italienne. Au-delà de cette zone il était obligé d'accepter la présence des troupes alliées.²²⁸

En même temps, l'initiative française incite le gouvernement italien à modérer l'ardeur annexionniste de ses militaires dans les territoires dépassant le cadre prévu par le traité de Londres. Orlando conseille donc à la flotte et à l'armée italiennes, de se satisfaire de l'occupation de la base navale de Kotor, et de renoncer à l'occupation du Monténégro, car les troupes alliées y arriveront et établiront le commandement suprême.²²⁹

L'initiative française d'un partage de l'Adriatique en zones d'occupation, provoque effectivement un arrêt de l'avancée des troupes italiennes. On n'a pas manqué de relever à Rome que l'initiative française était provoquée par les plaintes serbes et yougoslaves. D'autre part, de cette manière, comme le note Orlando, une zone d'occupation franco-serbe serait créée dans les Balkans, car les troupes serbes et celles de l'Armée d'Orient prendraient en charge le reste des territoires yougoslaves. Ainsi le conflit franco-italien dépasse le cadre limité des questions navales, et est compris par les Italiens comme une lutte pour des zones d'influence dans les Balkans. Les Italiens avaient réussi à empêcher la création d'un état yougoslave, mais en revanche apparaissait la perspective de la naissance d'une zone d'influence française voisine de la « terra irredenta ».

L'analyse italienne des véritables objectifs de l'initiative française fut élaborée par le ministre de la Marine italienne, del Bono, à propos du projet français d'établir la base de ravitaillement de l'armée d'Orient à Fiume. Il estime que les raisons de cette opération ne sont pas militaires. D'après del Bono, la France voulait créer une marine de guerre yougoslave en se servant des navires austro-hongrois, afin de former une puissance capable de faire face à l'Italie. De plus, ce serait une manière pour la France de s'établir dans la Haute Adriatique, et de mettre en cause la présence italienne à Fiume en soutenant directement les Yougoslaves et en encourageant leurs aspirations sur la ville et le port.²³⁰

Les Italiens soupçonnaient la France de vouloir se créer une zone d'influence dans les Balkans, tandis que les Serbes et les Yougoslaves protestaient incessamment contre l'avancée des Italiens dans l'Adriatique.²³¹

²²⁸ Orlando à Badoglio, Rome le 21 novembre 1918, DDI, VI série, vol. 1, p. 133.

²²⁹ Orlando à Badoglio, Rome le 24 novembre 1918, *ibid.*, p. 155.

²³⁰ Del Bono à Sonnino, Rome le 19 novembre 1918, *ibid.*, p. 119.

²³¹ Légation de Serbie en France au Ministère des Affaires étrangères, Paris le 20 novembre 1918, AMAE, Série A-Paix, vol. 296, pp. 183-184.

En l'absence de toute réaction du côté de Londres et de Washington, c'est encore une fois Paris qui proteste après l'expulsion des troupes serbes de Fiume. En conséquence, Barrère est chargé de nouveau d'inviter Sonnino à arrêter l'avancée de ses troupes, et d'attirer son attention sur les conséquences néfastes d'un conflit armé provoqué par l'attitude intransigeante des militaires italiens. Les termes utilisés par Pichon sont bien sévères pour l'Italie :

« La gravité de la situation est incontestable et le gouvernement italien encourrait la responsabilité la plus lourde s'il ne modérait pas ses agents militaires et les laissait agir en conquérants dans des régions dont les revendications seront un des objets du Congrès de la paix et ont recueilli déjà la sympathie de principe des alliés. »²³²

La menace à peine voilée d'une probable reconnaissance de l'État yougoslave lors du prochain Congrès de la paix ne peut sûrement pas rassurer le gouvernement italien. Ce danger prend un caractère précis lorsque Bonin-Longare l'informe de la promesse faite par Clemenceau à Korošec lors de leur rencontre du 18 novembre à Paris. Le président du Conseil avait promis à Korošec que l'État yougoslave serait reconnu après l'exécution des termes de l'armistice. Bonin-Longare pense aussi que les autres gouvernements alliés, à la fin de la période citée, suivront l'exemple français. Les Britanniques, vu qu'ils voulaient déjà reconnaître l'État yougoslave, le feraient donc sûrement. Le président Wilson le ferait d'autant plus facilement qu'il n'était nullement lié par des obligations antérieures envers l'Italie.²³³

Le sentiment d'une pression française est accentué en Italie par les nouvelles initiatives des militaires français. Lors de la réunion du Conseil naval allié pour l'Adriatique à Rome, le 26 novembre, l'amiral Fatou insiste pour qu'un certain nombre de marins français débarquent à Pola pour un lever du drapeau national. Les autres amiraux alliés acceptent que leurs drapeaux soient hissés sur leurs navires présents à Pola, tandis qu'à terre, seul le drapeau italien devait être hissé.²³⁴ Les démentis de Berthelot, n'arrivent pas à rassurer le gouvernement italien, même s'il déclare à Bonin-Longare que la demande de l'amiral Fatou ne coïncide pas avec les exigences du gouvernement de la République.²³⁵

Pour les militaires italiens, la vraie politique française est démontrée par l'arrivée du général Tranié le 23 novembre à Fiume, à la tête d'un ba-

²³² Pichon à Barrère, Paris le 21 novembre 1918, *ibid.*, pp. 185-186.

²³³ Bonin-Longare à Orlando, Paris le 19 novembre 1918, DDI, VI série, vol. 1, p. 111.

²³⁴ Sonnino à Bonin-Longare, Rome le 27 novembre 1918, *ibid.*, pp. 174-175.

²³⁵ Bonin-Longare à Sonnino, Paris le 28 novembre 1918, *ibid.*, p. 183.

taillon d'infanterie et d'une compagnie du génie. Son objectif déclaré est d'y construire, d'après les ordres du général Franchet d'Esperey, la base de ravitaillement de l'Armée de l'Orient. En conséquence, il demande que le bataillon serbe soit autorisé à entrer dans la ville pour l'aider à remplir sa tâche, puisque la base doit servir aussi pour ravitailler l'armée serbe. L'entrée des Serbes à Fiume est perçue par l'armée italienne comme le véritable objectif de Tranié, et elle refuse catégoriquement de l'accepter. L'état-major italien insiste sur la nécessité que toutes les troupes alliées à Fiume soient mises sous son commandement. Or, il exige du gouvernement français qu'il informe le général d'Esperey que l'occupation de Fiume ne relève pas de sa compétence.²³⁶

La situation à Fiume incite le Ministère de la Guerre français à proposer le 23 novembre une nouvelle délimitation des zones d'occupation, cette fois non seulement en Adriatique, mais dans toute l'étendue du territoire de l'ancienne Autriche-Hongrie. Cette initiative est provoquée par les protestations yougoslaves. En effet l'armée française cherchait à délimiter les zones d'occupation afin d'empêcher les conflits et d'organiser à son gré, avec le concours des autorités serbes et yougoslaves, le ravitaillement de l'armée d'Orient. Ainsi, les militaires français exigent impérativement que leur soit accordé le contrôle sur le port de Fiume et sur la ligne de chemin de fer, Fiume-Zagreb-Zemun.²³⁷ Dans cette perspective s'inscrivait la demande d'ouverture de la base française à Fiume. Suivant les ordres de général d'Esperey, Tranié déclare qu'il doit disposer de la pleine liberté d'action, y compris de faire rentrer, sans demander au préalable l'accord du commandement italien, le bataillon serbe dans la ville. Il l'avait seulement annoncé, et se disait simplement prêt à le retarder jusqu'à l'arrivée de nouveaux ordres précisant la conduite à suivre dorénavant. Face à cette attitude du général français, qui évidemment n'était pas prêt à reconnaître la préséance du commandement italien à Fiume, le commandant de l'état-major italien, le général Badoglio, demande que la base française soit établie à Split, et non à Fiume.²³⁸ De son côté, l'amiral Cagni, de Pola, proteste vigoureusement contre l'attitude des militaires français, les accusant de mener une activité politique dont l'objectif est de monter les Yougoslaves contre l'Italie. Il redoute même une réaction italienne contre les

²³⁶ Badoglio à Orlando, Rome le 27 novembre 1918, *ibid.*, p. 176.

²³⁷ Clemenceau à Pichon, Paris le 24 novembre 1918, AMAE, Série A-Paix, vol. 106, p. 21.

²³⁸ Badoglio à Orlando, Italie le 28 novembre 1918, DDI, VI série, vol. 1, p. 185.

Français, menant à des conflits sanglants, car d'après lui, les commandants français ne se comporteraient pas en alliés mais en ennemis.²³⁹

Toute tentative française de donner un véritable caractère allié à l'occupation de Fiume est comprise par les Italiens comme une ingérence inacceptable dans les affaires d'un endroit sensible, tel que Fiume, dont Sonnino avait déjà exigé qu'il ne soit occupé que par les Italiens. En revanche, les troubles de Fiume prouvent aux diplomates français la nécessité d'une nouvelle délimitation des zones d'occupation. En conséquence, le Quai d'Orsay propose le 27 novembre, la voie ferrée Fiume-Zagreb-Kames-Oldenburg-Vienne, comme ligne de partage entre la zone d'occupation italienne à l'ouest (à part celle prévue par le traité de Londres), et celle du général d'Esperey à l'est. Le gouvernement français précise au même moment qu'il se réserve l'occupation de la ville de Vienne et de ses alentours, afin d'assurer le contact avec le nouvel État tchécoslovaque. Finalement il suggère l'établissement d'une commission interalliée chargée de surveiller l'application de l'armistice dans les deux zones.²⁴⁰ D'autre part le gouvernement français cherche à modérer les protestations des Serbes, en les assurant qu'il s'empresse de préserver le caractère interallié de l'occupation dans tous les territoires au-delà de ceux prévus par le traité de Londres. En accord avec cet objectif, les ordres sont envoyés à d'Esperey afin qu'il hâte l'organisation des bases franco-serbes à Fiume et à Dubrovnik. Finalement, des conseils de modérations sont envoyés à Belgrade et à Zagreb :

« Il faut que les Serbes et les Yougoslaves facilitent notre tâche, qu'ils nous fassent confiance et qu'ils évitent tout éclat qui, en les mettant en hostilité ouverte avec un gouvernement allié, ferait le jeu de nos ennemis, nous placerait nous-mêmes dans une situation pénible, et risquerait de compromettre l'aboutissement de tant d'efforts et de sacrifices. »²⁴¹

Dans un premier temps, la délimitation des zones d'occupation n'était pas soumise au gouvernement italien, car Barrère considérait qu'elle serait refusée. Il était persuadé que le gouvernement et l'opinion publique italienne exigeraient que les troupes italiennes soient présentes dans les forces d'occupation de la capitale de son ancien et principal adversaire.²⁴² Ainsi il accompagnait les protestations contre la mainmise italienne sur Fiume, avec la proposition de charger la commission navale interalliée

²³⁹ Bancheri à Bonin-Longare, pour Sonnino, Rome le 29 novembre 1918, *ibid.*, p. 201.

²⁴⁰ Pichon à Barrère, Paris le 27 novembre 1918, AMAE, Série A-Paix, vol. 106, pp. 42-44.

²⁴¹ Clemenceau à d'Esperey, Paris le 27 novembre 1918, *ibid.*, p. 45.

²⁴² Barrère à Pichon, Rome le 26 novembre 1918, *ibid.*, pp. 50, 51.

pour l'Adriatique d'examiner la situation dans les divers ports où des difficultés avaient été signalées.²⁴³ Barrère ajoute à cette nouvelle proposition française une véritable leçon sur la conduite à suivre avec les Yougoslaves, qu'Orlando doit subir lors de la remise de la note française. Il souligne les avantages que les Italiens pourraient tirer s'ils alignaient leurs actions sur celles des autres Alliés, car de cette façon ils ne seraient pas seuls l'objet de plaintes yougoslaves. D'ailleurs, il estime les revendications sur Fiume néfastes du point de vue italien, car elles diminuent l'importance du traité de Londres, véritable raison de l'entrée en guerre de ce pays.²⁴⁴

Orlando répond en soutenant que les Italiens avaient autant le droit que les autres alliés d'occuper des territoires au-delà de la zone prévue par l'armistice. Par la suite il essaie de justifier la conduite intransigeante des militaires italiens par la situation difficile dans laquelle ils se trouvent face aux exigences territoriales démesurées des Yougoslaves, déclarant :

« La vérité est, continue le Président du Conseil, que nous nous trouvons dans la situation la plus difficile et singulière. Je vous assure que si les alliés peuvent (me) promettre que les dispositions de la convention de Londres seront intégralement exécutées, je m'empresse d'abandonner Fiume et tous les points quelconques que nous occupons en me tenant pour satisfait. Mais on nous amène à nous demander si l'on ne va pas nous contester l'objet même pour lequel nous avons fait la guerre. Du côté des Yougoslaves et chez certains qui ont contesté notre possession de Trieste et de points stratégiques qui assurent notre sécurité dans la mer Adriatique. Et nous nous demandons si M. Wilson ne va pas mettre en question cette convention de Londres que son représentant à la conférence interalliée a décliné de reconnaître. Nous nous disons alors que notre intérêt est de conserver le moyen de nous défendre contre des éventualités graves. »²⁴⁵

Malgré les réserves exprimées, Orlando accepte l'envoi des amiraux à Fiume, exigeant qu'ils soient chargés d'examiner aussi la situation dans les ports de Split et Kotor. Il croit que l'envoi de la commission permettrait aux militaires italiens de préserver le statu quo à Fiume, c'est-à-dire d'empêcher la création d'une base française dans la ville.²⁴⁶ Il ne change pas d'avis même lorsqu'il est informé que le général d'Esperey avait officiel-

²⁴³ Barrère à Pichon, Rome le 27 novembre 1918, AMAE, Série A-Paix, vol. 107, pp. 132-133.

²⁴⁴ Barrère à Pichon, Rome 28 novembre 1918, AMAE, Série Z, Italie, vol. 77, p. 105.

²⁴⁵ Barrère à Pichon, Rome 28 novembre 1918, *ibid.*, pp. 108-109.

²⁴⁶ Orlando à Badoglio, Rome le 28 novembre 1918, DDI, VI série, vol. 1, pp. 186-187 ; Orlando à Impériali, Rome le 29 novembre 1918, *ibid.*, p. 200.

lement demandé au gouvernement français que Fiume soit mis sous son commandement, afin d'en faire la base de ravitaillement de son armée.²⁴⁷ Il conseille donc à Diaz de répondre à toute demande de l'armée d'Orient, en évoquant la proposition du gouvernement français de laisser d'abord la commission des amiraux établir l'état de la situation à Fiume.²⁴⁸

Les entretiens de Pichon avec Bonin-Longare et de Barrère avec Martini, diplomate italien, démontrent à quel point les rapports franco-italiens étaient aggravés par le différend sur l'occupation de Fiume. Martini, francophile convaincu, assure Barrère qu'un fort sentiment d'amertume envers la France est en train de se développer en Italie, à cause des différends en Adriatique et à Fiume.²⁴⁹ Bonin-Longare se plaint à Pichon de l'attitude philoyougoslave des officiers de la marine française, et insiste sur la nécessité d'empêcher que les intrigues yougoslaves n'entretiennent une tension entre les deux pays.²⁵⁰

En réponse à tous ces avertissements, Pichon conclut que la France a tout fait pour inciter les autres puissances alliées à se joindre à elle pour empêcher les conflits sanglants entre les Italiens et les Yougoslaves. En revanche il rend coupables les militaires italiens pour les infractions quotidiennes aux termes de l'armistice, rejetant catégoriquement toute responsabilité des représentants militaires français dans les incidents survenus en Adriatique. Il résume sa position en envoyant, par Barrère, une sommation sévère au gouvernement italien dans les termes suivants :

« En persévérant dans la conduite qui motive nos avertissements, les autorités italiennes iraient devant des conflits redoutables et peut être sanglants avec les Yougoslaves. Elles ne seraient pas fondées à s'en prendre à nous qui n'avons d'autre souci que d'éviter ces graves événements en respectant strictement les termes de nos accords et en restant entièrement fidèles à la pensée d'alliance et d'amitié qui nous les a fait conclure. Voilà ce qu'il importe que comprenne bien le Gouvernement italien. »²⁵¹

Le conflit franco-italien en Adriatique éclate lors de la conférence interalliée tenue à Londres les 2 et 3 décembre. Orlando s'en prend violemment aux Yougoslaves, les accusant d'avoir montré une attitude hostile aux Italiens à Fiume et à Split. Implicitement, il dénonce l'aide apportée par les

²⁴⁷ Badoglio à Orlando, Italie, le 30 novembre 1918, *ibid.*, p. 212.

²⁴⁸ Orlando à Diaz, Londres le 1^{er} décembre 1918, *Ibid. idem*, p. 227.

²⁴⁹ Barrère à Pichon, Rome le 30 novembre 1918, AMAE, Série Z, Italie, vol. 77, p. 133.

²⁵⁰ Bonin-Longare à Sonnino, Paris le 2 décembre 1918, DDI, VI série, vol. 1, p. 230.

²⁵¹ Pichon à Barrère, Paris le 1^{er} novembre 1918, AMAE, Série Z, Italie, vol. 77, pp. 134-135.

Français aux Yougoslaves, notamment à Fiume. En conséquence il exige que la commission des amiraux, proposée par le gouvernement de la République, y soit envoyée immédiatement. Clemenceau renchérit même en évoquant la probabilité d'un conflit sanglant entre Français et Italiens dans l'Adriatique, en en imputant la pleine responsabilité aux militaires italiens. Il décrit avec précision la tendance italienne d'envoyer toujours davantage de troupes des autres puissances alliées, commandées par un officier supérieur en grade à ses collègues alliés, afin de s'assurer de la présence sur tous les points occupés par les Alliés dans l'Adriatique. D'après lui, la preuve majeure de la mauvaise foi italienne est l'acharnement avec lequel ses militaires s'empressent d'empêcher la présence serbe et française en Haute Adriatique et notamment à Fiume. En conséquence, il propose que les amiraux alliés soient pourvus du mandat leur permettant d'enquêter dans tous les endroits « chauds » et litigieux en Adriatique et d'en soumettre rapport aux gouvernements alliés.²⁵²

Orlando peut donc déclarer, à di Revel que la Conférence interalliée avait confirmé l'envoi des amiraux à Fiume, ce qui est complètement à l'avantage des Italiens, car de cette manière le statu quo était préservé.²⁵³ De cette façon les Serbes et Yougoslaves restent toujours exclus de la ville, et la base de ravitaillement de l'armée d'Orient reste au niveau de projet.

De son côté, la diplomatie française cherche à s'assurer du soutien des Britanniques et des Américains pour ses démarches à Rome. Évoquant les nouvelles plaintes yougoslaves sur le comportement italien à Fiume (obstructions à la construction de la base arrière de l'armée d'Orient, interruption des lignes de communication de l'armée d'Orient entre Fiume et Zagreb), Pichon exige que les agents diplomatiques et militaires britanniques et américains soient chargés d'appuyer les protestations françaises visant à faire respecter les termes de l'armistice. Il accuse ces représentants alliés de complaisance envers l'Italie, mettant en garde Londres et Washington contre un revirement de la politique française en disant :

« Quel que soit son désintéressement et son souci de l'intérêt général, la France ne pourrait continuer à défendre seule les principes des Alliés, si ceux-ci ne se décident pas à prendre la même attitude et à donner des instructions immédiates et précises à leurs généraux

²⁵² Procès-verbal de la Conférence interalliée, Londres le 2 décembre 1918, AMAE, Série Y, vol. 15.

²⁵³ Orlando à di Revel, Londres le 2 novembre 1918, DDI, VI série, vol. 1, pp. 231-232.

et amiraux, et n'agissent pas également dans la même sens dans leur capitale. »²⁵⁴

Avant que la réaction des capitales alliées soit connue, le général d'Esperey proteste formellement auprès de Clemenceau contre l'attitude des militaires italiens à Fiume, l'empêchant de ravitailler son armée et de communiquer avec la ville. Il se plaint que l'armée italienne y a instauré une censure touchant même les communications françaises, et empêchant ses officiers d'y organiser une base de ravitaillement. L'objectif italien est évidemment de couper la ville de son arrière-pays, car les liaisons télégraphiques et ferroviaires avec la ville de Bakar et ensuite Zagreb sont coupées. En même temps, le matériel se trouvant à Fiume est saisi et exporté vers l'Italie. L'amiral Cagni se permet même de déclarer publiquement que la ville resterait italienne. Le général d'Esperey, soutenu par Clemenceau, exige impérativement que la liberté de communication et la pleine liberté d'utilisation des chemins de fer soient assurées à l'armée d'Orient, et que son droit de faire de Fiume sa base arrière soit établie.²⁵⁵

Cette protestation est immédiatement appliquée par le général Tranié, car il informe son collègue italien à Fiume qu'il a été nommé commandant de la base française dans la ville, dont la mise en place devrait commencer immédiatement. Suivant les ordres d'Orlando, le général Diaz, répond que le statu quo devrait être respecté jusqu'à l'arrivée de la commission des amiraux. En revanche, il craint que cette attitude conciliante ne soit comprise comme un signe de faiblesse, permettant finalement l'entrée des troupes serbes dans la ville. Au cas où la création de la base française ne pourrait pas être évitée, il demande que sa construction et sa gestion soient confiées aux Italiens.²⁵⁶

Confronté à cette nouvelle tentative du gouvernement français d'établir un réel commandement interallié à Fiume, Orlando conçoit une double stratégie pour préserver le contrôle sur la ville dont les deux volets sont : 1) préserver le statu quo en attendant le rapport de la commission des amiraux alliés ; 2) exiger un partage de l'ancienne Autriche-Hongrie en zones d'occupation, accordant Fiume à la zone italienne. Le premier volet de cette stratégie est censé conserver la situation existante à Fiume pendant les travaux de la commission des amiraux. De cette façon il serait possible de donner un caractère permanent au commandement italien en écartant

²⁵⁴ Pichon à Barrère, Paul Cambon et Jusserand, Paris le 2 décembre 1918, AMAE, Série Z, Italie, vol. 77, pp. 136-138.

²⁵⁵ Pichon à Barrère, Paris le 5 décembre 1918, *ibid.*, pp. 141-143.

²⁵⁶ Diaz à Orlando, Italie 6 décembre 1918, DDI, VI série, vol. 1, pp. 249-250.

la possibilité de l'établissement d'une base française. D'autant plus que les amiraux n'étaient pas habilités à prendre des décisions, mais seulement à soumettre un rapport sur la situation à Fiume. Il incombe ensuite aux gouvernements alliés de prendre une décision, et les Italiens pourraient utiliser tout leur poids politique pour influencer sa nature, ou finalement refuser de l'accepter. Or, si l'Italie obtenait une zone d'occupation en Autriche-Hongrie incluant Fiume, le problème serait réglé. De cette façon, en posant les bases d'une zone d'influence italienne dans les Balkans, l'objectif principal de la politique étrangère italienne serait atteint.

La mise en place de cette stratégie était conditionnée à la réaction française. Orlando, donc, demande une réunion immédiate de la commission navale alliée. Il invite même le gouvernement français à faire preuve d'un esprit conciliant, en ordonnant à l'amiral français de choisir un autre port, tel que Split, comme base arrière de l'armée d'Orient. Au cas où cela ne serait pas possible, il se déclare prêt à donner les ordres nécessaires pour que tout soit fait, de part et d'autre, pour une possibilité de deux commandements à Fiume.²⁵⁷ Pour démontrer sa bonne foi, il s'empresse de réfuter les accusations françaises sur l'existence d'une censure italienne à Fiume, et de prouver que toutes les armées présentes dans la ville, y compris la française, avaient utilisé le matériel laissé par les Austro-hongrois.²⁵⁸

Toutes ces explications ne modifiaient nullement la nature du différend franco-italien qui portait sur l'avenir de Fiume. La diplomatie française décida de contourner le problème épineux de la participation italienne à l'occupation de Vienne, en proposant d'inviter les troupes italiennes sous commandement de général d'Esperey à y participer.²⁵⁹ Finalement elle décide de faire connaître son projet au gouvernement italien après avoir reçu de Rome, le premier décembre, la proposition d'établissement d'une Commission centrale interalliée à Vienne, dont l'objectif aurait été d'assurer la démobilisation de l'armée austro-hongroise et le rapatriement des prisonniers alliés. C'était une initiative du Quai d'Orsay, car Clemenceau voulait abandonner le projet de délimitation de zones d'occupations précisément pour éviter l'entrée des Italiens à Vienne.²⁶⁰ En conséquence Pichon récusait

²⁵⁷ Orlando à Bonin-Longare, Pise le 6 décembre 1918, *ibid.*, p. 254.

²⁵⁸ Orlando à Bonin-Longare, Rome le 7 décembre 1918, *ibid.*, p. 264.

²⁵⁹ Note de MAE sur la répartition de haut-commandement en Autriche-Hongrie, Paris le 30 novembre 1918, AMAE, Série A-Paix, vol. 106, p. 58.

²⁶⁰ Cambon à Pichon, Londres le 3 décembre 1918, *ibid.*, p. 63.

d'abord la proposition italienne, et ensuite Barrère le 7 décembre présenta formellement le projet français à Sonnino.²⁶¹

Ce dernier présenta à Barrère le 9 décembre la réponse italienne. Il réclama pour l'Italie le commandement en Autriche et dans les territoires prévus par le traité de Londres, reliés par une ligne allant de la ville de Brod sur la rivière Kupa, jusqu'au mont Biokovo, incorporant donc l'arrière pays de Fiume. Dans cette zone, et sous commandement supérieur italien, il prévoit l'occupation interalliée des villes de Vienne, Graz, Ljubljana, Linz, Salzbourg. Fiume est l'objet d'une proposition particulière, faite à partir d'accords verbaux établis entre le général Tranié et son homologue italien le général Graziani. D'abord, il exige que l'établissement de la base française ne permette pas l'entrée dans la ville de détachements serbes et yougoslaves, tandis que les installations portuaires resteraient propriété du gouvernement local, lequel exercerait aussi le contrôle sur les chemins de fer. Le commandement italien aurait le contrôle sur le débarquement du matériel dans le port, sur le trafic ferroviaire et les communications télégraphiques et téléphoniques, se réservant aussi le droit de les couper, voire même d'instaurer la censure, si le maintien de l'ordre public le demandait.²⁶² D'après ce projet, et au travers du gouvernement local, d'ailleurs aux mains des Italiens de la ville, le gouvernement transalpin garderait la mainmise sur toute l'activité militaire et économique du port et de la ville de Fiume. Les solutions proposées pour Fiume laissaient présager de l'attitude italienne dans toute la zone revendiquée. En effet, c'était l'établissement d'une zone d'influence italienne exclusive qui avait été demandée, et la diplomatie française s'en rendait pleinement compte.

Une analyse faite au Quai d'Orsay le 9 décembre constate une identité de vues entre les nationalistes italiens et leur gouvernement, dont l'objectif est la naissance d'une zone d'influence dans les Balkans. Les premiers exigent la révision du traité de Londres, considérant que la victoire leur avait accordé des droits supplémentaires. Selon les diplomates français, leurs ambitions territoriales étaient les suivantes :

« Ils veulent Fiume, la Dalmatie, Split, le protectorat de l'Albanie, l'hégémonie dans les Balkans, une partie des dépouilles turques, une voie de communication vers l'Arménie, la garde des lieux saints, la protection des Catholiques en Palestine, enfin une correc-

²⁶¹ Réponse de Pichon à la note verbale italienne, Paris le 4 décembre 1918, *ibid.*, p. 66 ; Sonnino à Orlando, Rome le 7 décembre 1918, DDI, série VI, vol. 1, pp. 270-271.

²⁶² Sonnino à Barrère, Rome le 9 décembre 1918, *ibid.*, pp. 278-280.

tion de la frontière tripolitaine. Tout cela en plus de ce qui a été déjà prévu. »²⁶³

Le gouvernement italien réclame aussi les territoires au-delà de ce qui était prévu par le traité de Londres, en premier lieu Fiume, la côte dalmate et l'Albanie. Ces désirs, n'étaient justifiés ni par des raisons ethnographiques, (les Yougoslaves étaient en écrasante majorité en Dalmatie et même à Fiume), ni par les accords conclus avec les Alliés, mais par la volonté de se tailler une zone d'influence dans les Balkans, dont les contours étaient décrits par les diplomates français de la manière suivante :

« Enfin l'Italie a un grand projet balkanique. Elle ne rêve à rien de moins que de prendre la succession de la Russie dans les Balkans et songe à former avec les États de la péninsule une ligue adriatique.

Le chemin de fer Rome-Valona-Constantinople serait la première étape dans la voie de la réalisation de cette idée. »²⁶⁴

Cette analyse était confirmée par les nouvelles concernant une action italienne visant à créer une alliance, sous son égide, des pays riverains de la Mer Noire. Les agents italiens développaient une intense activité en Géorgie, en Bulgarie et en Roumanie. Pour les diplomates français, l'objectif de cette action était clair : la création d'une alliance de revers avec les pays voisins de la Yougoslavie et de la Grèce, afin de faire pression sur ces deux États dans les questions adriatiques.²⁶⁵

Confronté à la volonté italienne de créer une zone d'influence englobant l'Autriche et même la Tchécoslovaquie, Pichon estime plus prudent de renoncer complètement au projet de délimitation des zones d'influence et de revenir à la solution proposée à Londres. Il croit nécessaire d'écarter toute solution prévoyant la participation italienne à l'occupation de Vienne et de la Bohême en disant :

« Nous ne pouvons en effet laisser à la décision du Haut-Commandement italien l'éventualité d'une intervention avec nous à Vienne ou en Bohême, sous peine de risquer d'aboutir à des difficultés politiques de toute gravité. En ce qui concerne particulièrement la Bohême, étant donné nos relations spéciales avec le gouvernement tchécoslovaque, nous serons obligés de tenir compte des desiderata de ce gouvernement et de pas l'abandonner éventuellement à une répartition de Haut-Commandement faite en dehors de lui. »²⁶⁶

²⁶³ Note de MAE, Paris le 9 décembre 1918, AMAE, Série Z, Italie, vol. 77, pp. 149-153.

²⁶⁴ *Ibid.*

²⁶⁵ Clinchant à Berne, Berne le 10 décembre 1918, *ibid.*, p. 160.

²⁶⁶ Pichon à Clemenceau, Paris le 13 décembre 1918, AMAE, Série A-Paix, vol. 106, pp. 85-87.

En conséquence Barrère est averti de l'abandon du projet de délimitation des zones d'occupation et que tous les problèmes liés à l'occupation de l'Autriche-Hongrie doivent être résolus d'un commun accord par les généraux Diaz et d'Esperey. En cas de désaccord, et selon la décision du Conseil supérieur Allié de Londres, la décision serait prise par le maréchal Foch.²⁶⁷ Ainsi Clemenceau informe Foch de la position du gouvernement français, et l'invite à trouver une solution exclusivement pour l'établissement de la base française à Fiume, et à assurer le ravitaillement de l'armée d'Orient à travers la ligne de chemin de fer Fiume-Zagreb-Zemun.²⁶⁸

De cette façon les avis des généraux Diaz et d'Esperey sur la répartition des zones d'occupation, sollicités dès le 7 décembre par le maréchal Foch, deviendraient caducs. De toute évidence leurs propositions étaient identiques aux propositions de leurs gouvernements. Dès le 12 décembre, Foch reçoit les propositions de Diaz, identiques à celle de Sonnino, et celles de d'Esperey, suggérant une ligne de démarcation suivant la ligne de chemins de fer Fiume, Ljubljana, Maribor. Le général français considère indispensable que la ville de Fiume, et la ligne de chemin de fer de Fiume à Zagreb, soit mise sous son commandement, car c'est pour lui la seule manière de ravitailler efficacement ses troupes dans la région de Belgrade et plus au nord. Pour tous les territoires contestés, il conseille la création de contingents alliés mixtes sous commandement américain, mais subordonné à son commandement suprême. Les contingents serbes devraient en faire partie.²⁶⁹

Suivant les instructions de Clemenceau, Foch estime superflue le 22 décembre une partition du territoire austro-hongrois en deux zones de commandement. Il propose donc la solution suivante pour Fiume. Tout en considérant une véritable occupation interalliée sous le commandement américain comme la meilleure solution, il accepte de laisser la ville sous commandement italien. En revanche, il autorise le général d'Esperey à y établir une base autonome de ravitaillement sous son commandement, auquel il accorde aussi le contrôle de la ligne de chemin de fer Fiume-Zagreb-Zemun.²⁷⁰

Le projet d'occupation de l'Autriche-Hongrie écarté, le gouvernement français focalise son attention, sur l'établissement d'une base de ravitaillement à Fiume. Le point de départ est l'accord italien obtenu le 9

²⁶⁷ Pichon à Barrère, le 15 décembre 1918, *ibid.*, p. 84.

²⁶⁸ Clemenceau à Foch, le 15 décembre 1918, *ibid.*, pp. 99-100.

²⁶⁹ LEDERER Ivo, *Yugoslavia at the Paris Peace Conference*, Londres 1963, p. 69.

²⁷⁰ *Ibid.*

décembre, mais sous de nombreuses conditions. Clemenceau refuse catégoriquement d'accepter les conditions posées, et demande impérativement que le général Tranié puisse en toute liberté travailler.²⁷¹ Sous la pression française le gouvernement italien cède, et le 15 décembre accorde à Tranié toutes les facilités nécessaires, pour l'établissement d'une base française à Fiume.²⁷² A la demande de Clemenceau, Foch, par sa décision du 22, résoudra la dernière question litigieuse, celle du contrôle de la ligne de chemin de fer, Fiume-Zagreb-Zemun.²⁷³

Le gouvernement italien, apparemment, ne fut informé de la décision du maréchal Foch que le premier janvier 1919. Il apprend par l'ambassade française à Rome le 24 décembre, que le projet de création des zones de commandement était abandonné. Étant une initiative française, il ne pouvait que l'accepter, mais en même temps il exprime ses regrets, car, pour les Italiens, cela aurait été une manière claire de résoudre des différends territoriaux. De cette façon, la tentative italienne de résoudre le problème de Fiume par la création d'une zone d'influence dans les Balkans échouait, et son avenir était confié à la délibération du Congrès de la paix.

La situation à Fiume, par contre, était toujours soumise à l'examen de la commission alliée pour l'Adriatique. Après avoir permis l'établissement de la base française, les Italiens considéraient que la commission des amiraux, réunie à Fiume à partir du 16 décembre, ne devrait plus s'occuper de la question de commandement à Fiume car elle avait été résolue par l'accord direct avec Paris.²⁷⁴ Considérant avoir déjà fait suffisamment de sacrifices, le gouvernement italien estime dorénavant le travail des amiraux inutile, surtout parce qu'ils commençaient une véritable enquête sur le comportement des autorités militaires et civiles italiennes à partir de leur arrivée dans la ville. Croyant cette attitude très dangereuse pour les intérêts italiens, l'amiral Mola, président de la commission, suspend ces réunions, car il estime ses collègues animés par la volonté de préjuger de l'avenir politique de la ville.²⁷⁵ Diaz conseille que les réunions des amiraux soient définitivement suspendues, car les autres amiraux alliés avaient démontré une attitude hostile aux intérêts italiens, les transformant en une véritable commission d'enquête sur les actions italiennes à Fiume.²⁷⁶ Di

²⁷¹ Charles-Roux à Pichon, Rome le 14 décembre 1918, AMAE, Série Z, Italie, vol. 107, p. 235.

²⁷² Charles-Roux à Pichon, Rome le 14 décembre 1918, AMAE, Série A-Paix, vol. 108, p. 1.

²⁷³ Charles-Roux à Pichon, Rome le 18 décembre 1918, *ibid.*, p. 21.

²⁷⁴ Orlando à Bonin-Longare, Rome le 26 décembre 1918, DDI, VI série, vol. 1, p. 355.

²⁷⁵ Mola à Sonnino, Rome le 26 décembre 1918, *ibid.*, p. 357.

²⁷⁶ Diaz à Sonnino, Italie le 28 décembre 1918, *ibid.*, p. 369.

Revel insiste le 30 décembre sur la nécessité de circonscrire le travail de la commission aux questions militaires, laissant le problème de la légitimité de l'occupation italienne de Fiume hors de son champ d'action, car il relève de la compétence des gouvernements alliés.²⁷⁷ Le travail de la Commission inquiète à tel point le gouvernement italien qu'il essaie de la dissoudre, faisant appel dans ce sens à Londres. La réponse est négative, car le gouvernement britannique estimait nécessaire une décision commune des Alliés pour sa dissolution, puisqu'elle avait été constituée par les gouvernements alliés.²⁷⁸ Finalement, l'amiral Mola ne participa pas à la rédaction du rapport de la commission, rendu le 15 janvier. Ses collègues y concluaient que les forces d'occupation à Fiume devraient être constituées de deux bataillons italiens et de bataillons français, anglais, et serbes, sous commandement d'un général italien. Ils confiaient le commandement du port à un amiral italien, insistant sur la nécessité d'empêcher toute tentative de domination parmi les forces navales présentes. Ils accordaient une complète autonomie à la base française, mais en incluant ses contingents dans le nombre des soldats prévus pour Fiume. Ils conseillaient enfin la création de deux Conseils nationaux, italien à Fiume, et yougoslave pour les faubourgs, chargés de s'occuper de l'administration locale.²⁷⁹

De cette façon c'était la réaction française qui, en premier lieu, avait empêché l'élargissement de la zone d'occupation italienne au-delà de ce qui avait été prévu par l'armistice de la Villa Guisti, avec la possible exception de Fiume. Or, la France ne suivait pas une politique définie au préalable, mais elle réagissait aux actions italiennes. Le conflit à Fiume fut provoqué par la tentative italienne d'exclure toute autre présence alliée, avant tout celle des Serbes, dans la ville. Les actions françaises furent souvent provoquées par les protestations serbes, mais ce furent les termes de l'armistice et les intérêts de son armée qu'elles défendirent et non celles de l'État yougoslave en formation. La France se refusa encore le 20 décembre, après que le premier gouvernement de l'État des Serbes Croates et Slovènes fut constitué, à reconnaître ce nouvel état exigeant qu'il remplisse au préalable ces deux conditions : arriver à une entente entre les Yougoslaves et les Serbes, et attendre la mise en place définitive des termes d'armistice.²⁸⁰ En conséquence, elle ne chercha pas à renier sa signature du traité de Londres, mais d'autre part elle ne considère pas non plus que la victoire, d'ailleurs tardive,

²⁷⁷ Di Revel à Mola, Rome le 29 décembre 1918, *ibid.*, pp. 377-379.

²⁷⁸ Imperiali à Orlando, Londres le 7 janvier 1918, *ibid.*, p. 435.

²⁷⁹ ŽIVOJINOVIĆ, *Amerika i Italija*, p. 252, 253.

²⁸⁰ Pichon à Fontenay, AMAE, Série Z, Autriche, vol. 52.

de son armée, accordait des droits particuliers à l'Italie dans l'Adriatique et dans les Balkans. Finalement le gouvernement français, dès qu'il se fut rendu compte du projet de la création d'une zone d'influence italienne dans les Balkans, s'y opposa catégoriquement. À cause du veto italien, le Conseil national SHS n'a jamais eu un statut officiel, et il devint de plus en plus clair que le seul moyen pour les Yougo-Slaves d'Autriche-Hongrie de faire valoir leurs droits, était par l'entremise du gouvernement serbe.

8. *L'union de fait*

La proclamation de l'État yougoslave le 1^{er} décembre à Belgrade

L'échec des négociations de Genève, et le conflit avec l'Italie décrivent bien la situation dans laquelle se déroulait la dernière étape de l'union yougoslave. L'avancée italienne en Dalmatie et sa démarche annexionniste créèrent le cadre de cette union. Comme Protic l'avait prédit, les principaux acteurs de cette union étaient finalement l'armée serbe et le Conseil national SHS. Du côté français, l'Armée française d'Orient, et le général d'Esperey participèrent activement à la naissance de l'État yougoslave.

Dès le 3 novembre d'Esperey ordonne à l'armée serbe de traverser la Drina et le Danube. Ses instructions méritent d'être citées in extenso :

« Le mouvement yougoslave paraît prendre une extension considérable. L'armée serbe devra mettre tout en oeuvre pour l'organiser et exploiter à notre profit, en vue de l'action commune contre les empires centraux.

Dans ce but une intervention directe est nécessaire. Elle sera d'autant plus aisée que nous n'avons plus à redouter un retour offensif des forces austro-hongroises sur le front nord de la Serbie.

En conséquence, l'armée serbe devra pousser, le plus tôt possible, des éléments dans tous les territoires favorables au mouvement yougo-slave, dans le Banat, en Bosnie-Herzégovine, Croatie, etc., afin de donner la main aux forces en voie d'organisation. »²⁸¹

Ces instructions étaient rédigées dans la perspective d'une offensive en direction de Prague et Berlin. D'Esperey envoie le 3 novembre un projet dans ce sens à Paris. Dans l'immédiat, les unités serbes commencent à traverser la Drina et le Danube dès le 4 novembre. Elles se déploient d'abord dans le Banat sur la ligne Bela Crkva-Vršac-Timișoara, délimitant ainsi la zone

²⁸¹ D'Esperey, Instruction particulières pour armée Henry, armée serbe, Salonique le 3 novembre, AFGG, tome VIII, vol. 3, Annexes vol. III, p. 480.

convoitée. Leur avancée en Bosnie les mène en direction de Sarajevo où elles arrivent le 6 novembre. Par contre, en direction de la Croatie l'avancée était beaucoup plus lente.

La conclusion de l'armistice à la Villa Giusti, et l'anarchie qui régnait en Croatie incitèrent le Conseil national SCS à demander l'aide des troupes alliées. Le 3 novembre une délégation est nommée pour tenter de se mettre en contact avec l'armée serbe et le Haut-commandement allié en Serbie. Cette délégation était constituée de Valerijan Pribičević (frère de Svetozar, vice-président du Conseil national), Laza Popović et du commandant Dragutin Perko. La délégation est reçue le 8 novembre à Belgrade par le maréchal Bojović, commandant de la première armée serbe. Les délégués demandent que l'armée serbe envoie ses troupes jusqu'à la ligne Osijek-Šamac afin d'aider au maintien de la paix et pour sécuriser la ligne de chemin de fer, Zagreb-Zemun. Ils demandent aussi que les unités serbes soient envoyées sur les frontières du nouvel État commun telles que : le Banat, Bačka, Medjumurje et Fiume. Ils déclarent que l'État SCS était prêt à s'unir avec la Serbie au cas où l'assemblée constituante en déciderait ainsi. Après avoir été reçue par le prince-régent le 10 novembre la délégation retourne le 12 à Zagreb. Auparavant Bojović les assure que leurs demandes seraient exaucées.²⁸²

Lorsque donc l'armée serbe commence, en accord avec le Conseil national SCS, son déploiement en Croatie, arrivent les premiers émissaires hongrois à Belgrade. Deux colonels se présentent, dès le 3 novembre, demandant d'entamer les pourparlers d'armistice.²⁸³ Le président du Conseil hongrois, le comte Karoly, arrive en personne à Belgrade le 7 novembre. Lors des pourparlers avec d'Esperey il demande que les frontières de l'État hongrois soient respectées. Sa demande est repoussée, car les Alliés ne reconnaissaient pas l'État hongrois. L'avancée des troupes alliées continue donc afin d'empêcher la retraite du groupe d'armées Mackensen de Roumanie.

Lors de son séjour à Belgrade, le général d'Esperey envoie le 6 novembre un télégramme de soutien au Conseil national SCS de Zagreb.²⁸⁴ Ce n'était qu'un témoignage parmi d'autres de son appui à la cause yougoslave. Il exprime son analyse de la situation dans les Balkans dans la dépêche envoyée le 12 novembre à Clemenceau :

²⁸² KRIZMAN Bogdan, « Srpska vrhovna komanda u danima raspada Austro-Ugarske 1918 », *Historijski zbornik* XIV, 1961, pp. 185-189.

²⁸³ D'Esperey à Clemenceau, Salonique le 4 novembre 1918, AMAE, Série A-Paix, vol. 105, p. 59.

²⁸⁴ ŠIŠIĆ, *Dokumenti*, p. 230

« Pendant mon séjour à Belgrade ayant traversé la Save pour voir mes avant-postes j'ai pu constater l'intensité du mouvement yougoslave. Toute la Slavonie vibre autant que la Serbie.

Pour ne pas prendre d'engagement, j'ai évité de voir les délégués Yougoslaves envoyés de Zagreb au gouvernement serbe, mais comme j'avais besoin d'eux pour compléter mes troupes en vue de marcher sur Berlin et Dresde, j'ai cru devoir leur donner un encouragement platonique par TSF qui n'a pas eu votre approbation. Je n'y voyais aucun caractère politique, mais voulais m'assurer un concours militaire des plus précieux au cas où l'Allemagne n'aurait pas capitulé. Il existait à ce moment deux gouvernements yougoslaves, un à Zagreb, comprenant les Slovènes, Croates, Dalmates, un à Sarajevo comprenant la Bosnie-Herzégovine.

Mais tous ces gens sensés voulaient faire un seul état assez fort pour vivre de sa vie. Ils sont fort irrités contre l'Italie à cause des incidents de Pola et de Fiume, ainsi que de ses prétentions sur la côte dalmate et par contre coup contre la famille royale de Monténégro. Ils l'accusent de soutenir les visées de l'Italie qui voudrait quatre ou cinq petits états slaves indépendants, faibles par conséquent pouvant par suite tomber plus facilement dans son orbite. »²⁸⁵

La teneur de sa dépêche démontre que le général d'Esperey suit une politique indépendante dont l'objectif était de relancer son idée d'une avancée à travers la Hongrie et la Tchécoslovaquie vers l'Allemagne. Dans ce but il envoie le télégramme à Zagreb. Il fut réprimandé par Clemenceau, car la reconnaissance implicite du Conseil national SCS était de son initiative, et nullement celle du gouvernement français. D'ailleurs dès le 5 novembre on l'informe que ses divisions ne participeraient pas à l'offensive contre l'Allemagne. Néanmoins, son attitude est d'une importance cruciale pour la suite des événements.

L'armistice avec la Hongrie est signé le 13 novembre à Belgrade. Selon les instructions de Clemenceau ce n'était que l'application de termes établis à la Villa Giusti et en aucun cas les représentants alliés ne devaient discuter avec les représentants hongrois les questions autres que militaires. D'Esperey désigne comme signataires du côté des Alliés le général Henry et le maréchal Mišić. Le texte de l'armistice ne précise que la ligne de démarcation avec la Hongrie. La ligne de démarcation à l'ouest n'était pas définie dans le texte de l'armistice.²⁸⁶

²⁸⁵ D'Esperey à Clemenceau, Salonique le 12 novembre 1918, AMAE, Série A-Paix, vol. 109, pp. 3-5.

²⁸⁶ Voir la thèse de Paul GRADHVOHL, *Genèse et mise en oeuvre du contrôle militaire interallié en Hongrie : un exemple de politique militaire française au centre de l'Europe en 1918-1927*, Université de Paris I-Panthéon, Paris 1998.

Or, le 11 novembre le maréchal Mišić donne des instructions au lieutenant-colonel Dušan Simović, désigné comme le représentant serbe auprès du Conseil national SCS. Il l'informe qu'outre la ligne de démarcation au Nord, le général d'Esperey avait défini la ligne de démarcation à l'ouest. En partant de la frontière croato-hongroise elle suivait la ligne de chemin de fer Osijek-Šamac pour laisser la Bosnie-Herzégovine à l'est et sortir à l'Adriatique au niveau du promontoire Planka, précisément à la limite des territoires accordés à l'Italie par le traité de Londres. Il ajoute qu'il a choisi cette ligne en suivant les conseils des universitaires serbes, afin de pouvoir laisser la liberté de choix aux populations se trouvant à l'ouest.²⁸⁷

La teneur de son discours indique que la ligne en question n'était pas véritablement établie par le général français mais par le Haut-commandement serbe. Le tracé reflétait et les souhaits du Conseil national SCS (le chemin de fer Osijek-Šamac), et les promesses faites à la Serbie en été 1915, pour être conforme finalement au traité de Londres. Seul le Haut-Commandement serbe disposait de tous ces éléments. D'ailleurs, Mišić évoque les consultations avec des universitaires serbes. Soit donc, il a été consulté par d'Esperey, soit il a décidé seul. D'autre part, l'idée de laisser le libre choix aux populations à l'est de la ligne, ressemblait beaucoup au discours de Pašić évoquant en octobre le même principe.

La confirmation de l'envoi d'une telle instruction par le général d'Esperey n'a pas pu être trouvée dans les archives françaises. Même si on suppose qu'il s'agissait d'une initiative personnelle du général français, elle ne reflétait nullement la position officielle de son gouvernement. Par ailleurs, d'Esperey avait l'habitude de prendre des initiatives qui allaient souvent à l'encontre de la politique officielle comme on l'a déjà vu à propos de son projet d'offensive en Hongrie et en Tchécoslovaquie.

Or ces instructions posaient un problème majeur pour l'avenir de l'État yougoslave. A l'instar de Trumbić et Korošec, les dirigeants du Conseil national SCS voulaient entrer dans l'État commun à la tête d'un état dont la frontière orientale était la rivière Drina. Or, c'était maintenant la Serbie, ayant repoussé cette frontière à l'ouest de la Bosnie et de Slavonie, qui entrait en force dans le nouvel état yougoslave. Lorsque Simović le 13 novembre à Zagreb reçoit la demande de reconnaissance de l'État SCS dans les limites des provinces yougoslaves - c'est à dire jusqu'à la Drina et au Danube - il évoque la ligne de démarcation en disant que tous les territoires à l'Est seraient réunis à la Serbie. Il ajoute même que c'était une des conditions de l'armistice avec la Hongrie, ce qui était manifestement

²⁸⁷ KRIZMAN, « Srpska vrhovna komanda », p. 201.

faux. Néanmoins, il était clair que la Serbie avait annexé les territoires en question, et que la Croatie et la Slovénie avaient le choix soit de s'unir avec elle, soit de s'opposer seules à l'impérialisme italien. Dès le lendemain, le vice-président du Conseil national Pavelić se prononce pour la création d'un État commun mais fédéral avec les composantes suivantes : Slovénie, Croatie, Serbie, Macédoine, Monténégro, Bosnie-Herzégovine, Voïvodine, Dalmatie. Simović répond que cette question serait du ressort de la Constituante, récusant néanmoins l'idée que la Macédoine puisse être séparée de la Serbie.²⁸⁸

De cette façon, l'armée serbe repousse toute velléité d'une solution confédérale. Elle impose une union dans l'immédiat sans conditions, laissant la solution de l'organisation interne à la Constituante. Cette solution finalement était choisie par le Conseil national SCS. Son action dans ce sens se reposait sur la menace exposée par Simović de l'union entre la Serbie et les provinces limitrophes. Pour que cette menace soit efficace, ses représentants se mirent à inciter les Conseils nationaux de la Bosnie-Herzégovine, du Monténégro, et de la Voïvodine, à proclamer l'union avec la Serbie indépendamment de l'attitude du Conseil national SCS de Zagreb. Cette action s'accordait avec le sentiment des populations serbes et les témoignages spontanés de la volonté de l'union avec la Serbie se multipliaient.

Cependant le Conseil national de la Dalmatie, craignant que l'emprise italienne sur la côte soit durable si l'État yougoslave n'était pas constitué au plus vite, avertit le Conseil national SCS de Zagreb qu'il serait obligé de déclarer son union avec la Serbie si la création de l'État n'était pas proclamée rapidement. Le Conseil national de la Bosnie-Herzégovine prend la même attitude dès le 19 novembre. Les déclarations émanant de diverses localités de la Bosnie-Herzégovine telles que : Banjaluka, Bihać, Zvornik, Sanski Most, Bosanski Novi, Prijedor, Bijeljina, Gacko, Jajce, déclarant l'union avec la Serbie s'ensuivaient. Or, le Conseil national à Sarajevo refusait de proclamer l'union unilatérale avec la Serbie. En Voïvodine et au Monténégro, les émissaires serbes incitaient les réunions des assemblées provinciales. L'Assemblée de Voïvodine proclame le 25 novembre l'union avec la Serbie. L'Assemblée monténégrine lors de sa réunion du 24 au 26 novembre à Podgorica décide de destituer la dynastie des Petrović pour s'unir avec la Serbie sous l'égide de la dynastie des Karageorgevic.²⁸⁹

Les députés dalmates provoquèrent la réunion du Conseil national SCS de Zagreb pour discuter leur demande d'union avec la Serbie. Lors

²⁸⁸ *Ibid.*, pp. 201-203.

²⁸⁹ JANKOVIĆ, HRABAK, *Politika i naponi Srbije*, pp. 192-206.

de la réunion du 23 novembre, Stjepan Radić, chef du petit parti agraire croate est parmi les rares députés qui s'opposent à l'union immédiate et sans conditions avec la Serbie. Finalement, c'est le discours de Josip Smoljaka, député dalmate qui décide l'assemblée à élire une délégation de 28 membres pour participer aux négociations finales avec le gouvernement serbe à Belgrade. Cette délégation arrive le 27 novembre au soir dans la capitale serbe. Un conseil restreint composé des membres de la délégation et des représentants serbes décide le 28 que l'union serait proclamée selon la procédure suivante. D'abord la délégation lira les conclusions de la réunion du Conseil national SCS du 24 novembre dont notamment : 1) que la forme du futur État soit décidée par la Constituante, réunie dans le délai d'au plus six mois ; 2) que jusqu'alors le pouvoir suprême dans le nouvel État appartient à une institution représentative constituée des représentants serbes et de ceux du Conseil national SCS ; 3) que le prince-régent exerce les pouvoirs du souverain dans le nouvel État. Ensuite le prince-régent, ayant pris connaissance de ces conditions, proclamera l'union des Serbes, Croates et Slovènes. Selon la procédure décrite l'union yougoslave était proclamée le 1 décembre à Belgrade.²⁹⁰

L'union yougoslave s'est donc faite sur le terrain, dans les négociations entre les représentants de Conseil national SCS et le gouvernement serbe. L'union fut proclamée sans que les questions d'organisation interne du futur état aient été abordées. En même temps, le tout nouveau Royaume des Serbes, Croates et Slovènes reprenait toutes les revendications territoriales de Conseil national SCS. Comme le nouveau Royaume n'était pas reconnu, c'était toujours le gouvernement serbe qui tentait de maîtriser l'impérialisme italien.

De cette manière, l'union des Yougoslaves s'opéra sans aucune aide du gouvernement français. Les conditions de l'union furent déterminées par le conflit territorial avec l'Italie. C'était la peur face à l'avancée italienne qui poussa les représentants de Conseil national SHS à accepter une union inconditionnelle avec la Serbie. D'autre part, le gouvernement français a scrupuleusement, même à contre coeur, respecté ses obligations envers son allié italien. Il a dû s'opposer à lui seulement au moment où l'avancée des troupes italiennes risquait de dégénérer en un conflit armé avec les Serbes. Les relations avec l'Italie ont quand même pâti même de cette réaction française, car la lecture du traité de Rome était fondamentalement différente des deux côtés des Alpes. Pas dans les termes, mais dans l'esprit du traité de Londres, les Italiens voyaient une garantie pour

²⁹⁰ KRIZMAN, *Raspad Austro-Ugarske*, pp. 222-229.

leur prédominance sur l'Adriatique et dans les Balkans. En fait il s'est avéré que l'influence française restait prédominante, du fait de son soutien aux Serbes, même dans cette région. La disparition de l'Autriche-Hongrie ouvrait tous les appétits. D'un côté pour la réalisation de l'objectif maximal des Yougoslaves, un État du Vardar à l'Isonzo, centralisé ou confédéral selon les goûts. De l'autre pour la domination italienne sur les Balkans, basée sur les territoires accordés par le traité de Londres et sur une série d'États sous son influence, par exemple, la Croatie et le Monténégro. La France, comme première puissance continentale, était censée apporter son soutien à chacun de ces projets pour qu'ils puissent se réaliser, ce qu'elle a refusé de faire. Par ce fait, elle est devenue la cible de critiques virulentes des deux côtés de l'Adriatique. La France était victime de son succès, car l'impression générale était qu'après la victoire de ses armées, elle avait les moyens de réaliser les aspirations des deux nationalismes, italien et yougoslave. Sa volonté de les modérer lui a valu que les Yougoslaves se sont tournés vers les États-Unis du président Wilson, et que l'opinion publique italienne désignait la France comme le principal responsable de la mutilation de sa victoire.

En revanche, les responsables français n'avaient pas une stratégie claire envers la création d'un État yougoslave. D'ailleurs, ils acceptèrent en principe sa création seulement après que le Conseil national SHS de Zagreb se fut clairement prononcé pour l'union avec la Serbie. Pourtant, l'État yougoslave était créé dans les négociations directes entre Zagreb et Belgrade sur lesquelles le gouvernement français n'avait aucune influence. Dans ce conflit dont les contours étaient clairs déjà à Genève, le gouvernement serbe l'emporta grâce à l'avancée de son armée. Or, cette avancée ne supposait pas un soutien français. Les armées françaises étaient cantonnées au territoire serbe. L'armée serbe, tout au plus, profitait de l'indécision alliée pour imposer l'union sans conditions. L'apport français à un tel dénouement de la question yougoslave était au plus implicite. Le gouvernement n'imposa pas d'autre solution, car il n'en avait pas. L'armistice avec l'Allemagne et ses conséquences occupaient en priorité l'attention du gouvernement Clemenceau. Encore une fois, la nature de l'alliance franco-serbe s'avéra bénéfique pour la Serbie. La France aida l'armée serbe à libérer sa patrie, la laissant ensuite réaliser l'union yougoslave sans demander des contreparties politiques en retour.

CONCLUSION

La proclamation de l'État commun le 1^{er} décembre 1918 à Belgrade est un événement charnière de l'histoire yougoslave. Il représente à la fois la fin d'une longue lutte pour l'union de tous les Slaves du Sud et l'achèvement de l'intégration nationale des diverses nations yougoslaves. Ainsi commence leur vie commune qui s'achève plus de soixante-dix ans plus tard de la manière brutale qu'on connaît. Les multiples aspects de cet événement incitent à la réflexion sur plusieurs plans : 1) tout d'abord le caractère de l'événement pose le dilemme suivant : était-ce une union nationale ou la création d'un cadre étatique permettant de multiples unions nationales ? 2) qui étaient les vrais auteurs de l'État créé le 1^{er} décembre 1918, autrement dit quel était le rôle de la France dans la formation du Royaume des Serbes, Croates et Slovènes ? 3) le vrai dilemme n'était-il pas celui du centre du futur État, à savoir une union centrée sur la Croatie ou sur la Serbie.

Union ou unions nationales

L'intitulé du nouvel État, le Royaume des Serbes, Croates et Slovènes, n'aide pas à résoudre le problème. Les dénominations des trois « tribus » étaient préservées, mais on parlait alors surtout d'un seul peuple à trois noms. En revanche, le nom Yougoslavie était récusé justement pour que les fortes identités régionales et nationales soient préservées. Finalement le discours officiel cachait une réalité plus complexe. L'idée de la création d'un État yougoslave était loin d'être acquise dans les capitales alliées. Pour justifier leur union, les Serbes et les Yougoslaves, ou au moins leurs représentants, étaient prêts à mettre de côté leurs différences.

Or, une telle approche avait ses limites car les identités nationales étaient trop fortes pour s'accommoder, même temporairement, du concept d'un seul peuple à trois noms. Le différend entre le gouvernement serbe et le Comité yougoslave se référait à l'aspect juridique du problème, à savoir qui serait l'auteur de l'union, la Serbie, ou au même titre la Serbie et les Yougoslaves. Pourtant la cause de ce conflit était l'existence des diverses identités culturelles, politiques et nationales. Néanmoins, les vieux schémas réducteurs opposant d'une part la culture catholique, l'héritage d'une histoire vécue au sein de l'Empire des Habsbourg ancré fermement en Europe centrale, et d'autre part, le monde orthodoxe, balkanique, n'aident véritablement pas à comprendre l'importance de l'événement.

Les identités nationales, transgressent largement les frontières tant intérieures qu'extérieures de l'Autriche-Hongrie. L'État créé le 1^{er} décembre réunissait sinon tous, du moins l'écrasante majorité des Serbes, mais aussi des Croates, et des Slovènes, ainsi que des autres nations yougoslaves dont la prise de conscience tardait par rapport aux trois nations citées. Finalement, cet État offrait le cadre juridique pour une intégration nationale soit au niveau yougoslave, soit au niveau de chaque nation concernée. Naturellement, c'est cette dernière solution qui a été choisie par toutes les nations yougoslaves.

Car les intégrations nationales, soit des Croates soit des Serbes, pour ne citer qu'eux, étaient loin d'être achevées avec la destruction des barrières séparant par exemple, les Serbes de Bosnie-Herzégovine de ceux de la Serbie, ou les Croates de la Dalmatie de ceux de la Croatie propre. Les événements de novembre 1918, après la dissolution de la Double Monarchie, démontraient à quel point les liens transgressant les frontières intérieures et extérieures étaient forts. Les frontières en question n'étaient pas nationales, mais historiques. Dans le cas des Serbes de Bosnie-Herzégovine, le fait d'avoir vécu 40 ans au sein de la Double Monarchie, s'avéra nettement moins important que la langue, l'alphabet, la religion, et l'histoire, les unissant à la Serbie. C'était aussi valable pour les Serbes de la Voïvodine actuelle. La proximité de la Serbie, ses influences politiques et culturelles facilitaient l'union. En Croatie, les barrières divisant le Royaume triuni tombèrent finalement.

En conséquence, les unions nationales proprement dites prirent le dessus quasi imperceptiblement. Or, ce n'était que le premier pas. Car, par la suite, les traditions régionales et les habitudes quotidiennes différentes, s'avérèrent même plus importantes que l'imaginaire national largement partagé, voire la langue ou la religion commune. Finalement les intégra-

tions nationales demandaient encore beaucoup de temps, retardant, et même empêchant désormais toute velléité d'une union yougoslave.

La France et la création de la Yougoslavie

La France avait aidé indiscutablement l'intégration nationale des Serbes. L'influence française était moins présente et surtout moins décisive pour le développement des intégrations nationales des nations yougoslaves vivant dans la Double Monarchie. Certes, même l'aide apportée aux Serbes, n'était que très accessoirement la conséquence d'une stratégie française. Les radicaux serbes furent les vrais auteurs de cette alliance atypique entre un petit état orthodoxe et agraire avec la première puissance financière d'avant guerre. La génération de leurs chefs, avec comme leader incontestable, Nikola Pašić, commença son engagement politique en 1878, au lendemain de l'indépendance de la Serbie. Ils avaient des idées claires, exposées dans leur programme de 1881, toujours en vigueur un demi-siècle plus tard. Sur le plan intérieur ils luttaient pour l'instauration de la démocratie parlementaire, et sur le plan extérieur pour l'union de tous les Serbes. Le premier volet de leur programme fut, tant bien que mal, accompli dans la Serbie de 1903-1914, tandis que les guerres de 1912-1918 permirent l'achèvement de leur programme national.

La France était à la fois le modèle pour les réformes internes, et ensuite l'allié lors des guerres. Or, il faut préciser qu'il ne s'agissait pas d'une alliance en bonne et due forme. Avant la guerre la coopération entre Belgrade et Paris avait un caractère presque exclusivement financier et consistait en une série d'emprunts français souvent incitées par l'allié commun russe. Pour les radicaux, l'aide française était précieuse, car la France ne demandait pas de contreparties politiques. Ainsi, les emprunts français n'avaient que des objectifs économiques, ce qui était une énorme nouveauté pour des Balkans.

L'attachement aux bénéfices exclusivement économiques permit à la France d'investir dans les années quatre-vingts en Serbie à la demande de la Double Monarchie. Or, dès l'arrivée au pouvoir des radicaux à la fin de la décennie, et surtout depuis la mise en place de l'alliance franco-russe, son engagement en Serbie suivait les règles suivantes : 1) la caution politique russe ; 2) la demande de profits considérables à cause de la mauvaise réputation de la Serbie sur les marchés européens. Les radicaux se servirent de l'argent français d'abord pour conquérir une indépendance économique vis-à-vis de la Double Monarchie, ensuite pour s'armer afin de mener les

guerres balkaniques. Enfin, durant la guerre la France soutint la Serbie dans les pires moments après la défaite de novembre 1915. L'aide de son armée permit aux Serbes de rentrer triomphalement en novembre 1918 à Belgrade.

Du côté français, l'alliance serbe prit une importance politique seulement après le déclenchement de la guerre. D'abord à cause de l'ouverture d'un front oriental, mais surtout comme justification morale de l'engagement français dans la guerre. La Belgique et la Serbie étaient les deux petits pays martyrs, et les Alliés luttèrent pour leur libération. Or, cette belle entente ne présageait nullement de l'attitude française envers les buts de guerre serbes. La création de la Yougoslavie n'était pas au nombre des buts de guerres français. D'ailleurs la France resta longtemps fidèle à la conception russe d'une alliance balkanique renouvelée. Dans cette perspective elle souscrivait au projet russe visant à orienter l'alliance balkanique vers l'ouest, libérant ainsi la voie pour une avancée russe vers les Détroits. De cette façon, lors des négociations sur l'entrée en guerre de la Bulgarie, de l'Italie et de la Roumanie, la France de Delcassé croyait satisfaire tous les souhaits de la Serbie lorsqu'elle lui proposait la Bosnie-Herzégovine, un débouché sur l'Adriatique, la Slavonie, et la Bačka en échange de la Macédoine. L'importance stratégique du programme yougoslave, à savoir la destruction de la Double Monarchie, n'était pas alors prise en compte par Delcassé. D'ailleurs, même dans ce cas il voulait préserver, à la demande explicite de l'Italie, l'indépendance de la Croatie.

La défaite serbe et l'issue incertaine de la guerre repoussèrent la question yougoslave au deuxième plan jusqu'au printemps 1918. Finalement, en avril 1918, en cherchant par tous les moyens à déstabiliser l'ennemi dont l'avancée menaçait de nouveau le front français, le gouvernement Clemenceau accepta l'idée de la dissolution de la Double Monarchie. Pourtant, il ne souscrivit pas à la façon dont Pašić veut fonder la Yougoslavie. Les mises en garde se multiplièrent du côté français, soulignant le caractère multiconfessionnel, voire multinational du futur État.

La possibilité de créer un État yougoslave n'est sérieusement considérée à Paris qu'à partir de l'été 1918, pour ne pas dire après la victoire sur la Bulgarie. Jusqu'alors toutes les interventions et demandes des Yougoslaves et des Serbes ne suscitaient qu'un intérêt poli, mais plus que réservé. Lorsque la création de la Yougoslavie est devenue d'actualité à la fin de la guerre, le gouvernement Clemenceau est concentré sur la conclusion de la guerre avec l'Allemagne. Ce qui prouve que son gouvernement n'avait pas une stratégie claire à ce sujet. Clemenceau ignorait même le teneur du Traité de Londres avec l'Italie. La rapidité avec laquelle la question yougoslave

s'est posée, provoqua de nombreux changements dans l'attitude alliée et française. Néanmoins, on peut distinguer deux phases, celle de septembre/octobre, soi-disant légitimiste, et celle de novembre.

Malgré les victoires de l'armée serbe, aussi bien Poincaré que Lloyd George répondent à Pašić dans cette première période qu'il ne devait s'attendre qu'à l'annexion de la Bosnie-Herzégovine. Autrement dit, il fallait respecter le traité de Londres et *grosso modo* les promesses faites à la Serbie en été 1915. En revanche, la création de l'État yougoslave dépendait de la volonté librement exprimée des Yougoslaves, d'où la demande d'organiser des plébiscites. Or, la position du Conseil national SHS leva ce dernier obstacle. En novembre, la dissolution de la Double Monarchie et l'accord entre les Serbes et les Yougoslaves (cette fois représentés par le président du Conseil national SHS, Korošec et non seulement par Trumbić), incitèrent les Alliés à soutenir la création d'un État yougoslave. Néanmoins Clemenceau, soucieux d'éviter que l'Allemagne ne s'agrandisse par *l'Anschluss* avec l'Autriche, voulait recréer une Confédération danubienne. Tout cela prouve qu'à Paris on suivait le cours des événements au lieu de les diriger.

Pourtant, il est indiscutable que l'attitude de l'armée française d'Orient et du Commandant allié, le général Franchet d'Esperey, divergeaient considérablement. Le désir de ce dernier de prolonger l'avancée de l'Armée d'Orient vers l'Allemagne s'appuyait sur le projet de disloquer la Double Monarchie par la création des États nationaux. En conséquence il était favorable à l'union yougoslave. L'armée serbe était un des éléments clé du dispositif sur lequel reposait son projet d'offensive vers l'Allemagne à travers l'Autriche-Hongrie. Ainsi, c'était grâce à son soutien que l'armée serbe avançait au-delà de ses frontières. Il était infatigable aussi dans la défense des intérêts serbes et yougoslaves face aux Italiens dans l'Adriatique. Néanmoins, son aide n'était pas finalement décisive pour la création de la Yougoslavie ni pour la manière dont elle a fut créée. Comme on l'a déjà vu, sa création était en principe acquise dès le début de novembre.

La thèse que la France favorisait la forme unitaire de l'État yougoslave n'est pas confirmée par l'état actuel de connaissance des archives françaises. Il faut souligner que les prises de position des différents diplomates, en premier lieu de Fontenay, ne reflétaient pas la politique officielle. Ce dernier était très proche de Pašić, et souvent influencé par lui. Un autre point demande à être clarifié. Lorsque Pichon, à la demande de Pašić, s'abstient de reconnaître les décisions de la Conférence de Genève, il le fait surtout pour ne pas provoquer de problèmes avec l'Italie. Il faut souligner que Clemenceau avait promis à Orlando qu'aucun état yougoslave ne serait reconnu tant que les conditions de l'armistice ne seraient pas accomplies.

En conclusion, on peut seulement dire que la France avait des réserves envers la création d'un État indépendant SHS sans la Serbie. D'abord parce qu'elle craignait qu'il pût se trouver sous l'influence exclusive de l'Italie. Les preuves d'une expansion italienne dans les Balkans ne manquaient pas en novembre et décembre. L'idée de créer un État yougoslave unitaire afin qu'il soit une barrière contre le germanisme, n'était pas d'origine française mais serbe. Fontenay était presque le seul à l'avancer, avant qu'elle ne soit reprise par Marguerie et Barrère. Mais l'un et l'autre conditionnèrent la création de l'État yougoslave par l'obtention, au préalable, de l'accord italien. En novembre 1918, le premier était convalescent, et l'autre ne s'occupait que de préserver de bonnes relations entre Paris et Rome, largement compromises à cause de la crise en Adriatique. D'ailleurs, les relations entre Barrère et Clemenceau étaient assez mitigées. Finalement la création de cette barrière, lorsqu'elle interviendra, ne sera pas une initiative française. La Petite Entente sera créée dans les années vingt à la demande des pays intéressés, la France n'y acquiesçant qu'après coup.

La Yougoslavie fut créée sous l'égide serbe grâce aux victoires de l'armée serbe. Les radicaux et l'armée serbe organisèrent d'abord une union entre Serbes, mettant les Croates devant le fait accompli. De cette façon on ne décida pas de la forme de l'État commun, mais de la localisation de son centre, à savoir à Belgrade ou à Zagreb. L'alternative était la solution confédérale par laquelle l'État SHS avec Zagreb comme capitale serait entré en bloc dans le Royaume SHS, écrasant par son poids la Serbie.

Une union centrée sur la Croatie ou sur la Serbie

La naissance de la Yougoslavie était à la fois l'achèvement d'un demi-siècle de lutte des radicaux et en même temps la négation de l'essence de leur programme national. Ils avaient lutté pour l'union des Serbes et créé un État multinational où les Serbes formaient à peine la moitié de la population. La solution de Pašić, un *melting pot* à la yougoslave, s'avéra une chimère. Le peuple triuni n'existait pas, ce n'était qu'un instrument de propagande censé faciliter l'acceptation de la Yougoslavie par les Alliés. La tragédie des radicaux et de Pašić était qu'ils avaient survécu à leurs combats. Le nouvel État et la nouvelle situation exigeaient des hommes nouveaux avec des idées nouvelles. Or, le prince Alexandre et Pašić voulaient gouverner le nouvel État, comme ils l'avaient fait jusqu'alors en Serbie. Cette méconnaissance de la nouvelle donne serait à l'origine de l'échec du vote de la Constituante.

L'incapacité de la classe politique serbe à répondre aux problèmes posés par le nouvel État allait compromettre l'avenir du Royaume.

Or, en novembre 1918, le dilemme n'était pas entre un État fédéral et un État unitaire. Les Yougoslaves, Trumbić à Genève et Pavelić à Zagreb, demandaient un État confédéral avec la frontière sur la Drina. Finalement, les hommes politiques croates ne pouvaient pas non plus se libérer des préceptes d'un autre temps. La fédération yougoslave pour eux se limitait à la partie « austro-hongroise » du nouvel État yougoslave. Avec la Serbie, ils voulaient établir une sorte d'*Ausgleich* tel qu'ils l'avaient connu dans la Double Monarchie. Cette stratégie, qui s'apparentait à celle de l'Autriche-Hongrie - souvenons-nous du pole yougoslave envisagé par Aehrenthal - fut déjouée par l'armée serbe. En se basant sur des promesses alliées, d'actualité encore en octobre selon Lloyd George, Simović délimita à Zagreb l'étendue du butin de guerre serbe. Ce fut la fin de l'État SHS centré sur la Croatie. Des deux côtés de la Drina et de la Save, on voulait l'union yougoslave car c'était le cadre pour l'union nationale au sens strict du terme. La manière dont on envisageait de le mettre en place varia selon les expériences historiques respectives. Pašić voulait incorporer toutes les provinces yougoslaves au sein d'un État qu'il gouvernerait comme il le faisait jadis en Serbie. Trumbić et Pavelić, voulaient d'abord constituer le Royaume triuni, pour l'unir avec la Bosnie-Herzégovine, la Slovénie et la Voïvodine. L'État SHS avec le centre à Zagreb, selon eux, ne pouvait être lié à la Serbie que par une sorte de contrat garantissant l'indépendance de deux parties dans tous les domaines qui n'étaient pas explicitement prévus par le contrat.

Lorsqu'on analyse les deux concepts de l'union yougoslave, à savoir unitaire et confédérale, on se rend compte que leurs vrais objectifs étaient la Grande Serbie ou la Grande Croatie. Une Yougoslavie unitaire était la Grande Serbie. Elle réunissait tous les Serbes, et sous-entendait que les non-Serbes seraient assimilés, sinon ethniquement, du moins politiquement, dans la nouvelle nation yougoslave. L'État SHS, dans les limites des frontières de la Double Monarchie, était la Grande Croatie. Certes, elle ne pourrait être qu'un État complexe selon la tradition habsbourgeoise, respectant d'une manière ou de l'autre tous les droits et particularités des provinces qui en faisaient partie. Finalement, aussi bien à Zagreb qu'à Belgrade, on voulait d'abord assurer les conditions indispensables pour l'intégration de toutes les parties de leur nation respective.

Néanmoins la solution yougoslave s'imposait et pour la Croatie et pour la Serbie comme cadre de leur union nationale, avant tout pour des raisons stratégiques. À Zagreb, on craignait l'impérialisme italien, tandis

qu'à Belgrade on voulait éviter la renaissance d'une menace germanique à travers un État catholique croato-slovène. Ensuite, l'union yougoslave était à la base du compromis entre l'action nationale serbe et croate qui se disputaient les régions centrales de la péninsule depuis leur constitution. Les deux concepts de l'union n'étaient finalement que la continuation de ce conflit par d'autres moyens.

Des deux côtés de la Save, on se connaissait peu et on manquait de volonté et de culture politiques pour créer une nouvelle solution pour un nouvel État. La Double Monarchie, après plusieurs siècles, disparaît presque du jour au lendemain, laissant un fossé d'incompréhension et de méfiance entre les deux parties du mouvement yougoslave. Si les différences pouvaient, difficilement et lentement, être surmontées au sein d'une nation, elles s'avéraient insurmontables pour une idée, aussi éloignée des expériences vécues, que celle de la Yougoslavie fédérale. Laissés à eux-mêmes, au lieu de bâtir un nouvel État, les Serbes et les Croates ne pouvaient mieux faire que se disputer les frontières qui les séparaient. Cette première expérience de la liberté retrouvée s'avéra lourde de mauvais augures.

SOURCES

Sources

- Archives du Ministère des Affaires étrangères, Quai d'Orsay
 - Correspondance politique, Belgrade
 - Affaires diverses politiques, Serbie
 - Nouvelles Série, Serbie
 - Série Guerre 1914-1918 :
 - Balkans, Serbie, Italie, Autriche-Hongrie
 - Conférences Internationales
 - Série Paix, Yougoslavie, Italie, Autriche-Hongrie
 - Série Z, Europe 1918-1940, Yougoslavie, Italie, Autriche
 - Papiers d'agents - Archives privées
 - Fontenay, Delcassé, Pichon, Boppe, Bérthelot
- Archives de Ministère des Affaires étrangères à Nantes, Ambassade Belgrade
- Bibliothèque de l'Institut de France, Papiers Stéphen Pichon,
- Bibliothèque Nationale, Département de manuscrits, Papiers Raymond Poincaré
- Archives du Ministère des Finances, Sauvigny sur Orge,
- Services Historiques de l'Armée de Terre,
 - Mission militaire auprès de l'armée serbe 17 N 703-705
 - Fonds Clemenceau 6N 199 à 201n 204, 209

- Archives de Yougoslavie, Belgrade, Papiers Jovan Jovanović
- Archives de Serbie, Belgrade, Ministère des Affaires étrangères,
- Département politique, Ambassade à Paris
- Archives de l'Académie serbe des Sciences et des Arts, Belgrade,
- Papiers de Nikola Pašić, Božidar Marković, Jovan Cvijić, Stojan
Novaković ; Pavle Panković, Velimir Vemić, Čeda Tucović,

Sources publiés

Documents Diplomatiques français, II et III série. Paris 1930-1950.

Documents Diplomatiques français, 1914 (3 août - 31 décembre), Paris 1999.

Documenti diplomatici italiani, V série, vol. I - XI, Rome 1950-1986.

KRIZMAN Bogdan, JANKOVIĆ Dragoslav, *Gradja o stvaranju jugoslovenske drzave (Le Recueil des documents sur la création de l'État yougoslave), vol. I-II, Belgrade 1961.*

Les Armées françaises dans la Grande guerre, tome VIII, Paris 1933.

MANDIĆ, *Fragmenti za istoriju jugoslavenskog ujedinjenja (Les éléments pour une histoire de l'union yougoslave)*, Zagreb 1956.

ŠIŠIĆ Ferdo, *Dokumenti o postanku Kraljevine Srba, Hrvata i Slovenaca 1914-1919 (Les Documents sur la création du Royaume des Serbes, Croates et Slovènes)*, Zagreb 1920.

Stenografske beleške Narodne skupštine (Compte rendu sténographique de l'Assemblée Nationale), Belgrade 1887.

Woodrow Wilson, *Messages, discours, documents diplomatiques relatifs à la guerre mondiale*. Paris, 1919

Zbirka zakona, ugovora i pogodaba o srpskim zajmovima (Recueil des Lois, Contrats et Conventions, des emprunts serbes), Belgrade 1899.

BIBLIOGRAPHIE

Mémoires et souvenirs

- ALBERTINI, Luigi, *Epistolario 1911-1916, La Grande Guerra*, vol. II, Milan, Mondadori, 1968.
- ALBERTINI, Luigi, *Venti anni di vita politica*, vol. II, Bologne, Zanichelli, 1952.
- ANTIĆ Antonije, *Beleške* (Notes), Zaječar, Fondation Nikola Pašić, 2010.
- BENES Eduard, *Souvenirs de la guerre et de la révolution*, vol. II, Paris, Le-roux, 1929.
- BOPPE Auguste, *A la suite du gouvernement serbe*, Paris, Bossard, 1917.
- CAMBON Paul, *Correspondance, 1870–1924*, t. III : *Les guerres balkaniques, la Grande Guerre, l'organisation de la paix, 1912-1924*, Paris, Grasset, 1946.
- CHARLES-ROUX François, *Souvenirs diplomatiques. Rome-Quirinal, février 1916 - février 1919*, Paris, Fayard, 1956.
- LAROCHE Jules, *Au Quai d'Orsay avec Briand et Poincaré 1913-1926*, Paris, Hachette, 1957.
- MALAGODI Olindo, *Conversazioni della guerra 1914-1918*, Milan - Naples, Riccardo Ricciardi, 1960.
- MORDACQ Général, *Le Ministère Clemenceau, Journal d'un témoin*, vol. I-IV, Paris, Plon, 1930.

- PALÉOLOGUE Maurice, *La crépuscule des tsars : Journal (1914-1917)*, Paris, Mercure de France, 2007.
- POINCARÉ Raymond, *Au service de la France*, vol. I-X, Paris, Plon, 1926-1933.
- RIBOT Alexandre, *Journal d'Alexandre Ribot et correspondances inédites*, Paris, Plon, 1936.
- SETON-WATSON, *Robert Seton-Watson i Jugosloveni : Korespondencija 1906-1918*, Zagreb - London 1976.
- SARRAIL Maurice, *Mon commandement en Orient*, Paris, Soteca, 2012.
- SONNINO Sydney, *Carteggio*, vol. II, Bari, Laterza, 1975.
- SONNINO Sydney, *Diario*, vol. II-III, Bari, Laterza, 1972.
- STEED Henry Wickham, *Mes souvenirs. Trente années de vie politique en Europe*, Paris, Plon, 1927.
- STOJANOVIĆ Nikola, *Jugoslovenski odbor (Le Comité yougoslave)*, Zagreb, Nova Evropa, 1927.

Ouvrages

- ADLER Jasna, *L'union forcée : La Croatie et la création de l'État yougoslave*, Genève, Georg, 1997.
- ALBERTINI Luigi, *Le origini della guerra del 1914*, vol. I-III, Milan, Bocca, 1943.
- ALEKSIĆ-PEJKOVIĆ Ljiljana, *Odnosi Srbije sa Francuskom i Engleskom 1903-1914 (Les relations de la Serbie avec la France et l'Angleterre 1903-1914)*, Belgrade, Istorijski institut, 1965.
- AMENDOLA Giovanni, *Il patto di Roma e la « polemica »*, dans *Il Patto di Roma. Scritti di Giovanni Amendola, Giuseppe Antonio Borghese, Ugo Ojetti e Andrea Torre*, Rome, Quaderni della Voce 38, 1919.
- ANDREW Christopher, *Théophile Delcassé and the Making of the Entente Cordiale*, London, Macmillan, New York, St. Martin's P., 1968.
- ARNAOUTOVICH Dragomir, *Histoire des Chemins de fer yougoslaves*, Paris, Dunod, 1937.
- AUTHEMAN André, *La Banque Impériale ottomane*, Paris, CHEFF, 1996.
- BANAC Ivo, *The National Question in Yugoslavia*, Cornell University Press, 1984.
- BATAKOVIĆ Dušan T., *Yougoslavie, nations, religions, idéologies*, Lausanne, l'Âge d'homme, 1994.
- BATAKOVIĆ Dušan T., *Kosovo i Metohija : istorija i ideologija (Kosovo et Metohija : l'histoire et l'idéologie)*, Belgrade 1998.

- BATAKOVIĆ Dušan T., *Les sources françaises de la démocratie serbe (1804-1918)*, Paris, CNRS, 2013.
- BERNACHOT Général Jean, *Les armées françaises en Orient après l'armistice de 1918*, t. I : *L'Armée française d'Orient ; l'armée de Hongrie 11 novembre - 10 septembre 1919*, Paris, Imprimerie national 1970.
- BLED Jean-Paul, *François-Joseph*, Paris, Fayard, 1987.
- BLED Jean-Paul, *François-Ferdinand d'Autriche*, Paris, Tallandier, 2012.
- BLED Jean-Paul, Deschodt Jean-Pierre dir., *Les guerres balkaniques, 1912-1913*, Paris, PUPS, ICES, 2014.
- BLED Jean-Paul, *L'Agonie d'une Monarchie, Autriche-Hongrie 1914-1920*, Paris, Tallandier, 2014.
- BLED Jean-Paul, DESCHODT Jean-Pierre (éd.), *La crise du juillet 1914 et l'Europe*, Paris, Éditions S.P.M., 2016.
- BOJIĆ Dušica, *Srpske izbeglice u Prvom svetskom ratu 1914-1921* (Les réfugiés serbes dans la Grande guerre 1914-1921), Belgrade, Zavod za udžbenike, 2007.
- BONNEFOUS Georges, *Histoire politique de la Troisième République*, t. II : *La Grande Guerre 1914-1918*, Paris, PUF, 1967, 2^e éd.
- BONTOUX Eugène, *L'Union Générale : sa vie, sa mort, son programme*, Paris, Savine, 1888.
- BOUVIER Jean, *Le krach de l'Union Générale (1878-1885)*, Paris, PUF, 1960.
- BRIDGE Francis Roy, *From Sadowa to Sarajevo. The Foreign Policy of Austria-Hungary 1866-1914*, London, Routledge et Kegan Paul, 1972.
- BRIDGE Francis Roy, *Great Britain and Austria-Hungary 1906-1914 : A Diplomatic History*, London, LSE ; Weidenfeld and Nicolson, 1972.
- CALDER Kenneth, *Britain and the Origins of the New Europe, 1914-1918*, Cambridge University Press, 1976.
- CANDELORO Giorgio, *Storia dell'Italia Moderna*, vol. VIII, 3^e éd, Milan, Feltrinelli, 1989.
- CARLEY Michel Jabara, *Revolution and Intervention. The French Government and the Russian Civil War 1917-1919*, Montréal, McGill-Queens University Press, 1979.
- CHÉRADAME André, *Le Plan Pangermanique démasqué*, Paris, Plon, 1916.
- CHRISTICH Kosta, *Les faux frères*, Paris, Flammarion, 1996.
- CLAYER Nathalie, *Aur origines du nationalisme : La naissance d'une nation majoritairement musulmane en Europe*, Paris, Kathala, 2007.
- COCHET François (éd.), *1919-2006, Verdun sous le regard du monde*, Paris, Soteca, 14-18 Éditions, 2004.

- COCHET François, *La Grande Guerre. Fin du monde, début d'un siècle*, Paris, Perrin, Ministère de la Défense, 2014.
- DENIS Ernest, *La Serbie triomphante*, dans le recueil de ses articles publiés sous le titre *Du Vardar à la Sotcha*, Paris, Bossard, 1923.
- DJORDJEVIĆ Dimitrije, *Carinski rat Austro-Ugarske i Srbije 1906-1911* (La guerre douanière entre l'Autriche-Hongrie et la Serbie 1906-1911), Belgrade, Istorijski institut, 1962.
- DJORDJEVIĆ Dimitrije, *Milovan Milovanović*, Belgrade, Prosveta, 1962.
- DJORDJEVIĆ Milan, *Srbija i Jugosloveni za vreme rata 1914-1918* (La Serbie et les Yougoslaves pendant la guerre 1914-1918), Belgrade, Sveslovenska knjižara, 1922.
- DUBBOIS Mathieu, MELTZ Renaud (éd.), *De la part et d'autre du Danube : L'Allemagne, l'Autriche et les Balkans de 1815 à nos jours. Mélanges en l'honneur du professeur Jean-Paul Bled*, Paris, PU Paris-Sorbonne, 2015.
- DUROSELLE Jean-Baptiste, *Clemenceau*, Paris, Fayard, 1988.
- EKMEČIĆ Milorad, *Stvaranje Jugoslavije 1790-1918* (La création de la Yougoslavie 1790-1918), I-II, Belgrade, Prosveta, 1989.
- EVANS James, *Great Britain and the Creation of Yugoslavia. Negotiating Balkan Nationality and Identity*, London, Tauris, 2008.
- FASSY Gérard, *Le Commandement français en Orient (octobre 1915 - novembre 1918)*, Paris, Economica, 2003.
- GRADVOHL Paul, *Genèse et mise en œuvre du contrôle militaire interallié en Hongrie : un exemple de politique militaire française au centre de l'Europe en 1918-1927*, Thèse d'histoire, doctorat de nouveau régime, Université de Paris IV, 1998.
- GARDE Paul, *Vie et mort de la Yougoslavie*, Paris, Fayard, 1992.
- GENTILE Emilio, *La Grande Italia. Ascesa e declino del mito della nazione nel ventesimo secolo*, Milan, Mondadori, 1997.
- GESHOV, I. E., *The Balkan League*, Londres, J. Murray, 1915.
- GOLDSTEIN Eric, *Winning the Peace : British Diplomatic Strategy and the Paris Peace Conference, 1916-1920*, Oxford, Clarendon Press, 1991.
- GRANDHOMME Jean-Noël, *La Roumanie : De la Triple à l'Entente 1914-1919*, Paris, Soteca, 2009.
- GRUMEL-JACQUIGNON François, *La Yougoslavie dans la stratégie française de l'Entre-deux-Guerres (1918-1935)*, Berne, Peter Lang, 1999.
- HANAK Harry, *Great Britain and Austria-Hungary during the First World War : a study in the formation of public opinion*, Londres, Oxford University Press, 1962.
- HAYNE M. B., *The French Foreign Office and the Origins of the First World War 1898-1914*, Oxford, Clarendon Press, 1993.

- HOARE Marko Attila, *The History of Bosnia : From the Middle Ages to the Present Day*, London, Saqi Books, 2007.
- HOVI Kalervo, *Cordon sanitaire or « Barriere de l'Est ». The Emergence of the New French Eastern European Alliance Policy*, Turku, Turun Yliopisto, 1975.
- JANKOVIĆ Dragoslav, HRABAK Bogumil, *Politika i naponi Srbije u ratnoj 1918. godini* (La politique et les efforts de guerre de la Serbie pendant l'année 1918), Belgrade, Sedma sila, 1968.
- JANKOVIĆ Dragoslav, *Jugoslovensko pitanje i Krfska deklaracija 1917. godine* (La question yougoslave et la déclaration de Corfou), Belgrade, Savremena administracija, 1967.
- JANKOVIĆ Dragoslav, *Srbija i jugoslovensko pitanje 1914-1915* (La Serbie et la question yougoslave 1914-1915), Belgrade, Institut za savremenu istoriju, 1973.
- JOVANOVIĆ Slobodan, *Vlada Milana Obrenovića* (La règne du prince Milan Obrenović), vol. III, Belgrade, Geca Kon, 1934.
- JOVANOVIĆ Slobodan, *Vlada Aleksandra Obrenovića* (Le règne d'Alexandre Obrenović), vol. I, Belgrade, Geca Kon, 1931.
- KEIGER John, *Raymond Poincaré*, Cambridge University Press, 1997.
- KOVAČ Miro, *La France, la création du royaume « yougoslave » et la question croate, 1914-1929*, Berne, Peter Lang, 2001.
- KRIZMAN Bogdan, *Hrvatska u Prvom svetskom ratu. Hrvatsko-srpski politički odnosi* (La Croatie dans la Première Guerre mondiale. Les relations politiques serbo-croates), Zagreb, Globus, 1989.
- KRIZMAN Bogdan, *Raspad Austro-Ugarske i stvaranje jugoslovenske države* (La dissolution de l'Autriche-Hongrie et la création de l'État yougoslave), Zagreb, Školska knjiga, 1977.
- LAMPE John R., *Yugoslavia as History : Twice There Was a Country*, Cambridge University Press, 1999.
- LAMPE John R., JACKSON Marvin R., *Balkan Economic History 1550-1950. From Imperial Borderlands to Developing Nations*, Bloomington, Indiana University Press, 1982.
- LANUX Pierre de, *La Yougoslavie. La France et les Serbes*, Paris, Payot, 1916.
- LEDERER Ivo J., *Yugoslavia at the Paris Peace Conference*, Londres - New Haven, Yale University Press, 1963.
- LE MOAL Frédéric, *La France et l'Italie dans les Balkans 1914-1919. Le contentieux adriatique*, Paris, L'Harmattan, 2006.
- LOVRENČIĆ René, *Geneza politike « Novoga kursa »*, Zagreb, Institut za hrvatsku povijest, 1972.

- MACKENZIE David, *Apis, the Congenial Conspirator : The Life of Colonel Dragutin Dimitrijević Apis*, Boulder, Colo., East European Monographs, 1989.
- MAMATEY Victor S., *The United States and East Central Europe 1914-1918 : A Study in Wilsonian Diplomacy and Propaganda*, Princeton University Press, 1957.
- MARJANOVIĆ Milan, *Narod koji nastaje : Zašto i kako se formira jedinstveni srpskohrvatski narod* (Sur un peuple naissant : Pourquoi et comment s'est créé le peuple serbo-croate uni), Rijeka, G. Trbojević, 1913.
- MELOGRANI Piero, *Storia politica della Grande Guerra 1915-1918*, 2^e éd., Milan, Mondadori, 1998.
- MICHEL Bernard, *Banques et banquiers en Autriche au début du XX^e siècle*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1976.
- MILLER J. Nicholas, *Between Nation and State. Serbian Politics in Croatia Before the First World War*, University of Pittsburgh Press, 1997.
- MITROVIĆ Andrej, *Prodor na Balkan : Srbija u planovima Austro-Ugarske i Nemačke 1908-1918* (Le Drang nach Osten et la Serbie. La Serbie dans les projets austro-hongrois et allemands 1908-1918), Belgrade, Nolit, 1981.
- MITROVIĆ Andrej, *Srbija u Prvom svetskom ratu* (La Serbie dans la Première Guerre mondiale), Belgrade, Srpska književna zadruga, 1984.
- MITROVIĆ Andrej, « U svetskom ratu » (Dans la guerre mondiale), dans *Istorija srpskog naroda*, vol. VI-2 (L'histoire du peuple serbe) Belgrade, Srpska književna zadruga, 1983, pp. 7-254.
- MONTICONE Alberto, *Nitti e la Grande Guerra*, Milan, Giuffrè, 1961.
- MUDRY Thierry, *Histoire de la Bosnie-Herzégovine : faits et controverses*, Paris, Ellipses, 1999.
- NEDIĆ Milan, *Srpska vojska na albanskoj golgoti*, Belgrade, Štamparska radionica Min. voj. i mornarice, 1937.
- NEYMARCK Alfred, *Finances contemporaines*, t. VI : *L'épargne française et les valeurs mobilières 1872-1910*, Paris, Félix Alcan et Guillaumin, 1911.
- OPAČIĆ Petar, *Srbija između Antante i Centralnih sila*, Belgrade, Zavod za unapređenje obrazovanja i vaspitanja, 2009.
- OSTOJIC-FEJIĆ Ubavka, *Sjedinjene Američke Države i Srbija, 1914-1918* (Les États-Unis et la Serbie, 1914-1918), Belgrade, Institut za savremenu istoriju, 1994.
- PASTORELLI Pietro, *L'Albania nella politica estera italiana 1914-1920*, Naples, Jovene, 1970.

- PAULOVA Milada, *Jugoslovenski odbor. Povijest jugoslavenske emigracije za svjetskog rata od 1914-1918* (Le Comité yougoslave. L'histoire de l'émigration yougoslave pendant la guerre mondiale, 1914-1918), Zagreb, Prosvjetna nakladna zadruga, 1925.
- PINGAUD Albert, *Histoire diplomatique de la France pendant la Grande Guerre*, t. I-III, Paris, Éd. Alsatia, 1938-1941.
- POIDEVIN Raymond, *Les relations économiques et financières entre la France et l'Allemagne de 1898 à 1914*, 2^e éd., Paris, CHEFF, 1998.
- POPOVIĆ Nikola, *Srbija i Rusija 1914-1918* (La Serbie et la Russie 1914-1918), Belgrade, Institut za savremenu istoriju et Narodna knjiga, 1977.
- RAMET Sabrina Petra, *Balkan Babel : politics, culture and religion in Yugoslavia*, Boulder, Colo., Westview, 1992.
- RENOUVIN Pierre, *Histoire des relations internationales*, t. III : *De 1871 à 1945*, Paris, Hachette, 1994.
- RENOUVIN Pierre, *La Crise européenne et la Première Guerre mondiale*, Paris, PUF, 1969.
- ROTHWELL, Victor H., *British War Aims and Peace Diplomacy 1914-1918*, Oxford, Clarendon Press, 1971.
- ROUX Michel, *Les Albanais en Yougoslavie. Minorité nationale, territoire et développement*, Paris, Maison des sciences de l'homme, 1990.
- RUPNIK Jacques (éd.), *De Sarajevo à Sarajevo : l'échec yougoslave*, Bruxelles, Complexe, 1992.
- The Salonica Theatre of Operations and the Outcome of the Great War*, Thessalonique, Institute for Balkan Studies, 2005.
- SCHIAVON Max, *Le Front d'Orient. Du désastre des Dardanelles à la victoire finale 1915-1918*, Paris, Tallandier, 2014.
- SCHMITT Bernadotte, *The Annexation of Bosnia 1908-1909*, 2^e éd., New York, H. Fertig, 1970.
- SERRA Enrico, *Camille Barrère e l'intesa italo-francese*, Milan, Giuffrè, 1950.
- SETON-WATSON Hugh et Christopher, *The Making of the New Europe : R. W. Seton Watson and the Last Years of Austria-Hungary*, London, Methuen et Seattle, University of Washington Press, 1981.
- SIMITCH Milan, *La dette publique de la Serbie de l'origine à la guerre de 1914*, Paris, Association des Étudiants de doctorat, 1925.
- SOUTOU Georges-Henri, *L'Or et le sang : les buts de guerre économiques de la Première guerre mondiale*, Paris, Fayard, 1989.
- SOUTOU Georges-Henri, *Quand la France perdait la paix*, Paris, Tallandier, 2015.

- STANKOVIĆ Djordje, *Nikola Pašić, saveznici i stvaranje Jugoslavije* (Nikola Pašić, les Alliés et la création de la Yougoslavie), Zaječar, Fondation Nikola Pašić, 1995.
- STEVENSON David, *French War Aims Against Germany 1914-1919*, Oxford University Press, 1982.
- STEVENSON David, *The First World War and International Politics*, Oxford University Press, 1988.
- STOKES Gale, *Politics as Development. The Emergence of Political Parties in Nineteenth-Century Serbia*, Durham, NC et Londres, Duke University Press, 1990
- STUART Campbell, *Secrets of Crewe House*, Londres, Hodder and Stoughton, 1920.
- SUNDHAUSSEN Holm, *Historische Statistik Serbiens 1804-1914*, München, Oldenburg, 1984.
- ŠEPIĆ Dragovan, *Pisma i memorandumima Frana Supila 1914-1917* (Les lettres et memorandum de Frano Supilo, 1914-1917), Belgrade, Naučno delo, 1967.
- ŠEPIĆ Dragovan, *Italija, saveznici i stvaranje Jugoslavije* (L'Italie, les Alliés et la création de la Yougoslavie), Zagreb, Školska knjiga, 1970.
- TANENBAUM Jan Karl, *General Maurice Sarrail 1856-1929. The French Army and Left-Wing Politics*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1974.
- THADEN Edward C., *Russia and the Balkan Alliance*, Pennsylvania University Park 1965.
- VALIANI Leo, *La dissoluzione dell'Austria-Ungheria*, Milan, Il Saggiatore, 1966.
- VICKERS Miranda, *Between Serb and Albanian : a History of Kosovo*, New York, Columbia University Press, 1998.
- VIVARELLI B., *Il dopoguerra in Italia e l'avvento del fascismo 1918-1922*, t. I : *Dalla fine della guerra all'impresa di Fiume*, Naples, Istituto italiano per gli studi storici, 1967.
- VOJVODIĆ Mihailo, *Srbija u međunarodnim odnosima krajem XIX i početkom XX veka* (La Serbie sur la scène internationale à la fin du XIX^e et au début de XX^e siècle), Belgrade, SANU, 1988.
- ŽIVANOVIĆ Živan, *Politička istorija Srbije u drugoj polovini XIX veka* (L'Histoire politique de la Serbie dans la deuxième moitié du XIX^e siècle), I-IV, Belgrade, Geca Kon, 1923-1925.

- ŽIVANOVIĆ Milan, *Solunski proces 1917. godine. Prilog proučavanju političke istorije Srbije 1903-1918* (Le procès de Salonique de 1917. Contribution à l'étude de l'histoire politique de la Serbie), Belgrade, Savremena administracija, 1955.
- ŽIVOJINOVIĆ Dragoljub, *Kralj Petar I Karadjordjević* (Le roi Pierre I^{er} Karadjordjević), vol. II, Belgrade, BIGZ, 1990.
- ŽIVOJINOVIĆ Dragoljub (éd.), *The Serbs and the First World War 1914-1918*, Belgrade, Serbian Academy of Sciences and Arts, 2015.
- ŽIVOJINOVIĆ Dragoljub, *Nevoljni ratnici. Velike sile i Solunski front (1914-1918)* (Les guerriers involontaires. Les Grandes puissances et le Front d'Orient 1914-1918), Belgrade, Zavod za udžbenike, 2008.
- ŽIVOJINOVIĆ Dragoljub, VOJVODIĆ Mihailo, *Srbija 1878. Dokumenta* (La Serbie en 1878. Documents), Belgrade, Srpska književna zadruga, 1980.
- ŽIVOJINOVIĆ Dragoljub, *Amerika, Italija i postanak Jugoslavije 1917-1919* (L'Amérique, l'Italie et la création de la Yougoslavie), Belgrade, Naučna knjiga, 1970.

Articles

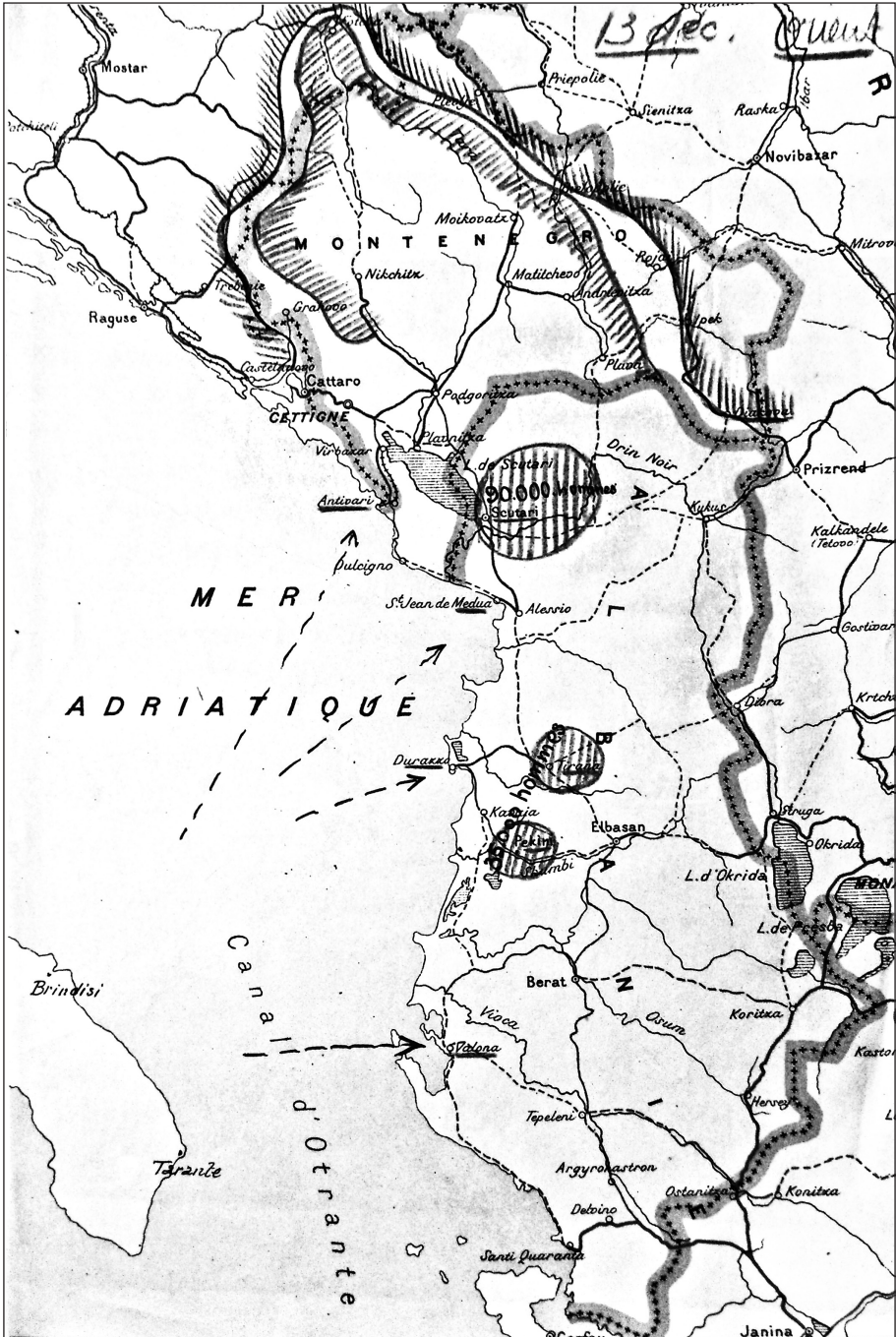
- BARIÉTY Jacques, « La France et la naissance du Royaume des Serbes, Croates et Slovènes 1914-1919 », *Revue d'Europe Centrale* II/1 (Strasbourg 1994), pp. 1-12.
- BATAKOVIĆ Dušan, « La « Main Noire » (1911-1917) : l'armée serbe entre la démocratie et autoritarisme », *Revue d'histoire diplomatique* 2 (Paris 1998), pp. 95-144.
- BATAKOVIĆ Dušan T., « Les Serbes face à la bataille de Verdun : Les relations militaires franco-serbes 1914-1916 », dans *1916-2006 Verdun sous le regard du monde*, Actes du colloque, Paris, 14-18 Editions, 2006, pp. 251-268.
- BATAKOVIĆ Dušan T., « The Salonica Trial 1917. Black Hand vs. Democracy. The Serbian Army between Internal Strife and Military Success », dans *The Salonica Theatre of Operations and the Outcome of the Great War*, Thessalonique, Institute for Balkan Studies, 2005, pp. 273-293.
- BATAKOVIĆ Dušan T., « Nikola Pašić, les radicaux et la « Main noire » : Les défis à la démocratie parlementaire serbe (1903-1917) », *Balkanica* XXXVII [2006] (Belgrade 2007), pp. 143-169.
- BATAKOVIĆ Dušan T., « La Serbie et son accès à l'Adriatique (1912-1913) », *Études Danubiennes* 29/1-2 (2013), pp. 1-12.

- BATAKOVIĆ Dušan T., « Storm over Serbia : the Rivalry between civilian and military authorities (1911-1914) », *Balkanica* XLIV (2013), pp. 307-356.
- BATAKOVIĆ Dušan T., « Serbia and Greece in the First World War: An Overview », *Balkan Studies*, 45/1[2004] (Thessaloniki 2006), pp. 59-80.
- BATAKOVIĆ Dušan T., « Essad Pasha Toptani, Serbia and the Albanian Question », dans *Italy's Balkan Strategies (19th & 20th Century)*, Vojislav G. Pavlović (éd.), Belgrade, Institute for Balkan Studies SASA, 2014, pp. 159-179.
- BATAKOVIĆ Dušan T., « La mission en Serbie d'Albert Malet, 1892-1894 : du précepteur du roi au conseiller diplomatique », dans *Penser le système international (XIX^e-XXI^e siècle). Autour de l'œuvre de Georges-Henri Soutou*, E. Bussière et al. (éd.), Paris, PU Paris Sorbonne, 2013, pp. 311-335.
- BIHL Wolfdieter, « La mission de la médiation des princes Sixte et Xavier de Bourbon-Parme en faveur de la paix », *Guerres mondiales et conflits contemporaines* 170 (avril 1993), pp. 31-76.
- BLED Jean-Paul, « La Revue des Deux Mondes et les guerres balkaniques 1912-1913 », *Revue d'Europe Centrale*, VII/1 (1999), pp. 109-114.
- CRAMPTON Richard J., « The Decline of the Concert of Europe in the Balkans, 1913-1914 », *Slavonic and East European Review*, 52/128 (juillet 1974), pp. 393-419.
- DECLEVA Enrico, « I nazionalisti italiani, la Francia e la politica della nazionalità da Caporetto al Patto di Roma », dans P. Guillen (éd.), *La France et l'Italie pendant la Première Guerre mondiale*, Grenoble, PUG, 1976.
- DJORDJEVIĆ Dimitrije, « Projekat Jadranske železnice u Srbiji 1896-1912 » (Le projet du chemin de fer de l'Adriatique en Serbie 1896-1912), *Istorijski glasnik* 3/4 (Belgrade 1956), pp. 3-35.
- DUTTON David, « La Grande Bretagne, la France et la campagne de Salonique en 1917 : l'Alliance mise à l'épreuve », *Guerres mondiales et conflits contemporains* 180 (octobre 1995), pp. 29-46.
- DUTTON David J., « The Callais Conference of December 1915 », *Historical Journal* 21 (1978), pp. 143-156.
- FRENCH David, « Tous ses vagues discours ne nous mènent à rien. La politique britannique et la paix avec l'Autriche-Hongrie », *Guerres mondiales et conflits contemporains* 170 (avril 1993), pp. 119-130.
- GIRAULT René, « Les Balkans dans les relations franco-russes », *Revue historique* 253(Paris 1975), pp. 155-184.
- GRAVIER Gaston, « Le développement économique de la Serbie », *Annales de la géographie* 21/115 (1912), pp. 50-56.
- KRIZMAN Bogdan, « Srpska vrhovna komanda u danima raspada Austro-Ugarske 1918 », *Historijski zbornik* XIV (1961), pp. 167-216.

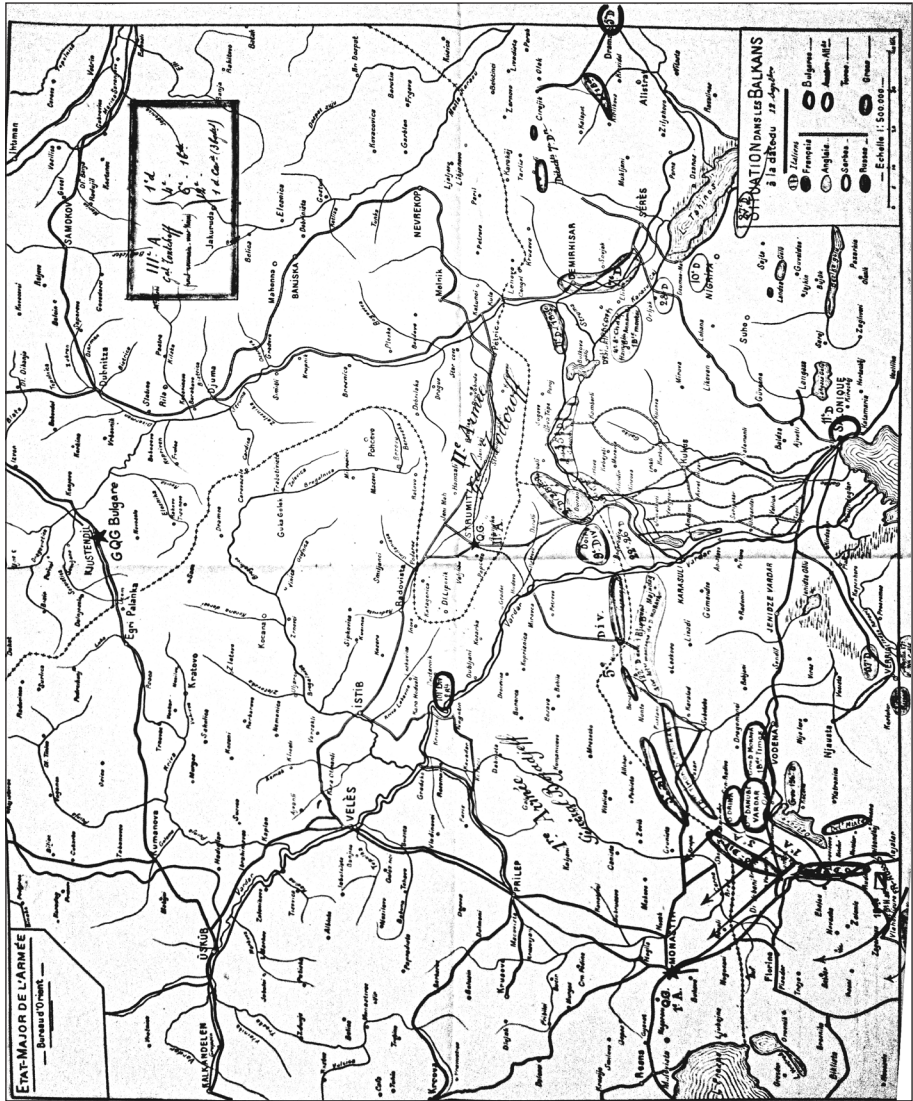
- LAMPE John, « Serbia 1878-1912 », dans Rondo CAMERON (éd.), *Banking and Economic Development. Some Lessons in History*, New York, Oxford University Press, 1972, p. 122-167.
- LAROCHE Louis-Pierre, « L’Affaire Dutasta : Les dernières conversations diplomatiques pour sauver l’empire des Habsbourg (octobre-novembre 1918) », *Revue d’histoire diplomatique* 108 (1994), pp. 51-76.
- LEVY Raphaël-Georges, « Les Finances des États balkaniques et les Bourses européennes », *Revue des Deux Mondes*, 1^{er} décembre 1912.
- MALET Albert, « En Macédoine et en Vielle Serbie », *Bulletin de l’Alliance française* 92, le 15 avril 1903.
- MIKIĆ Djordje, « The Albanians and Serbia during the Balkan Wars », dans KIRALY B., DJORDJEVIĆ D. (éd.), *East Central European Society and the Balkan Wars*, Boulder, Colo., Social Science Monographs ; Highland Lakes, N.J., Atlantic Research and Publications, 1987, pp. 165-196.
- OBRADOVIĆ Ivan, « Britanska politika i stvaranje Albanije 1912–1914 » (La politique du gouvernement britannique et la création de l’État albanais), *Tokovi istorije* 4 (2006), pp. 125-138.
- PASTORELLI Pietro, « Le relazioni tra l’Italia e la Serbia dal luglio 1914 all’ottobre 1915 », dans *Miscellanea in onore di Ruggero Moscati*, Naples, Edizioni scientifiche italiane, 1985, pp. 73-87.
- POIDEVIN Raymond, « Les intérêts financiers français et allemands en Serbie de 1895 à 1914 », *Revue Historique* 232 (juillet-septembre 1964), pp. 49-66.
- POIDEVIN Raymond, « Fabricants d’armes et relations internationales au début du XIX^e siècle », *Relations Internationales* 1 (mai 1974), pp. 39-56.
- RELJIĆ Jelica, « Arhivska gradja Ministarstva prosvete na Krfu » (Les fonds des archives du Ministère de l’Éducation à Corfou), dans *Srbija 1916. godine* (La Serbie en 1916), Belgrade, Istorijski institut, 1987.
- RENZI William A., « Who Composed « Sazonov’s Thirteen points » ? A Re-Examination of Russia’s War Aims », *American Historical Review* 88/2 (1983), pp. 347-357.
- SOUTOU Georges-Henri, « Was there a European Order in the Twentieth Century ? From the Concert of Europe to the End of the Cold War », *Contemporary European History* 9/3 (2000), pp. 329-353.
- SOUTOU George-Henri, « La France et le problème des Nationalités pendant la guerre de 1914–1918 : le cas de la Serbie », *Balkanica* XLV (2014), pp. 369-398.
- SPRING D. W., « Russia and the Franco-Russian Alliance 1905-1914 : Dependence or Interdependence », *Slavonic and East European Review*, 66/4 (1988), pp. 564-592.

- TAMBORRA Angelo, « L'Idée di nazionalità e la guerra 1914-1918 », dans *Atti del XLI Congresso di Storia del Risorgimento italiano* (Trento 1963), Rome, Istituto per la storia del Risorgimento italiano, 1965.
- VOJVODIĆ Mihailo, « Serbia and the First Balkan War : Political and Diplomatic Aspects », dans KIRALY B., DJORDJEVIĆ D. (éds.), *East Central European Society and the Balkan Wars*, Boulder, Colo., Highland Lakes, N.J., New York, Social Science Monographs, Atlantic Research and Publications, 1987, pp. 240-259.
- VOJVODIĆ Mihailo, « Razgraničenje Srbije i Crne Gore s Albanijom 1912-1913. godine » (La délimitation de la frontière entre la Serbie et le Monténégro d'une part et de l'Albanie de l'autre, 1912-1913), *Istorijski časopis XXXVI* (1989), pp. 149-162.
- VUČKOVIĆ Vojislav, « Iz odnosa Srbije i Jugoslovenskog odbora », *Istorijski časopis XII-XIII [1961-62]* (1963), 345-385.

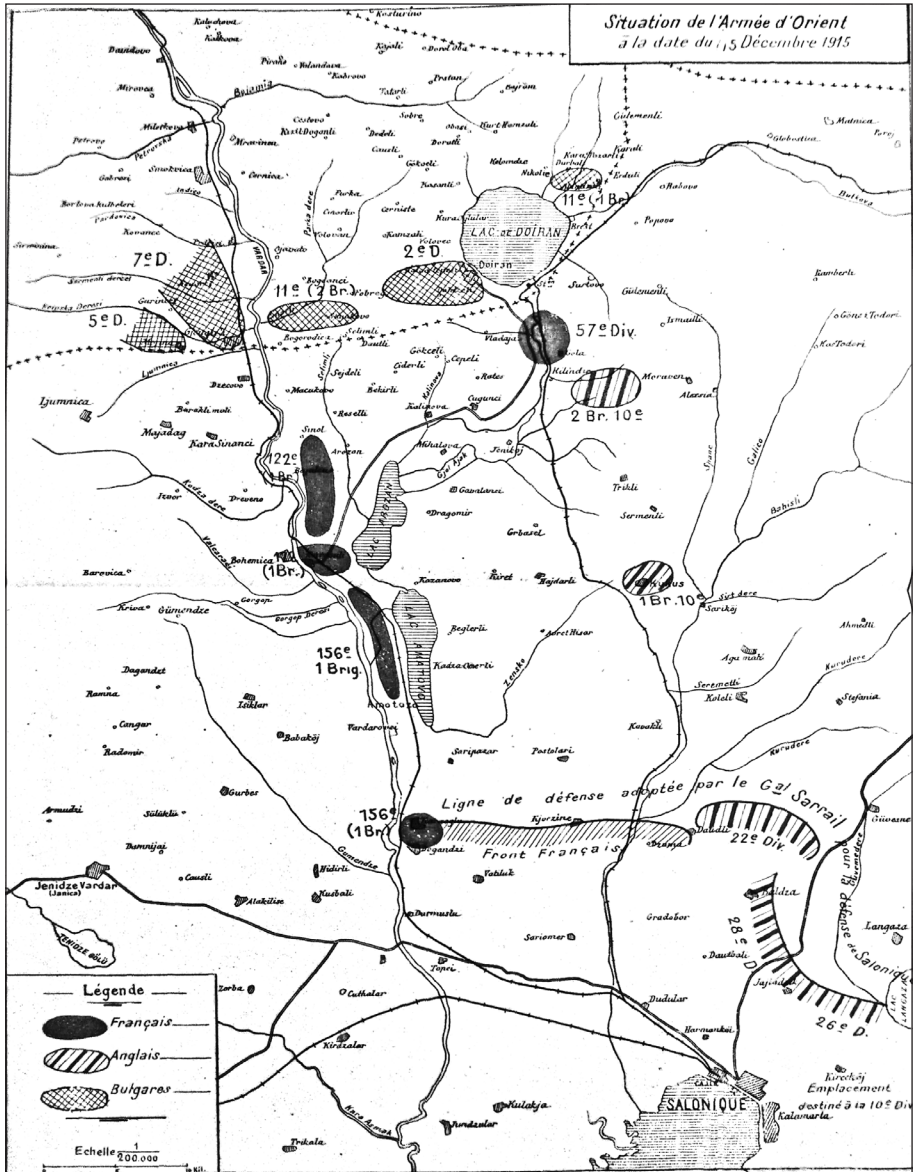
CARTES



1. La répartition des troupes serbes sur le littoral albanais le 13 décembre 1915.



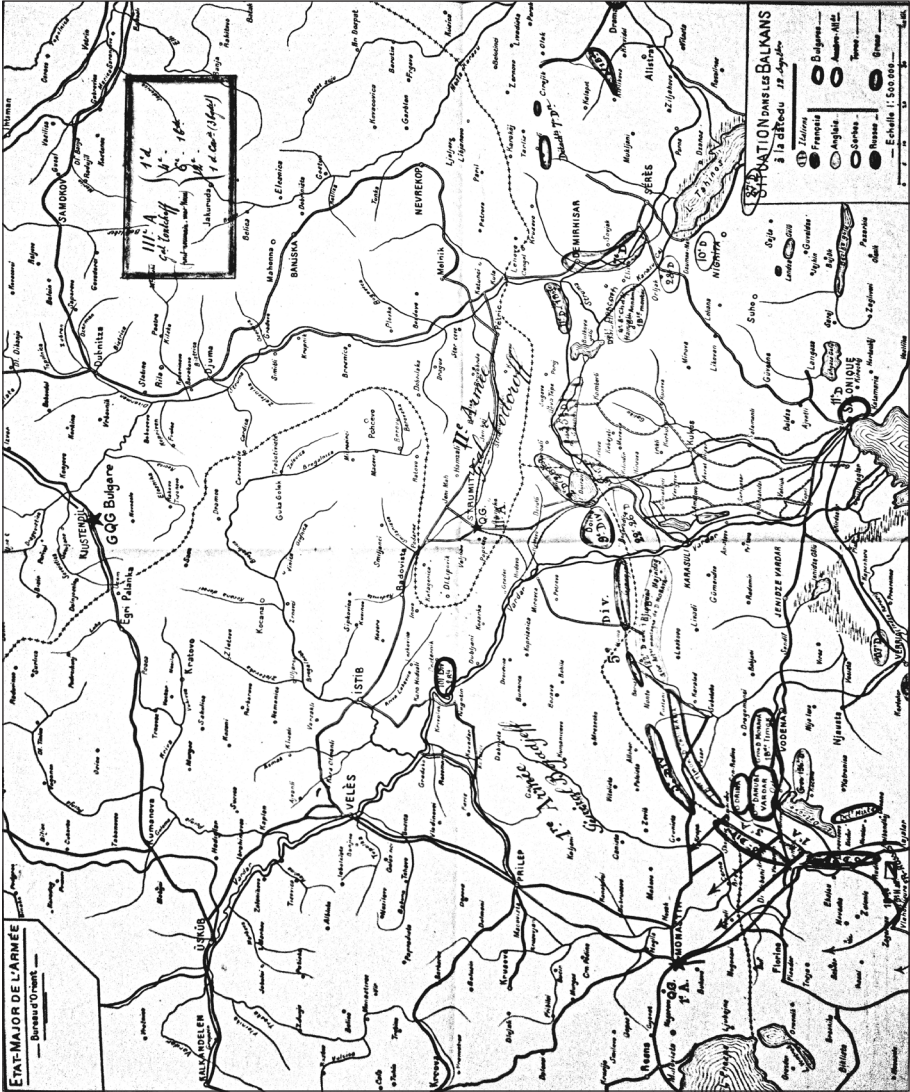
2. L'Albanie et le Front d'Orient le 15 décembre 1915.



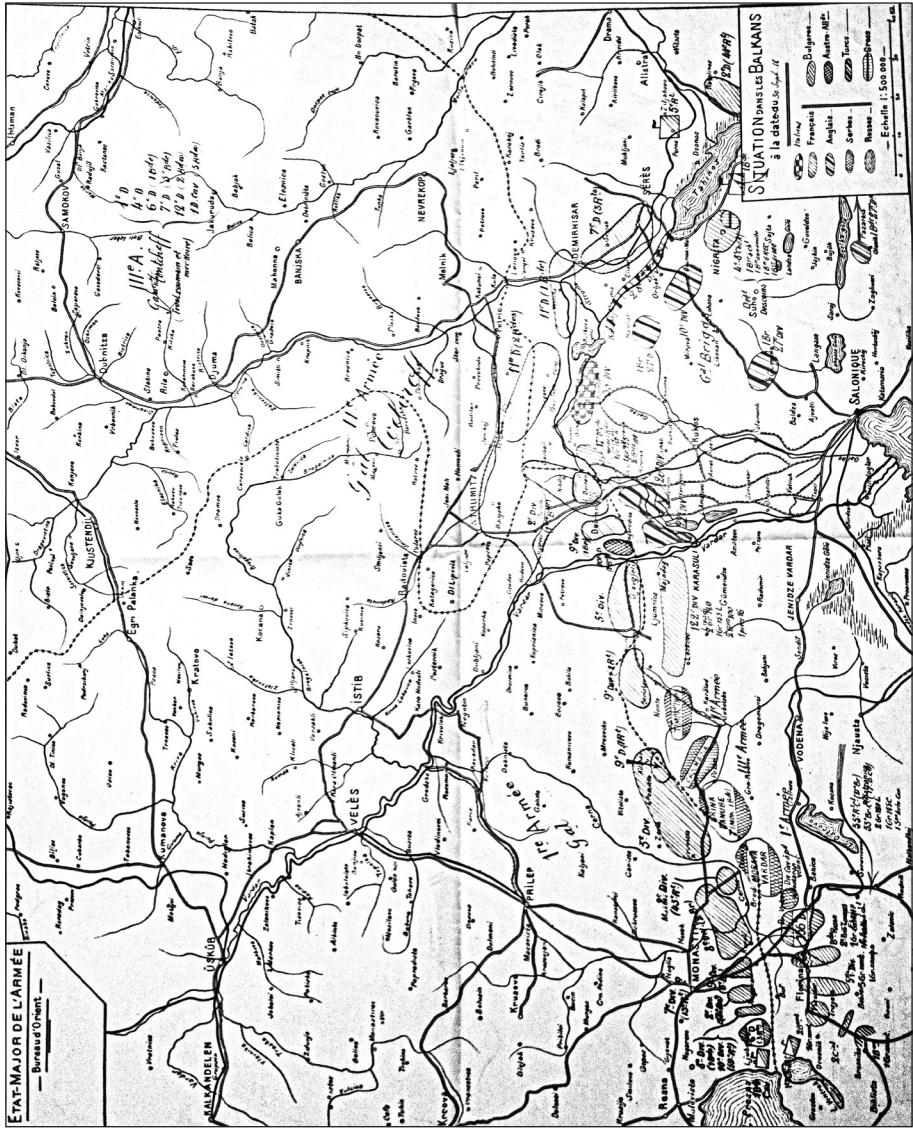
3. La disposition des divisions de général Sarrail le 15 décembre 1915.



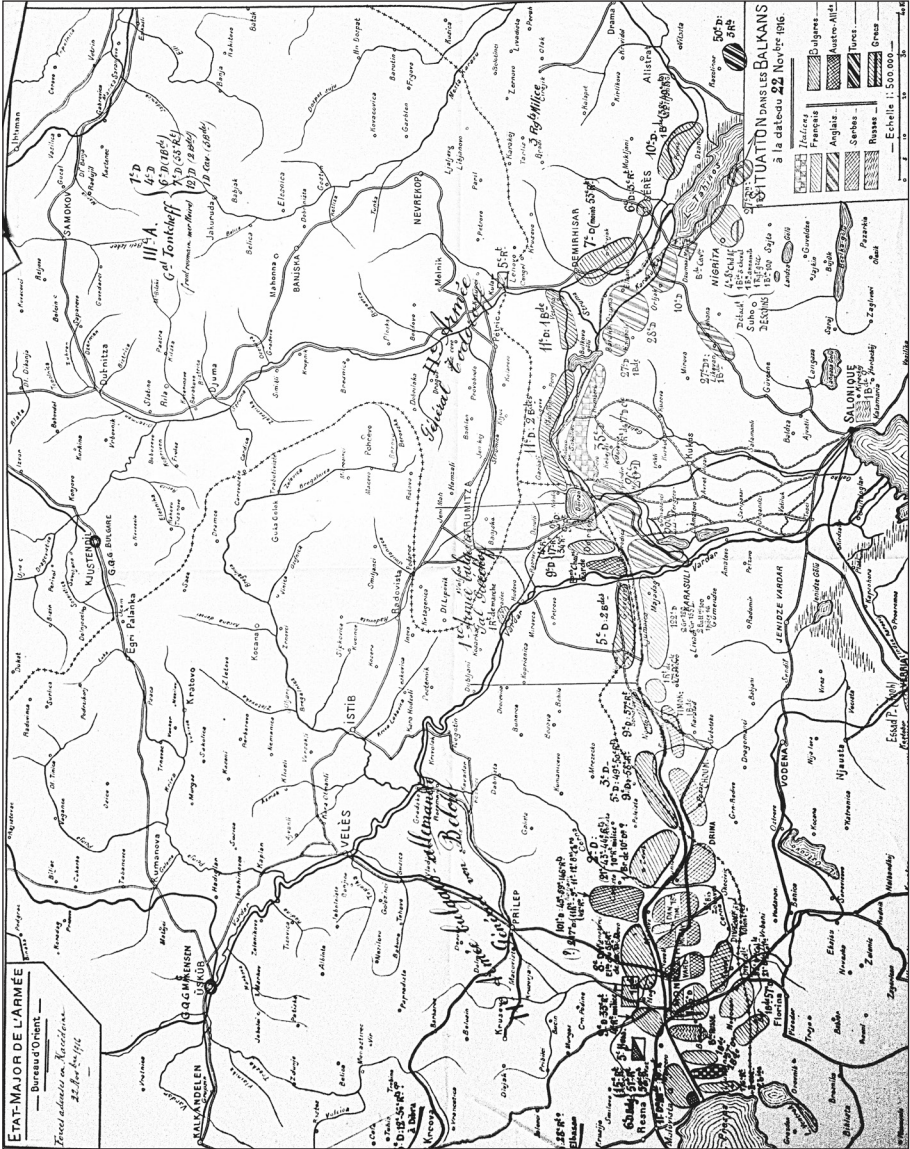
4. Le Front d'Orient, le 23 août 1916.



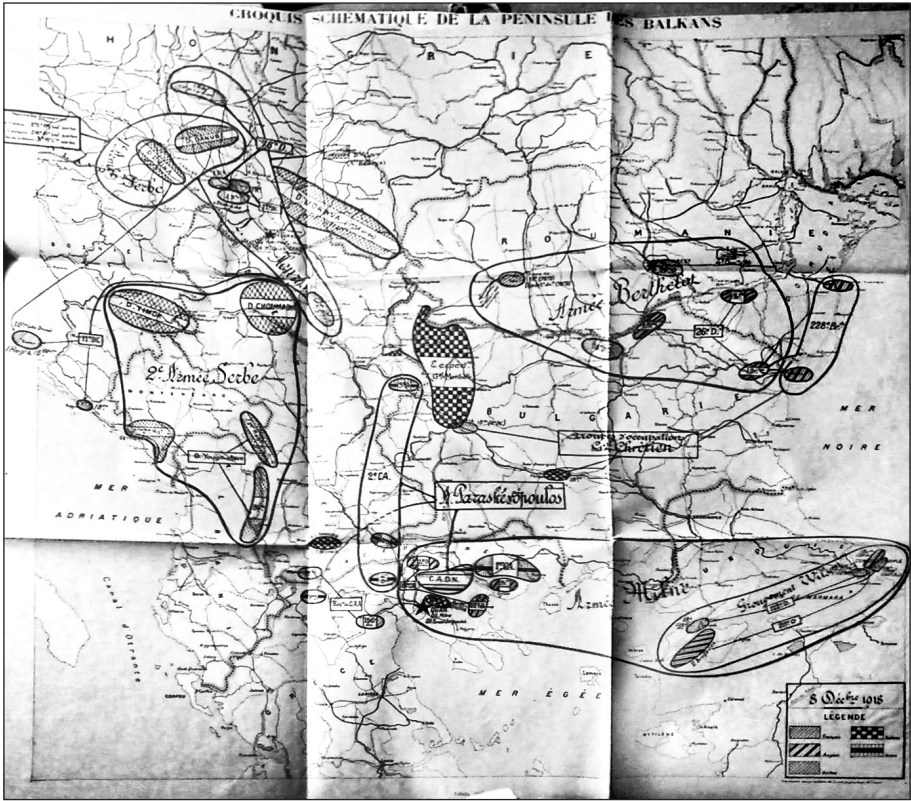
5. Le Front d'Orient, le 12 septembre 1916.



6. Le Front d'Orient, le 30 septembre 1916.



7. Le Front d'Orient, 22 novembre 1916.



8. Le Front d'Orient, 8 décembre 1918.

INDEX

- Adler Jasna 21, 22
Aehrenthal Alois Lexa, comte 92, 93, 97, 99-105, 107-110, 113, 115-119, 136, 189, 192, 193, 214, 467
Albertini Luigi 19, 295, 296, 298, 303-306, 313, 318
Aleksić-Pejković Ljiljana 20
Alexandre III 49, 53
Alexandre Karadjordjević 171, 182, 183, 233, 255, 260-263, 265, 268, 322-325, 330, 332, 337-340, 343, 350, 405, 466
Alexandre Obrenović 46, 56, 61, 64, 67-69, 72, 73, 172, 173, 175, 176, 183, 241
Amendola Giovanni 303, 305, 315
Andrassy Gyula 27, 30
Antić Anta 70, 90
Antić Antonije 173-176, 178, 181-184
Armand Abel 292-293
Asquith Herbert Henry 111, 253, 259
Avakumović Jovan 55, 73, 75, 177, 178
Badoglio Pietro 440
Balfour Arthur James 272, 288, 290, 307, 362, 374-378, 394, 407, 420, 429
Balugdžić Živojin 80, 87
Banac Ivo 20
Bardac Sigismond 79, 121-123, 124, 127-130
Barrère Camile 18, 106, 216, 271, 279, 280, 284, 285, 287, 310, 311, 319, 320, 330, 347, 351, 419, 421, 423, 424, 426-429, 434, 435, 436, 439, 441-443, 447, 449, 466
Belić Aleksandar 206
Belimarković Jovan 46
Beneš Edvard 309, 310, 313, 347, 406
Benoît Georges 75, 77, 82, 88
Bérard Victor 240, 242, 244
Berchtold Leopold 150, 152, 153, 155, 162, 163, 166, 192, 193, 217
Berthelot Henri 21, 364, 367, 368
Berthelot Philippe 386, 388, 398, 406, 407, 418, 439
Bissolati Leonida 303, 305
Bogićević Miloš 146, 164
Bojović Petar 266, 358, 359, 453
Bompard Maurice 75, 148, 150, 152, 169
Bonin-Longare Lelio 301, 424, 426, 439, 443
Boppe Auguste 18, 209, 237, 238, 240, 244, 333

- Bourgeois Léon 64, 65, 88, 89, 90, 91, 241
 Bratiano Ion 232, 234, 237
 Broz Josip 13
 Budisavljević Srdjan 213, 381
 Bülow Bernhard von 110, 113, 115, 116, 303
 Caillaux Joseph 121, 129, 132, 141, 145
 Calder Keneth 20
 Cambon Jules 147, 151, 158
 Cambon Paul 19, 221, 234, 319, 350, 379-380, 384, 421
 Carlotti Andrea 200, 224, 226
 Cecil Robert 273, 333, 348, 350, 362, 436
 Cellere Macchi di 300
 Charles Ier, empereur d'Autriche 288-293, 330, 382
 Charles-Roux François 19, 320
 Charpy Charles Antoine 359
 Charykov Nicolas 110, 141, 142, 144, 145, 146
 Clemenceau Georges 10, 15, 16, 92, 103, 111, 112, 113, 118, 135, 137, 143, 151, 260, 270, 274-279, 281-285, 287, 289, 292, 293, 294, 319, 325, 326, 329, 346, 350, 353, 358, 360, 361-368, 370, 397, 406, 418, 419, 423-427, 439, 445, 446, 449, 450, 453-454, 458, 464, 465, 466
 Cochery George 65, 129
 Combes Émile 77
 Conrad von Hötzendorf 100, 101, 117, 161
 Cvijić Jovan 19, 206, 209, 210, 242
 Czernin Ottokar 282, 289, 290, 292, 293, 294, 319, 330, 346
 Danev Stoyan 143, 150
 Davidović Ljubomir 208, 210
 Delcassé Théophile 15, 18, 71, 72, 75, 78, 82, 209, 217, 219, 221, 222, 223, 227, 228, 232-236, 239, 245, 250, 464
 Denis Ernest 9, 242-244
 Descos Théophile 122, 124, 126, 129, 130, 132, 135, 146, 147, 154, 160
 Deville Gabriel 200
 Diehl Charles 240-241
 Dimitrijević Dragutin Apis 72, 171, 174, 175, 176, 178, 180, 265
 Djordjević Dimitrije 20
 Djordjević Vladan 66-68, 70
 Draga Mašin 69, 173
 Drašković Milorad 74, 129, 407, 408, 409, 411, 415
 Drummond Eric 272, 313, 374, 420
 Dumba Constantine 80
 Dutasta Paul-Arnaud 404, 418
 Ekmečić Milorad 20
 Emanuel Guglielmo 298
 Fallières Armand 110, 111
 Fassy Gérard 21
 Fatou Louis 425, 430, 431, 439
 Ferdinand, roi des Bulgares 144, 153, 328
 Fontenay Joseph de 18, 22, 83, 84, 85, 238, 240, 244, 322-325, 330-332, 334, 335, 342, 344, 345, 348, 349, 351, 359, 369, 379, 381, 383, 384, 385, 387, 392, 393, 414, 417, 418, 421, 465, 466
 Foscari Pierro 201
 Fournol Étienne 310
 Franchet d'Espèrey 11, 22, 250, 357-368, 431, 432, 434, 437, 440, 441, 442, 445, 446, 449, 452-456, 465
 François-Ferdinand 147, 185
 François-Joseph 87, 110, 111, 161, 192
 Frank Josip 213, 394
 Franklin-Bouillon Henry 309, 310, 313, 321, 346
 Friedjung Heinrich 214
 Fürstenberg Karl 48, 54, 67, 78, 81, 85, 86, 92, 123
 Garašanin Ilija 34
 Garašanin Milutin 35
 Garde Paul 21
 Gaspari Pietro 290-291
 Gazzari Julije 296
 Genčić Djordje 73, 174, 176, 177, 178
 Georges Karadjordjević 182

- Geshov Ivan 143, 144, 145
 Giers Nicholai de 49, 53
 Giolitti Giovanni 165
 Goluchowski Agenor Maria, comte 36, 91, 92, 99
 Gradhol Paul 21
 Gravier Gaston 240, 242
 Grey Edward 87, 89, 111, 113, 116, 136, 149, 152, 155-159, 165, 199, 201, 202, 228, 236, 239, 253, 262
 Grol Milan 296
 Grujić Sava 45-50, 75-77, 79, 86, 88, 112
 Grumel-Jacquignon François 21
 Guillaumat Adolphe 326, 357-364
 Guillaume II 125, 148, 161, 283
 Hanak Harry 20
 Hanotaux Gabriel 61
 Harcourt Emmanuel d' 29
 Harding Charles 110, 136, 328
 Hartwig Nikolai 144
 Haumant Emile 240, 242, 244
 Herron George Davis 289, 328
 Hertling Georg 282
 Hinković Hinko 212, 214, 218
 Hirsch Maurice 48
 Hoskier Émile 49-52, 54, 60, 61, 63-66, 79
 House Edward 271, 396, 405, 426, 429
 Hristić Kosta 21
 Hristić Nikola 39, 45, 47, 57, 58
 Imperiali Guglielmo 225, 228, 300, 308, 312, 315, 420, 429
 Isvolsky Alexandre 102, 103, 105, 107-113, 118, 119, 146, 148, 151, 152, 158, 166, 167, 217, 218, 219
 Jakšić Grgur 241
 Janković Dragoslav 14
 Jovanović Aleksa 69, 70
 Jovanović Jovan 19, 154, 206, 268, 333
 Jovanović Ljuba Čupa 184-186
 Jovanović Ljubomir 338
 Jovanović Slobodan 206, 208
 Jovanović Vladimir 32
 Jusserand Jean-Jules 280, 282, 380
 Kallay Benjamin 68, 100
 Karageorge 26, 73
 Kerr Philippe 288
 Kinderlen-Wachter Alfred 158, 161, 164, 165
 Kokotsov Vladimir 110
 Korošec Anton 382, 387, 389, 394, 399, 401, 402, 404, 407, 408, 410-414, 417, 418, 419, 427, 439, 455, 465
 Kostić Ljubomir 90
 Krizman Bogdan 20
 Krupensky Anatol 216
 Lagarde 407, 410, 411, 412
 Lamornaix Saladrouze de 71, 78, 82, 90, 91
 Lanux Pierre de 240, 244
 Lederer Ivo 20
 Leeper Allen 373-376
 Leeper Rex 373
 Léger Louis 240-241
 Lloyd George David 269, 272-275, 277-279, 287, 291, 294, 304, 306, 307, 308, 327, 328, 329, 332, 333, 336, 339, 340, 342, 347, 362, 365, 366, 378, 379, 395, 396, 397, 406, 419, 423, 424, 426, 429, 465, 467
 Lansing Robert 280, 294, 347, 429
 Loiseau Charles 216, 240, 244, 310, 393
 Lorković Ivan 22, 381
 Louis George 147
 Maksimović lieutenant-colonel 434
 Malet Albert 240-242, 244
 Mamatey Victor 20
 Mange François 133
 Marguerie Pierre de 271, 283, 284, 286, 287, 320, 466
 Marjanović Milan 215
 Marković Božidar 19, 206, 210, 296
 Marković Lazar 341, 399, 407, 411
 Martino Giacomo de 290

- Mašin Aleksandar 73, 90, 176, 177, 178
 Mensdorf Albert 274, 291
 Meštrović Ivan 215, 216, 298, 317
 Michel Bernard 21
 Michel Jovanović, métropolitaine 32, 36, 38
 Michel Obrenović 34, 39
 Mihailović Ljubomir 201, 216, 217, 230, 336, 337, 412
 Mijatović Čedomilj 28, 29, 35, 36, 37, 57, 60
 Milan Obrenović 28, 34-42, 45, 57, 58, 60, 61, 67, 72, 73, 74, 75, 172, 173, 174, 175, 176
 Milojković Radivoje 32
 Milovanović Milovan 19, 74, 106, 108, 109, 112, 113, 114, 120-123, 125-129, 132, 134-147, 153, 160, 211, 212, 241, 242, 244
 Mišić Petar 73, 90, 176, 178, 180
 Mišić Živojin 266, 358-359, 454-455
 Mola Ferruccio 298-300, 305, 308, 309, 317, 450, 451
 Monchicourt Achile 49-50
 Monhrenheim Arthur 61, 64, 65
 Mordacq Henri 19, 281
 Nastić Djordje 213
 Nathalie Obrenović 45
 Naville Pryam 53-56, 58, 71, 76, 78, 81, 83, 85, 86, 90, 91, 92, 105, 121, 122, 125, 126
 Nekliudov Anatolii 144
 Nenadović Jakov 80, 87, 105
 Neratov Anatol 141, 142, 144, 150, 158
 Nicolas II 109, 113, 148, 228, 230
 Nicolas, roi du Monténégro 181, 401
 Nikolai Nikolaïevitch Romanov 228
 Nikolajević Svetozar 57
 Nikolić Andra 241, 343
 Nitti Francesco 290, 291
 Nivelle Robert 272
 Novaković Stojan 59, 63, 64, 67, 112, 114, 120, 134, 166, 167, 209, 222, 223
 O'Connor 102
 Orlando Vittorio 273, 290, 291, 306-213, 316, 317, 318, 321, 363, 366, 397, 406, 407, 419, 423, 424, 426, 427, 430, 433, 434, 436, 437, 438, 442-446, 465
 Paču Lazar 74, 76, 78, 81-84, 123, 124, 125, 128, 129, 154
 Pallavicini Johann von 102
 Pallavicini Vicino 298
 Pašić Nikola 10, 15, 19, 33-34, 39, 46, 53, 54, 55, 74, 76, 77, 79-82, 84, 87-92, 94, 104, 105, 112-114, 124-126, 138, 139, 144, 154, 162-168, 170, 171, 179, 180, 181, 185, 199, 201, 202, 203, 205-209, 212, 216-218, 221, 222, 229, 230-234, 236-239, 259, 260, 262, 265-269, 297, 301, 302, 304, 315, 322-345, 348-351, 353, 368-380, 383-388, 396, 398-419, 455, 463-467
 Pastorelli Pietro 19
 Patrimonio Salvatore 48-51, 56, 57, 64, 65
 Pavelić Ante 381, 382, 387, 389, 456, 467
 Pavlović Živko 359
 Petrović Vukašin 57, 61, 67, 68, 330
 Pichon Stephen 18, 92, 103, 106, 110, 112, 113, 118, 120, 122, 123, 135, 143, 271, 275, 277, 278, 281, 282, 284, 285, 325, 329, 331, 333-336, 339, 346-348, 351, 362, 366, 367, 369, 370, 372, 373, 380, 386, 416-418, 421, 423, 424, 426, 431, 433, 436, 439, 443, 444, 446, 448, 465
 Pierre I^{er} Karadjordjević 15, 73-75, 80, 81, 82, 85, 86, 87, 89, 93, 138, 140, 141, 142, 144, 154, 171, 176, 177, 178, 180, 181, 182, 214
 Piroćanac Milan 35
 Poidevin Raymond 21
 Poincaré Raymond 15, 18, 19, 88, 145-167, 193, 206, 293, 329, 369, 370, 379, 409, 414, 465
 Popović Bogdan 206, 210
 Popović Damjan 73, 90, 176, 178, 180
 Popović Laza 453
 Popović Steva 58, 59
 Pribičević Milan 213

- Pribićević Stojan 212
 Pribićević Svetozar 213, 382, 453
 Pribićević Valerijan 453
 Princip Gavrilo 186, 192, 266
 Prodanović Jaša 131, 210
 Protić Kosta 46
 Protić Stojan 15, 74, 123, 124, 125, 126, 132-133, 154, 208, 211, 212, 214, 217, 377, 410, 414, 415, 416, 452
 Putnik Radomir 154, 180, 359
 Radić Stjepan 212, 213, 381, 390, 457
 Radoslavov Vasil 198, 221, 234, 237
 Rainer Guglielmo 424
 Rauch Pavao 214
 Redlich Josef 162
 Revel Thaon di 426, 427, 429, 444
 Reverseaux Jacques 81, 90-93
 Revertera Nikolaus 292-293
 Ribot Alexandre 15, 19, 55, 61, 63, 268
 Ristić Jovan 26, 27, 28, 30, 32, 34, 35, 44, 46, 55
 Rodd Rennel 216
 Rosen Michel 29
 Rouvier Maurice 71, 72, 77, 78, 81, 85, 88
 Saint-Balmont 56
 Sala 38
 Salandra Antonio 223-225
 Salvemini Gaetano 303, 317, 341
 Salviati Alexandre 219
 San Giuliano Antonio 201, 202
 Sazonov Sergei 141, 142, 144, 145, 146, 148, 149, 150, 152, 155, 156, 157, 158, 162, 163, 165, 166, 198, 199, 200, 203, 214, 216, 219, 222, 226, 227, 228, 230
 Schilling Maurice 226-227
 Selves Justin de 141, 142
 Šepić Dragovan 20
 Seton-Watson Christopher 20
 Seton-Watson Hugh 20
 Seton-Watson Robert William 299, 300, 314, 316, 317, 350, 373, 374, 376-378, 406, 417
 Simić Djordje 57, 65, 66, 67
 Simon Jospeh 121, 122, 124, 125, 129, 130, 132
 Simović Dušan 432, 434, 455, 456, 467
 Sixte de Bourbon-Parme 272, 293
 Skerlić Jovan 210
 Skrzynski 273, 288
 Smodlaka Josip 457
 Smuts Jan 274, 278, 288, 291, 308
 Soldatenkov 226
 Sonnino Sidney 20, 223-225, 228, 230, 233, 235, 236, 237, 239, 272, 273, 277, 281, 283-284, 286, 295, 296, 297, 300, 301, 302, 304-309, 311, 315, 316, 319-321, 323, 340, 347, 348, 379, 380, 394, 397, 405, 417, 423-427, 430, 433, 437, 439, 441, 447, 449
 Spalajković Miroslav 147, 148
 Spuller Jacques 49, 50
 Squitti Nicola 202
 Stanojević Aca 34, 39
 Steed Henry Wickham 298, 299, 308, 309, 312-321, 350, 373, 375, 377, 387, 406, 407, 409, 410, 417, 419, 420, 423
 Stefanović Dimitrije 142, 333
 Stojanović Kosta 341
 Stojanović Ljubomir 74, 85, 86, 206, 210
 Stojanović Nikola 206, 208, 209, 215, 218, 219, 296, 327, 407
 Stolyipine Piotr 102, 110
 Supilo Frano 212, 214-220, 226, 229, 230, 232
 Švabić Stevan 432
 Taušanović Kosta 34
 Thesidger 87, 89
 Thomas Albert 253, 278, 279, 317, 321, 346
 Tittoni Tomaso 110, 165, 222, 226

- Torre Andrea 305, 313-315, 317, 341
Tranié, général 439, 440, 445, 447, 450
Trinaestić Dinko 298
Trotsky Leon 277
Trubetskoï Grigory 222
Trumbić Ante 10, 18, 22, 212, 215, 216, 218, 219, 220, 229, 230, 232, 298, 300, 305, 308, 309, 311-317, 332, 337-351, 371-379, 383, 384, 386-388, 393, 398-420, 422, 427, 455, 465, 467
Valiani Leo 19
Vasiljević Alimpije 32
Vasiljević Dušan 206, 208, 209, 215, 218, 230, 407
Velimirović Petar 114, 115
Veljković Voja 128, 129
Vesnić Milenko 19, 105, 106, 112, 121, 122, 123, 132, 142, 146, 162, 206, 217, 232, 234, 241, 262, 267, 396, 397, 409, 410, 412
Vischnegradski Ivan 49-51
Vujić Mihailo 46-48, 51, 54, 55, 56, 66, 70-72, 90, 128, 175
Waldeck-Rousseau Pierre 70
Wilson Woodrow 275, 277, 280, 281-283, 288, 289, 290, 292, 294, 298, 300, 304, 310, 327, 328, 329, 332, 333, 336, 337, 339, 342, 372, 382, 389, 392, 397, 405, 435, 439, 442, 458
Žujović Jovan 19, 74, 242
Županić Niko 206, 208

VOJISLAV G. PAVLOVIĆ
DE LA SERBIE VERS LA YUGOSLAVIE
LA FRANCE ET LA NAISSANCE
DE LA YUGOSLAVIE 1878-1918

Institut des études balkaniques
L'Académie serbe des sciences et des arts
Belgrade, Knez Mihailova 35/IV
Serbie
www.balkaninstitut.com
e-mail: balkinst@bi.sanu.ac.rs

CIP – Каталогизација у публикацији
Народна библиотека Србије, Београд

327(44:497.11)"1878/1918"

94(44)"1878/1918"

94(497.11)"1878/1918"

323(4-12)"1878/1918"

PAVLOVIĆ, Vojislav G., 1958–

De la Serbie vers la Yougoslavie : la France et la naissance de la Yougoslavie
1878-1918 / Vojislav G. Pavlović ; rédacteur en chef Dušan T. Bataković. – Belgrade
: Institut des études balkaniques Academie serbe des sciences et des arts, 2015
(Beograd : Colorgrafx). – 497 str. : geogr. karte ; 24 cm. – (Editions Speciales /
Institut des études balkaniques Academie serbe des sciences et des arts ; 131)

Tiraž 300. – Napomene i bibliografske reference uz tekst. – Bibliografija: str.
471–479. – Registar.

ISBN 978-86-7179-092-5

a) Међународни односи – Француска – 1878–1918 b) Међународни односи –
Србија– 1878–1918 c) Француска – Историја – 1878–1918 d) Србија – Историја
– 1878–1918 e) Југоисточна Европа – Политичке прилике – 1878–1918
COBISS.SR-ID 217556492